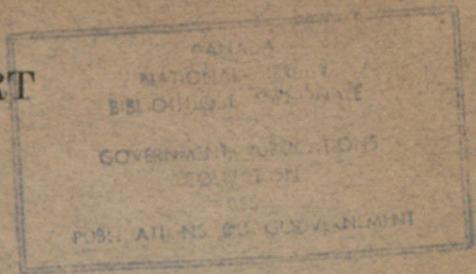


85 P. 4 R



RAPPORT

SUR LES

ARCHIVES CANADIENNES

PAR

DOUGLAS BRYMNER, LL.D., M.S.R.C., ARCHIVISTE

1898

(Annexe du rapport du Ministre de l'Agriculture)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1899

N° 8A—1899.] *Prix : 25 cts.*

RAPPORT

SUR LES

ARCHIVES CANADIENNES

PAR

DOUGLAS BRYMNER, LL.D., M.S.R.C., ARCHIVISTE

1898

(Annexe du rapport du Ministre de l'Agriculture)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1899

[N° 8A—1899.]

DIVISION DES MANUSCRITS

TABLE DES MATIÈRES.

	AGE.
RAPPORT DE L'ARCHIVISTE.....	v
Liste des livres, etc., présentés, avec les noms des donateurs.....	xxix

NOTE A.—SIÈGE DE QUÉBEC.

N° 1. WOLFE À (PITT?).....	1
2. EXTRAIT DU JOURNAL DU SERGENT-FOURRIER JOHN JOHNSON.....	5
3. MONCKTON À PITT.....	6
4. TOWNSEND À PITT.....	6

NOTE B.—COMPAGNIES AGRAIRES DU CANADA.

N° 1. RAPPORT DU CHEF DES FORESTIERS.....	10
2. LORD DALHOUSIE À WILMOT HORTON.....	18
3. MÉMOIRE À LORD BATHURST.....	18
4. J. STEPHEN À WILMOT HORTON.....	21
5. MR FELTON À LORD BATHURST.....	21
6. LORD BATHURST À MR FELTON.....	22
7. LORD BATHURST À LORD DALHOUSIE.....	28
8. MR WILMOT HORTON À MR FELTON.....	29
9. MR JAMES STEPHEN À MR WILMOT HORTON.....	29
10. LORD DALHOUSIE À LORD BATHURST.....	32
11. PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL EXÉCUTIF.....	33
12. LORD DALHOUSIE À MR SIMON MCGILLIVRAY.....	34
13. PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL EXÉCUTIF.....	35

NOTE C.—QUESTION DE LA NATURALISATION.

N° 1. AFFAIRE BIDWELL.....	37
2. JURISCONSULTES DE LA COURONNE À LORD BATHURST.....	40
3. MÉMOIRE DE L'ASSEMBLÉE DU HAUT-CANADA.....	41
4. PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL EXÉCUTIF DU HAUT-CANADA.....	44
5. PÉTITION DES FRANCS-TENANCIERS DE NIAGARA.....	47
6. REMARQUE SUR LA QUESTION DES AUBAINS POUR LE <i>Canadian Freeman</i>	48
7. PÉTITION CONTRE LE BILL DE NATURALISATION DU PROCUREUR GÉNÉRAL.....	51
8. SIR P. MAITLAND À LORD BATHURST.....	54
9. PÉTITION DES HABITANTS DE JOHNSTOWN.....	58
10. JONATHAN SWELL SUR LE BILL DES AUBAINS.....	58
11. BILL DE NATURALISATION PRÉSENTÉ PAR MR ROLPH.....	59

PAPIERS D'ÉTAT, BAS-CANADA—LISTE.

Q. 168-1. Le gouverneur lord Dalhousie, le lieutenant-gouverneur Francis Burton, 1824.....	404
Q. 168-2. Le gouverneur lord Dalhousie, le lieutenant-gouverneur Francis Burton, 1824.....	407
Q. 169. Bureaux publics, 1824.....	413
Q. 170-1-2-3. Divers, 1824.....	422
Q. 171. Le lieutenant-gouverneur sir F. Burton, 1825.....	438
Q. 172-1. Le gouverneur lord Dalhousie, 1825.....	443
Q. 172-2. Le gouverneur lord Dalhousie, 1825.....	451
Q. 173-1-2. Bureaux publics, 1825.....	458
Q. 174 1-2. Divers, 1825.....	465
Q. 105. Papiers concernant l'Acte des terres du Canada.....	478

PAPIERS D'ÉTAT—BAS-CANADA—LISTE—*Suite.*

	PAGE.
Q. 175-A. Provinces de l'Amérique du Nord, rapport, 1825.....	480
Q. 176-1. Le gouverneur lord Dalhousie, le lieutenant-gouverneur sir F. Burton, le secrétaire Cochran, 1826.....	481
Q. 176-2. Le gouverneur lord Dalhousie, 1826.....	485
Q. 176-3. Le gouverneur lord Dalhousie, le lieutenant-gouverneur sir Francis Burton, le secrétaire A. W. Cochran, 1826.....	490
Q. 177. Bureaux publics, 1826e.....	495
Q. 178-1-2. Divers, 1826.....	503
Q. 179-1-2. Le gouverneur lord Dalhousie, 1827.....	514
Q. 179-3. Le gouverneur lord Dalhousie, 1827.....	524
Q. 180. Bureaux publics, 1827.....	528
Q. 181. Divers, 1827.....	540
Q. 182-1. Le gouverneur lord Dalhousie, 1828.....	550
Q. 182-2. Le gouverneur lord Dalhousie, 1828.....	555
Q. 183-1. Le gouverneur lord Dalhousie et sir James Kempt, 1828.....	560
Q. 183-2. Le gouverneur lord Dalhousie et sir James Kempt, 1828.....	565
Q. 184-1-2-3-4. Pétitions des griefs, 1828.....	568
Q. 185-1-2. Bureaux publics, 1828.....	571
Q. 186-1-2. Divers, 1828.....	583

PAPIERS D'ÉTAT, HAUT-CANADA—LISTE.

Q. 335-1. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1824.....	185
Q. 335-2. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1824.....	186
Q. 336-1. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1824.....	197
Q. 336-2. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1824.....	200
Q. 337-1-2. Bureaux publics et divers, 1824.....	208
Q. 338-1. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1825.....	223
Q. 338-2. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1725.....	227
Q. 339-1-2. Bureaux publics et divers, 1825.....	236
Q. 340-1. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1826.....	250
Q. 340-2. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1826.....	257
Q. 341. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1826.....	262
Q. 342. Bureaux publics.....	266
Q. 343-1-2-3. Divers.....	274
Q. 344-1. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1827.....	288
Q. 344-2. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1827.....	299
Q. 345-1-2. Bureaux publics et divers, 1827.....	303
Q. 346-1. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1827.....	314
Q. 346-2. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1827.....	322
Q. 347. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1828.....	324
Q. 348, 349. Papiers concernant le juge Willis.....	330
Q. 350-1-2. Bureaux publics et divers.....	330

DIVISION I DES MANUSCRITS

RAPPORT SUR LES ARCHIVES CANADIENNES

PAR DOUGLAS BRYMNER,

Docteur en droit, membre de la Société Royale du Canada, archiviste.

L'honorable

SYDNEY A. FISHER,
Ministre de l'Agriculture,
Etc., etc., etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les archives pour 1898.

Par suite de l'incendie qui a eu lieu dans le palais administratif ouest, et dont j'ai parlé dans mon rapport de 1897, les livres et papiers, comme je le disais dans ce rapport, ont été transférés au palais de la rue Wellington, et depuis ont été mis sur les rayons qui leur ont été destinés. Plusieurs des cartes dont se forme le catalogue avaient tellement souffert qu'il a fallu les récrire, et on a profité de cette nécessité pour introduire dans le système les améliorations dictées par l'expérience et de nature à donner plus promptement accès aux documents. C'est ce qui a été fait en multipliant les renvois, partout où ils pourraient faciliter la consultation.

Tandis que les archives n'ont pas perdu de documents par suite de l'incendie, ce dernier leur a cependant occasionné des dommages considérables, auxquels on a heureusement pu remédier. Ces dommages comprennent particulièrement la ruine des cartes-catalogues mentionnées plus haut et la destruction des reliures dont le remplacement a pris beaucoup de temps et nécessité beaucoup d'ouvrage. L'étendue des dommages ainsi causés n'a pu être constatée qu'après le réarrangement des archives.

On fait tous les efforts possibles pour pousser les travaux de transcription à Londres et à Paris. Les papiers d'Etat jusqu'à 1837 ont été reçus du "Public Record Office", à Londres. Ces papiers se composent en grande partie des dépêches des gouverneurs au Colonial-Office. Les papiers émanés des secrétaires d'Etat qui se sont succédés en exercice ayant été déposés en volume à la bibliothèque du Colonial Office, on a donné ordre de faire copier aussi ces documents, et la transcription qui se poursuit en ce moment sera terminée à une date comparativement rapprochée. D'autres documents divers, tels que la correspondance militaire, les commissions et instructions des gouverneurs, les procès-verbaux du Board-of-Trade, la correspondance relative à la frontière, etc., ont été reçues. Une première série de documents relatifs à la Nouvelle-Ecosse est arrivée. Elle s'étend de 1603 à 1666. Les documents copiés à Paris s'étendent de 1575 à 1767, à l'exception de deux années, les deux volumes qui n'ont pas encore été reçus traitant des événements qui se sont passés dans la province de Québec dans le cours des années 1758 et 1760.

Nous devons des remerciements à M. de Kerallain, de Quimper (France), pour la présentation d'une collection de lettres concernant M. de Bougainville. Cet officier, d'abord avocat à Paris, s'est dévoué ensuite aux sciences, puis est entré dans l'armée et est subséquemment devenu secrétaire d'ambassade à Londres. Ce sont cependant ses services, pendant la guerre, au Canada, qui intéressent les Canadiens à son histoire. La lettre qui porte le numéro 11 dans la collection donne la date de son arrivée et démontre qu'il avait le mal du pays et avait hâte de retourner en France vers les objets de ses affections. Cela ne l'a pas empêché de se dévouer à la défense du pays et de s'instruire de ses besoins; et il écrit à Mme Hérault en septembre (pas de quantième) 1757, qu'il va se renseigner autant qu'il lui sera possible sur tout ce qui concerne la colonie. D'après ses conclusions, les vilenies des gens en offices étaient la cause du mauvais état de la colonie; et il envoya à ce sujet un mémoire qui mettrait fin, espérait-il, aux fraudes commises par les fonctionnaires. Il dit que n'eussent été leurs folies et leurs méfaits, la campagne de cette année (1757) aurait été commencée six semaines plus tôt qu'elle n'a été. Il dit aussi que les vols commis par les sauvages au fort William-Henry avaient été encouragés par des personnes qui se disaient natives de France, par âpreté au gain, croyant qu'elles pourraient acheter à vil prix des sauvages les fruits de leurs vols. En novembre 1757, Bougainville avait grand espoir que les armes de la France réussiraient et que son pays pourrait s'assurer une paix favorable. Ses services n'ont pas été sans être remarqués de ses supérieurs, qui écrivaient en termes de confiance que cet officier ferait tout pour le mieux et qu'on pouvait entièrement compter sur lui pour l'exécution de toute mesure de défense qui lui serait confiée. Selon le récit attribué au chevalier Johnston, M. de Bougainville fut, au printemps qui suivit la chute de Québec, renvoyé prendre le commandement à l'île aux Noix, avec onze mille hommes, "nombre dont se composaient les régiments de Guienne et Berry". La carrière de Bougainville après son départ du Canada est comprise dans l'histoire des découvertes maritimes et n'a pas besoin d'être racontée ici.

Le 22 septembre 1759, après la chute de Québec, il écrivait comme suit à Mme Hérault :

Au camp de Lorette, ce 22 septembre 1759.

Je profite du départ de la garnison de Québec pour vous donner de mes nouvelles, ma chère maman. M. de Joannes, aide-major du régiment de Languedoc, qui vous remettra cette lettre et que je recommande à vos bontés, a fait une partie de la campagne chargé du détail du corps que je commandais. Ainsi vous saurez par lui tout ce que je ne puis vous écrire par cette voye. La plus malheureuse affaire nous a ravi notre général. M. de Joannes y était et vous en rendra compte. J'en suis pénétré de douleur et chaque instant l'augmente. J'ai cru devoir suivre le sort de cette colonie; la mémoire de mon général et les circonstances critiques dans lesquelles sa mort laisse ce pays sont un lien qui m'y attache. Je puis dire avoir servi avec succès. J'ai deux mois défendu la communication contre un escadre et des forces bien supérieures à ce que j'avois; avec 350 hommes j'en ai, deux fois un un même jour repoussé 1,500 et leur en ai tué ou blessé 300. Après l'affaire du 13 septembre j'ai couvert la retraite de notre armée et quand Québec a capitulé je n'en étais qu'à trois quarts de lieue et je me jetois dedans la nuit suivante avec un corps d'élite qui l'eut pu sauver. Maintenant on m'a confié une réserve de 1,200 hommes et je continue une campagne pénible puisque nous y avons été 3 mois au bivouac, sans savoir quand, comment elle finira et si l'hyver, avec les glaces, nous amènera quelques repos.

(Le reste de la lettre, ne renferme que des civilités pour des amis.)

Les chercheurs continuent à demander des renseignements soit en personne soit par lettres. Notre plan de catalogue et d'index nous permet de fournir tout de suite le renseignement voulu s'il se trouve aux archives; si non, on constate promptement qu'il n'y est pas.

Un regard jeté sur la liste des livres, etc., présentés aux Archives donnera une faible idée de l'intérêt que l'on prend dans le progrès de l'œuvre, mais serait loin d'en faire voir la mesure complète.

Après la prise de Louisbourg, à la fin de juillet 1758, Wolfe s'employa à harasser et détruire les établissements français dans le bas du Saint-Laurent. Cette tâche qui n'allait pas à sa nature prit une partie des mois qui suivirent, et en novembre il rejoignait son régiment à Salisbury. Il fut bientôt après choisi par Pitt pour commander l'expédition contre Québec. Ce bref aperçu peut servir à faire voir combien il est difficile de comprendre la cause de la lettre de Wolfe, dont suit une copie. Il n'en est fait mention dans aucune de ses biographies, si je puis me fier à un examen minutieux. Il est possible, cependant, que M. Bradley, qui a eu accès à tous les papiers qu'a laissés Wolfe et qui en a fait un excellent usage dans une courte Vie du général, soit capable de jeter quelque lumière sur le sujet. Dans *Montcalm and Wolfe* de Parkman, une note, à la page 194 du second volume, donne un extrait de cette lettre, mais le texte de l'ouvrage n'en tient aucun compte. En mettant le nom de Lawrence entre parenthèses à propos de l'objection de Wolfe à servir sous les ordres d'un officier qu'on avait promu à son détriment quelques mois auparavant, Parkman veut évidemment indiquer que Lawrence était la personne en question, ce qui est possible, bien que Lawrence eût été nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse par arrêté du conseil du 6 août 1704 et fût entré en fonction comme tel en octobre de la même année lorsqu'il reçut l'ordre à cet effet, après avoir été lieutenant-gouverneur intérimaire depuis la fin de 1753. La lettre, cependant, ne peut s'expliquer à la lumière d'aucun document qui soit encore connu; la seule allusion à un ordre lui enjoignant de rester de ce côté de l'Atlantique se trouve dans une lettre de Wolfe à son ami, le lieutenant-colonel Rickson, portant la date du 1er décembre 1758, et dont une partie au moins doit avoir été écrite antérieurement à cette date, c'est-à-dire dans le cours de novembre. Voici ce qu'il y dit: "Quand je suis parti d'ici (la lettre est datée de Salisbury) lord Ligonier me dit que je devais revenir à la fin de la campagne, mais j'ai appris depuis que je suis de retour, qu'un ordre a été envoyé de me garder là-bas." Ce qui démontre positivement que cette lettre a été écrite en novembre, c'est qu'il y dit: "J'ai aujourd'hui fait savoir à M. Pitt qu'il peut disposer de mes os comme il l'entend." La lettre à Pitt, du 22 novembre, disait: "Je n'ai pas d'objection à servir en Amérique, et en particulier dans le fleuve Saint-Laurent, si l'on doit y poursuivre quelques opérations." (Correspondance de Chatham citée dans la Vie de Wolfe de Wright, p. 164.) Comme la lettre à Pitt du 22 novembre est apparemment la seule des environs de cette date où Wolfe se déclare disposé à entreprendre l'expédition, il est au moins probable, si non certain, que c'est celle dont il est question dans la lettre au lieutenant-colonel Rickson, qui contient, comme il est dit plus haut, la seule allusion connue à l'idée de rester de ce côté de l'Atlantique après la prise de Louisbourg, mais ne peut servir à expliquer le ton d'irritation dans lequel est écrite la lettre qui suit. Rien n'indique à qui cette lettre est adressée.

MILORD,—Depuis mon arrivée en Amérique, j'ai eu l'honneur de recevoir deux lettres de Votre Seigneurie, l'une déjà ancienne concernant mon séjour en ce pays en réponse à laquelle je dirai simplement que le Prévost m'a dit que je devais m'en retourner à la fin de la campagne, et comme le général Amherst n'avait pas d'autre commandement à me donner que de m'envoyer passer l'hiver à Halifax sous les ordres d'un officier qui à peine quelques mois auparavant avait été promu à mon détriment, j'ai cru qu'il serait beaucoup mieux pour moi d'aller où il y aurait du service et d'éviter le chemin des insultes ; et comme le ton de la lettre de Votre Seigneurie est assez haut, je dois prendre la liberté de vous informer que bien que j'eusse été très aise d'aller avec le général Amherst rejoindre l'armée des lacs, et que j'eusse offert mes services immédiatement après la réduction de Louisbourg pour aller renforcer M. Abercrombie, si Québec ne devait pas être attaqué, néanmoins, plutôt que de recevoir des ordres dans le gouvernement d'un officier plus jeune que moi (quoique très digne homme), j'aurais certainement désiré qu'on me permit de remettre ma commission ; car, de même que je ne demande ni n'attends de faveur, je ne me propose pas non plus de me soumettre à aucun mauvais traitement. J'ai reçu la lettre de Votre Seigneurie avec le cartel entre Sa Majesté et le roi de France. Le brigadier général Murray et le colonel How m'ayant représenté, qu'un portedrapeau du régiment d'Amherst et deux de celui d'Anstruther ne s'étaient pas présentés au régiment depuis que les commissions avaient été accordées, et que le général Amherst avait l'intention de remplacer ces officiers par d'autres mieux disposés à servir, j'ai en conséquence pris sur moi de nommer d'autres officiers pour ces commissions en conformité des intentions du général et pour le bien du service de Sa Majesté, attendant cependant, jusqu'à quelques jours avant notre départ pour l'arrivée de ces messieurs.

Il y a au moins 100 invalides absolument impropres au service dans ce corps de troupes (47 du régiment de Fraser) ; 60 s'en retourneront par le *Nightingale*, et 40 dans le bâtiment parlementaire désigné par l'amiral pour conduire les prisonniers en France. J'ai rempli les vacances dans ces régiments et je vous envoie mon rapport.

J'ai l'honneur, etc.,

JAM. WOLFE.

Neptune EN MER,
6 juin 1759.

La navigation à vapeur à travers l'Atlantique est d'origine relativement récente. La ligne Cunard, établie, en 1839, a commencé à faire un service bi-mensuel à Halifax et Boston en 1846. Avant cette époque on ne pouvait envoyer de lettres du Canada à la Grande-Bretagne par la voie des Etats-Unis, autrement que par le moyen d'un agent dans ce dernier pays. Ce n'est qu'en 1849 qu'a été fait un arrangement avec les Etats-Unis pour l'échange gratuit des malles. On n'a pas essayé d'établir de communication à vapeur avec le Saint-Laurent avant 1852, et la tentative faite cette année-là n'a pas réussi. En 1853, la maison McKean, McLarty & Co., de Liverpool, entreprit d'établir une ligne de vapeurs, mais ne put remplir les conditions de son contrat, qui limitaient la traversée à 14 jours, ses navires prenant au moins 20 jours pour le trajet. Elle dut par conséquent y renoncer, et MM. Allan se chargèrent de l'entreprise ; mais l'aubaine de la guerre de Crimée qui pendant les premières années nécessita l'emploi de maints transports et gabares fut une trop forte tentative, et on ne put résister aux prix offerts pour les services de tous les steamers disponibles. On croit généralement et on affirme comme un fait que les premières tentatives pour l'établissement de lignes de steamers par la voie du Saint-Laurent furent faites en 1851 ou 1852, mais cela n'est pas exact, car le 15 février 1825 était envoyé, de la part du chevalier de Kerry, à M. Wilmot Horton, sous-secrétaire d'Etat pour les

colonies, un mémoire proposant l'organisation d'un service de navigation à vapeur, selon les termes de la lettre accompagnant le mémoire, "entre la Grande-Bretagne et l'Irlande et les possessions de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord." Comme beaucoup d'intérêt s'attache au sujet, je reproduis ici ce mémoire bien qu'il soit un peu long.

A LA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ DU ROI EN CONSEIL, L'HUMBLE PÉTITION DES
DIFFÉRENTES PERSONNES DONT LES NOMS Y SONT SOUSCRITS

REPRÉSENTE :

Que de l'avis de vos pétitionnaires l'établissement d'une ligne de paquebots ou de navires à passagers mus par la vapeur faisant service entre la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Ecosse, le Canada et les Etats-Unis, serait d'un grand avantage national pour le Royaume-Uni en général, et pourrait particulièrement être une source d'importants bénéfices pour le Sud de l'Irlande et les colonies de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord.

Que vos pétitionnaires se sont sérieusement occupés de recherches sur le sujet, et après avoir considéré l'exemple de nombreux succès dans la navigation à vapeur et consulté le témoignage des meilleurs mécaniciens de la Grande-Bretagne, ils se sont parfaitement convaincus que cette navigation est praticable, commode et sûre au point de vue du public, et si l'entreprise a la bonne fortune d'obtenir la sanction et l'appui du gouvernement de Votre Majesté, vos pétitionnaires espèrent pouvoir la rendre avantageuse pour ceux des sujets de Votre Majesté qui y prendront des intérêts.

Que dans l'exécution d'un pareil projet, le plan qui, à vos pétitionnaires paraît le meilleur, est d'établir les principales stations au port de Valentia (le port plus avancé de l'Irlande dans la direction du sud-ouest) et au port d'Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse. Pour la traversée de l'océan Atlantique entre ces deux stations principales, deux navires à vapeur pourraient dans les premiers temps de l'entreprise, partir deux fois par mois en compagnie l'un de l'autre; en vue de protection mutuelle. A Halifax, ils se sépareraient; l'un continuerait sa course jusqu'à New-York, tandis que l'autre irait, par le détroit de Canso, et le golfe et le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec. A leur retour, les deux vapeurs se rejoindraient de nouveau à Halifax, et après avoir fait du charbon pour le voyage à travers l'Atlantique, partiraient ensemble pour Valentia, d'où ils se sépareraient encore, l'un allant à Bristol et l'autre, ou un autre bâtiment plus petit attaché à la ligne, pourrait être employé à pousser le service jusqu'au Clyde et à la côte ouest de l'Ecosse. Ainsi le voyage, pour les parties méridionales du Royaume-Uni, commencerait à Bristol, et pour les parties du nord à Glasgow ou Greenock, et par ces centres, toutes les parties du pays auraient un accès facile aux avantages du service projeté. Le matériel comprendrait trois navires de 1,000 tonneaux chacun, et trois navires de 600 tonneaux chacun qui iraient et viendraient toutes les quinze semaines.

Si l'entreprise réussissait, on doublerait le matériel et l'on pourrait avoir un service hebdomadaire.

Vos pétitionnaires osent avec grande déférence suggérer quelques-uns des nombreux avantages qui, selon eux résulteraient au Royaume-Uni en général du succès de cette entreprise, et qui, ils l'espèrent, pourront être considérés comme méritant la sanction et la faveur du gouvernement de Votre Majesté.

1. Les facilités qu'elle offrirait aux émigrants de l'Irlande et de l'Ecosse pour se rendre au Canada, et la commodité qui résulterait de ce que le temps de leur arrivée dans la colonie pourrait être connu d'avance de façon à ce que les mesures pussent être prises pour leur transport immédiat à leur destination ultérieure.

2. L'augmentation qui en résulterait pour la population de cette intéressante et importante province, et l'augmentation des produits qu'on pourrait en attendre, ainsi que des moyens de défense, dans le cas où la province serait encore exposée à une attaque ou à l'invasion.

3. Les plus grandes facilités qu'elle apporterait aux relations commerciales et rapports personnels entre le Royaume-Uni et les colonies de Votre Majesté dans l'Amérique du Nord, car il est arrivé partout où la navigation à vapeur a été établie, que la facilité qu'elle offre au public pour le voyage a grandement augmenté le désir d'en profiter.

4. La célérité et la certitude avec lesquelles, au cas de besoin, le matériel de guerre et les détachements des forces de Votre Majesté, pourraient être transportés sur aucun point d'Amérique; outre la facilité et l'économie de l'échange ordinaire des troupes pour le service colonial, grâce à la connaissance antérieure de l'époque de l'arrivée de même que du départ, les transports et les gabares n'ayant plus à être engagés si longtemps, pour ne rien dire de l'économie d'une grande partie des provisions qu'il est aujourd'hui nécessaire d'envoyer pour un voyage long et précaire.

5. L'encouragement que l'industrie et les intérêts agricoles trouveraient dans les ports sud-ouest de l'Irlande, grâce à la facilité et à la rapidité avec lesquelles les cargaisons en retour des produits de cette région pourraient être apportées en Angleterre par les navires à vapeur qui seraient employés au transport de la houille à Valentia. Ceci s'applique particulièrement au beurre, qui est le produit principal de la région et qui pourrait ainsi entrer en concurrence raisonnable avec le même article de provenance hollandaise.

6. Les bons effets que ne pourrait manquer d'avoir, sur le caractère et les dispositions des habitants de cette région, la diffusion parmi eux d'un esprit de contentement dans le travail, résultant d'un marché facile pour leurs produits et par suite le développement de la demande pour la main-d'œuvre.

7. Rendre utilisable le port de Valentia qui, dans l'éventualité d'une guerre avec une puissance maritime, se trouvera, grâce à sa position géographique et ses ressources naturelles, combiner des avantages de la plus haute importance, en ce qu'à la fois station militaire et navale, il commanderait également le sud et l'ouest de l'Irlande pour la défense, serait une menace pour tous les points dans l'ouest de l'Europe et faciliterait la partie la plus difficile et la plus longue du voyage vers quelque endroit que ce soit de l'Amérique.

Vos pétitionnaires, après avoir ainsi attiré l'attention sur quelques-uns des avantages publics qui leur semblent devoir résulter du succès de leur projet, demandent la permission de représenter à Votre Majesté que, vu l'immensité de l'entreprise et les capitaux qui seraient nécessaires pour la mener à bonne fin, elle est tout à fait hors de la portée de tout particulier ou même de toute association privée, et ne saurait être tentée que par une compagnie ou corporation à fonds social que constituerait Votre Majesté et qui se formerait par souscription publique, et vos pétitionnaires prient humblement qu'il leur soit permis de présenter à la gracieuse attention de Votre Majesté les considérations suivantes à l'appui de leur pétition.

Bien qu'ils soient eux-mêmes persuadés de la possibilité et de la sûreté de la navigation de l'océan Atlantique dans des navires mus par la vapeur, vos pétitionnaires savent cependant qu'une grande partie du public a encore des doutes sérieux sur le sujet, et ces doutes ne peuvent être dissipés que par une série de voyages sûrs et heureux, et pour ces expériences il faudra tous les frais ordinaires de l'entreprise, tandis que le rendement qu'elle a droit d'attendre dans l'avenir pour le transport des passagers sera ajourné jusqu'à ce que l'expérience ait pleinement établi la sûreté et la plus grande célérité du nouveau mode de voyager.

Pour constater d'une façon décisive le succès de cette entreprise, il faudra deux ou peut-être trois ans à dater du commencement de l'entreprise, et pendant cet in-

tervalle les capitaux auront nécessairement été avancés et la rémunération sera incertaine ou plutôt nécessairement au-dessous des dépenses, et ce n'est que sur les avantages futurs pouvant résulter du succès du projet que les personnes qui y auront engagé leurs capitaux pourront raisonnablement compter pour leur rémunération. Mais quand le succès aura une fois été démontré, non seulement il y a lieu de craindre, mais on doit considérer comme absolument certain, qu'à moins que vos pétitionnaires ne soient de quelque façon protégés contre la concurrence, il surgira en Amérique de même qu'en Angleterre, des concurrents qui profiteront de l'expérience acquise par vos pétitionnaires ainsi que du changement qu'aura produit dans l'opinion publique le succès de la navigation à vapeur. N'ayant pas à se refaire de frais et pertes préliminaires, et ayant sous le rapport de l'économie dans la construction et l'équipement l'avantage que possèdent les propriétaires particuliers de bâtiments résidant dans les ports de mer, sur les compagnies publiques qui ne peuvent voir personnellement aux détails de ces choses, il est à craindre que la concurrence qu'ils pourraient faire et la réduction des prix qui en résulterait empêcheraient vos pétitionnaires de jamais se refaire des pertes qu'ils auraient pu subir, et à moins que ces craintes ne puissent être dissipées, vos pétitionnaires ne voient pas de probabilité d'obtenir du public les capitaux nécessaires pour l'entreprise projetée.

Vos pétitionnaires osent respectueusement représenter à Votre Majesté qu'ils sont d'avis que ces raisonnables appréhensions ne peuvent être dissipées et que les capitalistes ne pourront être gagnés à s'engager dans une spéculation qui paraîtra très hasardeuse à plus d'un, que s'il plaît à Votre Majesté de permettre l'émission d'une charte sous le Grand Sceau constituant vos pétitionnaires et ceux qui pourront s'associer à eux en une corporation, et d'accorder à cette corporation le privilège exclusif de la navigation à l'aide de navires mus par la vapeur entre le port du Royaume-Uni et ceux des colonies de Votre Majesté dans l'Amérique du Nord, pour une période d'au moins quatorze ans.

La concurrence qui suivrait naturellement le succès de la corporation dans l'établissement de la navigation à vapeur entre les ports du Royaume-Uni et ceux des Etats-Unis d'Amérique, et la concurrence qui résultera toujours des prix de passage demandés par les navires à voiles, seront toujours un obstacle efficace aux abus du privilège exclusif, parce qu'à moins de pouvoir offrir au public plus d'avantage que les voiliers et aux mêmes prix, vos pétitionnaires ne peuvent s'attendre à la préférence de la part du public, et s'ils peuvent ainsi offrir au public des avantages supérieurs, il n'est que juste que dans les bénéfices découlant de ces avantages soient dans quelque mesure protégés ceux qui auront avancé leurs capitaux et encouru les risques que demande et entraîne nécessairement l'entreprise projetée.

Finalement vos pétitionnaires sollicitent humblement la permission de représenter que la protection et le privilège qu'ils osent ainsi demander ne nuiront en aucune manière aux intérêts ou au commerce qui existent en ce moment, et comme, s'ils ne sont pas autorisés à promettre cette protection et ce privilège aux capitalistes qui pourraient par là être portés à s'engager dans l'entreprise projetée, vos pétitionnaires n'ont pas l'espérance d'obtenir assez d'aide pour leur permettre de pousser leur projet à bonne fin, ils espèrent humblement que les avantages publics qui ont été représentés comme devant nécessairement résulter de leur succès, et qui, en toute probabilité, ne sauraient être obtenus dans la même mesure par aucun autre moyen, paraîtront à Votre Majesté d'une importance nationale suffisante pour mériter la sanction et la faveur de Votre Majesté.

Vos pétitionnaires prient donc humblement qu'il plaise à Votre Majesté d'accorder à vos pétitionnaires le privilège exclusif de la navigation par le moyen de bâtiments mus par la vapeur pour le transport de passagers à la Nouvelle-Ecosse et au Canada pour la période de quatorze ans et qu'il soit donné au procureur ou au solliciteur général de Votre Majesté d'approuver une charte royale constituant vos pétitionnaires et toutes autres personnes qui pourront juger à propos d'en devenir membres en une corporation possédant un sceau commun, avec les pouvoirs et sous les restrictions qui pourront paraître convenables aux jurisconsultes de Votre

Majesté, et qu'une fois préparée et approuvée, cette charte reçoive le grand sceau de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier, etc.,

Ormond et Ossary.

M. Fitzgerald.

Simon McGillivray, Suffolk-Lane, marchand.

Wm. Levi Ogilvy, Ingram-Court, marchand.

G. R. Porter, Old-Broad Street, marchand.

Hugh Gray, New-London Street, marchand.

Levi Ames, Bristol, banquier.

John S. Harford, Bristol, banquier.

Thomas Reynolds, Bristol, marchand.

Peter Maze, Bristol, marchand.

Robert Bright, Bristol, marchand.

Mes rapports précédents donnaient des renseignements sur les communications par les eaux de l'intérieur dans la province. La correspondance sur le sujet des canaux est relativement volumineuse. Mais les rapports précédents n'ont pas tenu compte des obstacles mis à la construction du canal de Grenville à Carillon destiné à racheter les trois rapides qui se trouvent sur la route.

L'un des propriétaires dans le township de Chatham, le long de la ligne du canal de Grenville, était M. J. W. Grece, dont le nom est encore attaché à un endroit sur l'Ottawa. Il semble dès l'abord avoir mis tous les obstacles possibles à la construction du canal. En août 1821, il vint, accompagné d'un témoin, sommer le capitaine DuVernet, du corps des Ingénieurs royaux, de ne faire aucuns travaux sur ses terres sans avoir d'abord obtenu son consentement. (Série C, vol. xxxix, p. 105.) Grece a accusé lord Dalhousie, le gouverneur général, de vouloir s'emparer des terres pour le canal sans compensation, mais il ne saurait y avoir de doute que Sa Seigneurie avait l'intention d'indemniser les propriétaires pour tous les dommages causés. Sa note sur les réclamations de Donald Cameron et autres, le prouve, et les instructions données à M. Finlay, qui a été envoyé pour estimer les dommages, confirment le fait que cette décision avait été prise même dans le cas de M. Grece, dont le langage n'était pas de nature à concilier ceux sur lesquels reposait en si grande mesure l'appréciation de ses prétentions.

Lord Dalhousie accuse Grece et un autre de se conduire avec violence, Grece surtout "avec une si outrageuse violence que je me trouverais justifié de leur refuser la moindre compensation ou indemnité sans une décision judiciaire." Cependant il dit plus loin : "Bien que je ne crois pas qu'ils soient raisonnables, je ne suivrai cependant pas leur exemple, je les traiterai comme je traite aujourd'hui les autres, s'ils présentent leurs réclamations ; sinon, ils auront à les faire valoir devant les tribunaux, car c'est une occasion que je ne leur donnerai plus." (Série C, vol. L, pp. 199, etc.) Grece retourna en Angleterre apparemment vers la fin de 1823, et au milieu de janvier 1825, il demanda à être mis en possession des parties du canal bâties sur ses terres. Voici en quels termes :

Je sais que par les lois de mon pays (l'Angleterre), le canal de Grenville, occupant mon fonds sans autorisation par convention ou vente, est mien en ce qui est construit sur ma terre, et je laisse à mon supérieur, le secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, l'option soit de me payer ma terre ou de me remettre le canal. (C, 174-1, p. 248.) Les torts que j'allègue humblement ne sont pas supposés, ils sont réels ; la

Couronne a pris ma terre (on peut le voir sur une longueur de 4 milles, il n'y a pas de supposition là) pour son usage : le canal constitue un avantage public, je l'avoue, mais une spoliation individuelle (p. 250).

Au mois de juillet suivant Grece présentait au Roi une nouvelle pétition de compensation pour la terre qu'on lui avait prise. Dans cette pétition il avait, alléguait-il, acheté 5 000 acres de terre dans le township de Chatham, dans le Bas-Canada ; à force d'efforts, d'intelligence et de capitaux, il en avait sorti une grande partie de son état de forêt primitif, et il étendait graduellement ses travaux au reste. Sans doute il avait droit à une indemnité, mais les moyens qu'il employait pour faire redresser ses griefs n'étaient pas à admirer, d'autant moins que les autorités s'étaient engagées par écrit à indemniser les intéressés après rapport convenable, des dommages faits aux terres traversées par le canal, comme l'indiquait la lettre officielle ; et un commissaire était nommé pour constater les sommes équitablement dues aux réclamants, au nombre desquels était M. Grece, sa réclamation étant pour l'expropriation de sa terre sur une longueur de quatre milles et trois quarts, " ce qui lui cause pour le présent des torts manifestes et lui en fait craindre davantage pour l'avenir." Dans ses pétitions il accuse lord Dalhousie de ne pas l'avoir indemnisé pour " les torts effectifs dont il souffre présentement", et il paraphrase comme il suit la partie de la lettre de Dalhousie qui se rapporte à la réclamation : " On lui a donné l'avis qu'il a le droit de prendre ces terres parce que (!) elles sont possédées selon la tenure de " franc et commun socage !" Les mots effectivement employés par le secrétaire de lord Dalhousie sont les suivants :

Le canal de Grenville est une entreprise militaire ayant pour but de faciliter la défense du pays et on lui a donné avis (à lord Dalhousie) que la Couronne a le droit en pareil cas de prendre ce qu'elle a besoin des terres des particuliers possédées en vertu de concessions en franc et commun socage sauf les conditions et restrictions ordinaires.

Et je dois de plus vous faire savoir que sans vous reconnaître de droit, d'après la loi strictement interprétée, à aucune indemnité pour la partie que le canal peut occuper de la terre que vous réclamez. Son Excellence est disposée à vous accorder telle indemnité jugée raisonnable par des personnes qui seront nommées de la part du gouvernement et par vous même. (Q. 173-1, p. 31.)

Dans le rapport du procureur et du solliciteur général, sur lequel M. Grece s'appuyait pour sa demande, est exprimée l'opinion que le gouvernement n'avait pas le pouvoir de prendre possession d'une propriété privée pour un canal ou autre ouvrage public sans compensation, à moins qu'une clause du titre n'autorisât la chose, ce qui devait être constaté, mais le rapport établissait une distinction bien marquée entre les terres possédées sous l'effet du vieux droit canadien et celles possédées en franc et commun socage ; de sorte que, d'après les hommes de loi sur lesquels s'appuyait M. Grece, lord Dalhousie paraît avoir eu raison d'employer les termes dont s'est servi son secrétaire, bien que, supposant que le procureur et le solliciteur général avaient raison, c'était à tort qu'il disait que la Couronne avait le droit de le faire sans compensation.

Mais bien qu'il eût prétendu qu'en thèse générale il pouvait sans compensation prendre pour des fins publiques possession de terres possédées en franc et commun socage, lord Dalhousie s'appuyait en réalité sur l'étroite base de la réserve qui se trouvait dans le titre de M. Grece, qui donnait au gouvernement le pouvoir " de

prendre toute partie des terres ainsi concédées qui pourra être nécessaire pour les travaux de défense militaire”, et il considérait le canal comme tel. Selon ce que dit lord Dalhousie, tous les efforts ont été faits pour satisfaire les propriétaires des terres où passe le canal, et il dit de plus que nul d’entre eux n’a objecté jusqu’à ce qu’on ait atteint la terre de M. Grece, alors que ce dernier a présenté immédiatement un protêt, se servant, selon la déclaration sous serment du caporal George Evans, du corps des Ingénieurs royaux, du langage le plus vil; ce que, pris avec son refus de nommer une somme quelconque pour le dommage qu’il prétendait subir, lord Dalhousie regardait comme preuve que son but n’était pas tant d’obtenir une indemnité équitable que d’empêcher la continuation du canal. Les papiers qui nous occupent ne font pas connaître la décision finalement prise dans le cas de M. Grece.

On attachait une grande importance aux voies de communication intérieures pour les fins militaires et à l’établissement de colonies militaires pour les protéger. Pour ce qui est des voies de communication, on préconisa la construction de canaux et l’établissement d’une voie navigable de Montréal au lac Ontario par l’Ottawa. L’opinion de lord Dalhousie sur le moyen de communiquer entre l’Ottawa et Kingston différait de celle des autres autorités. Il semble ne pas s’être rendu compte que le canal à cette fin n’était qu’une partie d’un plus grand tout. Ecrivant en mars 1825 à lord Bathurst sur le sujet, il informait Sa Seigneurie qu’il avait été rapporté que le Rideau fournissait une voie de communication facile sur la moitié de la distance entre le fleuve Ottawa et Kingston, mais qu’un examen fait avec soin avait démontré que la construction d’un canal ne saurait se faire qu’à des frais immenses et qu’il serait mieux de construire un chemin militaire ou même un chemin de fer, qu’on pourrait bâtir à beaucoup meilleur marché et en beaucoup moins de temps. Il regardait une pareille voie de communication comme de la plus haute importance, d’autant plus que les établissements dans cette direction comptaient déjà une grande population. (Q., 172-1, p. 104.)

On trouvera des renseignements sur les canaux dans des rapports précédents.

La proposition de faire construire un chemin de fer entre Kingston et Ottawa est une des premières mentions pratiques de ce moyen de transport. Il n’est pas nécessaire de retracer l’historique des chemins de fer depuis le grossier effort fait pour obtenir un moyen de transporter la houille des mines au littoral plus facilement que par les misérables chemins d’alors, jusqu’à l’état de chose actuel où plusieurs milliers de millions de dollars sont engagés dans des compagnies de chemin de fer qui fournissent de l’emploi à des milliers d’hommes.

La proposition de lord Dalhousie est digne de remarque. Le premier acte constitutif d’une compagnie de chemin de fer (le Stackton and Darlington dans le Nord de l’Angleterre) avait été rendu en 1821, et le chemin ouvert à la circulation en septembre 1825, tandis que la proposition de lord Dalhousie date de mars de cette dernière année, alors qu’il était en congé en Ecosse. Lord Dalhousie attachait tant d’importance au sujet d’une voie de communication entre Ottawa et Kingston qu’il demanda à lord Bathurst de soumettre la question au duc de Wellington. Il n’est guère nécessaire de dire à quiconque connaît l’histoire des travaux de l’art au Canada que le canal Rideau ne se construisit pas sans beaucoup de friction entre les ingénieurs, et la nomination de commissaires pour régler les différends relatifs à ses dimensions, ce qui paraît avoir été fait par le moyen d’un compromis.

Les différends entre les gouverneurs et la Chambre d'Assemblée ont non seulement été fréquents, ils étaient constants, et on mainte fois conduit à la prorogation de la législature.

Le 27 mai 1827, lord Dalhousie écrivit à lord Bathurst attirant son attention sur l'esprit obstiné d'opposition qui régnait dans la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, et il suggérait un plan par lequel pourrait être déjoué l'influence pernicieuse des chefs. Sa Seigneurie avait l'idée d'établir par toute la province des fonctionnaires qui seraient en position d'appuyer le gouvernement et disposés à le faire. Le procureur proposait effectivement de nommer des premiers magistrats et des lieutenants dans les comtés, ce qu'il croyait être dans les limites de la prérogative et du pouvoir constitutionnel de la couronne. (Q., 179-1, pp. 222-5.)

D'un autre côté, écrivant de Sorel à M. Wilmot Horton, le 20 août de la même année, Dalhousie traitait les rapports de "troubles dans les Canadas" comme n'ayant de l'importance qu'au dehors, là où l'on ignorait les faits, et disait que ceux qui lisaient les deux côtés savaient bien qu'il n'y avait aucune vérité dans les rapports de troubles. Cependant il ressortait de la même lettre que l'élection qui venait de se terminer venait de donner au gouvernement moins de partisans que jamais et avait été marquée par des émeutes à Montréal. L'Assemblée, ajoutait lord Dalhousie, sera convoquée en novembre, et, d'après le tempérament de la Chambre, disait-il à M. Wilmot Horton, "vous devez vous attendre à une prorogation presque immédiate." Il demandait ensuite à M. Wilmot Horton de communiquer sa lettre à lord Goderich, vu qu'en lui annonçant les choses d'une façon plus formelle, il ne ferait que donner plus d'importance au sujet.

Lord Dalhousie ne se trompait pas sur le tempérament de la Chambre, et on s'attendait que M. Papineau serait élu Orateur. Il considérait que la violence des discours et des écrits de M. Papineau ne lui permettrait pas d'agréeer cet homme d'Etat s'il était élu à ce poste, comme tout le monde s'y attendait.

Bien que l'on connût les intentions de Sa Seigneurie, M. Papineau fut élu, présenté pour être agréé, et refusé, puis un message fut envoyé à la Chambre avec instruction d'élire un autre orateur. Au lieu de s'y conformer, l'Assemblée répondit par une adresse déclarant que l'approbation de l'Orateur par le roi avant que son élection prît effet n'était qu'une simple forme pas du tout nécessaire au point de vue constitutionnel, et que la Chambre persistait dans l'élection de M. Papineau en qualité d'Orateur. Là-dessus la législature fut prorogée. Voici les termes mêmes de la résolution adoptée par la Chambre :

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE,

JEUDI, 22 novembre 1827.

Résolu. Qu'il est nécessaire pour l'exécution des devoirs imposés à cette Chambre, savoir, de donner son avis à Sa Majesté dans la passation des lois pour la paix, le bien-être et le bon gouvernement de cette province, en conformité de l'acte du parlement britannique en vertu duquel elle est constituée et assemblée, que son Orateur est une personne de son libre choix, indépendamment de la volonté et du plaisir de la personne chargée par Sa Majesté de l'administration du gouvernement local pour le moment.

Résolu. Que M. Louis Joseph Papineau, un des membres de cette Chambre, qui a servi comme Orateur dans six parlements consécutifs, a été dûment choisi par cette Chambre pour être un Orateur dans le présent parlement.

Résolu. Que l'acte du parlement britannique en vertu duquel cette Chambre est assemblée n'exige point que la personne ainsi choisie comme orateur soit approuvée par la personne administrant le gouvernement de cette province au nom de Sa Majesté.

Résolu. Que la présentation de la personne ainsi élue au représentant du Roi pour son approbation n'est fondée que sur l'usage et que cette approbation est et a toujours été de suite.

Résolu. Que cette Chambre persiste dans son choix et que le dit Louis Joseph Papineau doit être et est son Orateur. (Q. 179-3, p. 457).

Sur toutes ces résolutions 41 ont voté pour et 4 contre, savoir : le solliciteur général et MM. Christie, Stewart et Young. L'adresse au gouverneur en chef était dans les termes suivants :

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE,

JEUDI, 22 novembre 1827.

Résolu. Que l'humble adresse suivante soit présentée à Son Excellence le gouverneur en chef, savoir :—

Qu'il plaise à Votre Excellence :—

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, l'Assemblée du Bas-Canada, convoquée en parlement provincial, ayant pris en notre très sérieuse considération ce qui nous a été communiqué par l'Orateur du conseil législatif par ordre de Votre Excellence, relativement à notre choix d'un Orateur, prions humblement Votre Excellence d'être très assurée que nous respectons sincèrement les droits de Sa Majesté et ses prérogatives royales que nous reconnaissons être annexées à Sa Couronne impériale pour l'avantage et la protection de son peuple. Nous sommes pleinement persuadés que Votre Excellence ne saurait rien vouloir qui puisse détruire ou diminuer nos privilèges constitutionnels, sans lesquels nous ne pouvons remplir nos devoirs envers Sa Majesté et son peuple de cette province, et dans cette persuasion nous soumettons en toute humilité à Votre Excellence que c'est le droit incontestable des Communes de cette province d'avoir la libre élection d'un de leurs membres pour être leur Orateur et faire le service de leur Chambre, et que l'Orateur ainsi élu et ensuite présenté au représentant du Roi suivant l'usage, doit toujours par une pratique constante continuer d'être Orateur et exercer son emploi comme tel, à moins qu'il n'en soit excusé pour quelque infirmité corporelle, alléguée par lui-même ou de sa part en plein parlement provincial. Que suivant cet usage M. Louis-Joseph Papineau a été dûment élu et choisi en considération de grande habileté et aptitude dont nous avons eu l'expérience pendant plusieurs parlements, et a été présenté par nous à Votre Excellence comme une personne digne de notre confiance et que nous estimions devoir être agréable à Votre Excellence. Pour ces raisons nous espérons humblement que Votre Excellence, après avoir considéré les précédents anciens, voudra bien demeurer satisfait de nos procédés, et ne pas nous priver des services du dit Louis-Joseph Papineau comme notre orateur, mais que Votre Excellence voudra bien nous donner une réponse favorable, telle que Sa Majesté et ses prédécesseurs royaux ont toujours donnée à leurs fidèles Communes en pareils cas, afin que nous puissions sans plus de délai procéder à la dépêche des affaires importantes et ardues pour lesquelles nous sommes convoqués, et dans lesquelles nous espérons donner des preuves convaincantes de notre affection au service du Roi et de notre sollicitude pour la paix et le bonheur de cette province.

Le 10 décembre lord Dalhousie racontait au long à M. Huskisson les événements qui avaient conduit au rejet de M. Papineau en qualité d'Orateur et à la prorogation

de la législature. Il accusait une partie de la population, sous la direction de M. Papineau, de faire tous les efforts possibles pour créer un sentiment d'hostilité envers le gouvernement. Par le moyen d'abus et grâce à l'activité des communications avec toutes les parties de la province, les chefs séditieux (selon l'expression de lord Dalhousie) avaient réussi à faire élire leurs candidats. En dépit de l'excitation des esprits parmi les politiques, lord Dalhousie représentait le mouvement comme de peu d'importance, et cependant son propre rapport indiquait l'existence d'un dangereux état de chose. A propos des troubles qui avaient eu lieu, lord Dalhousie disait :

A Montréal et dans le voisinage immédiat de cette ville se sont produites des scènes de violence tout à fait déshonorantes pour ceux qui s'en sont mêlés et bien différentes de la conduite du peuple à l'ordinaire ; mais partout ailleurs dans la province, j'ai grandement raison de louer la conduite tranquille et modérée qui a marqué les dernières élections.

Je n'ai pas vu de raison d'intervenir dans ces circonstances ; les gens sensés ne tiennent aucun compte des injures et des calomnies lancées contre le gouvernement, et bien que la société ait été un instant agitée, une semaine s'était à peine écoulée après les élections que toute l'excitation s'était apaisée et qu'on n'entendait plus parler de politique. (Q. 179 3, p. 465.)

En juin 1824, lord Dalhousie partit de Québec, après avoir obtenu un congé, l'administration du gouvernement étant confiée à sir Francis Burton. Dans le cours de son administration, celui-ci agréa M. Papineau en qualité d'Orateur et fit rapport, à la fin de sa première session, que tous les différends entre les deux Chambres avaient été réglés, mais la ligne de conduite suivie par sir F. Burton ne fut pas approuvée et, au retour de lord Dalhousie il quitta Québec pour n'y plus revenir. Les différends entre lord Dalhousie et l'Assemblée continuèrent après son retour, et les sentiments d'hostilité envers lui qui animaient l'Assemblée ne cessèrent qu'après la fin de son administration en 1828, alors qu'il fut remplacé par sir James Kempt. Un comité de l'Assemblée fit un rapport, le 12 février 1829, contenant une série de résolutions qui furent adoptées par la Chambre, et qui condamnaient la conduite de lord Dalhousie en sa qualité de gouverneur, l'accusant d'avoir supprimé des renseignements, fait usage de sa position pour influencer les élections parlementaires, et en général d'avoir abusé de ses prérogatives et de son autorité à l'avantage de ses propres idées politiques. La correspondance indique que lord Dalhousie n'était nullement porté à faire céder ses prétentions devant celles de l'Assemblée, et en cela il avait l'appui des conseils exécutif et législatif, comme le démontre un travail intitulé "Mémoire présenté à Son Excellence George, comte de Dalhousie...." "au sujet de l'état politique du Bas-Canada au commencement de l'année 1828." Ce travail porte en signature le nom de James Kerr, qui se désigne comme membre des conseils exécutif et législatif, mais qui était aussi juge de la cour de vice-amirauté. Les premiers paragraphes donnent la note de ce mémoire. Après avoir mentionné les charges qu'il occupe dans les conseils, l'auteur ajoute :

En ce moment de crise, lorsque, par les prétentions désordonnées de la Chambre d'Assemblée, et le langage séditieux employé par plusieurs de ses membres et leurs adhérents dans les assemblées publiques, on s'efforce de détourner les fidèles sujets canadiens de Sa Majesté de leur affection pour le gouvernement, il considère de son devoir de présenter à Votre Seigneurie le brief exposé qui suit de la situation de la colonie.

Dans l'accomplissement de cette tâche sacrée et pénible, il ne doit pas omettre de dire que la semence de discorde avait été grandement répandue dès avant l'avènement de Votre Seigneurie. (Q. 182, 2, p. 469).

Il n'est pas nécessaire d'aller plus loin dans l'exposé de la situation du Bas Canada. Il existait également du mécontentement dans le Haut-Canada, mais les documents officiels ne décrivent pas l'état des sentiments politiques en cette dernière province d'une façon aussi complète que ceux qui portaient du Bas-Canada, le lieutenant-gouverneur du Haut-Canada ne paraissant pas juger bon de transmettre les accusations portées contre ses conseillers et son administration par leurs adversaires, comme cela se faisait dans le Bas-Canada. Il est évident, cependant, que les chefs du mouvement dans le Haut-Canada voyaient de suffisantes raisons de mécontentement dans le fait que toutes les charges pouvant être données par la couronne étaient, d'après eux, monopolisées par quelques familles. Une lettre anonyme adressée à lord Bathurst et datée à Montréal en août (sans année), raconte d'une façon amusante ce qui est supposé être arrivé à un habitant d'Oswego en visite à Toronto. Les incidents relatés sont très improbables, et le fait est que les rencontres du même individu dans tant de différentes charges officielles peuvent très naturellement être considérés comme impossibles, mais dans l'état d'excitation des esprits de pareils récits n'étaient, sans doute, pas sans un certain effet. Voici l'écrit :

La bonne histoire qui suit m'a été rapportée il y a quelques jours par une connaissance dont j'ai eu confiance en la véracité. Un monsieur traverse d'Oswego à York. A son arrivée à la petite capitale, il s'enquiert de la douane, ayant des marchandises à déclarer ; on lui a montré l'endroit tout près du quai. Le percepteur est un homme aimable, homme d'affaires aussi, très versé dans les chiffres ; c'est M. William Allan. En ouvrant ses malles M. Z. trouve des lettres qu'il lui faut mettre à la poste de York ; il s'informe où trouver le bureau de poste, et dans le directeur reconnaît.....M. William Allan ayant aussi des billets à faire escompter, il les fait endosser et part pour la banque du Haut-Canada, on le présente au président de cette institution et le président est l'infatigable.....M. William Allan. Quelques jours après il accompagne un ami venu à la ville pour payer des licences de magasin et d'auberge ; en arrivant au bureau de l'inspecteur des licences, quel n'est pas son étonnement de trouver ce fonctionnaire dans la personne de.. M. William Allan. Une revue de la milice a lieu pendant qu'il est en ville ; il a la curiosité d'aller la voir et reconnaît dans le colonel sa vieille connaissance.....M. William Allan ! Une bagarre se produit à l'hôtel où il se trouve ; on a besoin de son témoignage, et le magistrat est..... M. William Allan. Prenant un journal pour s'amuser il lit les noms des membres de la société pour secourir les étrangers dans le besoin : le trésorier est... ..M. William Allan. Il va à l'hôpital, chemin faisant l'ami qui l'accompagne lui donne les noms des syndics : l'un d'eux est... ..M. William Allan. Il lui arrive d'entendre une discussion au sujet d'une propriété confisquée à son propriétaire, qui s'est sauvé en temps de guerre ; les noms des commissaires sont mentionnés dans le cours du débat et l'un d'eux est..... M. William Allan. Un autre jour il rencontre un ami de Niagara dans un état de grande tristesse, il lui en demande la cause et l'ami lui répond que les commissaires chargés du règlement des pertes causés par la guerre ont réduit sa réclamation de moitié. Qui sont les commissaires ? demande l'homme d'Oswego. Réponse : A., B., C., D. et.....M. William Allan. Il vend quelques-unes de ses marchandises à un marchand qui en paiement lui donne un mandat sur le trésorier du district. Le trésorier est.....M. William Allan. Comme il a besoin d'acheter un chapeau noir, on lui dit qu'il en trouvera de bons au magasin de..... M. William Allan. Il n'y put tenir davantage, mais confondu, ahuri, il s'écria : " Mon Dieu, que je le plains, ce pauvre M. William Allan ! S'il s'acquitte des devoirs de tant de situations, la vie doit assurément lui être à charge ! Et s'il ne s'en acquitte pas, je plains le pays dont les lois permettent à un même homme de cumuler un si grand nombre de charges. Bah, dit mon oncle Sim, qui demeure près de chez le président Allan, sur la même rue, vous êtes un étranger et il vous siérait de ne rien dire ; vous ne voyez là qu'un faible spécimen des bénédictions de notre gouvernement provin-

cial. Le colonel est un homme d'Aberdeen.—Un homme d'Aberdeen, dis-je.—Oui, dit-il, un Ecossais, vous savez.—Ah, je vous entends : un favori du gouvernement.—Justement, concitoyen de l'honorable et révérend Dr Strachan, propriétaire du palais que vous voyez là, véritable homme d'affaire et riche—; en un mot c'est.....c'est..... M. William Allan. (Q. 337-1, p. 111.)

C'est là sans doute un bon échantillon des critiques que s'attirait le parti au pouvoir. Il est à remarquer que les juges en chef du Haut-Canada ont été en maintes occasions les porte-parole des mécontents. Le juge en chef Powell publia une brochure attaquant le lieutenant-gouverneur et le Conseil exécutif. Ce dernier accusa l'auteur de fausses représentations et de s'être servi de correspondance tronquée. Le conseil prétendit que si M. Powell en agissait ainsi c'est qu'il était grandement mécontent de ce que le procureur général, plutôt que lui-même, avait été chargé d'aller présenter au Colonial-Office une adresse commune des deux Chambres sur les affaires financières de la province, ce qui avait donné naissance à son hostilité au lieutenant-gouverneur et au Conseil. Bien ou mal fondées, les accusations donnèrent lieu à une somme considérable de correspondance que l'on trouvera au volume 338-1, série Q, pages 14-102, 140, 143.

Pour ce qui est des différends entre l'Assemblée et le lieutenant-gouverneur, ce dernier en donne un compte rendu dans sa narration des événements de la session terminée le 30 janvier 1826. Il annonce au secrétaire colonial qu'il a différé d'avis avec l'Assemblée au sujet de la résolution adoptée par celle-ci tendant à l'augmentation des appointements des officiers de la Chambre, lesquels sont fixés permanemment par la loi, et qu'en conséquence il a refusé d'accéder à l'adresse de la Chambre à ce sujet. Il a aussi refusé de sanctionner plusieurs items dans les dépenses contingentes de la session. Un de ces items était pour fournir à chaque membre certains journaux, au nombre desquels en était un publié par M. Fothergill qui, d'après sir Peregrine Maitland, a été renvoyé de l'administration de la gazette officielle et était l'âme du comité des griefs. Ce qui dans l'opinion de sir Peregrine Maitland donnait de l'importance à la chose, c'est qu'on s'efforçait d'empoisonner l'esprit public au moyen de ces journaux qui ne pouvaient guère se maintenir à défaut du patronage public. En leur fournissant ainsi de l'aide on les empêchait de tomber et on leur donnait une circulation qu'ils n'auraient pas autrement. Le lieutenant-gouverneur représentait que les journaux et les rapports des débats que l'Assemblée publiait et faisait circuler aux frais du public étaient remplis de libelles contre le Conseil législatif, et il doutait si ce corps " consentirait à couvrir d'un bill des dépenses "encourues par l'Assemblée dans un effort pour porter ces libelles à l'attention "publique". Dans quelles mesures les troubles subséquents qui se sont produits dans le Haut et le Bas-Canada sont attribuables aux causes alléguées par les gouverneurs respectifs de ces provinces, c'est ce qui ne saurait être déterminé par les documents officiels qui nous occupent en ce moment. Il faudra chercher la solution de cette question principalement dans la comparaison des différents comptes rendus de l'origine et des progrès de ces troubles venant de ci et là, de sources officielles et non officielles. Les opinions sur les administrations de lord Dalhousie et de sir Peregrine Maitland étaient le plus opposées possible; d'un côté, on dénonçait les actes de ces deux gouverneurs comme résultats de l'instigation d'égoïstes sans conscience, qui amassaient des fortunes aux dépens de leur province respective et monopolisaient tous les postes d'honneur et d'émo-

lument au détriment du reste de la population, et dont on accusait les gouverneurs d'être les complaisants instruments et complices; de l'autre côté on les regardait comme dignes de toute approbation. Dans le présent rapport se trouve une liste des documents où sont exposées les vues de ces deux gouverneurs sur ce que leur imposaient leurs fonctions, et où l'on peut voir la manière dont ils croyaient de leur devoir de s'en acquitter. Les rapports de ces gouverneurs au secrétaire des colonies peuvent être étudiés avec avantage en ce qu'ils exposent les objets de ces fonctionnaires sous le jour le plus favorable, celui choisi par eux-mêmes, et en ce qu'ils présentent toutes les circonstances qui peuvent influencer une décision, circonstances que ne peuvent toutes connaître des critiques du dehors, disposés favorablement ou non envers les gouverneurs, et d'ordinaire obligés de juger d'après des renseignements fort incomplets.

L'un des grands maux qui résultent de cette ignorance est le malentendu qui est sûr de se produire dans les esprits et qui permet aux agitateurs intéressés de former l'opinion publique sur les actes des autorités en matières importantes pour le pays. C'est ainsi que lord Durham, dans son rapport de 1839 sur le Canada, signale les maux qui naissent du mystère dont étaient entourés les motifs du gouverneur d'une province et de ses conseillers avant l'époque du gouvernement responsable :

Les plus importantes affaires du gouvernement se conduisaient, non pas à découvert ou par actes publics, mais dans des correspondances secrètes entre le gouvernement et le secrétaire d'Etat. Quand le mystère se dissipait, c'était longtemps après que le doute et les malentendus eussent produit leurs pires effets, et les colonies ont souvent été les dernières à apprendre ce qui les concernait le plus, par des documents publiés sur l'ordre des Chambres du parlement britannique. (Rapport P. F. 73, p. 39.)

Il est un peu singulier que le nom de Charles Buller soit si constamment mentionné comme celui de l'auteur du rapport de Durham. Il était premier secrétaire, et il lui appartenait sans doute d'écrire le rapport. Sans doute aussi il a dû faire sa bonne part dans l'œuvre de recueillir les renseignements sur lesquels est fondé ce document; mais c'est à lord Durham que revient l'honneur du rapport dans son ensemble. Dans l'introduction se trouve une phrase qui serait singulière si le rapport n'était pas de Durham. Cette phrase ne s'y trouverait guère, elle ne s'y trouverait certainement pas dans son exacte forme, si le rapport avait été comme la chose a été suggérée par ses amis, l'œuvre personnelle de M. Buller, indépendante de la revision et de modification de la part de lord Durham. La phrase est positive et porte la signature de lord Durham comme partie du document.

Les affaires administratives et législatives qui tous les jours se sont imposées à mon attention ont demandé le travail le plus infatigable de ma part et de celle de tous ceux qui m'ont accompagné d'Angleterre ou que j'ai employés au Canada. (Rapport P. F., 73, p. 6.)

Certaines parties du travail ont été confiées à M. Buller, et sur quelques-unes il a fait un rapport séparé, sur d'autres des rapports de sous-commissaires lui ont été adressés et se trouvent à l'appendice. D'autres parties de l'ouvrage qu'il avait commencées n'ont pu être terminées qu'après son retour du Canada. La question de savoir quelle main a réellement écrit les rapports n'est pas de grande importance, mais elle semble avoir créé assez d'intérêt pour devenir historique. Dans son

Histoire du Canada, le Dr Kingsford fait remonter à Greville la responsabilité de l'opinion d'après laquelle Buller serait l'auteur du rapport, dont deux chapitres auraient été fournis par Wakefield. Le Dr Kingsford ajoute: "Ainsi Greville, "répétant les simples bruits du jour, et toujours prêt à enregistrer toute chose défavorable à Durham, est responsable de ces doutes." (Histoire, vol. X, p. 120.)

En 1825, lord Dalhousie écrivait que l'année précédente (1824) une société littéraire avait été formée à Québec, et que l'ardeur avec laquelle l'idée avait été adoptée donnait toute confiance en son succès.

A la première assemblée, les membres avaient demandé le patronage du Roi, mais on n'était pas d'accord sur le nom à donner à l'association. Les deux noms suivants: *Quebec Literary and Historical Society* et *Literary and Historical Society of Canada*, se partageant les suffrages, la question fut laissée à la décision de Sa Majesté. Comme le nom choisi a été *The Literary and Historical Society of Quebec*, il est clair qu'on s'est arrêté au titre le plus restreint. Le 6 septembre 1828, lord Dalhousie recommandait fortement qu'on lui accordât la charte constitutive qu'elle sollicitait, la société s'en étant montré digne par l'esprit de recherche qu'elle avait éveillé.

Le progrès de l'association depuis cette époque est bien connu de quiconque s'est le moins occupé du mouvement littéraire au Canada, de sorte que le titre moins large de la société n'a pas restreint son œuvre.

Les mesures prises par certains officiers d'artillerie pour s'emparer au nom de la Couronne d'une partie de la propriété de la baronne de Longueuil ont porté lord Dalhousie à protester vigoureusement contre l'action indépendante des officiers sur laquelle il ne pouvait exercer aucun contrôle. Il se plaignait aussi de ne pouvoir sévir contre les officiers ni en sa capacité de gouverneur ni en celle de commandant des forces. Il signalait en termes énergiques le mal qui pouvait résulter de la tentative de la part des autorités militaires de faire revivre des titres surannés à des propriétés depuis longtemps entre les mains de leurs possesseurs. Le procès dans l'affaire Longueuil "tournerait très probablement à l'encontre des prétentions militaires", et cependant il alarmerait tout propriétaire par l'idée d'être à la merci d'un conseil d'officiers subalternes. (Q. 179-1, p. 260.) Le mémoire de la baronne de Longueuil sur le sujet disait que la concession de la baronnie avait été faite au dix-septième siècle par le roi de France, et que depuis lors elle et ses auteurs en avaient eu la possession sans conteste, à l'exception de la partie dont le roi de France avait pris possession pour la construction d'un fort, et le terrain ainsi occupé avait en plus d'une occasion depuis la conquête du Canada été reconnu comme amplement suffisant pour les besoins du fort. Certains officiers de l'artillerie tentaient aujourd'hui de prendre possession d'une grande partie de la baronnie, ce qui aurait pour effet de réduire de beaucoup les revenus de la baronne et de sa famille et de la rendre passible de lourds dommages intérêts envers les tenanciers. (Q. 179-1, p. 263.) La raison sur laquelle s'appuyait la prétention des officiers de l'artillerie d'après le mémoire de la baronne suffisait pour justifier le langage de lord Dalhousie. "Il est singulier de dire que le seul prétendu droit à cette étendue de terre invoqué par ces messieurs repose sur une ordonnance de monsieur Bigot, l'intendant, qui n'a pas été ratifiée par Sa Majesté Très Chrétienne, et conséquemment n'était pas un

“ acte légal du gouvernement.” (Q. 179-1, p. 263.) La réponse que lord Dalhousie fit au mémoire était en substance ce qu’il écrivait dans sa dépêche à lord Goderich, savoir, qu’il n’avait pas de pouvoir à exercer sur les officiers inférieurs dont les actes faisaient le sujet de la plainte. “ La chose est toute nouvelle pour moi, c’est l’action d’un conseil d’officiers qui, bien qu’officiers inférieurs et sous mes ordres immédiats, ont agi sans me consulter et sans autorisation de ma part.”

La conduite du juge Willis dans le Haut-Canada a été diversement appréciée, mais si l’on en juge par les opinions qui ont été publiées, elle n’a pas été considérée favorablement même par ceux qui étaient les plus aptes à approuver sa manière de voir et justifier ses actions. La première mention qui existe de M. Willis dans les papiers qui se rapportent au Haut-Canada parmi les archives du Colonial-Office, se trouve dans une lettre écrite par lui à lord Goderich, secrétaire des colonies, en date du 8 juin 1827, et dans laquelle il disait qu’il se préparait à partir avec lady Mary Willis pour aller rentrer dans ses fonctions judiciaires, et il demandait d’être présenté au Roi. (Q. 345-2, p. 353.) Sa femme, la lady Mary en question, était la fille du comte de Strathmore; elle n’a pas, autant qu’on peut en juger, contribué ou ajouté à son bonheur domestique, mais elle augmentait grandement les dépenses du ménage et a fini par se laisser enlever par un officier. Trois semaines après la première lettre, M. Willis pressait encore lord Goderich de le faire présenter au Roi sans retard, vu qu’il n’y avait pas d’espoir d’un lever avant son départ pour le Haut-Canada.

Comme il avait été formé au barreau de la chancellerie, il avait naturellement le plus grand désir de voir se réaliser l’établissement d’une cour d’équité dans le Haut-Canada, dont le projet avait été mentionné au Colonial-Office, mais au sujet duquel il n’avait pas été pris de détermination, et son espoir était d’être nommé juge d’équité. Le 12 juillet, avant de s’embarquer pour le Canada, il avait écrit à lord Goderich que vu qu’il dépendait des juriconsultes de la Couronne de faire préparer la lettre patente d’un juge d’équité, la seule chose qui le retenait en Angleterre, il avait hâte qu’ils le fissent, attendu qu’il se proposait de partir pour le Canada le mardi suivant s’il pouvait emporter les papiers nécessaires avec lui. (Q. 345-2, p. 355.) Six jours après, c’est-à-dire le 18 juillet, il écrivait à M. Wilmot Horton, sous-secrétaire, que puisqu’on lui avait dit verbalement qu’il n’avait pas besoin de retarder son départ pour la raison que sa commission de juge d’équité n’était pas prête, que son traitement en cette qualité daterait du jour où la lettre patente serait écrite, et que sa commission lui serait envoyée, il partirait le lendemain pour Liverpool, où il s’embarquerait (page 356).

Comme M. Willis n’a pas reçu la commission promise de juge en chancellerie, et que ce tribunal n’a pas été établi, on pourrait naturellement conclure que M. Wilmot Horton était trompé lui-même ou cherchait à tromper M. Willis, car il est de fait que M. Willis vint au Haut-Canada simplement en qualité de juge puisné de la cour du banc du Roi, et c’est cela qui jette du doute sur la sincérité des promesses de M. Wilmot Horton.

La dépêche de lord Bathurst, datée du 9 avril 1827, démontre que M. Wilmot Horton n’avait dit que ce qu’on entendait réellement faire pour M. Willis et la lettre de présentation fait voir encore plus clairement que la cour qu’il était question de

créer devait être présidée par M. Willis. Ce sont les juriconsultes de la couronne qui en novembre de la même année mirent le véritable obstacle à la création d'une cour d'équité. M. Huskisson écrivit en effet le 25 de ce mois que "selon leur opinion, il y a avait grandement lieu de douter si Sa Majesté pouvait, par lettres patentes sous le grand sceau, sans l'intervention du parlement ou de la législature locale, légalement créer un nouveau juge en équité dans le Haut-Canada." Nouvelle preuve qu'on avait l'intention de mettre à exécution les promesses faites à M. Willis, M. Huskisson continue :

Comme il paraît que M. Willis, aujourd'hui l'un des juges de la province, a quitté l'Angleterre avec l'entente que s'il était créé une nouvelle cour d'équité, c'est lui qui en aurait la présidence, cette intention recevra naturellement son exécution si la législature provinciale finit par décréter l'établissement d'une cour d'équité séparée. (Série P. F. vol., xxx, p. 141.)

Le juge en chef Campbell et le juge Sherwood ont, dans une consultation commune, exprimée la même opinion que les juriconsultes sur le pouvoir auquel ressortirait la création d'une pareille cour, et le procureur général Robinson s'est aussi accordé à peu près avec eux, bien qu'il ait ajouté à l'expression de son opinion différentes propositions alternatives. Dans son rapport, M. Willis s'est contenté de citer l'opinion favorable émise relativement à la valeur d'une cour de chancellerie par les hommes de loi dans la discussion du rapport des commissaires nommés pour rechercher les améliorations qui pourraient être faites dans la pratique de la cour de chancellerie en Angleterre, et de déclarer qu'il s'accordait tout à fait avec eux dans leur estimation de l'importance d'un pareil tribunal. Le résultat de la discussion a été de retarder l'établissement d'une cour de chancellerie dans le Haut-Canada, car ce n'est que dix ans plus tard qu'il en fut fondée une en cette province. Sans doute l'opinion du gouverneur sur le sujet a eu quelque effet, et M. le juge Willis rapporte que sir Peregrine Maitland était opposé à la création d'une cour de chancellerie. Il dit en effet dans son *Narrative of Occurrences* qu'étant à dîner, immédiatement après son arrivée, avec sir Peregrine Maitland, il aborda le sujet de la cour de chancellerie et sans doute mentionna qu'il s'attendait d'être nommé à la présidence de cette cour, mais il fut grandement étonné d'une expression qui tomba des lèvres de sir Peregrine, et non moins du ton avec lequel il dit que la chose n'était pas encore faite. (Série P. F., vol. xxx, p. 273.) A en juger par ce qui est publié de ce qu'il en a dit, ce fut là la seule goutte d'amertume du dîner, et selon ce qu'il en rapporte il fut reçu chez le gouverneur et par toutes les classes de la société avec la plus grande hospitalité. Il dit : "Les habitants de York se sont présentés à nous en grand nombre, nous comblant de civilités." Il n'est cependant pas nécessaire de suivre la vie sociale du juge Willis, ni de tenter d'expliquer son action politique vu les mesures qu'il a prises en sa qualité de juge. On a prétendu que beaucoup de ce qu'il a fait était dû aux rapports d'hostilité qui existaient entre sa femme et celle de sir Peregrine Maitland. Le juge Willis et sa femme paraissent tous deux avoir eu la tête tournée : et avoir pris les attentions dont ils étaient les objets comme leur simple dû et avoir regardé du haut de leur supériorité les provinciaux qui les entouraient. Telle est au moins l'impression que laisse l'étude de la correspondance, mais inutile d'appuyer là-dessus, puisque pareille conduite n'a pas d'importance politique particulière, excepté peut-être pour ceux de l'entourage immédiat, et à cause de l'occasion que l'exhibition de différends entre les magistrats, ou entre les magistrats et le

barreau peut donner aux agitateurs d'exciter des animosités politiques dans le pays. C'est sur les décisions du juge Willis au tribunal qu'il y a eu lieu d'attirer l'attention, vu que c'est sur ces décisions que reposait la justice ou l'injustice de son renvoi du banc du Haut-Canada. Dès l'abord il semble y avoir eu peu de cordialité entre le juge et ses collègues; le désir ardent qui semblait le guider de succéder au juge en chef, son impatience de voir le juge en chef se retirer, paraissent l'avoir porté à insister fortement sur la nécessité non seulement de trois juges pour constituer un tribunal de justice, mais de la présence du juge en chef au nombre des trois, ce qui privait le juge en chef de toute possibilité de repos et le forçait à se démettre s'il voulait une occasion de recouvrer sa santé. Ses relations avec le procureur général n'étaient pas plus amicales. Le 12 avril 1828, quelques mois après son arrivée, le juge Willis fit en pleine cour la leçon au procureur général Robinson sur l'accomplissement de ses fonctions. Cela donne une idée des sentiments qui existaient entre eux. Pour citer les paroles du juge Willis, le temps était arrivé "de déterminer jusqu'à quels points les juriconsultes de la Couronne sont responsables aux juges de la province." (Série P. F., vol. xxx, p. 16.)

Le 30 mai 1828, le juge Willis écrivait à M. Stephen, avocat du Colonial-Office, qu'il en était arrivé à la conclusion que la cour du banc du Roi, telle qu'établie dans le Haut-Canada, ne pouvait siéger légalement sans la présence du juge en chef et de deux juges puisnés, bien qu'il eût suivi la pratique ordinaire selon laquelle deux juges et quelquefois un seul juge constituent le tribunal. Cela, cependant, était avant qu'il eût examiné la loi de près, mais maintenant il considérait de son devoir de déclarer son opinion en pleine cour, savoir, que tout ce qu'il s'était fait et qui se ferait par la suite, sans que le tribunal fût régulièrement constitué par la présence du juge en chef et de deux juges puisnés, était et serait invalide. Le lendemain il écrivait au secrétaire colonial en termes encore plus positifs relativement à l'invalidité des procédures de la cour constituée autrement qu'elle devait l'être. Le 26 juin 1828, il écrivait au même effet au président du conseil exécutif. Le résultat de ces démarches, les efforts faits par le juge Willis pour faire établir une cour de chancellerie dont il aurait la présidence, et, à défaut, pour obtenir la charge de juge en chef, l'esprit d'hostilité qui existait entre lui et les fonctionnaires de la province, et les sentiments auxquels donnèrent naissance sa disparition du banc, peuvent tous se retracer dans la correspondance qui se trouve dans les volumes 348 et 349 de la série Q, et dans les documents présentés au parlement en 1829, marqués P. F., vol. xxx, à part la correspondance éparse dans les autres volumes, et dont l'analyse se trouve dans la liste des documents concernant le Haut-Canada qui fait partie du présent rapport.

Les Plaines d'Abraham sur lesquelles mourut Wolfe, et qui furent la scène d'événements particulièrement intéressants pour le Canada, sont très brièvement mentionnés dans les documents dont la liste se trouve dans le présent rapport. Le 25 février 1827, le conseil de l'Artillerie écrivait à M. Wilmot Horton, sous-secrétaire d'Etat pour les colonies, qu'il serait dans l'intérêt public que ce conseil eût la possession de la partie des Plaines d'Abraham s'étendant depuis le champ des exercices et la citadelle de Québec, c'est-à-dire la partie qui appartenait aux religieuses de l'Hôtel-Dieu. De conseil proposait que la décision devrait être laissée à lord Dalhousie, mais rien n'indique qu'on ait donné suite à la recommandation du conseil. En avril de l'année suivante, Mrs. Agnes Thomson, représentait au secrétaire des colonies que

feu son père, John Dowell, qui avait servi dans le 43^e à pied au siège de Québec, avait reçu lors de son congé les Plaines d'Abraham en concession pour ses services, mais qu'ayant retourné en Irlande il y était mort avant d'avoir pu faire usage de la concession ; sa fille, l'auteur du mémoire, présumait que la propriété était retournée à la couronne. Il semble y avoir eu erreur de la part de Mrs. Thomson ; le terrain était depuis plusieurs années en possession des Ursulines et des religieuses de l'Hôtel-Dieu ; le mémoire ne dit rien de précis sur la partie des Plaines que Mrs. Thomson dit avoir été concédée à son père. La partie du terrain qui a été transférée à l'Artillerie par bail prenant effet le 1^{er} mai 1802 et pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, était la propriété des Ursulines.

La faute qui a conduit à l'échec et à la perte excessive de vies qui ont été subis dans l'attaque sur Montmorency, n'est pas un point sur lequel tous les historiens sont bien clairs. Dans une note sur le sujet, Kingsford dit dans son *Histoire du Canada* (vol. IV, p. 254) : " L'origine du mouvement n'a jamais été expliquée. Il a été attribué à une erreur dans l'interprétation d'un ordre par suite des vivats des matelots. " On donna aussi comme explication, que, sans avoir reçu l'ordre, un capitaine " aurait fait battre la marche." Mais cette dernière explication est de la dernière improbabilité. Comme il ressort de la lettre même de Wolfe, il n'a pas lui-même compris la cause de cette poussée sans discipline. Dans son *Historical Journal*, Knox n'essaye pas d'en donner l'explication, mais se contente de publier un peu tronquée le récit de Wolfe, y compris le désastre des Grenadiers (vol. II, p. 41), et Wright, dans sa *Vie de Wolfe*, suit l'exemple de Knox, et publie ce que ce dernier donne de la lettre de Wolfe dans son *Historical Journal*, en la raccourcissant cependant encore davantage.

Dans son *Montcalm and Wolfe* (vol. II, p. 231), Parkman s'exprime comme suit : " Les premières troupes qui prirent terre furent treize compagnies de Grenadiers et " un détachement de Royal-Americans. Avec la plus grande précipitation, sans " ordres, et sans attendre l'arrivée de la brigade de Monckton, les Grenadiers d'en " avant se portèrent violemment sur la redoute près du pied de la côte." Garneau décrit la défaite des Grenadiers sans rien ajouter. (*Histoire du Canada*, 4^e éd., vol. II, p. 325.) Voici ce que dit Bradley dans *Wolfe* : " Les Grenadiers et les Royal- " Americans qui se trouvaient maintenant sur le rivage, étaient au nombre d'un peu " plus de mille. Devant eux se trouvaient quatorze mille Français fortement retran- " chés. Il n'y a guère autre chose à dire qu'ils agirent d'une façon insensée. Gonflés " d'un orgueil présomptueux et plein de confiance dans leur propre valeur, ils n'at- " tendirent seulement pas de former leurs rangs. Sourds aux cris et aux imprécations " des officiers, compagnie après compagnie, à la course, avec grands cris et dans le " plus grand désordre, chacun pour soi, se ruèrent sur les hauteurs où l'armée fran- " çaise les attendait. Il ne restait aux officiers que de les accompagner. C'était " pitié!" Parkman a suivi de près le compte rendu du sergent Johnson, dont l'original est aux archives et dont l'auteur américain a pu consulter un double qui se trouve entre les mains d'un parent, à Boston (Massachusetts). Le récit du sergent, témoin oculaire, et le rapport officiel de Wolfe sont les documents sur lesquels il faut se reposer pour l'histoire de l'affaire, au moins du côté britannique, et on y voit évidemment que les troupes ont commis un acte d'étourderie dans cette attaque. Le *Royal Magazine* de 1759 ne dit rien de ce désastre, mais s'en tient au compte rendu

des victoires; l'*Annual Register* de la même date ne donne aucun nouveau renseignement sur le sujet, si ce n'est que, se fondant sur des conjectures, il ajoute au récit de Wolfe que "dans une ardeur mal gouvernée" les Grenadiers se jetèrent impétueusement sur les retranchements de l'ennemi, ce qui est sans doute une remarque très naturelle, car il est évident qu'on n'avait pas de détails à ajouter à ceux contenus dans la dépêche officielle.

Il ne paraît pas y avoir lieu de discuter les narrations de la mort de Wolfe; tout en différant sur certains menus détails, les auteurs sont à peu près d'accord.

Les papiers contenus dans la note B se rapportant à l'établissement de compagnies agraires dans le Haut et le Bas-Canada, celles de cette dernière province prenant naissance plusieurs années après l'établissement des premières. C'est le 31 mars 1824 que MM. Hullett Brothers & Co., de Londres, exprimèrent à M. John Galt l'opinion qu'il n'y aurait aucune difficulté à trouver le capital nécessaire pour l'achat et la mise en valeur des réserves de la couronne dans le Haut-Canada, pourvu que le gouvernement cédât les terres à des prix modérés et s'engageât à employer le produit de leur vente à faire des chemins et des canaux. Il y eut beaucoup de correspondances d'échangées et des oppositions s'élevèrent de différents points; le clergé, dont le D^r Strachan agissait comme le porte-parole, était tout à fait adverse à la vente des réserves pour le clergé. (Des plans des terres en question se trouvent dans les archives au vol. P. F. 141, 141a, etc.) Finalement il y eut entente entre M. Galt, de la part de la compagnie, et le D^r Strachan, de la part du clergé; le gouvernement y donna sa sanction et les terres devinrent la propriété de la compagnie. Parmi ces terres se trouvaient celles connues sous le nom de "Huron tract", au sujet desquelles un rapport du D^r Dunlop fait partie de la note B. A propos de ce rapport, M. Picken, qui a publié en 1836 un travail sur l'émigration dans l'intérêt de la compagnie, ou peut-être de M. Galt seulement, dit dans sa préface qu'en demandant à la compagnie la permission de consulter ce rapport, on lui refusa la vue du document. On le trouvera ici au complet. Après l'arrivée de M. Galt, et quand furent accomplies toutes les formalités voulues par la loi, il s'occupa de fonder la première ville qui devait être établie sous les auspices de la compagnie agraire; en conséquence, le 23 avril 1827 était abattu le premier arbre sur l'emplacement de ce qui est aujourd'hui la ville de Guelph. Une erreur assez commune et qui ne manque pas d'être naturelle attribue à John Galt la fondation de la ville de Galt; le propre rapport de M. Galt en fait justice. La ville a été établie et nommée par M. William Dixon, dans le township que ce dernier avait obtenu des sauvages de la Grande-Rivière, "bien longtemps avant la naissance de la compagnie; elle en était déjà rendue à avoir un bureau de poste quand j'en entendis parler pour la première fois." Le fait est que ce bureau de poste y fut établi en 1825, comme l'a constaté M. W. Smith, du ministère des Postes.

Suivre les événements qui se sont succédés dans l'établissement de la compagnie agraire du Haut-Canada serait aussi long que peu nécessaire, et il n'est pas utile non plus d'entrer dans les détails des malentendus qui se sont élevés entre M. Galt et sir Peregrine Maitland, et qui, si on en juge par les documents auxquels on peut avoir accès, paraissent avoir résulté d'un manque de prudence dans les rapports avec les gens de la part de M. Galt agissant pour la compagnie, plutôt que de toute intention

d'offenser sir Peregrine, avec lequel, au contraire, il paraît avoir épuisé tous les moyens de vivre en bons termes.

M. W. F. Felton, qui a sans succès essayé d'établir une compagnie agraire dans le Bas-Canada, écrivait le 12 novembre 1814, de Spring-Gardens, demandant des terres pour lui-même, Charles Witcher, John Felton et Charles Bridgman Felton, qui se proposaient de s'établir dans le Bas-Canada avec leurs familles; ils arrivèrent en août 1815, et des instructions de leur accorder des terres les avait précédés. Les conditions cependant auxquelles les terres devaient leur être cédées, ne paraissent pas avoir été satisfaisantes pour les associés; dans tous les cas ils représentèrent que ces conditions avaient subi des modifications qu'ils ne connaissaient pas avant de s'embarquer. Pour ce qui est de M. Felton personnellement il reçut compensation pour des terres qu'il représentait avoir été accordées au lieutenant-colonel Fulton après lui avoir été assignées (à Felton). Le 22 janvier 1822, lord Dalhousie transmettait les noms de trois personnes propres à remplir une vacance dans le conseil, et il recommandait particulièrement M. Felton, de sorte qu'en moins de six ans et demi il avait su gagner du gouverneur une reconnaissance de la valeur de ses services. Il ressort de la correspondance que vers la fin de 1823 ou au commencement de 1824, on a tenté de former une compagnie pour acquérir une partie des réserves de la couronne dans le Bas-Canada pour des fins de spéculation, M. Peter Burnet, lui-même un spéculateur en terres, ayant écrit à cet effet le 24 mai, offrant d'acheter 20,000 acres de ces réserves. Il est clair que M. Burnet avait été bien informé de l'existence de pareil projet, car le 23 mai, la veille de la date de la lettre de M. Burnet, lord Dalhousie écrivait à M. Wilmot Horton qu'il avait reçu la visite d'une députation dans l'intérêt d'une compagnie agraire similaire à celle qu'il était question d'établir dans le Haut-Canada, mais Sa Seigneurie semble avoir jeté de l'eau froide sur le projet, son grand désir, comme l'indiquent plusieurs lettres de sa main, étant de faire coloniser Gaspé aussitôt que possible. A l'entrevue dont parle lord Dalhousie, les intéressés dans la formation d'une compagnie présentèrent un aperçu des termes et conditions auxquels on se proposait de la former. Pour le moment le projet avorta. Un exposé des démarches des premiers intéressés se trouve dans un rapport à la British-American-Land-Company, à la date du 6 février 1832, signé par Nathaniel Gould, bien connu en matière d'entreprises coloniales. Ce rapport fait voir combien le projet primitif est venu près de la réalisation. "Tout marchait d'une façon satisfaisante, dit le rapport, quand les événements de l'hiver 1825 (que l'on se rappelle trop) engagèrent le comité à remettre ses travaux à une époque plus propice." (Archives, série P. F., vol. XLIII, p. 6.) Les événements de 1825, dont il est ici question, sont sans doute les effets du malaise financier qui a marqué l'année et qui s'est étendu à tout le continent. Il était donc naturel que le rapport commençât par rappeler à l'Assemblée qu'il s'agissait de reprendre un projet depuis longtemps à l'étude plutôt que d'entrer dans une nouvelle entreprise insuffisamment mûrie. (Archives, P. F., XLIII, p. 5.) Bien que le rapport fût adressé à la British-American-Land-Company, il n'existait réellement pas de semblable compagnie à cette époque, car ce n'est que le 20 mars 1834 que furent signés les lettres patentes de celle qui devait plus tard porter ce nom, et l'acte du parlement qui la constituait en corporation ne reçut la sanction royale que le 22 mai de la même année. (P. F., XLIII, pp. 34 et 55.) Le premier rapport après que la compagnie fût constituée fut fait aux actionnaires le 19 juin 1834; on y annonçait que l'honorable Peter McGill et l'hono-

nable George Moffatt, de Montréal, avaient été nommés commissaires et avaient consenti à agir comme tels; le siège principal de la compagnie devait être à Montréal, et il y aurait une succursale dans le township; les officiers de la compagnie avaient été nommés.

La quantité de terres dans les réserves de la couronne et du clergé dans le Bas-Canada et le prix des terres dans chaque district du Haut-Canada, tels que rapportés dans un procès-verbal du conseil exécutif daté le 9 juin 1826, sont des renseignements pleins d'intérêt, surtout ces derniers, en ce qu'ils permettent la comparaison entre la valeur des terres à cette époque et celles qu'elles ont aujourd'hui.

Dans la Note C, sous le titre de la Question de la Naturalisation, sont publiés des papiers relatifs aux deux côtés de cette question qui a jeté de l'amertume dans les esprits. L'élection à l'Assemblée du Haut-Canada de M. Barnabas Bidwell, un étranger, fut déclarée illégale par les juriconsultes de la couronne en Angleterre. Comme le démontre sa phraséologie, l'opinion des hommes de loi portait sur une question dont la solution ne dépendait que de l'interprétation de la loi, sans égard au caractère moral ou politique de la personne. Comme on verra par le document, les deux juriconsultes se sont déclarés être d'avis que ni M. Barnabas Bidwell ni son fils n'était éligible à l'Assemblée du Haut-Canada. Bidwell avait été élu pour représenter Lenox et Addington, mais expulsé de l'Assemblée pour une raison qui ne s'appliquait qu'à lui personnellement, mais ne réglait aucunement la question de l'admission à l'Assemblée des personnes qui ne s'étaient pas conformées aux obligations de la loi concernant la naturalisation. On passa une nouvelle loi qui rendait le fils de M. Barnabas Bidwell éligible; l'acte portait seulement qu'un séjour de sept années dans la province donnerait qualité d'éligibilité au parlement provincial. Cette loi permettait au fils de M. Bidwell d'être élu, mais si l'on examine les documents publiés à la note C on verra que cette loi ne réglait pas la question. Il fallait une nouvelle loi pour protéger les aubains dont on pouvait attaquer les droits de propriété; et comme les cours de justice sont tenues d'interpréter la loi telle qu'elle se trouve, les justes droits de plusieurs étaient en danger d'être ignorés pour la raison que l'intéressé ne s'était pas conformé aux dispositions de la loi concernant l'état des aubains sous le rapport de la tenure des biens-fonds. Il ne conviendrait aucunement de publier les injures échangées entre les partis (bien que la Note en contienne un des spécimens les plus anodins), non plus que les fausses représentations par lesquelles les adversaires des différents projets de loi étaient encouragés ou entraînés dans leur opposition, et cela s'applique indubitablement aux deux partis en regard, ni l'un ni l'autre n'étant capable de jeter la pierre à l'autre sous ce rapport. Un examen attentif des papiers que l'on trouvera à la Note C, rendra superflu tout ce que je pourrais ajouter à ce sujet.

Le tout respectueusement soumis,

DOUGLAS BRYMNER,

Archiviste.

OTTAWA, 31 décembre 1898.

Noms.	Résidences.	Ouvrages.
Aberdeen, Son Excellence la Comtesse d'	Ottawa	Women Workers of Canada, 1894-97.
Audette, L.-A.	"	Décisions de la cour de l'Echiquier.
Baby, L'hon. juge.	Montréal.	Manuscripts.
Bain, James, jeune.	Toronto	Rapports de la bibliothèque publique de Toronto.
Bates, E. B.	Ottawa	Almanach d'adresses.
Biggar, E. B.	Toronto	Anecdotal Life of Sir J. A. Macdonald.
Board of Trade.	Rossland	Brochure.
Bulger, A. E.	Montréal.	Notes on the Selkirk Settlement.
Canadian Society of Civil Engineers	"	Transactions, &c.
Craig, Richard.	Truro (N.-E.)	Mémoire.
Cruikshank, Capit. E.	Fort-Erié	Brochures.
Durrett, R. T.	Louisville	Publications du Filson-Club.
Fraser Institute.	Montréal.	Rapports de 1891 à 1898.
Fraser, C. G.	Toronto	Canadian History Notes.
Gérin, Léon	Ottawa	Articles sur l'éducation.
Hamilton Spectator.	Hamilton	Wentworth Landmarks.
Université Harvard	Cambridge (Mass.)	Bibliographies.
Historical MSS. Commission	Londres (Angl.)	Publications.
Howe, Jonas.	Saint-Jean (N.-B.)	Reports of New Brunswick.
Johnson, Geo.	Ottawa	Brochures.
Université Laval	Québec.	L'Année Académique.
MacLeod, Malcolm.	Ottawa	Lettres de John Macleod, etc.
McLaughlin, S.	Californie	Almanach des adresses de Québec.
McLachlan, R. W.	Montréal.	Médailles canadiennes du Jubilé.
McMahon, E.	Ottawa	Liste des prix, Exposition du Canada-Central, programme officiel.
Manitoba Historical and Scientific Society	Winnipeg.	Rapport.
Mayor of Hamilton.	Hamilton	City of Hamilton (illustré).
Minnesota Historical Society	Saint-Paul	Collections.
Mott, Henry.	Montréal.	Brochures.
Murdoch, William.	Saint-Jean (N.-B.)	Sewerage and water supply.
New Brunswick Historical Society	Saint-Jean	Collections.
New York State Library	Albany	Papiers publics du gouverneur Tompkins ; Mémoire de William Kelly.
Niagara Historical Society.	Niagara	Transactions.
Ontario Historical Society.	Toronto.	Rapport.
Ontario Land Surveyors.	"	"
Osgood, H. L.	Rochester (N.-Y.)	Sullivan's Campaign.
Parkman Club.	Milwaukee.	Publications.
Pioneer Historical Association.	Toronto	Rapport.
Providence Public Library.	Providence	Monthly Bulletin.
Remington, Cyrus K.	Buffalo	Rapport.
Rhode Island Historical Society.	Providence.	Publications.
Rogers, Hon. Justice Horatio.	"	Brochure.
Roy, J.-E.	Lévis	Histoire de La Seigneurie de Lauzon.
St. Louis Mercantile Library.	Saint-Louis.	Rapport.
Scottish Geographical Society.	Edimbourg.	Reves.
Shortt, Adam, M.A.	Kingston.	Early History of Canadian Banking.
Smart, J., Deputy Minister.	Ottawa.	Brochures.
Smith, J. H.	Hamilton	Historical sketch of the County of Wentworth
Stewart, MacLeod.	Ottawa	Brochures.
Stone, W. L.	Mount-Vernon.	Records of New Amsterdam, 7 vols.

Noms.	Résidences.	Ouvrages
Thwaites, Reuben Gold	Madison	Collections historiques du Wisconsin.
Université de New-York	Albany	Brochures.
Université du Michigan	Ann-Arbor	Annuaire.
Walker, B. E.	Toronto	Why Canada is against Bi-Metallism.
White, Richard	Montréal	People's Almanac, 1898.
Wisconsin State Historical Society	Madison	Rapports.
Université Yale	New-Haven	Rapport.

NOTE A.

SIÈGE DE QUÉBEC.

No 1.—WOLFE À——(PITT ?).

(Archives canadiennes, série M., vol. 210, p. 80.)

CAMP DE MONTMORENCY, 2 septembre 1759.

MONSIEUR,—Je voudrais pouvoir en cette occasion vous faire un récit plus brillant des résultats obtenus par les armes de Sa Majesté, mais les obstacles rencontrés au cours des opérations de la campagne ont été beaucoup plus considérables que nous avions raison d'attendre et de prévoir. Et cela n'est pas dû tant au nombre des ennemis (bien qu'il soit numériquement supérieur) qu'aux moyens de défense qu'offre la nature même de la contrée et sur lesquels le marquis de Montcalm semble à bon droit compter.

Quand j'appris que des secours de toutes sortes avaient été massés dans Québec, que cinq bataillons de troupes régulières augmentés des meilleurs habitants de la campagne, que les miliciens de la colonie et chaque Canadien en état de porter les armes—sans compter plusieurs nations de sauvages, avaient pris une position des plus avantageuses sur le champ même, quand j'appris tout cela, je ne pus me flatter de réduire la place, mais je cherchai néanmoins une occasion d'attaquer l'ennemi, sachant bien que nous étions en mesure de nous rencontrer avec ces troupes et espérant qu'une victoire pourrait les disperser.

Nous trouvâmes l'ennemi campé le long de la rive de Beauport, depuis la rivière Saint-Charles jusqu'aux chutes Montmorency, et retranché sur tous les points possibles. Le 27 juin nous débarquâmes sur l'île d'Orléans, mais apprenant par un message de l'amiral qu'il y avait raison de croire que l'ennemi avait de l'artillerie et des troupes à la Pointe de Lévis, j'y envoyai le brigadier Monckton avec quatre bataillons pour déloger l'ennemi. Dans la nuit du 29, il passa la rivière; le lendemain il poussa jusqu'à la Pointe, força les miliciens de l'ennemi à se retirer et resta maître de ce poste. Les avant-gardes en cette occasion eurent deux ou trois escarmouches avec les Canadiens et les Indiens avec peu de pertes de chaque côté.

Le colonel Carleton s'avança avec un détachement jusqu'à la pointe la plus avancée de l'île d'Orléans dans la direction de l'ouest, et dès lors il sembla que nos opérations allaient commencer. Il était, d'ailleurs, absolument nécessaire de nous emparer de ces deux points et de les fortifier, car de l'un ou de l'autre l'ennemi aurait pu empêcher tout vaisseau d'aller prendre position dans le bassin de Québec et même jusqu'à deux milles plus bas.

Des batteries de canons et de mortiers furent dressées en toute hâte à la Pointe de Lévis pour bombarder la ville et les poudrières ainsi que pour entamer les fortifications et les batteries. Voyant ces travaux déjà avancés, les ennemis passèrent la rivière au nombre de 1,600 pour les attaquer et les détruire. Malheureusement pour eux, ils tombèrent en pleine confusion, tirèrent les uns sur les autres et se retirèrent de nouveau, ce qui nous fit perdre l'occasion de battre ce gros détachement. L'effet du feu de notre artillerie a été tel que bien que venant de l'autre côté de la rivière, la Haute-Ville est considérablement endommagée et la Basse-Ville complètement détruite.

Les travaux pour mettre à l'abri nos hôpitaux et nos magasins sur l'île d'Orléans ayant été terminés dans la nuit du 9 juillet, nos troupes traversèrent la branche nord de la rivière et allèrent camper près de la gauche de l'ennemi, avec la rivière

Montmorency entre nous. Le lendemain la compagnie de Rangers du capitaine Danks, placé dans un bois pour protéger quelques terrassiers, fut attaquée et défaite par une bande d'Indiens. Il y eut tant de morts et de blessés que cette compagnie sera à peu près complètement impropre au service pendant le reste de la campagne. L'ennemi a également subi des pertes dans cet engagement et fut repoussé à son tour par nos troupes les plus proches.

Le terrain à l'est des chutes paraissait être—et l'est en réalité—plus élevé que du côté de l'ennemi et le dominer d'une façon qui pouvait nous être utile. Il y a de plus aux pieds des chutes un gué qu'on peut passer pendant plusieurs heures entre la dernière phase de la marée baissante et le commencement de la marée montante. J'espérais trouver le moyen de passer la rivière en bas de façon à pouvoir attaquer le marquis de Montcalm dans des conditions moins désavantageuses qu'en l'abordant directement dans ses retranchements.

En poussant une reconnaissance sur la rivière Montmorency, nous la trouvâmes facile à passer à gué trois milles plus haut, mais la rive opposée était protégée par des retranchements et si escarpée et boisée qu'il n'aurait servi de rien de tenter de traverser à cet endroit. L'escorte, lors de cette reconnaissance, fut deux fois attaquée par les Indiens et les repoussa chaque fois, mais dans ces deux rencontres nous eûmes quarante tués et blessés, tant officiers que soldats.

Le 30 juillet, deux frégates, deux corvettes armées et deux transports portant quelques troupes passèrent devant la ville sans essuyer de pertes et remontèrent quelque peu la rivière. Cela me permit de me rendre compte de l'état de la place au-dessus de Québec. Je vis que la même vigilance existait du côté de l'ennemi et qu'il y avait pour nous de grandes difficultés créées par la nature du terrain et par les obstacles pour communiquer avec la flotte. Mais ce que je craignais le plus, c'est que si nous débarquions entre la ville et la rivière du Cap-Rouge, le corps qui le premier serait sur terre ne pourrait pas être renforcé avant d'avoir à faire face à l'armée entière de l'ennemi.

Malgré ces empêchements, j'eus un moment la pensée de tenter de passer par Saint-Michel, trois milles plus bas que la ville, mais voyant que l'ennemi surveillait ce dessein, se préparait à en empêcher la réalisation et avait déjà amené un canon et un mortier (ce qui, aussi près de Québec, pouvait être augmenté à sa volonté) pour harceler la flotte; le projet me parut si hardi que je pensai qu'il serait mieux de n'en rien faire, d'autant plus qu'il se serait écoulé plusieurs heures avant que nous eussions pu les attaquer, même en supposant que la nuit aurait été favorable au passage facile de nos vaisseaux devant la ville.

Cependant, pour diviser les forces de l'ennemi et attirer son attention aussi haut que possible sur la rivière Montmorency, et pour connaître davantage l'état de choses, j'envoyai le colonel Carleton avec un détachement débarquer à la Pointe de Trempe avec ordre d'attaquer quiconque serait trouvé là, d'amener quelques prisonniers et de se saisir de tous les papiers qui pourraient nous donner quelques renseignements. J'avais appris qu'un certain nombre de citoyens de Québec s'étaient réfugiés en cet endroit, et que tout probablement nous y trouverions un dépôt de vivres. En mettant le pied à la Pointe, le détachement du colonel Carleton fut attaqué par une bande d'Indiens qui furent promptement dispersés et chassés vers les bois. Il chercha en vain les dépôts de vivres, fit quelques prisonniers et revint après avoir subi peu de pertes.

Après cela je retournai à Montmorency, où je vis que par un feu bien nourri le brigadier Townsend avait empêché les Français de dresser une batterie sur la rive de la rivière et d'où ils avaient l'intention de canonner notre camp.

Bien que notre position fût désavantageuse et que l'ennemi fût partout prêt à nous recevoir, j'étais décidé à saisir la première occasion qui se présenterait de l'attaquer.

Comme, vu le peu de profondeur de l'eau, les vaisseaux de guerre ne pouvaient s'approcher assez des retranchements de l'ennemi pour le harceler, si peu que cela fût, l'amiral avait préparé deux transports d'un faible tirant qui, au besoin, pourraient être échoués. Pour opérer une descente avec le concours de ces vaisseaux qui, comme je le comprenais, seraient poussés par la marée près du rivage, je résolus de

m'emparer d'une redoute qui s'élevait hors du camp ennemi tout près du bord de l'eau et qui paraissait être éloignée d'une portée de mousquet du retranchement pratique sur la côte. Si l'ennemi défendait cette place isolée, un engagement s'ensuivrait nécessairement, ce que nous désirions le plus. Dans le cas contraire, j'en deviendrais maître et pourrais étudier la situation de l'ennemi de façon à pouvoir déterminer en quel endroit il serait plus avantageux de l'attaquer.

On se prépara donc pour un engagement. Le 31 juillet, dans l'avant-midi, les transports de la flotte furent chargés de grenadiers et d'une partie de la brigade de Monckton, stationnée à la Pointe de Lévis. Ordre fut donné aux deux brigades commandées par Townsend et Murray de se tenir prêtes à passer le gué quand cela serait jugé nécessaire. Pour aider au passage de ce corps, l'amiral avait placé le "Centurion" dans le chenal (nord) afin de pouvoir arrêter le feu de la batterie inférieure qui dominait le gué. Ce vaisseau nous fut très utile parce que son tir porta juste.

Je fis placer plusieurs pièces d'artillerie sur l'éminence afin de neutraliser et de prendre en enfilade la gauche des retranchements de l'ennemi.

De mon poste d'observateur sur le vaisseau échoué le plus près des postes français, je compris que la redoute était trop exposée pour être conservée sans beaucoup de pertes, d'autant plus que nos deux vaisseaux armés ne pouvaient être lancés assez près pour nous protéger, comme je l'ava's pensé, de leur artillerie et de leur mousqueterie. Toutefois, comme la confusion semblait s'être mise chez nous, et que nous étions prêts au combat, je pensai que c'était une excellente occasion de tenter une attaque contre leurs retranchements.

Ordre fut donné aux brigadiers généraux de se tenir prêts avec les troupes sous leur commandement. Le brigadier Monckton devait descendre à terre et les brigadiers Townsend et Murray franchir le gué. A une certaine phase de la marée, le signal fut donné, mais s'avancant à force de rames vers le rivage, quelques canots s'échouèrent sur une pointe qui s'avancait considérablement. Cet accident jeta quelque confusion parmi nous, fit perdre beaucoup de temps, et je dus envoyer un officier donner le signal d'arrêter la brigade commandée par Townshend que je voyais en mouvement. Pendant que les matelots dégageaient les canots, l'ennemi nous envoya quelques obus et boulets mais sans grand résultat. Aussitôt que le désordre put être réparé et les bateaux mis en ligne, j'allai avec quelques officiers de la marine découvrir un meilleur endroit pour atterrir; nous nous servîmes d'une embarcation à fond plat pour faire nos recherches, et aussitôt qu'un endroit propice fut trouvé, les troupes reçurent l'ordre de débarquer, convaincues qu'il n'était pas trop tard pour tenter l'action. Les treize compagnies de grenadiers et 200 hommes du bataillon "Royal American" furent les premiers sur le rivage. Ordre fut donné aux brigadiers de se former en quatre corps différents et de commencer l'attaque avec l'appui du corps du brigadier Monckton, aussitôt que les autres troupes auraient passé le gué et seraient prêtes à donner leur concours. Cependant, à cause du bruit et de la précipitation ou pour d'autres raisons, au lieu de se former conformément à l'ordre, les grenadiers s'élançèrent impétueusement sur les retranchements de l'ennemi dans le plus grand désordre et sans attendre l'arrivée des troupes qui devaient les appuyer, puis prendre part à l'attaque. La brigade Monckton n'était pas encore à terre et celle de Townsend était très éloignée, bien que s'avancant vers nous dans un ordre parfait.

Le premier feu de l'ennemi força les brigadiers à s'arrêter, puis à chercher un abri dans la redoute ou autour, les ennemis l'ayant abandonnée à notre approche. Ils restèrent dans cette position pendant quelque temps incapables de se former sous un feu aussi nourri, perdant plusieurs braves officiers qui, insoucieux de leurs personnes, n'avaient pensé qu'à faire leur devoir. Je vis qu'il était absolument nécessaire de les rappeler pour qu'ils pussent se reformer derrière le corps du brigadier Monckton qui était maintenant débarqué et s'avancait sur le rivage dans un excellent ordre.

Après ce deuxième accident et cet autre retard il était presque nuit; une tempête éclata soudain, la marée montante commença, de sorte que je crus sage de ne

pas poursuivre une attaque aussi difficile de peur que, en cas d'échec, la retraite de la brigade de Townshend fût hasardée et incertaine.

Notre artillerie causa beaucoup de dommages à la gauche de l'ennemi, là même où Townshend et Murray devaient diriger leur attaque, et il est probable que sans les accidents que j'ai décrits, nous aurions pu pénétrer par cet endroit, pendant que notre gauche et notre centre, plus éloignés de l'artillerie, auraient subi toute la force du feu de l'ennemi. Les Français ne nous inquiétèrent pas dans notre mouvement. Les Indiens vinrent ass-assiner les blessés que nous n'avions pas recueillis et, selon leur habitude, scalper les morts.

Le point où notre attaque devait se porter offrait ces avantages : on pouvait utiliser l'artillerie ; la plus grande quantité des troupes, sinon la totalité, pouvait être jetée à la fois dans l'action et, en cas d'échec, la retraite était assurée, du moins pendant une certaine période de la marée. Ni l'un ni l'autre de ces avantages ne peut être trouvé ailleurs, car l'ennemi était placé sur une éminence qui commandait la situation ; la grève où nos troupes étaient rangées en bataille était très vaseuse, défoncée et traversée par plusieurs ravins, et la côte à gravir, très à pic en maints endroits impossible à escalader. L'ennemi était nombreux dans les retranchements et son feu très nourri. Si l'attaque avait réussi, nos pertes auraient certainement été considérables, mais celles des Français insignifiantes à cause de l'abri que leur fournissaient les bois voisins. Et puis, avant d'envahir la ville, il y aurait encore eu la rivière Saint-Charles à traverser. Je considérai tout cela, mais le désir de me conformer aux intentions du Roi m'induisit à tenter l'entreprise, convaincu qu'une armée victorieuse ne rencontre aucun obstacle.

L'ennemi s'est, depuis, fortifié avec le plus grand soin afin de rendre la seconde attaque encore plus dangereuse pour nous. Aussitôt après cette rebuffade, j'envoyai Murray avec 1,200 hommes en bas de la ville pour aider l'assistant contre-amiral à détruire les vaisseaux français si on pouvait les atteindre, afin de nous mettre en communication avec le général Amherst. Le brigadier Murray avait ordre de chercher toute occasion possible d'attaquer quelques-uns des détachements de l'ennemi, pourvu que les risques à courir ne fussent pas excessifs, et de les induire par tous les moyens à l'attaquer lui-même.

Il essaya deux fois et vainement d'atterrir sur la rive nord. Il fut plus chanceux une troisième fois, débarqua à Déchambaud, mit le feu à un dépôt contenant des réserves de vivres, des habits, des armes et du bagage pour l'armée française. Voyant qu'il ne pouvait atteindre leurs vaisseaux et qu'il y avait peu d'apparence d'amener l'ennemi à combattre, il me fit connaître la situation et je lui envoyai l'ordre de rejoindre l'armée. Les prisonniers qu'il amena m'annoncèrent que le fort Niagara s'était rendu. J'appris par des lettres interceptées que l'ennemi avait abandonné Carillon, la Pointe de la Couronne (*Crown's Point*) et s'était retiré dans l'île aux Noix ; que le général se préparait à traverser le lac Champlain pour tomber sur le corps commandé par M. de Bourlamaque, se composant de trois bataillons d'infanterie et d'un nombre de Canadiens qui portait le tout à 3,000 hommes.

Mes dépêches et celles de l'amiral seraient parties de huit à dix jours plus tôt si la fièvre ne m'avait empêché d'écrire. Je me sentis si malade et je suis encore si faible que je priai les officiers généraux de tenir conseil ensemble sur les moyens à prendre dans l'intérêt général de l'armée. Ils furent d'opinion unanime, vu que de nouveaux navires chargés de vivres étaient arrivés, d'essayer en mettant en mouvement un corps de 4 à 5,000 hommes—ce qui est à peu près toute l'armée, exception faite des troupes suffisantes pour pouvoir protéger la Pointe de Lévis et l'île d'Orléans—de déloger l'ennemi de sa position actuelle et de le forcer à combattre. J'ai approuvé ce plan et nous nous préparons actuellement à l'exécuter.

L'amiral et moi nous avons examiné la ville dans le but de déterminer un assaut général. Cependant, après avoir consulté l'ingénieur en chef, qui en connaît bien l'intérieur, et après avoir moi-même bien étudié la position, nous avons conclu que bien qu'il serait assez facile de réduire au silence les batteries de la Basse-Ville, cela n'aiderait que fort peu l'assaut, car les rares passages qui conduisent à la Haute-Ville sont fortifiées avec le plus grand soin et les batteries d'en haut ne peuvent être

atteintes par nos vaisseaux qui, de leur côté, seraient fortement endommagés par ces batteries et les mortiers.

Dès en arrivant dans le pays, j'ai usé de tous les moyens à ma disposition pour engager les Canadiens à déposer les armes, promettant pour leurs personnes, leurs biens et leur religion toute la protection et la sécurité que je pouvais donner en tenant compte de la douceur bien connue du gouvernement de Sa Majesté. J'ai trouvé que les bons traitements n'avaient pas l'effet désiré; aussi ai-je changé de tactiques et ravagé le pays, tant pour amener le marquis de Montcalm à tenter le sort de la bataille pour mettre fin à ces ravages que pour venger les insultes faites à nos gens par les Canadiens ainsi que les actes de cruauté commis sur nos propres frontières. Il a été nécessaire d'avoir quelques prisonniers comme otages pour amener l'ennemi à bien traiter ceux des nôtres tombés entre leurs mains, lesquels, j'avais raison de le croire, étaient loin de l'être. Le major Darling a surpris la garnison d'un village et fait 380 prisonniers que je ne me propose pas d'échanger avant la fin de la campagne.

En cas de revers, j'avais l'intention de fortifier les Coudres et d'y laisser 3,000 hommes pour défendre cet endroit, mais la saison était trop avancée pour pouvoir réunir toutes les vivres, etc., suffisants pour un aussi gros corps. Aux ressources naturelles que le pays offre à la défense, l'ennemi a ajouté, pour celle de la rivière, un grand nombre de batteries flottantes et de bateaux. Par suite de la vigilance de ceux qui les montent et des allées et venues des Indiens autour de nos postes, il nous a été impossible de tenter quelque surprise. Presque chaque jour nous avons eu des engagements avec les Indiens, qui ont généralement été défaits mais non sans pertes de notre côté. Par la liste des officiers blessés, dont plusieurs portent grade, vous pourrez voir que notre armée est bien affaiblie. La nature de la rivière annule le pouvoir d'action de la plus formidable partie de cette armée. De plus, nous avons à lutter contre à peu près la force entière des troupes du Canada. La situation offre une telle variété de difficultés que je ne sais trop quelle détermination prendre. Je comprends que la situation des affaires dans la Grande-Bretagne exige que je prenne les mesures les plus vigoureuses, mais, d'un autre côté, le courage d'une poignée de braves ne doit être exercé que là où il y a quelque espoir d'un résultat favorable.

Néanmoins, monsieur, soyez certain que la petite partie de la campagne qui reste à faire le sera, en tant que j'en suis capable, pour le plus grand honneur de Sa Majesté et dans l'intérêt de la nation, ce en quoi je suis sûr d'être bien secondé par l'amiral et les généraux. Je serai heureux si nos efforts peuvent contribuer au succès des armes de Sa Majesté dans quelque autre partie de l'Amérique.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus grand respect, monsieur,
Votre plus obéissant et plus humble serviteur,

JAM. WOLFE.

NOTE A.—N^o 2.—EXTRAIT DU JOURNAL DU SERGENT QUARTIER-MAÎTRE
JOHN JOHNSON.

(Archives canadiennes, série M., vol. 132, p. 21.)

Les treize compagnies de grenadiers avec 200 hommes du bataillon "Royal Amer cans" furent les premiers à terre. Avant le débarquement ils avaient reçu instruction de se former en quatre corps distincts, sur le rivage, puis d'avancer et d'attaquer, à l'assaut, les batteries et la redoute sur le rivage, au-dessous des retranchements qui couronnaient une éminence au-dessus d'eux. Ils devaient être appuyés par la brigade du brigadier général Monckton, aussitôt qu'elle serait débarquée, et devaient être rejoints par les deux brigades de Montmorency qui étaient alors en marche et avaient justement passé le gué. Mais il arrive que les plans les mieux conçus sont

gâtés dans l'exécution. C'est ce qui arriva ici. En ne tenant pas compte des instructions, les grenadiers jetèrent tout dans la confusion et le désarroi; en effet, à peine à terre et avant d'être formés de quelque façon, selon l'ordre donné, ils s'élançèrent impétueusement vers l'ennemi. Les batteries et la redoute placées sur la grève, dont il a été parlé plus haut, furent abandonnées par l'ennemi lors du débarquement de nos gens. Le premier feu de l'ennemi fut si bien dirigé qu'il arrêta l'impétuosité des grenadiers, les jeta dans le plus grand désordre et les força à chercher un refuge dans la redoute abandonnée par l'ennemi à leur arrivée, et ils furent forcés d'y rester quelque temps incapables qu'ils étaient de se reformer sous le feu si nourri de l'ennemi. Voyant leur situation, le danger qu'ils couraient et l'inutilité de tous les efforts pour reprendre pied, le général Wolfe leur ordonna de retraiter derrière la brigade du brigadier général Moncton qui, à ce moment, était toute sur le rivage, formée en bon ordre et fut rejointe par les deux brigades de Montmorency.

NOTE A, N° 3—MONCKTON À PITT.

(*Archives canadiennes, série M, vol. 210, p. 100.*)

CAMP DE LA POINTE-LÉVIS, 15 septembre 1759.

MONSIEUR,—J'ai le plaisir de vous apprendre que le 13 courant, les troupes de Sa Majesté ont remporté une victoire signalée sur les Français, un peu au-dessus de Québec. Pendant qu'il exerçait tous ses efforts sur la droite de notre armée, le général Wolfe reçut presque au commencement de la bataille une blessure dont il mourut peu après, et moi-même j'ai eu le grand malheur de recevoir à la poitrine, du côté gauche, une balle qui a percé une partie du poumon et qui a été extraite sous l'omoplate de l'épaule. J'ai été frappé juste au moment où les Français reculaient et j'ai dû quitter le champ de bataille. J'ai alors, monsieur, exprimé le désir que le général Townshend, qui commande maintenant les troupes devant la ville (dont il sera bientôt en possession, je l'espère), vous fasse rapport des événements de la journée et de nos opérations.

J'ai l'honneur d'être,

Avec le plus grand respect, monsieur,

Votre plus obéissant et humble serviteur,

ROBERT MONCKTON.

Au Très honorable

WM. PITT, écr.,

P.S. Les troupes de Sa Majesté ont montré la plus grande fermeté et la plus grande bravoure. Comme les chirurgiens me disent que ma blessure n'offre aucun danger, j'espère que je serai bientôt capable de rejoindre l'armée devant la ville.

NOTE A—N° 4—LE GÉNÉRAL TOWNSHEND À M. PITT.

(*Archives canadiennes, série M, vol. 210, p. 101.*)

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous apprendre le succès des armes de Sa Majesté le 13 courant dans un engagement avec les Français, sur les hauteurs à l'ouest de la ville.

Après qu'il eût été décidé de porter les opérations au-dessus de la ville, et les postes de la Pointe de Lévis et de l'île d'Orléans étant mis en sécurité, le général partit de la Pointe de Lévis les 5 et 6 avec le reste de l'armée et l'embarqua sur des transports qui avaient passé de l'autre côté de la ville à cette fin. Les 7, 8 et 9 l'amiral mit la flotte en mouvement afin de distraire l'ennemi établi sur la rive nord; mais les transports étant extrêmement chargés et le temps mauvais, le général pensa qu'il serait mieux de cantonner une partie de ses troupes sur la rive sud où il

leur fut servi des vivres; elles se rembarquèrent le 12 à une heure du matin. Ces troupes comprenaient l'infanterie légère commandée par le colonel Howe, les régiments de Bragg, de Kennedy, de Lascelles et d'Anstruthers, d'un détachement d'Écossais et des grenadiers américains. Le tout, qui était sous le commandement du brigadier Monckton et de Murray, fut mis sur les bateaux à fond plat et, tout de suite après, l'amiral Holmes fit faire quelques mouvements à la flotte pour attirer de son côté l'attention de l'ennemi qui se trouvait au-dessus. Les bateaux furent poussés par la marée et atterrirent, une heure avant le jour, sur la rive nord à moins d'une lieue du Cap Diamant. La force du courant les avait poussés un peu plus bas que le point choisi pour l'attaque, ce qui obligea l'infanterie légère à gravir un précipice boisé, afin d'assurer le débarquement des troupes en délogeant l'ennemi d'un poste commandé par un capitaine, et qui défendait l'étroit sentier fortifié par lequel les troupes devaient faire la montée. Après quelques coups de feu l'infanterie légère atteignit le sommet du précipice et dispersa la garnison du poste, grâce à quoi, après peu de pertes infligées par quelques Canadiens et quelques sauvages, les troupes purent monter et se former immédiatement en ligne de bataille. A mesure que les bateaux étaient vides, ils étaient renvoyés pour servir au second débarquement que je fis immédiatement opérer. Le brigadier Murray qui avait été chargé d'aller avec le bataillon d'Anstruthers attaquer la quatrième batterie de canons sur la gauche fut immédiatement rappelé par le général qui, en ce moment, voyait l'armée française traverser la rivière Saint-Charles. Le général Wolfe commença aussitôt à former sa ligne, ayant sa droite couverte par les grenadiers de Louisbourg; à la droite de ceux-ci il plaça Otways un peu après. A la gauche des grenadiers se trouvaient les bataillons de Bragg, Kennedy, Lascelles, les Highlanders et les troupiers d'Anstruthers. La droite de ce corps était commandée par le brigadier Monckton et la gauche par le brigadier Murray. L'arrière et la gauche étaient protégées par l'infanterie légère du colonel Howe, qui, ainsi qu'il a été dit, était revenu de la batterie n° 4 qui lui avait presque aussitôt été abandonnée et où il trouva quatre canons. Le général Montcalm ayant réuni toutes les troupes qu'il avait à Beauport s'avança en montrant son intention de prendre en flanc notre gauche où je fus envoyé immédiatement avec les bataillons du général Amherst que je formai avec efficacité. Mes troupes furent bientôt renforcées par l'arrivée de deux bataillons de "Royal Americans", puis le bataillon de Webb fut partagé par le général en huit subdivisions, fort espacées, pour servir de réserve.

La droite de l'ennemi se composait de la moitié des troupes de la colonie, des bataillons de La Sarre du Languedoc et le reste était des Canadiens et des sauvages. Leur centre comprenait une colonne formée de bataillons du Béarn et de la Guyenne et leur gauche était composée du reste des troupes de la colonie et du bataillon de Royal Roussillon. Telle était, aussi exactement que je puis le supposer, leur ligne de bataille.

L'ennemi avait apporté deux petites pièces d'artillerie et nous n'avions pu monter qu'un canon qui, admirablement bien alimenté, incommoda énormément leur colonne. Mon attention ayant été absorbée sur la gauche de notre ligne je ne pourrais être bien précis en relatant tout ce qui s'est passé au centre et encore moins à la droite, mais ce qui est absolument indéniable, c'est que l'ennemi se forma en bon ordre et que son attaque fut très vive et très animée. Nos troupes réservèrent leur feu jusqu'à ce qu'elles fussent à 40 verges, et le nourrit si bien que, de toutes parts, l'ennemi céda. C'est alors que notre général tomba pendant qu'il s'avancait à la tête des grenadiers de Louisbourg qui chargeaient à la bayonnette; à peu près dans le même temps le brigadier général Monckton qui marchait à la tête du bataillon de Lascelles fut blessé. Au même moment, en face des bataillons français, tombaient Montcalm et son commandant en second, qui est mort depuis à bord d'un de nos vaisseaux. Une partie de l'ennemi feignit une seconde attaque; les autres se réfugièrent dans des taillis fort épais et parurent vouloir résister. C'est alors que de notre côté, chaque corps se mit à combattre à sa manière particulière. Les grenadiers et les bataillons de Bragg et Lascelles firent une charge à la bayonnette; s'avancant avec les troupes qu'il commandait le général Murray compléta rapidement la déroute de son côté pendant que les Écossais secondés par le bataillon d'Anstru-

thers sortirent du fourreau leur sabre et repoussèrent l'ennemi partie dans la ville, partie vers les travaux des fortifications près de leur pont sur la rivière Saint-Charles.

A notre gauche et à l'arrière l'action ne fut pas aussi chaude. Les maisons où l'on avait posté l'infanterie légère furent bien défendues avec l'appui du colonel Hope qui, s'étant placé avec deux compagnies dans un petit bois, fit plusieurs sorties sur le flanc de l'ennemi durant le combat et le repoussa en désordre pendant que je lançais sur le front de ce corps des pelotons tirés du régiment d'Amherst, qui empêchèrent l'aile droite de mettre à effet sa première intention. En face de cette droite on avait placé un bataillon américain pour maintenir notre ligne de communication avec nos bateaux; l'autre bataillon américain avait été envoyé sur la partie du terrain laissé à découvert par les opérations du général Murray. J'eus avec Amherst la charge de remplir cette partie du programme qui consistait à maintenir en respect la droite de l'ennemi et une bande d'Indiens qui recherchaient davantage l'arrière de notre armée, en face des postes de l'infanterie légère, désirant une occasion de lui tomber dessus.

Voilà, monsieur, quelle était la situation quand, en plein combat, j'appris que j'avais le commandement en chef. Je me portai immédiatement au centre et constatant que la poursuite de l'ennemi avait jeté une partie des troupes dans le pêle-mêle, je les formai en corps le plus vite possible. A peine avais-je ainsi agi que M. Beauville (Bougainville) apparut sur nos derrières avec ses deux mille hommes venant du Cap-Rouge. J'envoyai contre lui deux pièces d'artillerie et deux bataillons, ce que voyant il se retira. Je me flatte de ce que vous ne me blâmez pas si je n'ai point voulu abandonner un terrain aussi avantageux et risquer le fruit d'une journée si décisive pour les affaires de Sa Majesté en allant chercher un ennemi frais et dispos et placé peut-être sur le champ le plus propice qu'il pouvait désirer, c'est-à-dire, des bois coupés de marais. Nous nous sommes emparés sur le champ de bataille d'un grand nombre d'officiers français et d'un canon.

On estime que l'ennemi a perdu 1,500 hommes appartenant surtout aux troupes régulières. Depuis le jour du combat jusqu'au jour de la capitulation, je me suis occupé à mettre les moyens de défense de notre camp au-dessus de toute tentative, à pratiquer un chemin le long du précipice pour opérer la montée de notre artillerie, de dresser les batteries et de couper toute communication de l'ennemi avec le reste du pays. Le 17 à midi, avant même que nous eussions dressé une batterie, deux ou trois jours même avant la possibilité d'en avoir une, l'ennemi envoya un parlementaire avec des propositions de capitulation. Je le renvoyai en accordant quatre heures pour décider s'ils capituleraient ou renonceraient à toute autre chance de traiter avec nous. Pendant ce temps l'amiral avait fait avancer ses vaisseaux comme s'il voulait attaquer la ville. L'officier français revint le soir avec les termes de la capitulation que, de concert avec l'amiral, je considérai acceptables et qui furent signées à 8 heures du matin le 18 courant.

Je me flatte de ce que les termes que nous avons accordés seront approuvés par Sa Majesté, si l'on considère que l'ennemi se massait derrière nous, et ce qui plus est, que la saison humide et froide menaçait nos troupes de maladie et notre flotte d'accidents. La température avait tellement détérioré notre chemin qu'il nous avait été impossible pendant quelque temps d'y faire passer un seul canon. Ajoutez à cela l'avantage d'entrer dans une ville dont les murs étaient en bon état de défense et d'être capable d'y placer une garnison de force suffisante pour empêcher toute surprise. Tout cela, je l'espère, sera considéré comme des raisons suffisantes pour leur accorder les termes que j'ai l'honneur de vous soumettre. Les habitants du pays sont promptement venus à nous, apportant leurs armes, jurant fidélité jusqu'à ce que le rétablissement de la paix générale fixe leur position.

J'ai aussi l'honneur d'inclure une liste des tués et blessés, une liste des prisonniers, aussi exacte que j'ai pu me la procurer, et l'inventaire de l'artillerie et des magasins militaires de la ville aussi bien que du butin tombé entre nos mains à Beauport comme conséquence de la victoire.

Nous avons appris par des déserteurs que l'ennemi rassemble toutes les troupes qu'il peut trouver derrière le Cap Rouge; que M. de Lévis est venu de Montréal

pour en prendre le commandement. Quelques-uns rapportent qu'il a amené avec lui deux bataillons. Si c'est vrai, notre première victoire se trouve avoir aidé M. Amherst. D'autres déserteurs nous apprennent que monsieur de Boucanville (Bougainville) avec 80 hommes et des vivres s'avançait pour se jeter dans la ville le 18, le matin même de la capitulation, auquel jour nous n'avions pu compléter l'envahissement de la ville vu qu'ils avaient brisé leur pont de bateaux et avaient de forts détachements sur tous les points fortifiés de l'autre côté de la rivière Saint-Charles.

Je manquerais au respect dû aux amiraux et au service naval si je négligeais cette occasion de reconnaître combien nous leur devons dans notre succès pour l'assistance et l'appui constants reçus, pour la parfaite harmonie et l'échange de vues au cours de toutes les opérations à travers les difficultés que la nature même du pays offre aux opérations militaires d'une certaine étendue et qu'aucune armée de terre ne peut à elle seule surmonter. Le travail immense dans les magasins d'artillerie et de vivres, le halage des canons par les matelots jusqu'au plus fort du combat, tout cela me fait un devoir, bien que mon commandement n'ait pas été de longue durée, de reconnaître, du moins pour ce temps, combien grande a été la part que la marine a prise dans cette heureuse campagne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Avec le plus grand respect,
Votre plus obéissant et humble serviteur,

GEO. TOWNSHEND.

AU CAMP EN FACE DE QUÉBEC,
20 septembre 1759.

NOTE B.

LES COMPAGNIES DE TERRES DU CANADA.

N^o 1.—RAPPORT DU SURINTENDANT DES FORÊTS.*(Archives canadiennes, série Q, vol. 352, p. 45.)*

A JOHN GALT, écr.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans votre lettre du 25 avril, j'ai l'honneur de vous apprendre que j'ai exploré le territoire du district de London et de vous soumettre le rapport suivant :

Cette région est bornée à l'ouest par le lac Huron et la ligne de démarcation de district ; au nord par la ligne de démarcation entre les terres vendues et les terres non vendues des Indiens Chippawas, ligne qui n'a pas encore été établie à l'endroit, mais qui est tracée sur la carte accompagnant ce rapport, conformément aux instructions reçues du bureau de l'arpenteur général ; à l'est par les terres de la réserve du clergé et les cantons de Wilmot et au sud par les cantons de Blandford, Zorra, Missouri et la ligne de démarcation basée sur les terres vendues.

Toute cette région est ce qui en géologie serait considéré comme une formation récente, et on peut supposer que son origine vient du retrait d'une énorme masse d'eau qui, à une époque pas trop reculée, a dû couvrir cette partie du continent.

Les formations sont toutes de caractère secondaire. La base est formée d'un roc de pierre à chaux douce variant comme couleur de celle du marbre blanc brut au bleu de la pierre à chaux du nord de l'Irlande. Cette base est plus ou moins parsemée de pétrifications dont la plus grande partie est d'un caractère marin ou pour le moins aquatique. Dans un cas j'ai vu un très parfait spécimen du ver à coquillages des tropiques, mais ces vers étaient incrustés dans du bois pétrifié qui, tout naturellement, a pu flotter jusque-là. Leur présence dans cette région est moins difficile à expliquer que les productions tropicales qui abondent dans l'île de Sheppy à l'embouchure de la Tamise.

Sur la pierre à chaux s'étend une couche d'argile bleuâtre et sur cette couche en est une autre d'argile et de sable rougeâtres alternant, en proportions variées, avec l'argile bleue. Toutes ces couches gisent parfaitement dans le sens de l'horizon, ce qui démontre qu'elles ont dû être déposées par l'eau ; et en tant que j'ai pu l'observer, je n'ai jamais vu un seul cas d'enfoncement dans les couches tant du lac Huron que des rivières qui s'y déchargent.

Sur l'argile se trouve généralement une couche de fin gravier sablonneux, quelquefois de pierre à chaux usée par l'eau, mêlé à des débris de roc de pierre à chaux que dans ce pays on appelle à tort marne, et au-dessus de cela, à des profondeurs variées bien que rarement moins de 18 pouces, se trouve le sol qui est uniformément d'un caractère argileux, riche et facile à travailler. Quelquefois le sol est ce que les agriculteurs désignent par "argile glaiseuse" (*clayey loam*) ; quelquefois il est sablonneux, mais sa puissance d'alimentation de la végétation est uniformément considérable vu qu'il a été formé par la chute des feuilles et autres produits végétaux, et ceci est probablement aidé par les feux qui éclatent occasionnellement à la surface de la région, car les cendres une fois imprégnées de pluie introduiraient dans la masse un corps de sel alcalin qui lui donnerait quelque chose d'analogue aux propriétés chimiques des litières d'étable. Toute la région entre la tête du lac Ontario et le lac Huron dont le district de London fait partie est, dans le sens le plus absolu du mot, un plateau, car après avoir gravi la hauteur qui forme presque le bord du lac

de chaque côte l'on ne trouve aucune côte digne de ce nom, à moins qu'un ravin creu-é par un courant d'eau ait droit à cette appellation.

Sur les bords du lac Huron l'élévation au-dessus du niveau de l'eau varie de 20 à 150 pieds et ces bords sont partout abrupts.

L'élévation vers l'intérieur a peut-être 50 pieds de plus, car plusieurs des cours d'eau partis de très loin en arrière coulent rapidement vers leurs embouchures bien que leurs lits soient à peu près de niveau avec la région avoisinante. Le seul écart que leurs lits consistent en éminences et en sillons; les premières sont, dans ce pays, appelées "côtes courtes"; ce sont des hémisphères d'une rondeur régulière possédant beaucoup de ressemblance artificielle avec les "Barrowes" du Danemark ou les *tumuli* d'Angleterre, et forment généralement chaîne.

S'il était juste ou raisonnable de se permettre une théorie quant au mode de leur formation, je dirais qu'il est probable que ces éminences ont été produites par les vagues quand une certaine partie de la surface était sous l'eau, tout comme sont formés les barrages de sable dans les lacs et les mers. En faisant cette conjecture je serais soutenu par le fait qu'au sommet même de ces éminences on trouve, et rien que là, de grosses roches usées par les eaux, mais si on songe, d'un autre côté, qu'une fois formées la pluie détruirait ces éminences et laisserait la roche à découvert au-dessous, cette théorie ne doit être regardée que comme une simple conjecture.

De nos jours ces éminences sont d'ascension difficile et vont du côté nord au côté sud; elles sont de différentes largeurs, de 10 à 100 verges, et leur longueur varie de quelques chaînons à plusieurs milles. La hauteur ou la profondeur soit des éminences soit des sillons n'exède en aucun cas 50 pieds, de sorte que nous ne pouvons être très éloignés de la vérité en disant que la hauteur la plus grande dans tout le territoire n'est pas beaucoup plus de 250 pieds au-dessus du niveau du lac Huron. Le plus haut niveau dans tout le territoire se trouve au grand marais, lequel, ainsi que le montre la carte, occupe une si large partie du centre. Ce marais forme le réservoir de plusieurs des principaux tributaires des gros cours d'eaux qui arrosent le grand triangle du Haut-Canada formé par les trois lacs.

Il alimente la branche nord de la Tamise et une branche de la rivière qui se jette dans le lac Ontario à une distance de douze milles au-dessous de l'embouchure de la Nocton ou Menesetunk, ainsi que la branche sud de la Nocton elle-même, et nous avons raison de croire que ce marais alimente beaucoup la rivière à laquelle se joint une principale branche de la Grande-Rivière.

Quand le temps sera venu—et je n'ai aucun doute que plusieurs de ceux qui vivent aujourd'hui seront encore de ce monde pour voir cette époque—quand il sera jugé à propos de creuser un canal du lac Huron aux lacs inférieurs, ce marais, au lieu d'être considéré comme une tache à la surface de terre, ainsi qu'il est jugé de nos jours, sera regardé comme la partie la plus précieuse du pays.

De ce niveau extrême et des branches qui en sortent, les différents ruisseaux et cours d'eau s'échappent comme d'un centre. Les petits ruisseaux qui ne viennent pas de grands marais ont leur origine dans de petits marais de cèdres ou de vallons où croît le frêne noir. Quelquefois, cependant, ils viennent de sources indépendamment des terres marécageuses ou humides, et dans chaque cas, une fois qu'ils ont commencé à couler, ils excluent la possibilité de l'existence dans le voisinage d'un marais de quelque étendue parce que, à cause de leur lit qui est aussi profond que l'argile et atteint quelquefois le roc lui-même, ils font fonction de canal naturel pour toute la région avoisinante. Quand les ruisseaux se déversent dans le lac Huron, ils ne descendent pas tous graduellement de la source à l'embouchure, mais ils coulent comparativement à niveau jusqu'à ce qu'ils arrivent à de un à un demi-mille de leur débouché; là ils commencent à former un profond et étroit ravin dans l'argile dure, à travers lequel ils coulent rapidement sur un plan incliné et, dans quelques cas, forment une cascade sur un gisement de roc de pierre à chaux, cascade qui peut toujours être utilisée, sinon pour des machineries considérables au moins pour des moulins à battre, à couper, baratte mécanique et toute autre industrie domestique d'une ferme. Les cours d'eau de ce genre sont si nombreux dans la région que si on les mettait judicieusement à part chaque ferme en aurait un, et bien que dans le cours du développement agricole plusieurs de ces cours d'eau seraient amoindris, ou peut-

être complètement asséchés, tout de même, de la grande majorité de ceux qui originent à une source il en resterait assez pour pourvoir à tous les besoins agricoles et domestiques.

Ces cours d'eau sont, en effet, si nombreux que sur une étendue de trente milles, entre l'embouchure de la rivière Nocton ou Menesetunk et le portage de la rivière aux Sables, nous en voyons couler dans le lac pas moins de 87 de diverses largeurs à partir du ruisseau à aller jusqu'à ce qu'on appelait une rivière en Angleterre. La Nocton, elle-même, est jusqu'ici le seul des cours d'eau que j'aie vu traverser ce qui pourrait s'appeler une vallée. Je parlerai des riches prairies qui la bordent quand j'arriverai aux vertus productives du sol pour différents articles de culture.

En étudiant les bois et les productions végétales du district de London, je dois tout d'abord parler des bois et productions sur cet immense marais et ses tributaires. Comme tout le reste de la terre est bon et d'une façon si uniforme, quelques notes de description suffiront, et en parlant de quelques acres j'aurai donné une parfaite idée du tout.

Le long de la ligne adoptée pour faire mes recherches et mes expériences, entre la 10^{ème} borne milliaire et la 18^{ème}, on constate quatre genres bien distincts de terres marécageuses; ils sont comme la synthèse de tous les genres de marais que j'ai vus dans tout le pays. Ce sont les marais de cèdres, les marais d'épinettes, les marais des vallons où croît le frêne noir et les marais mixtes. Le marais de cèdres est de beaucoup le plus difficile à traverser; il consiste surtout en cèdre blanc qui vient très dru, qu'on voit dans toutes les phases de la croissance ou du dépérissement et qui se trouve à chaque angle du demi-cercle. Le sol de ces marais est riche; il abonde en sources de la plus belle eau et en ruisselets dont le cours a été intercepté par la chute des arbres. Or, comme la surface est d'un niveau absolu, il s'est formé une sorte d'écluse qui a causé la disparition graduelle de tous les arbres qui ne peuvent vivre avec leurs racines dans l'eau et a laissé le champ libre au cèdre seul. Sur l'argile forte et végétale, on trouve généralement une légère couche de tourbe mousseuse appartenant quelquefois à l'espèce noire, solide et compacte et quelquefois à l'espèce rouge léger et spongieuse. Il n'y a aucun doute qu'avec le temps cette couche augmentera jusqu'à ce qu'elle rende le sol incapable de produire toute végétation.

La façon dont le cèdre croît est si extraordinaire et explique si bien la nature de ces marais que je ne crois pas hors de propos d'en parler ici.

Le tronc d'un arbre tombe dans le marais; avec le temps arrive la décomposition; une mousse se forme sur son écorce et, à son tour, cette mousse périt elle-même. Puis dans cette espèce de sol produit par cette décomposition végétale tombe une semence qui, pour le moment du moins, trouve assez d'aliments pour les fibres minuscules de ses racines, mais qui, n'en recevant aucun du dehors et ne pouvant pénétrer dans le cœur de l'arbre, penchent et tombent sur la partie dégagée du tronc; retenues en haut elles ne peuvent entrer dans l'eau et aller se loger dans le sol au-dessous; l'arbre qui les a d'abord reçues et soutenues s'émiette sous elles et elles sont laissées sur leurs principales bases comme sur les pattes d'un tabouret ou à la manière d'un homme qui se reposerait en appuyant le bout de ses doigts sur une table. Ces racines s'entrecroisent et s'entrelacent avec de plus petites fibres, le tout se couvre d'une épaisse couche de mousse verte, de sorte que, fréquemment, vous pouvez arracher la mousse de la racine d'un cèdre et plonger votre bras de toute sa longueur dans une belle eau vive. Justement à cause de leur fragile attache à la terre, elles sont plus facilement entremêlées sous l'action du vent que celles de tout autre arbre, et c'est cet entrelacement, aussi bien que la lente croissance de leurs branches dans la direction du sol, qui rend si difficile la traversée d'un marais de cèdres. Ce mode de croissance n'est pas particulier au cèdre uniquement; on peut, en traversant la forêt, le trouver dans plusieurs autres espèces, et cela m'intéresse d'autant plus que j'ai été fort en peine d'expliquer la présence de la tourbe mousseuse en Ecosse. Quant aux modes d'égoutter et d'améliorer ces terrains, j'en ai parlé si longuement dans mon dernier rapport sur les districts de l'est et d'Ottawa que je n'y reviendrai pas aujourd'hui. Je ferai seulement remarquer que ces marais ayant leurs voies naturelles d'égouttement, il suffirait de les débarrasser des obstruc-

tions; il s'ensuivrait une grande économie de temps et d'argent dans le travail d'asséchement.

Je n'ai trouvé qu'un spécimen du marais d'épinette que je vais décrire, et il est situé sur la ligne d'observation que j'ai parcourue, commençant vers le milieu du quatorzième mille, avec une étendue de trois quarts de mille en largeur et, on le suppose, de dix milles en longueur. Le sol est de cette argile dure, froide et improductive que les Ecossais appellent "till", recouverte d'une mince couche de terre végétale basse et humide. La surface est entièrement tapissée d'une forte mousse verte et souple. Les arbres qui y croissent sont petits, rabougris et très distancés. Une espèce différente de mousse en recouvre le tronc, les branches inférieures sont en plein dépérissement et les branches supérieures pendent des lichens ressemblant à des queues de chevaux.

Le sol paraît à peine capable de supporter ces arbres durant la première période de leur existence; bien qu'ils soient robustes au début, ils commencent à montrer les symptômes de dépérissement quand ils atteignent une hauteur de 10 à douze pieds. Dans mon opinion, on ne devrait pas tenir à assécher et déblayer ces terres, car on en ferait des plaines poussiéreuses.

Tout autre est le marais des vallons du frêne noir, lequel est humide au printemps et à l'automne, mais vers le milieu de l'été il devient suffisamment sec et produit une herbe riche. Le sol végétal en est fécond et profond. Comme il existe des rigoles par lesquelles y pénètrent, à la fonte des neiges, les feuilles tombées et d'autres végétaux qui s'y déposent jusqu'à ce que l'eau qui les a accompagnés se retire lentement ou s'évapore, on comprendra aisément qu'avec le temps ces matières produiront un lit profond du plus riche alluvion qui puisse être formé. On trouve généralement dans les vallons de frêne noir un mélange d'érables tendres, et dans les meilleurs marais de cette catégorie on voit également représentées, dans des proportions plus ou moins grandes, les autres essences des forêts avoisinantes. Ces sortes de marais n'exigent que peu ou point d'égouttement, d'abattage d'arbres et d'exposition au soleil, l'air suffisant à lui seul généralement pour en rendre le sol propice au labour.

Ce que j'ai désigné comme "marais mixte" est un composé de cèdre et de frêne noir que l'on voit quelquefois isolés, mais plus souvent en groupe. Ces marais sont, on le comprend, plus facilement déblayés à la hachette que lorsqu'il n'y a que du cèdre, et comme ils couvrent de la bonne terre ils deviennent par la suite propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pendant que nous parlons de marais, il peut être à propos de mentionner le marais sec—*lux a non lucenda*: la lumière qui n'éclaire pas—parce que là il n'y a pas du tout de marais; seulement le cèdre et le marais sont si bien confondus dans la cervelle d'un Canadien qu'il ne peut comprendre que le premier existe quelque part sans que l'autre y soit, ce qui fait que trouvant du cèdre sur une terre sèche, il déclare tout de suite que c'est un marais sec, expression baroque qu'il appliquerait, sans doute, au Mont Liban lui-même.

Maintenant que nous en avons fini avec les marais, la description des bois sur l'autre partie du sol est très facile. L'érable à sucre est la principale essence produite; la hauteur et la grosseur qu'il atteint, ainsi que les autres arbres, dénotent suffisamment la force et la fécondité du sol. Viennent ensuite le hêtre, l'orme et le tilleul en différentes quantités. Dans certains cas l'orme et le hêtre l'emportent sur l'érable, mais c'est rare. Près des cours d'eau on trouve le sapin et un peu partout, dans toute la région, croissent le cerisier, le noyer, les différentes espèces du chêne et du bouleau. Le pin est très rare. Au cours de toute mon exploration je n'en ai trouvé que quelques-uns isolés et rien qu'une fois en groupe, mais les Chippewas me disent qu'il existe une grande étendue de très beaux pins sur la rive droite de la Nocton au-dessus des chutes et en arrière des groupes que j'ai aperçus en descendant la rivière.

Tout le long du pays, dans la direction du nord-ouest au sud, on dirait qu'un ouragan a autrefois passé abattant tous les arbres sur une certaine largeur sur son chemin. Ceci produit ce qu'on appelle un "abattis" et toute son étendue est marquée par ce que les gens d'ici désignent sous le nom de "montagnes-bébés"

(*cradle hills ou nowles*) ; ce sont des sillons et des petites éminences ayant une forme alternante qui rappelle beaucoup les tertres dans nos cimetières de campagne. Ces acciènts de terrain sont dus en partie aux racines tombées en décomposition, mais surtout à la masse de terre que le déracinement ne manque jamais de déplacer et d'entraîner. On trouve dans différentes parties de la région, mais moins marquées, des indices de ce phénomène. Nous en avons rencontrées dans toutes les phases de la formation et de la décomposition.

J'ai déjà parlé de la nature et de la fertilité du sol et je me crois en droit de dire que, le marais excepté, telle est la fécondité de la terre qu'il est impossible, dans toute la région, de trouver deux cents acres de terre qui feraient une mauvaise ferme, si, bien entendu, on prend quelque soin de donner à chaque lot pas plus qu'une petite part de n'importe quel petit marais du voisinage, laquelle ne fera qu'ajouter à la valeur de la terre.

Quoique le sol que j'ai décrit soit capable de développer n'importe quel produit qui se trouve dans le pays, il y a cependant certains endroits plus particulièrement avantageux à des récoltes spéciales. Prenons pour exemple les marais de frêne noir : ils fournissent le meilleur terrain pour le chanvre et ce terrain peut être amélioré pour la culture du blé en amortissant son exhubérance de force productive par deux ou trois récoltes de chanvre qui est un excellent correctif. Autrement, comme l'expérience l'a démontré dans tous les cas semblables, quand le blé est semé avant que la richesse du sol ait été amendée par le chanvre ou le lin, il pousse une paille si longue et si robuste qu'il est certain qu'on devra l'engranger avant qu'il ait mûri.

Les riches prairies qui bordent les rivières, surtout celles qui sont inondées chaque année, sont toutes prêtes à la production du tabac, du chanvre et du lin. Les prairies basses et les prairies de castor, qui sont en grand nombre, produisent actuellement des quantités de foin sauvage et de pâturages ; quant aux autres terres, pour la production des pommes de terre, du blé-d'inde, du sarrasin et autres grains, si elles sont égalées dans les deux Canadas, elles ne sont certainement pas surpassées.

J'ai déjà dit que les cours d'eau permanents abondent sur tout le territoire et je dois ajouter qu'il ne peut y avoir nulle part insuffisance de pouvoir d'eau.

C'est aux chutes de Nocton ou Menesetunk que se trouvent les eaux les plus belles. A cet endroit un moulin ne pourrait que réussir vu que tous les grands tributaires de cette rivière coulent au-dessus du site proposé et que les produits de sept cantons ne peuvent arriver au lac Huron qu'en passant par le moulin ou à côté.

En outre des cours d'eau déjà mentionnés, il y a les importantes branches de la Tamise, de la rivière de douze milles de long au-dessous de la Nocton, de la Grande-Rivière et de la Nocton elle-même, qui partent du grand marais et assurent une quantité d'eau courante pouvant suffire à tous les besoins de la région dans toutes les circonstances imaginables.

Je ne puis dire grand'chose des produits miniers de ce territoire car on ne peut acquérir quelque connaissance des entrailles de la terre qu'en pratiquant expressément des perforages ou en surveillant des creusages entrepris pour d'autres fins. J'ai cependant examiné avec soin les bords des lacs et des rivières et toujours j'ai trouvé la même chose, c'est-à-dire de la pierre à chaux recouverte d'alluvion. Autant que j'ai pu le constater il n'y a pas de pierre de sable, du moins nous n'avons jamais pu découvrir de pierre ayant assez de limailles pour aiguiser une hachette. Mais cela ne nous prive pas de matériaux de construction, car les lits des rivières et du lac abondent en une espèce de pierre à chaux très ferme qui se lève par rangs de neuf pouces à un pied d'épaisseur, offrant deux surfaces unies que quelques coups de grelets convertiraient en excellentes pierres pour moëllons. Puis dans tout le pays se trouve en abondance de l'argile pour faire de la brique chaque fois qu'il en faudrait. A part ces minéraux nous n'avons trouvé que ces granits rouge-gris et argentés tantôt de forme angulaire, tantôt usés par l'eau, que j'ai déjà vus dans chaque partie de la province, entre la rivière Delish et le lac Huron et dont je n'ai pu expliquer plausiblement la présence là vu qu'il n'est pas à ma connaissance qu'il existe dans la province du roc de granit dont ils puissent avoir été détachés. Ces granits se présentent souvent en blocs assez volumineux pour en tirer une pierre à meule, et quelquefois, ce qui est infiniment plus précieux, on peut en tirer deux, car, on le sait, il

est d'une grande importance pour la mouture du grain que la meule supérieure et l'inférieure aient la même texture, la même limaille et la même fermeté.

Depuis que j'ai écrit ce qui précède, l'honorable M. William m'a exposé que ces blocs de pierre angulaire ont pu être apportés là fixés dans la glace, et cette explication me semble au-dessus de toute objection. Il a fallu tout de même que le froid fût intense et de longue durée pour produire ce résultat, car la pierre étant excellent conducteur de chaleur perce son chemin dans la glace au cours des plus rigoureux hivers. Dans ses quartiers d'hiver au pôle nord, le capitaine Parry tenait ses ponts libres de glace en y faisant répandre du sable et du gravier. Si les citoyens de Montréal, quand la neige bloque leurs étroites rues, y répandaient autant de voyages de gravier qu'ils en enlèvent de neige, ils réussiraient beaucoup plus rapidement à les rendre praticables.

On trouve dans le récit de voyage de Sullivan une étude intéressante et bien écrite sur le mouvement des blocs de roc dans les rivières du Canada.

Le seul minéral que j'aie vu à la surface se trouvait à Kettle Point où une veine de très belle ardoise pénètre dans le lac, mais l'étendue ne peut en être considérable, car, de chaque côté, la formation est la même. Le long de la rive du lac et spécialement à l'embouchure de la rivière au Sable, on trouve du jaspe brut, du quartz, du silice et des cristaux de roche ayant la forme de petites pierres usées par l'eau. On m'a montré quelques spécimens de mica et de minerai de plomb trouvés dans la région achetée par la compagnie.

On trouve des pierres de forme globulaire incrustées dans le roc d'ardoise à Kettle Point, mais je n'ai pas eu la chance d'en connaître la nature. Les sources salées sont appelées ici les "deer licks" car elles attirent les chevreuils, mais toutes celles que j'ai analysées sont trop peu chargées pour être exploitées avec profit et sont presque toujours additionnées de fer et de soufre et de gaz hydrogène carbonaté, et quelquefois des trois à la fois.

Avoir ou n'avoir pas de communications faciles avec une nouvelle région, voilà ce qu'on peut regarder comme le thermomètre de sa valeur; or, sous ce rapport, l'achat fait par la compagnie est tout particulièrement heureux. En effet le lac Huron est navigable pour les vaisseaux de tout tonnage, et ceux de deux cents tonnes peuvent descendre, et descendent, d'ailleurs, la rivière Sainte-Claire jusqu'au lac Érié. Le havre de Goderich, à l'embouchure de la Nocton ou Menesetunk, est déjà capable de recevoir des vaisseaux du tirant d'eau qu'ont généralement ceux qui voyagent sur ces lacs. Il a sept pieds de profondeur au-dessus du barrage et le chenal peut facilement être rendu plus profond en enfonçant le long de ce barrage des piliers garnis de broussailles, ce qui y poussera toutes les eaux et l'augmenterait d'autant. Il n'y a pas d'autres havres de ce côté du lac Huron, mais je n'ai aucun doute qu'on en pourrait établir pour les petits vaisseaux en utilisant tous les cours d'eau de quelque volume. Il suffirait de draguer les embouchures, d'établir une écluse pour faciliter le passage du barrage sur le même principe que celui adopté pour dégager le havre de Broughtness en Ecosse ou le large fossé qui sépare les docks de Portsmouth de ceux de Portsea. Puis la force des vagues pourrait être amortie en mouillant en travers de l'embouchure du chenal une estacade flottante.

On a beaucoup parlé de la violence des vagues et du ressac sur cette côte. Or, je n'ai vu là aucun coup de vent, et pourtant il m'a été donné d'être témoin d'un ouragan d'une violence extrême sur le lac, comme on n'en avait pas vu depuis plusieurs années et pendant lequel un vaisseau bien ancré à l'abri n'aurait pu sans danger prendre le large. Le fond d'argile solide est partout excellent pour jeter l'ancre. Puis on ne doit pas oublier que les bateaux du lac n'ont à lutter que contre des tempêtes d'été qui, bien que violentes, sont rarement de longue durée. Un vaisseau retarde donc rarement deux jours entiers à prendre sa cargaison, et c'est cet avantage qui me fait considérer qu'un cultivateur établi dans les 20 milles du lac Huron est aussi près du marché que celui qui habite à n'importe quelle extrémité des Blocks Wilmot.

La valeur des terres non ouvertes et auxquelles les routes s'arrêtent est purement nominale; mais je suis parfaitement convaincu que si on ouvrait une bonne route et induisait par la modicité des prix (disons de un dollar à un dollar

et un quart l'acre) des colons à s'établir à Goderich ou ailleurs, de façon à former un noyau, la terre y monterait bientôt à un aussi bon prix que celui qu'obtient la généralité de celles que possède la compagnie.

La valeur de Goderich est considérablement augmentée par le fait que là se trouve le seul havre sur tout ce côté-ci du lac Huron, une distance d'au moins 150 milles, et qu'il est destiné à devenir l'entrepôt de toutes les principales importations et exportations de cette grande partie du territoire.

Je ne dois pas oublier de mentionner une source de richesses et de travaux : les pêcheries. Le lac Huron est rempli d'excellent poisson. L'esturgeon, la truite saumonée, la truite des rivières, l'aloose noire, blanche et de roche, le brochet, le maskinongé, le poisson blanc, le squal, le mulot, le crapet (*sheephead*) et les carpes sont en bandes innombrables le long du lac à l'embouchure des rivières.

La grève, qui est sablonneuse, offre toutes les facilités possibles de tendre une seine, et un simple filet fournirait pendant une année tout le poisson à un établissement à un coût n'excédant pas cinquante cents par semaine. Pour un établissement qui commence, voilà certes un avantage peu ordinaire.

J'ai enfin à vous dire que mon rapport sur l'excellence de la terre ne repose pas uniquement sur mon opinion, mais qu'il est corroboré par le colonel Burwell, MM. McDonald, Sproat, Springer et, de fait, par tous ceux qui m'ont accompagné. Cette excellence est si évidente qu'il ne peut y avoir place pour deux opinions. Je soutiens aussi que les renseignements acquis au cours de cette expédition seront d'un très grand bénéfice pour la compagnie. En effet, si on avait ouvert la région à la colonisation sans exploration préalable, on aurait tout naturellement choisi un carré de 40 milles dans lequel il est évident qu'on aurait englobé tous les marais que la compagnie, dans son intérêt, pourrait assécher et améliorer, pourvu toutefois qu'elle les reçoive à titre de concession gratuite, car ce ne serait pas une transaction profitable d'acheter ces marais au prix des bonnes terres. Il y a plus : si la compagnie avait jamais fait ce choix, il est possible que malgré ses bonnes intentions et, sans aucun doute, sa sincérité envers la compagnie, le gouvernement provincial aurait senti qu'il était de son devoir, pénible mais impérieux, d'obliger la compagnie à s'en tenir à son premier engagement.

Telle qu'est la situation topographique, je crains que la compagnie ne puisse choisir ses terres selon la forme requise, d'une figure mathématique régulière, du moins si je comprends ce que veut dire le gouvernement par ce terme.

Somme toute, je suis convaincu qu'il y a toutes les raisons d'être satisfait de la terre que la compagnie va recevoir à la place des réserves du clergé, non seulement à cause de sa valeur intrinsèque, mais par suite de circonstances qui font que chaque lot peut être ouvert facilement et rapidement vu qu'aucun acte ou privilège provincial ne suscite d'embarras et de restrictions.

Extrait du rapport du surintendant des forêts en 1828.

La route qui était la principale entreprise est maintenant terminée aussi bien qu'elle peut l'être d'ici à ce que les deux côtés soient habités. Elle coûtera plus cher qu'on ne l'avait estimé bien que je ne puis dire de combien, tous les comptes n'étant pas encore prêts. Ce surcroît provient de causes diverses qui, lors de l'estimation, ne pouvaient être prévues et qui, l'eussent-elles été, n'auraient pas pu être évitées. En voici les principales :

1. Comme on avait donné à entendre qu'un nombre considérable d'émigrés, venant sous les auspices de la compagnie, pourrait arriver vers le 1er juillet, il était essentiel d'avoir une route sinon bonne au moins praticable pour arriver à eux et pourvoir à leurs besoins. La première voie fut, en conséquence, ouverte en toute hâte et insuffisamment établie, de sorte qu'en l'améliorant on a été obligé de reprendre en entier une grande partie de ce qui avait été fait à moitié. Par exemple, il fallut couper ou extirper des souches au prix de labeurs tout aussi grands que le cas d'arbres non abattus. Des fondrières qu'on avait rendues provisoirement praticables en y jetant des broussailles et des traverses improvisées durent être ensuite régulièrement pontées, un travail qui n'avait été aucunement avancé par ce qui avait déjà été fait ; puis, en certains endroits, après une inspection plus attentive basée sur les renseignements obtenus par des personnes qui y avaient passé

plusieurs jours, on découvrit d'autres voies nouvelles et meilleures, mais qui entraînaient de plus longs détours.

2. Nous basant sur ce que nous avons vu l'été précédent, il ne fut pas question dans l'estimé original des cinq ponts, croyant que les rivières seraient toujours passables à gué, mais une expérience chèrement payée nous a démontré le contraire.

3. L'été de 1828 a été exceptionnellement défavorable aux travaux du dehors. En juin, en juillet et dans la première quinzaine d'août la pluie tomba avec tant de persistance que je ne pense pas avoir été loin du vrai en disant que, tenant compte de chaque minute de température favorable, on n'a pu faire en moyenne par semaine trois jours de travail. Or, quand vous amenez des travailleurs dans la forêt vous devez les payer et les nourrir quand même la température les empêche de travailler, ce qui donne comme résultat des gages doubles et la moitié du travail.

4. L'inclémence de la saison a été la cause de maladies si nombreuses que les plus anciens habitants de la province ne se rappellent rien de tel, et bien que sur le chemin de Guelph et du lac Huron, grâce à l'élévation du terrain, nous ayons échappé à la fièvre intermittente de caractère grave qui fut si fatale dans les districts des lacs inférieurs, tout de même des fièvres d'un caractère moins dangereux, dégénéralant fréquemment en dysenterie, furent très communes, et le mal fut considérablement aggravé par l'absence complète de secours médicaux. Un médecin, au moins, aurait été tout le temps occupé à soigner les malades. Je puis vous dire que, pour ma part, durant l'été et l'automne de l'année dernière, pour chaque heure que je pouvais consacrer aux affaires de la compagnie, deux étaient employées à soigner les malades. Je comprends certainement que la compagnie pourrait trouver pour ses colons un aussi bon adviseur médical que moi (bien que je ne prétends pas dire que je ne suis pas un très habile chirurgien) à un peu moins des deux tiers de mon salaire et de mes émoluments; or, comme mon travail exigeait tout mon temps, il est évident que chaque instant consacré à la médecine est enlevé à la compagnie.

Je ressens le plus grand honneur à ajouter que l'opinion favorable que j'avais la satisfaction de formuler l'an dernier sur le territoire du lac Huron est confirmée par tout ce que j'ai pu apprendre au cours des dix-huit derniers mois. Ce territoire a été parcouru en tous sens entre le Maitland et la limite du district de London avec le résultat uniforme de prouver que, pour toutes les fins de culture, pour la salubrité du pays, pour l'eau nécessaire aux moulins, pour les fins domestiques, en un mot pour tout ce qui peut rendre une nouvelle région attrayante pour les colons, celle-ci est aussi bonne que n'importe quelle autre au Canada ou dans les parties avoisinantes du continent américain. Ces rapports ne sont pas surtout l'œuvre d'arpenteurs et d'autres employés de la compagnie que l'intérêt que chacun porte à tout ce qui appartient aux patrons pourrait amener à représenter les choses aussi favorablement que le permet la vérité, mais ils viennent de cultivateurs pratiques et d'ouvriers qui ont examiné la région avec l'intention de s'y établir et qui tout naturellement seraient disposés à déprécier ce qu'ils désirent acheter.

J'ai peu de choses à ajouter au sujet des minéraux. On a découvert d'autres sources salines et sulfureuses. Aussi du fer sous forme de sable, ainsi que des eaux ferrugineuses (?) et dans différents composés avec le soufre, mais je n'ai pas eu le temps de m'assurer s'il existait en quantité suffisante pour être exploité.

J'ai souvent caressé le projet de faire l'exploration géologique de toute la région; elle est d'ailleurs trop clairement nécessaire pour être discutée; mais l'urgence des autres travaux a empêché jusqu'ici de l'entreprendre. Je proposerai seulement que, quand elle se fera je la dirige directement et personnellement. Je prierai qu'on me permette aussi d'insister sur l'importance de demander que la cour, quand elle enverra des médecins, en choisisse qui soient bons naturalistes et minéralogistes, et que les conditions de leur engagement comportent qu'ils devront prendre part aux recherches. Ce sera là le seul moyen pour la compagnie d'être indemnisée des dépenses que ces messieurs lui feront encourir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre plus obéissant serviteur,

WM. DUNLOP,
Surintendant de la forêt.

NOTE B.—N^o 2.—LORD DALHOUSIE À M. WILMOT HORTON.*(Archives, série Q, vol. 172-1, p. 142.)*

LONDRES, 23 mai 1825.

MON CHER MONSIEUR,—Pour que mon absence de la ville ne soit l'occasion d'aucune erreur, je prends la liberté de vous apprendre qu'une députation de plusieurs personnes, ayant M. Thompson en tête, est venue, il y a deux jours, me demander si je pouvais approuver la formation d'une compagnie ayant pour but d'exploiter les terres du Bas-Canada sur un plan identique à celui qui est actuellement proposé au Haut-Canada. J'ai exprimé cette opinion : que j'approuvais le principe de la mesure, la regardant comme utile, à la fois, à la compagnie et au gouvernement de Sa Majesté par le fait de coloniser les terres incultes, mais qu'il existait certaines difficultés qui doivent disparaître avant que le gouvernement de Sa Majesté puisse remplir les conditions d'un tel arrangement, par exemple, celle qui a été proposée : que Gaspé étant plus libre de ces difficultés que toute autre région dans les Canadas, il y a là toute l'étendue désirable pour faire l'expérience.

J'ai pensé qu'il était de mon devoir de vous apprendre tout cela pour le cas où l'on ferait suivre d'une proposition la visite dont ces messieurs m'ont honoré.

J'ai l'honneur d'être, mon cher monsieur,

Votre plus fidèle,

DALHOUSIE.

R. W. HORTON, écr,
Etc., etc., etc.

NOTE B.—N^o 3.—MEMOIRE À LORD BATHURST.*(Archives, série Q, vol. 173-2, p. 329.)*

Au Très honorable

COMTE BATHURST, K. G.,

Premier secrétaire d'Etat de Sa Majesté

pour les colonies, etc., etc., etc.

MILORD,—Nous, les soussignés, marchands, banquiers et autres avons pris en considération le projet de former une compagnie à fonds social devant porter le nom de Compagnie du Bas-Canada, dans le but d'acheter les terres non concédées appartenant à la Couronne dans les districts arpentés du Bas-Canada, non seulement celles communément désignées : réserves de la Couronne et du clergé, mais toutes les autres qui restent encore à la disposition du gouvernement de Sa Majesté, et cela sur le même principe et les mêmes visées que pour les terres du Haut-Canada, et nous pensons que pareille mesure sera d'un bénéfice essentiellement national au double point de vue politique et commercial.

1^o En ouvrant à une population trop nombreuse un canal d'émigration plus facile et plus avantageux que tous ceux qu'on lui a offerts jusqu'ici, ce qui épargnerait au gouvernement de Sa Majesté une très forte dépense, tout en permettant aux émigrés de jouir des avantages supérieurs de l'expérience des agents de la compagnie, d'un capital généreusement employé et d'un ample choix des terres près des principaux marchés d'une colonie depuis longtemps et très prospère.

2^o En attirant dans la province du Bas-Canada beaucoup de population et de capitaux nouveaux qui serviraient à augmenter matériellement son importance et sa

sécurité; rendraient ses revenus permanemment proportionnés aux frais de son administration; donneraient de l'impulsion à la culture et à l'exportation des articles à la mère patrie, tels que le chanvre, le lin et le bois de construction, pour lesquels elle doit aujourd'hui compter, en grande partie, sur les pays étrangers; créeraient une demande, dans les mêmes proportions, pour les produits industriels et autres de la mère patrie; augmenteraient sa force physique et, grâce à une milice efficace, amoindriraient la nécessité de maintenir une aussi considérable force militaire pour protéger la colonie.

3° En distribuant et établissant les émigrés et autres personnes au milieu ou autour des fermes des Canadiens français pour déraciner les préjugés, aider à la marche du progrès et communiquer à chaque classe de la population cet esprit d'entreprise et d'activité qui caractérise le colon anglais dans toutes les parties du monde.

4° En propageant, par les mêmes moyens, l'usage de la langue anglaise, en disséminant les coutumes de notre pays, et en créant de l'attachement à sa constitution et le désir d'être régis par ses lois.

5° En préparant, par ces résultats sur tous les points essentiels, la voie pour cette grande et salutaire mesure: l'union des deux provinces par laquelle les Canadas deviendraient partie intégrale de l'empire.

6° En changeant la surface du pays grâce à l'utilisation des terres inoccupées, en détruisant toute source de mécontentement et en convainquant les habitants du Bas-Canada que le gouvernement de Sa Majesté est toujours disposé à leur accorder n'importe quel avantage dont jouit la province-sœur pourvu que cela ne nuise point aux intérêts de cette dernière.

7° En offrant un placement pour le capital britannique plus sûr et plus avantageux que les emprunts de l'étranger ou les établissements des colons en pays étrangers.

Nous soumettons donc respectueusement :

1° Que les soussignés, au nom de la Compagnie du Bas-Canada, passeront un contrat pour l'achat des terres non concédées dans les cantons arpentés du Bas-Canada, appartenant à la Couronne (non seulement celles communément désignées comme réserves de la Couronne et du clergé, mais aussi toutes autres qui restent encore à la disposition du gouvernement de Sa Majesté), au prix comptant du marché pour les terres non défrichées et encore incultes dans la province avant le premier jour de mars 1824, alors que le projet de former une compagnie pour le Haut-Canada ne pouvait pas être connu dans la province.

2° Que les soussignés, au nom de la Compagnie du Bas-Canada, prendraient possession des terres tel qu'expliqué plus haut, au montant de
annuellement pendant _____ ans.

3° Que les soussignés, au nom de la Compagnie du Bas-Canada, s'engageraient à former un capital d'un millier de louis sterling, susceptible d'être augmenté par actions ou autrement si c'est considéré nécessaire par les directeurs.

Pourvu—

1° Que la Compagnie du Bas-Canada ait la liberté dans n'importe quelle des années durant la période de _____ ans de prendre une plus grande quantité de ces terres si elle le jugeait à propos.

Pourvu aussi—

2° Que la répartition de ces terres commence à tels endroits que la Compagnie du Bas-Canada considérera plus propice pour l'établissement et la distribution des émigrés.

Pourvu aussi—

3° Que les terres ainsi achetées soient arpentées aux frais du gouvernement de Sa Majesté et que les concessions successives soient faites à la compagnie gratuitement sans honoraire de bureau, exigence ou impôts dus ou payables à un officier de la province pour la préparation, expédition, envoi ou émission du titre.

Pourvu aussi—

4° Que la Compagnie du Bas-Canada soit la seule à acheter ces terres, durant la susdite période, et ait droit à tous les minéraux sur ou sous la terre ainsi achetée par elle, avec le privilège de les exploiter.

Pourvu aussi—

5° Que la Compagnie du Bas-Canada ait le droit d'acheter toute terre offerte à elle par des particuliers, dans n'importe quelle partie des domaines de Sa Majesté, et d'en disposer.

Pourvu aussi—

6° Que la Compagnie du Bas-Canada puisse ouvrir des routes, construire des ponts, creuser des canaux et faire toutes sortes d'améliorations sur les terres lui appartenant.

Pourvu aussi—

7° Que le gouvernement ne colonise ni ne concède de terres dans le Bas-Canada pendant la période de ans.

Pourvu aussi—

8° Que la Compagnie du Bas-Canada ait, à l'expiration de la période de ans, le droit d'option pour la balance des terres incultes de la Couronne dans le Bas-Canada.

Pourvu aussi—

9° Qu'une charte royale soit accordée à la Compagnie du Bas-Canada et que l'influence du gouvernement de Sa Majesté soit mise en jeu pour obtenir un acte du parlement incorporant la compagnie.

Pourvu aussi—

10° Que quatre commissaires soient nommés, deux par le gouvernement de Sa Majesté et deux par la compagnie, pour faire tous les arrangements et conventions nécessaires pour la répartition des dites terres et s'assurer des prix existants antérieurement au 1er jour de mars 1824.

Pourvu enfin—

Que tous les droits et privilèges non mentionnés spécialement ici mais qu'on se propose d'accorder à la compagnie s'appelant la Compagnie du Canada (soient en tant qu'ils sont applicables aux circonstances dans la province basse) garantis à la Compagnie du Canada.

LONDRES, 23 mai 1825,
37 Old Broad Street.

C. DALRYMPLE,
Secretary.

Andw. Belcher, Amérique Britannique du Nord, marchand.

Robert Gillespie, marchand du Canada.

George H. Markland, conseiller exécutif et législatif du Haut-Canada.

Hugh Gray, marchand du Canada.

A. Stewart, marchand des Indes occidentales et du Canada.

D. Bevan, banquier.

P. M. Stewart, marchand des Indes occidentales.

George Hathway, marchand de vins.

Wm. Thompson, M.P., marchand de fer.

Thos. Murdoch, marchand de Madère.

Simon Taylor, marchand des Indes occidentales.

NOTE B. N° 4.—M. J. STEPHEN À M. WILMOT HORTON.

(Archives, série Q, vol. 173-1, p. 107.)

WHITEHALL, 27 octobre 1825.

MONSIEUR,—Conformément à votre avis, j'ai préparé et j'ai l'honneur de vous soumettre un brouillon de la correspondance qui, autant que j'en conclus par les documents qui m'ont été transmis, est destinée à être tenue entre le département colonial et M. Felton au sujet du projet de formation de la Compagnie du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant et humble serviteur,

JAS. STEPHEN, jeune.

R. WILMOT HORTON, écr,
Etc., etc., etc.,

NOTE B.—N° 5.—PREMIÈRE PIÈCE INCLUSE DANS LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

(Archives, série Q, vol. 173-1, p. 108.)

Brouillon d'une lettre qui doit être adressée à lord Bathurst par M. Felton.

MILORD,—Au commencement de la présente année plusieurs personnes résidant dans la province se sont associés dans le but d'organiser une compagnie et de former un capital-actions destiné à acheter et améliorer les terres incultes de la province, et, comme autres fins, pour ouvrir et établir des routes et des ponts, construire des canaux, accomplir d'autres travaux publics, et généralement pour faire toutes autres améliorations locales d'un caractère permanent pour lesquelles elle pourrait obtenir de temps à autre la sanction de la législature.

Après un mûr examen des difficultés, des avantages et résultats probables de cette mesure, il semble aux personnes en question que si la sanction du gouvernement de Sa Majesté pouvait être obtenue, la formation d'une pareille compagnie, avec un capital suffisant, serait féconde en bénéfices très considérables pour la province entière et assurerait en retour un profit raisonnable et suffisant sur l'argent qui pourrait être placé dans l'entreprise. Un montant fort considérable fut en conséquence souscrit par des personnes ayant leur résidence dans le Bas-Canada, et il fut décidé que l'un des souscripteurs passerait en Angleterre pour soumettre à Votre Seigneurie une explication détaillée du plan et solliciter Votre Seigneurie de l'approuver. Il fut de plus résolu que s'il y avait suffisamment de raison pour anticiper la sanction de Votre Seigneurie à la mesure en général, une demande serait faite aux marchands et autres personnes d'Angleterre, ayant des relations avec la province, de souscrire telles autres sommes additionnelles qui seraient requises pour la complète exécution de ces desseins.

J'ai eu l'honneur d'être choisi pour accomplir cette négociation avec Votre Seigneurie au nom des souscripteurs de la compagnie projetée, et il fut jugé que la situation que j'ai l'honneur d'occuper comme membre du Conseil législatif pourrait être considérée par Votre Seigneurie comme une garantie de la respectabilité générale des personnes intéressées dans cette entreprise et de sa tendance probable à promouvoir les vrais intérêts de la province.

Je suis venu en conséquence en Angleterre pour remplir ma mission. Ayant été honoré de plusieurs entrevues avec Votre Seigneurie et Votre sous-secrétaire, M. Wilmot Horton, et m'étant convaincu que Votre Seigneurie était généralement

disposé à bien accueillir et à approuver les propositions, que j'avais eu l'honneur de porter à votre connaissance, je me suis occupé à soumettre le plan à plusieurs personnes qui ont des relations avec le Bas-Canada mais résidant en Angleterre.

Le projet formé par les souscripteurs de la province a été approuvé et adopté par ces personnes et, le deux de septembre dernier, a été tenue dans la ville de Londres une réunion où quatorze personnes ont été nommées pour former un comité de correspondance dans le but de diriger toutes autres négociations qu'il serait nécessaire d'entreprendre.

A une réunion subséquente des mêmes personnes, tenue dans la cité de Londres, le 5 septembre, différentes résolutions furent adoptées, et conformément aux instructions données par cette assemblée, j'ai l'honneur de soumettre à Votre Seigneurie une copie de ces résolutions. Pour l'information de Votre Seigneurie j'ai l'honneur d'annexer à ces résolutions une liste des principaux souscripteurs à cette entreprise, qui demeurent en Angleterre.

Les communications personnelles que j'ai eu l'honneur de recevoir m'encouragent à espérer que Votre Seigneurie sanctionnera les principes généraux expliqués dans les résolutions ci-incluses, bien que je sache que sur certains points vous exigez probablement de considérables modifications.

A cette période avancée de l'année, il serait grandement opportun pour les personnes qui se sont mises dans l'entreprise que Votre Seigneurie eût la bonté de faire savoir la décision que vous pouvez avoir arrêtée à ce sujet afin que, si cette décision était favorable à leurs vœux, les mesures nécessaires pussent être prises au printemps suivant pour mettre les desseins à exécution.

J'ai donc l'honneur de prier Votre Seigneurie de me dire, pour l'information des souscripteurs à l'entreprise résidant en Angleterre et dans la province du Bas-Canada, si Votre Seigneurie est prête à sanctionner la mesure en elle-même et à quelles conditions votre approbation sera accordée.

J'ai l'honneur d'être,

De Votre Seigneurie le plus obéissant et humble serviteur,

COMTE BATHURST, etc., etc., etc.

NOTE A.—N° 6.—SECONDE PIÈCE ACCOMPAGNANT L'ÉTAT DES ÉTENDUES DES RÉSERVES DE LA COURONNE ET DU CLERGÉ DANS LES CANTONS.

(Archives, série Q, vol. 173-1, p. 114.)

Brouillon de la réponse que doit faire lord Bathurst à la lettre précédente.

1. MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du——courant expliquant les mesures qui ont été prises dans la province du Bas-Canada et dans ce pays pour former une compagnie à fonds social avec un capital destiné à l'achat et à l'amélioration des terres incultes et à l'accomplissement d'autres améliorations permanentes dans cette province, contenant une copie des résolutions adoptées à ce sujet par les personnes qui se sont associées dans la ville de Londres pour pousser l'entreprise et, enfin, demandant à savoir si je suis prêt à sanctionner la mesure en elle-même et à quelles conditions je donnerai mon approbation.

2. Je dois vous informer d'abord que je suis prêt, généralement parlant, à donner, au nom du gouvernement de Sa Majesté, consentement à la proposition que vous avez mise devant moi; mais, pour empêcher toute interprétation erronée de ce que j'entends, je vais, pour votre information et celle des autres personnes que vous représentez, vous expliquer les vues que j'ai arrêtées à ce sujet et les mesures que je suis prêt à aviser Sa Majesté d'adopter en conséquence.

3. Quand j'aurai la preuve suffisante que le capital nécessaire à l'exécution de l'entreprise a été souscrit par des personnes d'une solvabilité indéniable, je serai prêt à adopter les mesures nécessaires, de ma part, afin d'obtenir pour les souscripteurs une charte d'incorporation devant être émise sous le grand sceau du Royaume-Uni. Vous devez, néanmoins, clairement entendre que, nonobstant cette présente communication, le gouvernement de Sa Majesté restera absolument libre de refuser la charte entière ou de modifier, selon son bon plaisir, n'importe lequel de ses articles si le Conseil privé ou le lord chancelier, gardien du grand sceau, trouvaient à propos dans l'exercice de leur autorité constitutionnelle sur ces sujets, d'aviser Sa Majesté dans ce sens.

Je m'abstiens d'entrer dans toute explication sur les pouvoirs et les restrictions que contiendra la charte si elle est par la suite accordée, réservant pour une occasion future la discussion de ces détails et me bornant à faire observer que la charte sera probablement calquée sur les plus récents documents de pareille nature.

4. Je serai, de plus, prêt à présenter au parlement, à la session qui approche, un bill contenant tous les pouvoirs qui peuvent être nécessaires pour donner effet à l'arrangement expliqué dans ma présente lettre et, à cette occasion, je proposerai au parlement d'accorder à la compagnie tous les pouvoirs spéciaux qui peuvent être nécessaires pour l'exécution efficace de son entreprise, mais qui peuvent ne pas être du domaine du roi, dans l'exercice de sa prérogative royale, de conférer.

5. Le capital original de la compagnie sera fixé à un million sterling, avec un privilège de faire telle augmentation qu'il plaira à Sa Majesté, d'après l'avis de son Conseil privé, sur la requête de la compagnie elle-même, de sanctionner en n'importe quel temps à venir.

6. Le but de l'incorporation serait décrit ainsi : premièrement, pour cultiver défricher, améliorer et coloniser telles terres que la compagnie pourrait acquérir dans les limites de la province du Bas-Canada par concession ou par achat de la couronne; deuxièmement, pour ouvrir et construire des routes, des canaux, des ponts et toutes autres voies de communications entre différents points du Bas-Canada et, de plus, de passer des contrats pour entreprendre et accomplir elle-même tous travaux publics qui peuvent être exécutés dans les limites de la province d'après les instructions ou avec la sanction du gouvernement de Sa Majesté; troisièmement, pour contracter tout emprunt d'argent qui peut être fait sur la garantie et sous l'autorité de tout acte de la province sanctionné par Sa Majesté ou en son nom.

Toutes les opérations touchant à l'agiotage et, en général, de nature commerciale seront expressément défendues. Cette défense, toutefois, ne s'étendra pas aux transactions inévitables faites dans le but de fournir les objets nécessaires à l'amélioration et à la culture des terres de la compagnie, ou pour réaliser ou transmettre en Europe le produit et le revenu de sa propriété dans la province.

7. La compagnie sera autorisée à se servir de ce capital pour transporter les colons d'Europe et d'ailleurs sur ses terres dans la province, ou pour avancer de l'argent sous forme de prêts à tout colon pour l'aider à défricher et à améliorer la terre sur laquelle il sera établi.

8. Je crois comprendre que ces portions des districts de Montréal et des Trois-Rivières qui sont au sud de la rivière Saint-Laurent contiennent 64 cantons, et là-dessus, je crois comprendre que 57 ont été arpentés et divisés. Dans chacun de ces cantons, des terres ont été réservées pour l'usage du clergé et de la Couronne. Mais dans les cantons de Grantham, Wickam et Ascot, la Couronne ne s'est rien réservé.

En attendant que je puisse l'établir par les moyens de renseignement à ma disposition, le tableau suivant contient l'exacte étendue des réserves du clergé et de la Couronne dans les 57 cantons en question.

ÉTAT

Montrant l'étendue aproximative des réserves de la Couronne et du clergé.

Dans les cantons des districts de Montréal et des Trois-Rivières, du côté sud de la rivière Saint-Laurent.

	Clergé.	Couronne.
Upton.....	4,800	4,800
Grantham.....	10,000
Wickham.....	9,200
Acton.....	4,502	4,000
Durham.....	6,030	6,030
Melbourne.....	6,000	6,000
Ely.....	5,000	5,000
Clifton.....	8,000	8,000
Auckland.....	4,400	4,400
Stanstead.....	10,000	10,000
Banevion.....	8,800	8,800
Barnston.....	2,400	2,400
Hereford.....	4,400	4,400
Maddington.....	2,000	2,000
Roxton.....	7,000	7,000
Milton.....	6,000	6,000
Brompton.....	8,000	8,000
Oxford.....	2,400	2,400
Stukely.....	8,000	8,000
Shefford.....	14,800	14,800
Grandy.....	7,000	7,000
Bolton.....	11,800	11,800
Brome.....	8,000	8,000
Farnham.....	7,000	7,000
Potton.....	8,000	8,000
Sutton.....	8,000	8,000
Dunham.....	8,000	8,000
Stahbridge.....	7,800	7,800
Windover.....	3,000	3,000
Simpson.....	8,800	8,800
Kinsky.....	6,900	6,900
Shipton.....	11,000	11,000
Windsor.....	10,200	10,000
Stoke.....	8,400	8,400
Ascot.....	7,600
Eaton.....	7,000	7,000
Newport.....	7,000	7,000
Hatley.....	7,800	7,800
Compton.....	7,000	7,000
Blandford.....	7,000	7,700
Bulstrode.....	4,570	4,570
Stahfold.....	5,000	5,000
Warwick.....	4,400	4,400
Arthabaska.....	2,000	2,000
Tingwick.....	9,000	9,000
Chester.....	7,000	7,000
Halifax.....	7,600	7,600

	Clergé.	Couronne.
Ham.....	4,500	4,500
Wolfestown.....	7,400	7,400
Dudswell.	6,000	6,000
Weadon.....	4,800	4,800
Westbury.....	2,400	2,400
Bury.....	2,200	2,200
Lingwick.....	3,000	3,000
Hinchinbrook..	1,080	1,080
Godmanchester.....	3,000	3,000
Hemmingford.....	7,000	7,000

9. Aussitôt que la charte d'incorporation aura réellement reçu le grand sceau, je serai prêt à aviser Sa Majesté de concéder la totalité des réserves de la Couronne renfermées dans les 57 cantons énumérés dans le tableau précédent et la partie des réserves du clergé qui sera ci-après désignée, toutes ces terres devant être possédées par la compagnie comme fief simple en libre et commun socage. Cette partie de la charte sera soumise à différents termes et conditions que je vais expliquer.

10. Les 57 cantons énumérés dans le précédent paragraphe—le n° 8—ont été divisés par les arpenteurs publics agissant sous l'autorité du gouvernement de Sa Majesté, en lots de 200 acres chacun. Conformément au statut 31ème, George III, ch. 31, un septième de la terre comprise dans ces cantons a été réservé pour le support du clergé protestant. Ces terres s'appellent réserves du clergé. Un autre septième des terres comprises dans ces cantons a été réservé par Sa Majesté pour des fins publiques et ces terres s'appellent réserves de la Couronne. Quelques-unes de ces réserves de la Couronne ont été concédées en fief simple. Quelquefois même des parties des réserves de la Couronne et du clergé ont été cédées pour un certain nombre d'années et d'autres parties ont été occupées grâce à des permis accordés par le gouvernement colonial et le bureau d'administration des biens du clergé, soit sur la foi de promesses verbales de la part de ce gouvernement ou de ce bureau que les occupants recevraient des titres de concessions ou des baux pour les terres qu'ils occupent.

Il existe aussi certaines parties de ces terres qui sans aucun titre légal ou même sans promesse ni permis ont été utilisées pour des fins de nature publique ou pour la commodité et l'avantage du clergé de la province. D'autres parties dont on n'a pas fait encore l'appropriation sont, à cause de certains avantages topographiques particuliers ou d'autres circonstances, situées de telle façon que leur occupation peut être tout spécialement commode ou nécessaire pour le service public dans la province ou pour ériger des églises, des maisons d'école ou des presbytères avec de petits lots de terre contigus pour servir de cimetières, cours ou jardins. Enfin il y a dans les réserves de la Couronne et du clergé, dans les 57 cantons énumérés, certains lopins de terre qui ont été occupés pendant 10 ans et plus par des personnes qui y ont fixé leurs demeures non seulement sans titre de concession, mais sans même l'ombre d'un titre légal,—gens qu'en Amérique on appelle "Squatters",—et ils n'ont pas été dérangés cependant. Quand la compagnie aura été régulièrement incorporée, j'aviserai Sa Majesté de lui transférer, mais sous les conditions expliquées dans la présente communication, la totalité des réserves de la Couronne et un tiers des réserves du clergé qui ont été réellement divisées en lots dans les 57 cantons, tout en étant bien entendu qu'exception complète sera faite pour les différentes parties des réserves de la Couronne et du clergé qui, ainsi que mentionné plus haut, ont été concédées; pour les terres cédées sur bail ou occupées grâce à des licences ou permis du gouvernement ou du bureau précédemment mentionné et qui administrent les biens du clergé; pour celles qui ont été appropriées à des fins publiques ou religieuses ou occupées pendant dix ans sans que les occupants fussent dérangés ou pour celles qui sont nécessaires soit au service public soit pour les fins ecclésiastiques déjà mentionnées. De sorte qu'il y aura transport à la compagnie d'un tiers seulement des réserves du clergé qui resteront après déduction faite de ces terres exemptées du nombre total de celles qui furent originalement réservées, et aussi transfert de la totalité des terres

de la Couronne qui resteront après avoir fait le déduction du nombre de celles qui sont exemptées.

11. Pour que les exemptions mentionnées dans le précédent paragraphe ne portent pas plus loin qu'on s'y attend à présent, je vais immédiatement donner des instructions à Son Excellence le gouverneur de la province d'adopter toutes les mesures nécessaires pour empêcher tous autres baux ou octrois d'être faits et tous permis d'occupation d'être accordés n'importe où, soit dans les réserves de la Couronne, soit dans les réserves du clergé. Mais comme d'ici à l'octroi d'une charte d'incorporation, le bureau d'administration des biens du clergé sera, au point de vue de la loi, investi du pouvoir d'accorder des baux pour ces terres, on ne devra pas considérer le gouvernement de Sa Majesté responsable à la compagnie si, entre temps, des baux sont régulièrement accordés pour les réserves du clergé, éventualité qui, on peut le supposer, est très improbable. Pour obvier à tout danger de malentendu sur un aussi important sujet, il doit être très parfaitement compris que le présent arrangement ne doit en aucune manière que ce soit affecter le droit du clergé ou du bureau établi pour administrer les biens du clergé ou du Roi, comme chef de l'Eglise au Canada, de gérer, cultiver et coloniser cette partie des réserves du clergé qui ne doit pas être transférée à la compagnie, mais que, au contraire, quand la portion des réserves du clergé qui doit encore être réservée au clergé sera clairement fixée et classée à part, toute restriction sur le bureau d'administration au sujet des octrois de baux et de toute autre opération dans la gérance de cette portion des réserves du clergé (en tant que le présent arrangement crée telle restriction) devra prendre fin.

12. Il doit être entendu que l'exception faite dans le précédent paragraphe (n° 9) en faveur des personnes appelées "squatters," qui sans être dérangées ont occupé leurs terres pendant 10 ans, ne doit pas être interprétée comme donnant à telles personnes droit à tout le lot sur lequel chacune a pu s'établir.

La faveur est limitée aux pièces des terres particulières qu'elles ont pu défricher, enclore et cultiver et aux bâtiments construits dessus.

13. Afin de fixer ce qu'est la troisième partie des réserves du clergé dans les 57 cantons énumérés et qui doit être concédée à la compagnie projetée, les commissaires feront préparer une copie exacte des cartes publiques ou officielles de chaque canton afin qu'ils puissent désigner d'une marque, sur cette copie, les lots qui doivent être concédés à la compagnie et ceux qui doivent être encore réservés pour le support du clergé protestant. Pour cela, après avoir désigné sur la copie de la charte les lots qui tombent parmi les exceptions énumérées dans le précédent paragraphe (n° 8) par le mot "Excepté," les commissaires, sur la même copie de la carte publique, écriront un numéro sur chacun des lots du reste des réserves du clergé, procédant par ordre de I jusqu'au plus haut numéro correspondant avec le nombre de lots à diviser ainsi. Les indications des commissaires seront en *encre rouge* afin de les distinguer des marques par numérotage des officiers du gouvernement. Ces lots des réserves du clergé qui apparaîtront ainsi sur la copie de la carte du gouvernement portant en *encre rouge* les numéros 3, 6, 9, 12, 15, etc., seront les lots concédés à la compagnie. Les autres lots des réserves du clergé qui devront alors apparaître sur la même carte, portant en *encre rouge* les numéros intermédiaires 1, 2, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 13, 14, etc., seront réservés pour le support du clergé.

14. Toutes terres qui, conformément à l'arrangement, pourront être concédées à la compagnie ou que la compagnie pourra octroyer, céder ou louer à quelque personne ou personnes devront être rendues à Sa Majesté dans le cas où ces terres seront requises pour canaux, routes, érections de forts, hôpitaux, arsenaux ou toutes autres fins pour la sécurité et la défense de la province, telle demande devant être faite soit par un acte de la législature provinciale ou par le gouvernement exécutif de la province, et, chaque fois, un arbitre sera nommé par Sa Majesté et un autre par la compagnie ou les personnes auxquelles ces terres auront été, selon le cas, octroyées ou louées, lesquels arbitres en nommeront de concert un troisième, et le prix qui devra être payé à la compagnie ou aux personnes ayant reçu ou loué les terres ainsi reprises par Sa Majesté, devra être fixé par la majorité en nombre de ces dits trois arbitres.

15. Les terres qui seront octroyées à la compagnie seront tenues par elle sujettes à une rente unique (*quit rent*) payable semi-annuellement—le premier paiement semi-annuel deviendra dû à l'expiration des six mois du calendrier à commencer et devant être comptés de l'expiration d'un terme de cinq ans après la date de la charte d'incorporation.

Pour fixer le montant de cette rente annuelle on suivra le procédé suivant :

16. Trois commissaires seront nommés, un par le gouvernement de Sa Majesté, un autre par le lord évêque de Québec, un troisième par la compagnie projetée, et tous seront requis de s'assurer et de faire rapport à Sa Majesté d'après leurs opinions de la valeur des terres à être achetées par la compagnie. En résolvant cette question, ils devront se borner à l'enquête suivante, à savoir :

“ Quelle est la somme d'argent qu'une compagnie formée dans le but de cultiver, défricher, améliorer et coloniser des terres incultes particulièrement décrites dans les précédents paragraphes de cette lettre, aurait les moyens de payer pour l'achat de ces dites terres en fief simple, pour être possédées en franc et commun socage, exemptes de toutes rentes uniques et autres charges, de façon à garantir à la compagnie, d'un côté, par telle décision la probabilité d'un rendement raisonnable et adéquat de profits sur son capital sans le compromettre en aucune façon ; de l'autre, les intérêts de la Couronne ou du clergé par l'aliénation de leurs terres en considération du paiement de telle somme.”

17. Dans leur estimation de la valeur de ces terres telle que prescrite dans le précédent paragraphe (n° 16) les commissaires ne devront pas oublier de prendre en considération toutes les conditions de l'arrangement, spécialement la suspension du paiement, à la fois, du capital et de l'intérêt de la part de la compagnie pendant cinq ans.

17a. Pour la gouverne des commissaires dans l'exercice de leurs fonctions, ils recevraient une commission sous le sceau public de la province avec les instructions de ce département.

Je réserve pour une discussion postérieure toutes questions relatives à la forme et à la teneur de ces documents.

18. Aussitôt après la réception du rapport des commissaires sur la question qui leur aura été soumise, je serai prêt à décider définitivement avec la compagnie ce que devra être le montant de la rente unique à être payé par elle pour les terres en question.

En fixant ce montant, il sera, bien entendu, tenu compte du rapport des commissaires, mais il doit être très distinctement compris que ni le gouvernement de Sa Majesté ni la compagnie ne seront liés par ce rapport. Dans la négociation qui devra suivre l'arrivée du rapport dans ce pays, dans le but de déterminer le montant de la rente unique, il sera loisible soit au gouvernement de Sa Majesté, soit à la compagnie, de différer d'opinion avec les commissaires dans leur conclusion et de refuser d'être gouverné par celle-ci.

19. Le commissaire que nommera la Couronne sera considéré comme le commissaire en chef et, en cette qualité, agira comme président à toutes les séances tenues sous la mission. La couronne pourvoira au paiement des commissaires nommés par elle et par le lord évêque de Québec. La compagnie défraiera les dépenses du commissaire nommé par elle. La dépense collective de la commission, en général, sera soldée dans la même proportion.

20. Une fois fixée, la rente unique pourra être rachetée par la compagnie en n'importe quel temps en payant à tel fonctionnaire civil ou militaire que Sa Majesté nommera à cette fin une somme égale à vingt fois le montant de la rente ainsi rachetable, la compagnie donnant un avis de six mois de calendrier de son intention de faire tel paiement.

21. Durant les cinq premières années suivant immédiatement la date de la charte, la compagnie ne sera pas libre de vendre ou aliéner aucune partie de ses terres excepté avec le permis spécial écrit du Gouverneur en conseil ; au cours de la même période de cinq ans elle dépensera la somme de £100,000 au moins dans l'accomplissement des desseins en vue desquels elle doit être incorporée ; et sur cette somme £50,000 devront être employés à défricher, assécher, cultiver, ou à amé-

liorer les terres qui lui seront ainsi concédées ou à ériger des bâtisses sur ces dites terres, ou à élever des clôtures, ou à y placer des bestiaux vivants et morts, ou à bâtir des églises, des écoles ou des moulins, ou à construire des routes, des ponts, des canaux et autres communications intérieures à travers les terres qui lui seront concédées ou quelque partie de ces terres. Si à l'expiration de cinq ans après la date de la charte, la compagnie n'a pas mis devant le Gouverneur en conseil la preuve satisfaisante qu'elle a ainsi employé le montant susmentionné de £100,000, alors une rente unique additionnelle deviendra imposable sur ses terres au montant de cinq louis par cent par année sur autant des £100,000 qu'ils ne pourront prouver avoir dépensé; cette rente unique additionnelle serait éteinte si la compagnie produisait devant le Gouverneur en conseil la preuve qu'elle a dépensé pour n'importe laquelle des fins susmentionnées une somme égale à 20 fois le montant de cette dite rente unique.

22. La concession de terres à la compagnie sera faite gratuitement, c'est-à-dire sans qu'elle ait à payer quelque honoraire de bureau que ce soit.

23. La compagnie ne pourra acheter des particuliers aucune terre dans la province excepté que pour servir à faciliter l'occupation des terres concédées par la Couronne, elle pourra acheter toute quantité d'acres ne dépassant pas le chiffre de 2,000 dans le cours entier d'une année et excepté, aussi, qu'il lui sera loisible d'acquérir de cette manière toute étendue plus considérable de terres, pour quelle opération le permis préalable du Gouverneur en conseil ou du secrétaire d'État doit d'abord être accordé.

24. La compagnie sera requise tous les deux ans de mettre devant le Gouverneur en conseil et devant le secrétaire d'État un état sous son sceau commun de toutes ses opérations au cours des deux ans précédant la date de chaque tel état, montrant le nombre de terres colonisées dans chacun des 57 cantons énumérés dans le tableau précédent, le nombre des adultes vraiment résidant sur ses terres, avec un état des routes, canaux, ponts et autres communications intérieures qu'elle a pu ouvrir, des différentes bâtisses qu'elle a pu ériger et des améliorations publiques qu'elle a complétées ou commencées.

25. Le gouvernement de Sa Majesté recommandera à la législature du Bas-Canada l'adoption de toutes lois qu'il peut être à propos de passer pour mettre ces arrangements à effet et spécialement une loi pour l'enregistrement de tous transferts ou hypothèques des terres dans les cantons énumérés.

26. La concession à la compagnie ne contiendra aucune stipulation spéciale non habituellement insérée dans les concessions de terres dans la province excepté les stipulations qui peuvent être nécessaires pour donner effet au présent arrangement.

Cependant la concession contiendra une réserve à la Couronne de toutes mines et de tous minerais qu'ils soient d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, de fer et de n'importe quelle nature. Cette réserve ne s'étendra pas aux carrières de chaux, pierre ou de toute autre matière employée pour des fins agricoles, pour la construction ou pour le chauffage. Mais en fixant le prix sur lequel la rente doit être basée, les commissaires tiendront compte de la probabilité (quelle qu'elle soit) de mines de charbon pouvant être découvertes sous la surface, ce qui haussera le prix d'autant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre, etc., etc., etc.

NOTE B.—N^o 7.—TROISIÈME DOCUMENT INCLUS.

(Archives, série Q, vol. 173-1, p. 139.)

Brouillon d'une lettre de lord Dalhousie au sujet des lettres précédentes et pour avoir de lui un rapport sur ces lettres.

MILORD,—J'ai l'honneur d'inclure pour que Votre Seigneurie en prenne connaissance copie d'une lettre adressée à moi par M. Felton, un membre

du Conseil législatif dans le Bas-Canada, comme agent de plusieurs personnes résidant dans la province et dans ce pays-ci, lesquelles se sont associées pour fonder une compagnie pour cultiver et améliorer les terres incultes et pour d'autres fins intimement liées avec le développement du Bas-Canada. J'ai de plus l'honneur d'inclure un brouillon, préparé sous ma direction, de la réponse que je suis présentement disposé à faire à cette demande.

Je désirerais que Votre Excellence prît ces documents en considération et que rapport me fût fait le plus tôt qu'il vous plaira, pour l'information de Sa Majesté, de votre opinion, à savoir, jusqu'à quel point les mesures projetées peuvent promouvoir les vrais intérêts de la province et si votre expérience acquise sur les lieux vous permet de conseiller quelque changement bénéficiaire au plan tel que décrit dans le brouillon de mon projet de réponse à M. Felton.

J'ai l'honneur d'être,

Etc., etc., etc.

NOTE B.—N° 8.—QUATRIÈME DOCUMENT INCLUS.

(*Archives, série Q, vol. 173-1, p. 141.*)

Brouillon d'une lettre à être adressée à M. Felton par M. Wilmot Horton.

MONSIEUR,—J'ai instruction de lord Bathurst d'accuser réception de la lettre adressée par vous à Sa Seigneurie le——— courant et contenant vos propositions relativement à la formation d'une compagnie pour défricher et améliorer les terres incultes du Bas-Canada et pour d'autres fins intimement liées avec le développement de cette province.

J'ai instruction d'inclure pour être lu par vous le brouillon d'une réponse à votre lettre qui a été préparé d'après les instructions de Sa Seigneurie et dont la lecture pourra être utile à vous et à ceux que vous représentez, vu qu'il contient une explication des vues que Sa Seigneurie a présentement sur les points soulevés dans votre lettre. Cependant lord Bathurst se propose de saisir la première occasion de communiquer votre lettre et son projet de réponse à cette lettre au Gouverneur de la province et demander à Son Excellence de lui dire jusqu'à quel point les mesures aujourd'hui proposées peuvent promouvoir les vrais intérêts de la province et si son expérience locale ne le met pas en mesure de proposer quelques autres modifications.

D'ici à l'arrivée d'une réponse sur les points soumis, il ne sera pas du pouvoir de Sa Seigneurie de faire à vos propositions une réponse plus définitive.

J'ai l'honneur d'être,

Etc., etc., etc.

NOTE B.—N° 9.—M. JAMES STEPHEN À WILMOT HORTON.

(*Archives, série Q, vol. 173-1, p. 143.*)

TURNBRIDGE WELLS, 27 octobre 1825.

CHER MONSIEUR,—En vous transmettant la correspondance projetée avec M. Felton, pour laquelle j'ai reçu vos instructions il y a très peu de jours, il est nécessaire que j'explique en même temps ce qui peut, dans mes brouillons, paraître une déviation des intentions exprimées sur le sujet par lord Bathurst.

Je vous dirai néanmoins, pour commencer et d'une façon générale, en quoi consiste cette correspondance projetée.

Je trouve, après recherche, qu'il n'a jamais été envoyé de demande formelle par écrit à lord Bathurst au nom de la compagnie projetée pour l'obtention d'une charte. Je n'entends pas dire qu'il n'a pas été fait beaucoup d'écrits de part et d'autres, mais la compagnie ne s'est jamais présentée dans la forme précise indiquant qu'elle sollicite cette faveur. Or il me semble nécessaire pour la perfection, sinon pour l'à-propos de cette correspondance, que celle-ci devrait commencer par une lettre de M. Felton, expliquant succinctement les vues de la compagnie et demandant à connaître la décision de lord Bathurst à leur sujet. Conséquemment la lettre n° 1 est le projet d'une lettre à être écrite à cet effet par M. Felton.

La lettre n° 2, la plus longue et la plus importante de la série, est le brouillon de la réponse à la demande de M. Felton, l'approuvant en général, mais en même temps, mettant au consentement la condition d'apporter au plan les modifications que je crois être conformes aux intentions de Sa Seigneurie.

J'apprends de M. Felton, qui est, d'ailleurs, la seule personne que j'ai vue à ce sujet, j'apprends, dis-je, qu'avant l'envoi de la réponse de lord Bathurst, c'est l'intention de Sa Seigneurie de demander à lord Dalhousie un rapport sur les conséquences probables de la mesure en général et sur les stipulations prises séparément, en détail. La lettre n° 3 est donc un brouillon d'une lettre de lord Bathurst à lord Dalhousie dans laquelle je proposerais d'inclure le brouillon de la lettre projetée de lord Bathurst à M. Felton, comme explicatif des vues maintenant entretenues par Sa Seigneurie sur le sujet et comme pouvant offrir la base à laquelle le rapport de lord Dalhousie doit se rapporter.

La lettre n° 4 est le brouillon d'une de vous-même à M. Felton dans laquelle pour l'information de ce dernier et de ceux qu'il représente, je propose que vous devriez inclure à son adresse, le brouillon de la réponse projetée, l'informant en même temps de la référence à lord Dalhousie et déclarant que, d'ici à la réception de la réponse à cette référence, aucune autre réponse définitive ne sera donnée à sa demande.

Je dois maintenant expliquer pour quelle raison en traçant le brouillon de la réponse de lord Bathurst à M. Felton je me suis permis de m'éloigner sur plus d'un point de la lettre, mais non, je l'espère, de l'esprit des instructions de Sa Seigneurie.

D'abord je ferai observer que le memorandum écrit préparé par M. Felton pour être soumis à la considération de lord Bathurst, mais qui est écrit de la main de M. Baillie, propose que dans les 57 cantons au sud du Saint-Laurent, la Couronne retiendra une partie des réserves de la Couronne jusqu'à concurrence de 50,000 acres, et que d'un autre côté, vu que la compagnie ne recevait qu'un tiers au lieu d'une moitié des réserves du clergé, la dite compagnie recevrait une partie des terres non concédées d'une étendue de 61,000 acres. Or, ces deux stipulations arrivent presque à s'annuler l'une l'autre.

Déduisez 50,000 acres des 61,000 et la conséquence de ces deux stipulations est que la compagnie reçoit 11,000 acres de plus qu'elle ne recevrait si ces stipulations étaient entièrement omises. Mais (comme je l'apprends de M. Felton) la compagnie est consentante à abandonner ce léger avantage pour éviter qu'on soulève les différents points auxquels donneraient lieu, d'un côté, la déduction des 50,000 acres et, de l'autre, l'addition des 61,000.

Il m'est néanmoins venu à l'idée que les réserves de la Couronne pourraient être quelque peu supérieures comme site, comme fertilité ou autrement aux terres non concédées et que, par conséquent, les 50,000 acres déduites des premières seraient plus qu'un équivalent pour les 61,000 qui doivent être concédées à même les dernières. Cependant, on m'assure avec beaucoup de force que tel n'est pas le fait et que la compagnie est toute aussi consentante à prendre les terres non concédées que celles de la Couronne.

Ce qui m'amène à ne voir dans la conservation de l'une ou l'autre de ces stipulations aucun avantage qui ne soit plus que compensé par la radiation des deux. Aussi, les ai-je omises dans mon brouillon.

Deuxièmement. Dans le memorandum soumis à lord Bathurst se trouvent deux stipulations qui ont le même but, c'est-à-dire celui de pourvoir à garantir suffisam-

ment que la compagnie va réellement placer un capital adéquat dans la culture et l'amélioration de ses terres.

Il y a d'abord la stipulation qu'une dépense de £100,000 devra être faite en cinq ans, puis celle pour placer des colons sur les terres ou bien dépenser une certaine somme par acre sur chaque lot sur lequel on n'aura pas placé de colons en temps dû.

Cette dernière stipulation est jointe à une autre autorisant la compagnie à décider pour elle-même l'ordre dans lequel les différents cantons doivent être ouverts aux colons.

Je vois qu'en parlant de ces stipulations lord Bathurst a fait la remarque qu'aucune mesure n'est prise pour prouver le fait d'une dépense de £100,000, et que si cette dépense peut être dûment garantie, Sa Seigneurie *n'est pas disposée à critiquer* la stipulation concernant les colons.

J'ai confiance que des remarques de lord Bathurst le sens vrai a été exactement compris et interprété dans les modifications que j'ai apportées aux points en question.

J'ai déclaré que si la compagnie, cinq ans après la date de sa charte, ne prouvait pas à la satisfaction du Gouverneur en conseil qu'elle avait dépensé les £100,000, ses terres seraient alors passibles de ce qui pourrait être appelé une rente unique pénale, estimée à 5 p. 100 par année sur autant des £100,000 qui n'aurait pas été dépensé. Elle serait débarrassée de cette rente unique en prouvant, en n'importe quel temps à venir, qu'elle a fait la dépense nécessaire.

Je vous sou mets l'opinion que la stipulation ainsi tracée est un substitut suffisant pour l'ensemble des trois que j'ai mentionnées.

Les règlements projetés au sujet du placement de colons sur les terres, etc., sont inévitablement si vagues et seraient, dans la pratique, si difficiles à mettre en vigueur que, dans mon opinion, en les omettant on ne nuirait aucunement aux intérêts publics. Le vrai but est d'empêcher la compagnie de négliger d'améliorer ses terres, but qui semble suffisamment atteint si le règlement concernant la dépense de £100,000 est fait de façon à lier et à avoir de l'efficacité.

Si une telle somme est réellement dépensée, on n'a pas besoin de douter de la sincérité de l'intention du gouvernement de se mettre énergiquement au travail, et c'est elle qui sera le meilleur juge quant à la meilleure méthode de fonder les établissements pour son avantage et celui du pays.

Telle est la signification que j'ai donnée à la note de lord Bathurst dans laquelle il se déclare enclin à ne pas critiquer les stipulations concernant l'établissement des colons pourvu que celle qui a trait à la dépense soit rendue efficace. Si je n'ai pas compris son intention, j'espère que Sa Seigneurie me pardonnera mon erreur commise sans intention.

Je devrais dire ici que M. Felton consent aux modifications que j'ai proposées.

Troisièmement. Dans le memorandum soumis à lord Bathurst la compagnie offre soit de payer tout de suite un montant d'argent ou bien une rente unique annuelle à commencer cinq ans après la date de la charte. Lord Bathurst ayant décidé d'accepter la rente, il paraîtrait devoir s'ensuivre que les commissaires auraient à faire rapport sur quelle base s'établit le véritable chiffre de cette rente. Mais alors, comme la rente doit être de 5 p. 100 annuellement sur la légitime valeur des terres, la question pour les commissaires en est encore une de simple évaluation. Or, les rapports avec l'autre compagnie du Canada ont suffisamment prouvé qu'il est impossible de résoudre le problème de cette façon. Le proverbe dit que "La valeur d'une chose est justement ce qu'elle rapporte," ce qui est une définition aussi bonne que celle que M. McCulloch pourrait lui-même nous donner. Maintenant il est impossible d'établir ce qu'une propriété n'a jamais auparavant été l'objet de vente ou d'achat. J'ai donc pensé qu'au lieu de proposer aux commissaires la question quant à la valeur, il serait beaucoup plus satisfaisant de savoir combien pareille compagnie pourrait raisonnablement payer pour pareille propriété, sans, d'une part courir le risque d'une perte ruineuse et, de l'autre, sans avoir la perspective de profits immodérés. Ainsi posée la question admet chaque considération touchant réellement au sujet débattu et semble plus propre à provoquer une réponse définie et décisive. J'ai donc modifié le brouillon en conséquence.

Le reste de ce que j'ai mis dans ce brouillon a servi surtout, sinon entièrement, à suppléer aux omissions que présentait le document soumis à lord Bathurst, le but de ces ajoutés étant de rendre l'arrangement plus complet et plus intelligible.

Je suis, monsieur, très sincèrement votre,

JAS. STEPHEN, jeune.

ROBERT WILMOT HORTON, écr.,
Etc., etc., etc.

NOTE B.—N° 10.—LORD DALHOUSIE À LORD BATHURST.

(Archives, série Q, Vol. 176-2, p. 499.)

CHATEAU SAINT-LOUIS,
QUÉBEC, 19 juin 1826.

MILORD,—J'ai eu l'honneur de recevoir en mars dernier la dépêche de Votre Seigneurie au sujet de la formation d'une compagnie pour acheter et coloniser une partie des réserves de la Couronne dans cette province, et ayant immédiatement après la clôture de la session de la législature provinciale soumis la question au Conseil exécutif j'en ai reçu le rapport dont j'inclus ici une copie pour Votre Seigneurie.

Une esquisse générale du projet de formation d'une pareille compagnie m'ayant été communiquée en novembre dernier par M. Simon McGillivray, un membre de l'association formée l'été dernier dans cette province pour mettre le projet à exécution, je lui ai alors pleinement énuméré, dans une lettre dont je me permets d'envoyer une copie à Votre Seigneurie, les raisons qui m'amenaient à craindre que pareille entreprise ne pouvait être commencée avec quelque perspective de succès et ne pouvait recevoir l'encouragement du gouvernement provincial.

En sus de ce que j'ai exprimé dans la lettre en question, je dois dire à Votre Seigneurie que je n'ai pas plus grande confiance dans la mesure modifiée proposée par M. Felton que dans le projet original; que je n'attends nullement qu'un capital sérieux et proportionné au but proposé puisse être obtenu et que je crains beaucoup que le projet ait d'abord surgi de cet engouement pour les compagnies à fonds social qui a régné en Angleterre en 1824 et 1825 et s'est étendu à ce pays-ci.

Il nous reste encore à connaître les résultats qu'aura celle qui a été organisée pour l'achat des réserves dans le Haut-Canada, mais le dénouement de plusieurs des spéculations auxquelles je fais allusion a déjà démontré ce qu'on peut attendre d'autres établies sur une base identique.

Je crains, Milord, que l'amélioration des routes, l'érection de moulins, la colonisation, mentionnés dans le projet ne seront pas accomplies par de pareils moyens, qu'on ne peut imposer, forcer la colonisation d'un pays comme le Canada, mais qu'elle doit se faire graduellement et avec lenteur, pas à pas avec régularité, par le pouvoir accumulatif d'une population prospère de sa propre richesse et non dépendante sur le monopole ou les moyens d'une grande compagnie.

Le but du gouvernement de Sa Majesté étant d'encourager la colonisation de cette province, je crois que ce but peut être atteint par d'autres moyens plus pratiques, à mon sens, et qu'il est plus facile pour le gouvernement de mettre en œuvre, sous la direction du gouvernement, à des associations comme M. Felton en propose.

Le plan que je suggérerais serait :

1. Que le gouvernement cesse, excepté dans de rares cas, de concéder des terres gratuitement.
2. Que des commissaires devraient être nommés dans les différents comtés avec pouvoir de faire arpenter les terres et de les vendre à leur valeur à la condition qu'on s'y établisse, cette valeur devant être fixée de temps à autres.

3. Qu'un crédit de 7 ans devrait être accordé et la patente donnée sur paiement de la somme entière et sur preuve d'établissement sur la terre, grâce à quels arrangements compagnies ou particuliers pourraient s'allier pour acheter de grandes étendues.

4. Que la cour des aubaines (*escheats*) soit mise en pleine opération et qu'on fasse du bureau de patentes de terres l'exécuteur efficace de ces mesures.

Si le gouvernement de Sa Majesté veut accorder au gouvernement (colonial) les moyens de faire faire les arpentages que ce plan nécessiterait, en donnant telles sommes qui peuvent être nécessaires au commencement, ou bien si la législature provinciale voulait se charger d'un pareil système, la dépense devant être remboursée à même le produit de la vente des terres, je n'ai aucun doute qu'il surgirait par tout le Bas-Canada une activité et un tel esprit d'entreprise qui mettraient bien loin en arrière tous les efforts de n'importe quel capital factice qui pourrait être reçu.

J'ai l'honneur d'être, Milord,
de Votre Seigneurie le plus obéissant
et humble serviteur,

DALHOUSIE.

Le Très honorable,
Le comte BATHURST, C.G.
Etc., etc., etc.

NOTE B.—N^o 11.—RAPPORT DU CONSEIL EXÉCUTIF, H.-C.

(Archives, série Q., vol. 341, p. 31.)

CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF À YORK,
Mardi, 14 mars 1826.

Présents :

L'honorable Wm. Campbell, juge en chef, président,
L'honorable James Baby,
L'honorable et rév. Dr John Strachan.

A Son Excellence sir Peregrine Maitland, C.C.B., lieutenant-gouverneur de la province du Haut-Canada et major général commandant les forces de Sa Majesté, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Un nombre suffisant de réponses à la lettre circulaire envoyée le 21 novembre 1825 aux membres des agences de terres, des sessions trimestrielles, aux registraires, aux arpenteurs et à d'autres personnes respectables de la province, ayant été reçu au bureau des terres de dresser des tableaux de la valeur de la terre dans plusieurs districts, le Conseil soumet respectueusement à Votre Excellence, à titre de spécimen, le tableau pour le district de Home; ce tableau présente pour chaque canton trois prix, basés sur 11 rapports, savoir : le prix à crédit, le prix argent comptant et le prix moyen. La colonne qui suit immédiatement les rapports contient la moyenne de chacun de ces prix respectivement, et la dernière colonne donne la moyenne des trois valeurs contenues dans la première colonne. Cette dernière moyenne, nous le soumettons humblement, donnera très approximativement la valeur réelle de la terre dans chaque canton, et, quand après examen attentif ou sur autre renseignement cette valeur paraît être autrement, la colonne des Remarques fournit au Conseil exécutif le pouvoir de la modifier et de fournir ses raisons. Avec ces tableaux par district, soigneusement examinés et modifiés par Votre Excellence en conseil, on peut préparer pour toute la province un tableau général, portant simplement le nom des cantons, et la dernière colonne où se trouve la moyenne des trois évaluations au prix moyen auquel les terres régies par le nouveau système doivent être vendues.

Les prix dans les cantons également favorables comme site et comme sol seront néanmoins trouvés forts différents dans plusieurs cas et c'est presque toujours dû au fait qu'il n'y a pas de colons dans ces cantons ou de routes pour s'y rendre. Par exemple le prix de la terre dans le canton de Cavan atteint une moyenne de $\frac{4}{3}$ et dans ceux de Cartwright et de Manvers, sur le même rang, mais où il n'y a pas de colons, le prix n'est évalué qu'à $\frac{2}{3}$ et $\frac{2}{3}$. On trouvera de plus fortes différences dans d'autres cas, mais cela montre l'opportunité de reviser de temps à autres le tableau des prix vu que la présence de quelques colons ou d'une bonne route augmente de 100 pour 100 la valeur des terres.

NOTE B.—N^o 12.—LORD DALHOUSIE À M. SIMON MCGILLIVRAY.

(Archives, série Q, vol. 176-2, p. 506.)

QUÉBEC, 9 novembre 1825.

MONSIEUR,—En réponse au mémoire et aux documents que vous m'avez présentés au sujet de la formation de la Compagnie des terres du Bas-Canada et des offres qu'on a l'intention de faire au gouvernement de Sa Majesté, je dois avouer que je vois plusieurs raisons pour décliner de recommander ou d'appuyer le projet maintenant. Je vais expliquer rapidement ces raisons : demandant uniquement qu'on ne suppose pas que je me mets en travers de quelque mesure que ce soit qui puisse être imaginée pour coloniser la province, mais que je suis convaincu qu'il y a à l'encontre de grandes difficultés qui doivent être aplanies quelque peu avant que telle compagnie puisse mettre ses plans à exécution.

1^o La plus grande de ces difficultés est que cette province n'est pas arpentée de façon à permettre au gouvernement de Sa Majesté de faire de pareilles transactions avec une compagnie d'acheteurs ; les lignes de bornage des comtés ne sont pas encore fixées, ni celles des cantons ou des paroisses, autrement que sur les plans sur papier au bureau de l'arpenteur général. Pour faire pareil arpentage correctement, il faudrait beaucoup de temps et d'argent.

2^o Il n'est pas du pouvoir du gouvernement de Sa Majesté d'accorder aucune partie des réserves du clergé sans le consentement de la corporation reconnue par charte et nommée pour administrer ces réserves, lequel consentement ne peut, je crois, être obtenu.

3^o Si pareille compagnie devait être organisée et recevoir une charge, il deviendrait nécessaire que le gouvernement de Sa Majesté cesse la concession gratuite de terres. Je ne crois pas que ce gouvernement accorderait un tel monopole sur les terres incultes ou priverait Sa Majesté du pouvoir de concéder des terres aux sujets qui en sont dignes.

4^o Le gouvernement est requis de concéder, exemptes de tous frais, les terres en question, ce qui sous le système actuel des réclamations d'honoraires entraînerait à titres d'honoraires une dépense, pour le gouvernement, qui pourrait égaler le montant payable pour les terres.

5^o Il me semble impraticable et impossible de nos jours de mettre la compagnie en possession incontestée des terres qui doivent être concédées. L'absence de tout bornage bien défini pour les seigneuries, les terres patentées et les terres louées ; les droits imprescriptibles donnés à des particuliers par longueur d'occupation, une variété d'autres réclamations pour achats et ventes par le shérif ou par des particuliers, tout met le gouvernement de Sa Majesté dans l'impossibilité de garantir la paisible jouissance, à preuve l'affaire Lasalle qui, très récemment, a coûté à la province 5,000 louis, et bien d'autres titres et limites dont la contestation est maintenant en litige dans nos cours de justice.

Si c'était nécessaire je pourrais citer plusieurs autres difficultés qui se présentent à mon esprit, mais j'espère que celles-ci seront trouvées suffisantes pour me donner droit de douter que le plan soit praticable.

J'ai, etc.,

SIMON MCGILLIVRAY, écr.

D.

NOTE B.—N° 13.—RAPPORT DU CONSEIL EXÉCUTIF.

(Archives, série Q, vol. 341, p. 38.)

CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF À YORK.

VENDREDI, 9 juin 1826.

Présent :

L'hon. William Campbell, juge en chef, président.

L'hon. James Baby.

L'hon. Peter Robinson.

A Son Excellence sir Peregrine Maitland, C.C.B., lieutenant-gouverneur de la province du Haut-Canada et major général commandant les forces de Sa Majesté dans cette province, etc., etc.

Plaise à Votre Excellence :

Le Conseil a, à l'étude, les rapports reçus des différents districts concernant la valeur des terres de la Couronne dans chacun.

Ces rapports fournissent beaucoup de renseignements, mais il est nécessaire de faire remarquer que, dans quelques cas, ils varient tellement et sans raison apparente, et, dans d'autres cas, ils s'éloignent tellement de la valeur connue des terres, que le Conseil s'est cru obligé d'exercer son propre jugement et de recommander telle évaluation qu'il considère juste pour le gouvernement et, en même temps, raisonnable pour les acheteurs, tel qu'il appert par la liste ci-annexée.

Le tout vous étant respectueusement soumis.

W. CAMPBELL, juge en chef.
Membre président.

Brock.....	5 s. par acre
Georgina.....	5 s. "
Albion.....	6 s. "
Gwillimbury Ouest.....	6 s. "
Tecumseth.....	6 s. "
Adjala.....	5 s. "
Mono.....	5 s. "
Amaranth.....	5 s. "
Melancthon.....	5 s. "
Mulmer.....	5 s. "
Tosorontio.....	5 s. "
Essa.....	5 s. "
Innisfil.....	5 s. "
Oro.....	4 s. "
Vospra.....	4 s. "
Flos.....	4 s. "
Medonte.....	4 s. "
Orillia.....	4 s. "
Thorah.....	4 s. "
Tay.....	4 s. "
Tiny.....	4 s. "
Mara.....	4 s. "

DISTRICT DE LONDON.

Carradoc.....	10 s. "
Eckfrid.....	10 s. "
Mosa.....	10 s. "

DISTRICT DE NEWCASTLE.

Fenelon	5 s. par acre.
Ops.....	6 s. "
Verulam	5 s. "
Harvey	5 s. "
Burleigh	5 s. "
Dummer.....	5 s. "
Methven	5 s. "
Belmont.....	5 s. "

DISTRICT DE MIDLAND.

Lake.....	5 s. "
Madoc	5 s. "
Elzevir	4 s. "
Kaladar	4 s. "
Kenebec.....	4 s. "
Palmerstone	4 s. "

DISTRICT DE JOHNSTOWN.

Marlborough.....	6 s. "
Burgess.....	5 s. "

DISTRICT D'OTTAWA.

Gloucester.....	5 s. "
Osgoode	5 s. "
Cumberland	5 s. "
Clarence.....	5 s. "
Plantagenet.....	5 s. "
Caledonia.....	5 s. "
Alfred	5 s. "

DISTRICT DE BATHURST.

Sherbrooke-nord	4 s. "
Sherbrooke-sud.....	4 s. "
March	5 s. "
Dalhousie	4 s. "
Lavant	4 s. "
Darling.....	4 s. "
Packenham	4 s. "
Torbolton.....	4 s. "
Horton.....	5 s. "

DISTRICT DE L'OUEST.

Zone	4 s. "
Dawn	4 s. "
Sombres.....	4 s. "
Chatham.....	4 s. "
Howard	4 s. "
Tilbury-E.....	4 s. "
Tilbury-O.....	4 s. "
Raleigh.....	4 s. "
Romney.....	4 s. "
Mersea.....	4 s. "
Rochester.....	4 s. "
Maidstone.....	4 s. "
Gosfield.....	4 s. "
Colchester.....	4 s. "
Sandwich.....	4 s. "

NOTE C.

LA QUESTION DE NATURALISATION.

N° 1.—LE CAS DE M. BIDWELL.

(Archives, série Q, vol. 337-2, p. 386-401).

LONDRES, 76 rue Gower,
Bedford Square, 30 octobre 1824.

MILORD, —J'ai l'honneur de soumettre à Votre Seigneurie un exposé du cas d'un nommé Barnabas Bidwell, un citoyen des Etats-Unis d'Amérique dont la récente élection à un siège dans l'Assemblée du Haut-Canada a soulevé une question d'une extrême importance pour la colonie et une agitation qui a causé de très grands soucis au gouvernement provincial.

Le cas de M. Bidwell.

Pour prouver l'éligibilité de M. Bidwell on soutient que ce monsieur étant né sujet britannique, il doit nécessairement rester tel, qu'il ne peut pas se défaire lui-même de son allégeance; que les privilèges d'un sujet britannique, acquis à sa naissance, doivent exister jusqu'à sa mort, que ce sont là les principes fondamentaux de la loi commune en Angleterre, qui ne peuvent être soumis aux circonstances, mais doivent être reconnus dans tous les cas, malgré tous les inconvénients politiques ou les incongruités apparentes.

D'un autre côté, on prétend que bien qu'une personne ne puisse pas se défaire elle-même de son allégeance, tout de même le pouvoir suprême de l'Etat auquel elle doit cette allégeance peut, d'accord avec sa propre loi, dissoudre le lien; que la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique sanctionnée par un acte du Parlement a eu cet effet et que, bien qu'elle n'est pas nécessairement et d'elle-même mise au rang des aubains tous ceux qui résidaient dans les colonies récemment révoltées, elle a laissé le choix, en le permettant à tous ceux qui le voulaient, de se déclarer citoyens américains et que pour ceux qui ont fait ce choix (allégeance et protection devenant réciproques) le lien que constitue l'allégeance contractée à la naissance a été pour toutes fins dissous.

On prétend encore qu'il n'était pas possible à quelqu'un de déclarer son choix plus clairement et de montrer moins équivoquement à quel gouvernement il désirait adhérer que l'a fait M. Bidwell quand il a accepté aux Etats-Unis des charges, non pas paroissiales, mais on ne peut plus respectables et considérées de telle importance politique aux yeux du Gouverneur général que pour s'y montrer qualifié il a trouvé nécessaire qu'il renonce à toute allégeance aux autres pouvoirs et spécialement à celui dont, par naissance, il était le sujet.

Que cet acte de M. Bidwell qui était autorisé par traité et par un acte du Parlement a eu ou n'a pas eu l'effet de détruire la position de sujet dans laquelle il s'est précédemment trouvé vis-à-vis la Grande-Bretagne. Si l'acte a eu cet effet—et il devait alors être considéré comme citoyen américain et comme étranger à la Couronne de la Grande-Bretagne—il doit être naturalisé de la même manière que tout autre aubain avant qu'il puisse jouir de n'importe quel privilège de sujet britannique.

Si, d'un autre côté, il n'a pas, après cet acte, cessé d'être un sujet britannique, alors il doit s'ensuivre nécessairement que *chaque* personne née dans les colonies révoltées avant le traité d'indépendance doit être encore considérée comme sujet-né de la Grande-Bretagne et avoir droit aux privilèges attachés à ce caractère, car il est impossible que quelqu'un ait pu faire plus que M. Bidwell pour s'enlever ce caractère. Or, affirme-t-on, cette position ne conduirait pas seulement à des conséquences nui-

sibles, mais, encore, à d'incommensurables absurdités. Tous les officiers ayant grades dans l'armée américaine, pendant la dernière guerre, et plus que la moitié des hommes sont nés avant 1783. Alors si ces gens étaient britanniques quand ils furent pris envahissant le territoire britannique, ils pouvaient être pendus comme traîtres; cependant s'ils avaient subi un procès pour avoir porté les armes contre leur Souverain, ils auraient réclamé qu'on les considère comme des ennemis étrangers et ils auraient dû être reconnus comme tels; mais si en temps de guerre ils étaient des *ennemis étrangers*, ne doit-il pas s'ensuivre qu'en temps de paix ils sont des *amis étrangers*?

Si M. Bidwell doit être considéré comme sujet-né de la Grande-Bretagne, alors on a emprisonné à Dartmoor des centaines de sujets anglais non comme rebelles mais comme prisonniers de guerre, et cela étant absolument illégal, s'ils étaient sujets, il auraient pu produire leur demande d'*habeas corpus* et être libérés. De plus, les personnes qui ont, comme membres du Congrès et comme officiers du gouvernement américain, poussé la nation à entreprendre la dernière guerre, et les soldats qui l'ont faite pouvaient, s'ils possédaient les qualifications foncières requises, immédiatement après la guerre ou même au beau milieu, être envoyés au Parlement comme représentants des comtés anglais. C'est-à-dire, en peu de mots, que si ces citoyens d'Amérique doivent être considérés comme des ennemis étrangers durant la guerre, puis, en temps de paix, comme sujets jouissant de droits égaux, alors ceux qui en 1812 ont, en pleine guerre et sans se rendre coupables de trahison, envahi le Haut-Canada, auraient pu, au rétablissement de la paix en 1816 ou même durant la lutte, acheter et posséder à titre de sujets de la Grande-Bretagne le sol qu'ils avaient essayé mais en vain de lui enlever par la force. Une plus grande absurdité que celle-là pourrait encore se produire. Il est parfaitement clair que M. Bidwell, qu'on le regarde encore ou non comme citoyen britannique, est un citoyen américain et a droit comme tel à agir en directe hostilité envers le gouvernement anglais aussi bien qu'envers toutes les autres nations; et quels que soient les "droits" qu'il puisse avoir, il est admis qu'il ne "doit" aucune "allégeance" à la Grande-Bretagne excepté celle qu'un sujet d'un pays étranger lui doit quand il réside sous sa protection.

Si, donc, M. Bidwell avait été membre de la législature du Haut-Canada avant la dernière guerre, il aurait pu à la veille des hostilités sortir de la province et retourner dans son propre pays; là il aurait pu déposer sur la table du Congrès toutes les informations qu'en sa qualité de représentant du peuple il lui aurait été possible de tirer de communications faites par le gouvernement; et quand la guerre commença il aurait pu guider ses compatriotes dans l'invasion de la province et, cependant, ne pas s'exposer au châtement pour trahison.

La preuve que les deux nations n'ont jamais songé à faire encore durer cette connexité qui doit prêter à tant d'absurdités, appert, dit-on, dans plusieurs actes publics.

En plein dans la Déclaration d'Indépendance, les Américains décrètent qu'à l'avenir ils regarderaient "le peuple de la Grande-Bretagne comme ils regardaient le reste de l'humanité, des ennemis en temps de guerre, des amis en temps de paix." Et quand, à l'issue de la lutte, ils furent déclarés libres et indépendants, il ne peut pas être entendu que l'indépendance n'était pas mutuelle, mais que la relation de sujet à Souverain entre les citoyens des Etats-Unis et leur ancien Souverain devait encore exister n'importe quand les premiers désiraient s'en réclamer.

Dans le statut britannique 28, Geo. 3, ch. 6, sec. 3 et 13, il y a distinction évidente entre sujets britanniques et citoyens américains et cependant tous les citoyens américains qui ne venaient pas de pays étrangers ont dû être à cette époque peu avancés des sujets britanniques de naissance.

Le statut 35, Geo. 3, ch. 97, fut passé expressément pour permettre aux sujets de la Grande-Bretagne et aux citoyens des Etats-Unis de continuer à posséder tels biens-fonds que les gens d'un pays pouvaient avoir dans les domaines de l'autre et il est stipulé qu'en rapport avec leurs titres à tels biens-fonds "ils ne devront pas être regardés comme des aubains." Voilà une législation qui n'aurait pas pu être néces-

saire, en tant qu'elle concernait les Américains, si ces derniers avaient continué, malgré leur séparation, à retenir le caractère et le privilège de sujets britanniques.

A cela il fut ajouté comme argument contre M. Bidwell que, depuis leur indépendance, les Américains ont toujours été regardés comme des aubains dans l'exécution des lois sur la navigation et que, excepté quand permission leur était donnée par stipulations expresses d'acte du Parlement, si un vaisseau transportant des produits d'une colonie à une autre appartenait en partie à des Américains, qu'ils fussent nés avant ou après 1783, ce vaisseau serait confisqué comme n'étant pas entièrement la propriété de sujets britanniques. Et M. Bidwell qui s'est si complètement déclaré citoyen américain en devenant membre du Congrès et en renonçant à l'allégeance à tous les autres gouvernements, ne serait pas admis à posséder partiellement un vaisseau britannique, et cela, même au moment où l'on prétend qu'il est si essentiellement sujet britannique, qu'il a droit de représenter des sujets britanniques au Parlement.

Vu ces contradictions et d'autres qui suivraient, il fut soutenu que l'on doit présumer que l'intention du statut 31, Geo. 3, ch. 31, a été celle-ci : seuls les sujets britanniques devraient être admis à siéger à l'Assemblée ;—que l'énumération contenue dans le 22^e article et qu'on a citée n'était destinée qu'à décrire les différentes catégories de sujets britanniques visées par l'acte, à savoir : les sujets de naissance, les sujets par naturalisation et les sujets par la conquête et la cession du Canada, mais que quelle que soit celle de ces trois manières dont le caractère de citoyen britannique a été acquis, on doit avoir été *sujets britanniques à l'époque de l'élection* ;—que la question de savoir si une personne née *sujet britannique* doit nécessairement continuer à avoir droit d'être ainsi considérée, à travers tous les changements politiques et dans toutes les circonstances possibles jusqu'à sa mort, est une question constitutionnelle dont la discussion n'est excluse par aucun terme de l'acte 31, Geo. 3, et dont la décision doit diriger l'application de ce statut au cas présentement sous considération.

Par le statut 31, Geo. 3, ch. 31, il est décrété " qu'il devray avoir dans chacune " des provinces du Haut et du Bas-Canada un Conseil législatif et une Assemblée " législative séparément composés et constitués en la manière là décrite, et que dans " chacune des dites provinces respectivement, Sa Majesté, ses héritiers ou successeurs " auront le pouvoir durant le fonctionnement de cet acte, par et avec l'avis et le " consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée des dites provinces, respec- " tivement, de faire des lois pour la paix, le bien-être et le bon gouvernement de ces " provinces, telles lois ne devant pas être incompatibles avec le dit acte."

Par la 22^e section du même statut, il est décrété : " qu'aucune personne sera " capable de voter à quelque élection d'un membre pour siéger dans la dite Assemblée " dans l'une ou l'autre des dites provinces ou d'être élue, à quelque élection, si elle n'a " pas vingt et un ans accomplis et n'est pas *sujet de Sa Majesté par naissance ou sujet " de Sa Majesté naturalisé par un acte du Parlement britannique ou sujet de Sa " Majesté après l'être devenu par la conquête et la cession de la province du Canada.*"

L'exacte interprétation légale de cet article du statut a soulevé la question suivante (et il n'est pas nécessaire de dire combien il est important pour la paix et le bien-être de la colonie quelle soit correctement décidée).

Barnabas Bidwell est né dans la province de la Baie du Massachusetts quand elle était colonie britannique, et y a demeuré pendant toute la rébellion à laquelle, vu son jeune âge, dit-on, il n'a pris aucune part active. Tôt après le traité de 1783, par lequel les colonies révoltées d'Amérique furent reconnues comme Etats libres et indépendants, M. Bidwell devint procureur général de l'Etat du Massachusetts, membre du Congrès des Etats-Unis et trésorier du comté de Berkshire ; avant d'entrer dans ces différentes fonctions, il prêta le serment requis par une loi très positive de ce pays-là et par lequel il " renonçait sans équivoque ou restriction à toute allégeance à tout pouvoir ou Etat étranger et spécialement au roi et au gouvernement de la Grande-Bretagne."

Vers 1810, à la suite de malversation pour laquelle il fut mis en jugement, M. Bidwell s'éloigna des Etats-Unis et alla dans le Haut-Canada où il a résidé depuis sans interruption ; en 1821 il fut élu pour siéger comme membre dans l'Assemblée de

cette province et considéré éligible par la majorité de l'Assemblée, mais il fut expulsé pour cause d'infamie de caractère.

La question constitutionnelle que son élection souleva se représentera inévitablement à cause de la contiguïté du Haut-Canada aux Etats-Unis d'Amérique; de fait, elle va être de nouveau agitée à la prochaine session de la législature, car le fils de M. Bidwell cherche à être élu dans le même comté où son père fut choisi, et le lieutenant-gouverneur comprenant que cette affaire est d'une grande importance pour la paix et la sécurité de la province a envoyé à ce sujet une dépêche au gouvernement de Sa Majesté.

M. Bidwell n'a pas prétendu être considéré comme naturalisé d'après les stipulations du statut 13, Geo. 2, ch. 7, parce que, en supposant que ce statut pourrait lui être appliqué, il n'a rempli aucune des conditions que ce statut prescrit. N'ayant pas été *naturalisé* sous cet acte ni aucun autre du Parlement britannique "et n'étant pas devenu un sujet par la conquête et la cession du Canada", le droit de M. Bidwell de siéger comme représentant à l'Assemblée sous le statut 31, Geo. 3, ch. 31, ne peut reposer que sur la supposition qu'il avait des titres lors de son élection à être considéré comme "sujet de naissance de Sa Majesté" selon le sens de l'article qui a été cité.

M'appuyant sur les communications tant verbales qu'écrites que j'ai eues de Son Excellence le lieutenant-gouverneur, je prends la liberté de dire qu'il serait très satisfaisant pour Son Excellence d'obtenir par l'intermédiaire du Très honorable secrétaire d'Etat pour les colonies l'opinion des officiers en loi sur ce point et aussi sur celui de savoir si le fils d'une personne dans le cas où se trouve M. Bidwell, né dans les Etats-Unis d'Amérique, après le traité de 1783, est éligible à un siège dans l'Assemblée du Haut-Canada (quelle que soit la longueur du temps qu'il peut avoir résidé dans la province) sans avoir été naturalisé par un acte du Parlement. Je prends la liberté de vous transmettre avec cette lettre un document dans lequel j'ai réuni succinctement et imparfaitement les arguments dont on s'est servi soit pour appuyer soit pour combattre les prétention de Barnabas Bidwell à l'éligibilité.

NOTE C.—N° 2—LES OFFICIERS EN LOI À LORD BATHURST.

(Archives, série Q, vol. 337, p. 45.)

SERJEANT'S INN, 13 novembre 1824.

MILORD,—Nous avons eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Seigneurie nous transmettant plusieurs documents relatifs au cas de M. Barnabas Bidwell, un citoyen des Etats-Unis, qui a été élu membre de l'Assemblée de la province du Haut-Canada; et il a plu à Votre Seigneurie que nous prenions ces documents en notre considération et fassions rapport de notre opinion sur la question de savoir si M. Bidwell a quelque droit de siéger comme représentant dans l'Assemblée du Haut-Canada sous le statut 31, Geo. 3, ch. 31, ou sous quelque autre acte du Parlement mentionné dans le cas en question; et il a également plu à Votre Excellence de demander que nous l'informions, dans le cas où nous considérerions que M. Bidwell n'a aucun droit à un siège dans l'Assemblée, si nous considérons que son fils, qui est né dans les Etats-Unis d'Amérique depuis la paix de 1783, est aussi inéligible.

Conformément à la demande de Votre Seigneurie nous demandons qu'il nous soit permis de faire rapport que nous sommes d'opinion que M. Bidwell n'a aucun droit de siéger comme représentant dans l'Assemblée du Haut-Canada sous le statut 31, Geo. 3, ch. 31, ni sous aucun autre acte, et nous sommes de plus d'opinion que le fils de M. Bidwell est également inéligible. Nous avons considéré que la question générale était d'une grande importance, et comme elle a été pendant quelque temps pendante devant le Banc de la Reine, nous désirions attendre la décision de cette cour

avant de donner notre opinion. Le jugement a été récemment rendu, et après une argumentation élaborée, il a été décidé qu'une personne dans la situation de M. Bidwell n'est pas un sujet de naissance de Sa Majesté, mais un aubain, et que le fils de cette personne, né dans les Etats-Unis d'Amérique après le traité de 1783, est aussi un aubain.

Par conséquent cette question qui a été si longtemps et si fréquemment agitée peut enfin être considérée comme définitivement réglée.

Nous avons l'honneur d'être, milord,
De Votre Seigneurie les plus obéissants
et humbles serviteurs,
J. S. COPLEY,
CHS. WETHERELL.

Le Très honorable comte de Bathurst,
Etc., etc., etc.

NOTE C.—N° 3.—MÉMOIRE DE L'ASSEMBLÉE DU HAUT-CANADA AU ROI.

(Archives, série Q, vol. 340-1, p. 177.)

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ, LE ROI.

TRÈS GRACIEUX SOUVERAIN,

Nous, les humbles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Haut-Canada étant réunies, demandons humblement permission d'entretenir Votre Majesté d'une question de la plus vitale importance pour cette province et de représenter à Votre Majesté qu'un nombre considérable de ses habitants se compose de personnes qui sont nées ou dont les pères et grands-pères paternels sont nés sous l'allégeance de la Couronne britannique, mais qui résidaient dans les Etats-Unis d'Amérique lorsque le traité de 1783 a été signé ou après.

Dès les premiers établissements de colonisation, lesquels commencèrent immédiatement après le traité de paix de 1783, ces personnes, à la connaissance et avec l'approbation du gouvernement de Sa Majesté vinrent en grand nombre dans la province, furent immédiatement admises et toutes considérées comme ayant droit à tous les droits et privilèges et comme étant soumises à tous les devoirs, responsabilités et obligations des sujets britanniques de naissance, la seule restriction imposée par la législature provinciale étant qu'ils ne seraient pas habiles à voter ou à être élus pour l'Assemblée avant d'avoir résidé sans interruption sept ans dans la province.

Nous désirerions, de plus, soumettre très humblement à Votre Majesté que le statut 30, Geo. 3, ch. 27, fut passé dans le but déclaré d'encourager ces dites personnes à venir s'établir dans la province de Québec et les autres territoires de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord; que ce statut signifiait évidemment qu'elles s'établiraient comme franc-tenanciers, ce qu'elles n'auraient pu faire sans être naturalisées si elles avaient été des aubains; et que, comme il n'y a pas eu de loi passée pour la naturalisation de personnes nées sous l'allégeance du Roi comme l'étaient celles que le but principal du statut était d'inviter à venir dans ces provinces, le dit statut, justement et libéralement interprété, laisse entendre que leur allégeance naturelle n'avait jamais été d'aucune façon détruite, enlevée ou dissoute, mais qu'au contraire, conformément au principe de la perpétuelle et double allégeance de la loi commune tel que défini par Bracton et d'autres autorités anciennes, appliqué au peuple de la Normandie et d'autres régions en France, reconnu par le tribunal dans le cas de Calvin sous le règne de Jacques I et subséquemment par les juges de la Chambre d'échiquier lors

de la décision sur le cas de Marryatt et de Wilson—bien qu'ils eussent été sujets des Etats-Unis d'Amérique—ces dites personnes continuaient encore à être des sujets britanniques de naissance.

Nous désirerions aussi vous représenter très humblement que le statut 31, Geo. 3, ch. 31, ayant été passé l'année suivante et inspiré par le même esprit et la même politique, pour le progrès et le bénéfice de cette colonie, que le statut 30, Geo. 3, ch. 27, ces dits statuts devraient être considérés comme se tenant ensemble et être interprétés de façon à pouvoir le plus possible allier et promouvoir les fins et les stipulations de chacun de ces statuts; que par conséquent le terme employé "sujet-né de Sa Majesté" employé dans le dit statut 31, Geo. 3, ch. 31, devrait être regardé comme ayant voulu inclure les personnes dans les conditions de celles qui par le statut de l'année précédente avaient été attirés dans la province comme colons; que cette interprétation est renforcée par le fait que si telle n'avait pas été l'intention quand c'était la politique déclarée du Parlement impérial d'offrir à ces dites personnes des avantages particuliers pour venir s'établir dans ces provinces, elles furent néanmoins, par le même Parlement, absolument et pour toujours privées de jouir des plus précieux et des plus importants droits des sujets britanniques, lesquels à cette même époque étaient largement et complètement accordés aux aubains de naissance après qu'ils s'étaient conformés à certaines formes et conditions prescrites par les lois de naturalisation.

Que cette interprétation est conforme non seulement à l'esprit de ces statuts et le but avoué et spécial du dit statut 30, Geo. 3, ch. 27, mais aussi à la pratique invariable et du gouvernement de Sa Majesté et de la législature provinciale: que ces dites personnes ont été encouragées par le gouvernement de Sa Majesté à venir habiter cette province, ont reçu de Sa Majesté des concessions de terre, ont été nommées à différentes places responsables, ont été requises pour servir dans la milice aussi bien durant la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique qu'en temps de paix, ont été appelées à remplir plusieurs autres devoirs comme sujets britanniques, ont continuellement eu des sièges dans la législature et différents statuts provinciaux ont été passés sur le principe que ces dites personnes étaient pour toutes fins et objets des sujets britanniques.

Que la conduite méritoire et loyale tenue pour la défense de cette province par les personnes de cette catégorie qui ont été appelées dans le service actif durant le dernier conflit avec les Etats-Unis d'Amérique, la bravoure qu'elles ont déployée en face du danger et la patience et la bonne humeur avec lesquelles elles ont enduré les misères de la guerre prouvent qu'elles apprécient justement les droits dont elles jouissent depuis si longtemps, qu'elles méritent pleinement la confiance, la protection et sollicitude paternelle du gouvernement de Sa Majesté et qu'il n'y a pas lieu de craindre pour la province en donnant à la loi l'interprétation donnée plus haut à leur sujet.

Que dans toutes les transactions civiles dans la province, ces personnes ont invariablement été considérées comme des sujets britanniques et comme tels ont pris par concession, achat, cession, mariage et héritage et ont possédé, transféré et aliéné des terres; que plusieurs d'entre eux sont décédés laissant à d'autres des terres dans la province; qu'une très grande partie des terres cultivées de la province sont maintenant ou ont été possédées ou transférées par elles sans qu'on mette en doute, à venir jusqu'à ces temps derniers, leur habileté légale à agir ainsi; que les considérer maintenant comme des aubains contrairement à l'interprétation originale de la loi qui a si longtemps prévalu et été suivi, serait en ce cas comme en bien d'autres une occasion de grands inconvénients et créerait une confusion et un trouble incalculables par toute la province.

Que ces personnes étant devenues mêlées par toutes les relations de la vie sociale et domestique aux autres habitants de la province; ayant pendant une si longue période été considérées comme sujets britanniques; ayant contribué par leur industrie et leur bonne conduite à la tranquillité et au bien-être et par leur bravoure et leur loyauté à la sécurité et la défense de la province, le fait de renverser maintenant la dite interprétation de la loi à leur égard créerait un profond mécontentement et de

grandes alarmes par toute la province et tendrait à détruire toute confiance dans la sécurité des droits civils et dans l'infailibilité des lois en général.

Que, depuis les premiers essais de colonisation dans la province, cette interprétation de la loi ayant été solennellement et fréquemment sanctionnée par la pratique du gouvernement de Votre Majesté et par les actes de la législature provinciale, lesquels, bien que soumis au gouvernement de Votre Majesté en Angleterre, conformément aux stipulations du statut 31, Geo. 3, ch. 31, n'ont pas été désavoués, ce serait incompatible avec l'honneur et la bonne foi qui ont toujours caractérisé le gouvernement de Votre Majesté, et un acte manifestement impolitique et injuste d'adopter maintenant une nouvelle et différente interprétation par laquelle ces personnes seraient considérées des aubains.

Que durant la présente session, Son Excellence le lieutenant-gouverneur a, par message, informé les deux Chambres du Parlement provincial qu'en conséquence de l'interprétation donnée à la loi par une récente décision rendue par une des cours de justice d'Angleterre, ces dites personnes seraient à l'avenir exposées à l'inconvénient de se voir nier ces droits dont elles ont joui jusqu'ici et que croyant qu'elles pourraient sans danger être acceptées et reconnues comme sujets sans autres qualifications que celles que la législature a cru de temps à autres à propos d'imposer, et après avoir sérieusement attiré l'attention du gouvernement de Sa Majesté sur la question, il a reçu la sanction expresse de Votre Majesté pour donner son consentement à un décret qui puisse procurer quelque soulagement à ces dites personnes; il a plu aussi à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de nous transmettre un extrait d'une lettre du Très honorable comte Bathurst, le principal secrétaire d'Etat de Votre Majesté, contenant l'opinion émise par le gouvernement de Votre Majesté qu'il serait expédient de garantir à ces dites personnes les droits et privilèges de sujets britanniques.

Qu'un bill a été envoyé par l'honorable Conseil législatif aux fidèles Communes de Sa Majesté ayant trait à ce message, basé sur le principe que ces dites personnes étaient des aubains et leur accordant certains droits et privilèges, mais non, selon l'intention évidente du gouvernement de Sa Majesté telle qu'exprimée dans les dits messages et extrait, tous les droits et privilèges des sujets britanniques, comme par exemple le droit de voter à l'élection d'un député pour siéger dans l'Assemblée et d'être élu à la dite élection; lequel bill, après mûre et solennelle considération de la loi et de la justice dans le cas en question a été renvoyé par les fidèles Communes de Sa Majesté à l'honorable Conseil législatif avec un amendement par lequel il est déclaré et décrété, conformément à la précédente et uniforme interprétation de la loi dans cette province, que ces dites personnes ont été, sont et seront considérées pour toutes fins et objets des sujets britanniques de naissance.

Que vu l'incertitude que ce bill ainsi amendé passe dans les autres branches de législature et qu'il est du devoir des fidèles Communes de Votre Majesté, quand les droits du peuple peuvent être en danger, de n'omettre aucune précaution pour leur sécurité, elles représentent très humblement que des mesures additionnelles, devraient être adoptées pour empêcher cette nouvelle et alarmante interprétation de la loi d'être mise en vigueur, causant du tort, inspirant la terreur et enlevant les franchises électorales à un grand nombre d'habitants de cette province qui se sont paisiblement et loyalement confiés à la sécurité et à l'infailibilité des lois telles que conformément interprétées et administrées pendant plus de trente ans et dans l'onneur, la bonne foi et la sollicitude paternelle du gouvernement de Sa Majesté.

Nous voudrions de plus représenter très humblement à Votre Majesté, qu'il y a aussi dans cette province différentes autres personnes qui ne se sont pas strictement soumises à toutes les stipulations de ces statuts britanniques sous lesquelles elles auraient pu avoir droit aux privilèges des sujets britanniques et à qui, ainsi que le prouve amplement leur loyauté bien connue et leur bonne conduite, il ne serait pas seulement sûr mais encore juste et sage, conformément à la recommandation du gouvernement de Sa Majesté, que tous les droits et privilèges des sujets britanniques fussent vraiment accordés.

Que les fidèles communes de Sa Majesté, désireuses d'étendre à ces dites personnes tous les droits et privilèges que la législature provinciale est constitutionnel-

lement autorisée à conférer a passé un bill pour garantir à toutes les personnes domiciliées dans cette province tous les droits et privilèges de sujets britanniques de naissance, sujet cependant aux qualifications imposées par les lois de cette province relativement au droit de voter et d'être élu, et ont envoyé ce bill à l'honorable Conseil législatif ; et que les fidèles Communes de Sa Majesté ont cru qu'il était de leur devoir de prendre quelques mesures, sans délai, pour obtenir pour ces dites personnes tous les droits et privilèges de sujets britanniques, sans restriction, ce qui ne peut être efficacement obtenu que par un décret du Parlement impérial.

Pourquoi, nous prions humblement Votre Majesté de prendre ces faits en Votre très gracieuse considération et de recommander à Votre Parlement l'adoption de telles mesures qui puissent vraiment empêcher, grâce à une nouvelle interprétation de la loi, de nier aux personnes mentionnées en premier lieu les droits dont elles ont si longtemps joui sans qu'on les leur dispute, et, aussi, empêcher les dommages qui résultent de l'application de la nouvelle interprétation à des personnes qui, ayant possédé des terres dans cette province, sont mortes ou résident à l'étranger, et, enfin, qui puissent garantir, sans doute possible, à toutes les personnes résidant dans cette province, pleinement et absolument, tous les droits et privilèges de citoyens britanniques de naissance.

JOHN WILSON, *président*.

Chambre d'Assemblée des Communes,
13 janvier 1826.

NOTE C.—N° 3.—RAPPORT DU CONSEIL EXÉCUTIF DU HAUT-CANADA.

(Archives, série Q, vol. 340-2, p. 374.)

CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF À YORK,
VENDREDI, 3 février 1826.

Présents :

L'honorable William Campbell, juge en chef, président.

L'honorable Jame Baby.

L'honorable et rév. Dr John Strachan.

L'honorable Peter Robinson.

A Son Excellence sir Peregrine Maitland, C.C.B., lieutenant-gouverneur de la province du Haut-Canada et major général commandant les forces de Sa Majesté dans cette province, etc., etc., etc.

Plaise à Votre Excellence :

Le Conseil exécutif ayant donné sa sérieuse attention à la communication qui lui a été envoyée par Votre Excellence le 1er courant, accompagnée de la dépêche du comte de Bathurst datée du 22 juillet 1825, sur la question de conférer par décret législatif les droits et privilèges de sujets britanniques à certains sujets des États-Unis et à d'autres étrangers qui résident maintenant dans la colonie et demandant que le bureau de l'exécutif lui soumette les articles de tels décrets qui, dans l'opinion de Votre Excellence, il serait expédient d'adopter en rapport avec la naturalisation des étrangers qui peuvent à l'avenir arriver dans la province, le dit conseil expose très respectueusement :

Que le Conseil apprend avec regret l'accueil fait par l'Assemblée législative à l'offre gracieuse du gouvernement de Sa Majesté, communiquée à ce corps par le message de Votre Excellence en date du 15 et du 25 de novembre et les doctrines

émises et maintenues par les votes, résolutions et décrets de la dite Assemblée, lesquels ne sont pas seulement en opposition à la loi et aux faits ainsi qu'à la politique établie dans la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, mais aussi extrêmement dangereux pour la paix et la sécurité de cette province; et comme il n'y a aucune apparence que les différentes branches de la législature s'entendront sur quelque méthode pour mettre à effet les gracieuses intentions de Sa Majesté au sujet des étrangers résidant dans cette province, il paraît plus qu'expédient d'en appeler sans délai au gouvernement impérial.

Que pour ce qui concerne les émigrés venus des Etats-Unis d'Amérique, plusieurs causes qui ne s'appliquent point aux autres étrangers, concourent à compliquer la question de leur état d'étrangers, car ces dites personnes ont les mêmes manières, les mêmes caractéristiques physiques et la même langue que notre propre population et qu'on ne peut par conséquent les distinguer; il s'ensuit que des centaines d'elles peuvent venir dans notre province et acheter des terres hors de la connaissance du gouvernement local, de sorte que lorsque l'acte constitutionnel contenu dans le statut 31 de feu Sa Majesté le roi George III, ch. 31, a été mis en vigueur le gouvernement exécutif du Haut-Canada n'avait aucun moyen d'établir dans bien des cas qui avait ou qui n'avait pas les droits et privilèges de sujets britanniques, à moins de faire une enquête minutieuse sur les réclamations de nombreux individus, enquêtes qui durant une période de paix et de tranquillité ont paru entièrement inopportunes sinon impraticables, et à chaque élection la même difficulté doit nécessairement se présenter.

Que depuis la dernière guerre la situation des personnes qui sont venues des Etats-Unis a fréquemment sollicité l'attention du gouvernement, et le grand nombre de celles de ces personnes qui s'étaient déclarées pour l'ennemi, une fois les hostilités commencées, a induit le gouvernement de Sa Majesté au rétablissement de la paix, à restreindre, par des instructions spéciales envoyées au gouvernement provincial, l'émigration venant des Etats-Unis, parce que bien qu'il n'eût pas paru déraisonnable, pendant un certain temps, de donner la préférence à des personnes venant des Etats-Unis dans la colonie, lesquelles avaient passé la plus grande partie de leur existence sous les institutions monarchiques, dans l'obéissance à la Couronne britannique et qui, influencées par leurs premières sympathies, pouvaient désirer retourner à leur ancienne allégeance, nous exposons humblement que la continuation de cette politique pourrait dans l'avenir mettre en péril la sécurité de la province, maintenant que toute une génération a passé depuis la guerre de la révolution; quand tous ceux qui pourraient profiter de cette dite préférence ont grandi sous un gouvernement républicain et ont servi comme sujets de ce gouvernement dans une guerre dont le but principal était, ce semble, le démembrement des provinces de la Couronne britannique.

Qu'en soumettant à Votre Excellence les articles d'un bill non seulement pour accorder les droits et privilèges de sujets britanniques à tous les étrangers maintenant résidant dans la province, mais aussi telles stipulations qui peuvent être considérées nécessaires pour régulariser l'émigration à venir, le conseil ne voit aucune raison de faire une distinction quelconque entre les personnes venant des Etats-Unis et les autres étrangers et ne peut non plus s'empêcher d'exprimer son doute sur la sagesse qu'il y aurait d'encourager à l'avenir l'émigration dans cette colonie, excepté celle qui vient des domaines britanniques, parce que son étendue est moins vaste qu'on ne l'avait d'abord généralement supposée, et que ces terres incultes de la Couronne, susceptibles d'être améliorées, seront dans un avenir très rapproché, occupées grâce à l'augmentation naturelle des habitants d'aujourd'hui et par la continuation de cette émigration du Royaume-Uni que le gouvernement de Sa Majesté a activé avec tant de sagesse et de succès et qui contribue beaucoup à la sécurité et au bien-être de cette province.

Le Conseil représente très respectueusement qu'en ce qui concerne les aubains résidant dans la province, le bill conçu par le Conseil législatif et envoyé à l'Assemblée pour avoir son consentement, peut servir de base à tel acte qu'on peut juger nécessaire pour leur conférer les droits et privilèges de citoyens britanniques.

Pour ce qui regarde l'avenir, la stipulation sera, on le croit, trouvée suffisante.

Que tous les émigrés des autres pays venant à partir de ce jour dans la province devront, après un séjour de sept ans et après avoir prêté le serment d'allégeance et de renoncement, en la cour du Banc du Roi de Sa Majesté jouir des mêmes droits et privilèges que les personnes naturalisées en Angleterre; rappelant en même temps le statut 13, Geo. 2, ch. 7, et le statut 30, Geo. 3, ch. 27, lesquels sont entièrement inapplicables dans les circonstances et temps présents.

Le conseil éprouve une grande satisfaction à exprimer très fortement son entier accord avec les vues de Votre Excellence sur l'importance qu'il y a de prendre immédiatement des mesures pour l'établissement d'une université dans la province.

La nature de la population de la colonie et les circonstances demandent une pareille mesure quand même il n'y aurait aucun des encouragements particuliers que Votre Excellence a mentionnés, et le conseil est convaincu que si, par un effort quelconque, qui serait du pouvoir du gouvernement, on pouvait faire un commencement qui permettrait à la jeunesse qui grandit actuellement dans la province de recevoir leur éducation sous des maîtres non seulement distingués par leur science, mais encore pour leur attachement à la monarchie britannique et à l'Eglise établie, le mal auquel Votre Excellence a fait allusion et qui devient réellement alarmant serait très efficacement enrayé par des moyens pas du tout violents de leur nature, mais produisant, au contraire, des avantages infinis pour la moralité et le bonheur de la société.

Le conseil est entièrement d'avis que les résultats que produirait une université, même établie sur une échelle modérée mais assez recommandable pour exercer quelque attrait, on reconnaîtrait vite les fils des plus riches familles parmi les personnes les plus intelligentes et les plus imbues des principes de loyauté qui seraient appelées aux diverses fonctions publiques de magistrats et de législateurs et parmi les membres des professions instruites, dont les principes et la conduite ont inévitablement une si grande influence sur la société.

Il est très évident que pareille institution, alliée avec l'Eglise, tendrait à établir un lien très affectueux entre cette colonie et la mère patrie et une véritable pépinière pour les différentes professions, et grâce à ses relations naturelles avec un clergé grandissant, elle inculquerait graduellement à la population entière des manières et des sentiments absolument anglais et par un choix judicieux de livres élémentaires sortis de ses propres presses donnerait la certitude que les premières pensées, les premiers sentiments et les premières opinions de la jeunesse seraient d'essence britannique.

La fondation d'une université serait, dans la croyance du conseil, le pas le plus important pour l'avancement de la province qu'on pût faire; elle compléterait notre système d'éducation maintenant en fonctionnement dans toute la province et, de fait, elle est si essentielle à notre futur développement que le Bureau de l'Exécutif ne peut s'empêcher de se permettre l'espoir de la voir bientôt en voie de s'établir grâce aux sages efforts de Votre Excellence, et quand cette institution sera ajoutée à la longue liste de bienfaits déjà accordés par Votre Excellence au Haut-Canada, les générations futures conserveront avec bonheur et louanges le reconnaissant souvenir de l'administration de Votre Excellence.

Le tout respectueusement soumis.

Membre président.

WM. CAMPBELL, *juge en chef.*

NOTE C.—N° 5.—REQUÊTE DES FRANCS-TENANCIERS DE NIAGARA.

(Archives, série Q., Vol. 343-2, p.)

À SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ, GEORGE LE QUATRIÈME, SOUVERAIN DU ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

La requête des francs-tenanciers et autres habitants du district de Niagara, dans la province du Haut-Canada,

EXPOSE HUMBLEMENT :

Qu'une très grande majorité des fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté dans ce district sont de cette classe de colons appelés "Émigrés Américains" qui ont été attirés dans cette colonie dans les premiers temps de son établissement par le gouvernement paternel de Votre Majesté, se sont pliés aux règles et règlements qui leur ont été, de temps à autres, imposés par le gouvernement colonial, ont reçu des concessions de terre en fiefs simples et ont été traités de toutes façons comme des sujets britanniques de naissance, jouissant depuis la fondation de la colonie de tous les privilèges attachés à cette qualité et qui souffriraient néanmoins de la récente décision rendue en Angleterre par la cour du Banc de Sa Majesté si l'effet de cette décision devait s'étendre à cette province.

Que les humbles requérants de Votre Majesté demandent la permission d'offrir à Votre Majesté leur sincère et franche reconnaissance et gratitude pour la très gracieuse considération en laquelle Votre Majesté a pris leur cas, tel qu'annoncé au représentant de Votre Majesté dans cette province par une dépêche du principal secrétaire de Sa Majesté pour les colonies, en date du 22 juillet 1825. Mais les requérants de Votre Majesté sont d'opinion, avec une grande majorité des représentants du peuple dans cette province, que la mesure proposée par le gouvernement colonial, basée sur la dite dépêche, est entièrement incompatible avec la très gracieuse intention de Votre Majesté et contraire aux véritables esprit et sens de la dite dépêche; et, croyant en toute soumission à la sagesse supérieure de Votre Majesté que rien autre qu'un décret de la législature impériale ne peut apporter un réel soulagement, ils espèrent que Votre Majesté qui est toujours prête à sauvegarder les meilleurs intérêts de ses fidèles sujets coloniaux approuvera pleinement la conduite de leurs représentants en rejetant cette décision sur une question d'une si grande importance pour la sagesse et la libéralité du parlement impérial.

Que les humbles requérants de Votre Majesté ont été induits à faire cet appel à Votre Majesté (en sus de l'adresse de l'Assemblée déjà envoyée à Votre Majesté sur ce sujet) parce que les requérants de Votre Majesté savent qu'il existe une différence d'opinion entre l'exécutif colonial et les représentants des sujets de Sa Majesté dans cette colonie sur cette importante question et aussi parce que certaines adresses à Son Excellence le lieutenant-gouverneur sont obtenues dans la partie est de la province, principalement parmi les émigrés de la mère-patrie qui ignorent absolument l'histoire et les commencements de cette catégorie des premiers colons à laquelle appartiennent les humbles requérants de Votre Majesté, lesquelles adresses désapprouvent dans des termes très énergiques la conduite de l'Assemblée sur cette question, ont été reçues et approuvées par Son Excellence le lieutenant-gouverneur, ont obtenu réponse et ont été publiées dans la *Gazette Officielle* de la colonie, fait qui crée le plus grand mécontentement et la plus profonde alarme dans l'esprit de la grande majorité des fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté dans la province.

Que par leur situation topographique—résidant sur la frontière des États-Unis—et par la perte de leurs biens,—les requérants de Votre Majesté ont eu ample occasion, durant la dernière guerre avec ce pays, de donner les plus satisfaisantes preuves de leur loyauté et de leur attachement au gouvernement personnel de Votre Majesté, et il a plu à Votre Majesté d'exprimer votre entière approbation de leur conduite pendant cette lutte périlleuse et inégale.

Vos requérants osent supplier qu'il plaise gracieusement à Votre Majesté de prêter l'oreille aux représentations qui ont été faites à ce sujet par l'Assemblée, l'interprète constitutionnel du peuple, et de recommander gracieusement à la considération de Votre parlement impérial la situation toute particulière de cette classe de sujets de Sa Majesté afin que la pleine jouissance des droits et privilèges de citoyens britanniques de naissance puisse leur être conservée; et les humbles requérants de Votre Majesté souhaitent à Votre Majesté un long, heureux et glorieux règne, comme il est de leur devoir, ne cesseront de prier.

District de Niagara, Haut-Canada,

461 signatures.

NOTE C.—N^o 6.—OBSERVATIONS SUR LA QUESTION DES AUBAINS POUR LE "CANADIAN FREEMAN".

(Archives, série Q, vol. 345-1, p. 158.)

1er mars 1827.

La question des aubains.—On trouvera ci-dessous une copie de la requête adressée au parlement impérial contre le bill de naturalisation du procureur général. Nous croyons qu'elle mérite de recevoir l'approbation et la signature de tout homme d'esprit large dans cette province, et sa teneur devra fixer l'attention de la législature locale le moment même où elle y arrivera. L'honorable Peter Robinson doit, dit-on, partir tout de suite pour Londres afin de placer ce produit de la corruption politique entre les mains de l'honorable et révérend parent qu'il possède dans cette ville, de sorte qu'il puisse être décoré des initiales "G.R." avant que le bon peuple d'Angleterre ait pu examiner suffisamment ses traits déformés. Il est donc urgent pour la population de cette colonie d'agir promptement et de ne pas perdre un moment dans une affaire d'importance aussi vitale. Quelques hommes actifs, capables d'expliquer la question, devraient être envoyés dans chaque coin de la province et tout homme dirigeant qui n'a pas reçu une copie imprimée de la requête (dont 1,000 exemplaires ont été tirés dans notre atelier) devrait tout de suite en extraire une des journaux, obtenir toutes les signatures à sa portée—qui doivent être placées sur deux colonnes—et envoyer le tout à M. Ketchums dans cette ville ou à quelque autre membre du comité des aubains. Tel est le moyen propre et constitutionnel qu'a le peuple pour protéger ses droits; telle est la voie droite qu'il doit poursuivre, et s'il ne le sait pas il mérite de devenir la victime des embûches tendues par des coquins politiques.

Le "Prince des Menteurs" a servi, lundi dernier, au public, une vulgaire macédoine d'absurdités, de faussetés et de fausses interprétations au cours de laquelle il prend soin de donner cours à son implacable malveillance contre M. Rolph et de représenter faussement sa conduite et ses motifs; mais les racontars de cet individu sont si bien connus maintenant qu'ils sont devenus parfaitement inoffensifs. Quand M. Rolph plaça sur l'ordre du jour le bill des aubains après qu'il eût été rejeté par le patriotisme de l'Orateur lors de la première motion pour son passage, il agit ainsi avec l'espoir que les partisans de la mesure voyant qu'elle était morte de sa mort naturelle dans sa forme actuelle, ils seraient assez francs et assez honorables pour permettre au bill d'être amendé de façon à satisfaire les désirs et les sentiments du peuple et de mettre fin à une question qui semblerait avoir été soulevée à l'instigation de Satan pour troubler la paix et le bonheur de ce pays. Mais M. Rolph se trompait: le svautours qui entretenaient depuis longtemps le projet de s'engraisser à même le nécessaire d'un peuple ruiné ne devaient pas se laisser éloigner de leur proie par quelque sentiment de franchise ou d'honneur, et ayant envoyé une diligence pour ramener un député absent, le bill fut passé hâtivement en seconde lecture et voté en troisième

lecture dans la même forme qu'il avait une semaine avant d'être repoussé. Ceci, nous le pensons, était contraire aux usages parlementaires et à tout ce que M. Rolf aurait pu prévoir quand il remit le bill sur l'ordre du jour. La stupidité du "Prince" est stupéfiante et son penchant au mensonge semble hors de tout contrôle. Dans un endroit il dit : Est-ce que le remède (parlant du bill de naturalisation) est proportionné aux désirs du peuple intéressé ? Est-il considéré comme tel par le public ? Nous répondons non et il se met à dire qu'il le désapprouve lui-même et qu'il "serait heureux de voir chaque homme qui a porté les armes durant la dernière guerre placé sur le même pied que nous-mêmes" tandis qu'à un autre endroit il déclare que le bill est destiné à "guérir toutes les blessures" et à contenter tous les désirs. "Si le bill n'est pas proportionné aux désirs du peuple, *Monsieur Cockoo*, et qu'une majorité de ce peuple est déterminée à sacrifier tout ce qu'elle possède plutôt que de se plier à ses odieuses et dégradantes stipulations, comment alors peut-il être destiné, comme vous le dites, "à guérir toutes les blessures et à contenter tous les désirs ?" De nouveau, malgré la vérité et la décence, il a l'effronterie de déclarer que sept députés seulement sont opposés au bill, quand les débats et les journaux sont là pour prouver que vingt l'ont combattu à chaque phase jusqu'à ce que l'absence de M. Wilkinson, pour cause de maladie, et le revirement de M. McBride réduisirent le nombre à dix-huit lors de la troisième lecture. Il dit encore qu'il *sait* que les esprits, dans le peuple, sont jetés dans un tel état d'agitation, que les gens ne sont pas disposés à raisonner; et puis, en réponse à une opinion semblable de M. Rolf qui dit que "les esprits, dans le peuple, sont agités et leurs sentiments sacrifiés"; il s'écrie : "Ce qu'il dit là nous le nions." Après cela *Cockoo* se met à nous raconter une manière d'épisode sur sa bonne vieille grand'mère et lui-même (que Dieu bénisse la paire!) une fois qu'ils étaient en train de prendre une petite "médecine" (des sels supposons-nous). Voilà certes une idée bien digne de l'*Observer* et qui est bien dans la note du sublime de pensée et de la délicatesse d'expression qui ont toujours caractérisé ses écrits,—sans compter que l'idée jette un vif reflet d'égayante humeur sur un sujet grave,—ce qui repose l'esprit et doit produire un agréable effet tout particulièrement sur les lectrices d'esprit cultivé telles que Lady Sarah, Mlle Hillier, Mme Strachan, Mme J. B. Robinson et autres, lesquelles, paraît-il, ont beaucoup de goût pour l'*Observer* à cause de la grâce et de l'élégance de ses écrits.

D'un autre côté, *Echo*, dans la *Gazette*, pour éviter le "charlatanisme", se jette à la "médecine" et administre "un remède général à chaque cas particulier." Maintenant, entre ces deux *Sangrados* politiques et leurs patrons, MM. Strachan et Robinson, nous croyons que le pauvre peuple de cette province court chance d'être joliment drogué avant que tout soit fini, en cas qu'ils réussissent à duper assez le peuple d'ici et le gouvernement local pour qu'ils se soumettent à leurs noirs et profonds desseins. Mais que le peuple soit uni et ferme; qu'ils soient prompts à déposer leurs griefs devant la législature impériale, et nous avons confiance qu'elle s'en occupera de telle façon à se rendre justice à elle-même et à ruiner les malveillantes espérances de leurs ennemis. *Echo* joue le vieil air cher au procureur général, cet air si bruyamment trompé l'an dernier par *Catharus* et d'autres au sujet de l'Assemblée qui "déclarait que ceci était la loi quand ce n'était pas la loi et que cela était le fait quand ce n'était pas le fait"; tout de même ni le procureur, ni *Catharus*, ni *Echo* ne peuvent préciser clairement ni ce qu'est la loi ni ce qu'est le fait pendant que le pauvre homme illettré du fond des bois est laissé à lui seul par le bill pour se former une opinion. S'il se trompe, ce bill le dépouille, à la fois, de son droit et de son bien! *Echo* dit que le bill est, dans son ensemble, "d'une nature équitable." Nous répondons qu'il est exactement aussi "équitable" que d'autres mesures qui ont émané de la même source: Quand la fontaine est corrompue il est inutile de s'attendre à avoir de l'eau pure. Le bill de naturalisation du procureur général est exactement aussi "équitable" que son bill de la voirie qui était destiné à violer le pouvoir royal et dépouiller de leur propriété quelques individus établis sur la route principale afin de faire des routes pour le bénéfice de toute la province, mesure si bien appelée par M. G. Hamilton: "Bill du vol de grand chemin." Il est également aussi "équitable" que son bill de répartition qui taxait une acre de terre vierge dans les parties les plus reculées de la province et évalué à 6d. à 1s. sur le même pied qu'une acre de terre

dans la partie la plus cultivée et la plus désirable et évaluée à de 50 ls. à 100 louis ! Quoi ! M. *Echo*, est-ce juste, est-ce “équitable” de réduire des sujets reconnus depuis un demi-siècle au rang des aubains de l’an dernier et cela quand ces sujets sont obligés de se soumettre à des exigences pénibles ? Est-ce “équitable” de forcer les hommes qui ont marché à travers les champs ensanglantés et couverts des débris du massacre (plusieurs n’ayant ni bottes ni chaussettes aux pieds), lors de la dernière guerre ; des hommes qui ont prouvé leur allégeance à la gueule du canon et à la pointe de la bayonnette ; des hommes qui ont scellé le pacte de leur allégeance avec le sang et l’ont attesté par la perte d’une jambe ou d’un bras ; des hommes sans l’inébranlable allégeance et sans l’intrepide valeur desquels, le gouvernement britannique ne posséderaient pas aujourd’hui un pied de terrain dans le Haut-Canada d’où il pourrait chasser un aubain ; oui, est-ce “équitable”, est-ce juste, disons-nous, de forcer de tels hommes de s’abaisser à donner une preuve de plus de leur allégeance côte à côte avec des aubains qui sont arrivés l’an dernier et dont plusieurs prêteraient le serment et le briseraient ensuite pour un pain d’épices ? Non, pareille conception de la justice ne pourrait jamais entrer dans l’esprit de n’importe qui excepté de quelque mercenaire dégradé dont les idées d’“équité” sont gouvernées par le caprice de ses maîtres tout comme la girouette qui n’a aucun point fixe et se trouve tout le temps contrôlée par le vent. Nous nous imaginons voir un vétéran de la milice organisée veuf d’un bras, le corps décrépité et sans forces debout dans un groupe d’aubains en face de l’un des pères de la question des aubains dans la *petite York* tenant à la main l’écu pour payer son certificat. Il fronce les sourcils d’un guerrier à la vue de quelque corpulent favori de la bureaucratie qui, bien qu’ayant fui le champ de bataille de York, siège comme commissaire pour recevoir son écu pour un certificat sur un bout de papier, deux pouces par six—et lui parle ainsi : “Monsieur, si moi, mes compagnons d’armes et mes concitoyens, nous avons tourné le dos à l’ennemi sans tirer un seul coup de fusil comme cela vous est arrivé, il ne serait pas aujourd’hui de votre pouvoir de nous dégrader ainsi en nous mettant au même rang que les aubains d’hier et exigeant de nous de nouveaux engagements de fidélité envers notre Roi et notre pays, qui sont légers comme l’air comparés à ceux que nous avons déjà donnés. Je suis, Monsieur, obligé par la main de fer de la nécessité de me soumettre à vos injustes, inutiles et dégradantes exigences parce qu’en défendant mon Roi et mon pays j’ai perdu ce bras avec lequel j’aurais pu gagner mon pain sur une terre étrangère..... et voilà ma récompense. Mais j’enseignerai une autre doctrine à mes enfants ; je les enverrai, pour devenir citoyens, dans un pays où, quand ils auront été reconnus *sujets en temps de guerre* et auront rempli leurs devoirs de vétérans, ne seront jamais appelés à s’enregistrer comme *aubains en temps de paix* au péril de tout ce qu’ils possèdent.” Tel est le langage que nous pourrions nous attendre à voir tenir par tout homme d’honneur ou de probité.

Mais le *Cuckoo* (dont les facultés de raisonnement ne purent tenir bon contre “sa bonne vieille grand’mère” lorsqu’elle était dans sa seconde enfance) dit : il y a beaucoup d’étrangers dans la Grande-Bretagne qui dépensent la fleur de leurs ans au service de Sa Majesté, dont plusieurs ont servi sous tous les climats et ont été blessés à tous les membres, et, cependant pas un d’eux n’est admis à exercer les droits que ce bill a pour but de conférer aux aubains dans cette province. Nous répondons que ces personnes n’ont pas les titres que possède la population de cette colonie, dont la situation n’a aucun parallèle dans l’histoire ancienne ou moderne. On ne peut considérer les officiers et les soldats auxquels il est fait allusion que comme des mercenaires dont le métier était de porter les armes et qui étaient prêts à être employés par n’importe qui les payait mieux sans aucune intention d’établir domicile ou de jouir des droits civils dans aucun pays. Mais le peuple de cette province, qui doit être atteint par la loi projetée vint ici, la plupart sous l’impression qu’ils étaient dès lors des sujets de naissance, et tous, qu’ils allaient devenir sujets et jouir à jamais comme tels de leurs droits et privilèges en prêtant simplement serment d’allégeance et en résidant sept ans dans la province, conditions qui furent les seules exigées d’eux par les lois et coutumes de ce pays. Ainsi, quand la guerre fut déclarée et ordre donné à tous les aubains de quitter le pays par une proclamation de l’immortel Brock, ces gens, se regardant comme des sujets, se joignirent à l’armée

britannique, non comme des mercenaires pour la paye qu'ils devaient recevoir mais comme de loyaux sujets britanniques, offrant volontairement leurs fidèles services pour la défense de leur Roi, de leur pays et de leurs droits et privilèges. Ces droits et privilèges leur seront-ils maintenant arrachés par des décrets indignes du caractère de telles gens, des décrets préparés par les mauvais desseins de leurs ennemis politiques. Fasse le Ciel que non. Qu'ils envoient leurs requêtes sans délai; qu'ils payent en signant l'écu (qui devait payer leur certificat) afin de défrayer les dépenses de deux ou trois agents; que leur cause vienne ainsi franchement et en temps devant la Législature Impériale, et ils n'auront rien à craindre. Le travail pratique est déjà commencé sur la rue Yonge où, dit-on, presque tous signent, et quelques-uns, au meeting de York, ont payé \$5, d'autres \$6 pour payer les dépenses.

NOTE C.—N^o 7.—REQUÊTE CONTRE LE BILL DE NATURALISATION DU
PROCUREUR GÉNÉRAL.

(*Archives, série Q, vol. 345-1, p. 169.*)

Aux honorables chevaliers, citoyens et bourgeois représentant les Communes du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, réunis en Parlement.

La requête des soussignés, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté par naissance ou descendance britannique ou par naissance ou descendance britannique-américaine, etc., habitants du la province du Haut-Canada dans l'Amérique Britannique du Nord

EXPOSE HUMBLEMENT :

Que nous, vos requérants, ayant confiance dans les droits bien connus des Anglais, droits auxquels nous désirons pleinement participer, demandons humblement la permission de représenter que rien moins que la plus cruelle affliction n'aurait pu nous amener à solliciter votre intervention en notre faveur. Nous passons sous silence les nombreux griefs qui ont depuis longtemps requis redressement et qui ont continué à augmenter dans cette colonie, au mépris de l'opinion publique bien que celle-ci ait été fréquemment et fortement exprimée. Mais aujourd'hui une politique malheureuse étend un voile de tristesse sur toute la face du pays et menace une grande partie de vos requérants de la destruction de leurs droits les plus précieux et les plus anciens à moins qu'ils se soumettent aux conditions les plus humiliantes pour le caractère dont ils ont joui si longtemps en paix et qu'ils ont loyalement défendu en temps de guerre. Une grande partie de nos habitants se compose de personnes qui, après la paix de 1783, vinrent en grand nombre des Etats-Unis d'Amérique dans notre province, à la connaissance et avec l'approbation du gouvernement de Sa Majesté.

La plupart de vos requérants sont de cette classe et ont été depuis le premier établissement d'Ontario, admis et sans cesse considérés comme ayant droit à tous les droits et privilèges, et soumis, en temps de paix et en temps de guerre, à tous les devoirs, responsabilités et obligations de sujets britanniques de naissance. Leur confiance ne reposait pas uniquement sur la foi des proclamations; non plus que sur l'interprétation régnante et (jusqu'à récemment) incontestée de la loi en faveur de leur allégeance; non plus sur la fréquente reconnaissance de leurs droits par la législature provinciale; mais ils croyaient que le statut 30, Geo. 3., ch. 27, passé par le Parlement britannique expressément pour les attirer dans les territoires de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, leur accorderait infailliblement, dans la jouissance de leur liberté, une sécurité qu'aucune autorité, à moins que ce fût un statut, pouvait violer ou troubler. Dans toutes les transactions civiles dans la province, ils ont

invariablement été considérés comme sujets britanniques; ils ont pris et passé des terres par concession, achat, cession, mariage et héritage; une très grande partie des terres cultivées de la province est maintenant possédée ou l'a été ou a été transférée par eux sans (jusqu'à tout récemment) que leur habileté légale à agir ainsi soit mise en doute; ils ont été nommés à différents postes de confiance et d'honneur sous le gouvernement colonial; ils ont servi de bon cœur dans la milice, aussi bien en temps de paix que durant la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique, et plusieurs d'eux reçoivent depuis cette époque la pension britannique à cause des blessures reçues dans ce grave conflit; ils ont constamment été admis à siéger dans la législature provinciale et divers statuts de la province (particulièrement le 54e Geo. III, ch. IV) ont été adoptés sur l'entente qu'ils étaient pour toutes fins que de droit sujets britanniques. Ils se sont identifiés pour tous les rapports de la vie sociale aux autres habitants de la province, et ils ont contribué par leur industrie au bon ordre, à la tranquillité et prospérité de la province, ainsi que par leur bravoure et leur loyauté reconnues ils en ont augmenté la sécurité. Ils ont prouvé combien ils appréciaient les droits dont ils ont joui depuis si longtemps et jusqu'à quel point ils ont titre à la confiance, à la protection et aux soins du gouvernement pas la fidélité avec laquelle ils sont restés attachés au drapeau de la Couronne durant la récente guerre, alors qu'un ennemi puissant pénétrait au centre du pays et ravageait villes et villages par le feu, le fer et la rapine.

Dans ces circonstances, ils espèrent sincèrement que le gouvernement impérial ne les considérera jamais autrement que comme sujets britanniques. Si, toutefois, à la suite de nouvelles interprétations de la loi, les droits civils dont ils jouissent depuis longtemps étaient contestés devant les tribunaux, ils espèrent, et même croient fermement qu'une loi générale serait adoptée pour établir d'une manière simple, compréhensible et au delà de tout doute les droits qui ont été confirmés par la jouissance pendant plus d'un demi-siècle.

A leur grande mortification, ils constatent que le gouvernement provincial a mis un obstacle au pouvoir discrétionnaire de la Chambre d'Assemblée par certaines dépêches prescrivant la nature du remède à être appliqué et comportant du refus de sanction royale à toute mesure qui ne serait pas conforme à ces instructions. Sous le coup de cette influence indue (du moins c'est ainsi que vos requérants la considèrent) la Chambre d'Assemblée, après un long débat (pendant lesquels les membres furent également divisés durant plusieurs jours) a enfin offert d'adopter une loi en vertu d'un acte récent du Parlement impérial et conforme aux dites instructions, laquelle imposerait à la majorité de vos requérants des conditions pénibles à leurs sentiments, dangereuses pour leurs intérêts et complètement contraires aux instructions préalablement données sur le sujet par le gouvernement impérial et transmises par le comte de Bathurst en date du 22 juillet 1825. Cette loi, telle que maintenant passée, divisa si longtemps les membres de l'Assemblée en deux parties égales qu'il y eut vote attaché en comité de toute la Chambre et la même chose à la Chambre pendant toute une semaine. Durant cet embargo la motion pour faire recevoir le rapport du comité sur la dite loi fut rejetée quatre fois par la voix prépondérante de l'Orateur et la motion pour la troisième lecture, une fois rejetée de la même manière, fut cependant remise sur l'ordre du jour et finalement adoptée sans autre amendement.

Par cette loi plusieurs de vos requérants qui ont vécu dans cette province comme de bons et loyaux sujets britanniques depuis près de 40 ans, sont obligés de s'enregistrer comme aubains avant de pouvoir exercer davantage les droits civils dont ils jouissent depuis longtemps. Cet article est considéré par vos humbles requérants comme des plus humiliants pour eux. Quoique les aubains soient de prime abord regardés avec suspicion dans tous les pays et soumis à des règlements de précaution, lesquels proviennent de sentiments visant à la sécurité ou découlant de la jalousie, cependant les personnes qui ont été reconnues comme sujets pendant près d'un demi-siècle, qui ont joui de tous les droits et privilèges qui se rattachent à cette qualité et qui se sont loyalement offerts pour la défense de ces prérogatives en temps de danger ne peuvent qu'être humiliées et indignées à la pensée que ces mesures peuvent leur être appliquées. Les sentiments de plusieurs de vos requérants sont de plus griè-

vement blessés par le fait que la loi projetée les oblige, même en les exposant à une ruine complète, de se présenter en qualité d'étrangers pour réaffirmer cette allégeance qu'ils ont fréquemment déclarée sous serment et scellée de leur sang en défendant la province contre l'ennemi envahisseur. Par ces déclarations ils obtiendront des droits politiques dans le Haut-Canada, mais par le fait même ils reconnaîtront avoir été traîtres à leur pays natal pour avoir porté les armes contre lui pendant la dernière guerre. Il est de plus très humiliant pour eux de considérer que, s'étant ainsi humiliés, ils ne deviendront cependant sujets britanniques que dans le Haut-Canada, et que, lorsqu'ils se transporteront dans d'autres domaines de Sa Majesté, ils devront, conformément à la loi proposée, reprendre la position d'aubains, tandis que s'il leur arrivait de voyager à travers les Etats-Unis d'Amérique, leur renonciation universelle d'allégeance les condamne comme traîtres et les couvre de confusion. Ainsi, quel que soit le lieu où ils aillent, ils se trouvent exposés au mépris. Tandis que les autres sujets de Sa Majesté ont le droit de prêter le serment d'allégeance à un autre pouvoir et d'en retirer les avantages commerciaux et autres qui peuvent en résulter, ils sont, en quelque sorte, emprisonnés dans le Haut-Canada et ne peuvent, en vertu de la loi projetée, jouir des droits et privilèges de sujets britanniques au delà de ses limites—qui aurait même pour effet de les exclure du droit de navigation sur les canaux et autres voies de navigation entre le lac Ontario et Montréal dans le Bas-Canada, lequel est le premier marché pour les produits de cette province. Donc, dans le Haut-Canada, ils sont condamnés à se faire enregistrer dans un livre qui leur imprime un stigmate entre tous les autres habitants et donne à l'ennemi, en cas d'invasion future, un index qui lui permettra de distinguer ceux qui (d'après les lois municipales des envahisseurs), ne sont dignes que du gibet.

En même temps qu'il sont obligés de s'enregistrer comme nouveaux sujets, ils sont obligés, d'après la loi projetée, de renoncer pour toujours à toute allégeance à tout autre Etat ou pouvoir, ce qui précisément, d'après un rapport de l'honorable Conseil législatif de cette province, sur cette même question, l'an dernier, a été déclaré non conforme aux sentiments d'honneur, et digne, tout au plus, des rebuts de la société.

Finalement, bien que la loi projetée soit présentée comme ayant pour but de les soulager des embarras qu'ils rencontrent, elle comporte, en réalité, un article pénal très dur, car seront ruinés tous ceux qui ne se plieront pas à ses stipulations. Il serait impossible à vos requérants d'énumérer les causes nombreuses qui peuvent conduire à cette éventualité. Cependant, une de celles qui peuvent se présenter fréquemment—dans l'opinion de vos requérants—proviendra du fait qu'un grand nombre des personnes soumises à la loi projetée sont des descendants d'Allemands, complètement ignorants de la langue anglaise, et qui ayant joui paisiblement de leurs droits et privilèges depuis 30 et 40 ans, suivant les occupations paisibles de l'agriculture dans une région éloignée et très peu peuplée, ne sauraient, à cette époque éloignée, être convaincus de la nécessité de se conformer à de pareilles formalités. Telle mesure deviendrait-elle loi dans cette province, qu'une grande majorité de ces gens seraient privés de leurs droits civils parce qu'ils négligeraient de se conformer à ses exigences. Et, de plus, ils seraient dépouillés des fermes qu'ils cultivent depuis si longtemps.

Vos humbles requérants défient les autorités officielles au Canada, d'indiquer quoi que ce soit dans leur conduite depuis les premiers établissements dans cette province qui puisse justifier cette cruauté extrême à leur égard et, conséquemment, ils prient très humblement votre Honorable Chambre d'intervenir en leur faveur, afin que la sanction royale ne soit pas donnée à la dite loi; et qu'il plaise à votre Honorable Chambre de passer une loi confirmant les usages consacrés par un demi-siècle, laquelle accorderait à vos humbles requérants sans humiliation les libertés civiles dont ils jouissent depuis longtemps, pour lesquelles ils ont combattu et versé leur sang, et pour lesquelles ils sont prêts à combattre de nouveau avec zèle.

Et vos humbles requérants, comme il est de leur devoir, ne cesseront de prier.

NOTE C.—N^o 8.—SIR P. MAITLAND À LORD BATHURST.*(Archives, série Q, vol. 341-1, p. 46.)*

HAUT-CANADA,

YORK, 3 mars 1827.

MILORD,—J'ai l'honneur de soumettre à Votre Seigneurie deux lois qui ont été adoptées par le Conseil législatif et l'Assemblée de cette province au cours de la dernière session—l'une d'elles, concernant la naturalisation, est nécessairement réservée en attendant avis du bon plaisir de Sa Majesté, conformément aux stipulations du statut impérial de l'an dernier; l'autre, confirmant les titres aux immeubles provenant des aubains, que j'ai également réservée parce que la dépêche de Votre Seigneurie, en date du 31 août, semblait l'exiger, et aussi parce que le but de cette mesure est d'une grande importance pour les habitants de ce pays.

En sus des copies de ces mesures grossoyées sur parchemin, j'annexe à cette présente dépêche une autre copie portant en marge des commentaires faits par le procureur général et qui expliquent certains articles. J'envoie aussi une copie de la dépêche, en date du 31 août, que m'a adressée Votre Seigneurie, afin que toute la question puisse facilement se présenter à Votre Seigneurie d'un seul coup.

La mesure pourvoyant à la naturalisation de certaines personnes résidant dans la province lors du passage de l'Acte impérial de la dernière session et qui n'ont pas aujourd'hui de titre légal à être considérées comme des sujets de Sa Majesté, a rencontré une forte opposition dans la Chambre d'Assemblée, où elle a donné lieu à un long débat et finalement a été adoptée par une majorité de quatre. Le Conseil législatif ne proposa aucune modification à cette mesure.

En comparant ses stipulations avec les instructions que Votre Seigneurie m'a envoyées, et auxquelles je fais allusion plus haut, on verra qu'il n'y a aucune différence substantielle entre cette mesure et celle que Votre Seigneurie avait en vue comme étant, dans l'opinion du gouvernement de Sa Majesté, la plus apte à procurer la protection désirée. Les raisons et l'étendue de toute différence sont expliquées au cours des remarques du procureur général, et comme je désire voir régler définitivement cette question, j'espère que la mesure paraîtra suffisamment conforme aux sentiments qui animent le gouvernement de Sa Majesté et qu'elle nous sera promptement renvoyée munie de la sanction de Sa Majesté.

L'urgente nécessité d'avoir une loi de ce genre est bien connue de Votre Seigneurie. Les nombreuses adresses qui m'ont été adressées l'an dernier et qui ont été transmises à Votre Seigneurie montraient le désappointement du peuple à la vue des obstacles qu'on oppose en s'obstinant à désirer de substituer une loi déclaratoire vraiment inadmissible le remède plus opportun et plus efficace qui est proposé. Ces adresses expriment aussi la confiance du peuple que le gouvernement de Sa Majesté persistera à vouloir obtenir pour eux l'aide que requiert leur situation.

Jusqu'à tout récemment aucune opinion contraire ne m'a été exprimée par quelque groupe de la population.

Avant la réunion de la Législature cette année et avant que la dépêche de Votre Seigneurie, en date du 31 août, n'eût été rendue publique, il me fut présenté une requête dont j'annexe une copie à ma présente dépêche. Elle était signée par plusieurs des plus respectables habitants de cette province, des gens qui ont longtemps résidé ici et qui—comme Votre Seigneurie le verra—demandent d'être naturalisés en prêtant le serment d'allégeance et en ayant leurs noms enregistrés chez le greffier de la paix, conditions qui sont pratiquement les mêmes que celles requises par la dépêche de Votre Seigneurie.

On a présenté une autre requête à l'Assemblée Législative durant la session et après que la dépêche de Votre Seigneurie, communiquée par moi à l'Assemblée, eût été publiée. Parlant des conditions proposées dans cette dépêche les requérants expriment leur entière satisfaction et demandent qu'une loi soit passée conformément aux sentiments connus de Sa Majesté.

Tel est, j'en suis convaincu, le désir de tous ceux que l'on a laissé se former d'eux-mêmes une opinion, et je ne doute aucunement que la grande masse du peuple attend avec impatience mais avec une parfaite confiance dans le gouvernement, l'effet de cette mesure qui les concerne tant.

Au cours du débat sur la mesure, on s'est donné beaucoup de mal pour faire signer dans tous le pays des requêtes—dont plusieurs ont été représentées à la Législature—par des personnes que cette mesure ne regardait aucunement et par plusieurs qui étaient sans doute dans l'ignorance des faits et avaient été sciemment trompées quant aux fins de la mesure débattue et à la nature de ses stipulations. Je regrette ces efforts qui durent encore grâce aux conseils de quelques individus qui voient avec répugnance à la veille d'être réglée une question qu'ils ont fort peu généreusement essayé de faire servir de prétexte aux démonstrations les plus bruyantes et à l'excitation populaire. Ils peuvent amener le gouvernement de Sa Majesté à se demander si vraiment on peut sans danger et avec à-propos conférer les droits de sujets de naissance à des personnes qui paraissent refuser de les acquérir à des conditions si raisonnables.

Mais j'ai confiance que Votre Seigneurie pensera comme moi qu'un remède qui est requis et mérité par une nombreuse et très méritoire partie de notre population ne devrait pas lui être refusé à cause de l'opposition déraisonnable faite par d'autres gens qui, s'ils font erreur dans une affaire si simple, montrent qu'ils sont de trop faciles instruments entre les mains d'hommes dangereux ; si, d'un autre côté, ils soupçonnent d'eux-mêmes quelque but caché dans une mesure clairement destinée pour leur seul bien, on doit avouer qu'ils n'ont mérité aucunement la protection qu'ils ont dans le passé reçue du gouvernement de Sa Majesté. Je suis amené à faire ces remarques parce que j'apprends par les journaux que l'on n'épargne aucun effort pour obtenir des signatures à une requête contre la sanction de la mesure. Si ces efforts devaient réussir, et les représentations faites être de nature à leur valoir d'être sérieusement pris en considération et à amener Votre Seigneurie à avoir des doutes sur les sentiments qui les ont déterminés, je ne sais de quel façon on pourrait mieux traiter les requérants qu'en laissant la mesure entrer de suite en vigueur pour la plus grande protection de tous ceux qui la désirent et d'exempter de ses effets, par une courte loi passée au parlement impérial, tous ceux qui par requête ont montré leur répugnance pour cette mesure, confirmant leurs titres de propriété de terre et leur laissant le droit de demander par bill privé l'admission et la jouissance des autres droits de sujets de naissance ; on pourrait exiger que ces bills privés soient précédés d'une recommandation par le gouvernement et pourraient être passés en la forme qui plairait au gouvernement de Sa Majesté d'approuver.

Je ne veux d'aucune manière conseiller d'établir des distinctions qui auraient infailliblement pour conséquence de rendre l'opposition déraisonnable que font ces personnes fort embarrassantes pour elles-mêmes, et je soutiens que c'est là une alternative beaucoup plus juste et désirable que de permettre à leur opposition de venir contrecarrer les intérêts de tous ceux qui reconnaissent l'esprit de justice du gouvernement et désirent profiter de suite de l'aide préparée pour eux.

En revoyant ma dépêche du 1^{er} mars dernier sur ce sujet et aux pièces qu'elle renferme, Votre Seigneurie trouvera que, comprenant que les instructions qu'elle me donnait m'auraient autorisé, et désireux ainsi que chaque membre de mon gouvernement d'accorder aux conditions les plus convenables l'aide le plus prompt et le plus complet, j'aurais dû consentir l'an dernier à une mesure pourvoyant à la naturalisation de toutes les personnes établies dans cette province sans tenir compte de la longueur de leur séjour, sans exiger de serment ou d'enregistrement de noms et sans une déclaration que leur allégeance à un Etat étranger doit être reconnue ou reniée.

On déclare aujourd'hui qu'aucune opposition n'aurait été suscitée à une mesure de ce genre bien que j'ignore quel degré de foi il faut mettre dans cette assertion quand il est certain que les mêmes efforts ont été tentés l'an dernier pour rendre cette mesure inacceptable au peuple que ceux employés aujourd'hui pour soulever les préjugés contre l'acceptation de celle qui a été recommandée par le gouvernement de Sa Majesté.

J'apprends maintenant que les stipulations de la mesure contre laquelle on veut exciter le mécontentement sont surtout celles que le gouvernement du Roi, après examen de toute l'affaire, a jugé raisonnable et urgent d'exiger, stipulations que j'aurais consenti (peut-être à tort d'après Votre Seigneurie) à émettre, mais que je ne peut considérer en justice et en raison autrement que de nature à plaire. Ces stipulations sont telles, en effet, que l'opposition inattendue dirigée contre elles ne fait qu'en démontrer plus fortement l'à-propos.

Les stipulations pour l'enregistrement sont rendus aussi faciles que possible à l'intéressé et sont combinées de façon à lui permettre d'avoir, sans frais, un titre irréfutable de son droit à être considéré comme sujet.

Le serment d'allégeance est le serment ordinaire que personne ne devrait répugner à prêter et qui, d'ailleurs, doit l'avoir déjà été par plusieurs des intéressés.

La déclaration contenue dans le second article ne fait qu'exprimer un sentiment que devrait avoir toute personne qui ne recherche pas seulement le droit d'avoir, de posséder en propriété, mais encore celui d'exercer tout droit et privilège politique.

Le but de chacune de ces stipulations doit paraître si déraisonnable au gouvernement de Sa Majesté que je regrette beaucoup l'effet que l'insistance à pousser pareilles objections peut avoir en créant une opinion défavorable pour la partie américaine de notre population et en produisant l'impression que, pendant qu'ils réclament le droit en commun avec les citoyens nés dans les domaines de Sa Majesté, de jouir librement des effets de tout acte législatif et exécutif, ils nient l'obligation de maintenir une allégeance absolue, perpétuelle et indivise au souverain.

Il est de fait que cette manière de penser a été manifestement avouée par quelques-uns de ceux qui se sont donnés le plus de mal pour soulever les préjugés contre la mesure; mais Votre Seigneurie ne sera pas lente à comprendre que si je pouvais supposer que cela pût de quelque façon nous aliéner les sympathies des personnes qui sont venues des Etats-Unis, je n'aurais, pour aucune raison, cru qu'il fût justifiable de ma part de tenter, comme je l'ai fait, de leur obtenir sans réserve aucune les droits civils.

Parmi eux, il en est plusieurs qui ont vécu de 20 à 30 ans dans la province, conservant, pendant ce temps, la réputation d'être des citoyens paisibles, obéissants et loyaux. Beaucoup d'entre eux sont d'origine hollandaise ou allemande et, de concert avec un certain nombre de quakers, ils ont fondé des établissements prospères. On a remarqué leur amour du travail et leurs habitudes rangées. Il est vrai qu'ils ont été empêchés par leurs principes religieux de porter les armes, mais sous tous les rapports leur conduite leur a attiré la faveur et la bonne opinion du gouvernement. Chez les autres, il y en a qui durant la dernière guerre se sont montrés aussi actifs et aussi dévoués pour la défense du pays que n'importe quels autres citoyens de cette province. Connaissant ces faits, je regrette beaucoup que les fausses représentations de quelques individus dont le droit à être écoutés du gouvernement n'est pas susceptible de beaucoup de commentaires puissent tendre à montrer la masse des intéressés sous un jour autre que celui qui leur revient de droit, grâce à leur bonne conduite.

Je ne puis en vérité nier que durant la dernière guerre, il y a eu des exceptions aux titres méritoires dont j'ai parlé. Il n'était que naturel que cela arrivât; il n'en aurait pas été autrement, d'ailleurs, dans aucun autre pays et chez aucune autre nation placée dans des circonstances identiques. C'est très probablement la connaissance de ce fait qui a amené le gouvernement de Sa Majesté en 1815 à donner instruction de restreindre l'entrée libre des colons d'origine américaine. C'est de là qu'a originé dans cette province l'agitation sur une question que les circonstances n'ont pas fait surgir dans d'autres colonies, question dont la discussion, je l'espère, sera maintenant finalement et principalement enrayée.

Je me permets d'attirer spécialement l'attention de Votre Seigneurie sur la copie ci-annexée d'une dépêche de Votre Seigneurie adressée au président, M. Smith, dès 1817, avec le rapport du procureur général sur cette dite dépêche. Ces documents, avec la correspondance qui a été échangée en des différentes occasions sur le sujet, et tout spécialement le 15 mars dernier (avec les pièces y incluses), dans lesquelles les différentes phases de cette question étaient établies, montrerait, j'en ai la certitude, d'une façon absolument satisfaisante, les égards constants du gouvernement

pour la protection des colons américains. Ces documents serviront aussi à montrer que même avant la solennelle décision prise par l'Angleterre au sujet des droits des citoyens américains, le gouvernement tint compte de leur situation et ne négligea aucun moyen de supprimer les embarras auxquels ils semblent être exposés.

J'ajouterai que si dans la mesure maintenant adoptée il y a quelque chose que Votre Seigneurie peut croire injuste ou quoi que ce soit qui devrait répugner aux personnes qui doivent en retirer bénéfice, je préférerais que de grands inconvénients existassent que de la voir sanctionnée. Mais si Votre Seigneurie ne voit aucune raison de croire que la mesure recommandée par Sa Majesté et acceptée par Sa Majesté soit imprudente, soit inopportune, il est vraiment d'urgence qu'elle nous revienne promptement munie de la sanction.

D'ici à ce que cette garantie soit donnée les propriétaires de biens-fonds sont exposés à voir contester leurs titres de propriétés, comme cela, d'ailleurs, est arrivé dans les actes publics et des jugements peuvent être émis contre eux sans qu'ils puissent être légalement renversés. Puis une autre élection générale des députés de l'Assemblée qui se ferait probablement, si la question restait sans solution, créerait un soulèvement d'une force assez considérable à cause des objections qui s'ensuivraient au sujet des qualifications des candidats et des votants.

Ce serait peut-être jeter quelque lumière sur l'antagonisme soulevé contre la mesure, que d'informer Votre Seigneurie que cette mesure ayant été repoussée par l'Assemblée à un de ses stages, après un long débat, a été en dépit du vote de ceux qui l'avaient appuyée et sur la proposition de ceux qui l'avaient le plus fortement combattue, remise à l'ordre du jour et adoptée finalement sans amendement, ces gens montrant de toute évidence qu'ils ne voulaient pas assumer la responsabilité qu'ils avaient encourue d'une façon imprévue en mettant en péril l'adoption finale.

Et il n'est que juste de dire que dans le peuple plusieurs ont été amenés par grossière supercherie à signer des requêtes. On leur avait dit que comme conséquence de la loi proposée que le gouvernement avait l'intention de leur enlever leurs terres et que s'ils retournaient aux Etats-Unis ils seraient pendus pour trahison.

Le seul argument qui, dans mon opinion, semble avoir quelque valeur est celui-ci : pendant que cette mesure déclare que les colons américains seront considérés comme ayant renoncé à toute allégeance à quelque pouvoir étranger que ce soit, s'ils demandent la jouissance de tous les privilèges de sujet de naissance, ils ne seront pas vraiment sur le même pied que les sujets britanniques de naissance, vu que leurs titres de sujets jouissant de ces privilèges seront circonscrits à cette province.

Comme de raison la législature coloniale ne pouvait leur accorder rien autre chose, mais je serais heureux, vu que je crois la chose juste, que le parlement impérial passât un acte donnant à toutes les personnes naturalisées dans n'importe quelle colonie les droits de sujets dans tout l'empire, sauf les exceptions décrites dans le statut 13. Geo. 2, ch. 7, relativement au Royaume-Uni.

Si Votre Seigneurie n'avait pas déjà été mise au courant de tout ce qui se rapporte à la colonie, ma présente pourrait l'amener à supposer que ce n'est qu'au sujet des colons venant des Etats Unis que les stipulations de la mesure en question requiert l'attention. Mais, en vérité, il y a dans la province plusieurs personnes qui ont émigré de l'Allemagne et beaucoup de soldats de bataillons récemment licenciés qui étaient au service de Sa Majesté qui, étant nés à l'étranger, n'ont jamais été licenciés. Ces personnes n'ont pas seulement été admises comme colons par le gouvernement, mais ont été agréées et entretenues pendant un certain temps aux dépens du pays sur des terres qui leur ont été concédées par la Couronne. Si donc, une offre de devenir colons devait donner un droit à une classe de gens, non de devenir sujets, mais d'être déclarés tels quand ils ne le sont pas, on devrait pouvoir faire en leur faveur un appel pour le moins aussi fort que pour ceux sur le dos desquels tant de discussions ont été provoquées.

L'attention si faible qu'on a paru accorder à cette catégorie de gens provient de ce qu'ils ont paru compter avec une entière confiance sur les généreux égards du gouvernement. Et, j'en suis sûr, Votre Seigneurie ne pensera pas que leur situation à ce sujet n'appelle d'une façon moins pressante un remède immédiat.

Le but et la portée de la mesure sont apparents et il est à peine nécessaire de faire remarquer qu'elle ne change en rien la loi fondamentale, qu'elle n'enlève à personne ses droits acquis et n'altère en rien la situation et la position des autres. Tout individu qui avant son adoption n'avait besoin d'aucune loi pour le naturaliser ne peut être touché par elle et n'est en rien lésé par ses stipulations. Si, d'un autre côté, il n'est pas présentement un sujet, il est en son propre pouvoir de le devenir sans frais et avec peu de démarches. Plus encore : s'il doute de la valeur de ses titres de sujet, il a à sa portée les moyens de supprimer tous les obstacles et il semble avoir pour lui peu de raisons de se plaindre quand il peut, à son choix, ou se prévaloir de ces avantages ou les refuser.

J'ai l'honneur d'être, Milord, de Votre Seigneurie,
le plus obéissant et humble serviteur,

P. MAITLAND.

Au comte de Bathurst, C. G.,
Etc., etc., etc.

NOTE C.—N° 9.—REQUÊTE DES HABITANTS DE JOHNSTOWN.

(Archives, série Q, vol. 344-1, p. 84.)

A Son Excellence sir Peregrine Maitland, C.C.B., lieutenant-gouverneur de la province du Haut-Canada et major général commandant des forces de Sa Majesté dans cette province, etc., etc.

La requête des habitants du district de Johnstown,
Expose humblement :

Que vos requérants ainsi que plusieurs autres personnes nées dans les Etats-Unis d'Amérique sont émigrés dans cette province désireux de devenir sujets britanniques, mais que vu l'impossibilité de se soumettre à toutes les stipulations des lois de naturalisation de cette province, on a contesté le droit de quelques-uns d'entre eux ainsi que de plusieurs autres dans la province de devenir des sujets britanniques.

Vos requérants demandent qu'il plaise à Votre Excellence de recommander aux deux branches de la législature de passer une loi générale (conformément à la loi impériale les autorisant à ce faire) conférant la naturalisation à toutes les personnes, quelles qu'elles soient, résidant maintenant dans cette province, qui sont nées dans les Etats-Unis d'Amérique, qui dans les douze mois après le passage de la dite loi, feront enregistrer leurs noms dans un livre qui sera fourni à cette fin et conservé par le greffier de la paix dans chacun des districts, lesquels noms devront être enregistrés par les dits greffiers de la paix, quand il en sera requis, sur la production d'un certificat d'un commissaire chargé de recevoir les serments d'allégeance, comme quoi, tels requérants ont prêté tel serment. Ou bien que si telle loi n'est pas passée nous prions humblement qu'il plaise à Votre Excellence de recommander le passage d'une mesure privée recommandant de faire naturaliser vos requérants dans les mêmes conditions, et ils ne cesseront, comme c'est leur devoir, de prier.

Signée par J. K. Heartwell et plusieurs autres personnes.

NOTE C.—N° 10.—JONATHAN SEWELL SUR LA QUESTION DES AUBAINS.

(Archives, série Q, vol. 345-2, p. 315.)

CONNAUGHT SQUARE, 3 juin 1827.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 2 courant, contenant le projet de loi sur les aubains du Haut-Canada et exprimant le désir que je mentionne

les objections que les habitants les plus susceptibles des colonies pourraient y apporter. Je suis trop peu au fait de l'état de choses existant dans le Haut-Canada pour me permettre autre chose que des observations générales. Il est dit dans la requête au parlement que la proposition pour faire recevoir le rapport du bill tel qu'amendé a été quatre fois rejetée sur le vote prépondérant de l'Orateur, que la proposition pour son passage après une troisième prise en considération a été une fois repoussée de cette manière, qu'elle fut de nouveau mise à l'ordre du jour et finalement passée; si c'est le cas, le bill doit être désavoué.

D'après le préambule, la mesure inclue tous les individus qui sont nés dans les anciennes colonies devenues aujourd'hui les Etats-Unis d'Amérique et qui en sont partis depuis le traité de paix signé en 1783, de sorte que les loyalistes qui ont émigré de ces Etats à cette période, qui sont nés sujets britanniques et ont continué d'être fidèles à leur allégeance durant toute la rébellion, sont ainsi déclarés aubains, ce qui est impolitique, si l'on considère la situation du Haut-Canada.

Cet acte paraît, de plus, être en contradiction avec l'acte passé sous George III, lequel donne la naturalisation aux étrangers après sept ans de séjour dans les colonies, sujets à certaines conditions et, aussi, à la loi 30, George III, grâce à laquelle des personnes résidant aux Etats-Unis sont sollicitées de devenir des habitants de nos colonies à titre de sujets britanniques.

Je puis ajouter que l'acte peut avoir beaucoup d'effets rétroactifs quant aux personnes et aux propriétés, ce qui demande considération.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

J. SEWELL.

NOTE C.—N° 11.—BILL SUR LA NATURALISATION TEL QUE PRÉSENTÉ PAR M. ROLPH.

(Archives, série Q, vol. 345-2, p. 330.)

Attendu qu'il y a plusieurs personnes dans cette province possédant des terres et jouissant dans cette dite province de droits civils dont les droits et les titres de propriété sont contestés; et attendu qu'il serait expédient que toutes des dites personnes devraient être maintenues dans la jouissance de leurs biens et de leurs droits civils et mises à l'abri de toute inquiétude à ce sujet, qu'il soit en conséquence déclaré que toutes personnes domiciliées dans cette province seront et sont par le présent acte déclarées sujets de naissance de Sa Majesté; qu'elles auront dans les limites de la province tous les droits, privilèges et habilités légales de citoyens de naissance de Sa Majesté et seront considérées admises à ces droits et acceptées comme tels pour toutes fins que de droits, et dans toutes les significations ou portées du mot tout comme si toutes et chacune d'elles étaient nées dans les limites de cette province; et qu'aucun bien de quelque nature ou espèce que ce soit, acheté, reçu en héritage, acquis par elles ou qui leur est venu par don ou par descendance à elles ou à quiconque d'entre elles, dans cette province, ne soit sujet à confiscation, à nullité ou empêchement de titre pour la raison qu'elles sont des aubains.

Et qu'il soit, etc., que toutes les personnes qui ont en quelque temps que ce soit dans le passé, résidé dans cette province, possédé ou prétendu avoir quelque titre à un immeuble quelconque dans cette province et concédé par la Couronne ou autrement, seront considérées comme ayant droit d'être et sont des sujets de naissance de Sa Majesté en autant qu'il s'agit de leur habilité à recevoir, posséder, recouvrer, transporter, aliéner ou transmettre tel immeuble, que ni leur titre ou réclamation sur tels immeubles, ni les titres et réclamations au sujet des dits immeubles obtenus par transport, achat, descendance, don ou autrement ne seront sujets à confiscation, dénégiation ou à tout autre empêchement à cause de leur qualité de forains.

Pourvu néanmoins et il est statué que cet acte ou quoi que ce soit qu'il renferme ne devra pas servir ni être interprété de façon à annuler ou altérer l'acte provincial passé en la 54^e année du règne de feu Sa Majesté le roi George III et intitulé: "Acte pour déclarer aubains certaines personnes ci-décrites et transporter leurs biens à Sa Majesté", ni à annuler aucune opération faite sous l'autorité de cet acte ou de tout autre acte ajouté à ce dernier, ni à rappeler ou enrayer aucun acte de la législature provinciale prescrivant les qualifications des personnes ayant droit d'être élus ou de voter dans l'élection des membres de l'Assemblée provinciale.

Pourvu aussi, et il est, etc., que tout aubain actuellement résidant dans cette province devra dans les six mois qui suivront le passage de cet acte, par un écrit de sa main, scellé par lui (ou elle) en la présence de deux témoins signant eux aussi, dont l'un devra être juge de paix, signifier son désir de n'être pas mis au nombre de ceux que concerne cet acte et devra faire enregistrer cette déclaration par le greffier de la paix dans le district où il (ou elle) réside, laquelle déclaration sur paiement de deux schellings en monnaie légale du Haut Canada, le dit greffier de la paix est requis d'entrer dans un livre pour être par lui gardé dans ce but et devant donner copie du dit enregistrement, si c'est requis, à tout aubain sur paiement d'une même somme; puis, tout aubain, sur l'enregistrement de sa déclaration écrite telle que dit plus haut, cessera par le fait d'être inclus ou affecté en quoi que ce soit dans et par cet acte ou toute autre stipulation ci incluse, tout comme si le présent acte n'avait jamais été adopté.

PAPIERS D'ETAT, BAS-CANADA.

GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE, LIEUTENANT-GOUVERNEUR FRANCIS
BURTON, 1824.

Q. 168—1.

1818.
6 janvier.
Trésorerie.
1824.
22 janvier,
Québec.
- Harrison à Goulburn. Incluse dans la lettre de Dalhousie à Wilmot Horton, du 3 février 1824.
- Dalhousie à Wilmot Horton. Attire l'attention sur la demande du Haut-Canada de mettre les droits en proportion des dépenses. Le danger d'acquiescer à cette demande vu que la chose déterminerait à l'endroit des dépenses une émulation entre les deux provinces. Page 1
- Contenu.* Hale à Cochrane, 3 septembre 1823. Demande du Haut-Canada pour que les droits imposés soient en proportion des dépenses et non en proportion à la consommation estimative dans chaque province des articles sur lesquels des droits sont prélevés. Transmet des documents relatifs à cette question. 6
- 22 janvier,
Québec.
- Dalhousie à Bathurst (n° 156). Recommande que la prétention de l'Institution Royale pour l'avancement de l'éducation au terrain, etc., légués par M. McGill pour un collège, soit appuyée par le gouvernement si l'offre était l'objet d'un appel. 6
- 22 janvier,
Québec.
- Le même au même. Transmet des renseignements sur la valeur des réserves de la Couronne, qui varie de six dollars à cinquante sous l'acre. Les conditions de culture, etc., que contiennent les concessions sont aussi impératives qu'elles peuvent l'être, la difficulté relative à la déshérence provenait de la nature des lois; il a demandé à la législature de modifier ces lois. 8
- 2 février,
Québec.
- Dalhousie à Wilmot Horton. Relativement à la lettre du duc de Wellington au sujet du surplus du matériel de l'artillerie et du matériel de l'artillerie qui ne peut servir, il en a disposé de la façon la plus propre à servir l'intérêt public. Par des lettres du secrétaire de l'artillerie ces ventes ont été sanctionnées.
- 3 février,
Québec.
- Le même au même. Transmet un mémoire relatif à la communication par eau entre le Haut et le Bas-Canada, par les canaux de Lachine et de Grenville. Le mémoire fait erreur en disant qu'un de ces canaux se trouve dans le Haut-Canada, les deux se trouvent dans le Bas-Canada. Description des ouvrages. Pour le canal de Lachine, la législature a voté, en 1823, £12,000 en sus des £46,000, et l'on espère qu'il y aura un autre crédit de £20,000. Presse le gouvernement de continuer les travaux du canal de Grenville; son importance; les avantages qui en sont déjà résultés; un vapeur navigue de la tête du canal à Hull tous les deux jours, en été. 12
- Contenu.* Mémoire, pas signé, au sujet de la communication par eau entre le Haut et le Bas-Canada. 15
- Harrison à Goulburn, 6 janvier 1818. Si les autorités législatives en Canada veulent fournir la moitié des dépenses pour le canal de Lachine, la commission du Trésor ne refusera pas de sanctionner le paiement du reste. 18
- Rapport des progrès des travaux du canal de Grenville pour l'année 1823, signé par du Vernet. 19
- 17 février,
Québec.
- Dalhousie à Wilmot Horton. A reçu copie des instructions de la commission du Trésor au sujet des affaires du receveur général. Transmet

1824.

rapport d'un comité de l'Assemblée avec la résolution finale de la Chambre à ce sujet. Agira de la façon indiquée dans la dernière dépêche. Transmet aussi copie d'une résolution sur un autre sujet qui a été de l'inquiétude. Page 24

Contenu. Délibérations de la législature du Bas-Canada, avec résolutions et requêtes adverses à ce que la navigation libre du Saint-Laurent soit accordée aux États-Unis. 26

27 février,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. Transmet le reçu relatif à un effet tiré en faveur de Noah Freer. 31

Contenu. Procuration et reçu. 32

27 février,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. Transmet adresse collective du Conseil et de l'Assemblée du Bas-Canada au sujet d'un commerce illicite de marchandises de Chine et des Indes sur toute la frontière des États-Unis, suggérant des moyens de fournir ces marchandises aux habitants du pays en faisant des arrangements avec la Compagnie des Indes Orientales ou par importation directe. 33

Contenu. Adresse collective. 34

27 février,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. L'incertitude qui existe à l'endroit de l'importation de certaines marchandises des États-Unis. A donné main-levée aux marchandises que les douaniers avaient saisies. Demande que des mesures soient prises pour faire disparaître toute incertitude sur la question de savoir si les marchandises peuvent s'importer dans des vaisseaux américains comme autrefois. 37

Contenu. Rapport du comité du Conseil sur la saisie de certains bateaux américains à Montréal pour une soi-disante infraction aux lois de la navigation. 40

27 février,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. Transmet une requête de marchands qui demandent une réduction de l'impôt exigé dans le Royaume-Uni sur le tabac cultivé dans les colonies. 49

Contenu. Requête des personnes intéressées dans le commerce entre le Haut et le Bas-Canada, demandant une réduction de l'impôt dont est frappé le tabac provenant des colonies. 50

Les noms des requérants sont annexés.

27 février,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. Demande que la commission préparée pour de Beaujeu en qualité de membre du Conseil législatif soit annulée, vu que pour mauvaise santé il ne peut remplir cette charge. 54

27 février,
Québec.

Le même au même. Transmet la requête de M. Girouard, prêtre, demandant des lettres patentes pour un séminaire dans une paroisse rurale du district de Montréal, et il recommande que l'on acquiesce à la demande. 55

Contenu. Requête (en français) demandant des lettres patentes pour l'érection d'un séminaire à Saint-Hyacinthe, dans le comté de Richelieu, district de Montréal. 56

6 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. Il a soumis à la législature la question d'augmenter la pension du juge en chef Monk et du juge Ogden, mais il craint que la recommandation ait été rejetée. Vu la mort du juge Chipman, il croit que la nomination d'Uniacke, procureur général à Québec, serait avantageuse pour le pays et acceptable pour lui (Uniacke), mais il ne l'a pas consulté. 62

10 mars,
Québec.

Le même au même. Transmet une requête du Conseil législatif demandant que la partie du Labrador qui a été détachée du Bas-Canada soit de nouveau annexée. 64

Contenu. Requête du Conseil législatif du Bas-Canada déclarant qu'à venir jusqu'en 1809 le territoire du Labrador jusqu'au détroit d'Hudson était annexé au Bas-Canada. Les désavantages que produisit alors le transfert, constituant en somme un déni de justice, de nature à créer de grands et de graves obstacles au commerce, etc. La requête demande

1824.
10 mars, Québec.
l'abrogation de l'acte 49, George 3, chap. 27, en tant que cet acte annexe la Côte du Labrador et diverses îles à l'île de Terre-Neuve. Page 65
Dalhousie à Bathurst. Transmet une requête du Conseil législatif du Bas-Canada au sujet des prétentions du gouvernement des États-Unis à la navigation libre du Saint-Laurent. Il partage l'opinion du Conseil et recommande vivement l'examen de la requête. 70
Contenu. La requête du Conseil exprime l'inquiétude que lui inspirent les prétentions des États-Unis à l'usage libre du Saint-Laurent contrairement à la loi reconnue des nations. 71
10 mars, Québec.
Dalhousie à Bathurst. Envoie l'adresse et les résolutions du Conseil législatif au sujet des embarras auxquels est en butte le gouvernement de la province. 75
Contenu. Adresse du Conseil législatif sur les embarras persistants du gouvernement exécutif à la suite du refus d'accorder les sommes requises, avec prière d'apporter remède au mal existant. 76
Mêmes documents en français. 79
Journal du Conseil législatif au sujet des projets de loi venus de l'Assemblée et rejetés. (C'est le journal des 17, 18 et 20 mars 1823.) 82
Journal du 6 mars 1824 sur le même sujet. 108
10 mars, Québec.
Dalhousie à Bathurst. Transmet une adresse de l'Assemblée sur la réclamation des membres de l'Église d'Écosse et des protestants dissidents de l'Église d'Angleterre et d'Écosse, qui demandent qu'on pourvoie à leurs ministres à même les terres accordées pour le soutien d'un clergé protestant. 118
Contenu. Adresse de l'Assemblée en faveur du clergé, etc., de l'Église d'Écosse et des dissidents de l'Église d'Angleterre et l'Écosse. 119
Même document en français. 125
10 mars, Québec.
Dalhousie à Bathurst. Transmet copie de son discours à la clôture de la session de l'Assemblée. A perdu l'espoir d'amener la Chambre d'assemblée à se désister de ses prétentions inconstitutionnelles; l'on doit laisser la question à la sagesse du parlement impérial. Demande l'autorisation d'employer les fonds libres au paiement des salaires et des dépenses contingentes des divers ministères, et aussi le pouvoir de remettre à la caisse militaire les sommes qui en ont été empruntées. Il transmet diverses adresses et attire particulièrement l'attention sur celle du Conseil sur l'état actuel de la province, vu qu'elle exprime les sentiments de tout ce qui est respectable dans le pays. 132
Contenu. Discours de clôture. 136
Note des services des Voltigeurs Canadiens et des dragons provinciaux. 141
22 mars, Québec.
Dalhousie à Bathurst (n° 168). Transmet et recommande une requête de W. Hamilton Merritt demandant la demi-soi-de pour lui et deux officiers des dragons légers de la province. 143
Contenu. Requête. 145
Certificat de Harvey, sous-adjutant général, attestant les services des dragons et de Merritt qui les commandait. 148
Autres documents. 150 à 154
6 avril, Québec.
Dalhousie à Bathurst (n° 169). Relativement au déplacement de la garnison de l'île Drummond aux chutes de Sainte-Marie, l'agent de la Compagnie de la Baie-d'Hudson lui a offert tous les bâtiments de l'endroit, offre qu'il a acceptée. Il envoie un plan des édifices. La Compagnie a aussi offert quelques petites pièces d'artillerie, des canons de campagne et des petites armes; il en recommande l'achat. 155
Contenu. Dimension et état des bâtiments en 1823. 157
Suit un mémoire de la réponse à Dalhousie au sujet de l'achat du matériel d'artillerie de l'établissement des Chutes de Sainte-Marie. 158
18 mai, Québec.
Dalhousie à Bathurst (n° 170). Fait rapport des arrangements pris pour régler les différends entre les censitaires de La Salle et les conces-

1824.

18 mai,
Québec.

sionnaires de Sherrington. Perspective d'une difficulté semblable à Upton et comment remédier à la chose. Page 163

Dalhousie à Bathurst. Il recommande que la catégorie de colons que Robinson se propose d'amener ne vienne pas, parce que ce serait gaspillé de l'argent en le faisant et un grave embarras pour le Canada. 169

Contenu. Plaintes des magistrats du district de Bathurst au sujet des rixes provoquées par les colons amenés par l'honorable Peter Robinson; nécessité d'avoir la troupe pour rétablir l'ordre. 171

Marshall à Dalhousie. Raconte les rixes qui ont eu lieu à Ramsay et les mesures prises pour les arrêter. 175

31 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 171). Transmet l'adresse de l'Assemblée au sujet des détournements de l'ex-receveur général. 179

Contenu. Adresse en anglais. 180

Même document en français. 184

4 juin,
Québec.

Dalhousie au Conseil privé. Transmet copie des délibérations du Conseil exécutif sur des affaires d'État. 189

4 juin,
Québec.

Le même à Bathurst (n° 172). En conséquence de la lettre de Maitland il se croit autorisé à profiter de la dépêche du duc de Portland afin d'alléger la province du Haut-Canada en versant la somme adjugée par les arbitres. Une partie des fonds a été perdue à cause du détournement de l'ex-receveur général. Difficultés que rencontre le règlement. Il a décidé de prendre la somme dans la caisse militaire au lieu de refuser de payer. 190

Contenu. Maitland à Dalhousie. Le fardeau qui pèse sur le Haut-Canada et nécessité d'insister sur le règlement des arrérages. 192

4 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 173). Transmet les propositions que fait Caldwell comme mode de combler son déficit. Il demande de nouvelles instructions. 193

Contenu. Extrait d'un rapport d'un comité du Conseil sur les détournements de Caldwell, ex-receveur général. 195

Caldwell à Dalhousie. Présente ce qu'il propose de faire pour combler le déficit de ses comptes, avec une liste de ses biens. 198

Liste. 201a

Mémoire qui explique les propositions de Caldwell à Dalhousie pour liquider le solde qu'il doit. 202

Rapport du comité du Conseil sur les propositions de Caldwell, rapport qui indique la somme disponible et le reliquat qui reste, et pour l'acquiescement duquel il n'offre pas de garantie. 206

4 juin,
Québec.

Caldwell à Dalhousie. Comment il propose de parer aux besoins du gouvernement et de liquider la dette qu'il (Caldwell) doit. 213

4 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 174). Transmet état du revenu, des dépenses de l'établissement civil, etc., de la province pour 1822. Il est obligé de l'envoyer moins parfait qu'il eut voulu. 215

5 juin,
Québec.

Le même au même (n° 175). Transmet copie des délibérations du Conseil exécutif sur des affaires d'État. 216

Le même au même (n° 176). Transmet rapports, etc., de la législation au sujet des impôts prélevés à la douane. Il a fait faire un examen et ne voit rien pour supposer que le percepteur se soit rendu coupable de mauvaise gestion. 217

Contenu. Résolutions de l'Assemblée au sujet de la perception des impôts. 219

Résolutions du Conseil législatif. 221

Extrait du journal du Conseil au sujet des impôts, et qui contient les résolutions. 223

Rapport du comité spécial du Conseil sur la requête des marchands et des armateurs de Québec au sujet des impôts. 227 à 248

GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE, LIEUTENANT-GOUVERNEUR FRANCIS
BURTON 1824.

Q. 168-2.

1824.

6 juin,
Québec.

Burton à Bathurst. Départ de Dalhousie, de Québec, ce que lui met en main l'administration. Les difficultés et les embarras rendent sa position peut enviable, mais il espère, avec l'aide de Sa Seigneurie, diminuer les difficultés. La population canadienne est loyale et bien disposée, bien que certaines têtes chaudes de l'Assemblée avaient pu réussir à contrecarrer les désirs du gouvernement, mais même ces têtes chaudes on peut les faire s'unir pour appuyer les prérogatives de la Couronne et les véritables intérêts du peuple. Page 334

(La lettre n'est pas datée, la dernière lettre de Dalhousie, de Québec, est datée du 5 juin.)

15 juin,
Québec.

Burton à Bathurst. Transmet une lettre au Dr Hackett, officier de la santé, à Québec, et recommande son affaire. 336

Contenu. Le Dr Hackett à Bathurst. Il a été nommé officier de la santé pour le port de Québec et a rempli cette charge jusqu'en mai 1822, époque où son nom fut rayé à cause des difficultés soulevées par l'Assemblée à l'endroit des fonds destinés à la liste civile, et non à cause d'inconduite de sa part ou de la mise en doute de l'utilité de la position; les mêmes raisons qui existaient lorsque le duc de Richmond fit la nomination existent encore aujourd'hui, et dans le temps on l'avisait à abandonner une pratique lucrative sur l'assurance que la nomination serait permanente, et aujourd'hui il se trouve dans la misère. Il demande qu'on rétablisse les émoluments (attendu qu'il est encore porteur de la commission), soit à même les fonds accordés par le duc de Richmond ou à même le crédit qu'on y a substitué durant une partie de l'administration de Dalhousie. Nécessité de la position, vu que 12,000 colons arrivent chaque année, en sus d'autres passagers et des matelots; transmet une lettre du chef du service médical de l'armée pour démontrer la nécessité de la position. 337

Le sous-inspecteur des hôpitaux à Harvey. Des colons venus d'Europe ont apporté plusieurs cas de petite vérole. Il désire qu'on adopte un plan efficace pour empêcher l'introduction de cette maladie ou d'autres maladies contagieuses. 342

Le même au Dr Hackett. Il transmet des extraits d'une lettre de sir James McGregor au sujet de l'officier de la santé. Les tiraillements qui existent dans la province font qu'il est impossible d'empêcher la petite vérole de s'introduire; tout ce qu'on peut faire c'est d'en protéger les troupes. Le mal provient de ce que l'officier de la santé n'existe plus. L'état malade des émigrants qu'on laisse débarquer et qui apportent ensuite la maladie dans quasi tous les vilages. L'idée qu'il se fait de l'urgence de l'affaire l'a porté à attirer l'attention des autorités sur la question. 344

3 juillet,
Québec.

Burton à Bathurst (lettre particulière). L'insuffisance de son traitement pour lui permettre de faire honneur à sa position. Sur la recommandation de Richmond, le législatrice a voté un traitement de £2,500 et £500 pour le loyer d'une maison garnie, à prendre à même les fonds libres entre les mains du receveur général. Ce n'est pas dire trop que de déclarer que les réserves de la couronne n'ont rien à payer de ce chef, de sorte qu'on peut l'excuser s'il demande une autre augmentation à prendre à même les recettes de la couronne. Il prétend avoir droit de toucher le traitement additionnel de £2,500 à prendre à même le fonds permanent tel qu'accordé à sir Robert Shore Milnes, sous l'empire des instructions de feu le duc de Portland, secrétaire d'État en 1800; le prix de

1824.

- tous les articles nécessaires à la vie est plus élevé aujourd'hui qu'alors. Page 346
- 3 juillet, Québec. Burton à Bathurst (n° 2). Transmet les délibérations du Conseil exécutif sur des affaires relatives aux terres. 349
- 5 juillet, Londres. Dalhousie au même. La seule divergence qui existe dans la législation est à l'endroit des subsides, et l'on devrait prendre quelques mesures pour y mettre fin. Il donnera sa manière de voir au moment voulu. Si l'on pouvait faire disparaître la cause des difficultés, il n'y aurait pas une partie de l'empire qui fut plus prospère et plus heureuse que le Bas-Canada. 249
- Contenu.* Adresse des magistrats, etc., de Québec, à Dalhousie et sa réponse 252
- Adresse des Trois-Rivières et réponse. 257
- Adresse de Montréal. 261
- Mémoires sur divers sujets relatifs au Bas-Canada. (1) L'Église catholique romaine. (2) L'encouragement d'écoles pour la population catholique. (3) La subdivision de la province en comtés, cantons et paroisses. (4) L'arpentage des terres non concédées. (5) L'état du district de Gaspé. (6) Le besoin d'un navire colonial ou de l'État. (7) Une meilleure communication par terre avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. (8) Faire disparaître les doutes sur la question de savoir si l'on doit appliquer les lois françaises ou anglaises lors que les terres ont été concédées en franc et commun usage. 265
- 9 juillet, Londres. Dalhousie à Bathurst. Il recommande que M. Toussaint Pothier soit nommé au Conseil législatif, à la place de M. de Beaujeu, qui a refusé d'accepter sa commission. 270
- 9 juillet, Londres. Le même au même. Il transmet une requête de la part de l'Institution Royale pour l'avancement de l'enseignement. Il ne peut, faute de moyens, se rendre à la demande d'un traitement pour le secrétaire, bien qu'il en comprenne la justice. 271
- Contenu.* Requête de l'Institution Royale. 272
- Procès-verbal d'une réunion de l'Institution Royale au cours de laquelle il a été décidé de demander un traitement pour le secrétaire. 275
- Extrait d'une lettre de Bathurst au lord évêque de Québec, déclarant que le duc de Richmond a été autorisé de fonder un collège à Montréal. 277
- Procès-verbal de l'Institution royale au sujet d'un traitement pour le Dr Mills, en sa qualité de secrétaire. 278
- 19 juillet, Québec. Burton à Bathurst (n° 3). Refus de la législature de pourvoir aux dépenses civiles. Etat de l'obligation dans ce sens prise par la législature, avec les réductions. 350
- Liste des montants non signés par Dalhousie. 357a
- 20 août, Aberdeen. Dalhousie à Bathurst. Le traitement de l'officier de la santé a été radié parce que la législature a péremptoirement refusé d'y pourvoir. Le traitement est plus fort que les fonctions, bien que la position serait peut-être utile si les lois de la quarantaine étaient modifiées. 280
- 21 août, Québec. Burton au même (n° 5). Il transmet un double de la dépêche de Dalhousie n° 144, avec copie de la requête de l'Institution Royale demandant un octroi à prendre à même les biens des Jésuites. 358
- Contenu.* Dalhousie à Bathurst (n° 144). Il transmet une requête et une adresse de l'Institution Royale pour obtenir les moyens d'exécuter le legs de feu Mr McGill. Il en recommande le but, mais quant aux fonds que la requête suggère de prendre à même les biens des Jésuites il a catégoriquement déclaré que bien qu'il n'ait pas d'objection à accorder une fois encore de l'aide à même les biens des Jésuites, il ne peut pro-mettre d'établir un fonds permanent puisé à même le revenu de ces biens. 359
- La requête en question. 361

1824.
30 août,
Dalhousie
Castle.

Dalhousie à Bathurst Relativement au traitement du secrétaire de l'Institution Royale, il ne peut être pris à même les biens des Jésuites, comme on l'a suggéré, mais il doit être acquitté à l'aide d'un crédit annuel accordé par le parlement. Les revenus des biens des Jésuites sont déjà insuffisants pour faire face aux obligations qui existent aujourd'hui. Il a l'intention de parler de la chose à Sa Seigneurie à son retour à Londres. Page 382

Contenu. Mémoire sur les biens des Jésuites, les revenus, les dépenses, etc. 284

31 août,
Dalhousie
Castle.

Dalhousie à———. Il est prêt à se rendre à Londres lorsqu'on l'appellera. 287

10 septembre,
Dalhousie
Castle.

Le même à Wilmot Horton. Il ne peut dire comment il se fait qu'une augmentation de traitement a été payée au lieutenant-gouverneur durant l'absence du gouverneur; les rapports du Conseil exécutif ou la correspondance officielle devrait le faire voir. 288

16 septembre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Il approuve les nominations nécessitées par la retraite du juge en chef Monk. Il ne connaît rien qui retienne M. Stuart ou M. Ogden en Angleterre. 290

26 septembre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Il a reçu copies des lettres adressées à Haldimand & Sons et reçues d'eux. Il ne connaît rien des avances qu'ils ont pu faire à Caldwell; il n'y en a certainement pas eu de faites avec son approbation. 291

29 septembre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Il ira le voir vers le 24 octobre. M. Cochran, secrétaire, est celui qui peut le mieux le renseigner sur les affaires de Caldwell. 292

1er octobre,
Dalhousie
Castle.

Le même à Bathurst. Il ne peut donner sa sanction à la nomination des lieutenants-colonels Cockburn et Harvey comme commissaires pour fixer le prix des terres dans le Haut-Canada. C'est une affaire civile, et des officiers militaires sont impropres à remplir cette charge. 293

10 octobre,
Dalhousie
Castle.

Le même à Wilmot Horton. Il répète qu'il n'a pas approuvé les avances faites par MM. Haldimand à Caldwell, mais il donne certains détails au sujet de Gregg, agent de MM. Haldimand. 295

17 octobre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Il attendra de recevoir d'autres nouvelles avant d'aller à Londres. L'union générale des provinces est impraticable, mais celle des Canadas est simple et nécessaire à leur prospérité. 298

19 octobre,
Dalhousie
Castle.

Le même à Bathurst. Relativement à la nomination des lieutenants-colonels Harvey et Cockburn, il ne désire pas s'opposer aux vœux de Sa Seigneurie. Ayant écrit franchement, il se croit aujourd'hui en droit de se soumettre à la décision de Sa Seigneurie. 299

31 octobre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Il transmet des lettres importantes. Il demande que la décision soit envoyée par Cochran, le secrétaire. 300

31 octobre,
Dalhousie
Castle.

Le même à———. Il désire savoir si Cochran doit rester ou retourner au Canada, où sa présence est officiellement nécessaire. Cochran a été expédié du Canada pour expliquer la situation des choses à l'égard des comptes du receveur général, comptes qu'il connaissait parfaitement. Comme la législature siégeait, il a été retenu jusqu'au moment où il est venu avec lui (Dalhousie). Les affaires du receveur général ont été réglées par la commission du Trésor, mais d'autres questions exigent qu'on s'en occupe sérieusement. (1) Le système actuel de présenter les comptes à la législature et à la commission du Trésor. (2) Les réclamations d'arrérages entre la province et la commission du Trésor. (3) La ligne de conduite à suivre entre les deux branches de la législature. Il demande instamment qu'on mette sérieusement ces questions à l'étude. Le résultat des élections démontre que le gouvernement n'aura pas plus d'influence auprès du prochain parlement qu'il n'en avait auprès du dernier. L'on devrait profiter des renseignements de Cochrane. Tout de même il est opportun qu'il soit en Canada. 301

1824.
1er novembre,
Dalhousie
Castle. Dalhousie à Bathurst. Il attire l'attention sur les débats qui ont eu lieu dans l'Église catholique romaine du Bas-Canada au sujet de la nomination par l'évêque catholique de vicaires généraux avec le titre d'évêques *in partibus*. Les publications sur les deux sessions ont été transmises le 19 décembre 1823. Il importe que la question soit décidée par des instructions au gouverneur, ordonnant ou que ces personnes conserveront le titre et les honneurs ou qu'avis sois donné à l'évêque catholique romain que les titres et les honneurs d'évêque ne sont pas approuvés et que les prétentions de ces personnes devront se limiter à la juridiction et au titre de vicaires généraux déjà autorisés. Page 304
- 1er novembre,
Dalhousie
Castle. Dalhousie à Bathurst. Il a été personnellement autorisé à présenter la concession d'une institution royale qu'il propose d'accorder à l'Église catholique romaine sous l'empire d'un acte de la législature provinciale pour la surveillance des écoles et de l'éducation de la jeunesse. L'on a offert à l'évêque catholique romain une place dans le conseil de l'Institution Royale existante en vertu de l'acte des écoles de 1801, mais il a toujours refusé par principe. Il est convaincu qu'une institution séparée serait à l'éducation de la population catholique d'un grand avantage pour le pays, sans gêner l'institution actuelle. Il l'a recommandée, mais à la condition que, quant au contrôle, elle soit absolument semblable à l'institution actuelle. Si la recommandation était approuvée, ceci donnerait l'occasion de recommander à la législature l'octroi d'un traitement convenable au secrétaire de chaque institution. 306
- Suit un mémoire sur la lettre, qui dit que Stewart s'est fortement prononcé contre la mesure, vu qu'elle conférerait un avantage positif à l'Église catholique romaine en Canada. 308
- Mémoire contenant l'opinion de Stephen; l'on devrait transmettre les détails des scrupules des catholiques romains; on devrait les faire disparaître si possible, vu que l'établissement de deux systèmes séparés d'écoles pour l'éducation créerait des inconvénients. 309
- 15 novembre,
Québec. Burton à Wilmot Horton. La somme de £50 payée à Wilkins par un ordre du 17 avril lui avait déjà été versée. Il a expliqué l'erreur à Wilkins, mais il paraît qu'il n'est pas en son pouvoir de rembourser la somme en question. 368
- Contenu.* Wilkins à Montizambert. Il n'est pour rien dans l'erreur du double versement de £50, attendu qu'il s'attendait à ce versement. Il craint ne pouvoir remettre l'argent, mais il a écrit à un ami en Angleterre le priant de corriger l'erreur. 369
- 15 novembre,
Québec. Burton à Bathurst (n° 6). Il transmet une demande de papeterie. 370
- Contenu.* La demande.
- 15 novembre,
Québec. Burton à Bathurst (n° 7). Il transmet une requête de Hamilton, percepteur à Sherbrooke, au sujet des émoluments de sa charge. 374
- Contenu.* Extrait d'un rapport du comité chargé de l'audition des comptes publics, sur le compte d'Hamilton, percepteur à Sherbrooke, 26 juin 1824. 375
- Même document, le 18 septembre. 378
- (On trouve dans les deux documents les détails des sommes que le percepteur a touchées à titre de rémunération.)
- Requête de William Hamilton, percepteur à Sherbrooke. 384
- Bordereau des droits perçus à Sherbrooke du 21 juin 1821 au 5 juillet 1824, et qui fait voir les émoluments du percepteur. 388a
- 15 novembre,
Québec. Burton à Bathurst (n° 8). Irvine nommé arbitre pour le Bas-Canada pour déterminer la proportion d'impôts à verser au Haut-Canada. Les arbitres n'ont pu s'entendre et n'ont pas choisi un troisième arbitre, dont le choix doit en conséquence être fait par le roi. 389
- Contenu.* Rapport de James Irvine, arbitre du Bas-Canada. 391
- Déclaration adressée à l'arbitre du Haut-Canada. 394
- Réponse de l'arbitre du Haut-Canada. 396

1824.
15 novembre,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 9). Afin d'obtenir des renseignements sur les droits qu'on exige de la navigation et du commerce de la Grande-Bretagne dans les colonies, il a demandé au percepteur et contrôleur des douanes, à l'officier de la marine et au capitaine de port, de lui faire chacun un rapport qu'il transmet. Page 397

Contenu. Etat par le receveur et contrôleur des contributions prélevées à la douane de Québec. 398

Instructions de la commission d'Halifax au percepteur et contrôleur de Québec au sujet des contributions à exiger, en date du 22 septembre 1812. 403

Réponse du percepteur et contrôleur à la commission en date du 19 août 1813. 405

Les commissaires des douanes, Londres, 17 octobre 1814. La question des contributions est à l'étude; la coutume de se laisser guider par les commissaires d'Halifax jusqu'à nouvel ordre. 409

Le percepteur et contrôleur de Québec aux visiteurs. Ils ont prélevé des contributions plus fortes qu'ils n'étaient autorisés de le faire; ils ne doivent pas exiger plus que ne le comportent les item portés à la liste incluse. 410

Liste des contributions régulières à prélever. 415

Avis au sujet de contributions à exiger pour service supplémentaire à Québec. 416

Le percepteur et contrôleur aux visiteurs, à Montréal, au sujet de plaintes de surcharges en matières de contributions prélevées. 418

Liste des contributions à prélever. 423

Avis au sujet de contributions exigibles pour service supplémentaire à Montréal. 425

Des documents semblables ont été envoyés au visiteur des Trois-Rivières. 426 à 433

Table de contributions prélevées par les douaniers à Halifax, Nouvelle-Ecosse. 433a

Exposé du capitaine du port de Québec sur les contributions exigées des navires. 434

Exposé des contributions, par le préposé à la navigation. 435

15 novembre,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 10). Il transmet le journal du Conseil législatif et des exemplaires des actes adoptés à la dernière session. 436

15 novembre,
Québec.

Le même au même (n° 11). Il transmet l'opinion des avocats, etc., dans la cause en appel d'Isaac Hanning et d'Alexandre Phelps contre N. C. Burton d'un jugement au sujet d'une certaine quantité de chêne et de pin abattue dans les seigneuries de ce dernier. 437

Contenu. Opinion d'Elie de Beaumont, Target et Rouchet, en date du 14 février 1767. 439

Décret de la cour d'appel, terme de juillet 1818. Burton et Phelps. 455

15 novembre,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 12). Il transmet une requête des Hurons de Lorette qui se plaignent d'avoir été illégalement dépossédés de la Seigneurie de Sillery. Quatre chefs ont été nommés agents pour se rendre à Londres, porteurs d'un double de la requête, et malgré ce qu'il a pu faire ils persistent à partir. 461

Contenu. Requête avec les signatures. 463

15 novembre,
Dalhousie
Castle.

Dalhousie à Wilmot Horton. Il espère que la lecture des lettres incluses en justifiera l'envoi. Il recommande fortement le rév. M. Twining à la cure vacante; son habileté, ses connaissances, etc. 310

Contenu. Twining à Dalhousie. Il a demandé la cure vacante de Saint-Paul, à Halifax, et transmet sous le même pli des documents à l'appui de sa demande. 312

Requête des marguilliers et des paroissiens de la paroisse de Saint-Paul à l'appui de la nomination du rév. John Thomas Twining au poste de missionnaire à Halifax à la place du rév. D^r Inglis. 314

1824.

24 novembre,
Dalhousie
Castle.

Les signatures sont annexées.
Dalhousie à Wilmot Horton. Relativement à la dépêche de Burton, les appointements des fonctionnaires n'ont pas été payés vu que les crédits n'ont pas été adoptés. Il n'y a pas de doute que la législature finira par sanctionner ces salaires; en attendant le secrétaire d'Etat pourrait en autoriser le paiement à même quelque fonds disponible. Page 322

4 décembre,
Québec.

Burton à Bathurst (lettre particulière). N'ayant pas eu de réponse à sa lettre particulière au sujet du traitement, il espère que le mandat qu'il a émis en sa propre faveur pour la moitié des appointements de Dalhousie durant son absence, sera approuvé. 478

9 décembre,
Québec.

Burton à Bathurst (14). Il transmet une requête du juge en chef et des juges de la cour du banc du roi demandant que leurs commissions comportent maintien durant bonne conduite. Le nombre de causes de la couronne rend la chose opportune en ce qu'elle inspirera plus de confiance dans les tribunaux. 480

9 décembre,
Dalhousie
Castle.

Contenu. La requête.

Dalhousie à Bathurst. Il demande que son congé soit prolongé. 482

10 décembre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Il a reçu la circulaire au sujet de l'uniforme que doivent porter les gouverneurs et les fonctionnaires inférieurs et demande une liste de ceux qui ont droit de le porter. Comme la demande de renseignements est faite par circulaire, il croit que Burton, remplissant actuellement les fonctions de gouverneur, y a peut-être répondu, et par délicatesse il n'oserait faire de nominations. 325

11 décembre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Relativement à la demande de Roebuck, il recommande qu'on continue de refuser d'accorder à des particuliers des îles du Saint-Laurent, fut-ce même à bail. 326

11 décembre,
Dalhousie
Castle.

Le même à Wilmot Horton. Il s'excuse de n'avoir pas accusé réception de documents. 328

19 décembre,
Dalhousie
Castle.

Le même à Bathurst. Il a reçu les objections à l'organisation d'une corporation pour la surintendance d'écoles catholiques dans le Bas-Canada; il n'insistera pas davantage sur ce sujet. Ses sentiments à l'égard du pouvoir et de l'influence qu'exerce le clergé catholique romain au Bas-Canada; il suffit d'un ordre du gouvernement de Sa Majesté pour établir l'autorité de la couronne sur le clergé de cette Église et mettre ainsi fin à la division qui existe chez lui. Si loin de penser que le pouvoir s'était échappé, il insistait pour que les gouverneurs reprennent l'autorité qui est la prérogative de la couronne en vertu des lois de France et que les rois de France ont exercé jusqu'au jour où le Canada a été cédé. L'évêque actuel essaie d'acquérir une influence indépendante; il n'est pas trop tard pour reprendre les rênes, et une partie très respectable de ce clergé désire que le gouvernement de Sa Majesté le fasse. Il demande à Sa Seigneurie de lire la brochure de Chaboillez. 329

19 décembre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Il approuve la séparation du siège catholique de Québec de celui de la province supérieure; M. Macdonald (Macdonell) est très digne d'être promu à cette position; il met Sa Seigneurie en garde contre la proposition de l'évêque catholique de Québec de démissionner en faveur de M. Lartigue. L'arrangement est inopportun, particulièrement en faveur de la personne indiquée. Il conjure Sa Seigneurie de le refuser, parce qu'il est de nature à créer des divisions dans l'Église catholique romaine du Bas-Canada. 331

24 décembre,
Dalhousie
Castle.

Le même à Wilmot Horton. Il a reçu la lettre de Burton disant que les arbitres, en Canada, ne pouvaient s'entendre sur le choix d'un troisième. Le choix judicieux qu'a fait lord Bathurst en prenant Ward Chipman pour troisième arbitre. 333

MINISTÈRES PUBLICS.

Q. 169.

1822.
21 août,
Québec.

Dalhousie à Harrison. Cette lettre se trouve dans celle de Harrison à Wilmot Horton, 4 mai 1824.

1823.
30 mai.

Mémoire au sujet des redevances dans la Nouvelle-Galles du Sud. Cette lettre se trouve dans celle de Hill à Wilmot, 12 avril 1824.

6 novembre,
Québec.

Turquand à Harrison. Cette lettre se trouve dans celle de Harrison à Wilmot Horton, 14 février 1824.

23 novembre,
Québec.

Dalhousie à Harrison. Cette lettre se trouve dans celle de Harrison à Wilmot, 10 avril 1824.

1824.
7 janvier,
Trésorerie.

Herries à Wilmot Horton. Ordre a été donné aux commissaires des douanes d'expédier à lord Bathurst une boîte de dépêches arrivée du Bas-Canada et d'expédier les boîtes de dépêches qui pourront arriver à l'adresse de quelqu'un des secrétaires d'Etat. Page 145

9 janvier,
Lincoln's Inn.

Opinion de l'avocat Stephen sur les prétentions du clergé de l'Église d'Écosse à une part des réserves du clergé, question qui, à ses yeux, est tout simplement et exclusivement d'une nature politique. Si Bathurst désire en donner une part au clergé écossais, il devrait consulter le bureau des lois. 91

15 janvier,
Whitehall.

Hobhouse à Wilmot Horton. Il transmet une requête de Melle Fitzsimmons demandant un passage gratuit pour l'Amérique du Nord, pour elle-même, sa mère et ses sœurs, pour que la requête soit soumise à Bathurst. 74

Contenu. Requête. 75

Note de M^{lle} Fitzsimmons en transmettant la requête. 77

20 janvier,
Québec.

Dalhousie à Harrison. Cette lettre se trouve dans celle de Harrison à Wilmot Horton, 4 mai 1824.

26 janvier,
Affaires
étrangères.

Planta à Wilmot Horton. Il demande copies de la charte relative au relevé des îles de Barnhart et du Long-Saut, pour être expédiées aux commissaires en Amérique. 24

29 janvier,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. Relativement à la réclamation du colonel Fitzgerald qui demande un supplément de solde pour le temps qu'il a commandé le district de Montréal, les règlements actuels ne semblent pas sanctionner la chose, et il ne serait pas opportun d'acquiescer à la demande du colonel. 146

9 février,
Affaires
étrangères.

Planta au même. Il a reçu la lettre et la requête de John Brown qui se plaint de la conduite de George Manners, consul à Massachusetts, au sujet du brick *Zodiac*. Comme la cause de ce vaisseau est devant la cour de l'amirauté, l'accusation contre Manners devrait être laissée à la décision de ce tribunal. 25

12 février,
Artillerie.

Fitzroy Somerset au même. Il transmet une requête d'Andrew Smith, un canonier de l'artillerie, qui demande un passage gratuit pour lui-même et sa famille pour l'Amérique du Nord. 117

Contenu. La requête. 119

14 février,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. Transmet copie d'une lettre du S. C. général Turquand au sujet d'un mandat de £3,180, 18.6d. sterling en faveur du receveur général du Bas-Canada, pour être soumise à Bathurst, les lords du Trésor ayant fréquemment attiré l'attention sur ces mandats et leurs objections à leur égard. 147

Contenu. Turquand à Harrison, 6 novembre 1823. Il signale l'émission d'un mandat, par Dalhousie, en faveur de Caldwell, receveur général, pour la somme de £3,180, 18.6d. sterling et envoie copie du mandat. 148

1824.
10 février,
Bureau du
commerce. Lack à Wilmot Horton. Les lois adoptées en 1821 et transmises pour être examinées doivent être laissées à leur propre opération. Page 9
- 19 février. Le même au même. Les lois adoptées en 1822 (N^{os} 414 à 426) doivent être laissées à leur opération. L'on devrait faire certaine observation au gouverneur du Bas-Canada sur les n^{os} 416 et 419, en s'appuyant sur les remarques faites sur les rapports de M. Stephen. 10
- 20 février,
Albany. Thompson à Barclay. Cette lettre se trouve dans celle de Planta à Wilmot Horton.
- 20 février,
Albany. Barclay à Thompson. Cette lettre se trouve dans celle de Planta à Wilmot Horton.
- 24 février,
Albany. Barclay à Canning. Ces lettres ainsi que les deux précédentes étaient incluses dans celle de Planta à Wilmot Horton, 11 juin 1824.
- 27 février,
Lincoln's Inn. Opinion de l'avocat Stephen à la commission du Trésor sur la question de savoir s'il est légal de remettre les droits prélevés en vertu de l'acte 3, George IV, chap. 44 et 45. "A mon sens les droits en question ne peuvent légalement être remis à l'Angleterre, mais doivent être appliqués aux fins que pourra indiquer l'Assemblée générale de la province." Suit l'argumentation à l'appui de l'opinion. 95
- 27 février,
Lincoln's Inn. Le même sur la résolution de l'Assemblée du Bas-Canada pour le remboursement des droits envoyés en Angleterre par le percepteur des douanes; il est d'opinion que les droits en question sont à la disposition de la législature coloniale, mais ne connaissant pas les raisons qui ont amené le percepteur à remettre les deniers à l'Angleterre, il ne peut risquer d'exprimer une opinion et dire que sa conduite était illégale. 98
- 1er mars,
Lincoln's Inn. Opinion de l'avocat Stephen au sujet des mesures qu'on peut prendre contre Caldwell, receveur général. 100
- 4 mars,
Affaires étrangères. Planta à Wilmot Horton. Il lui rappelle qu'il a demandé une seconde copie du relevé des îles de Barnhart et du Long-Saut. 26
- 6 mars,
Québec. Darling aux officiers respectifs. Cette lettre se trouve dans celle de Byham à Wilmot Horton, au 25 juin.
- 9 mars,
Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Les commissaires du Trésor n'ont pas de renseignements qui puissent les engager à ordonner un partage du revenu prélevé en Bas-Canada, autre que celui qu'indique les arbitres, et en conséquence ils croient inopportun de donner des instructions particulières. 149
- 9 mars,
Affaires étrangères. Londonderry à Barclay. Cette dépêche se trouve dans la lettre de Planta à Wilmot Horton, du 26 août 1824.
- 10 mars,
New-York. Barclay à Canning. Cette lettre se trouve dans celle de Planta à Wilmot Horton, 11 juin 1824.
- 15 mars,
Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Lettre du greffier du Conseil, soumise aux lords du Trésor, avec requête d'Isaac Manning et d'Alexander Phelps contre N. C. Burton, au sujet d'une certaine quantité de pin et de chêne. Il transmet tous les documents qui lui ont été adressés et demande que tous les documents lui soient envoyés. 151
- 18 mars,
Québec. Les officiers respectifs à Darling. Cette dépêche se trouve dans la lettre de Byham à Wilmot Horton, 25 juin.
- 19 mars,
Postes générales. Freeling à Wilmot Horton. Observations sur le fait que le paquebot américain va en premier lieu à New-York; ce sujet est plus une question de gouvernement que du bureau des postes. La population des provinces ne serait guère satisfaite du retard de sa correspondance, etc. 191
- 23 mars,
Amirauté. Cockburn à Wilmot Horton (lettre particulière). Il envoie la requête de sir Isaac Coffin. Si ce qu'il demande peut se faire, il a droit de réclamer pour l'aide qu'il donne dans la Chambre. 1

1824.
29 mars,
Marine.

La commission de la marine à Wilmot Horton. M^{me} Fitzsimons (Fitzsimmons ailleurs) et ses trois filles pourront s'embarquer à bord de l'*Arethusa*. Page 144

3 avril,
Montréal.

W. McGillivray à Darling. Cette lettre se trouve dans celle de Byham à Wilmot Horton, 25 juin.

5 avril,
Amirauté.

Croker à Wilmot, Relativement à la demande de copies des relevés des îles de Barnhart et du Long-Saut, dans le Saint-Laurent, il (Croker) ne sait de quels relevés on parle. 2

5 avril,
Québec.

Darling aux officiers respectifs. Cette dépêche se trouve dans celle de Byham à Wilmot Horton, 25 juin.

7 avril,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. Les lords du Trésor ne voient pas d'objection à ce que l'indemnité de £75 par année soit donnée à un des percepteurs provinciaux des douanes. 152

10 avril,
Amirauté.

Barrow à Wilmot Horton. Il demande pour Charlton et Dixon la permission de couper du bois, attendu qu'ils se sont engagés par contrat à fournir du pin rouge canadien pour les chantiers de la marine. 3

19 avril,
Trésorerie.

Harrison au même. Les lords du Trésor approuvent la manière de voir de Bathurst sur l'importance des ouvrages des communications par eau en Canada. Il transmet copie de la lettre de Dalhousie; les lords du Trésor approuvent les dépenses. 153

Contenu. Dalhousie à Harrison, 17 décembre 1823. N'ayant pas le temps de demander l'approbation des lords du trésor, il a acheté du terrain pour l'établissement d'un poste à l'embouchure de la Rideau, avec l'espoir que la commission du Trésor approuvera la chose. 154

12 avril,
Québec.

Les officiers respectifs à la commission de l'artillerie. Cette dépêche se trouve dans celle de Byham à Wilmot Horton, 25 juin.

12 avril,
Trésorerie.

Hill à Wilmot Horton. Il renvoie les documents relatifs aux redevances dans la Nouvelle-Galles du Sud, et les observations de Robinson sur la question d'appliquer la même mesure au Canada. Il n'y a guère à dire contre la proposition, mais si l'on ne perçoit pas les redevances, elles seront perdues pour le public. Si des redevances sont établies, est-il besoin d'abandonner les réserves? Les redevances donnent présentement un faible revenu; et les réserves donneront un revenu considérable dans l'avenir. Il espère que l'on n'abandonnera pas les réserves pour l'Église. 156

Contenu. Mémoires sur les redevances dans la Nouvelle-Galles du Sud, 30 mai 1823. 157

13 avril,
Whitehall.

Hobhouse à Wilmot Horton. Il transmet copie de lettres patentes nommant le D^r Mountain évêque de Québec.

21 avril,
Aberdeen.

Le D^r Mearns à Bathurst. Il transmet une requête de l'assemblée générale de l'Église d'Ecosse au sujet de l'état du clergé presbytérien et de la population presbytérienne dans les provinces de l'Amérique du Nord. 193

Contenu. Requête. 194

23 avril,
Québec.

Dalhousie à Wellington. Cette lettre se trouve dans celle de Byham à Wilmot Horton, 25 juin.

24 avril,
Amirauté.

Barrow à Wilmot Horton. Il demande pour Thomas Wood la permission de couper du bois pour l'exécution d'un contrat en vertu duquel il s'est engagé à fournir de la planche à la commission de la marine. 4

28 avril,
Amirauté.

Le même au même. Il transmet copie certifiée du contrat passé avec MM. Charlton et Dixon. 5

30 avril,
Artillerie.

Hardinge au même. Sir George Murray le rencontrera n'importe quand et conversera avec lui au sujet de la lettre ci-jointe. 120

Contenu. Murray à Hardinge, 30 avril. Il n'a jamais remonté la rivière Chambly, mais en tant qu'il peut se le rappeler, il est d'avis que l'île aux Noix devrait être le poste de frontière. Si les Américains par violence ont érigé des forts dans des endroits non déterminés, ils pour-

1824.

ront les reculer. "Un poste très défectueux est généralement un désavantage réel pour ceux qui en ont la possession." Page 121

Wilmot Horton à Hardinge. Les plénipotentiaires chargés de traiter avec les États-Unis désirent avoir des renseignements sur un fort érigé à Rouse's-Point par les Américains, mais qui se trouve situé sur territoire britannique tel que délimité par le traité, et savoir si la chose a quelque importance pour les intérêts britanniques en Canada. 122

Mémoire sur Rouse's-Point par G. Mann. 123

— avril.

Requête de la Société pour la Propagation de l'Évangile. L'importance de la question de l'éducation en Bas-Canada. Les catholiques romains ont à Québec, Montréal et Nicolet des séminaires ou collèges dont les règlements sont si mêlés aux règles et cérémonies de l'Église romaine qu'ils en ferment la porte aux protestants, qui n'ont pas de collège dans la province pour l'éducation de la jeunesse. L'on ne peut remédier à cette lacune que par l'établissement d'un collège, et le sentiment est si prononcé que feu James McGill a légué des biens pour une valeur de £16,000 pour un collège, à la condition que le gouvernement aide à parachever les travaux. En conséquence l'on demande des secours à prendre à même les biens primitivement dédiés aux fins de l'éducation. 215

4 mai,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. Il transmet copie de deux lettres de Dalhousie au sujet de la vente du terrain à Fort-Wellington, dont on n'a plus besoin pour le service public. 159

Contenu. Dalhousie à Harrison, 21 août 1822. L'achat du terrain, dans le township d'Augusta, sur lequel Fort-Wellington est situé. L'on en a versé le prix et l'intérêt depuis que l'héritié a atteint sa majorité, et il a émis un mandat en conséquence. Il recommandera probablement la vente du terrain et des bâtiments. 160

Dalhousie à Harrison, 20 janvier 1824. Il revient à la lettre du 21 août 1822, au sujet du paiement du terrain à Fort-Wellington. Il a maintenant vendu la majeure partie de la propriété, réservant l'endroit où sont érigés le blockhouse et la redoute et trois petits lopins pour lesquels il n'y a pas eu d'offre. Conditions de la vente. 162

5 mai,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. Tel que requis, la commission du Trésor a ordonné à son avocat d'appuyer la cause de l'Institution Royale pour l'avancement de l'enseignement dans un appel au Conseil privé. 164

10 mai,
Amirauté.

Barrow au même. Il transmet copie certifiée du contrat passé avec Thomas Wood. 6

10 mai,
Somerset
Place.

Huskisson au même. Il attire l'attention sur le document ci-joint. Il a recommandé à Enderby et Mellish d'aller le voir. 12

Document, non signé, attirant l'attention sur le danger qu'offre le projet de sir Isaac Coffin, qui veut coloniser les îles de la Madeleine avec des Américains, attendu qu'advenant une guerre ils seraient en possession des îles pour aider leurs compatriotes. 13

10 mai,
Glasgow.

Requête des marchands de Glasgow intéressés dans le commerce de l'Amérique du Nord, et qui demandent de faire disparaître les rigneurs que leur imposent les lois sur les blés. 15

20 mai,
Londres.

Smith, secrétaire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Wilmot Horton. Il transmet une carte de l'Amérique du Nord sur laquelle sont indiquées les découvertes les plus récentes. 199

28 mai.

Le commandant en chef à sir H. Taylor. Il demande de savoir ce qu'on a décidé au poste que doit occuper le 2^e bataillon du 60^e, afin qu'on puisse ensuite faire des arrangements. 7

4 juin,
Londres.

Les marchands à ———. Remarques sur les désavantages que crée aux marchands canadiens la concurrence à laquelle ils sont présentement en butte par suite du fait que le marché des Antilles est ouvert à la farine étrangère. 19

7 juin,
Londres.

Requête de la Société pour la Propagation de l'Évangile, exposant l'état de pénurie des finances, contenant des tableaux, et demandant de nou-

1824.

veaux secours au gouvernement pour empêcher la Société de s'éteindre, au grand préjudice des provinces de l'Amérique du Nord. Page 217

Contenu. Etat des recettes et des dépenses de la Société. 221a

Etat qui indique les besoins actuels et futurs de la Société dans l'Amérique Britannique du Nord. 221b

10 juin,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. Il envoie une lettre adressée aux lords du Trésor par MM. King & Son, contenant copie des appels faits au Conseil privé pour l'examen de Bathurst. 165

11 juin,
Affaires
étrangères.

Planta à Wilmot Horton. Il transmet deux dépêches d'Anthony Barclay, commissaire pour la délimitation des frontières, l'une relative aux îles de Barnhart et du Long-Saut, et l'autre relative à la ligne qui croise le lac des Bois. 27

Contenu. Anthony Barclay à Canning, 24 février 1824. Il explique l'effet sur la navigation d'adjuger l'île de Barnhart aux Etats-Unis. 28

Questions adressées à David Thompson, arpenteur, par Barclay, relativement au chenal mentionné dans la lettre à Canning. 33

Réponse de David Thompson. 35

Barclay à Canning. Observations sur la ligne frontière aux termes du traité de Gand, avec un plan du lac des Bois. 39

Plan. 46a

25 juin,
Artillerie.

Byham à Wilmot Horton. Il transmet la correspondance relative à l'artillerie et aux munitions appartenant à la Compagnie du Nord-Ouest et que celle-ci offre de vendre au gouvernement. Il demande que la correspondance soit soumise à Bathurst, qui est prié de dire quelles mesures il croit à propos de prendre à l'égard de l'artillerie, etc. 124

Contenu. Les officiers respectifs à la commission de l'artillerie, 12 avril. Ils transmettent la correspondance relative à l'artillerie et aux munitions actuellement aux chutes de Sainte-Marie et propriété de la Compagnie du Nord-Ouest. S'il fallait y envoyer des munitions, le transport coûterait plus cher que leur valeur intrinsèque. 126

Darling aux officiers respectifs. Il envoie, pour que l'on se prononce à leur égard, des lettres de William McGillivray, au sujet de l'artillerie et des petites armes actuellement à l'établissement de la Compagnie du Nord-Ouest à Fort-William; s'il serait opportun d'accepter ce matériel de guerre. 127

Wm McGillivray à Darling, 1^{er} mars. Il parle d'une convention avec Dalhousie et offre de vendre l'artillerie et les petites armes actuellement à Fort-William. Liste à la fin de la lettre. 128

Les officiers respectifs à Darling, 18 mars. Ils ne peuvent entrer en négociation avec McGillivray. Ne peuvent que faire rapport à la commission de l'artillerie des renseignements qu'ils peuvent se procurer. Ils recommandent que M. Keating, adjudant du fort, et un sergent, évaluent les pièces. 131

Darling aux officiers respectifs, 5 avril. L'on a demandé à W. McGillivray une description des canons de campagne à Fort-William, et sur réception de ce document ils se mettront en correspondance avec la commission de l'artillerie, vu qu'il est à propos que le gouvernement soit mis en possession des canons. 133

L'on a reçu la description depuis qu'on a écrit. 134

W. McGillivray à Darling, 3 avril. Description du matériel d'artillerie à Fort-McGillivray. 135

Inventaire. 137

Dalhousie à Wellington, 23 avril. Il recommande l'acquisition de l'artillerie à Fort-William, dont il a ordonné de faire l'évaluation. 139

25 juin, 1824,
Lincoln's Inn.

Opinion de l'avocat Stephen sur la proposition de sir Isaac Coffin, d'établir des habitants du Massachusette sur les îles de la Madeleine et la demande d'un décret du conseil pour cet objet. Bon nombre de personnes qu'on dit être des réfugiés français des îles de Saint-Pierre et

1824.

Miquelon sont établies depuis longtemps sur l'île sans avoir été dérangées, et il sera difficile de les déposséder. Il n'est pas nécessaire d'un décret du conseil pour établir les autres, mais comme ce sont probablement des aubains, ils seraient incapables de posséder des terres ou d'être propriétaires de navires anglais, et ils seraient soumis aux restrictions imposées aux aubains par les lois de la province, chose qu'un décret du conseil ne peut faire disparaître. Page 103

1er juillet,
Londres.

Hamilton (S.P.E.) à Wilmot. Il demande une déclaration écrite de la modification que l'on se propose de faire à l'arrangement relatif à l'administration de la Société pour la Propagation de l'Évangile. Le malaise que cause dans le clergé des provinces le changement projeté, attendu que le clergé craint qu'il serait préjudiciable à l'intégrité du corps, en ce sens que l'on ne pourrait s'enquérir avec autant de soin du caractère et des connaissances des aspirants. 222

2 juillet,
Langhton.

Hamilton (S.P.E.) à Wilmot. Comme il ne peut soumettre les propositions avant une quinzaine, il écrit de crainte qu'on ne soit surpris du retard de la réponse. 224

10 juillet,
Whitehall.

Lack à Wilmot Horton. Les directeurs de la Compagnie des Indes Orientales ont pris des dispositions pour envoyer le thé directement de Chine aux colonies de l'Amérique du Nord, probablement à Québec. 22

15 juillet,
Affaires
étrangères.

Planta au même. Il transmet copie d'une note de l'ambassadeur américain demandant que l'on retire la juridiction britannique de certaines îles du Saint-Laurent, afin que cette note soit portée à la connaissance de Bathurst pour qu'il l'examine. 48

16 juillet,
Londres.

Contenu. Note de Richard Rush, ambassadeur américain, 13 juillet. 49
Hamilton (S.P.E.) à Wilmot Horton. Il a reçu l'accusé de réception de la communication relative aux embarras pécuniers de la Société. L'on enverra tous les renseignements possible sur l'état actuel de la religion dans les colonies de l'Amérique du Nord. 225

21 juillet,
Londres.

Mémoire de la Société pour la Propagation de l'Évangile donnant un exposé de son œuvre, avec tableaux. 226

Contenu. Tableau A. Liste des stations en Haut-Canada. 237a

Tableau B. Additions projetées. 237b

Tableau A pour le Bas-Canada. 237c

Tableau B. Additions projetées. 237d

Tableau A pour la Nouvelle-Ecosse. 237e

Tableau B. Additions projetées. 237f

Tableau A pour Terre-neuve et l'Île du Prince-Edouard. 237g

Tableau B. Additions projetées, sur la même feuille.

4 août,
Trésorerie.

Herries à Wilmot Horton. Relativement à la lettre de Horton, du 8 mars, il transmet copie du rapport des commissaires des douanes sur certains droits remis à l'Angleterre. 166

Contenu. Rapport. 167

(Voir aussi p. 84 de ce volume.)

7 août,
Trésorerie.

Herries à Wilmot Horton. L'on a reçu de Dalhousie une requête de W. H. Merritt demandant la demi-solde pour lui et ses officiers des dragons légers provinciaux. Il ne peut être accordé de demi-solde aux officiers de ce corps en général; quiconque a pu être permanemment blessé dans l'exercice de ses fonctions militaires pourra faire examiner son cas particulièrement. L'on devra faire tenir à la commission du Trésor les conditions auxquelles on a organisé les voltigeurs auxquels une demi-solde a été accordée. 169

25 août,
Affaires
étrangères.

Planta au même. Il transmet copie d'une dépêche à Barclay approuvant son attitude au sujet des frontières, et cette approbation comprend l'adjudication de l'île de Barnhart aux États-Unis, question qui a fait le sujet de la correspondance. 51

Contenu. Dépêche à Barclay, en date du 9 mars 1822, approuvant ce qu'il a fait au sujet des frontières. 52

1824.
27 août,
Londres. Hamilton (S.P.E.) à Wilmot Horton. Il ira lui porter la réponse de la Société mercredi, 1er septembre. Page 238
- 30 août,
Bureau de
l'audition. E. Stewart à Wilmot Horton. Résumé de l'application que fait Davidson de la somme que Caldwell, receveur général, peut verser annuelle-
ment pour réduire sa dette. 200
- 30 août,
New-York. Buchanan à Planta. Cette lettre se trouve dans celle de Planta à Wilmot Horton, du 4 novembre. 200
- 30 août,
Hastings. Planta à Robert Wilmot. Il transmet une lettre, avec son contenu, de Stratford Canning, recommandant les requêtes de Mary Neil Lawrence, qui y expose ses titres aux terres concédées à son grand-père en Canada. 55
- 31 août,
Trésorerie. Herries à Wilmot Horton. Il envoie un rapport des commissaires des douanes en rapport avec la lettre de Dalhousie au sujet des droits remis à l'Angleterre par le percepteur des douanes. Le percepteur retiendra 2½ pour 100 de la somme de droits perçus, pour-cent qui sera soumis à une autre réduction si l'augmentation de la somme sans que le travail augmentât en proportion rendait la chose opportune. 171
- Contenu. Rapport disant que les droits ont été versés entre les mains du receveur général, et l'on a trouvé à redire qu'on ait envoyé en Angleterre non pas les droits remis mais le compte des droits. La commission de 5 pour 100 pour la perception des droits a été accordée par un mandat en date de 1777, mais l'acte 3, George IV, chap. 88, ne fixe pas le chiffre, bien qu'une commission pour la perception fût distinctement nommée. 172
- 13 septembre,
Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. A-t-on rendu compte à la satisfaction de Bathurst des sommes s'élevant à £4,631, 11s, et portées au compte de Robinson, ex-commissaire général pour le service secret? 175
- 14 septembre,
Trésorerie. Le même au même. Avant de se prononcer sur l'achat qu'on veut faire d'une maison pour la résidence du lord évêque de Québec, les lords du Trésor désirent savoir à même quels fonds l'on propose payer. 176
- 18 septembre,
Trésorerie. Le même au même. Les lords du Trésor désirent avoir l'opinion de Bathurst sur l'utilité de confirmer la concession d'une pension de £10 par an à Louis Vincent, autrefois instituteur sauvage. 177
- Contenu. Ordre général d'une pension de £10 pour Louis Vincent. 178
- 27 septembre,
Trésorerie. Lushington à Wilmot Horton. Il transmet copie d'une lettre du sous-receveur général des droits de l'amirauté au sujet des arrérages à Québec, et il désire savoir si cette réclamation a été présentée à Bathurst. 179
- Contenu. Jones H. Kerr à G. F. Hampson. Il attendra avant de porter la réclamation en cour d'amirauté qu'on ait reçu une réponse à la lettre de Burton à Bathurst, ou qu'il ait eu des nouvelles d'Hampson. 180
- Hampson à Harrison. Il transmet copie de son représentant à Québec. Il ne peut comprendre les réclamations pour arrérages que présentent d'autres personnes. Il envoie un document qui explique comment le procès-verbal du tribunal s'applique à l'adjudication de la propriété en question. 181
- Liste des biens entre les mains de la cour de vice-amirauté à Québec. 182a
- 11 octobre,
Londres. Hamilton (S.P.E.) à Bathurst. Réorganisation des postes des missions en conséquence de la promotion du Dr Inglis au siège de la Nouvelle-Ecosse. 239
- 18 octobre,
Londres. Roth à Planta. Cette lettre se trouve dans celle de Planta à Wilmot, 22 octobre 1824.
- 19 octobre,
Lincoln's Inn. Stephen à Wilmot Horton. Il transmet un projet de proclamation pour la mise en vigueur des dispositions de l'acte 3, George IV, chap. 119, articles 31 et 32, mais come la proclamation a trait au droit français, il demande qu'elle soit soumise au gouverneur général de la province pour qu'il la revise et la corrige. 105

1824.

Contenu. Proclamation décrétant la manière dont la tenure seigneuriale des terres peut être changée en tenure en franc et commun socage pour une somme d'argent comme une commutation d'amendes, etc., et à telles autres conditions qu'on imposera. Comment on doit dégager les censitaires et autres des obligations féodales. Page 106

20 octobre,
Trésorerie

Harrison à Wilmot Horton. Il transmet copie d'un rapport du procureur du Trésor au sujet de certaines causes en appel au Conseil privé, et demande si Bathurst a reçu de Dalhousie les renseignements désirés. 183

Contenu. Rapport du procureur du Trésor disant que l'appel d'Isaac Manning et d'Alexandre Phelps a été ajourné parce qu'on a écrit à Dalhousie pour obtenir certains renseignements, et qu'on attend la réponse à brève échéance. 184

22 octobre,
Affaires
étrangères.

Planta à Wilmot Horton. Il demande que des mesures soient prises pour obtenir des renseignements au sujet des biens d'un nommé Davy, décédé à Québec il a quelque temps. 56

Contenu. Roth, secrétaire de l'ambassade française, à Planta, 18 octobre. Il demande l'acte de décès de Charles Davy et des renseignements sur son héritage. 57

25 octobre,
Serjeants Inn.

L'avocat dit que le droit sur les vins importés en Canada n'est pas un droit nouveau, mais bien une modification d'un droit qui existait déjà. 80

Contenu. Dalhousie à Bathurst. Il transmet une adresse de l'Assemblée au sujet du remboursement à la province de droits prélevés sous l'empire de l'acte du parlement impérial 51, Geo. III, chap. 51. 83

Les commissaires de douanes à la commission du Trésor. Le droit en question n'est pas nouveau, mais une modification d'un ancien droit, le montant a été remis avec raison à la commission du Trésor par le percepteur de Québec. 84

Résolution de la Chambre d'assemblée de Québec demandant que les droits remis à l'Angleterre par le percepteur des douanes à Québec soient remboursés à la province. 86

30 octobre,
Londres.

Garry, député du gouverneur, Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Bathurst. La ligne frontière que proposent les Etats-Unis, si on l'acceptait, intercepterait la communication entre un point et un autre des territoires de la Baie d'Hudson. On intercepterait complètement la communication de la majeure partie de ces territoires et de la totalité de l'autre territoire sauvage nécessaire pour le transport des marchandises et la correspondance des postes de la Compagnie. L'établissement de la frontière à la ligne 49° à l'ouest du lac des Bois. Il est à propos d'avoir un arrangement qui décrète que les portages de quelque côté de la ligne que ce soit soient libres aux habitants des deux pays. 202

30 octobre,
Londres.

Le même à Wilmot Horton. Il demande une entrevue entre Horton et Pelly, S. McGillivray et lui-même (Garry), s'il désire avoir des renseignements au sujet de la ligne frontière. 207

4 novembre,
Affaires
étrangères.

Planta à Wilmot Horton. Il transmet une dépêche du consul à New-York. 58

Contenu. Buchanan à Planta. Il n'a pas été rémunéré pour les 5,000 sujets britanniques qu'il a envoyés au Canada. Il demande une concession de terre dans le pays, vu que quelques-uns de ses fils s'en vont dans la province. 59

8 novembre,
Loughton.

Hamilton (S.P.E.) à Wilmot Horton. Si la réponse à la requête retarde à au delà de vendredi, 19, un autre ajournement au lundi, 13 décembre, n'entraînera pas de conséquence grave pour la Société. 241

12 novembre,
Postes
générales.

Freeling à Wilmot Horton. Les dépêches en destination de l'Amérique Britannique du Nord sont arrivées à Falmouth trop tard pour le paquebot. Tel qu'ordonné elles ont été envoyées à Liverpool pour être expédiées. 241

1824.

Instruction a été donnée à l'agent à Falmouth que les paquebots ne devront pas mettre à la voile sans avoir les dépêches de Bathurst.

Page 208

13 novembre,
Serjeant's Inn

Les greffiers en loi à Bathurst. Les droits qui existaient lors de la cession n'ont été que modifiés, étant destinés à défrayer les dépenses de l'administration de la justice et au maintien du gouvernement civil dans la province, la législation subséquente n'atteint pas la destination des deniers prélevés sous l'empire de l'acte primitif ou de ses modifications, de même que la législation de la province ne peut changer les dispositions de la loi. 87

17 novembre,
Postes
générales.

Freeling à Wilmot Horton. Il transmet une lettre du directeur des postes à Liverpool, qui dit ce qu'il a fait des sacs de dépêches destinées à l'Amérique du Nord arrivées trop tard pour le paquebot à Falmouth. 209

Contenu. Banning, directeur des postes à Liverpool, à Freeling. Il dit ce qu'il a fait des dépêches. 210

18 novembre,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. La proposition faite pour l'acquittement de la dette due par Caldwell, receveur général, au public, n'en garantie pas l'exécution. Caldwell ne doit pas être réinstallé dans sa position de receveur général, mais l'on doit prendre les mesures nécessaires pour mettre la main sur la totalité de ses biens qui peuvent servir à l'acquittement de la dette et qui seront mis en vente à tel moment qu'on jugera le plus avantageux pour le public, et l'on fera rapport des mesures prises. Les biens qu'il dit avoir pour acquitter la dette sont illusoire en tant qu'il s'agit de la réclamation de £45,471, 9s. 3d. contre la législature. On pourrait dire que le traitement de £500 est insuffisant s'il n'y avait pas d'autres profits attachés à la charge. Il y a matière à objection à ce que les fonctionnaires publics puisent une partie de leurs émoluments dans l'emploi des deniers publics, mais ils ne peuvent demander une rémunération de toute autre façon surtout lorsque par mauvaise administration ou par spéculation les biens ont été gaspillés. Les raisons pourquoi l'on devrait, pour acquitter la dette, s'emparer de la propriété achetée par le père de Caldwell. 186

22 novembre,
Postes générales.

Freeling à Wilmot Horton. Il transmet une autre lettre du directeur des postes à Liverpool au sujet des dépêches pour l'Amérique du Nord. 212

Contenu. Banning à Freeling. Retard du départ de l'*Albion*, à bord duquel l'on voulait mettre une partie des dépêches en destination de l'Amérique du Nord. Le *Meteor* est parti hier et on a mis à bord les dépêches pour le Haut-Canada. 213

23 novembre,
Londres,

Bordereau des présents pour les sauvages expédiés du dépôt militaire de Londres. La première expédition a eu lieu le 13 septembre 1823; la dernière le 3 septembre 1824. 140a

14 décembre,
Affaires
étrangères.

Planta à Wilmot Horton. Il a reçu une lettre exprimant la manière de voir de la Compagnie de la Baie-d'Hudson au sujet de la ligne frontière à travers le lac des Bois. La lettre et son contenu ont été soumis à l'avocat général, dont le rapport est inclus sous ce pli pour qu'on le porte à la connaissance de Bathurst.

Contenu. Rapport de l'avocat général sur les documents relatifs à la frontière qui lui ont été soumis. 63

Barclay à Canning, voir page 39. Mémoire sur l'article du traité de Gand au sujet de la frontière à travers le lac des Bois. 68

J. H. Pelley, gouverneur de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Canning, 24 novembre 1824, au sujet de la ligne frontière au lac des Bois. 71 (Le plan est à la page 46a).

18 décembre,
Windsor.

Décret du conseil nommant James Reid membre honoraire du Conseil exécutif. 8

1824.
27 décembre,
Artillerie.

Griffin à Wilmot Horton. Il transmet copie d'un compte d'armes, etc., prises dans les magasins de l'artillerie à Montréal et distribuées aux régiments de milice de ce district.
Page 141

28 décembre,
Londres.

Hamilton (S.P.E.) à Wilmot Horton. Il accuse réception de la réponse à la requête du 23 juillet. Le comité regrette que l'on ne juge pas le moment arrivé pour une augmentation de ses fonds. La Société va employer une autre partie de son capital cette année vu qu'on retarde l'examen de la requête.
142

DIVERS 1824.

Q. 170.-1.-2.-3.

1823.
27 février,
Falcon Square

(La partie 1 est paginée de 1 à 243; la partie 2 de 244 à 482; et la partie 3 de 483 à 716.)
E. A. Talbot à Bathurst. Il a été délégué par des familles respectables du Midi de l'Irlande qui désirent émigrer, d'obtenir des renseignements sur les intentions du gouvernement pour le printemps prochain. Il est à imprimer un ouvrage considérable sur le sujet et il est intéressé dans la question tant pour lui-même que pour d'autres. Son père a conduit, au Canada en 1818, un bon nombre de colons qui se sont tous établis conformément au contrat. Il transmet une série de questions sur les intentions du gouvernement à l'égard des terres.
663

7 juin,
Londres.

Pas signée. A l'évêque anglican de Québec. Suit une lettre de l'évêque à Bathurst, 15 juin 1824.

8 septembre,
Cheltenham.

C. Stewart à Wilmot Horton. Cette lettre se trouve dans celles de J. Stuart à Wilmot Horton, 28 novembre 1824.

22 décembre,
Fort-William.

Certificat de douane. Ce certificat se trouve dans la lettre de Downie à Bathurst, 4 février 1824.

1824.
1er janvier.

Substance d'une conversation entre le Dr Stewart et Wilmot Horton, au sujet des biens des Jésuites, les réserves du clergé et les biens de Saint-Sulpice.
523

2 janvier,
Londres.

Le Dr Stewart à Wilmot Horton. La lettre qu'il a envoyée de Sheltenham le 8 septembre renferme les meilleurs renseignements qu'il a sur les biens des Jésuites et de Saint-Sulpice et la position nécessitense de l'Institution Royale en Canada. Il transmet un état portant sur les contribution- en faveur des églises en Canada et il demande que le document soit soumis à Bathurst.
527

Contenu. Etat relatif à "l'Eglise en Canada" qui indique la somme contribuée au soutien de l'Eglise, ce qu'on fait des fonds et une liste des souscripteurs.
529

3 janvier,
Dublin.

(La liste des souscriptions commence à la page 537.)
Requête du Rév. Isham Baggs demandant des renseignements sur la main-d'œuvre, le passage gratuit, etc., pour l'Amérique-Britannique. Si on lui fait l'offre de ces avantages il les accepterait en qualité de ministre de l'Eglise établie et il s'y rendrait avec sa famille.
17

5 janvier,
Glasford.

Le Rév. H. Hugh à (Wilmot Horton?) Des personnes qui désirent obtenir un passage gratuit pour le Canada lui ont demandé en mai 1823 de s'adresser de nouveau en leur nom. C'est pourquoi il renouvelle sa demande. Ces personnes ont reçu des lettres très encourageantes de leurs amis en Haut-Canada.
386

5 janvier,
Arisaig.

Archibald Macniven à Bathurst. Depuis trois ans ils s'occupent des passagers en route pour l'Amérique Britannique du Nord. Il y a des milliers de personnes qui peuvent payer presque la totalité du prix de passage, mais elles ne pourraient défrayer les dépenses de là à l'endroit

1824.

où elles peuvent avoir des terres de l'État. Il a vu une lettre qui dit que les émigrants auraient leur passage de Québec à Montréal et de là à leur destination. Les pauvres seront-ils à leur arrivée accompagnés tout comme ceux dont parle la lettre ? Page 420

7 janvier,
Londres.

J. Francis Bouchette au même. Il a quitté la maison paternelle dans l'espoir de trouver de l'emploi à Londres, accepterait n'importe quel emploi pour gagner sa vie, mais ne retournera pas à Québec. 19

12 janvier,
Londres.

Gillespie, Moffatt et Cie à Wilmot Horton. Ils transmettent un extrait du message du président des États-Unis au sujet du commerce avec le Canada. Ils demandent si l'on a l'intention de consentir à une modification des actes 3, George IV, chaps. 44 et 119, attendu qu'un changement en faveur des Américains amènerait une baisse ruineuse dans les produits hauts-canadiens. 336

15 janvier,
Londres.

Le D^r Stewart à Wilmot Horton. Le remercie pour son obligeance d'avoir transmis à lord Bathurst le document relatif aux Églises en Canada et à Bathurst pour son don. 545

19 janvier,
Monaghan,

Anne Croane à Bathurst. Elle désire avoir des renseignements au sujet des exécuteurs testamentaires d'un parent mort en Amérique. 221

23 janvier,
Dublin.

J. T. E. Burton au même. Il insiste sur une réponse à une requête du rév. T. E. Burton demandant des concessions de terre en faveur de ses huit orphelins. 21

24 janvier,
New-Ross.

Charles Tottenham à Bathurst. La ville de New-Ross a droit à une part des deniers accordés par le parlement pour l'émigration. La conduite paisible des habitants bien qu'ils souffrent du manque d'ouvrage. Ils désirent profiter de l'offre relative à l'émigration. 661

26 janvier,
Colonie.

Michael Curran au même. Il demande à Sa Seigneurie d'expédier des lettres à son fils, vu qu'il (Curran) est trop pauvre pour payer le port. 222

26 janvier,
Londres.

Le juge Ogden à Wilmot Horton. Il demande que son congé soit prolongé attendu qu'il a une occasion pour envoyer au Canada le document lui accordant la chose. 463

28 janvier,
Roscrea.

Draper à Bathurst. Accorde-t-on, cette année, des passages gratuits aux émigrants pour le Canada ? Quel encouragement donne-t-on à ceux qui paient leur passage ? 283

29 janvier,
Londres.

L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Il a laissé deux lettres. Quand pourra-t-il avoir une entrevue à leur sujet ? 422

2 février.

Congreve à——Il présente son jeune ami canadien Beaubien, auquel il désire vivement être utile. 223

3 février,
Winchelsea.

Henry Powell à Bathurst. Le remercie de lui permettre d'attendre au mois de juillet 1825 pour se rendre au Canada. Il demande que les 800 acres de terre qui lui ont été concédées soient arpentées en même temps que la terre que son fils a achetée à Prescott. 473

4 février,
Monaghan,

Anne Croane à Bathurst. Le remercie pour sa bonne lettre, qui a été bienvenue. Quels sont les principaux exécuteurs testamentaires de feu William Croane ? 224

Certificat de même date, de John Blakley, ministre, et d'Alexander King, de Monaghan, déclarant que le registre des mariages était perdu à la mort de l'ancien ministre, mais que Croane et sa femme ont été au nombre des fidèles de l'église jusqu'au jour du décès de Croane, et que leurs enfants ont été baptisés et mariés par l'ancien ministre, ce qui n'aurait pu avoir lieu si le mariage n'avait pas été régulièrement célébré et dûment établi. 225

4 février,
Londres.

Downie à Bathurst. Donald Cameron a envoyé une requête signée par des gentilhommes du voisinage de Downie pour qu'elle soit présentée à la Chambre des Communes. Comme il ne croit pas qu'il en résulterait grand bien, il envoie la requête à Sa Seigneurie dans l'espoir qu'il pourra suggérer quelque chose à l'avantage de Cameron. 284

1824.

Contenu. Requête de Cameron appuyée par des magistrats et autres. Page 285

Certificat de la douane attestant que l'*Earl of Dalhousie*, l'*Ossian* et le *Monarch* sont bien approvisionnés et bien aménagés pour le confort des passagers, en date du 22 décembre 1823. 289

4 février, Londres. Downie à Wilmot Horton. Il s'excuse de lui envoyer deux requêtes et lui demande une réponse aussi favorable que possible. 290

4 février, Monaghan. Martin à Bathurst. Au sujet de la succession de W. Croane. 423

7 février, Monaghan. Richard Kisly à Bathurst. Au sujet des demandes de Mde Anne Croane et autres, et il demande qu'on lui communique les noms des exécuteurs des biens de William Croane. 412

12 février, Londres. Requête des marchands intéressés dans le commerce du Haut et du Bas-Canada, faisant remarquer le mal qui résulterait pour les colonies de l'Amérique Britannique du Nord si l'on y admettait de même qu'aux Antilles la farine et le grain des Etats-Unis. 710

12 février, Dublin. John Caldwell à lord (Enniskillen?). Il écrit au sujet de son cousin le receveur général pour le Bas-Canada, qui a été appelé à payer un solde de compte considérable dû au gouvernement, somme qu'il n'était pas prêt à déboursier, et en conséquence on lui dit qu'il est suspendu de ses fonctions. Il désire que le gouvernement, à titre d'aide, fasse faire une évaluation judiciaire de ses biens avec des commissaires pour les administrer, ce qui permettrait de mettre la main sur les propriétés, de liquider ses dettes et de dégager ses cautions. Les bons sentiments qu'éprouvent pour Caldwell, Dalhousie, Bathurst, le Conseil législatif et d'autres. 331

13 février, Enniskillen à Bathurst. Il transmet une lettre d'un vieil ami particulier, John Caldwell, qui craint que si le gouvernement ne prend les biens de son frère, ceux-ci tombent entre mauvaises mains. L'on croit que présentement il y a suffisamment pour payer tout ce qu'il doit. 330

14 février, Londres. C. Ogden à Wilmot Horton. Il demande d'être admis sous la tribune de la Chambre des Communes, et si le fait d'être membre de l'Assemblée du Bas-Canada a de l'importance, il demande que M. Langevin, qui en est aussi membre, reçoive une faveur semblable. 464

16 février, Glasgow. Walter Clerk à Bathurst. On peut expédier quelques centaines d'hommes en Amérique du Nord; il espère qu'on lui donnera des fonds pour aider ces hommes à émigrer. Il demande qu'on l'aide à réaliser £10,000 à cette fin, cette somme portant intérêt sur sa garantie personnelle et portant hypothèque sur les terres. Il demande à Bathurst de prendre la moitié de la spéculation. 226

22 février, Paris. Francis Cockburn à ——. Il apprend qu'on doit envoyer, cette année, un grand nombre de colons; il offre ses services. Les occasions qu'il a eues de connaître le pays et les colons. 228

24 février, Downing Street. R. J. Kerr à Wilmot Horton. Il demande audience. L'on a dit qu'au cours de ses rapports avec le gouvernement, il a fait qu'il déplaisait, et comme c'est par l'entremise de Wilmot Horton que toutes les communications ont eu lieu, il (Horton) est le meilleur juge de sa conduite. 415

4 mars, Loch Carron. Rév. John Mackenzie à Bathurst. La pauvreté de ses paroissiens par suite de l'insuccès de la pêche du hareng depuis deux ans. Ils sont prêts à émigrer pourvu qu'ils obtiennent un passage gratuit et les vivres pour un an. Le manque de travail les oblige à émigrer. 425

Requête des paroissiens. Le nom et l'âge de chaque membre de la famille sont indiqués. 439

5 mars, Downing Street. Bathurst à l'évêque anglican de Québec; cette lettre suit celle de l'évêque à Bathurst, du 15 juin.

6 mars, Londres. Archibald Campbell à Wilmot Horton. Relativement à la lettre incluse, le gouvernement a-t-il l'intention de proposer un crédit pour aider à l'émigration? 231

1824.

Contenu. Le rév. H. Heugh à Campbell. Sur la recommandation de Downie, d'Appin, il lui demande d'exercer son influence de concert avec Downie et Monteith pour obtenir en faveur des émigrants un passage gratuit. L'exécution de leur projet dépend de l'octroi d'une somme d'argent, les laissant encore dans une grande incertitude pour ce qui est de leur emploi, du louage de leurs maisons, etc. Page 232

6 mars,
Londres.

Séguier à Wilmot (en français). Il demande l'acte de naissance de Marie Antoinette Auzé, né le 4 décembre, à Saint-Sulpice, en Canada. 546

6 mars,
New-Ross.

Watson et Graves à Bathurst. L'émigration considérable qui se fait du port de New-Ross; la population de plus en plus désireuse d'émigrer; mais sous l'empire des nouvelles dispositions de la loi, les armateurs ne peuvent prendre des passagers au taux de l'année précédente, de sorte que des centaines d'individus qui crèvent de faim seront jetés sur les bras du pays; tout ce qui est de nature à entraver l'émigration augmentera les difficultés et la pauvreté. Il suggère certaines modifications qu'on peut faire à la loi et pour la mise en vigueur des mesures d'hygiène. 670

11 mars,
Londres.

S. Taylor au sous-secrétaire pour les colonies. Il demande de faire faire des recherches pour savoir qui est le survivant des quatre personnes (Francis Fouquier et trois autres) qui ont signé un acte en 1728. 666

11 mars,
Québec.

L'évêque anglican de Québec à Bathurst. Il comprend que Dalhousie doit transmettre une adresse de l'Assemblée au sujet des réserves du clergé. La fausseté de ce que dit ce document résultant des préjugés et de la haine. Il cite et contredit bon nombre des allégués de l'adresse au sujet des réserves, du nombre des fidèles de l'Église d'Angleterre, etc. Comment l'adresse a été adoptée dans l'Assemblée. 483

12 mars,
Monaghan.

Ann Croane à Bathurst. Elle renouvelle sa demande des exécuteurs de John Croane. En tant qu'elle peut le comprendre le nom de l'exécuter principal est Moer French, Londres. 235

12 mars,
Monaghan.

Martin au même. Il demande une réponse à sa lettre précédente et un certificat au sujet de feu W. Croane. 443

Pas de date.

Le même au même. Le nom de l'exécuter principal de John Croane (William ailleurs) est Moor French (Moer French ailleurs). Croane vivait à Croydon, Surrey, où il était connu sous le nom de Crane 445

15 mars,
Londres.

Requête de sir Isaac Coffin disant que les îles de la Madeleine lui ont été concédées pour ses services, mais que des réfugiés de Saint-Pierre et Miquelon qui ne paient aucunes redevances se sont emparés de sa propriété. Il demande un décret du conseil qui lui permette d'envoyer ses parents et ses amis de Boston aux îles de la Madeleine. 237

16 mars,
Londres.

Peter Burnet (ailleurs Burnett) à Wilmot Horton. Il a vécu en Canada depuis 1809, et croyant que le climat lui convient mieux que celui de l'Écosse il a formé le projet de retourner et s'y établir s'il peut obtenir une concession de terre qui lui permette de cultiver sur une plus grande échelle. Les avantages qu'il possède pour cela. 32

17 mars,
Londres.

Campbell à Wilmot Hurton. Relativement à la lettre ci-incluse il certifie que Burnet est une personne de la plus grande honnêteté. 239

18 mars,
Londres.

Peter Burnett à Dalhousie. Thomas Burnett lui a demandé de le présenter à Bathurst pour lui permettre d'obtenir une concession de terre. Quelques lignes de Sa Seigneurie à Bathurst seraient très utiles. 30

19 mars,
Kimbolton
Castle.

Huntly à Gordon. Il lui demande de voir Burnet et de le recommander à Bathurst. 389

20 mars.

Walter Clark à———. Il faudrait acheter un navire de 400 à 600 tonneaux pour l'envoyer au nord conduire les hommes outillés pour abattre les arbres et de défricher la terre. Il peut compter sur quelques hommes honnêtes pour remplir les fonctions de surveillants. Si le Trésor voulait faire preuve de libéralité, il n'a pas de doute que le pays retirerait l'intérêt de ce prêt. Selon lui le plan d'émigration s'exécuterait

1824.
mieux à titre d'entreprise particulière. L'emploi que l'on fera des deniers si l'on obtient le prêt. Comment on peut réaliser des fonds par la vente du bois, etc. Page 240
- 21 mars, Templemore. Requête de Sutcliffe qui demande un passage gratuit pour le Haut-Canada et se déclare incapable de trouver de l'emploi en Irlande. 549
- 22 mars, Londres. J. Stuart à Wilmot Horton. Il parle de la position, des ressources et des moyens de Burnet. Pour empêcher qu'on en impose au gouvernement, l'on devrait distinctement énoncer les conditions et en exiger rigoureusement l'exécution, autrement le réquerant est trop apte à compter sur l'indulgence. 547
- 23 mars, Innishouse. James Crow à ——. Il a appris par Adderley qu'on a l'intention de prêter aide à l'établissement qu'il propose de fonder s'il présente un exposé détaillé qu'il envoie maintenant. 244
- Contenu. Liste qui indique le nombre, l'âge, la profession et la religion des colons en perspective. 245
- 27 mars, Londres. C. R. Ogdon à Wilmot Horton. Son congé indéfini aurait pu le justifier de rester au delà des six mois ordinaires, mais sa nomination comme solliciteur général semble exiger son retour immédiat. Cependant la mort de son père l'empêche de partir. Il demande un autre congé de six mois et que Bathurst lance la commission de manière que le traitement date du jour où Marshall est sorti de charge. 465
- 29 mars, Londres. G. Weltden à Wilmot Horton. Il comprend qu'il désire avoir des renseignements sur le commerce du Canada et la contrebande de thé. Il enverra les renseignements qu'il a recueillis lorsqu'il (Horton) le voudra bien. 674
- 29 mars, Londres. Campbell au même. Il envoie une lettre de Burnet, qui se présentera n'importe quand si une entrevue personnelle était de nature à faciliter les choses. 248
- 29 mars, Londres. Peter Burnett au même. Il demande une concession de terre en Bas-Canada. Comment il propose de la coloniser et de la partager entre les colons. On pourrait trouver des terres convenables en arrière de Machiche ou à Sainte-Anne de la Pérade, bien qu'à ce dernier endroit il n'y a peut-être pas assez de terre en un seul domaine pour une colonie, vu qu'une chaîne de montagnes stériles traverse le pays. Il indique d'autres endroits qui pourraient convenir sur la rive droite du Saint-Laurent. 23
- 29 mars, Londres. Wood au même. Il a entrepris de fournir aux chantiers de la marine du madrier de pin rouge et du bois de charpente; il demande la permission d'abattre la quantité nécessaire pour avoir le madrier de pin rouge. 675
- 3 avril, Monaghan. Martin à Bathurst. Il a écrit en y joignant un certificat et n'a pas reçu de réponse au sujet de William Croane, décédé, bien que Mlle Anne Croane ait reçu deux réponses. Il demande qu'on lui renvoie le certificat, si l'on ne peut donner de réponse. 446
- 3 avril, Fort-William. Requête de Donald Cameron, de Lancaster, Haut-Canada. Il représente qu'il a travaillé à l'émigration, mais que Bathurst a écrit qu'on n'avait pas l'intention d'offrir de l'encouragement à l'émigration durant la prochaine saison. Un prêtre catholique romain qui a demeuré plusieurs années en Canada offre de l'aide aux émigrants, aide qui est acceptée avec empressement, ce qui fait que le travail du requérant est paralysé vu qu'il n'a pas le même pouvoir d'offrir de l'encouragement. Il demande qu'on le mette sur le même pied que les autres qui envoient des émigrants d'Ecosse en Amérique du Nord. 249
- 5 avril, Fort-William. Cameron à Bathurst. Il transmet copie d'une lettre des habitants pauvres dont les noms se trouvent sur la requête qui fait voir leur attachement à son égard. 253
- Contenu. Copie d'une lettre de la même date. 254

1824.

Requête de montagnards écossais soussignés. Ils sont prêts à travailler s'ils peuvent trouver de l'ouvrage, mais comme ils ne le peuvent pas ils se trouvent dans des conditions déplorables, et devenir une charge pour le public ou émigrer, mais ils ne peuvent prendre ce dernier moyen à cause de leur pauvreté. Ils demandent de l'aide pour s'en aller avec leurs familles en Canada, cet été.

Page 255

256a à 256b

Liste des familles.

5 avril,
Monaghan,

Anne Croane à Bathurst. Nouvelle demande de renseignements sur les biens laissés par William Croane. 246

5 avril,
Innishannon.

Adderby à ———. Il transmet une lettre de M. Crowley, prêtre de paroisse, au sujet d'une concession de terre en Canada; il lui doit beaucoup pour la conduite bonne et paisible de ses fermiers (d'Adderley). 1

11 avril,
Kensington.

Wellden à Wilmot Horton. Il transmet des observations sur le commerce de contrebande qui se fait entre les Etats-Unis et les provinces britanniques. Il n'a pas d'intérêt dans le commerce avec ces provinces, et il n'exerce aucun état commercial. 677

Contenu. Exposé long et détaillé sur le commerce de contrebande qui se fait dans le thé et autres produits des Indes et de Chine; les causes et le mauvais effet sur le commerce britannique. A la fin se trouvent des tableaux qui indiquent les importations des divers ports de l'Amérique Britannique du Nord. 678

12 avril,
Londres.

Peter Burnet à Wilmot Horton. Il accepte les conditions auxquelles on leur fera une concession de terre. Son capital est suffisant pour remplir ses engagements. 35

Contenu. Résultat de l'examen de diverses personnes pour la colonisation de terres en Bas-Canada. 37

12 avril,
Londres.

Campbell à ———. Il transmet une lettre et des documents de Burnet qui désire beaucoup avoir une décision sur sa proposition. 261

23 avril,
Kintail.

Macmillan à Wilmot Horton. Existe-t-il un prix en argent, généralement appelé le prix "Deccan", pour le 78e régiment, vu qu'il y a encore une trentaine de vétérans qui n'ont pas de pension et auxquels on n'a pas pourvu. S'ils y ont droit, il en demande un prompt règlement, ou Sa Majesté pourrait les gratifier d'un passage gratuit pour le Canada, et leurs enfants se montreraient sujets aussi loyaux qu'ils l'ont été eux-mêmes. 450

23 avril,
Londres.

Certificat du Dr Nevinson, qui déclare que vu la santé d'Alexander Forbes son retour actuellement en Canada serait accompagné de suites très préjudiciables. 335

23 avril,
Cork.

Sullivan à Bathurst. Il est un de ceux que Robinson a choisis pour aller au Haut-Canada en juillet dernier, mais il en a été averti à trop brève échéance pour pouvoir faire des arrangements, de sorte qu'on devait le prendre ce printemps. Bon nombre sont désappointés de ce que Robinson n'est pas revenu, vu qu'il y a plusieurs familles dans la misère qui l'attendent. 551

24 avril.

J. Goodall à (Wilmot Horton?) Il demande ses bons offices pour Forbes, lieutenant-gouverneur de Gaspé, qui est incapable de retourner en Canada à cause de sa santé. 339

26 avril,
Comté de
King.

Certificat de John Lloyd déclarant que Mary Robinson désire aller avec sa famille rejoindre son mari en Amérique, et qu'elle et sa famille sont dans une grande indigence. D'autres documents sont annexés. 511

27 avril,
Laverpool.

Bewley et Nevill à Bathurst. Il transmet copie d'un acte consenti par la tribu indienne Nadowessiss au capitaine Jonathan Carver, acte ratifié par le gouvernement, tout en l'aidant à appareiller un navire pour des immigrants, mais il est mort avant de pouvoir quitter l'Angleterre. Sa veuve vivait à Deerfield, Mass., en 1795, et a vendu la majeure partie du domaine. La difficulté qu'on a à trouver la ratification a donné des doutes sur la valeur du titre. Ils demandent que l'on recherche la ratification

1824.

et qu'on leur communique tous les renseignements qui pourront faire disparaître les doutes quant au titre. Page 47

Contenu. Copie de l'acte. 48

28 avril,
Dublin.

Astle à———. Les lacunes de la loi à l'endroit des passagers, et modifications qu'il suggère pour la rendre meilleure. 2

38 avril,
Woolwich.

Requête qui se trouve dans la lettre de Wilford à Wilmot Horton, 3 mai.

30 avril,
Dundee.

Le rév. James Thomson à Bathurst. Il demande au nom de la Synode d'Angus et Mearns de l'encouragement pour un clergé instruit qui a toujours fait preuve de sa loyauté. 667

Contenu. Requête de la Synode d'Angus demandant un octroi du gouvernement pour pourvoir à l'éducation religieuse des membres de l'Église d'Ecosse en Canada et aux Antilles sur un pied d'égalité avec les membres de l'Église d'Angleterre. 668

30 avril,
Londres.

J. Stuart à Wilmot Horton. Il a lu la correspondance et les résolutions relatives au prêt que l'on propose de faire pour secourir les indigents dans le Haut-Canada. Il ne peut y avoir qu'une opinion sur le fait qu'en toute justice le Bas-Canada doit fournir sa part d'indemnité pour les pertes, vu qu'elles ont été subies dans un but commun et pour se protéger contre un danger commun. Mais l'état actuel des esprits en Bas-Canada ne donne pas lieu d'espérer que l'on se rendra à la proposition. Dans l'adresse en réponse au message de Dalhousie l'Assemblée du Bas-Canada refuse de contribuer pour réparer les pertes ou d'imposer des droits dans ce but. L'inconvénient qui résulte de la séparation des provinces et l'absence de contrôle sur les deux. 553

Contenu. Résolution de l'Assemblée (en français). Que le Haut-Canada, dans la dernière guerre, fit les mêmes efforts méritoires que le Bas-Canada pour résister aux dangers imminents qui les menaçaient, et l'Assemblée sympathise avec la population du Haut-Canada dans ses souffrances actuelles; mais le présent état des choses fait qu'il est pour le moment impossible d'imposer de nouvelles taxes. 555

3 mai,
Woolwich.

Wilford à Wilmot Horton. Il n'y a rien d'inconvenant dans le document ci-inclus, il lui demande de le soumettre à Bathurst. Il propose de réunir toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord sous un seul parlement, mais si cela n'était pas avantageux, il propose qu'il y ait deux parlements, l'un pour les Canadas et l'autre pour la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Edouard et le Cap-Breton. 694

Contenu. Mémoire sur le sujet de la lettre du 28 avril. 696

5 mai,
Londres.

Peter Burnet à Wilmot Horton. On lui a recommandé de s'établir plutôt dans le Haut que dans le Bas-Canada. S'il obtient la concession qu'il demande il s'engage à en établir 30 sur la moitié, soit 15,000 acres, l'autre moitié restant en réserve. S'il en établit plus que 30, les autres devront compter comme partie de la deuxième colonie. 50

7 mai,
Aylesbury.

Goodall à (Wilmot Horton?) Le remercie pour son intervention obligeante en faveur de Forbes. 345

7 mai,
Londres.

Coffin au même. Il désire obtenir un décret qui lui permette de faire venir ses parents et ses amis du Massachusetts aux îles de la Madeleine, pour là s'y établir et faire la pêche, mais non pour s'y faire enregistrer ou être employés de toute autre façon. 257

(Voir aussi la requête du 15 mars.)

8 mai.

Questions et réponses sur la proposition de l'amiral Coffin. 258
Grigg à Cochran. Cette lettre se trouve dans celle d'Haldimand à Wilmot Horton, septembre 1824.

12 mai,
Londres.

Peter Burnet à Wilmot Horton. Il revient à la correspondance au sujet d'une concession. Il demande 30,000 acres et d'être immédiatement mis en possession de 15,000 sur lesquelles il établira en cinq ans 30 colons. Les autres 15,000 devant être retenues jusqu'à ce que la première

1824.

colonie soit complète, ce pourquoi il demande de passer un contrat. Les concessions qu'il désire avoir se trouvent dans le domaine de la Couronne en arrière des seigneuries des Grondines et de Sainte-Anne de la Pérade, mais comme une immense chaîne de montagnes arides traverse ces terres, il demande d'avoir le choix de prendre des terres en arrière de Machiche ou de Maskinongé. Page 52

17 mai,
Londres.

P. Robinson au même. Il a reçu sa lettre du 14 courant contenant la demande de Burnett pour une concession de 15,000 acres. Le système de la colonisation des terres en Bas-Canada est si différent de celui du Haut-Canada qu'il ne se croit pas en état de donner une opinion précise. L'on devrait se rendre compte de la valeur des terres en question et des raisons de ce qu'elles ne sont pas colonisées. Si l'union se faisait il est probable qu'on adopterait un système uniforme de concession ; mais l'on ne devrait pas concéder de terres à moins qu'on y établisse un colon par 200 acres au moins, et si l'on compte organiser un système général d'émigration, la concession des terres devra se faire avec beaucoup de précaution. Quant à Burnet il n'a pas dû le comprendre (Robinson). Dans le Haut-Canada on ne prêterait pas l'oreille à des conditions du genre de celles que propose Burnet. 507

18 mai,
Londres.

Enderby à Wilmot Horton. Il demande une audience relativement au refus à faire à la demande de sir Isaac Coffin de coloniser de sujets des Etats-Unis les îles de la Madeleine et d'y établir des pêches. 334

18 mai,
Ballymoney.

Joseph Walker à McNaughton. Maladie de Melle Milinda. Il demande une position de médecin dans un hôpital militaire pour son fils, qui s'est embarqué en qualité de médecin d'un navire pour Québec. 702

19 mai,
Londres.

J. Stuart à Wilmot Horton. Il a lu les représentations de la Société de la Propagation de l'Évangile au sujet d'un octroi pour le collège McGill, à même les biens des Jésuites. Le legs fait encore l'objet d'un litige de la part de Des Rivières, beau-fils de McGill, et il entend porter la cause au Conseil privé. Si le jugement rendu par les tribunaux du Bas-Canada est maintenu les représentations de la Société de la Propagation de l'Évangile mériteront d'être l'objet de l'attention la plus favorable. Outre les 45 acres de terre léguées et situées près de Montréal, il y a un legs de £.0,600 pour l'érection d'un édifice, somme qui, avec les intérêts, s'élève aujourd'hui à £15,000, de sorte que les secours requis ne seraient pas considérables. Les biens des Jésuites ayant été primitivement constitués pour l'éducation, on pourrait en détacher une faible partie pour aider à l'établissement en perspective. 556

19 mai,
Québec.

Darling à de Salaberry. Cette lettre se trouve dans celle de Butterworth à Bathurst, du 20 décembre 1824.

19 mai,
Londres.

Peter Burnet à Wilmot Horton. A moins qu'une somme libérale soit accordée à l'endroit de la culture des terres, qu'elles soient marécageuses ou traversées par des rochers, il devra abandonner l'idée d'obtenir une concession. Dalhousie a autorisé de faire de plus grandes concessions. MM. Stewart et Robinson ne sont apparemment au fait que de la colonisation en Bas-Canada, où sa résidence est nécessaire. 55

24 mai,
Londres.

Le même au même. Il apprend qu'on a l'intention de concéder une partie des réserves de la couronne en Bas-Canada à une compagnie pour des fins de spéculation. Il offre £750 pour 20,000 acres de ces réserves, à la condition d'établir un colon par chaque 200 acres, la terre et l'argent devant être confisqués si la condition n'est pas remplie. Ceci sans préjudice à son offre à l'égard des terres incultes de la couronne. 57

28 mai,
Londres.

Cox au même. Il désire savoir si le capitaine Ralph Gore a été nommé contrôleur des douanes en Bas-Canada. 262

3 juin,
Edimbourg.

Macdonell, ex officier inspecteur en Canada, à Bathurst. Il a appris avec satisfaction qu'on a décidé de dépouiller la Couronne et l'Église des réserves de terre. Il a déjà fait remarquer que la confiscation de ces propriétés ferait plus que compenser les Etats-Unis pour les dépenses

1824.

de la guerre, mais il ne voit pas la perspective de vendre ces propriétés; il vaudrait mieux les céder à des sujets britanniques par petits lopins à n'importe quelle condition. Le but du plan de Prevost pour la colonisation, plan qu'il (Macdonell) a suggéré. Il rappelle à Sa Seigneurie ses plans (à Macdonell) pour l'administration de la milice canadienne.

Page 451

4 juin,
Londres.

Coffin à Wilmot Horton. Les îles de la Madeleine lui ayant été concédées en franc et commun socage, il peut disposer de la propriété selon qu'il le jugera à propos. Il a à maintes reprises représenté à la commission du Trésor que les îles de la Madeleine, depuis la prise de Saint-Pierre et Miquelon, ont été occupées par des réfugiés français qui ne doivent aucune allégeance au roi, et de qui il (Coffin) ne peut obtenir de redevances. L'existence de la contrebande. Tout ce qu'il demande c'est qu'il puisse transporter du Massachusetts les habitants honnêtes, parents et amis, qui voudront s'y établir et devenir sujets britanniques, et qu'on leur permette de s'y rendre dans leurs propres navires servant au transport de leurs propres effets, comme la chose s'est faite pour les colons de la Nouvelle-Angleterre qui sont allés dans le Haut-Canada. Si ce qu'il a dit n'est pas satisfaisant il est prêt à répondre à toutes autres questions.

263

4 juin,
Cork.

Walsh à Bathurst. Il transmet copie des instructions données à Robinson, l'année dernière, pour le guider à l'égard des émigrants qu'on envoie dans le Haut-Canada. On dit que Robinson doit être à Cork sous peu, il y a beaucoup d'excitation et un grand nombre de ceux qui se sont réunis ont vendu leurs biens pour se préparer à partir. Il demande des copies imprimées des instructions et qu'on l'informe si Robinson a ordre de se rendre à Cork.

705

5 juin,
Londres.

Peter Burnet à Wilmot Horton. Offre modifiée à l'égard des terres.

59

5 juin,
Londres.

Le même au même (lettre particulière). Il a en sa possession des cartes précises du Bas-Canada qui donneront une idée des réserves et des terres incultes de la couronne. Il donne le nom de Dalhousie pour la somme de confiance que l'on doit donner à ce qu'il (Burnet) dit.

61

5 juin,
Charlotte-
town.

Requête d'Edward Holland, exposant ses services et demandant une concession de 500 acres de terre dans le lot 55, île du Prince-Edouard.

391

5 juin,
Québec.

Cochran à Grigg. Cette lettre se trouve dans celle de MM. Haldimand à Wilmot Horton, —septembre 1824.

10 juin,
Québec.

Caldwell à Wilmot Horton. Il a écrit par le navire à bord duquel Dalhousie est parti. Si le procès-verbal de la commission du Trésor était arrivé avant le jour de la réunion de la législature, Dalhousie n'aurait pas eu à le suspendre. Comment il propose de combler son déficit. S'il était réinstallé la *Mutual Bank* (sic) avancerait de £25,000 à £30,000 remboursables à même les recettes à venir des prochains six mois, s'adressant individuellement à lui pour le paiement de l'intérêt. Il espérait que grâce à la garantie qu'il offrait et qui ne laissait aucun risque, qu'il aurait été réinstallé, et il croyait qu'il l'aurait été n'eut été que le Conseil craignait de paraître dicter à la commission du Trésor. Il a autorisé Davidson à se rendre en Angleterre pour lui avec plein pouvoir d'agir de sa part (à Caldwell) et de son fils; il ne doute pas que Davidson puisse mener les choses à bonne fin.

266

10 juin,
Aylesbury.

A. C. Stone au même. Il s'est présenté au ministère des colonies pour obtenir les renseignements que demande le document inclus. Lettre transmise à Dalhousie et qui n'a pas reçu de réponse. L'éclaircissement des questions dont il est parlé importe à une pauvre femme de son voisinage, de sorte qu'il se présentera s'il veut bien le recevoir pour lui expliquer l'affaire.

567

1824.

- Contenu.* Requête au sujet de W. Webb, soldat à la prise de Québec, devenu, croit-on, boucher à Québec et mort célibataire vers 1802. Pour constater que le boucher et le soldat sont le même homme et authentifier le renseignement. Page 569
- 13 juin, Québec. Caldwell à Wilmot Horton. Il présente son ami Davidson qui s'en va à Londres essayer de régler ses affaires (à Caldwell) avec la commission du Trésor. 270
- Mémoire sur l'affaire de Caldwell. La somme des détournements s'élève à £90,000. Comment l'on propose de régler l'affaire; les moyens des paiements indiqués. 272
- 15 juin, Londres. C. Stewart au même. Il ne peut donner une meilleure réponse sans plus amples renseignements. Il ira le voir au ministère des colonies. 570
- 15 juin, Québec. L'évêque anglican de Québec à Bathurst. Il ne peut, comme on le lui suggère, traverser l'Atlantique sans avoir l'assurance de rester au pays. L'importance de maintenir l'ascendance de l'Église d'Angleterre. Si après ses longs services l'on ne peut faire d'arrangement pour sa retraite, il devra mourir à son poste. 489
- Mémoire à l'égard de l'évêque de Québec. 491
- Bathurst à l'évêque anglican de Québec, 5 mars 1824. Il espère que l'évêque pourra profiter de la première occasion qui s'offrira de revenir en Angleterre au printemps. 494
- Pas de signature à l'évêque anglican de Québec, 7 juin 1823, les conditions qu'on offre pour sa retraite. 495
- 17 juin, Québec. L'évêque anglican de Québec à Bathurst. Il recommande et décrit "Marchmont", propriété du colonel Harvey, comme étant une résidence convenable pour l'évêque. 497
- Mémoire sur l'acquisition d'une maison pour l'évêque. 499
- 17 juin, Londres. C. Stewart à Wilmot Horton (privée et confidentielle). Il est prêt à accepter le siège épiscopal de Québec à raison de £1,400 durant la vie de l'évêque actuel, mais ce traitement devra ensuite être porté à un chiffre suffisant. Il espère qu'on lui permettra de garder la cure d'Orton Longville. 571
- 19 juin, Londres. M. Ogden à Wilmot Horton. Il a décidé de rester jusqu'à l'arrivée de Dalhousie. 468
- 26 juin, Downing Street. Monk au même. Il demande une audience pour apprendre le résultat des représentations favorables de Bathurst. 455
- 7 juillet, Québec. J. Kerr au même (?). Il demande compensation pour l'abolition de sa charge. 417
- 9 juillet, Londres. J. Stewart au même. Il présume que son absence n'est plus nécessaire. Il désire savoir ce que Bathurst vaudra bien décider dans l'affaire. 579
- 12 juillet, Londres. A. W. Cochran au même. Ainsi qu'on le désire il restera à Londres aussi longtemps qu'on le jugera nécessaire, et se tiendra prêt à se présenter pour recevoir de nouvelles instructions. 276
- 25 juillet, Londres. Monk au même. Les lettres ont subi un retard par suite d'une erreur commise dans leur envoi. Sa gratitude pour les bonnes intentions de Bathurst à favoriser une juste rémunération de ses longs services. L'administration de la justice ne souffrira pas de ce que l'on fait pour lui. Observations sur sa démission et sur la promesse d'un titre qu'on a retardé jusqu'après la démission. 456
- 3 août, Ennis. Requête à Bathurst du sergent John Conton. Alléguant qu'il désire envoyer une requête au lieutenant-gouverneur F. N. Burton, mais il ne sait comment l'adresser et n'a pas les moyens de la transmettre. Il demande qu'elle soit transmise par le canal du ministère de Sa Seigneurie. 277
- août, Londres. Monk à Wilmot Horton. Il sera peut-être à quelques milles de la ville lorsqu'il (Horton) reviendra, et en conséquence il envoie des documents qu'il trouvera en arrivant pour les examiner. 458

1824.
10 août,
Chelsea.

Hood à Wilmot Horton. L'on devrait encourager la culture du chanvre et du lin en Canada et en Irlande pour empêcher que le pays soit à la merci de la Russie. Page 392

11 août,
Londres.

John Davidson à Wilmot Horton. Il se tient à sa disposition pour toute communication au sujet de Caldwell. Il a appris de Cochran que divers documents, etc., arrivés par le *London*, lui ont été transmis (à Horton). 291

16 août,
Londres.

Monk au même. Il désire partir pour les bains de mer, mais ne peut quitter la ville tant qu'il peut se faire qu'on le fasse demander à cause des deux lettres. Il n'insiste pas sur la question, mais il désire savoir combien de temps il est sage de rester en ville. 459

17 août,
Londres.

Davidson à Wilmot Horton. Stewart ira le voir (Horton) vendredi si celui-ci peut le recevoir. Lui a remis les documents sur l'affaire Caldwell pour lui rafraîchir la mémoire. 292

17 août,
Wandsworth.

Grigg à Bathurst. Il est arrivé à Québec et sera heureux de recevoir de Sa Seigneurie une position dans n'importe quelle partie du monde. 342

19 août,
Londres.

Davidson à Wilmot Horton. Stewart ira le voir samedi au lieu de vendredi, ainsi qu'il (Horton) le désire. 293

21 août,
Londres.

Monk au même. Peut-il partir pour Ramsgate pour quinze jours et recevoir là les communications d'Horton. 460

22 août.

Davidson à Wilmot Horton. Il discute la situation de Caldwell, receveur général, et les mesures offertes pour liquider ses détournements. 294

23 août,
Wandsworth.

Grigg au même. Le remercie de son intention de le recommander à sir Frederick Adams pour un emploi dans les Ioniennes. Il ne sait s'il doit se mettre en route pour ces îles avant de recevoir une réponse d'Adams, et comme il pense ne pas avoir l'occasion de profiter de la recommandation, il suggère comme alternative qu'on l'emploie à Québec. 343

25 août,
Londres.

Davidson à Wilmot Horton. Explication des causes des embarras de Caldwell. Ses placements dans le commerce de bois; encouragé à ce faire par l'idée que les droits sur les bois de la Baltique et de la Norvège seraient permanents. Il a aussi placé une somme considérable en actions de bateaux à vapeur qui lui ont infligé de lourdes pertes, bien que la province en ait eu le bénéfice. La somme impayée pour divers services ne dépasse pas aujourd'hui £25,000 en chiffres ronds. 302

Davidson à Wilmot Horton. Note qui ne porte pas de date (probablement du 26 août). Il s'excuse de n'avoir pas envoyé la pièce incluse. Les scieries de Caldwell fonctionnent actuellement avec profit. Le colonel Cockburn, qui connaît la propriété, donnera les renseignements désirés. 308

25 août,
Londres.

Rae au sous-secrétaire d'Etat. Il demande un extrait d'un acte de terre concédée à John Lindsay qui était lieutenant-gouverneur d'Oswego et sheriff d'Albany et qui est mort en 1751. C'est d'un intérêt essentiel pour les héritiers, car on suppose que l'original est perdu. 513

26 août,
New-York.

James Buchanan à Wilmot Horton. On lui avait offert une concession de terre pour ses services, mais comme il pouvait acheter à meilleur marché que les contributions à verser il avait refusé. Comme il comprend que les contributions sont abolies il demande maintenant une concession pour lui et sa famille aux conditions de colonisation les plus rigoureuses, attendu qu'ils peuvent amener avec eux un plus grand nombre de personnes que toute famille qui ait récemment émigré. Ses frères ont des moulins et deux de ses fils s'en iront au Canada l'année prochaine. 63

Une liste de sa famille est annexée à la lettre.

27 août,
Twickenham.

Harvey à Wilmot Horton. Ce qui s'est fait relativement à sa propriété qu'on voulait avoir pour construire une résidence pour l'évêque de Québec. 394

30 août,
Ramsgate.

Monk au même. Il a reçu la lettre qui l'informe de la décision de Sa Majesté sur l'acte relatif aux retraites et qu'il (Monk) doit ou démissionner ou retourner à ces fonctions en Canada. L'état de sa santé l'em-

1824.

pêche de prendre cette dernière alternative, et il accepte les conditions de la loi. Cette lettre sera présentée à Bathurst et considérée comme étant sa démission. Il fait des vœux pour être présenté au roi et recevoir un titre. Page 461

30 août,
Montréal.

David Chisholm à Bathurst. Il transmet, pour être soumis au roi, un exemplaire du premier numéro du *Canadian Review and Literary and Historical Journal*, dont il est le seul fondateur, propriétaire et rédacteur. Son désir de promouvoir la littérature du Canada. 278

31 août,
Londres.

Davidson à Wilmot Horton. Il demande de l'emploi auprès du commissaire pour le Haut-Canada, chargé de rencontrer les commissaires de la Compagnie du Canada. 311

31 août,
Ransgate.

Monk au même. Les lettres particulières et officielles reçues; il suggère certaines choses à l'égard des dispositions à faire pour la retraite. 427

31 août,
Londres.

Le shérif Sewell au même. Il demande que son congé soit prolongé. 397

1er septembre,
Londres.

Certificat de Cochran attestant que le shérif Sewell a obtenu six mois de congé de Dalhousie, avec faculté de demander un prolongement. 580

7 septembre,
Londres.

A. F. Haldimand & Sons à Bathurst. Ils ont une réclamation contre les biens de Caldwell pour des deniers avancés durant plusieurs années pour les opérations financières du gouvernement de la province alors qu'il était secrétaire provincial; ils demandent que leur réclamation soit comprise dans l'arrangement général. 398

7 septembre,
Wandsworth.

Grigg à Dalhousie. Il croit que Sa Seigneurie a mal compris sa lettre, dont il explique le sens. 348

7 septembre,
Wandsworth.

Le même à Wilmot Horton. Il a reçu, de Dalhousie, une lettre apparemment écrite sous le coup d'une fausse impression. Comme Dalhousie a l'intention d'écrire au ministère, il envoie copie de la réponse. 347

(Les autres lettres sont datées de la même résidence; chemin de Wandsworth.)

8 septembre,
Londres.

Joseph Stroud à Wilmot Horton. Les documents mentionnés en marge de la requête du capitaine Carver ne se trouvent pas. Il demande que des recherches soient faites au ministère des Colonies. 581

15 septembre,
Londres.

Monk au même. Est-ce que l'application de la loi des retraites au juge en chef Monk a reçu la sanction royale? Quelle perspective a-t-il d'avoir un titre? 429

17 septembre,
Downing
Street.

Le même au même. Demande une entrevue. 430

18 septembre,
Downing
Street.

Le même au même. Le but de l'entrevue qu'il a demandée était de savoir le moment où Bathurst obtiendrait probablement pour lui une audience du roi, afin de prendre ses dispositions en conséquence. 431

18 septembre,
Londres.

C. R. Ogden au même. Il présente les réclamations de sa mère, veuve du juge Ogden, décédé le 1er février. La recommandation de Bathurst à la Chambre d'Assemblée pour une pension en faveur du juge Ogden, avec une disposition en faveur de sa veuve, a été renvoyée à un comité sans résultat. Le fonds à même lequel on pourrait prendre la pension se compose de la somme des droits perçus sous l'empire du statut de la 14e année du règne du dernier roi pour l'administration de la justice. Il cite des précédents d'affaires de même nature. 469

22 septembre,

R. D. Askam au même. On n'a pas eu de réponse à la requête de Joseph Stroud, en conséquence il attire l'attention à cet égard. 6

24 septembre,
Londres.

J. Stuart au même. Il a reçu une lettre de Dalhousie au sujet de son retour. Il demande la décision de Horton à ce sujet. 582

25 septembre,
Londres.

C. Stewart à Bathurst. Il part le 1^{er} octobre; il envoie une deuxième liste de souscriptions pour aider à la construction d'églises en Canada. 583

1824.
25 septembre,
Londres.

Monk à Wilmot Horton. Il avait espéré qu'une circonstance se présenterait au plus tôt pour l'expression de l'approbation de Sa Majesté. Si une occasion favorable se présentait il serait heureux de le savoir.

Page 432

25 septembre,
Londres.

Le même au même. Le remercie de ses attentions. Il envoie des documents à l'appui du mémoire relatif à Aubrey, qui demande de l'emploi.

Contenu. Mémoire au sujet de M^{de} Aubrey, fille du frère de Monk, et de M. Aubrey, faisant un exposé des services de son père (à M^{de} Aubrey).

27 septembre,
Londres,

Stroud à Wilmot Horton. Bien que les recherches n'aient pas été fructueuses, il le remercie pour sa peine. Il demande qu'on lui renvoie la copie de la requête de Carver.

— septembre,
Londres.

A. F. Haldimand & Sons au même. Ils expriment leur surprise de ce que leur communication du 7 soit la première nouvelle que Bathurst ait eu de leur réclamation contre Caldwell. Ils envoient copie de la lettre de leur agent au secrétaire de Dalhousie sur le sujet, et l'original de la réponse accusant réception et disant que Dalhousie porterait l'affaire à la connaissance de Bathurst. La somme et la nature de la réclamation sont indiquées dans la copie; ils répondent à la demande de renseignements de Bathurst.

Contenu. Grigg à Cochran, 8 mai 1824. Il donne les détails complets des réclamations de M^m. Haldimand contre Caldwell.

Cochran à Grigg, 5 juin. Il a reçu la lettre relative à la réclamation de M^m. Haldimand. Il portera l'affaire à la connaissance du gouvernement de Sa Majesté.

2 octobre,
Londres.

J. Stuart. Mémoire au sujet de la lettre de E. Ellice à Wilmot Horton, en date du 19 septembre, 1824. La lettre et le mémoire ont trait à la mutation de la tenure seigneuriale en franc et commun socage.

Ces documents sont inclus dans la lettre de même date de Stuart à Wilmot Horton. Stuart est l'auteur du projet de loi que commente Ellice.

15 octobre,
Londres.

Davidson à Wilmot Horton. A la suite d'un message il est allé voir M. Herries, mais il constata qu'il était parti pour la campagne. Si l'on croit important qu'il voit Herries pour les affaires de Caldwell, il demande une lettre de présentation.

15 octobre,
Londres.

Séguier à Wilmot Horton (en français). Il demande des renseignements sur dame Elizabeth Desmoulins, épouse de Dufour, établi à Lavaltrie, pour qu'elle puisse toucher sa part d'un héritage qui lui revient en France.

20 octobre,
Lambeth.

Angell à Bathurst. Il soumet le plan d'une bourse nationale de biens-fonds, dont il parle au long de la méthode et des avantages.

27 octobre,
Londres.

Davidson à Wilmot Horton. Herries lui a assuré que rien ne pouvait amener la commission du Trésor à maintenir Caldwell dans ses fonctions, mais la réalisation de la dette sera laissée, semble-t-on croire, entre les mains du ministre des Colonies. Il a reçu une liste des nouveaux députés qui vont siéger au parlement. Si sir Francis (Burton) se fie à lui-même et à sa propre gouverne, son administration s'en retirera avec honneur.

2 novembre,
Lambeth.

Angell à———. Il a reçu une brochure qui propose de coloniser les townships arpentés du Haut-Canada. Le plan projeté ne pourrait manquer d'amener des capitaux, mais il doute de son effet politique. Son plan d'une agence nationale de biens-fonds approuvé.

10 novembre,
Québec.

Neilson à Butterworth. Cette lettre se trouve dans celle de Butterworth à Bathurst, 20 décembre.

11 novembre,
Londres.

Stuart Wortley à Wilmot Horton. Il présente G. A. Young, fils de feu John Young, qui a étudié le droit et a été reçu avocat. Il part maintenant pour Québec et désire être présenté, afin que s'il se présentait

1824.
quelque chose au Canada qui lui donnât l'occasion d'être employé, il désire être connu de lui (Horton). Page 708
- 11 novembre, Québec. Juchereau Duchesnay au grand chef de Lorette; cette lettre se trouve dans celle de Butterworth à Bathurst, 20 décembre.
- 20 novembre, Londres. Davidson à Wilmot Horton. Il lui demande de transmettre une lettre à Herries vu qu'il n'abandonnera pas tout espoir de voir Caldwell réinstallé, tant que tous les arguments n'auront pas été entendus. 315
- 20 novembre, Londres. Le même au même. Caldwell ne s'est pas rendu coupable de péculat, comme le prétend Herries, il a réglé tout ce qu'il a eu sous l'empire de ses lettres patentes, ce pourquoi il a donné des garanties à la commission du Trésor. Il explique sa position vis-à-vis le gouvernement du Bas-Canada. 316
- 23 novembre, Liverpool. G. A. Young à Wilmot Horton. Il a dû quitter Londres à cause des arrangements qu'il avait faits avant de recevoir sa lettre. Il espère que, bien qu'il n'ait pas eu d'entrevue personnelle, son nom ne sera pas oublié au ministère des colonies. 709
- 26 novembre, Londres. J. A. Roebuck à Bathurst. Il dit que toute sa famille habite le Canada. Il demande la concession d'une île du Saint-Laurent, près de la seigneurie d'Ellice et à une courte distance du Coteau-du-Lac. 517
- 27 novembre, Londres. Gillespie, Moffat et Cie à Bathurst. En attendant ils ont mis le noyer noir en entrepôt sur les quais de Londres. 352
- 28 novembre, Liverpool. J. Stuart à Wilmot Horton. Observations sur les biens des Jésuites, leur but primitif; exposé de leur état actuel et les mauvais résultats de la présente administration. A son retour en Canada il enverra les détails qui pourront être utiles. 619
- Contenu.* C. Stewart à Wilmot Horton, 8 septembre 1823. Il transmet des observations sur la façon dont les biens des Jésuites sont administrés. 627
- Questions sur le sujet. 639
- 29 novembre, Londres. Horton à Wilmot. Le remercie de lui permettre de voir une copie du procès-verbal de la commission du Trésor du 18 novembre, et il demande une copie pour préparer une requête demandant de modifier ce document impitoyable. Il explique le rapport de Caldwell avec le gouvernement de la province. 320
- 30 novembre, New-York. Buchanan à Wilmot Horton. Il transmet un plan pour améliorer l'état des sauvages. 65
- Contenu.* Réflexions sur le "plan relatif aux Sauvages" de M^r Buchanan.
- 3 décembre, Londres. Davidson à Wilmot Horton. Conformément aux instructions reçues il a eu une conférence avec Cochran sur les affaires de Caldwell. Comment, selon leur proposition, ses obligations pourraient se régler. 322
- 6 décembre, Londres. Gilkison au même. Le duc de Clarence a exprimé l'intention d'aller visiter le *Columbus* vendredi, il demande au secrétaire et au sous-secrétaire pour les colonies de venir rencontrer Sa Grâce. 353
- 8 décembre, Londres. Davidson au même. Observations sur le projet de loi relatif aux seigneuries, indiquant les modifications requises. 326
- 9 décembre, Londres. W. Bryan à Bathurst. Il était prêtre catholique, et étant passé à l'Eglise d'Angleterre il a dû chercher refuge en Angleterre. Il est sans emploi et désire émigrer, mais n'a pas les moyens de payer son passage et il demande qu'on les lui donne en février. 68
- 10 décembre, Londres. Davidson à Wilmot Horton. Il transmet un mémoire, dont le sujet n'est pas indiqué, avec l'espoir qu'il est suffisamment explicite. 328
- 14 décembre, Londres. Le "Dr" Poynter à Bathurst. Il a demandé au "Dr" Macdonell de présenter une lettre au préfet de la propagande à Rome au sujet de la nomination du "Dr" Macdonell comme évêque ordinaire du Haut-Canada sans être soumis au "Dr" Plessis comme métropolitain. Le cardinal est prêt à accéder à cette demande dans l'intérêt public, et il est aussi prêt à mettre le "Dr" Lartigue sur le même pied s'il (Bathurst) n'y

1824.

- 16 décembre, Londres. voit pas d'objection. A son avis le "Dr" Lartigue et le "Dr" MacEchern de l'Île du Prince-Edouard devraient être mis sur le même pied. Page 475
Gillepsie, Moffat et Cie à Bathurst. Ils ont maintenant regu les documents qui leur permettent de prouver que la planche de noyer est le produit du Canada. Où doit-on expédier la planche? 354
- 16 décembre, Reigate. Requête de J. W. Grece qui se plaint que l'on s'est emparé d'une partie de sa propriété à Chatham pour la construction du canal à Grenville. 355
- 20 décembre, Québec. James Georges à Bathurst. Il y a eu amélioration dans le commerce de farine depuis qu'il a présenté sa requête. Il a découvert un mode de construction de chemins à lisses en bois en se servant des arbres de la forêt, ce pourquoi il a pris un brevet. Ces chemins peuvent se construire à raison d'environ £10 du mille; peuvent servir aux charrettes, aux chariots et aux wagons des chemins à lisse; ils peuvent aussi être utilisés pour le transport de bateau de gros tonnage par terre; avantages pour les objets de défense, etc. 358
- Contenu.* Extrait d'une lettre sur la question des chemins à lisses de bois. 361
- Plan d'un chemin à lisse de bois et dispositions pour le transport de bateaux par terre. Requête de marchands et autres qui demandent d'être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du Saint-Laurent" pour l'établissement de remorqueurs, chaînes, etc., pour racheter les rapides; ils demandent pouvoir exclusif de percevoir des péages pendant un certain nombre d'années. 363
- Prospectus de la "Compagnie du Saint-Laurent", exposant le but, les péages, etc. 367
- Comment on propose de remonter les rapides avec des remorqueurs, des chaînes, etc. 372
- La même chose en français. 375
- D'autres documents relatifs au projet. 379 à 385
- 20 décembre, Londres. Butterworth à Bathurst. Il présente les chefs sauvages porteurs de lettres de Neilson et Papineau recommandant qu'on les présente à Bathurst afin qu'ils puissent déposer une requête relative aux terres à eux concédées par le roi de France en 1651 sous la tutelle des jésuites. Les procédés pris pour recouvrer leurs terres dont la Couronne s'est emparée à la mort du dernier jésuite sont exposés en détail. 71
- Contenu.* Neilson à Butterworth, 10 novembre. Il présente les quatre chefs hurons et expose la nature de leur réclamation. 76
- Huitième rapport du comité de l'Assemblée au sujet de la colonisation des biens de la Couronne avec les témoignages à l'appui.
- Plan des terres dont parlent le rapport et d'autres documents. 78a à 219
- 20 décembre, Londres. Joseph Butterworth à Wilmot Horton. Arrivée de quatre chefs sauvages du Canada pour présenter une requête à Bathurst. Le gouvernement pourvoira-t-il à leurs dépenses vu qu'ils n'ont pas d'argent? 70
- 23 décembre, Londres. John A. Roebuck au même. Il a regu une lettre refusant sa demande (pour la concession d'une île près du Coteau-du-Lac). Il transmet un plan pour démontrer que Dalhousie fait erreur sur la position de l'île, qui est marquée A; elle est à environ un mille de la terre ferme et à une distance à peu près égale du chenal du fleuve; sauf le chenal indiqué, le fleuve est partout infranchissable soit en remontant ou en descendant. Les avantages que l'île offre à un colon. Comment son père et ses frères ont acquis de l'influence sur les Canadiens-français, influence qu'ils perdraient s'ils s'en allaient dans une autre partie du pays. Les bons résultats auxquels a donné lieu cette influence de son père et de ses frères et que peu d'Anglais possèdent. 519
- Contenu.* Un plan. 522a

1824.
27 décembre,
Marchmont. L'évêque anglican de Québec à Bathurst. Il parle de la question de la préséance accordée au juge en chef sur l'évêque, et il prétend que de par la loi l'évêque devrait avoir préséance. Page 500
- 28 décembre,
Londres. Le D^r Paynter à Bathurst. Ce dernier ayant reçu de Dalhousie une réponse au sujet de la nomination du D^r Lartigue au diocèse de Montréal, tout comme le D^r Macdonell doit être nommé à celui du Haut-Canada, disant qu'il est d'avis que la proposition d'Yodd de Montréal ne devrait pas être mise en vigueur, il la rejette; il plaide en faveur de la proposition. 478
- 28 décembre,
Londres. Le même à Wilmot Horton. Il a adressé la lettre ci-incluse à Bathurst au sujet de la nomination de (Horton). Il a cru de son devoir d'exposer plus explicitement qu'avait les raisons qui lui font désirer de voir le D^r Lartigue nommé évêque de Montréal. 477
- 28 décembre,
Londres. M. Cochrane au même. Il transmet un extrait d'une dépêche privée de Bathurst à Sherbrooke au sujet des traitements des fonctionnaires de la législature, extrait qui porte sur la question qu'a soulevée la récente dépêche de Burton. 281
- Contenu. Extrait d'une dépêche en date du 31 août 1878 mentionné à la lettre qui précède. 282
- 30 décembre,
Portsmouth. Bentley à Wilmot Horton: Lui demande d'envoyer une lettre au "Romney". 220
- décembre,
Pas de date. Mémoire sur le partage des droits perçus à Québec. 299
- Mémoire au sujet des dispositions à prendre pour la continuation des affaires de Goldsmith, dont le décès en septembre 1810 rend la chose nécessaire. 325
- Davidson à Wilmot Horton. Il s'est présenté pour le remercier pour toutes ses bontés. Il espère qu'il n'oubliera pas Caldwell. Il a écrit à Caldwell qu'il ne sera pas fait de procédés sommaires contre lui. 329
- Patrick Heelen au même. Il désire avoir des renseignements sur la propriété de Daniel Lyon, soldat licencié, qui a obtenu des terres dans les environs de la Nouvelle-Ecosse avec des instruments aratoires pour cultiver et à écrit à des parents d'aller le rejoindre. 388
- Pas de signature et pas d'adresse. Il fait part du décès de Rodolph Yaccas, mort sans héritiers sur les lieux, de sorte que le gouvernement s'était emparé de sa fortune. Les héritiers la réclament maintenant. Sont-ils tenus de se rendre au Canada, où la restitution peut-elle se faire à Londres? 424
- Le colonel McDonell à Wilmot Horton. Il désire avoir des renseignements sur la demande de l'évêque Macdonell au sujet de l'émigration d'Ecosse. 448
- Instructions de Bathurst que deux archidiacres soient nommés tant dans le Bas que dans le Haut-Canada, pour exercer par délégation les fonctions épiscopales durant l'absence de l'évêque. 506
- Spring Rice à ————. Il transmet une lettre à lord Bathurst pour qu'elle soit déposée devant Sa Seigneurie. On a oublié de lui envoyer (à Spring Rice) des extraits lithographiés sur l'émigration. 510
- York. Requête de Susanna Maria Robinson qui fait un exposé des services de son frère, le colonel Beverley Robinson, des pertes qu'il a essuyées, de sa propre indigence et des causes qui l'ont déterminée. 514
- "Observations, etc., sur certaines critiques, etc., qui ont paru dans le *Quarterly Review*, n° 54, sous le titre de campagne au Canada." Ces remarques sont signées R. H. S., sous doute sir Roger H. Sheaffe, qui a pris le commandement des troupes à la mort de Brock. 559
- Deux requêtes demandant du secours à la suite des pertes causées par un incendie à Troy, N.Y., dans lequel tous ses biens ont été détruits. Une est intitulée: "Requête de James B. Shaoun." 573
- L'autre est signée par "James Shaoun". 576

1824.
Pas de date.

Pas de signature et pas de date. Observations sur l'administration des biens des Jésuites. Page 616
Demande que ces biens soit remis au séminaire de Montréal. L'histoire du séminaire, son établissement, sa donation des terres, etc. 645

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR F. BURTON 1825.

Q.—171.

1825.
15 janvier,
Québec.

Burton à Bathurst (n^o 15.) Il a ouvert la législature le 8. Papineau élu président, a été maintenu dans sa position. Il transmet copie de son discours et des adresses en réponse. Page 1

Contenu. Discours à l'ouverture de la session. 2

Adresse du Conseil législatif. 5

Adresse de l'Assemblée législative. 8

17 février,
York.

Maitland à Bathurst. L'efficacité des ouvrages pour la construction de la citadelle de Québec, menacée par les édifices qu'on se propose de construire. Il envoie des plans, etc., faits par les ingénieurs, et qui indiquent les lots dont on devrait faire l'acquisition. Il recommande qu'on en fasse l'achat, et il a prié Durnford d'écrire à l'inspecteur général des fortifications. 220

Contenu. Durnford au secrétaire militaire. Il attire l'attention sur la nécessité d'établir la pente nécessaire pour le parapet ou glacis. Il envoie un plan des nouvelles fortifications et des lots de terre dont on a besoin et qu'on peut acquérir par arbitrage. L'acquisition que l'on se propose de faire doit s'étendre à la limite la plus rapprochée possible pour contenir les glacis. 222

24 mars,
Québec.

Mémoire qui indique la valeur probable des lots dont on a besoin. 225
Burton à Bathurst (n^o 16). Il a clos la session hier par un discours du trône. Il transmet copie de ce discours et de celui qu'a prononcé le président de l'Assemblée en remettant les crédits. Les divergences entre les deux corps législatifs sur les affaires de finances ont été réglées, et l'Assemblée a reconnu le droit de la Couronne de disposer des revenus provenant de certaines lois. Les crédits ont été adoptés par le Conseil à l'unanimité moins deux voix dissidentes, et il n'y a pas eu de session aussi paisible depuis 25 ans. 12

Contenu. Discours du gouverneur à la clôture de la session. 14

Discours du président de l'Assemblée. 16

Etat financier. 20

Loi qui pourvoit à de nouvelles sommes pour défrayer les dépenses civiles du gouvernement provincial, en anglais. 21

La même en français. 25

25 mars,
Québec.

Burton à Bathurst (n^o 17). Il a ordonné aux officiers en loi de prendre des mesures pour mettre la main sur tous les biens de Caldwell dans le but de liquider la dette considérable qu'il doit au gouvernement. Il fera part des autres mesures que recommanderont les officiers en loi. 34

Le même au même (n^o 18). Il envoie copie des délibérations du conseil exécutif en matières d'Etat, du 1^{er} janvier au 5 juin 1824. 35

25 mars,
Québec.

Le même au même (n^o 19). Il a reçu les dépêches venues par les courriers d'octobre, novembre, décembre et janvier. 36

25 mars,
Québec.

Le même au même (n^o 20). Sur réception des instructions il a émis des lettres patentes nommant le juge Reid juge en chef à la place de Monk; Uniacke un des juges du banc du Roi, à Montréal, à la place de Reid, et James Stuart, procureur général, à la place d'Uniacke. 38

25 mars,
Québec.

Le même au même (n^o 21). Il transmet une liste des lois adoptées et sanctionnées à la dernière session. 40

Liste des lois.

1825.
25 mars,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 22). C'est à contre-cœur qu'il a accordé un congé au juge Uniacke sur un certificat de médecin et l'assurance des autres juges de Montréal que son absence durant six mois ne serait pas suivie d'inconvénients appréciables, Page 48

25 mars,
Québec.

Le même au même (n° 23). Il transmet une requête de l'Institution Royale pour l'avancement de l'enseignement, demandant un traitement de \$100 par année pour son secrétaire, le rév. Dr Mills. 49

Contenu. Requête. 50

25 mars,
Québec.

Burton à Bathurst. Il transmet une adresse du Conseil législatif au sujet du fonctionnement des lois des blés dans le Bas-Canada, et une autre de l'Assemblée à l'égard de l'application des biens des Jésuites. 54

Contenu. Adresse au Conseil législatif. 55

Adresse de l'Assemblée. 61

25 mars,
Québec.

Burton à Wilmot Hurton. Il a ordonné qu'on prenne des mesures pour obtenir des renseignements sur madame Elizabeth des Moulins et au sujet de Charles Lacy, décédé il y a quelque temps à Québec. 39

29 mars,
Québec.

Le même à Bathurst. Il transmet et recommande la requête de la Société Royale pour l'avancement de l'enseignement. 66

Contenu. Requête de l'Institution Royale pour l'avancement de l'enseignement. L'institution n'aurait pas fait de nouvelles démarches n'eût été le but de se défendre contre les représentations faites par la Chambre d'assemblée. La réjouissance des membres de la libéralité dont on fait preuve pour l'éducation des sujets canadiens, mais l'on se sent pris de découragement en présence du peu de moyens qu'on accorde pour la minorité qui grossit rapidement et qui se compose d'Anglais ou de descendants d'Anglais, qui après 66 années d'existence sous le règne du roi et de son père se trouvent sans un seul établissement public doté, scolastique, académique ou de charité. Les requérants se gardent de parler des difficultés qu'a dressées sur leur chemin l'opposition constante à l'égard d'un legs qui leur a été fait. Ils en appellent au roi pour obtenir de l'aide vu qu'il est inutile de demander à la législature de leur aider à rendre le legs efficace. Ils dévinent la cause de l'opposition dans ce que déclare la requête à la Chambre d'assemblée. Ils défendent la cause de l'institution. Dans les circonstances ils demandent à Sa Majesté de pourvoir à la surveillance de l'éducation des catholiques romains des paroisses rurales et de prêter son généreux concours pour sortir les requérants d'embarras et de misère. 67

30 mars,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 25). Lorsqu'il a envoyé la dépêche n° 16 (du 24 mars) son état de santé l'a empêché de donner des détails de la dernière session de la législature. Lors des élections, l'été dernier, un faible nombre de députés de langue anglaise ont été élus et tous les principaux hommes de l'Assemblée précédente, réputés adversaires au gouvernement. Son inquiétude à l'égard de la convocation de la législature qu'on lui recommandait de retarder, mais comme ceci aurait pu donner lieu à de violents procédés, il a lancé une proclamation convoquant la législature pour le règlement des affaires. Le bon effet du discours qu'il prononça à l'ouverture. Les subsides accordées couvriront, croit-on, les dépenses contingentes des ministères publics, de même que les pensions accordées par la Couronne et les salaires d'instituteurs d'écoles publiques sous l'empire de l'Institution Royale, sauf ceux qui sont payés à même les biens des Jésuites. Il a donné des mandats pour tous les traitements en souffrance depuis l'année dernière. 76

5 mai,
Québec.

Le même au même (n° 27). Il a reçu la dépêche qui dit que vu l'article 71 des instructions, il (Bathurst) ne peut sanctionner une indemnité additionnelle. Il attire l'attention sur l'article 70, qui pourvoit au cas où des gouverneurs visitent d'autres parties de leur gouvernement, et discute l'effet des articles et des lettres; il déclare que Dalhousie savait qu'il (Burton) avait droit à une indemnité additionnelle. Il espère qu'on

1825.

ne lui refusera pas la même indemnité qu'on a accordée au lieutenant-gouverneur Milnes. Page 80

Procès-verbal sans date et sans signature de M. Baillie sur la demande de sir F. Burton pour obtenir la moitié du traitement du gouverneur du Bas-Canada pendant l'absence de Dalhousie. Le procès-verbal contredit les arguments de Burton comme étant fondés sur des considérations inexactes.

Note additionnelle sur la réclamation de sir F. Burton, qui demande la moitié du traitement du gouverneur, note qui dit que si une augmentation est accordée durant l'absence du gouverneur, le parlement pourrait insister sur une déduction du traitement du lieutenant-gouverneur au retour du gouverneur. 87

Castlereagh à Craig, 31 août 1807. Sur la somme accordée pour les traitements du gouverneur et du lieutenant-gouverneur, il lui est concédé £4,500 par année durant sa résidence dans son gouvernement, laissant £1,500 au lieutenant-gouverneur. 89

Extrait d'une lettre à sir R. S. Milnes, que vu les dépenses inévitables de sa position d'administrateur du gouvernement, on lui accordera la somme qui portera son traitement actuel à £4,000 nets par année, y compris les honoraires de toutes sortes. 90

7 mai,
Quebec.

Burton à Bathurst (n° 28). Relativement à la réclamation du lieutenant Menzies pour des dépenses et le retard qu'il a subis à cause du transport de dépêches, le lieutenant Menzies a offert de porter les dépêches avec l'entente parfaite qu'il ne pouvait avoir de rémunération, et on lui a communiqué un extrait d'une circulaire au duc de Richmond sur ce sujet. 91

Contenu. Extrait d'une circulaire de Bathurst à Richmond, 25 août 1819, qu'aucune indemnité ne sera accordée pour frais de voyage aux personnes qui transportent des dépêches. 93

9 mai,
Queenston.

Maitland à Bathurst. Dalhousie a provisoirement convenu d'acheter de la Baie-d'Hudson certains bâtiments au Saut-Sainte-Marie pour loger les troupes qu'on doit faire venir de l'île Drummond, vu qu'il a été décidé que cette île se trouve dans les limites des Etats-Unis. La Compagnie de la Baie-d'Hudson a demandé de clore le marché. Il n'a pas de renseignements officiels à ce sujet et demande des instructions. 226

16 mai.
Québec.

Burton à Bathurst (n° 29). Il a reçu des comptes de Ryland, trésorier des biens des Jésuites; il transmet ces documents avec d'autres. Ces documents permettront à Sa Seigneurie de se faire une petite idée de la nature et de la valeur des biens. La succession de feu Henry Caldwell, ancien trésorier, doit la somme de £8,000, ce pourquoi son fils s'est engagé à payé 6 pour 100 par année, jusqu'à ce que le capital ait été payé. 94

Contenu. Ryland à Burton. Il transmet ses comptes comme trésorier des biens des Jésuites depuis la date de sa nomination, les dits comptes devant être transmis au secrétaire d'Etat, au cas où les comptes faits tous les six mois n'ont pas été envoyés. Les sommes perçues se sont élevées à £31,765 7s. 9d. et les sommes versées à £31,404 17s. 4d., laissant un solde £360 10s. 5d. à la disposition de la Couronne. Il a en main des pièces justificatives en double pour tous les détours faits. 96

Etat de compte en détail. 99

Extraits des procès-verbaux des commissaires chargés de l'administration des biens des Jésuites, contenant un rapport de Lewis Foy. 136

Copie de la commission nommant Ryland trésorier. La commission énumère les conditions des nominations antérieures. 153

26 mai,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 30). Augustin Kennedy, accusé de meurtre, trouvé coupable et condamné à mort. Vu une divergence entre les deux

1825.

juges qui ont instruit l'affaire, il a donné un sursis au prisonnier jusqu'à ce que Sa Majesté fasse connaître sa décision. Page 161

Contenu. Rapport du juge en chef Sewell sur l'affaire d'Augustin Kennedy, exposant les faits qui établiraient plutôt un homicide qu'un meurtre. 162

Rapport du juge Kerr qui maintient que c'est un meurtre. 171

26 mai,
Québec.

Burton à Wilmot Horton. En réponse à la demande de renseignements, il envoie des documents au sujet de Mad. E. Desmoulins, documents qu'il tient de ses parents à elle (Des Moulins ailleurs). Il ne peut trouver de traces de Charles Davy et de Simon Bauch. 175

4 juin,
Downing
Street.

Bathurst à Burton. L'arrangement des affaires des provinces qu'on rapporte n'est pas satisfaisant, vu qu'il est en désaccord avec les instructions que comportent les dépêches du 11 septembre 1820 et du 13 septembre 1821. Il parle de l'effet de l'arrangement et conclut en disant :
 " La conséquence de cet arrangement est que le revenu permanent ne sera pas appliqué aux dépenses que Sa Majesté jugera convenables, mais au contraire au paiement des dépenses que la législature coloniale jugera nécessaires, et comme les cents deniers à prélever sous l'empire du revenu du Roi se trouvent ainsi appliqués, il ne reste plus rien pour liquider les dépenses faites autrefois, à même le revenu du Roi et dont un bon nombre, spécialement autorisées par Sa Majesté ont été rejetées. L'application du revenu permanent de la Couronne sera toujours déposée, par ordre de Sa Majesté, devant la Chambre d'assemblée comme document devant servir à la renseigner et à établir la règle générale de ses délibérations." Ceci lui permettra de voir ce dont on a besoin et d'y pourvoir, et elle verra aussi à ce que le revenu du Roi soit appliqué au bénéfice de la province. Quant aux items rejetés, il se fera un devoir, après s'être enquis de chaque item particulier, d'ordonner le paiement de ceux qu'il jugera opportun de continuer. La loi ne s'appliquant qu'à une année il n'en recommandera pas le désaveu, mais le gouverneur ne devra pas sanctionner toute autre mesure de cette nature. 29

6 juin,
Québec.

Burton à Dalhousie. Cette lettre se trouve dans celle de Burton à Bathurst, 25 juillet 1825. La réponse de la même date se trouve dans la même lettre.

10 juin,
Québec.

Maitland à Bathurst. Relativement aux requêtes de deux personnes employées comme interprètes au ministère des sauvages, requêtes transmises par sir Hubert Taylor, il envoie copie d'un rapport du chef de ce ministère qui fait voir que ce qu'ils disent est mal fondé. 228

Contenu. Rapport de sir John Johnson disant que les allégués des requêtes de Francis et de William de Lorimier sont inexacts et qu'il n'a jamais fait les soi-disant promesses. 229

14 juin,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 31). Il a reçu les dépêches venues par les courriers de février, mars et avril. 176

16 juin,
Québec.

Le même au même. On s'attend à la mort de l'évêque de Québec. 177

18 juin,
Québec.

Le même au même (n° 32). Mort de l'évêque de Québec, arrivée le 16 juin, à l'âge de 86 ans. 178

30 juin,
Québec.

Le même au même. Un grand malheur domestique l'oblige de demander un congé de six mois. 179

13 juillet,
Québec.

Le même à Wilmot Horton. Il a reçu une lettre disant que French était allé le voir avec une lettre de Caldwell, écrite sous le coup d'une grande inquiétude, croyant que Bathurst avait péremptoirement ordonné la vente de ses biens. L'on a fait distinctement comprendre à Caldwell qu'une telle intention n'existait pas et, comme preuve, on lui a lu certaines parties de la lettre de Bathurst. 180

25 juillet,
Québec.

Le même à Bathurst (n° 32 répété). La désapprobation de Sa Seigneurie l'amène à entrer plus minutieusement dans les circonstances

1825.

qui ont entouré son arrivée à la tête de l'administration qu'il ne l'aurait fait sans cela. Il n'a jamais vu les instructions spéciales dont il parle. S'il les eût vues il se serait trouvé dégagé, attendu qu'il n'aurait eu à suivre que les règles que ces instructions comportent. Il transmet copie de la lettre à Dalhousie au sujet des instructions et la réponse dans laquelle Dalhousie dit qu'il n'avait pas d'autres instructions confidentielles que celles qui étaient mises entre ses mains. Il donne des extraits d'une dépêche de Dalhousie au sujet de son embarras créé par la conduite de l'Assemblée vis-à-vis le Conseil en matières de finance. Sa ligne de conduite (à Burton) a été approuvée par la législature, et il espérait en être approuvé et non censuré. Il ne s'est pas cru justifiable de refuser sa sanction à une loi qui ne restreignait pas les prérogatives de la Couronne, avait passé les deux chambres, et avait l'appui des greffiers en loi. Il ignorait les sentiments que contenait l'adresse du président en présentant les crédits. Ses regrets en présence du mécontentement de Sa Seigneurie; ses efforts pour obtenir l'harmonie entre l'exécutif et la législature.

Page 182

Burton à Dalhousie, 6 juin 1824. Sa position embarrassante et ses regrets de ce qu'on ne lui ait pas communiqué les instructions confidentielles du gouvernement.

189

Dalhousie à Burton, 6 juin 1824. Il lui aurait fait part de tout secret s'il en avait eu à révéler, mais il n'en avait pas. Le bureau du secrétaire lui donnera toute la correspondance avec les ministres.

191

2 août,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 33). Relativement à sa demande d'indemnité additionnelle durant l'absence de Dalhousie, il a appris que la veuve de sir George Prevost était autorisée à toucher une partie du salaire fixe de son mari, au taux de £2,000 par année. Il sait de source digne de foi que c'est une partie de £4,500 réclamée et accordée.

193

11 août,
Québec.

Le même au même. En sus de ce qu'il a dit dans sa lettre du 25 juillet, il transmet un exposé de faits pour démontrer l'à-propos et l'opportunité de son acceptation de la loi des crédits de la dernière session.

194

Contenu. "Mémoire relatif à la loi des crédits adoptée par l'Assemblée du Bas-Canada pour 1825, pour le maintien du gouvernement civil "de la province", exposé long et détaillé de l'origine des secours accordés par la législature pour suppléer aux revenus de la Couronne pour l'administration civile du Bas-Canada.

195

3 décembre,
Londres.

Burton à Wilmot Horton. En réponse à la question de Peel quant à l'effet qu'aurait l'exécution de Kennedy, il donne les raisons qui lui font croire que Kennedy ne devrait pas être exécuté. (L'exposé de la cause, du juge en chef se trouve à la page 162 et celui du juge Kerr à la page 171, tous deux contenus dans la lettre de Burton du 26 mai.)

216

5 décembre,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. Il annonce la mort de l'évêque Plessis. Il avait déjà annoncé sa maladie mortelle. Il demande de retarder la nomination d'un successeur jusqu'à ce qu'on ait reçu les documents qu'il est à préparer.

181

10 décembre,
Ramsgate.

Burton au même. Il a envoyé la somme de £113 7s. 9½d., argent du passage de lord Arthur Lennox, pour lui et un domestique, mais il a appris depuis qu'un gouverneur ou un lieutenant-gouverneur a droit à un passage aller et retour une fois. Il espère que d'avoir payé cette somme ne portera pas préjudice à sa réclamation.

LE GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE, 1825.

Q. 172—1.

1820.
31 mai,
Montréal. Monk aux juges adjoints. Cette lettre se trouve dans celle de Dalhousie à Bathurst, 14 février 1825.
1821.
28 février,
Québec. Rapport des commissaires sur Gaspé. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Wilmot Horton, 1^{er} octobre 1825.
1823.
26 décembre,
Montréal. Requête de Stephen Sewell. Cette requête se trouve dans la lettre de Dalhousie à Bathurst, 14 février 1825.
1824.
30 avril,
Québec. Ryland à Dalhousie. Cette lettre se trouve dans celle de Dalhousie à Bathurst, 16 février 1825.
1^{er} mai,
Québec. A. W. Cochran (secrétaire du gouverneur) à Burton. Cette lettre se trouve dans celle de Dalhousie à Bathurst, 16 février 1825.
10 mai,
Montréal. Les juges adjoints à Rose. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 14 février 1825.
18 mai,
Montréal. Requête du curé, des marguilliers et paroissiens de la paroisse de Montréal. Cette requête se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 15 février 1825.
- 25 mai,
Québec. Rapport des commissaires sur les biens des Jésuites. Ce rapport se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 16 février 1825.
- 4 juin,
Québec. L'évêque anglican de Québec à Dalhousie. Cette lettre se trouve dans celle de Dalhousie à Bathurst, 14 février 1825.
1825.
8 janvier,
Dalhousie
Castle. Dalhousie à Bathurst (n^o 1). Il a reçu copie de la requête de J. W. Grece, qui demande compensation pour les dommages causés par la construction du canal Grenville à travers ses terres. Rien n'a été négligé pour satisfaire à ses réclamations; une ou deux personnes ont refusé les offres qu'on a faites, et Grece est un de ceux-là. On a envoyé un magistrat s'enquérir de toutes les réclamations reçues. Ceux qui n'ont pas voulu produire de réclamations pouvaient obtenir un règlement par jury; il en est de même de Grece, mais il est toujours en état d'ivresse voisin du délire, et absolument indigne d'attention. Page 1
- 5 février,
Londres. Le même à Wilmot Horton (n^o 2). Il ne peut guère se prononcer d'une façon satisfaisante à l'égard des deux Lorimier, ne se rappelant pas exactement leur position respective. Il ne se souvient que d'un, qui vivait, croit-il, parmi les sauvages, et élève une famille avec une sauvagesse. Il avait ordonné une enquête dans le département des sauvages dans le but de diminuer toutes les dépenses non nécessaires, et au nombre des réductions il y avait les interprètes; on ne devait garder que ceux qui étaient utiles. Il ne peut rien dire de Lorimier, vu qu'il ne se souvient pas, mais s'il a envoyé sa requête au bureau du secrétaire militaire, il a dû avoir une réponse. Il se plaint de ce que sir John Johnson encourage des réclamations comme celle-ci dans le département des sauvages. 2
- 5 février,
Londres. Dalhousie à Wilmot Horton. Il envoie trois originaux qui doivent faire partie des archives officielles du ministère. 4
- 5 février,
Londres. Dalhousie à Bathurst. Sachant que Desbarres a laissé sa famille avec des moyens insuffisants, il se croit tenu de présenter à Sa Seigneurie la requête de cette famille. 5
- Contenu.* A. W. Desbarres à Dalhousie, 1^{er} février 1825. Il transmet la requête de ses sœurs et il prie Sa Seigneurie de la présenter et de la recommander à Bathurst. 6

1825.

Requête des quatre filles de feu le col. I. F. W. Desbarres, elle fait l'exposé de ses services, commençant sa vie publique comme aide de camp de Wolfe en 1756, son travail au relevé des côtes de la Nouvelle-Ecosse, relevé pour lequel il n'a pas été rémunéré; sa nomination comme gouverneur du Cap-Breton et les déboursés qu'il a fallu faire pour des vivres pour les colons. Son nom est vengé, mais ses comptes n'ayant pas été réglés depuis quelques années, il s'est trouvé, à cause de la perte des pièces justificatives, avec un déficit de £5,516 18s. 10d. dans ses comptes du service du Cap-Breton. Sa pension ne lui a pas permis de pourvoir à sa famille, elles demandent en conséquence qu'une partie leur soit continuée, le montant pour chacune étant de £400 par année. Page 7

7 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst (n° 5). Il dit que les arrangements faits dans les colonies militaires entre Kingston et Ottawa constituent le meilleur mode pour fixer les émigrants sur leurs terres. Ils reçoivent des vivres pour deux années ainsi que des instruments aratoires, mais on n'y endure pas de flâneur, il est privé de ses rations du moment qu'il néglige son travail. Au bout de trois ans il voit son œuvre accomplie, les colonies ont acquis de la vigueur, elles ont aujourd'hui une population de 10,000 âmes, là où il y a cinq ans il y avait à peine dix familles. Il recommande qu'une émigration organisée sur le même plan soit dirigée vers Gaspé; les avantages qu'offre cette côte pour la pêche, etc. Ils transmet de la part des magistrats et des marchands bien posés une adresse qui ne peut manquer d'attirer l'attention favorable du gouvernement. Le zèle et l'utilité de M. Caron, juge provincial du district, et de M. Crawford, marchand de la Baie-des-Chaleurs; grâce à leur travail la paix, l'industrie et la règle règnent là où existaient avant le mépris de la loi et des habitudes et des mœurs insoumises. 14

7 février,
Londres.

Le même au même (n° 6). L'Assemblée du Bas-Canada a présenté une adresse lui demandant de s'enquérir de combien le gouvernement de Sa Majesté et les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse contribueraient pour la construction d'un grand chemin partant de ces provinces pour aboutir à Petit-Métis, sur le Saint-Laurent. Le besoin d'une voie de communication le long de cette côte se fait sentir depuis longtemps; son importance. Description de la route; elle ne peut être interceptée en temps de guerre et elle ouvre un magnifique pays à l'émigration. L'importance des intérêts locaux. Les raisons à l'appui de la construction du chemin l'engagent à recommander qu'on aide à la mesure comme étant d'une importance majeure immédiate. 18

7 février,
Londres.

Le même au même (n° 7). Il transmet copie des représentations des juges du Bas-Canada, représentations qu'il approuve. 21

Contenu. Burton à Bathurst, 8 décembre 1824. Il transmet une requête des juges du Bas-Canada qui demandent que leurs commissions soient maintenues durant bonne conduite, afin de les rendre plus indépendants, et ils demandent aussi qu'on pourvoie à leur retraite. Le désir de mettre les juges dans une position plus indépendante provient de ce qu'ils ont à prononcer sur un si grand nombre de causes prises par la couronne. Il recommande la requête à l'attention favorable. 22

Requête du juge en chef et des juges adjoints pour les districts de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières. 24

7 février,
Londres.

Dalhousie à Wilmot Horton (n° 8). Il comprend qu'on est arrivé à une décision à l'égard de l'ex-receveur général. Il lui rappelle qu'en 1824 l'Assemblée a présenté une adresse pour le remboursement du déficit du receveur général. Est-on arrivé à une décision sur ce point? 29

7 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst. Il envoie une lettre de l'évêque de Québec au sujet de l'achat d'une maison qu'il ne peut recommander. Il fait cependant remarquer que si l'on achetait la maison l'indemnité de £400 pour loyer cesserait, ce qui peut être jugé avantageux. 30

1825.

L'évêque anglican de Québec à Dalhousie, 17 juin 1824. Il recommande l'achat de "Marchmont", qui avec les additions et les réparations coûtera £7,000 sterling. Ce serait une résidence agréable et commode pour l'évêque. Page 31

7 février,
Londres.

Dalhousie à Wilmot Horton (n° 10). Il envoie pour que la chose soit portée à la connaissance de Bathurst des documents sur certains sujets relatifs au Canada. (1) Sur l'administration des finances. (2) Sur l'état de Gaspé. (3) Sur un grand chemin de communication. (4) Requête des juges du Bas-Canada. (5) Une lettre du lord évêque de Québec. 32

14 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst (n° 11). Il transmet une requête de David Ross, procureur du Roi à Montréal, et le recommande à une position de juge à la première vacance. 33

Contenu. Requête de David Ross, qui fait l'exposé de ses services et demande d'être nommé juge adjoint. 34

Le juge en chef Monk aux juges adjoints, 31 mai 1820, sur les qualités qu'à David Ross pour devenir juge. 38

Les juges adjoints à Ross, 10 mai 1824. La lettre que le juge en chef leur a envoyée il y a quelque temps est incluse sous ce pli. Ils ne peuvent faire la recommandation, attendu qu'ils ne veulent pas s'immiscer dans les desseins de la couronne. 39

14 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst (n° 12). Il transmet la requête de Stephen Sewell, qui demande d'être nommé juge, mais ceci ne porte pas atteinte à la recommandation qu'il a donnée en faveur de Rose dans une lettre séparée de la même date. 40

Contenu. Requête de Stephen Sewell demandant d'être nommé juge, 26 décembre 1823. 41

14 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst (n° 13). Il transmet, à la demande du lord évêque de Québec, une requête de la Congrégation Anglicane de Montréal demandant de l'aide pour terminer son église. 43

Contenu. Requête du curé, des marguilliers et des paroissiens de la paroisse de Montréal, 18 mai 1824. 44

L'évêque anglican de Québec, 4 juin 1824. Il transmet et recommande la requête de la congrégation de l'Église d'Angleterre de Montréal. 47

14 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst (n° 14). Il attire l'attention sur le système d'après lequel les affaires des biens des Jésuites sont administrées, système coûteux qui peut être modifié. L'on doit des remerciements aux commissaires pour le zèle et le désintéressement avec lesquels ils remplissent leurs fonctions difficiles. Il espérait que les revenus auraient augmenté, mais il a été désappointé. Il transmet copie de la demande de renseignements faite à la commission et le rapport à ce sujet; ainsi qu'une lettre du trésorier à la fin des derniers six mois de perception. Ces documents font voir que les revenus ne dépassent pas £1,700 par année et que les dépenses sont plus fortes que les recettes. Il ne peut que recommander l'abolition de la commission et le transport de la perception et de l'administration à l'inspecteur du domaine du Roi. Le surcroît d'économie et d'efficacité qui s'en suivrait. 48

Contenu. A. W. Cochran à Burton, 1er mai 1824. Demande de renseignements sur l'administration des biens des Jésuites. 51

Rapport de la commission en réponse. 53

Frais d'administration. 58

Ryland à Dalhousie, 30 avril 1824. Il transmet des comptes comme trésorier des biens des Jésuites, comptes qui accuse un reliquat en caisse de £308 16s. Il envoie aussi un état général avec remarques. 59

Etat général des deniers reçus et déboursés par Ryland, trésorier entre le 1er mai 1812 et le 30 avril 1824. 61

16 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst (n° 15). Il transmet une demande du percepteur-contrôleur des douanes à Québec au sujet de la commission sur la perception, et il attire de nouveau l'attention sur une demande antérieure

1825.

sur laquelle la commission du Trésor ne s'est pas prononcée. Lorsque l'Assemblée refusa en 1822 de pourvoir aux besoins du gouvernement, il demanda au Conseil exécutif de reviser toutes les dépenses, de suspendre les paiements que la loi n'autorisait pas, et de retrancher les dépenses qui n'étaient pas nécessaires. Le paiement de la commission du percepteur et du contrôleur fut arrêté, sauf pour ce qui était des droits imposés en vertu de l'acte 33, George III, dont le paiement de la commission était expressément stipulé. L'indemnité a été suspendue depuis 1822, et en 1823 l'Assemblée refusa d'y pourvoir. L'indemnité se payait depuis 1796; bien que l'on n'eût fait part à la législature d'aucune décision de la commission du Trésor, l'indemnité a été payée sans objection jusqu'en 1818. Le percepteur et le contrôleur prétendent qu'ils ont droit à la commission d'après les lois du revenu qui ne la défendent pas; la législature prétend le contraire. Il demande que la commission du Trésor se prononce sur les documents transmis en 1822.

Page 62

Contenu. Le percepteur et le contrôleur des douanes de Québec, 19 mai 1824. Au sujet de leur commission sur la perception du revenu. 66 Dalhousie à Bathurst (n° 16). Il envoie un rapport sur l'emploi d'un don de £1,000 accordé à la Société d'immigration de Québec. Le bien qu'elle a fait et les besoins des émigrants le forcent à demander pareil secours pour 1825. 69

17 février,
Londres.

Contenu. Rapport de la Société d'immigration de Québec sur l'emploi de l'octroi: (1) Secourir les indigents; (2) trouver du travail, et (3) aider aux émigrants à s'établir. 70

Etat des dépenses. 76

17 février,
Londres.

Dalhousie à Wilmot Horton (n° 17). Il attire l'attention sur une requête de l'Institution Royale pour l'éducation, demandant de l'aide pour lui permettre de mettre à exécution le legs de McGill pour la fondation d'un collège. 77

17 février,
Londres.

Le même au même (n° 18). Il ne connaît pas de fonds à même lequel on puisse payer les armes et les munitions prises sur son ordre dans les magasins de Montréal, sauf par un mandat sur la caisse militaire et imputable aux dépenses extraordinaires de l'année. Les armes et les munitions ont peu de valeur, et elles ont été distribuées pour envoyer les volontaires à Québec, Montréal et dans les cantons de la frontière. Il croit qu'il devrait avoir le pouvoir de distribuer des armes pour le bon gouvernement de la province. 78

17 février,
Londres.

Le même au même (n° 19). Il demande des instructions pour le paiement de l'arbitre du Bas-Canada et du tiers arbitre nommé en vertu de l'Acte relatif au commerce du Canada." Le Haut-Canada a voté £500 pour l'arbitre chargé de représenter cette province, mais la législature du Bas-Canada refuse d'en faire autant. 81

Note sur la lettre. Dalhousie devra faire des arrangements pour payer les arbitres, et si la législature refuse de le faire, il devra payer £500 à l'arbitre, et au tiers arbitre la proportion due par le Bas-Canada, portant la chose à titre d'article de compte au débit de la province. 83

17 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst (n° 20). La difficulté de disposer des prisonniers condamnés, en Canada, à la déportation. Il demande l'autorisation de les envoyer aux pontons des Bermudes. 84

17 février,
Londres.

Le même au même (n° 21). Le navire de l'Etat a été vendu après la guerre de 1814. Il en faut un pour maintenir les communications avec Gaspé et la côte nord inférieure du Saint-Laurent, de même que pour permettre aux évêques d'atteindre leurs églises dans ces régions reculées. L'on accorde un navire de ce genre à la Nouvelle-Ecose et l'on en retire beaucoup de bien. 86

17 février,
Londres.

Dalhousie à Wilmot Horton (n° 22). L'ordre donné à Burton au sujet du déficit de Caldwell est satisfaisant pour ce qu'il comporte, mais

- 52
l'avance de la caisse militaire ne serait qu'un prêt, et non le remboursement que demande la législature. Page 88
- 18 février, Londres. Dalhousie à Wilmot Horton (n° 23). Il est satisfait du mode que l'on compte employer pour offrir de l'aide pour le grand chemin le long des côtes du Nouveau-Brunswick et du Saint-Laurent. Il est disposé à soumettre cela à l'Assemblée comme réponse à l'adresse et d'en communiquer la teneur aux lieutenants-gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. 89
- Notes de Wilmot Horton sur le sujet; la mère-patrie pourrait obtenir de l'argent pour les provinces, à bas intérêt, les provinces devant payer l'intérêt et prélever un fonds d'amortissement. Le Trésor refuserait toutes demandes d'octroi. Les avantages du chemin seraient pour les trois provinces, et celles-ci auraient à pourvoir à l'intérêt annuel et au fonds d'amortissement. 90
- 18 février, Londres. Dalhousie à Wilmot Horton (n° 24). Il renvoie la lettre (et son contenu) de James George, qui est un jeune homme actif et entreprenant, mais ses plans sont si vastes, qu'il (Dalhousie) aimerait avoir l'avantage de les examiner avec le Conseil. 94
- 19 février, Londres. Le même au même (n° 25). Il envoie ce qui reste des affaires publiques relatives au Canada et qui n'ont pas été touchées. Il lui faut retourner en Ecosse par affaire, laissant Cochran surveiller les affaires publiques. Il envoie une liste de documents. 95
- Contenu.* Liste des documents. 96
- 25 février, Londres. Cochran à Wilmot Horton. Il s'est absenté de la ville. Il va immédiatement se conformer à ses ordres. 143
- 27 février, Londres. Dalhousie au même (n° 26). Il envoie un rapport de Stephens sur la réclamation du percepteur et du contrôleur des douanes de Québec, rapport qu'il voit d'un bon œil, mais il recommande que l'affaire soit soumise au procureur général et au solliciteur général. 98
- 10 mars, Dalhousie Castle. Le même au même (n° 27). Il a examiné la requête de Michael Scott, qui demande un emplacement sur les biens des Jésuites à Laprairie. Il est fortement d'avis qu'on devrait concéder des emplacements pour des sucreries et des manufactures sur les biens des Jésuites, partout où l'on peut en trouver. Mais tout en appuyant ce principe, il peut exister des circonstances locales qui ont amené les commissaires à refuser la demande de George. 99
- 11 mars, Londres. Cochran au même. Il explique les circonstances de l'avance de £60,000 prise dans la caisse militaire pour aider le gouvernement civil du Bas-Canada. 144
- Contenu.* Mémoire sur les avances prises à même la caisse militaire, à titre de renseignements pour Wilmot Horton. 145
- 12 mars, Londres. Cochran à Wilmot Horton. Il attire l'attention sur la lettre de Dalhousie du 31 octobre dernier, au sujet de la réclamation que se font mutuellement le gouvernement provincial et la commission impériale du Trésor pour arrérages. La nécessité d'un règlement pour établir permanentement l'harmonie dans la législature. 152
- 12 mars, Londres. Le même au même. Il envoie un extrait d'une lettre de l'archidiacre de Québec demandant d'autres bibles et livres de prières. Si ce sont les mêmes qu'avant, l'évêque désire en avoir un plus grand nombre. 154
- Contenu.* Extrait d'une lettre de l'archidiacre Mountain. L'on a rendu compte de la première consignation et l'on a fait remise de £60 reçus par petites sommes. L'on rendra compte de la seconde consignation au retour de Cochran. 155
- 21 mars, Dalhousie Castle. Dalhousie à Wilmot Horton (n° 28). L'avance de £1,000 que l'on a faite pour secourir les émigrants a été prise à même la caisse militaire à l'aide d'un mandat, sur l'autorisation de Bathurst. 101
- 25 mars, Dalhousie Castle. Le même au même (lettre particulière). Il apprend de Cochran qu'il (Horton) se propose de présenter un projet de loi pour faciliter le

1825.

changement de la tenure seigneuriale en franc et commun socage. Il attire l'attention sur certaines questions importantes pour le gouvernement. (1.) Il désire pouvoir recouvrer par une cour de déshérence, comme dans la Nouvelle-Ecosse, les anciennes concessions et les propriétés négligées, au sujet desquelles les avocats de la Couronne signalent des difficultés qu'on doit faire disparaître par une législation qu'on ne peut obtenir dans la province où les intérêts individuels priment ceux de la Couronne et du pays. (2.) Nouvelle subdivision de la province; plusieurs comtés ont plus de 100 milles d'étendue, sans magistrature ou sans moyen de faire exécuter la loi. (3.) Meilleure représentation des cantons de l'Est dans la législature. Page 102

27 mars,
Dalhousie
Castle.

Dalhousie à Bathurst (n° 29). L'importance de la voie de communication entre Kingston et Ottawa par les colonies militaires. L'énorme prix de revient d'un canal. L'on pourrait faire à bien moins de frais et en bien moins de temps un chemin militaire ou même un chemin de fer. Il suggère que la question soit soumise au duc de Wellington. 104

3 avril,
Dalhousie
Castle.

Le même au même (n° 30). Il a reçu la lettre contenant une requête de M. Scott pour l'établissement d'un moulin à farine sur le Saint-Laurent; il s'en occupera à son retour au Canada. 106

4 avril,
Dalhousie
Castle.

Le même à Wilmot Horton (n° 31). Il ne peut envoyer, sur l'affaire de Cyrus Foy, d'autres renseignements que ceux qui contiennent les documents. Il croit qu'il s'agit ici d'une affaire d'infortune et de spéculation personnelle dont le gouvernement ne peut se mêler. 107

5 avril,
Dalhousie
Castle.

Le même à Bathurst (n° 32). Il a transmis des observations sur le projet de loi relatif à la conversion de la tenure des terres en Bas-Canada. Il ajoute d'autres observations pour démontrer qu'il importe que le parlement les insère dans la loi. Relativement aux déshérences pour non-exécution des conditions, il fait voir la quantité considérable passible de confiscation et la difficulté de mettre ce procédé en vigueur. L'on ne peut s'attendre à ce que la législature de la province s'en occupe, vu qu'elle se compose en grande partie de personnes intéressées dans les terres susceptibles d'être reprises. Il se prononce en faveur d'une nouvelle division de la province en comtés et districts, nécessité par la façon incommode dont les lignes sont actuellement tirées, ce qui crée une confusion sans fin. L'on devrait conférer au gouvernement local pouvoir général de faire cette subdivision. La nécessité de donner aux cantons de l'Est une représentation. Il y a peu d'espoir que l'Assemblée provinciale rende justice à cette partie de la population. 111

12 avril,
Dalhousie
Castle.

Dalhousie à Wilmot Horton. Si, comme on le dit, la loi générale d'abrogation de Huskisson atteint les revenus en Canada, il demande que Bathurst pourvise au rétablissement des lois sur les droits, etc., lorsque les lois relatives aux revenus seront abrogées. La nécessité de rétablir ces lois, sans cela le gouverneur aura les mains liées et les moyens pour administrer les lois n'existeront plus. 117

21 avril,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Dalhousie. Il transmet copie d'une communication de Newman, Hunt, Christopher et Cie, et la réponse. Il demande que les mesures nécessaires soient prises pour soumettre à l'examen de la législature du Bas-Canada l'opportunité d'adopter les lois voulues pour l'administration de la justice dans la partie du Labrador qui peut être annexée à la province. 109

Contenu. Wilmot Horton à Newman, Hunt, Christopher et Cie, 21 avril 1825. Il dit qu'ils ne seront pas exposés aux inconvénients qu'ils appréhendent de l'annexion projetée de la partie occidentale de la côte du Labrador. 110

1er mai,
Londres.

Cochran à Wilmot Horton. Il transmet un résumé des rapports du comité de l'Assemblée sur les terres incultes de la Couronne et sur l'émigration. Les demandes que le comité a faites à Dalhousie ont été accordées, mais le comité n'a jamais appuyé de demande à Dalhousie sur ses

1825.

rapports sur les concessions de terres ou sur l'émigration. A l'égard de ce dernier sujet un projet de loi a été présenté dans l'Assemblée, mais rejeté par le Conseil. Une faible partie des rapports parle des concessions de terre et pas beaucoup d'émigration. Le rapport sur l'éducation n'est jamais arrivé à Dalhousie, si ce n'est par le journal de la Chambre. Ce rapport ne parle guère de l'éducation dans la province, il se compose en grande partie des délibérations, en France, sur la suppression des Jésuites, et d'extraits des délibérations dans la province à l'égard des biens des Jésuites entre 1787 et 1793. Page 156

11 mai,
Londres.

Dalhousie à Bathurst. Il transmet, tel que requis, copie des instructions royales avec notes marginales. Vu les nouveaux réglemens, il faudra changer du tout au tout les instructions relatives au commerce. 122

11 mai,
Londres.

Le même au même. Réunion à Québec d'une nouvelle société formée l'année dernière (1824). L'enthousiasme avec lequel la proposition a été reçue. Il demande le patronage de Sa Majesté. La seule divergence a été quant au nom, quelques-uns voulaient l'appeler : "Société littéraire et historique de Québec", d'autres désiraient avoir le titre plus général de "Société littéraire et historique du Canada"; le titre est laissé au choix de Sa Majesté. Son désir de favoriser la prospérité de la société à cause des avantages qui peuvent en découler. 119

12 mai,
Londres.

Le même au même (n° 34). Le plaisir que lui font éprouver les diverses mesures que l'on se propose d'adopter pour l'avancement du Canada. Il recommande l'arpentage au moins des régions colonisées, attendu qu'il n'y a pas actuellement de relevé et, par conséquent, il n'est pas possible de connaître les lignes des comtés et cantons, et encore moins celles de leurs subdivisions. L'on pourrait employer quatre ou six officiers des ingénieurs royaux avec le concours du bureau de l'arpenteur général. 124

12 mai,
Londres.

Le même au même (n° 35). Son congé expire au mois de juin, et il est prêt à partir lorsque Bathurst l'ordonnera. Il demande à prendre passage à bord d'un bâtiment de guerre, et préférerait partir de Greenock sur la Clyde, vers le 20 juillet. 126

12 mai,
Londres.

Le même au même (n° 36). Il recommande John Stewart (Stuart ?), de Québec, pour remplir la vacance créée au Conseil législatif par la mort de Duchesnay. 127

12 mai,
Londres.

Le même au même (n° 37). Il recommande Charles Etienne Chaussegros de Léry, comme étant un gentilhomme canadien très en état de succéder à Duchesnay dans le Conseil exécutif. 128

12 mai,
Londres.

Le même à Wilmot Horton (n° 38). Il envoie un document pour être soumis à Bathurst. Il demande que la commission nommée de Léry au Conseil exécutif soit expédiée par Cochran; il demande aussi une entrevue pour lui (Dalhousie) et Cochran avant le départ de ce dernier. 129

14 mai,
Londres.

Cochran au même. Il transmet un état relatif aux comptes et aux finances du Bas-Canada, chose qu'il aurait dû faire avant, n'eût été le fait qu'il a été indisposé à maintes reprises. Il se propose de quitter Londres le 20 pour le Canada, à moins qu'on ne désire qu'il reste plus longtemps. 158

Contenu. Etat général des réclamations du Bas-Canada contre la commission du Trésor. L'état est divisé en titres divers. (1) La nature et les sources de revenu prélevé et dépensé et les services auxquels il est appliqué. (2) La manière dont les comptes ont été tenus et soumis à la législature depuis 1795. (3) La portée et les motifs des prétentions de l'Assemblée. (4) La réduction à laquelle doit être soumis le reliquat qu'elle reclame. Ces divisions sont ensuite subdivisées et chaque sujet est traité en détail et accompagné de tableaux sur les finances. 160

1825.
17 mai,
Londres.

Mémoire (n° 40) des dépenses du gouvernement civil du Bas-Canada pour 1825 ; avec une liste des item refusés et qui s'élèvent à £3,390 13s. 9d. Noté de Dalhousie qui demande comment faire face au déficit.

Page 133

18 mai,
Londres.

Suivent des observations sur les item refusés.
Dalhousie à Bathurst (n° 39). Il n'y a pas de travaux publics auxquels on pourrait faire travailler les prisonniers avec avantage. On pourrait les employer aux ouvrages de la citadelle de Québec ou du bassin de radoub de Kingston, mais il faut remarquer que les travaux publics des Bermudes offrent le meilleur endroit et les meilleurs moyens pour employer des forçats venant des colonies de l'Amérique du Nord. La loi nécessaire pour cet objet doit être adoptée par le parlement impérial, sans cela les dispositions d'une loi provinciale ne seraient pas obligatoires en dehors de la province.

19 mai,
Londres.

Dalhousie à Wilmot Horton (n° 41). Il renvoie un projet de dépêche destinée à Burton sur les crédits, dépêche qui répond parfaitement au sujet. Il a fait quelques observations en marge. Cochran part de Londres le 1er juin ; la dépêche à Burton pourrait s'expédier par lui.

21 mai,
Londres.

Le même au même (n° 42). Il n'y a pas lieu pour lui de s'excuser de n'avoir pas été chez lui. Il serait heureux d'avoir quelques minutes de conversation avec lui avant de partir pour l'Ecosse, et il pourrait en même temps prendre congé de Bathurst.

21 mai,
Londres.

Le même au même (n° 43). Il renvoie la requête du capitaine Ogden. Sa réclamation de 1,200 acres à titre de "loyaliste" ne peut être accordée à cause du long retard. Déduction faite, il a droit à 800 acres comme capitaine. Il ne peut recommander à l'examen du gouvernement de Sa Majesté sa proposition d'acheter 50,000 ou 100,000 acres.

23 mai,
Londres.

Le même au même (n° 44). Pour empêcher des erreurs il fait rapport d'une entrevue avec une députation au sujet d'une compagnie de terres en Bas-Canada, semblable à celle qu'on propose pour le Haut-Canada. Il leur a dit qu'il approuvait le principe, mais qu'il y avait diverses difficultés qu'il faut faire disparaître, que Gaspé souffre moins de ces difficultés, ayant plus d'espace pour tenter l'expérience.

15 août,
Québec.

Cochran à Adam Gordon. Il explique la cause de l'erreur dans laquelle il a induit Wilmot Horton qui a écrit la dépêche à Burton, attendu que les deux dépêches auxquelles Burton a été renvoyé n'ont pas été officiellement enregistrées. Toutefois, comme on ne les a que mentionnées et que le principe qu'elles comportent est bien connu, la mention de ces deux dépêches dans la lettre avait peu de conséquences, attendu qu'on ne portait pas atteinte ou préjudice à son but.

17 septembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 177). Il est arrivé le 16 et a repris ses fonctions.

1er octobre,
Québec.

Le même à Wilmot Horton. Il n'a pas eu l'occasion de visiter Gaspé en se rendant à Québec, mais il envoie un rapport fait en 1820.

Contenu. Copie d'un rapport de commissaires nommés sous l'empire de "l'Acte pour protéger les habitants du district inférieur de Gaspé dans la possession et la jouissance de leurs terres". Le rapport est volumineux.

17 novembre,
Québec.

Cochran à Wilmot Hurton. Il n'a pas encore pu obtenir les renseignements désirés au sujet de l'émigration à Gaspé. Il espère pouvoir envoyer les renseignements d'ici à quelques semaines.

LE GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE, 1825.

Q. 172-2.

1805.
18 juillet,
Québec. Requête de l'évêque Denaut. Ce document se trouve dans la requête de Dalhousie à Bathurst, 19 décembre 1825.
1811.
3 juillet,
Québec. Consultation d'avocat. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 20 décembre 1825.
1812.
15 mai,
Québec. Mémoire de l'évêque Plessis. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst.
1817.
5 juin,
Downing
Street. Bathurst à Sherbrook. Dépêche qui se trouve dans celle de Dalhousie à Bathurst.
- 6 juin,
Downing
Street. Le même au même. Dépêche contenue dans celle de Dalhousie à Bathurst.
- 21 octobre,
Québec. Sewell au même. Ce document ainsi que les trois lettres qui précèdent se trouvent dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 19 décembre 1825.
1825.
22 mars,
Québec. Liste des actes. Cette liste se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 1^{er} octobre 1825.
- 3 mai,
York. Réponse au sujet du cimetière inférieur de Kingston. Cette réponse se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 2 novembre 1825.
- 25 août,
Québec. Dubée à Cochran. Cette lettre se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 1^{er} octobre 1825.
- 1^{er} octobre,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n^o 180). Dépêches reçues et il en envoie la liste. Page 271
- 1^{er} octobre,
Québec. Dalhousie à Wilmot Horton. Rapport (en français) sur le rapport des commissaires, contenu dans la lettre de la date en marge, Q. 172-1. 224
- (Le rapport du vol. Q. 172-1, p. 189, est en anglais.)
- Recensement et état général du district et comté de Gaspé. 260a
En anglais. 260b
- 1^{er} octobre,
Québec. Dalhousie à Wilmot Horton. Il envoie, au sujet de Charles Davy, une lettre d'une personne qui se dit beau-frère de Davy, ce qui, avec les documents qui s'y trouvent, constitue tous les renseignements à ce sujet; il envoie aussi une demande de renseignements sur les autres parents de Davy en France. 272
- Contenu.* Dubée à Cochran (en français). Il envoie des documents au sujet de feu Charles Davy, qu'il dit être son beau-frère et non son beau-père, attendu qu'il a marié, dit-il, l'unique fille de Charles Davy. Il demande d'autres renseignements sur les héritages en Normandie et qui appartiennent à la famille. 273
- 1^{er} octobre,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n^o 178). Burton ayant demandé la permission de retourner en Europe, il (Dalhousie) croit de son devoir d'envoyer un état relatif au traitement de Burton en qualité de lieutenant-gouverneur, afin que la somme qui a été touchée en trop soit réglée par l'autorité voulue. Il envoie un état dont il a donné copie à Burton en même temps que copie d'une lettre. 261
- Contenu.* Etat comparatif des sommes touchées et des sommes autorisées. 263
- 1^{er} octobre,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n^o 179). Il envoie dans une boîte de planche copie du journal du conseil et des exemplaires des lois adoptées à la der-

1825.
nière réunie avec une liste des lois. Le journal de l'Assemblée n'est pas encore prêt. Page 264
Contenu. Liste des actes passés à la dernière session (22 mars 1825). 265
- 10 octobre, Québec. Le R^d John Barclay à Dalhousie. Cette lettre se trouve dans celle de Dalhousie à Bathurst, 12 novembre 1825.
- 11 octobre, Québec. Finlay à Cochran. Cette lettre se trouve dans celle de Dalhousie à Wilmot Horton, 12 novembre 1825.
- 22 octobre, Québec. Rapport du procureur général (Stuart) à Dalhousie. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 20 décembre.
- 25 octobre, Québec. Dalhousie à Bathurst (n^o 181). Il a donné un congé à Coltman, qu'il présente et recommande fortement. 275
- 26 octobre, Québec. Caldwell au procureur général (Stuart). Cette lettre se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 20 décembre.
- Une liste est annexée.
- 29 octobre, Québec. Rapport du procureur général et avocat général. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 20 décembre.
- 31 octobre, Québec. Etat comparatif. Contenu dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 1^{er} octobre 1825.
- 1er novembre. Extrait d'une lettre particulière sur le commerce de blé. Contenu dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 12 novembre 1825.
- 21 novembre, Québec. Dalhousie à Bathurst (n^o 182). Hale, receveur général, a été récemment appelé à Albany par Barclay, commissaire pour le règlement des frontières, mais ses fonctions publiques l'ont empêché de s'y rendre. Il demande que l'on fasse connaître la raison au secrétaire des affaires étrangères. 277
- 2 novembre, Québec. Le même au même (183). Il transmet des documents au sujet de querelles entre les épiscopaliens et les presbytériens à Kingston. Il demande une prompté décision. 279
- Contenu.* Le R^d John Barclay à Dalhousie, 10 octobre. Il fait un exposé des difficultés auxquelles les membres de l'église Ecossoise à Kingston et lui-même en particulier ont été en butte au sujet des droits de mariage et d'inhumation. Un ministre de l'Eglise d'Ecosse est empêché de par la loi de célébrer des mariages lorsque l'un ou l'autre des futurs conjoints n'a pas été six mois membre de sa congrégation, de sorte que les fidèles qui désirent se marier doivent avoir recours à un ministre épiscopalien. Par la même raison un ministre de l'Eglise d'Ecosse ne peut célébrer le mariage d'un collègue. Cette loi est particulière au Haut-Canada; il n'existe aucune restriction de ce genre dans aucune autre possession britannique. Qu'a fait le clergé de l'Eglise d'Ecosse, s'écrie-t-il, pour qu'il soit frappé d'interdictions inconnues à ses ministres dans toute autre colonie. La difficulté à l'égard du cimetière inférieur de Kingston dont le règlement devra déterminer de tous les autres cas. Le ministre épiscopalien s'est mêlé des enterremens, prétendant avoir le droit de lire les offices de son Eglise sur la fosse de chaque corps qui est enterré là. A l'époque où le terrain a été réservé à des fins de cimetière il n'y avait pas là de ministre anglican, et l'aumônier de la garnison était un ministre de l'Eglise d'Ecosse. Par cette union, le ministre et la congrégation de l'Eglise d'Ecosse pourraient donc prétendre que le cimetière leur appartient exclusivement, mais ils n'ont nullement le désir de le faire, mais ils veulent uniquement faire reconnaître leur droit sur un pied d'égalité avec l'Eglise d'Angleterre, toutes deux étant des églises établies dans la mère-patrie, et qu'elles ont, en vertu de l'Acte d'union, des droits égaux dans les colonies britanniques. Le droit d'enterrer ses morts dans le cimetière d'après son propre rite a été refusé à l'Eglise d'Ecosse par le gouvernement du Haut-Canada. Il ne sait exactement sur quoi appuyer sa demande, mais il espère que Sa Seigneurie trouvera

1825.

quelque moyen de porter la question devant le gouvernement de Sa Majesté. Page 281

Documents relatifs au cimetière inférieur de Kingston, Haut-Canada, savoir : (1) Réponse de sir Peregrine Maitland en conseil, maintenant le droit du ministre et des marguilliers de l'église Saint-George, Kingston, de contrôler le cimetière inférieur. 289

(2) Observations sur la réponse. 293

(3) Déclaration assermentée de John MacIntyre. 297

(4) Déclaration assermentée de l'hon. Neil McLean. 300

5 novembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 185). L'état de désorganisation des finances et des comptes publics l'a forcé de faire certains arrangements dont il demande la sanction. Coltman, président du comité des vérifications, est incapable, vu l'état de sa santé, de voir aux affaires, et il n'y a pas d'espoir qu'il puisse reprendre ses fonctions publiques. Young, inspecteur général, est en congé, de sorte qu'il a fallu faire des arrangements pour ces deux positions. Les retranchements qu'il propose de faire sont indiqués dans le mémoire ci-annexé (n° 1), de même que les arrangements permanents le sont dans le mémoire n° 2. 301

Contenu. Extrait d'un rapport du comité général du conseil. Si le comité des vérifications est aboli l'inspection des comptes devra se continuer par un inspecteur général, et la vérification des comptes sera confiée à un auditeur général. Durant l'absence de Coltman et de Young leurs fonctions devront être remplies par des employés temporaires. 305

Mémoire. Congé est accordé à Coltman et Joseph Cary remplira ses fonctions. Joseph Bruce continuera de remplir les fonctions d'inspecteur général en l'absence de Young. 306

Arrangement final projeté. La commission des vérifications et son président seront abolis et un auditeur général sera nommé. Les traitements à payer. Young sera nommé auditeur général et Cary inspecteur général. 307

11 novembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 186). Comme il a été décidé que l'île Drummond se trouve dans les limites des Etats-Unis il a dû arrêter son choix sur le meilleur poste qui venait ensuite. Pour diverses raisons il a jeté les yeux sur le Saut-Sainte-Marie comme étant le poste le plus avantageux et qui n'exige pas une plus grande installation que celle qui existait à l'île Drummond. Les bâtiments achetés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson demandent d'être agrandis. 309

12 novembre,
Montréal.

Requête des négociants de Montréal. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 20 décembre.

12 novembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 187). Il transmet une demande de papeterie pour le gouvernement civil du Bas-Canada. 312

12 novembre,
Québec.

Le même à Wilmot Horton. Emeutes à Lanark causées par des émigrants paresseux amenés par Robinson. Dès que leurs rations eurent cessé, la moitié de ceux qui étaient arrivés en premier lieu avec Robinson quittèrent, ceux qui restèrent se conduisirent bien et ils réussissent assez bien. Le second détachement amené par Robinson était encore au camp à Kingston au mois de septembre et devaient être conduits au lac au Riz. Ils sont arrivés trop tard; il croit qu'eux aussi vont s'en aller lorsque leurs rations cesseront. Il expose en détail ses objections à ce système d'émigration. Il recommande le district de Gaspé, particulièrement la partie qui longe la baie des Chaleurs, comme convenant mieux à l'émigration que le Haut-Canada. Les avantages du district, mais on devra en donner avis au gouvernement afin de faire les préparatifs voulus, attendu que Gaspé ne peut à cette époque fournir les vivres nécessaires. Quels préparatifs faut-il faire? Si le plan est approuvé il espère que l'on donnera de l'encouragement aux gens d'Angleterre et d'Ecosse comme d'Irlande. Une autre colonie peut être établie sur l'Ottawa, mais être réservée aux émigrants qui paient leur propre passage; une autre

1825.

encore peut être fixée à environ 100 milles en aval de Québec, sur le Saint-Laurent, pour ouvrir une communication avec les diverses parties du Nouveau-Brunswick. Page 313

12 novembre,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. L'importance d'admettre le blé du Canada en Angleterre. Il transmet un document sur ce commerce. 320
Contenu. Mémoire sur l'admission du blé canadien sur les marchés anglais. 321

Le blé exporté du port de Québec depuis 1815, lorsque la guerre en Europe et en Amérique eut pris fin. 326

✓ Ce document donne les prix moyens et d'autres renseignements sur une décade.

Finlay à Cochran. Il transmet un état qui indique la quantité de blé, de farine et de biscuits exportée de 1802 à 1824 ; la majeure partie du blé est allée en Angleterre, la farine aux provinces voisines, aux Antilles et à Terre-Neuve, et les biscuits quasi en totalité à cette dernière. 330

Etat qui indique la quantité de blé, de farine et de biscuits exportée. 331

19 novembre,
Montréal.

Extrait d'une lettre privée sur le commerce de blé du Canada, 1^{er} novembre 1825. 332

23 novembre,
Québec.

Richardson à Dalhousie. Cette lettre se trouve dans celle de Dalhousie à Bathurst, 20 décembre.

2 décembre,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton (lettre particulière). Il lui fait savoir qu'à la suite d'une chute l'évêque catholique romain est en danger imminent de mourir. 335

19 décembre,
Québec.

Rapport d'un comité du Conseil. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 20 décembre.

Dalhousie à Wilmot Horton. Les questions que fait surgir la mort de l'évêque catholique romain devront se régler en rapport avec son successeur. S'il accepte, les lettres patentes, l'indemnité annuelle de £1,000 et le palais épiscopal durant qu'il occupera son poste, tout cela s'en suivrait; s'il refuse, tous ces avantages devront être refusés. S'il les accepte, la suprématie du roi est reconnue. La Couronne devra alors pourvoir à la collation du clergé paroissial catholique romain, ce qui pourrait se faire par un décret du Conseil, étant plus efficace qu'un acte du parlement, acte qui donne l'idée d'un doute à l'égard du pouvoir de la Couronne. Les officiers en loi ont donné, en 1811, une opinion qui était claire et catégorique. Il transmet copie du travail de Monk; s'il reçoit des instructions conformément à ce document, elles seront mises en vigueur sans difficulté et seront reçues "avec satisfaction par de beaucoup la majeure partie du clergé paroissial même; ceci donnera un regain de force au gouvernement de Sa Majesté et créera un sentiment beaucoup plus cordial dans le pays entre protestants et catholiques". Si cette occasion s'échappe, il ne peut espérer qu'il s'en présentera une autre également favorable. 381

Consultation d'avocat, 3 juillet 1811, sur les questions qui suivent: (1) Le droit de nominations aux cures catholiques romaines vacantes de la province du Bas-Canada, appartient-il à la Couronne. (2) La Couronne n'a-t-elle pas droit de propriété dans les biens communément appelés biens du séminaire de Montréal. Ils regrettent que ces questions soient demeurées si longtemps sans être réglées, et qu'on ait semblé tolérer une espèce de titre de possession qui, vu sa longue durée, peut être difficile à déranger. Comme question de droit, la proportion de patronage des bénéfices catholiques romains qu'exerçait l'évêque de Québec sous le gouvernement français est acquise de droit à Sa Majesté. Les motifs qui les font conclure ainsi sont énoncés en détail et les autorités sont citées, à savoir, que les Sulpiciens n'ont pas de titre valide aux biens du séminaire. Même si le séminaire de Paris tombait sous le coup du traité, qui déclare que les personnes absentes du Canada peuvent

1825.

vendre, par leurs agents ou procureurs, leurs biens meubles et immeubles, les Sulpiciens du Canada, détachés du corps général de Paris, ne sont pas légalement capables d'avoir des terres ici, mais en tout état de choses ils suggèrent un compromis, de manière que Sa Majesté puisse rentrer dans ses droits sans avoir recours à la loi, ce qui, après une si longue tolérance, pourrait avoir l'air d'un acte de rigueur. Page 385

Projet du juge en chef Monk pour obtenir des instructions royales additionnelles pour le Bas-Canada à l'égard de la suprématie du roi sur la collation et la nomination des prêtres catholiques romains aux églises paroissiales. 392

19 décembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 188). Mort de l'évêque Plessis. Les formalités à remplir pour la nomination de son successeur. Il demande une décision sur ce point. Il envoie des documents pour faire voir ce qu'exige l'Eglise catholique romaine et ce qui s'est fait pour les évêques Denaut et Plessis. Jusqu'à ce qu'il ait plu au roi d'exprimer sa volonté, la haute main des affaires de l'Eglise catholique romaine en Canada revient à Panet, coadjuteur. Si Panet est reconnu, il (Bathurst) a la nomination du coadjuteur. La difficulté de déterminer la formule à suivre pour faire la nomination l'empêche d'y toucher et le fait se contenter de transmettre une lettre du juge en chef Sherbrooke en 1817 et une copie d'une formule proposée par un ami de feu l'évêque. La difficulté de s'entendre sur la formule ne peut être rejetée que par le Pape, ce qui calmera la conscience du chef de l'Eglise catholique romaine en Canada et conservera les droits au roi. Il recommande de ne pas donner au nouvel évêque de siège au Conseil. Il n'a pas de doute sur la loyauté de feu l'évêque ou sur celle de ses successeurs, mais il était depuis un an le chef actif et le défenseur du parti qui, sous Papineau, a tant troublé l'harmonie de la législature et a tant fait de mal. Son successeur peut ne pas jouer un rôle semblable, mais l'influence de l'évêque catholique romain est si grande qu'elle annihile la liberté de parole et de conduite essentielle dans la constitution du parlement, l'influence s'étendant au-delà de la Chambre où la députation siège. L'influence acquise par l'amovibilité du clergé, si le changement se faisait et si le clergé paroissial était nommé aux cures par acte sous le seing et sceau du gouverneur, les objections qu'il a à ce que l'évêque soit admis au Conseil disparaîtraient pour beaucoup. Il recommande Bernard Claude Panet comme évêque, le titre d'évêque catholique de Québec devant lui être conféré par lettres patentes que sur son acceptation il touche £1,000 par année et que la jouissance du palais épiscopal lui soit accordée comme à son prédécesseur. Il recommande les révérends MM. Demers, Turgeon et Signay comme méritant la distinction de coadjuteur. Les deux premiers ont décliné l'honneur, en conséquence il recommande Signay comme méritant la position. 336

Requête de l'évêque Denaut demandant, pour lui-même et ses successeurs, d'être civilement reconnus et de jouir de tels prérogatives, droits et émoluments temporels que le roi pourra attacher à la position. 344

Mémoire de l'évêque Plessis sur l'Eglise catholique romaine en Canada. (1) Ce qu'étaient les évêques avant la conquête. (2) Ce qu'ils ont été après la conquête, et (3) ce qu'il est à propos qu'ils soient à l'avenir. Le mémoire fait l'exposé de l'érection du diocèse en 1664 et de son histoire depuis cette époque. Il fait des propositions pour sa gouverne dans l'avenir. 348

Bathurst à Sherbrooke, 5 juin 1817. L'évêque catholique romain de Québec semble être tombé dans la même erreur que les catholiques romains du Canada en 1763, alors que le secrétaire d'Etat, le comte d'Egremont, jugea nécessaire d'expliquer que l'article 4 du traité ne veut pas dire qu'ils ont l'exercice de leur religion comme avant la conquête, mais seulement en tant que les lois d'Angleterre le permettent. Le

1825.

ministre insista sur l'insertion des mots "comme ci-devant", afin que les catholiques pussent professer leur religion comme sous le gouvernement français, jusqu'au moment où il lui fut carrément dit que ce serait les tromper que d'admettre ces mots, attendu que le roi n'avait pas le pouvoir de tolérer cette religion dans toute autre mesure "qu'en tant que les lois d'Angleterre le permettent." Comme ces lois prohibent une hiérarchie papiste dans quelqu'une des possessions de Sa Majesté, il s'ensuit que toutes mesures qui tendent à établir ce pouvoir doivent être acceptées avec circonspection; c'est faire une interprétation favorable des lois que d'autoriser Sa Majesté à reconnaître le "Dr" du Plessis comme évêque catholique romain, dont la loyauté et le zèle lui ont mérité l'honneur d'un siège au Conseil, mais ni cet honneur ni la reconnaissance doivent être interprétés comme des conclusions naturelles, mais doivent dépendre des circonstances.

Page 364

Bathurst à Sherbrooke, 6 juin 1817. Il a examiné la lettre recommandant le "Dr" du Plessis à un siège au Conseil, ainsi que la demande de ce dernier d'être officiellement reconnu comme évêque catholique romain de Québec. Il partage l'avis de Sherbrooke quant aux mérites et aux services publics de ce prélat, et profite avec plaisir de toutes les occasions de montrer l'appréciation que fait le gouvernement de Sa Majesté de la dignité uniforme de sa conduite depuis qu'il est à la tête de l'Eglise catholique romaine. Il a soumis son nom au prince régent et enverra un *mandamus* le nommant au Conseil sous le titre "d'évêque de l'Eglise catholique romaine de Québec." Ses successeurs n'auront pas droit à ces titres sans que le roi le décrète spécialement. 367

Sewell à Sherbrooke, 21 octobre 1817. La difficulté que va probablement faire surgir la nomination au Conseil législatif de Mgr Plessis, évêque titulaire de Québec. La question d'admission ayant été réglée, il ne parlera que de la façon dont les choses doivent se faire. Le prince régent a décidé d'appeler Plessis au Conseil en lui donnant le nom et le titre d'évêque catholique romain de Québec. Plessis insiste pour qu'il soit ainsi appelé dans le bref, ce qui est reconnaître qu'il a légalement droit au titre et admettre que le Souverain Pontife a le droit de nommer et de donner de l'avancement à ses fidèles dans les possessions britanniques; en d'autres mots reconnaître la suprématie du Pape. Pour que M^r Plessis puisse prendre son siège dans le Conseil en qualité d'évêque catholique romain de Québec, il faut qu'il consente d'être constitué membre du dit Conseil au moyen de lettres patentes. Il donne au long les motifs de cette opinion. 369

Formules de lettres patentes pour l'évêque catholique romain de Québec. 379

20 décembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n^o 189). Il a demandé aux officiers en loi un projet de proclamation promulguant les décrets relatifs à l'établissement d'une monnaie métallique britannique. Ils répondent que cette proclamation serait en contradiction avec un acte de la législature, de sorte qu'il ne peut lancer la proclamation, chose qui ne peut se faire que par dispositions législatives. Il recommandera l'affaire à la législature à sa session de janvier, mais il doute qu'elle modifie les lois existantes. 399

Contenu. Rapport des avocats de la Couronne sur la proclamation qu'on veut faire au sujet d'une monnaie métallique britannique. L'on indique les valeurs qu'on se propose d'établir. La mesure en question étant en contradiction avec une loi de la législature provinciale, ils ont remis à plus tard la rédaction d'une proclamation. 401

20 décembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n^o 190). Il transmet une requête d'un groupe considérable des habitants de Lanark et des cantons avoisinants, demandant que pour des raisons spéciales remise leur soit faite du reste de la dette qu'ils doivent au gouvernement. 406

1825.

Contenu. Requête demandant remise de la dette que doivent les habitants de Lanark et des cantons avoisinants. 407

(Les noms sont annexés à la requête.)

20 décembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 191). Il transmet un rapport du procureur général des progrès accomplis par les procédés judiciaires intentés contre Caldwell, ancien receveur général. L'on a obtenu jugement pour £96,000. Viendrait ensuite une exécution pour la vente des biens, mais comme il a instruction de dire quel serait le mode le plus avantageux de disposer des biens, il transmet la proposition de Caldwell, qui offre de céder tous ses biens, sauf la seigneurie de Lauzon, qu'il gardera pendant un an ou plus, jusqu'à ce que la substitution créée en faveur de son fils soit réglée. Le retard qu'entraînerait le litige, et les difficultés relatives à la vente des biens. Page 416

Rapport du 2 octobre 1825 du procureur général sur les procédés qu'il a intentés contre Caldwell pour le recouvrement de la dette qu'il doit au gouvernement. 420

Rapport (2 décembre) du comité du Conseil sur les propositions de Caldwell. Ce rapport déclare que vu que le procureur général a, sur l'ordre spécial de la commission du Trésor, intenté une poursuite à Caldwell, le comité ne peut recommander l'adoption d'aucune mesure sans l'approbation préalable de la commission du Trésor. 424

Caldwell au procureur général, 26 octobre. Il a consenti à tout afin de faciliter les procédés du gouvernement contre lui. Au lieu de la vente judiciaire de ses propriétés, il a demandé qu'elles soient mises entre les mains de fidéicommissaires au nom du roi. Il offre aussi d'abandonner ses intérêts, quel qu'ils puissent être, dans la seigneurie de Lauzon, à la condition qu'il en garde possession en par lui payant £2,000 par année par versements trimestriels. Autres considérations. 426

Liste des biens que Caldwell offre de céder immédiatement. 432

20 décembre,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. Il transmet un mémoire des négociants de Montréal au sujet de l'admission du blé canadien dans les ports du Royaume-Uni, ce qui confirme ce qu'il a déjà dit. 433

Contenu. John Richardson à Dalhousie, 19 novembre. Il transmet un mémoire relatif à l'ancienne loi concernant les blés. 434

Mémoire des négociants de Montréal au sujet de la restriction à une année de la loi qui permet l'importation du blé canadien dans le Royaume-Uni. 436

21 décembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. Il envoie la réquisition des présents pour les sauvages, ce qui comprend les articles destinés au prochain paiement annuel des terres achetées dans le Haut-Canada en 1818 et 1819. Depuis que le rapport a été fait il a appris de Maitland qu'on avait acheté des terres des Chippewas dans le voisinage du lac Erié, à raison de £1,100 par année en effets aux prix de Montréal. Ce qui rend nécessaire de faire une demande additionnelle, mais comme il faudra quelques jours pour préparer la nouvelle réquisition il envoie celle-ci. 442

Les sauvages auxquels sont destinés les présents reviennent au Haut et au Bas-Canada. 444

Réquisition pour 1826. 444a

Pas de date.

Projet du juge en chef Monk, qui se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, du 20 décembre.

MINISTÈRES PUBLICS, 1825.

Q.-173-1-2.

(La partie 1 est paginée de 1 à 204; la partie 2, de 205 à 385.)

1824.
25 novembre, Québec. Dundon à Carter. Cette lettre se trouve dans celle de Goulburn à Wilmot Horton, 2 mai 1825.
- 11 décembre, en mer. Certificat de P. Grondin.
- 21 décembre, Marseille. Turnbull à Canning. Ces deux documents se trouvent dans la dépêche de Planta à Wilmot Horton, 21 janvier 1825.
1825.
18 janvier, Guerre. Lukin à Hobhouse. Cette dépêche se trouve dans celle de Hobhouse à Wilmot Horton, 21 janvier 1825.
- 19 janvier, Gardes à cheval. Taylor à Wilmot. Il envoie, pour que Bathurst l'examine, la requête du lieutenant Francis Marie de Lorimier et de William Lorimier de Verneuil, interprètes du département des sauvages. Page 9
- Contenu.* Requête de François Marie de Lorimier. 10
Requête de William Lorimier de Verneuil. 13
(Les deux requêtes demandent le rétablissement de la solde qu'ils touchaient durant la guerre.)
- 21 janvier, Affaires étrangères. Planta à Wilmot Horton. Il transmet copie d'une dépêche et de son contenu, disant que des matelots britanniques, natifs de Québec, ont été recueillis en mer par un navire marchand français. 39
- Contenu.* Turnbull à Canning, 31 décembre 1824. Il transmet un certificat du capitaine du navire français *Le Télégraphe*, attestant qu'il a recueilli en mer deux matelots anglais de Québec. 40
- Certificat de P. Grondin (en français) attestant qu'il a recueilli deux hommes en mer. 41
- 21 janvier, Whitehall. Hobhouse à Wilmot Horton. Il envoie copie d'une lettre du premier commis du ministère de la guerre au sujet d'un soldat du nom de Walter Martin, banni de Québec pour félonie. Le gouvernement du Bas-Canada en a-t-il informé Bathurst? 48
- Contenu.* Lukin à Hobhouse. Martin a été pris comme déserteur, mais les documents font voir qu'il a été remis aux autorités civiles de Québec, déclaré coupable de félonie et banni pour la vie. On devra en informer le secrétaire Peel pour qu'il donne les instructions qu'il jugera nécessaires. 49
- 5 février, Artillerie. Griffin à Wilmot Horton. L'on n'a pas reçu de réponse à la lettre du 27 décembre qui demandait paiement des armes et autres articles distribués à la milice du district de Montréal. Il demande une prompte réponse. 153
- 14 février, Trésorerie. Harrison au même. Relativement au pont que l'on propose de construire entre Kingston et les pointes Frederick et Henry, les lords du Trésor croient qu'il vaudrait mieux laisser bâtir le pont par des particuliers, et une fois terminé accorder £300 par année pour l'usage du pont pour le service militaire. 201
- 14 février, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Relativement aux détournements de Caldwell, receveur général, il demande d'avoir copie des instructions royales dont parle l'adresse du Bas-Canada, et copie de certains crédits accordés par la législature du Bas-Canada. 200
- 15 février, Londres. Gregory à Wilmot Horton. Il transmet copie d'une requête relative à l'établissement d'une voie de communication à la vapeur entre la Grande-Bretagne et l'Irlande et l'Amérique Britannique du Nord. 338

1825.

Contenu. Requête relative à l'établissement d'une communication à la vapeur, sa praticabilité, sa commodité et l'absence de danger ; la requête demande des privilèges exclusifs. Page 359

15 février,
Londres.

Fitzgerald à Wilmot Horton. Il envoie des explications sur une requête maintenant devant le roi en conseil et demande qu'elle soit soumise à Bathurst dans le but d'obtenir son influence en sa faveur. Il lui demande de s'adresser à Dalhousie et à d'autres autorités locales. 372

“ Considération faite au nom des personnes dont la requête demandant une charte pour l'établissement de la navigation à vapeur entre l'ouest de l'Irlande et l'Amérique Britannique du Nord, est maintenant devant le Conseil privé, considération respectueusement soumise au comte de Bathurst.” Le document expose au long les avantages qu'offre la proposition. 373

18 février,
Whitehall.

Stephen à Wilmot Horton. Il a examiné les titres que les Iroquois prétendent avoir à la seigneurie de Sylleri (Sillery) et que Butterworth a fait valoir, et il fait rapport qu'ils ne sont pas fondés, d'accord en cela avec des rapports antérieurs. La question de leur loyauté, de leurs services méritoires et de leur pauvreté, apportée comme raison à l'appui de la concession qu'ils demandent est au delà de la portée de son rapport. 61

2 mars,
Artillerie.

Griffin au même. Il lui rappelle de nouveau qu'on n'a pas payé la valeur des armes, etc., distribuées à la milice du district de Montréal. 154

17 mars,
Whitehall.

Stephen au même. Il dit qu'à son avis les plaintes portées contre Doucet sont mal fondées et qu'il a suffisamment répondu aux accusations portées contre lui par les sauvages et sir John Johnson. 66

24 mars,
Affaires
étrangères.

Planta au même. Il transmet une lettre qui par erreur a été adressée au ministère des affaires étrangères. 42

30 mars,
Trésorerie.

Harrison au même. Le percepteur et le contrôleur des douanes à Québec ont prélevé $2\frac{1}{2}$ pour 100 sur les droits perçus sous l'empire de l'acte 3, George IV, chaps. 44, 45, au lieu de les percevoir en vertu de l'acte 3, George IV, chap. 119. Ils devront rembourser la somme prélevée en vertu des lois mentionnées en premier lieu et on leur accordera la commission sur les droits perçus en vertu du chap. 119. 202

1er avril,
Londres.

Palmerston à Wilmot Horton. Dalhousie est-il venu en Angleterre pour ses propres affaires où a-t-il été mandé ? Dans tous les cas sa correspondance avec le ministère des colonies était-elle si considérable qu'il lui fallait un aide de camp ? 195

2 avril,
Artillerie.

Griffin au même. Il réitère la demande de paiement pour les armes, etc., distribuées dans le district de Montréal, demande qui a été faite le 27 décembre, le 5 février et le 2 mars. Il espère avoir une réponse bientôt. 155

7 avril,
S. Saye.

Wellington au même. Il envoie une commission d'officiers du génie examiner les défenses de l'Amérique Britannique du Nord et en faire rapport ; la commission a à sa tête sir James Carmichael Smyth. Il demande que Bathurst envoie aux fonctionnaires à la tête de l'administration dans le Haut et le Bas-Canada, dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, instructions de prêter toute l'aide possible à la commission. 156

19 avril,
Dublin.

Carter à Goulburn. Cette lettre se trouve dans celle de Goulburn à Wilmot Horton, 2 mai.

16 avril,
Lincoln's Inn
Fields.

Montgomery Campbell à Wilmot Horton. Telle que requise de le faire, la Société de la Propagation des Connaissances Chrétiennes va envoyer des bibles à l'évêque de Québec, et comme celui-ci en demande un plus grand nombre, elle en enverra pour £400 au lieu de £300 comme avant. 220

1825.
19 avril,
Guerre.

Palmerston à Wilmot Horton. Il lui demande de lui renvoyer les documents que contenait la lettre qu'il (Palmerston) lui adressait au sujet des dépenses de Dalhousie. Page 196

25 avril,
Artillerie.

Griffin au même. Il envoie copie des instructions données à la commission d'officiers du génie envoyés pour examiner les défenses des colonies de l'Amérique Britannique du Nord, ainsi qu'une copie d'une lettre adressée à sir James Carmichael Smyth, un des commissaires. 158

Contenu. Instructions données à sir James Carmichael Smyth. 159

Wellington à Smyth. Il envoie une lettre de Bathurst en contenant une de Dalhousie sur la question dont il est parlé aux paragraphes de 6 à 11 des instructions. Il (Wellington) préférerait un chemin de fer à un chemin militaire. 185

26 avril,
Artillerie.

Fitzroy Somerset à Wilmot Horton. Copie d'une communication de Maitland sur l'achat des terres voisines des ouvrages du cap de la citadelle à Québec. La question a été renvoyée aux commissaires récemment expédiés au Canada. 186

2 mai,
Londres.

Goulburn à Wilmot Horton. Il transmet une lettre de Carter, premier magistrat de police, avec une lettre d'un individu qui désirerait beaucoup obtenir l'emploi qu'il demande à Québec. 221

Contenu. Carter à Goulburn, extrait, 10 avril 1825. Il transmet copie d'une lettre de la première personne qui lui a donné les renseignements qui lui ont permis (à Carter) de traduire en justice les principaux auteurs d'un bon nombre de crimes les plus graves. Il demande qu'on envoie instruction de l'employer aux travaux du roi, à Québec, vu qu'il craint d'aller au Haut-Canada prendre les terres qu'on lui a concédées. 222

Dundon à Carter, 25 novembre 1824. Il l'informe des injures et des menaces qu'on lance à son adresse et demande d'être plutôt placé aux travaux du roi. L'on a attenté à ses jours et son propriétaire a été menacé. 224

7 mai,
Dublin
Castle.

Gregory à Wilmot Horton. David Nagle, condamné à mort à Cork, en 1823, pour les crimes de Whiteboy, a reçu sa grâce et on lui a promis un passage gratuit pour le Canada et une concession de terre. Il demande à Bathurst de recommander qu'on accorde le passage et la concession. 227

13 mai,

Markland à Wilmot Horton. Les messieurs qui sont sur le point de former une compagnie de terre pour le Bas-Canada sont incapables de faire une offre à cause de l'ignorance où ils se trouvent quant à la quantité des réserves et de leur position relative. Peut-on obtenir ces renseignements du ministre des colonies ? 327

16 mai,
Affaires
étrangères.

Planta à Wilmot Horton. Il envoie des extraits d'un ordre de la Chambre des Lords demandant la production des documents y mentionnés. 43

18 mai,
Londres.

Lord Conyngham à Wilmot Horton. Il demande que les lettres adressées à sir Francis Burton soient expédiées par la première dépêche du ministère de Bathurst. 44

20 mai,
Londres.

Dalrymple à Wilmot Horton (?). Quand une députation de la Compagnie du Bas-Canada pourra-t-elle obtenir une entrevue avec Bathurst, au sujet de l'achat des réserves de la Couronne et du clergé en Bas-Canada ? 328

25 mai,
Londres.

Exposé des questions auxquelles l'on propose de former la Compagnie du Bas-Canada. 329

(Pas de date. Pour la date voir la lettre de Dalrymple, du 18 juillet.)

27 mai.
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. Il envoie copie de la lettre et de son contenu, de Turquand, Montréal, au sujet des arrangements pris pour verser dans la caisse militaire les deniers provenant de la vente des thés de la Compagnie des Indes Orientales en Canada. 204

1825.

Contenu Turquand à Harrison, 2 avril. La difficulté que, selon Forsyth, Richardson & Co., il y a à réaliser des fonds en espèce pour verser dans la caisse militaire les droits perçus sur le thé, est exacte, la plupart des paiements dans le commerce se font en papier. Il ne voit pas qu'on s'expose à des pertes à permettre à la Compagnie des Indes Orientales de payer en papier à la caisse militaire, mais ce privilège ne devra pas être accordé à d'autres. Page 205

Forsyth, Richardson & Co., 31 mars. La difficulté qu'il y a d'avoir des espèces pour payer à la caisse militaire pour le compte de la Compagnie des Indes Orientales. 209

Copie du procès-verbal de la commission du Trésor du 17 mai 1825. La commission du Trésor refuse d'autoriser la caisse militaire d'accepter des billets de banque. 213

Croker à Wilmot Horton. Lord Dalhousie peut le renseigner sur tout ce qu'en contient la lettre ci-jointe. 3

Ordre de la Chambre des Lords demandant toute la correspondance avec les gouvernements du Haut et du Bas-Canada sur les dépenses probables et les moyens de percevoir le droit qu'on doit imposer sur le blé et la farine importés des Etats-Unis dans les provinces. 1

Ordre de la Chambre des Lords demandant copies des mémoires, requêtes ou représentations de la législature du Haut et du Bas-Canada au sujet des lois existantes sur le blé. 2

Arrêté du Conseil nommant Charles Etienne Chaussegros de Léry membre du Conseil exécutif. 24

Pelly à Bathurst. Conformément aux conditions des permis, il envoie une liste de toutes les personnes que la Compagnie de la Baie-d'Hudson a employées en 1822, 1823 et 1824. Il a envoyé des résolutions sur l'administration de la justice, résolutions que le gouvernement a approuvées, lui a-t-on dit. On a donné ordre de diminuer la quantité de spiritueux distribués aux sauvages et d'abolir la coutume lorsqu'on pourra le faire sans danger. Les gouverneurs et les facteurs en chef ont immédiatement exécuté ces résolutions en ce qui regarde l'échange de ces spiritueux pour des fourrures et la restriction des présents en spiritueux à l'ouverture et à la clôture de la chasse. Toutefois, il faudra user de plus de prudence à l'égard des sauvages des plaines, et d'ici à quelques années, il faudra peut-être quelque peu échanger avec eux des spiritueux pour des vivres, mais l'on ne négligera rien pour diminuer la quantité, et pour y arriver on n'a envoyé que la moitié de la quantité qu'on expédiait d'ordinaire, la quantité ne dépassant pas le douzième de ce que fournissaient d'ordinaire les compagnies de la Baie-d'Hudson et du Nord-Ouest. L'abolition de l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses est le premier pas fait dans la voie de l'amélioration morale et religieuse des sauvages. Une église et une école ont été bâties à la colonie de la Rivière-Rouge, et la Société des Missionnaires a libéralement contribué pour la conversion et l'éducation des sauvages, mais il est difficile de les tenir ensemble, à cause de la chasse qu'ils font pour leur subsistance et le commerce. 241

Contenu. Liste en double des personnes employées du 1er juin 1821 au 1er juin 1822. 246

(Cette liste contient 1,984 noms.)

Même liste du 1er juin 1822 au 1er juin 1823. 276

(Cette liste contient 1,718 noms.)

Même liste du 1er juin 1823 au 1er juin 1824. 304

(Cette liste contient 1,324 noms.)

La première est d'une teneur générale et n'indique pas de distribution en différents départements. La seconde et la troisième listes partagent

31 mai,
Amirauté.1er juin,
Londres.1er juin,
Londres.14 juin,
Carlton
House.7 juillet,
Londres.

1825.

les employés en département du Nord, département du Sud et département de Montréal.

11 juillet,
Reigate.

Requête de John William Grece. Ce document se trouve dans la dépêche de Grenville à Wilmot Horton, 9 décembre 1825.

18 juillet,
Londres.

Dalrymple à Wilmot Horton. Il attire l'attention sur les propositions qui lui ont été faites ainsi qu'à Bathurst, le 25 mai, pour l'achat des réserves de la Couronne et du clergé en Bas-Canada, et demande de nouveau une entrevue pour une députation. Page 338

19 juillet,
Gardes à
cheval.

Taylor au même. Demande à Bathurst d'ordonner à la commission de fournir des navires pour le 79e, qui va remplacer le 37e régiment, lequel reviendra par les mêmes navires. 16

4 août,
Whitehall.

Stephen au même. Il transmet un projet de la proclamation que devra lancer Dalhousie pour la mise en vigueur de la loi relative à la tenure des terres en Canada, aussi qu'un projet de lettre expliquant le but de la proclamation. 92

Contenu. Bathurst à Dalhousie 12 août (projet). Il transmet l'acte adopté pour l'abolition de la tenure féodale et copie de la proclamation. 93

Proclamation pour la mise en vigueur de l'acte qui pourvoit à l'abolition des droits féodaux en Bas-Canada. 96

6 août,
Londres.

Davidson à Wilmot Horton. Il présume que plusieurs personnes vont s'adresser à lui au sujet de la formation d'une compagnie pour le Bas-Canada. Il a vu le projet du colonel Mayne; il a présenté le colonel à Andrew Stuart, qui peut lui donner de précieux renseignements. W. B. Felton s'occupe aussi de former une compagnie. S'il s'en forme une, l'on devra exiger rigoureusement qu'elle colonise peu à peu le district de Gaspé d'un côté et de l'autre le Saguenay en montant. Ce que l'on dira probablement au sujet de la concession de toutes les terres incultes de la Couronne. Les réserves de la Couronne et du clergé sont envisagées comme l'est tout autre monopole, mais si toutes les terres incultes de la Couronne sont livrées à une compagnie, il y aura beaucoup de mécontentement, attendu que la population se croira à la merci des spéculateurs de terres, et il s'en suivra des représentations et des ennuis incessants. 339

10 août,
Artillerie.

Fitzroy Somerset au même. Il demande qu'on renvoie la requête de Cunningham demandant un passage pour l'Amérique du Nord afin qu'on puisse lui répondre. 187

11 août,
Whitehall.

Stephen au même. Il fait rapport sur l'affaire qu'à transmise la Société de la Propagation de l'Évangile. Si cela doit servir de base aux choses qu'on soumet aux avocats de la Couronne, les questions de loi ainsi soumises seraient incompatibles avec la coutume du ministère de Sa Seigneurie. Il discute l'affaire minutieusement et au long. 103

19 août,
Amirauté.

Croker à Hay. Ordre a été expédié au capitaine Leeke, du navire de Sa Majesté, le *Herald*, de donner passage à sir Francis Burton. 4

26 août,
Affaires
étrangères.

Planta à Hay. Il transmet une requête qui a été adressée au secrétaire des affaires étrangères. 46

Pas de date.
Août (?)

Hamilton à Wilmot Horton. Il transmet des extraits des délibérations de la Société de Propagation de l'Évangile, sur lesquels on attire l'attention de Bathurst. 228

Contenu. Résolution de la Société statuant qu'on s'adresse à Bathurst pour qu'il veuille bien donner aux gouverneurs et lieutenants-gouverneurs des provinces canadiennes instructions de doter les paroisses déjà érigées et d'en ériger et d'en doter d'autres lorsque faire se pourra, conformément aux dispositions de l'acte 31, George III. 229

Extrait de l'acte 31, George III, chapitre 31, articles 38, 39. 230

7 septembre,
Dublin
Castle.

Goulburn à Dawson. Cette lettre se trouve dans celle de Dawson à Wilmot Horton, 12 septembre, 1825.

1825.
10 septembre,
Downing
Street. Felton à Wilmot Horton. Il demande s'il peut présenter les documents relatifs à la Compagnie des terres du Bas-Canada. Page 342
Délibérations et résolutions d'une assemblée tenue pour mettre à l'étude certaines résolutions, etc., venues du Bas-Canada et dont Felton était porteur. 343
Etat indiquant approximativement l'étendue des réserves de la Couronne et du clergé, et la quantité des terres incultes non concédées dans les cantons des districts de Montréal et des Trois-Rivières. 357
Carte de ces mêmes cantons. 357a
- 12 septembre,
Whitehall. Dawson à Wilmot Horton. Il transmet copie d'une lettre de Goulburn disant que les avocats de la Couronne, en Irlande, recommandent de ne pas prendre de procédés au criminel contre le capitaine du *Sir James Kempt*, pour meurtre. 51
Goulburn à Dawson. Les avocats de la Couronne ne peuvent recommander de poursuivre Kay, capitaine du *Sir James Kempt*, pour meurtre, et même quant à l'accusation relative à la propriété il n'y a pas de preuves sous serment. 52
- 13 septembre,
Trésorerie, Herries à Wilmot Horton. Relativement à la pension de £500 par année en faveur de la veuve de feu le Dr Mountain, les lords du Trésor ne connaissent pas de fonds au débit duquel on puisse porter cette pension. 215
- 17 septembre,
Whitehall. Lock au même. Les lords du commerce ne voient pas d'objection à l'acte relatif à l'encouragement de l'éducation dans les paroisses rurales du Bas-Canada. 37
Le même au même. Il renvoie les actes 406, 410 et 411 adoptés en Bas-Canada en 1821, les lords du commerce n'ayant pas d'observations à faire à leur égard. 38
- 24 septembre,
Doctors'
Commons. Chris. Robinson à Bathurst. Il transmet le projet de la nomination du Dr Stewart comme évêque de Québec. 55
Contenu. Projet de nomination. 56
- 28 septembre,
Gardes à
cheval. Taylor à Wilmot Horton. Il transmet extrait d'une lettre de sir J. Carmichael Smith au sujet des Canadas. 17
Contenu. Extrait (ici le nom est écrit correctement). Son voyage intéressant; observations sur les dépenses; il est adverse à l'union du Haut et du Bas-Canada. 18
- 14 octobre, Hamilton à Bathurst. Il a reçu une demande de la part de Kelly qui désire avoir une position de ministre en Canada. La société n'est pas en mesure d'étendre ses opérations et il n'y a pas de vacance en ce moment, mais M^r Kelly sera mis sur la liste des aspirants. 233
- 27 octobre,
Whitehall. Stephen à Wilmot Horton. Il envoie un projet de la correspondance qui doit se faire entre le ministère des colonies et Felton au sujet de la Compagnie du Bas-Canada qui doit s'organiser. 107
Contenu. Projet de lettre de Felton à Bathurst au sujet de la formation d'une compagnie de terres en Bas-Canada. 108
Projet de réforme avec les conditions auxquelles les propositions de Felton seraient acceptées. 114
La lettre contient un état du nombre d'acres des réserves de la Couronne et du clergé dans les cantons des districts de Montréal et des Trois-Rivières au sud du Saint-Laurent; le nom de chaque canton est indiqué, de même que le nombre d'acres de chacun, commençant à la page 119
Projet d'une lettre de Bathurst à Dalhousie au sujet des lettres antérieures pour qu'il fasse rapport à leur égard. 139
Projet d'une lettre à adresser à Felton par Wilmot Horton. 141
Stephen à Wilmot Horton (lettre particulière). Il explique la nature de la correspondance transmise dans la lettre publique de cette date, y compris celle de Felton, comme étant nécessaire pour soumettre officiellement les propositions de la Compagnie de terres à Bathurst. 143
- 27 octobre,
Tunbridge
Wells.

1825.
27 octobre,
Artillerie.

Fitz Roy Somersot à Wilmot Horton. Relativement à l'achat de lots de terre voisins des ouvrages du capitaine de la citadelle à Québec, le général a ordonné d'écrire à la commission du Trésor, recommandant l'achat. Page 188

1er novembre,
Amirauté.

Barrow au même. Relativement à la lettre du 8 juillet au sujet d'un passage pour l'évêque de Québec et sa famille et pour sir Francis Burton, à bord du navire de guerre le *Herald*, l'amirauté demande qu'il (Wilmot Horton) informe Bathurst que le *Herald* est arrivé à Portsmouth ayant à son bord Burton et son secrétaire et M^{lle} Mountain et la famille de feu l'évêque. Le public doit-il défrayer les dépenses? Si non, Bathurst voudra-t-il enjoindre aux intéressés de le faire. 5

11 novembre,
Amirauté.

Barrow à Wilmot Horton. Prie Bathurst de voir à ce que l'argent que Dyer a avancé au capitaine Leeke pour frais de transport de personnes à bord du *Herald*, soit remboursé. 7

Annexée est la liste des personnes. 8

12 novembre,
Gardes à
cheval.

Sir Richard Jackson à l'adjutant général. Cette lettre se trouve dans celle de Torrens à Wilmot, 30 décembre 1825.

22 novembre,
Québec.

Darling à Simon McGillivray. Dalhousie a récemment écrit à Bathurst au sujet de l'achat projeté de l'établissement du Saut-Sainte-Marie, et il n'attend que la sanction de Sa Seigneurie. 326

6 décembre,
Londres.

Wellington à Bathurst. Il transmet le rapport de la commission sur les dépenses de l'Amérique Britannique du Nord. On ne peut abandonner le Canada et on doit le défendre; ce qu'on devrait faire en temps de paix. L'importance d'une communication entre le Haut et le Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Il insiste fortement sur l'importance de ces questions. L'importance de fixer la frontière sur le lac Champlain et au Nouveau-Brunswick. Le quatrième but sont les travaux militaires en projet. Il a confiance qu'une fois les travaux en projet exécutés le Canada serait suffisamment défendu et protégé contre toute tentative. Si les travaux de défense ne sont pas exécutés l'on ne peut s'attendre à ce que les habitants, sur la loyauté et le courage des quels il faudra compter à la fin, soient prêts à sacrifier leur vie et leurs biens. 189

9 décembre.
Whitehall.

Grenville à Wilmot Horton. Il transmet les requêtes de John William Grece, qui demande rémunération pour la partie de sa propriété qu'on a prise pour le gouvernement, avec un extrait du rapport des avocats de la Couronne. 25

Contenu. Requête de John William Grece, 11 juillet 1825. 27

Documents relatifs à la réclamation. 31 à 35

16 décembre,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. Relativement à la lettre au sujet du remboursement du prix de passage à bord du *Herald*, du comte de Dalhousie, de sir Francis Burton et de M^{lle} Mountain, veuve de feu l'évêque, le service de ce chef ne justifie pas la commission d'en ordonner le paiement à même les deniers accordés pour les dépenses civiles du gouvernement, cependant, dans les circonstances elle recommande que la somme soit payée à même le fond du service spécial de Sa Majesté. 217

16 décembre,
Portsmouth.

Le percepteur et contrôleur des douanes à Bathurst. L'*Ottawa* a mis à terre un sac contenant apparemment des dépêches, sac qu'ils ont scellé et expédié au bureau de poste. S'il n'est pas délivré en temps voulu on devra en donner avis. 234

Contenu. Le reçu. 230

22 décembre,
Guerre.

Merry à Wilmot Horton. Transmettre un état de compte du traitement et des émoluments de la position civile de D. C. Napier, autrefois du régiment de Meuron; Napier désire toucher sa demi-solde avec ses autres revenus. 197

22 décembre,
Rue du
Parlement.

Hume au même. Il explique la cause de l'erreur dans le tableau des droits pour ce qui est de l'importation du rhum. 236

1825.

Contenu. Hume à Gillespie & Co., 26 octobre. Les droits imposés sous l'empire de l'acte 6, George IV, chap. 114, seront payables sur le rhum des Antilles britanniques, importé de là en Canada, après le 5 janvier 1826 ; l'intention n'est pas d'augmenter le droit, mais si l'on donne cette interprétation à la loi, ils devront s'adresser à la commission du commerce. Page 239

22 décembre,
Whitehall.

Hobhouse à Wilmot Horton. Les avocats de la Couronne rapportent que le crime dont Kennedy a été déclaré coupable ne peut être diminué de meurtre à homicide, mais vu la longue détention du prisonnier et que l'exécution n'aurait pas aujourd'hui de bons effets en Canada, Peel va recommander que la sentence du prisonnier soit commuée en déportation pour la vie. 53

30 décembre,
Gardes à
cheval.

Torrens à Wilmot Horton. Il envoie une lettre de sir Richard Jackson avec l'espoir que les propositions qu'elle contient recevront l'approbation de Bathurst. Le commandant en chef a d'abord cru qu'il y aurait avantage pour le service public de donner aux régiments en Canada pouvoir général d'y faire du recrutement, mais aujourd'hui il voit des obstacles au projet ; mais il est essentiel que le corps royal d'état-major soit autorisé à faire du recrutement, vu qu'il se compose d'artificiers et qu'on ne doit pas l'obliger de compter sur le nombre incertain que peut fournir la Grande-Bretagne. 20

Contenu. Sir Richard Jackson à l'adjudant général, 12 novembre. Pour empêcher les désertions, il propose d'engager des artificiers en Canada pour le corps royal d'état-major. 22

— décembre,
Guerre.

Lukin à Wilmot Horton. Il demande ce que sont les émoluments de l'emploi civil du lieutenant William Robins qui désire toucher en outre sa demi-solde. 198

Pas de date.

J. S. (Stephen) au même. Il suggère de répondre à la lettre de Dalhousie que la question de déportation, vu qu'elle atteignait le Bas-Canada, sera réglée lorsqu'on fera les règlements généraux. 91

DIVERS, 1825.

Q. 174-1-2.

(La partie 1 est paginée de 1 à 278 ; la partie 2, de 279 à 525.)

1821.

— octobre,
Montréal.

Requête de Cyrus Fay à Dalhousie. Ce document se trouve dans la requête à Bathurst, 18 mars 1825.

1822.

28 mars,
Londres,

Burnet à———Le taux élevé des contributions de la douane de Québec sont quasi prohibitives pour le cabotage, de sorte que les douaniers ont accepté moins qu'ils réclamaient. Les émoluments du percepteur, d'après son propre état, sont d'environ £5,000 par année. Les contributions sont exigées en vertu d'un arrêt de la commission de la douane et d'une très ancienne liste d'Halifax que les fonctionnaires ont constamment des difficultés à expliquer et que les marchands en ont encore plus à comprendre. Dans certains cas l'on dit que le port de Québec s'étend jusqu'à Anticosti, et les vapeurs et petits bateaux qui font exclusivement le commerce de navigation intérieure sont soumis à une accumulation de contributions. Le vif désir du commerce de voir les contributions exigées par la douane mises sur un pied qui empêchera les scènes incessantes de contestation. 33

1823.
2 août,
Québec.

Cochran à l'évêque catholique romain de Québec. Cette lettre se trouve dans celle de la Porte à l'évêque Macdonell, 22 octobre 1825.

1824.
10 juillet,
Downing
Street.
27 novembre,
Rome.
1825.
11 janvier,
Montréal.
- 11 janvier,
Montréal.
- 19 janvier,
Reigate.
- 19 janvier,
Londres.
- 4 février,
Londres.
- 7 février,
Québec.
- 6 février,
New-York.
- 12 février,
Québec.
- 18 février,
Londres.
- 1er mars.
Reigate.
- 3 mars,
Downing
Street.
- 3 mars,
Reigate.
- 7 mars,
Marchmont.
- Wilmot Horton au Dr Goodall. Cette lettre se trouve dans celle de Forbes à Wilmot Horton, 17 juin 1825.
- Le cardinal de Somaglia au Dr Poynter. Cette lettre se trouve dans celle de Poynter à Wilmot Horton, 19 janvier 1825.
- W. McGillivray à Ellice. Cette lettre se trouve dans celle d'Ellice à Wilmot Horton, pas de date (juin ?)
- Forsyth, Richardson & Co. à Ellice. Cette lettre se trouve dans celle d'Ellice à Wilmot Horton, pas de date (juin ?).
- J. W. Grece à Wilmot Horton. Relativement à la réponse qu'on a faite à sa requête, le canal de Grenville en tant que construit sur sa terre est sa propriété, et il faut ou que sa terre soit payée ou que le canal lui soit abandonné. Les dommages ne sont pas imaginaires mais réels, et il continuera à faire valoir ses droits. Page 248
- Une lettre non datée à Wilmot Horton dit qu'il s'est présenté pour avoir une réponse verbale, et ayant trouvé Horton parti il reviendra lundi. 251
- Poynter à Wilmot Horton. Le remercie d'avoir communiqué à Bathurst sa lettre du 28 décembre dernier et de lui avoir fait part de la réponse de Sa Seigneurie au sujet de la nomination de Lartigue comme évêque catholique romain ordinaire de Montréal. Il demande qu'on déclare officiellement que la nomination comme suffragant et vicaire apostolique de l'évêque Plessis a l'approbation et l'appui du gouvernement de Sa Majesté. L'évêque Macdonald le remercie du don de £15 pour la construction d'églises et d'écoles dans le Haut-Canada. 404
- Contenu. Copie d'une lettre du cardinal de Somaglia au "D" Poynter, en date du 27 novembre 1824. 455
- Bell à Bathurst. Il s'excuse de la liberté qu'il prend de présenter une requête au nom de Mde Mercer, qui est, atteste-t-il, la femme du capitaine Ang. Cavalie Mercer. 25
- James George à Bathurst. Il envoie un plan pour remonter les eaux rapides au moyen d'un remorqueur à vapeur aidé de chaînes de fer. 252
- Contenu. Un plan. 252a
- Communication de George à la Gazette de Québec au sujet de son plan. 253
- Là où il se forme des comités avec liste de souscripteurs. 255
- Délibérations du comité de l'Association du Saint-Laurent, à Cornwall, 24 janvier 1825. 257
- Buchanan à Wilmot Horton. Il transmet un extrait des délibérations de la législature de New-York, comme ayant de l'importance. 26
- Bouchette à Bathurst. Il envoie copie de la première partie du rapport d'un voyage à travers la province. 27
- Butterworth à Wilmot Horton. Il attire l'attention sur l'affaire des quatre chefs sauvages, dont les dépenses vont bientôt grossir. 28
- Grece au même. Il le remercie de la promesse qu'il recevrait la valeur de ce qu'on lui avait enlevé et qu'une lettre lui serait écrite dans ce sens. 268
- Menzies à ——— Il expose les retards et les frais additionnels qu'il a dû s'imposer pour transporter les dépêches du lieutenant-gouverneur du Bas-Canada. 303
- Grece à Wilmot Horton. Il se plaint du refus de le dédommager pour ses terres. Il désire éviter d'en venir à la loi; il n'abandonnera pas la tâche, mais il n'ira jamais plus faire anti-chambre au bureau du secrétaire d'Etat pour les colonies. 269
- Le lord évêque de Québec à Bathurst. Si l'état de sa santé lui permet de faire la traversée, son médecin lui a recommandé d'aller en Angleterre au printemps. S'il peut entreprendre la traversée, lui ferait-on la faveur

1825.
d'un passage pour lui et sa famille par la frégate qui doit amener le comte de Dalhousie? Page 467
- 7 mars, Londres. Hart à Bathurst. Il demande une entrevue au sujet de la réduction du droit sur les cendres venant des Etats-Unis. 279
- 8 mars, Enniscorthy. Carew à Wilmot Horton. Il mentionne les personnes de son voisinage qui désirent émigrer. 79
- 9 mars, Hackney. Menzies au même. Il envoie les détails de ses dépenses pour le transport et dépêches; elles s'élèvent à £17 12s., mais comme le dernier officier qui a porté ses dépêches a touché £50, il espère que Sa Seigneurie (Bathurst) verra sa nomination d'un bon œil. 306
- 10 mars, Bristol. A. C. Buchanan à Bathurst. Il a fait et fait encore le commerce mentionné avec le Canada, et il a transporté de Londonderry au moins 5,000 bons colons industriels, sans frais pour le gouvernement. Il est largement intéressé dans l'érection de scieries à vapeur en Bas-Canada, et toutes ses ressources depuis sept ans ont été dirigées du côté de ce pays, dans l'espoir de pouvoir à sa nombreuse famille. Il demande la concession d'un canton où il pourra trouver du bois pour ses scieries et établir les ouvriers et les journaliers qu'il est obligé d'employer. Il demande une entrevue. Il expédie le navire *Harrison*, de 700 tonneaux, à Londonderry, pour prendre des colons, et depuis deux années il en a pris près de 1,000. et comme ils sortent des comtés paisible et loyaux de Tyrone et de Fermanagh, ils font de bons colons. 29
- 10 mars, Londres. Hart à ———. Observations sur le fait que le fret, etc., des cendres coûte moins cher des Etats-Unis que du Canada. 280
- 14 mars, Londres. Requête de Michael Scott, qui demande la permission d'ériger un moulin à farine sur la rivière Saint-Pierre. 470
(Pour la date de la requête voir la lettre du 18 mars.)
Plan de Saint-Pierre et de la rive sud du Saint-Laurent de Caughnawaga à Laprairie. 479a
- 18 mars, Londres. Scott à Wilmot Horton. Comme il part demain, il demande s'il y a une réponse à sa requête au sujet de l'emplacement d'un moulin. 481
- 18 mars, Londres. Requête de Cyrus Fay demandant de l'aide, attendu qu'il avait des titres aux frais de la cour de vice-amirauté de Québec, titres qui ont été établis, mais relativement auxquels il n'a pu avoir de règlement. Il transmet copie d'une requête à Dalhousie, restée sans réponse. Cette dernière requête donne la cause qui a donné lieu à la réclamation à la suite du sauvetage d'un navire abandonné. 143
- 19 mars, St. Ives. Faux à Bathurst. Il transmet un exemplaire d'un livre intitulé "Jours Mémorables", c'est pourquoi il espère que Sa Seigneurie enverra une souscription. 153
- 23 mars, Londres. Butterworth à Wilmot Horton. Il a communiqué la lettre aux sauvages. Il désire beaucoup qu'ils retournent aussitôt que possible dans leur pays. 32
- 28 mars, Clonmell. Ann Swindell à Bathurst. Elle envoie, pour être expédiée, une lettre au sujet de la succession de son frère. 482
- 28 mars, Londres. Birch à ———. Au sujet d'une lettre de son beau-frère, William Canning, frère de Stratford Canning. Il a mis la substance de la lettre sous forme de questions pour qu'on les remette entre les mains de quelque employé du bureau qui puisse montrer les réponses à M^r Canning. 35
Contenu. Canning à Birch, 25 mai. Son jardinier Rumley, étant congédié, désire se trouver de l'emploi et s'en aller dans le Haut-Canada, où il a l'idée qu'il peut avoir une concession de terre. Que lui faut-il savoir avant de s'embarquer. 36
- 5 avril, Londres. Newman, Hunt, Christopher et Cie à Wilmot Horton. L'importance de la pêche qui se fait au Labrador par des pêcheurs d'Angleterre, de Jersey et de Terre-Neuve. Les graves inconvénients qui se présenteraient s'ils étaient obligés de s'adresser à des tribunaux canadiens pour régler les différends qui pourraient surgir. 408

1825.
6 avril,
Portsmouth.

Le capitaine Ogden à Wilmot Horton. S'il ne peut obtenir une concession gratuite des terres incultes qu'il a demandées en Bas-Canada, il offre d'acheter de cinquante à cent mille acres en Bas-Canada au même prix que la Compagnie de Terres est sur le point d'en acheter dans le Haut Canada. Grâce aux connaissances qu'il a du Canada et des États-Unis, il se croit très en état d'entreprendre de vendre une grande étendue de terre à des colons de bonne foi. Ses frères et lui se sont faits des relations avec les principales familles du Bas-Canada, familles qui, au besoin, peuvent donner un concours très utile. Page 412

Contenu. Requête d'Ogden. Il fait un exposé de ses états de service qui lui donnent droit à une concession. 414

7 avril,
Londres.

Uniacke à Bathurst. Il demande que son congé soit prolongé jusqu'au mois d'octobre prochain. 498

8 avril,
Walton.

Wilkins à Bathurst. Il attire l'attention sur la correspondance en 1821 au sujet des pertes subies par son père et de l'offre d'une concession de terre en dédommagement, offre qu'il dut abandonner à cause des conditions. Comme on doit faire valoir la terre, celle qu'on lui a offerte deviendra vendable et le dédommagera en partie. 502

9 avril,
Londres.

Butterworth à Wilmot Horton. Il a reçu la lettre destinée à M. Exley et l'a expédiée au gouverneur de Ceylan. Son malaise au sujet des quatre sauvages, leur immense désir de voir le roi, désir qui a été satisfait grâce à l'intervention d'Irving Brock, frère de feu sir Isaac Brock. Ceci devra avoir un effet salutaire sur leur nation. 39

Contenu. Irving Brock à Butterworth. Compte rendu de la réception des sauvages par le roi; le discours du grand chef, la teneur de la réponse du roi et les attentions de Sa Majesté à leur égard. 41

12 avril,
West India
Docks.

McDonell à Wilmot Horton. Demande de renseignements sur les droits sur le rhum en Canada. 309

14 avril,
Downing
Street.

Wilmot Horton (?) à McDonell. En réponse à sa lettre du 12, le drawback de 6 $\frac{3}{4}$ d. par gallon de rhum importé en Canada n'existe plus en vertu d'une loi récente. 311

18 avril,
Westminster.

Brandling à ————. Il espérait, à son retour en ville, trouver la lettre de sir David Smith. 45

23 avril,
Downing
Street.

Monk à Wilmot Horton. Il est allé pour le voir ce matin afin de prendre des dispositions pour sa présentation au levé dans le but d'être admis chevalier. 312

23 avril,
Guernsey.

Allez à Bathurst. L'état déplorable des colons de la Rivière-Rouge; la conduite flagrante du gouverneur et des facteurs en chef, leur débauche et leur immoralité. L'artillerie envoyée pour protéger les colons a été mise dans le fort sur la demande de Selkirk, de sorte que les colons sont sans défense contre les sauvages. La pauvreté des colons obligés de vivre de chair de cheval et de chien, n'ayant pas de provisions alimentaires, et leurs souffrances dans les plaines, où un d'entre eux a été gelé à mort; d'autres ont perdu de leurs membres; un autre a été mangé par ses camarades. Il envoie copie d'une lettre et d'une recommandation pour prouver la vérité de ses allégués, y compris une lettre de Walter de Husser, colon suisse et d'autres. 2

Un mémoire pas daté ordonne qu'on écrive aux personnes mentionnées dans la lettre de M. Allez pour en obtenir des renseignements au sujet des colons de la Rivière-Rouge. 1

25 avril,
Londres.

Butterworth à Wilmot Horton. Il demande un passage pour deux des chefs sauvages, à bord de l'*Orestis* ou d'un autre bâtiment en partance pour Québec. Les deux autres devront rester jusqu'à l'arrivée de Stuart, qui était président du comité de l'Assemblée législative du Bas-Canada relativement aux réclamations des sauvages. On devrait s'entendre avant d'arriver à une décision quelconque. 46

1825.
28 avril,
Londres. Carr à Wilmot Horton. Il attendra, pour lui parler de la question d'immigration, jusqu'à ce qu'il ait pris des renseignements en Irlande. Page 81
- 29 avril, Bright à ——. Il demande les documents bas-canadiens relatifs à la colonisation des terres de la Couronne et à la question d'éducation. 48
Note des documents. 49
- 29 avril,
Londres. Digby à ——. Demande de renseignements au sujet d'une concession de terre à New-York ou dans les environs au contre-amiral Digby. 126
- in ai, Bright à ——. Le remercie de la peine qu'on s'est donné. Il diffère d'avec Cochrane sur la valeur des rapports. Dans tout ce qu'ils offrent de peu intéressant, ils contiennent des aperçus importants. 50
- 3 mai,
Londres. C. F. Vines à Bathurst. Il demande des renseignements sur un jeune homme du nom de Walter Breach, sur le sort duquel ses amis sont inquiets. 490
- 4 mai,
Lincoln's Inn. Bannister à Wilmot Horton. Dans le but de discuter la question de l'amélioration des eaux dangereuses entre les provinces supérieures et inférieures du Canada, il demande une entrevue. 51
- 6 mai. Markland au même. Les raisons qu'il a de différer d'avis avec les membres de la Chambre des Communes qui prétendent que l'admission du blé canadien permettrait aux habitants des États-Unis d'en passer en contrebande de grandes quantités en Angleterre. Les frais enlèveraient tout espoir de profit, de sorte que la tentation de faire de la contrebande n'existerait pas. 313
- 7 mai,
Epsom. West à Bathurst. Il envoie un numéro de son journal dont la publication est de date récente; si l'on désire de plus amples renseignements il communiquera ceux qu'il pourra avoir. 504
- 7 mai,
Adelphi. Bulger au même. En réponse aux demandes de renseignements sur les colons de la Rivière-Rouge, il y a 18 mois qu'il a quitté le pays et il n'a pas entendu parler d'eux, si ce n'est par un monsieur qui en arrive et par un journal canadien qui disait que les sauvages avaient commencé des hostilités contre la colonie. 53
- 9 mai,
Edimbourg. John Henderson au même. Il a quitté la Baie-d'Hudson en septembre dernier. Le dégoût que lui a inspiré la façon dont les colons et les naturels étaient traités par les traiteurs de la Baie-d'Hudson et pas les exécuteurs testamentaires de feu lord Selkirk. Il enverra tous les renseignements qu'il pourra si l'on indique les sujets sur lesquels Sa Seigneurie désire être renseignée. 282
- 9 mai,
Edimbourg. Kempt au même. Il a quitté la Rivière-Rouge le 10 juin dernier. Le mécontentement des colons et des naturels. Il donnera des renseignements sur l'état des choses lorsqu'il saura sur quel chef on désire en avoir. 295
- 9 mai,
Golden square. Bryon à Bathurst. Son indigence pour s'être conformé à l'Église établie. Il demande un passage pour le Canada ou pour toute autre colonie. 54
- 11 mai,
Enfield. Forbes à Wilmot Horton. Il envoie, tel que désiré, des nouvelles de sa santé. 154
Rapport de la même date adressé à Bathurst. 155
- 16 mai,
Cork. McSweeny à Bathurst. Il demande des renseignements sur Owen Corkron Murphy, qui a quitté le comté de Cork il y a environ quarante ans et est aujourd'hui décédé, ayant laissé ses biens à ses parents. 320
- 18 mai,
Edimbourg. Macdonald à Bathurst. En réponse à la demande de renseignements de Norton (Horton), il est arrivé à la colonie de la Rivière-Rouge en 1820 et il y est resté jusqu'en 1823 pour surveiller l'importation des marchandises européennes pour les colons, la distance du fort d'York à la Rivière-Rouge est d'environ 800 milles de navigation très difficile et très dangereuse. En conséquence, durant l'été et l'automne il n'a pu observer les progrès de la colonie. Chaque colon recevait une concession de 50 à 100 acres de terre pour laquelle il convenait de payer un

1825.

fermage de tant de boisseaux de grain, mais à la suite de nombreux désastres bien peu ont pu remplir cette condition. Il s'alimente de vivres aux magasins de Selkirk, et chaque année une copie de leurs comptes est envoyée en Angleterre. Les colons craignent constamment des attaques des sauvages. Quelques troupes auraient l'effet d'intimider les sauvages. La seule exportation du pays sont les produits de la *Buffalo Wool Company*. Selkirk n'a rien négligé pour le bien-être des colons. Page 322

18 mai,

Requête d'Elizabeth et de Sarah Etches. Elles déclarent que leur frère a été le créateur du commerce entre la côte nord-ouest de l'Amérique et la Chine ; ses états de services comme découvreur, etc., ce pourquoi elles demandent une charte pour elles-mêmes et leurs amis dans le but de faire ce commerce. 132

18 mai,
Londres.

Rundell à Wilmot Horton. Au sujet de la loi constituant en corporation une compagnie pour l'exploitation des mines de fer du comté d'Annapolis et l'obtention d'une prime de £600 chacune pour tant de gueuses ou de tonnes de fer forgé. Une compagnie a été formée à 100 actions de £600 chacune. On devrait faire savoir à la législature que la concession a été faite au duc d'York, et que des mesures doivent être prises pour exploiter les mines sur un grand pied. 468

18 mai,

Richard Trench à ———. Au sujet des affaires de finance de Caldwell, ses propriétés ont été confiées à sa propre administration, il espère acquitter une bonne partie de sa dette avant la prochaine session. 489

20 mai,
Aberdeen.

Cuddie à Bathurst. Relativement aux nouvelles de la Rivière-Rouge, il a quitté le pays et il n'a reçu qu'une lettre depuis, en date du 31 août 1824, et dont il envoie des extraits qui font voir que la majeure partie des gens s'en vont, et donnent en même temps le prix du grain et des articles importés. 82

21 mai,
Edimbourg.

Le Dr Mearns à Bathurst. Il transmet un mémoire d'un comité de l'Assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse au sujet de la situation du clergé dans les provinces de l'Amérique Britannique. 325

Contenu. Mémoire. 326

Projet de réponse au Dr Mearns, pas de date, disant que lorsqu'une congrégation, dans quelqu'une des provinces, aura érigé une église convenable et qu'elle sera prête à reconnaître la juridiction de l'Eglise d'Ecosse et à contribuer à l'entretien d'un ministre, le gouverneur en conseil, sur réception d'une requête à cet effet, autorisera le gouvernement à contribuer à l'entretien convenable d'un pasteur. 334

27 mai,
Londres.

Doyle à Wilmot Horton. Il demande une entrevue pour lui permettre de lui présenter son fils. 127

28 mai,
Mayborough.

Requête de Bridget Fowle ou Foley, demandant copie du testament de son oncle, décédé en Amérique Britannique du Nord. Il donne le degré de parenté qu'elle avait avec son oncle. 156

28 mai,
Kilrush.

Cullinan à Wilmot Horton. Il lui demande de transmettre une lettre à New-York à son frère (à Cullinan), attendu qu'il a souvent écrit sans avoir reçu de réponse. 85

— juillet,
New-York.

James Buchanan au même. Il regrette que la concession de terre à lui faite en Canada soit chargée de lourdes contributions. A cause des services que sa famille et lui ont rendus, il demande que les terres soient concédées libres de contributions. 55

3 juin,
Londres.

Markland au même. Lui sera-t-il permis de voir le rapport sur l'état de Gaspé en Bas-Canada? 336

7 juin,
Londres.

G. Mountain à Bathurst. L'arrangement en vertu duquel son père (l'évêque de Québec) espérait prendre sa retraite. Le Dr Stewart, s'il était nommé, est prêt à lui abandonner le tiers du revenu, pourvu qu'il (à l'évêque Mountain) lui fut permis de garder la petite cure qu'il a en Angleterre et le traitement que lui fait la Société de la Propagation de l'Évangile. Comment pourrait se faire la division du diocèse, mais si l'on exigeait la démission de l'évêque aux conditions telles que proposées,

1825.

alors le diocèse de Québec devra rester intact du vivant de l'évêque et le Dr Stewart être nommé évêque pour le tout. Autres arrangements au sujet de la résidence épiscopale, etc. Page 339

Contenu. Javel à Mountain, 30 janvier 1811, au sujet d'une proposition à Eaton, proposition à laquelle il n'a pas donné suite. 344

Autres documents relatifs au caractère et qualités du "Dr" Mountain. 345 à 360

Stephen à Wilmot Horton. Il transmet un résumé de l'exposé que fait l'archidiacre Mountain des propositions et des désirs de son père. 361

Résumé du contenu de la lettre du "Dr" Mountain, du 7 courant. 362

Mountain à Bathurst. Il a soumis des propositions ministérielles au nom de son père. Il s'absente de la ville et laisse son adresse. 365

Armor au secrétaire des colonies (en français). Pour le paiement de la somme due à son père pour diverses choses fournies aux officiers, sous-officiers et soldats à Québec en 1760, le marquis de Lévis ayant ordonné qu'on prît indistinctement soin des malades et des blessés des deux armées. Bien que la réclamation soit ancienne elle est bien fondée; mais quelque soit la somme que paye le gouvernement britannique, il sera satisfait, attendu qu'à cause de la mort subite de son père, à Montréal, en 1760, on n'a pu régulariser ses comptes. 9

Contenu. Documents relatifs à la réclamation. 11-15

Forbes à Wilmot Horton. Il transmet un certificat attestant l'état de sa santé pour confirmer ce qu'il a dit le 9 courant. 161

Contenu. Certificat du Dr. Nevinson, en date du 10 juin. 162

W. Henderson à Wilmot Horton. Son frère désire savoir si l'on aurait besoin d'une copie du journal qu'il ferait pendant son séjour à la Rivière-Rouge. 284

Osgood à Bathurst. Le remercie de sa bonté; il transmet copie de documents relatifs aux sauvages et aux indigents et demande une entrevue. 418

Contenu. Exposé intéressant relatif aux sauvages et aux indigents en Canada, par le rév. Thaddens Osgood, A.M. 419

Le capitain Ogden à Wilmot Horton. Lui demande de transmettre l'ordre de Bathurst pour la concession de 2,000 acres. 417

Osgood à Bathurst. Il a eu une entrevue avec lord Bexley au sujet de la fondation d'une société dont le but serait de favoriser l'éducation et l'industrie en Canada, et lord Bexley a cru qu'il serait bon peut-être de voir Bathurst. Il demande une entrevue. 438

Forbes à Wilmot Horton. Ainsi que requis, il envoie copie de la lettre d'Horton au Dr Goodall, que celui-ci considère comme étant un ultimatum. 163

Contenu. Wilmot Horton à Goodall., 10 juillet 1824. Il est nécessaire qu'un lieutenant-gouverneur réside à Gaspé; l'impossibilité où se trouve Forbes de retourner. Dalhousie devra dire quelle est la plus forte retraite qu'on puisse obtenir pour lui. 164

Monk à Wilmot Horton. Il désire connaître le résultat des instructions de Bathurst au sujet de l'augmentation de sa retraite. 367

McNaughton à Wilmot. Il demande une lettre de présentation auprès du gouverneur du Canada pour un jeune monsieur qui vient de recevoir un brevet d'officier dans le 68^e régiment. 366

Mandelsloh à Bathurst. Pour légaliser et attester la signature de sir F. N. Burton, lieutenant-gouverneur du Canada. 368

Osgood à Bathurst. Il transmet un document relatif à une société dont le but est de favoriser l'éducation et l'industrie en Canada; aussi,

8 juin,
Bureau
Colonial.10 juin,
Paris.11 juin,
Enfield.14 juin,
Londres.16 juin,
Londres.16 juin,
Londres.17 juin,
Downing
Street.17 juin,
Enfield.17 juin,
Londres.17 juin,
Trésorerie.21 juin,
Londres.24 juin,
Londres.

1825.

ses certificats, etc. Il sera prêt à se rendre auprès de Sa Seigneurie n'importe quand. Page 439

(Les documents inclus sont les doubles de documents dont copies existent déjà.)

25 juin,
Enfield.

Forbes à Wilmot Horton. Il lui rappelle qu'on lui a promis de renouveler son congé de temps à autre sur certificat de médecin, de sorte que pour obtenir un renouvellement il n'aurait qu'à produire de nouveaux certificats. La condition établie dans la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, en 1819, quant à son traitement s'il résidait ou son indemnité de £300 de retraite, ce qu'il préférerait peut-être. Observations détaillées sur la proposition de 1819, etc. 165

Proposition relative à l'organisation d'un nouveau corps devant être appelé infanterie des pionniers ou carabiniers, particulièrement propre au service des Canadas et de l'Amérique Britannique du Nord, respectueusement soumise par le lieutenant A. V. S. Forbes, du 64e régiment. 170

Le titre se trouve à la page précédente.

26 juin,
Londres.

Monk à Chapman. Il désire avoir des exemplaires des lois et transmettre des observations. 369

(Les observations n'accompagnent pas cette note.)

27 juin,
Londres.

Monk à Wilmot Horton. Il attire l'attention sur le mode dont on se servait autrefois pour administrer le serment d'allégeance aux personnes qui avaient exprimé le désir de résider dans la province, et il suggère de modifier la loi telle que présentée aujourd'hui. 370

28 juin,
Kilkenny.

Requête de la famille Lahey, neveux et nièces de feu Martin Kelly, au sujet de mesures à prendre pour mettre la main sur les biens qu'il a laissés, attendu qu'ils sont ses plus proches parents. 296

28 juin,
Londres.

Mountain à Wilmot Horton. Il transmet copie de la lettre qu'il a eu autorisation d'écrire à son père. 373

Le Dr Mountain à l'évêque Mountain. Il lui fait part des arrangements qu'on a faits pour sa retraite comme évêque. 374

29 juin,
Londres.

Mandelsloh à Bathurst. C'est par ordre du tribunal de Wurtemberg qu'il a demandé l'attestation de la signature de sir Francis Burton. En conséquence c'est sans doute par erreur qu'on a envoyé une note disant que la signature avait été attestée et qu'on était prêt à délivrer le document sur réception d'un honoraire de £2 2s. 6d. 379

Juin (?).

Ellice à Wilmot Horton. Il lui demande de voir Scott, qui a apporté les documents ci-inclus. 128

Contenu. W. McGillvray à Edward Ellice, 11 janvier 1825. Il présente Michael Scott, négociant de Montréal. 129

1er juillet,
Londres.

Forsyth, Richardson et Cie à Ellice, présentant Michael Scott. 130

Osgood à Bathurst. Il envoie d'autres documents. 449

Contenu. Société ayant pour but de favoriser l'éducation et l'industrie en Canada. 441

(Les autres documents ont déjà été copiés.)

2 juillet,

Ellice à Wilmot Horton. Mémoire sur le "bill" relatif à la tenure des terres en Canada, "bill" qui est maintenant devenu loi. 141

4 juillet,
Kingston.

Le "Dr" Stewart à Bathurst. Il demande d'être nommé au diocèse de Québec à la place de l'évêque défunt. 483

5 juillet,
Québec.

Caldwell à Wilmot Horton. Il présente M. Felton, qui se rend en Angleterre pour faire valoir les idées des personnes qui désirent se former en compagnie de terres. Quant à ses propres affaires (à Caldwell) il est prêt à confesser jugement en octobre aux conditions que le gouvernement voudra bien faire. 86

6 juillet,
Québec.

Le même à Wilmot Horton. Inquiétudes des propriétaires des moulins à farine et de scieries en présence de la destruction dont leurs biens sont menacés. L'admission du blé à un droit peu élevé menace d'en porter le prix si haut en Canada que la farine fabriquée ici avec ce grain

1825.

ne peut tenir tête à la concurrence de celle exportée des États-Unis dans les autres colonies et dans les Antilles. Les propriétaires de scieries s'alarment de la réduction des droits sur la planche, ce qui serait établir une différence à leur détriment. Page 89

6 juillet,
Londres.

Butterworth à Bathurst. Il demande la faveur d'une entrevue pour lui et une députation au sujet des réclamations des sauvages du Canada. 59

7 juillet,
Londres.

Monk à Wilmot Horton. Il demande une courte entrevue. 381

11 juillet,
Londres.

Butterworth à Wilmot Horton. Note reçue. La députation se rendra auprès de Bathurst demain, au nom des sauvages du Canada. 58

11 juillet,
Londres.

Le même à Bathurst. Il aurait répondu plus tôt au sujet des sauvages du Canada, mais il attendait un membre de l'Assemblée du Bas-Canada, Andrew Stewart (Stuart), qui était président du comité des réclamations des sauvages et qui, étant arrivé, dit qu'après une enquête minutieuse, le comité a été unanimement d'avis que les sauvages avaient droit aux terres en question. L'on pourra expliquer, lors de la réunion, un mémoire remis par Stuart. 59

Contenu. Mémoire concernant la réclamation des sauvages chrétiens de Lorette à l'endroit de la seigneurie de Sillery. 61

12 juillet,
Londres.

Monk à Wilmot Horton. Autre demande d'entrevue. 382

Contenu. Lettre de Monk à Wilmot Horton, de la même date, au sujet de sa pension. L'importance politique d'établir le principe sur lequel la question doit se régler. 383

12 juillet,
Suffolk.

G. Mountain à Bathurst. Il attire l'attention sur ses propres titres advenant une vacance dans l'un ou l'autre des diocèses que doit créer la division de Québec. 389

12 juillet,
Suffolk.

Le même à Wilmot Horton. L'insuffisance du traitement du "Dr" Stewart et du sien propre comme archidiacres. Ils sont plus faibles que ceux d'autres diocèses et la besogne est plus lourde. Les nombreux voyages nécessités par l'exécution de leurs fonctions et dont tous les frais sont payés à même leurs traitements, qui sont les mêmes que lorsqu'ils n'avaient pas de déplacement à faire en qualité d'aides de l'évêque, de sorte que leur promotion les a rendus plus pauvres. 392

14 juillet,
Londres.

Poynter à Bathurst. Il demande que deux membres du clergé, Joseph Quiblier et Alexander Boyle, choisis par l'abbé Thavenet, aient la permission d'aller en Canada pour être employés comme professeurs au séminaire de Saint-Sulpice. 457

Contenu. L'abbé Thavenet à Poynter (en français). Au sujet du choix d'ecclésiastiques qu'on doit envoyer comme professeurs à Saint-Sulpice. 458

18 juillet,
Londres.

Uniacke à Bathurst. On lui a enlevé la position lucrative de procureur général pour le créer juge adjoint pour le district de Montréal. Jusqu'ici une personne qui occupait le poste de procureur général était censée le garder toute sa vie, à moins qu'elle ne fut élevée à la première place dans la magistrature ou déplacée pour des motifs. Il rappelle à Bathurst sa promesse qu'il ne serait pas déplacé. Il fait valoir la droiture de sa conduite, le zèle et l'habileté avec lesquels il a rempli sa charge durant une période de danger et d'embaras pour la colonie, période qui, espère-t-il, ne se présentera plus. Les efforts pour remédier aux concessions imprévoyantes de terres incultes et pour établir une cour de déséchéance, anéantissant ainsi le monopole des terres. Les mesures qu'il a fait valoir pour l'avancement de la colonie. Il demande une enquête sur sa conduite. 491

18 juillet,
Londres.

Osgood à Bathurst. Sur l'observation de lord Bexley, l'on prie Bathurst d'accepter la présidence de la Société pour l'avancement de l'éducation et de l'industrie en Canada. 445

1825.
18 juillet,
Enfield. Forbes à Wilmot Horton. Le remercie de sa communication. Page 191
- 18 juillet,
Londres. G. Mountain au même. Il annonce la mort de son père, le lord évêque de Québec. Il demande une entrevue. 395
- 21 juillet,
Londres. Le même au même. Appelle son attention sur la situation de sa mère, qui par la mort de son père, l'évêque est dans une position très précaire. 396
- 21 juillet,
Londres. Le même au même. Il fait de nouvelles représentations sur l'insuffisance du traitement du Dr Stewart et du sien comme archidiacre. 398
- 21 juillet,
Londres. Une lettre de la même date dit qu'il transmet sous pli deux lettres sur la question et il suggère que sa propre augmentation de traitement, si elle est accordée, pourrait se prendre à même le fonds extraordinaire de l'armée. 400
- 22 juillet,
Londres. Monk à Wilmot Horton. Il pense qu'on a dû mal le comprendre au sujet de l'avis qu'il a donné à l'égard de l'augmentation de moyens qu'il croyait avoir été accordée par le parlement. Il dit pourquoi il a demandé une entrevue dans sa lettre du 12 courant. 401
- 25 juillet,
Montréal. Chipman à Bathurst. L'arbitrage est terminé, et dans la sentence l'arbitre du Haut-Canada est tombé d'accord avec lui. Vu l'absence de preuves établissant la consommation réelle, ils ont pris pour base la population comparative. D'après les rapports officiels la population du Haut-Canada est de 156,226 âmes, et l'arbitre du Bas-Canada a admis que la population de sa province doit être de 450,000 âmes. La proportion des droits adjugés au Haut-Canada durant quatre ans à compter du 1er juillet 1824 a été fixée à un quart, et bien que l'arbitre du Bas-Canada n'ait pas consenti à la sentence arbitrale, la plus grande harmonie a régné personnellement entre les arbitres. L'original de la sentence arbitrale a été transmise à la commission du Trésor. On en a aussi envoyé copie à Sa Seigneurie, ainsi que le manuscrit des débats entre les arbitres. 92
- Documents relatifs à l'arbitrage. 94 à 123
- Réponse non signée et non datée qui doit être envoyée à Mark Chipman. 124
- 26 juillet,
Londres. Butterworth à Wilmot Horton. Les quatre chefs sauvages sont sur le point de partir; ils craignent qu'à cause de leur longue absence leurs familles ne se soient appauvries. Il suggère qu'on leur donne £100, soit £25 chacun, ce qui serait d'un grand secours, en y joignant quelques présents. Les chefs demandent qu'on rétablisse la distribution de vêtements qu'ils recevaient autrefois. 64
- Une note particulière de la même date demande une prompt réponse. 66
- 30 juillet,
Londres. G. Mountain à Wilmot Horton. A la veille de s'embarquer il le remercie de ses attentions et pour la façon favorable avec laquelle Bathurst a reçu ses demandes. 403
- 4 août,
Londres. Osgood à Wilmot Horton. Lui demande de devenir vice-président de la Société pour l'avancement de l'éducation et de l'industrie en Canada. 446
- 9 août,
Kilkenny. Autre requête de Patrick Lahay au sujet des biens de Martin Kelly, décédé. 298
- 10 août,
Londres. Osgood à Wilmot Horton. Le remercie pour son don libéral et lui demande d'accepter le poste de vice-président. Il envoie la liste des vice-présidents à Bathurst. Il prie Horton de faire part à Sa Seigneurie que le comité désire sincèrement qu'elle accepte la présidence. 450
- 10 août,
Londres. Monk au même. Il est sur le point de partir pour le continent afin de se soustraire au climat froid et humide de l'Angleterre, et il demande des lettres pour l'accéditer auprès de lord Granville, ambassadeur à Paris, et auprès de M. Algernon Percy, qui habite la Suisse. Comment les lettres peuvent se transmettre. 404
- 10 août,
Londres. Osgood à Bathurst. Il s'excuse de son importunité; c'est pour les pauvres malheureux sauvages et les colons indigents du Canada. Il

1825.

explique le but de la Société pour l'avancement de l'éducation et de l'industrie, société qui n'est pas adverse à la Société pour la propagation de l'Évangile, mais bien plutôt une auxiliaire. Le désir d'obtenir une souscription du roi. Page 475

10 août,
Londres.

Arnoux à Bathurst. Il renouvelle sa demande de paiement des frais qu'a faits son père pour pourvoir aux soldats anglais malades et blessés en 1760, à Québec, et il prétend que sa réclamation, bien qu'ancienne, est légitime, et que des circonstances l'ont empêché de la présenter plus tôt. 16

Contenu. Acte d'inhumation d'André Arnoux, 21 août 1760. 19

Certificat d'Arnoux attestant la nature de la réclamation pour le soin des troupes anglaises malades et blessées en 1760, et déclarant que la mortalité de son père a empêché la liquidation. 20

10 août,
Londres.

Poynter à Wilmot Horton. Il accuse réception du double d'une lettre du lieutenant-gouverneur du Bas-Canada disant que Bathurst a permis à Joseph Quiblier et à Alexander Boyle, les ecclésiastiques que recommandaient ses lettres, de se rendre à Québec dans le but de devenir professeurs au séminaire, à Montréal. 460

19 août,
Boulogne.

Harvey au même. Il transmet copie d'une lettre de la veuve de feu le lord évêque de Québec et il en recommande fortement l'affaire. 285

Contenu. Mde Mountain à Harvey. Elle fait un exposé de son affaire et le prie de présenter sa requête pour obtenir une pension. 287

22 août.
Castle Comer.

Requête de Robert Nesbitt disant que son fils a été assassiné et volé à bord du navire *Sir James Kempt*, et que le capitaine, loin de poursuivre les meurtriers, a partagé dans le produit du vol. Il demande qu'on envoie de Québec l'ordre d'arrêter les meurtriers et qu'on demande au capitaine de rendre compte de sa conduite. Il envoie une liste des effets de son fils. 409

Contenu. Liste. 411

24 août,
Londres.

Monk à Wilmot Horton. Il accuse réception des lettres de présentation. Il offre de se rendre utile pendant qu'il sera sur le continent. 405

25 août,
Londres.

Le "Dr" Stewart à Bathurst. Le remercie de ce qu'il a été recommandé pour succéder à feu l'évêque de Québec. Il convient qu'il est opportun de diviser le diocèse. Le remercie de la proposition qu'il lui fait de nommer deux archidiares pour le Haut-Canada, il désignera le "Dr" Strachan, d'York, et le "Dr" Stuart, de Kingston, messieurs dont il recommande la nomination comme archidiares pour York et Kingston, respectivement. 485

31 août,
Boulogne.

Harvey à Hay. Le remercie pour les bonnes nouvelles au sujet de Mlle Morantain. 290

3 septembre,
Londres.

Le "Dr" Stuart à Wilmot Horton. Il a écrit à Bathurst, tel que requis de le faire. 487

10 septembre,
Downing
Street.

Wilmot Horton (?) à Arnoux. Bathurst ne peut acquiescer à sa demande. 15

12 septembre,
Londres.

W. B. Felton à Bathurst. Résumé des mesures prises pour former une compagnie de terre en Bas-Canada; il fut convenu d'en soumettre le plan à Sa Seigneurie, et s'il était approuvé l'on devait s'adresser aux marchands et autres pour en obtenir des souscriptions. Le résultat; formation d'un comité d'actionnaires. Il envoie copie des résolutions adoptées à la deuxième réunion avec l'espoir que Sa Seigneurie approuvera. Il est à propos d'avoir cette approbation à temps pour que les opérations puissent commencer de bonne heure au printemps. 192

Liste des souscripteurs. 197

Copie des résolutions adoptées unanimement. 199

Liste des principaux souscripteurs de Londres. 208

12 septembre,
Clonyn.

Westmeath à Wilmot Horton. Il décrit l'état malheureux d'un nommé James Burke qui s'est conformé à la religion établie. D'après

1825.

ce qu'il connaît des circonstances, il n'a pas de doute sur la vérité de ce que dit cet homme.

Page 506

16 septembre,
Selkirk.

Uniacke à Bathurst. Il demande que son congé soit prolongé jusqu'au mois d'avril. 497

24 septembre,
Davenport.

Menzies à Wilmot Horton. La propriété de son père, le major Thomas Menzies, dans le comté de Duchess, New-York, a été confisquée à cause de sa fidélité. Il n'a jamais demandé d'être remboursé de sa perte. En sa qualité d'héritier légitime, il désire savoir comment et à qui s'adresser pour recouvrer l'usufruit du tiers auquel sa mère a droit dans la propriété de son père. 406

1er octobre,
Kilkenny.

Autre requête de Patrick Lahey au sujet de la propriété de Martin Kelly. 299

Suit une réponse du ministère de la guerre à la dernière dépêche, déclarant qu'il doit s'adresser à lord Bathurst et non au ministère des affaires étrangères. 300

Une autre requête adressée au ministère des affaires étrangères sur le même sujet, en date du 7 octobre. 301

1er octobre,
Londres.

Felton à Wilmot Horton. Après avoir examiné les règlements qui régissent les concessions de terres dans la Nouvelle-Galles du Sud et dans la terre de Van Dieman, il ne peut approuver qu'elles soient appliquées au Bas-Canada. Les difficultés que les émigrants auront à arriver à leurs terres, séparées de la région colonisée par des chaînes de montagnes et des marécages. Pas d'espoir que des capitalistes, encore moins de pauvres émigrants, ouvrent des chemins. La difficulté que crée la position des domaines seigneuriaux. Il ne se fait pas d'illusion sur les résultats heureux du projet comme mesure isolée, mais comme il est opportun d'adopter un système uniforme de concession de terre, il a pris la liberté de le conformer aux circonstances qui existent dans le Bas-Canada. Ces observations s'appliquent au projet pris comme mesure isolée, mais avec un plan de grande émigration aux frais de l'État, qui se charge des frais de transport et d'établissement des émigrants indigents, le prélèvement d'une redevance est équitable et judicieuse. Le peu de difficulté à réaliser le projet lorsqu'on aura réussi à communiquer avec le Saint-Laurent. 207

Contenu. Sommaire des règlements dressés pour la régie des concessions des terres en Bas-Canada. 214

Note A. Observations sur les règlements—avec tableaux statistiques, etc.

Modifications à faire à l'acte 6, George IV, chap. 114, pour ce qui est des droits sur les spiritueux importés en Bas-Canada. 233

Observations sur l'acte 6, George IV, chap. 115, au sujet de son application au Bas-Canada. 235

17 octobre,
Kilkenny.

Mémoire des revenus nets provenant des biens des Jésuites. 241

Tableau de l'application et de la distribution de la partie des revenus du Bas-Canada sur laquelle la Couronne réclame contrôle exclusif. 243

22 octobre,
Londres.

De la Porte, chapelain de la chapelle royale française, à l'évêque Macdonell (en français). Il a fait l'office d'agent pour L. T. Desjardins et autres pour leur naturalisation, mais n'ayant pas reçu de réponse de Bathurst, il demande l'intervention de l'évêque Macdonell. 461

A. W. Cochran, secrétaire, à l'évêque catholique romain de Québec. Bathurst a acquiescé à la demande de naturalisation de Desjardins et autres. Ordre a été donné de préparer les documents nécessaires, que l'agent pourra obtenir en s'adressant au ministère de Sa Seigneurie. 462

Annexé. Certificat signé de tous les prêtres, déclarant qu'ils ont demandé leur naturalisation, avec un autre certificat attestant que De la Porte a présenté l'original de la susdite lettre au ministère de lord Bathurst. 462, 463

1825.
29 octobre,
Trois-Rivières
Moses Hart à Bathurst. Il a transmis le plan d'une taxe sur les legs, plan qui a été adopté, mais pas reconnu. Il en demande reconnaissance. Il a aussi transmis un projet de taxe sur les absents. L'a-t-on reçu? 292
- 1er novembre,
Upnor.
Canse à Wilmot Horton. Il envoie des lettres pour qu'elles soient transmises à Uniacke. 125
- 3 novembre,
Londres.
J. A. Young au même. Demande à Bathurst de prolonger son congé jusqu'en juillet prochain. 509
- 4 novembre,
Londres.
Butterworth à Wilmot Horton. Il annonce l'heureux retour des chefs sauvages. Neilson avait essayé de les dissuader d'aller à Londres, mais sans succès. Le lieutenant-gouverneur refusa de leur donner les lettres de présentation qu'il avait promises. Il envoie un état des dépenses. La reconnaissance des chefs. 67
- Contenu.* Etat des dépenses des quatre chefs sauvages du Canada, défrayées par Joseph Butterworth. 68
- 8 novembre,
Reigate.
Grece à Bathurst. Dalhousie, en 1824, provoque partout le désir qu'on avait d'obtenir l'opinion des propriétaires canadiens sur les moyens d'introduire la culture du chanvre. Il a compris que les produits agricoles du Canada doivent entraîner la concurrence avec les États du nord de l'Europe dans certains produits, ce qui éviterait la concurrence avec la Grande-Bretagne. L'inefficacité des médailles offertes par la Société pour l'encouragement des arts, etc., dans le but de favoriser la culture du chanvre. Comment la chose pourrait se faire et les mesures que le gouvernement pourrait prendre. 271
- 10 novembre,
Downing
Street.
Wilmot Horton à Butterworth. (Lettre non signée.) Il demande en vertu de quelle autorité les dépenses ont été faites pour les sauvages, attendu que la commission du Trésor exigera les renseignements les plus complets à cet égard. 72
- 11 novembre,
Londres.
Seguier à Wilmot Horton (en français). Comme on a transmis des documents relatifs à des successions françaises, on lui a envoyé d'autres papiers de famille et il le prie de bien vouloir les faire parvenir. 488
- 12 novembre,
Clapham.
Butterworth au même. Il entre dans les détails des circonstances qui l'ont amené à prendre soin des quatre sauvages et à leur fournir ce dont ils avaient besoin. 73
- 14 novembre,
Stuart Wortley au même. Aurait aimé présenter Young personnellement, mais il quitte Londres. Son but principal est de convaincre le ministère des colonies que sa mère a droit à une pension. 508
- 16 novembre,
Ramsgate.
Requête de Margaret Plenderleath, autrefois Margaret McTavish, veuve de feu Simon McTavish, et de Simon, seul fils survivant de feu Simon McTavish, son père. La requête représente que, comme la cour du banc du roi, à Montréal, n'a pas le nombre de juges voulus à cause de l'absence du juge en chef Monk et du juge Ogden, et du fait que le juge Reid est partie en cause, l'on n'a pas pu procéder dans l'affaire. La nomination du juge Reid comme juge en chef continue cet état de choses sur lequel on attire l'attention de Bathurst. 464
- (Une requête semblable du 16 décembre n'est signée que de Margaret Plenderleath.)
- 18 novembre,
Londres.
J. A. Young à Wilmot Horton. Il transmet la requête de sa mère. En faisant à la loi de la dernière session la modification voulue, on augmenterait les revenus au delà de l'estimation. 510
- Contenu.* Requête à Christian Ainslie, veuve de feu l'honorable John Young. 511
- Mémoire qui indique comment on pourrait augmenter les revenus en changeant les droits. 513
- 20 novembre,
Dublin.
John Astle à Wilmot Horton. Il transmet des résolutions des armateurs au sujet des désertions des matelots à Québec et demandant que les gouverneurs reçoivent instruction de mettre les lois en vigueur. 21

1825.

Contenu. Résolutions des armateurs au sujet des désertions et de l'in-subordination des matelots dans le commerce de l'Amérique Britannique du Nord. Page 23

22 novembre,
Londres.

J. A. Young à Wilmot Horton. Il présente un état des rémunérations qu'a reçues son père pour ses services publics en Bas-Canada. 520

23 novembre,
Tuam.

Burke à Wilmot Horton. Il lui rappelle la correspondance des mois de juillet et août 1824, au sujet de terres dans Bonaventure, alors qu'il demandait qu'on en lui remit la valeur. Il n'a plus entendu parler de l'affaire depuis. 762

26 novembre,
Ramsgate.

Du Vernet, major du "Royal Staff Corps". Ses états de services en Canada. Les services dont parle ce monsieur ont consisté à diriger la construction des canaux, ce pourquoi il demande une concession de terre. 499

5 décembre,
Chatham,

Hughes à Wilmot Horton. Il demande une position en Canada ou ailleurs. 293

8 décembre,
Londres.

Butterworth au même. Il demande le paiement de son compte au sujet des chefs sauvages du Canada. 77

9 décembre,
Londres.

Le même au même. N'ayant eu aucune communication avec la commission du Trésor au sujet des chefs canadiens, il doit refuser de s'adresser de ce côté-là. Comme il a déboursé l'argent, il y a plusieurs mois, pour une affaire dans laquelle il n'avait aucun intérêt personnel, il ne voit pas qu'il y ait inconvenance à en demander le paiement sans retard inutile. 78

Décembre (?),
Londres.

Mémoire de Butterworth au sujet des dépenses pour le compte des quatre chefs sauvages. 70

Pas de date.

Sommaire des titres qu'a le capitaine Ogden à la considération du gouvernement. 451

Mémoire relatif à un chemin de fer en Canada. Si l'on ne peut avoir le capitaine Cherry, I.R., il recommande Penrice, ingénieur civil. 307

DOCUMENTS CONCERNANT L'ACTE 6 GEORGE IV, 1825, AU SUJET
DE LA TENURE DES TERRES.

Q. 175.

1823.

24 juillet.

Ellice à Wilmot Horton. Le Conseil exécutif de Québec va déjouer tous les plans relatifs à la conversion de la tenue des terres. Bathurst devrait immédiatement décider si les recommandations du Conseil devraient servir de règle à la conduite de Dalhousie dans la mise à exécution des dispositions de la loi de l'année dernière. L'opportunité de réduire le prix d'arrangement à un chiffre aussi bas que possible afin d'engager par tous les moyens les seigneurs à accepter la mutation. Il désire savoir si les seigneurs peuvent, en vertu de l'ancien système, permettre aux colons d'entrer sur leurs domaines. S'il en était ainsi, son idée serait d'accorder aux émigrants ou aux habitants du pays des baux perpétuels, avec le choix de réclamer un acte en franc-alleu sur paiement du prix d'un fermage majoré de vingt ans, sans charges fédérales. 86

6 août,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Ellice. Il a beaucoup conversé avec Stuart sur la question de la tenure féodale. Les propositions au Conseil exécutif suggèrent un principe de commutation et de conditions pécuniaires, laissant au gouvernement de fixer l'augmentation ou la diminution du montant. Le but de la disposition était d'encourager la mutation, et si l'on n'offre rien pour engager à le faire, le but de la disposition se trouverait frustré. La difficulté de régler ce qui ne serait rien de plus qu'une juste tentative. Il lui demande d'avoir une conversation avec Stuart à ce sujet. Le statut ne contient aucune disposition à l'égard des censitaires, et jusqu'à ce que

1823.

ga soit fait il n'y aura pas de mesures de prises dans le sens d'abolition de la tenure féodale. Si les seigneurs croient qu'ils ont intérêt à faire la mutation de tenure, ils doivent aussi admettre que les censitaires y ont également intérêt. Page 54

15 août,
Wyke.

Ellice à Wilmot Horton. Il a conversé avec Stuart, dont les "idées arrêtées" sur la mutation de la tenure se résument tout simplement à recommander de réduire le prix d'arrangement suggéré par le Conseil exécutif d'un tiers à un cinquième de la valeur de la propriété faisant l'objet d'une mutation, et à dire qu'il serait opportun de traiter avec les seigneurs pour l'abandon du droit de quint plutôt que pour la conversion absolue de la tenure. Le but des auteurs de la loi n'était pas de trouver un plan pour prélever un revenu, mais bien d'offrir des avantages aux seigneurs pour contrecarrer le penchant naturel de leurs habitudes et pour arriver peu à peu à l'extinction des tenures féodales qui sont le plus grand obstacle à l'avancement de la colonie. Le Conseil exécutif ne pourrait probablement pas trouver un seul seigneur qui acceptât ses conditions. Il critique la mesure en détail et il propose de présenter un projet de loi dans la Chambre de Québec, ou que Dalhousie transmette un message pour l'imposition d'une taxe sur les propriétaires de terres non établies. 60

Mémoire relatif à la lettre qui précède, et qui fait l'étude des détails du but de la loi sur la tenure des terres. 69

Mémoire relatif à l'article 31 de l'acte 3, George IV, au sujet de la tenure des terres en Canada, et le rapport du Conseil exécutif sur le mode à suivre pour le mettre à exécution. 76

30 août,
Leamington.

Wilmot Horton à Stuart. Il indique certaines difficultés au sujet de l'abolition des tenures féodales, et il désire avoir des explications. 89

30 août,
Leamington.

Stuart à Wilmot Horton. Pour remplir le but de la loi relative au changement de la tenure française en Bas-Canada, il est nécessaire d'accorder aux censitaires le droit d'obtenir la commutation du prix de la mutation. La justice de cette condition. Il ne peut comprendre comment les seigneurs français pourraient s'y objecter, de sorte qu'on pourrait mettre comme conditions que remise soit faite à leurs censitaires du droit de lots et ventes. L'opportunité pour la Couronne de faire preuve d'une grande libéralité dans la question des mutations avec les seigneurs, mais rien qu'aux conditions susmentionnées; avec cette réserve le gouvernement ne pourrait être trop libéral. Comment les arrangements pourraient se faire entre le seigneur et le censitaire. 91

10 septembre,

Projet de lettre à Dalhousie au sujet des tenures. La nature de la loi pour éteindre la tenure féodale et y substituer la tenure en franc et commun socage. 42

1824
1er octobre,
Clissholme.

Ellice à Wilmot Horton. Il sera satisfait de toute proclamation qu'il (Wilmot Horton) jugera à propos de lancer pour mettre en vigueur la loi relative à la mutation des tenures, car il saura alors comment régler ses affaires. S'il juge les conditions opportunes, il pourra coloniser les terres d'après un plan amélioré; sinon il devra rendre la propriété aussi productive que possible à l'aide de l'ancien système. Il se plaint de l'indécision. Il a toujours donné franchement son opinion lorsqu'on l'a demandée, dans le but de faire souscrire les seigneurs aux conditions d'une mesure dont le succès est aussi essentiel à la prospérité de la province que l'union le serait à son bon gouvernement. Il n'a jamais insisté sur la question pour son avantage personnel, mais il a accepté les conditions proposées croyant que les pouvoirs conférés à la Couronne étaient préférables aux restrictions qui devaient régir les arrangements subséquents entre seigneur et censitaire. Il doute que la législature de Québec améliore la loi, si on le lui demande, ou qu'elle se conforme à toute autre injonction. La politique a été invariablement de tout faire pour l'avantage des colonies; il a plutôt appuyé qu'opposé les

mesures du ministre des colonies, ainsi que son prédécesseur et lui ont dû le constater, croyant par là accomplir son devoir, et reconnaissant chez lui (Wilmot Horton) le désir sincère de favoriser une amélioration rationnelle; tout de même il se laisse influencer par les conseils de politiciens locaux intéressés, grâce à quoi le retard apporté entre la proposition et l'adoption d'une mesure produit autant de mal que de bien qu'on aurait pu en espérer. Il en est de même des tenures; ou il n'aurait pas dû proposer l'article, ou dès qu'il eût pu en référer aux autorités au Canada pour avoir leur opinion (non leurs objections) il aurait lancé immédiatement une proclamation contenant les conditions aux termes desquelles n'importe qui pouvait profiter des avantages offerts par la Couronne. La peine qu'on aurait épargné si ceci eût été fait. Il se défend de l'accusation d'être animé de sentiments hostiles. Il ne sache pas avoir dit quoi que ce soit qui pût le faire croire. Il peut se faire qu'il n'ait pas été très élogieux dans la lettre qu'il écrivait à Galt à l'égard des idées de Bathurst et les siennes (à Wilmot Horton) au sujet de la Compagnie du Canada. Il ne peut comprendre comment un gouvernement sain d'esprit ait pu refuser l'offre de deux schellings et six deniers de l'acre pour deux millions d'acres; il n'a pu que dire ce qu'il pensait dans le temps, à savoir, qu'il (Wilmot Horton) redoutait trop la responsabilité et qu'il était trop disposé à écouter les rodomontades du Dr Strachan et de ses amis. Il désire voir la question des tenures se régler d'une façon ou d'une autre, mais de façon à faire honneur à la sincérité du gouvernement. Page 46

1825.
22 juin,

Acte à l'effet de pourvoir à l'extinction des droits féodaux et seigneuriaux et de les convertir peu à peu en tenure de franc et commun socage. 1

Pas de date.

Wilmot Horton à Bathurst. Il explique la nature du projet de loi modifiant l'acte de 1822, au sujet de la tenure féodale. La loi aujourd'hui donne à la couronne le moyen de dégager le seigneur, mais ne donne pas au seigneur le moyen de dégager le censitaire. Le but de ce projet de loi est de mettre le censitaire en état d'obtenir du seigneur les avantages que celui-ci a déjà de la Couronne. Il explique, assez au long, les dispositions. 37

Instructions sur l'abandon des fiefs et la concession des terres en franc et commun socage. 95

Chefs d'instructions au sujet de la procédure à suivre pour amener le changement de tenure en Bas-Canada. 105

PROVINCES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.—RAPPORTS DES COMMISSAIRES, 1825.

Q. 175—A.

1825.
6 décembre,
Londres.

Wellington à Bathurst. Il transmet le rapport des commissaires, sur les recommandations desquelles il attire l'attention, et il demande l'autorisation de faire présenter les mêmes au parlement à la prochaine session. Page 1

Copie du rapport d'une commission sur les provinces de l'Amérique du Nord au duc de Wellington. Table des matières du rapport. 7

Rapport qui contient un travail élaboré sur l'état des différentes provinces, les moyens de communications, etc., et dans des annexes, les détails des ouvrages, etc., qu'on se propose de faire. les 0

LE GOUVERNEUR LE COMTE DE DALHOUSIE, LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR
SIR F. BURTON, LE SECRÉTAIRE COCHRAN, 1826.

Q. 176-1.

1824.
6 juillet,
Québec.

Rapport du Conseil exécutif sur la réclamation de Mde Drapeau; ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 4 mai 1826.

Page 304

1826.
22 février,
Québec.

(Pour d'autres rapports voir Q. 176-2, à partir de la page 306.)
Dalhousie à Bathurst (n° 193). Il a fait rapport des mesures prises pour soulager la misère des victimes des incendies à Miramichi. Il envoie un état des dépenses. 1

23 mars,
Québec.

Contenu. Bordereau des articles expédiés au secours des victimes. 2
Dalhousie à Bathurst (n° 1). Conformément aux instructions, il a nolisé le brick *Saguenay* pour faciliter les communications avec le district de Gaspé. 3

24 mars,
Québec.

Le même au même (n° 2). Comme il y avait divergence d'opinion au sujet des lois du commerce adoptées par le parlement impérial, il a déposé ces lois devant la législature, et il envoie aujourd'hui des résolutions du Conseil législatif et de l'Assemblée sur ce sujet, avec une requête des marchands de Montréal. Il recommande vivement l'examen favorable de ces représentations, afin qu'on prenne des mesures pour modifier l'acte. 5

Contenu. Résolutions du Conseil législatif au sujet de la loi du commerce. 7

Résolutions de l'Assemblée sur le même sujet. 15

Requête des marchands de Montréal sur le même sujet. 22

1826.
24 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 3). Il n'a pas voulu fatiguer Sa Seigneurie de l'histoire des victimes de Miramichi, assuré qu'il était que sir Howard Douglas donnerait les détails. Il a attendu jusqu'au moment où il eût vu la somme de dépenses que la législature autorisait à titre de secours. L'urgence de l'affaire. La nature des articles expédiés et comment l'on a fait face aux dépenses. 34

24 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 4). Il rappelle à Sa Seigneurie l'aide pécuniaire demandée dans le but de porter secours à la Société dans les onéreux appels qu'on lui fait à Québec et à Montréal pour le soutien des immigrants pauvres. On a été autorisé de dépenser £100. Il envoie maintenant un état des dépenses, préparé par la Société, dont on a pu faire valoir les fonds durant trois hivers grâce à une judicieuse économie, ce qui a permis de secourir plusieurs milliers d'émigrants et leurs familles. Il demande de nouveau que de l'aide soit accordée à la Société. 36

Mémoire sur la demande de Dalhousie en 1823. 38, 39

Etat des opérations de la Société de Secours pour les Émigrants et compte courant du trésorier. 40, 43

24 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 5). Il transmet des représentations de la commission du pilotage (*Trinity House*) de Québec sur la nécessité d'établir un phare soit sur l'île Saint-Paul ou sur le cap du Nord, extrémité nord-est du Cap-Breton. Comme la chose est importante non seulement pour la province de Québec mais aussi pour la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, il s'est mis en communication avec sir James Kempt et sir Howard Douglas, et il a raison de croire que les législatures de ces provinces sont prêtes à contribuer leur part respective. Comme le rocher inhabité appelé île Saint-Paul n'appartient à aucune des provinces de l'Amérique du Nord, il semblerait nécessaire que les mesures préliminaires soient prises par le gouvernement britannique et que le parlement impérial autorisât l'emploi des fonds nécessaires à la construction

1826.

et à l'entretien du phare. D'après le nombre de navires anglais qui fréquentent le Saint-Laurent, soit plus de 1,500 par année, il espère que la mesure sera envisagée comme étant d'intérêt national. Page 44

Contenu. Résolution de la commission du pilotage, Québec. 46

24 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (lettre séparée). Il a transmis dans une lettre séparée, en date de ce jour, des requêtes des ministres et des congrégations de l'Église d'Écosse au Canada, et il informe maintenant Sa Seigneurie qu'il s'est formé une société à Glasgow qui peut avoir son utilité, si le parlement a l'intention d'agir. 75

Contenu. Prospectus de la société (en rapport avec l'Église établie d'Écosse), dont le but est de favoriser les intérêts religieux des colons écossais dans les provinces anglaises de l'Amérique du Nord. 77

24 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (lettre séparée). Il a retardé l'envoi des requêtes ci-jointes des diverses congrégations et ministres de l'Église d'Écosse en Canada dans l'espoir de recevoir les instructions au sujet des ministres de cette église. Il a déjà écrit plusieurs fois à ce sujet, mais les promesses qu'on lui a faites le justifient à demander de nouveau à Sa Seigneurie d'examiner d'un œil favorable les réclamations des membres de l'Église d'Écosse. Les avantages qu'on obtiendrait si l'on donnait un traitement à leurs ministres, attendu que c'est ce qui contribuerait le plus fortement à favoriser le bonheur et la prospérité de cette population. 50

Contenu. Requêtes: Eglise Saint-André, Québec. 52

Eglise Saint-André, Kingston. 58

Paroisse de Sainte-Thérèse. 61

Rue Saint-Gabriel, Montréal. 66

John McLaurin, Lochiel. 70

3 avril,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (particulière). Il se plaint de l'effet de la lettre de sir Francis Burton à Papineau et d'un commis ingénieur du bureau du secrétaire militaire qui a décaeté une dépêche officielle d'après les instructions que Burton lui avait données. 226

3 avril,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n^o 6). Il envoie copie de son discours à la clôture de la Chambre; il regrette de ne pouvoir transmettre un rapport plus favorable des délibérations. Le Conseil a résisté à la prétention persistante de l'Assemblée à l'application des revenus de la Couronne, de sorte que les subsides n'ont pas passé. Il fait un résumé de l'origine, et du développement de la prétention de l'Assemblée à l'application des revenus de la Couronne. 83

Contenu. Délibérations de la législature, y compris une liste des lois adoptées, des lois modifiées, etc., rapport du comité relatif à l'application des revenus de la Couronne, énonçant les raisons sur lesquelles l'Assemblée appuie sa prétention au droit de disposer de ce fonds; discours du gouverneur général, etc. 92

Le discours (en français). 138

Les traitements, etc., auxquels la législature n'a pas pourvu, avec des observations marginales. 144

Dalhousie, 14 mars 1826, envoie à l'Assemblée copies de deux dépêches de Bathurst en date du 24 novembre 1824, et du 4 juin 1825, à sir Francis Burton, durant la courte absence de Dalhousie. 151

Bathurst à Burton, 4 juin 1825. Nature peu satisfaisante de l'arrangement relatif au litige concernant l'application des revenus de la Couronne entre les deux chambres de la législature. 152

Correspondance et autres documents sur le même sujet, contenant aussi les délibérations générales de la législature. 156

Délibérations de l'Assemblée, en français. 198

Estimation budgétaire des dépenses civiles du Bas-Canada pour 1826. 216

1826.

Résolutions de l'Assemblée revendiquant pour la Chambre le contrôle de chaque item des dépenses civiles. Pages 218, 221

3 avril,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 7). Il rappelle à Sa Seigneurie la dépêche relative au transport des forçats aux Bermudes, et il demande des instructions définitives. 224

11 avril,
Québec.

Le même au même (n° 8). Il a transmis la réquisition des présents pour les sauvages; une autre demande faite pour le paiement des terres achetées des Chippewas. Comme les présents ne peuvent cette année arriver à temps pour être distribués, il suggère que le double de la quantité soit envoyé à Québec cet automne ou de bonne heure au printemps, de manière qu'on puisse faire deux paiements complets à la fois l'année prochaine. Il a fait un changement dans l'établissement du département des sauvages afin d'apporter partiellement remède aux plaintes qui embarrassaient cette division du service. Le secrétaire, auquel on attribuait une bonne partie du mal, ayant démissionné, et l'agent des Iroquois du Saut Saint-Louis qui a été justifié au cours de l'enquête, ayant eu la permission de prendre sa retraite, il a nommé M. D. C. Napier sous-agent et secrétaire, et il attend de bon résultats de ses services. Il a augmenté le traitement de Clench, commis dans la division du sous-surintendant général. Malgré l'augmentation des salaires, la solde est moindre que l'année dernière. 228

Contenu. Budget supplémentaire pour le premier paiement des terres achetées des Chippewas. 233

Requête de Joseph B. Clench, commis au département des sauvages, demandant une augmentation de traitement. 234

15 avril,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. Il présente le Lt-col. Marshall, surintendant de la colonie de Lanark. 243

Une lettre de présentation semblable, de la même date, à Bathurst. 244

29 avril,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 9). Il a reçu les instructions relatives à l'autorité militaire que les gouverneurs civils doivent exercer, et quant aux rations qu'on doit donner dans certains cas aux gouverneurs civils en leur qualité d'officiers militaires. 246

1er mai,
Québec.

Le même au même (n° 10.) Relativement aux reproches de la commission de l'artillerie au sujet de la somme de £120 portée au budget pour les réparations de l'hôtel du gouvernement à Sorel, il explique le besoin de cette résidence; il recommande la vente de la seigneurie avec certaines réserves. 247

Sommaire de la lettre qui précède. 250

Contenu. Dalhousie à Griffin, 1er mai 1826. Il explique la cause de l'erreur au sujet de Sorel. Il considère encore l'endroit comme l'un des plus importants dans les opérations militaires. Le logement du fonctionnaire est un misérable cottage qu'on a réparé tant qu'on a pu mais qui ne peut plus être réparé. Il recommande qu'on bâtit un nouveau logement vis-à-vis la ville, et pour faire face aux dépenses l'on devra vendre toute la seigneurie dont on n'a pas besoin pour des fins militaires, attendu que tous les revenus passent à l'entretien. Les dépenses relatives à l'édifice de l'île Sainte-Hélène ne peuvent s'éviter cette année. 252

1er mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 11). Il défend la somme portée au budget pour un jardin public de botanique à l'île Sainte-Hélène; son utilité. 255

Sommaire. 256

2 mai,
Québec.

Le même au même (n° 12). En conséquence de la dépêche de Sa Seigneurie il a fait distribuer des munitions d'artillerie à certain corps de milice du district de Montréal. Il a donné un mandat pour le montant au gardien des munitions d'artillerie. La distribution des armes n'ayant pas réalisé ce qu'il espérait, il a décidé de les rappeler. Il discute le principe de faire payer les armes, etc., par la province, qui n'est pas en jeu dans l'espèce. Requête du commandant d'un corps de milice des cantons

1826.

demandant des armes et des accoutrements pour une petite compagnie de cavalerie, ces articles devant être payés par les personnes qui font partie de la compagnie. Son objection à cela, attendu qu'ainsi les armes deviendraient propriété particulière, qu'on ne pourrait exercer de contrôle pour voir à ce qu'elles soient tenues en bon état, on en ferait du trafic et on pourrait les vendre aux personnes mêmes contre lesquelles elles étaient destinées à servir de protection. Page 258

Contenu. Henry Call à Vassal de Monviel, daté de Hatley, 27 mars 1826. Au sujet des armes, etc., pour la compagnie de cavalerie qu'on se propose d'organiser. 262

4 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 13). Il transmet une requête des Sœurs de l'Hôtel-Dieu à Montréal, demandant la permission d'acquérir et de tenir en mainmorte telle autre somme de biens suffisante pour porter leur revenu annuel à £3,000, avec permission d'aliéner une partie de leurs biens. Comme leurs fonds sont consacrés à des fins de charité, il recommande la requête. 263

Contenu. Requête. 265

Etat qui indique le nombre de malades admis à l'Hôtel-Dieu de Montréal durant 23 ans, de 1800 à 1822 inclusivement. 269

4 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 14). Il transmet les délibérations du Conseil exécutif sur des affaires d'Etat. 280

4 mai,
Québec.

Le même au même (n° 15). Par le discours transmis le 3 avril, Sa Seigneurie verra l'obstination que met l'Assemblée à refuser d'adopter le seul moyen de pourvoir aux dépenses du gouvernement civil. Il envoie les titres des dépenses auxquelles on n'a pas pourvu, avec un rapport du Conseil exécutif qui ne lui donne pas le pouvoir de prendre quelque mesure pour sortir de difficulté. Il agira en conséquence jusqu'à ce qu'il ait reçu des instructions particulières. Il n'hésitera pas de payer les pensions, attendu que ce sont des dons libres de la couronne et qu'une fois ces dons faits ils sont parfaits et certains. Les misères des employés du service. L'espoir qu'il avait d'un règlement à l'amiable est tombé à plat. Les remèdes qu'il propose. 281

Contenu. Rapport du Conseil exécutif aux sujets des traitements et dépenses contingentes auxquels la législature n'a pas pourvu. 290

Projet de formule de mandat du Trésor. 292

Liste des traitements, etc., à solder à même les droits imposés par le statut 14, George III, chapitre 88. 294

4 mai
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 16). Il transmet copie des délibérations du Conseil exécutif sur les terres inculte de la couronne. 303

Contenu. Rapport du Conseil exécutif sur la réclamation de Mme Drapeau. 304

9 septembre,
Whitehall.

Opinion de l'avocat James Stephens, fils, sur la requête des Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal, demandant des lettres patentes pour lui permettre d'avoir des nouvelles propriétés en mainmorte. Si la formule du mandat pour les lettres patentes étaient fixée, il ne voit pas d'objection légale à acquiescer à la demande des sœurs. 270

2 octobre,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Sewell. Il lui demande son opinion sur la requête des Sœurs, qui demandent des lettres patentes pour l'acquisition en mainmorte de nouvelles propriétés, et au sujet de l'effet du système de charité que suivent les Sœurs. 275

4 octobre,
Londres.

Sewell à Wilmot Horton. Il fait indiquer le mauvais effet qu'il y aurait à accorder des lettres patentes aux Sœurs pour leur permettre d'avoir en mainmorte des propriétés dans la proportion qu'elles demandent. 277

GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE, 1826.

Q. 176-2.

1825.
9 septembre,
Québec.

Rapports du Conseil exécutif sur les requêtes demandant des terres incultes de la Couronne, depuis le 6 juin 1824 jusqu'à cette date.

Pages 307 à 389

(La lettre qui contient ces rapports est datée du 4 mai 1826, et se trouve dans la série Q. 176-1 page 303.

1826.
4 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 17). Il a reçu la requête de M^{me} Plenderleath se plaignant de ce que sa cause devant le banc du roi, à Montréal, ne peut se régler, vu que le juge en chef est un des défendeurs, de sorte qu'il n'y a pas de *quorum*. Il va ordonner qu'on s'enquiert des faits afin d'adopter une mesure convenable, mais au retour du juge Uniacke la cause pourra se poursuivre.

Page 390

4 mai,
Québec.

Le même au même (n° 18). En réponse à la demande d'un rapport de toutes les contributions prélevées sur le commerce maritime du Bas-Canada et reçues par le gouverneur, son secrétaire ou tout autre individu non en rapport avec la perception, etc., des revenus des douanes, il dit qu'il ne se paie pas de telle contribution. Le seul fonctionnaire non en rapport avec la douane et qui prélève une contribution est le commandant du port. Il envoie un état des contributions qu'il a touchées.

Contenu. Etat. 394

4 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 19). Il avait pris des mesures pour empêcher la désertion des matelots, et le Conseil législatif avait adopté un acte dans ce but, mais l'Assemblée l'a rejeté. Le moyen en loi qu'on pourrait employer; la cause des désertions et le besoin des matelots pour les nouveaux navires construits dans la province.

395

4 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 20). Mort de Coltman; il recommande John Stewart pour lui succéder au Conseil exécutif. Quand des honoraires sont exigibles sur les *mandamus*. Ces documents devraient être envoyés au gouverneur ou au secrétaire civil, de sorte que les honoraires pourraient se percevoir avant la remise des *mandamus*.

397

4 mai,
Québec.

Le même au même (n° 21). En réponse à la circulaire, nul fonctionnaire civil n'est logé aux frais du public, sauf le gouverneur, auquel sont affectés le château de Lévis, à Québec, et l'hôtel du gouvernement à Montréal; l'un a une valeur probable de £24,000 et l'autre de £3,400. Il n'y a rien autre chose qui autorise l'occupation de ces édifices que la coutume depuis la conquête.

399

4 mai,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. En réponse à une note particulière, il trouvera un état qui indique le nombre d'acres de terre concédées en Bas-Canada avec d'autres détails.

405

4 mai,
Québec.

Le même à Bathurst. La somme de £1,805, découvert de Burton qu'on a recommandé de combler au moyen d'un crédit de l'Assemblée n'a pu passer faute de temps après l'arrivée de la dépêche. Il ignore ce qu'aurait été le résultat si on eût eu le temps. La proposition d'accorder au lieutenant-gouverneur la moitié du traitement du gouverneur pendant l'absence de ce dernier ne l'inquiète pas vu qu'il est à l'abri de son opération, mais elle serait injuste pour ses successeurs. Le train de vie coûteux qu'il faut mener dans la province. La nature des dépenses qui ne peuvent être réduites. Il n'a rien à redire contre l'augmentation du traitement du lieutenant-gouverneur, mais c'est imposer une règle vigoureuse que de prendre cette augmentation à même la poche du gouverneur. Il demande à Sa Seigneurie d'entendre les deux côtés de la question.

401

4 mai,
Québec.

Le même à Wilmot Horton. Il n'y a pas moyen de se procurer des renseignements officiels de manière à donner un état exact des prix

1826.

6 mai,
Québec.

moyens du blé et du grain, mais il va tâcher d'obtenir les renseignements de sources particulières.

Page 408

Dalhousie à Wilmot Horton. Il s'objecte fortement aux conditions qu'on propose pour la retraite d'Amyot et la nomination d'un successeur. Les dispositions qu'on pourrait prendre à l'égard de la position de secrétaire provincial pour faire une réduction.

409

3 juin,
Sorel.

Le même à Bathurst. Il présente et recommande fortement M. Roux, vicaire général.

415

7 juin,
Québec.

Le même au même (n° 22). Il transmet une requête de la veuve de George Frederick Rapp, interprète du département des sauvages, demandant une pension, avec d'autres documents; il recommande la requête.

416

Contenu. Sir John Johnson à Darling. Il transmet une requête de la veuve et les enfants de George Rapp.

417

Requête et autres documents.

418 à 423

12 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 23). Il s'accorde à dire avec les commissaires que le parti militaire devrait être à Pénétanguishene et que des postes avancés comme ceux de l'île de Drummond, de Saint-Joseph et de Sainte-Marie sont, au point de vue militaire, dans une position dangereuse en cas de guerre. Il importe tout de même que le drapeau britannique flotte sur ce point reculé. Il faut que les sauvages continuent à reposer leur confiance dans les Anglais; les efforts que le gouvernement américain fait pour établir sa supériorité dans ces régions éloignées; l'émigration vers le Michigan augmente chaque année et les groupes militaires envoyés à la Baie Verte et à d'autres postes sont aujourd'hui des bataillons au lieu d'être des détachements. Il recommande qu'un poste soit établi au Saut-Sainte-Marie comme poste le plus rapproché du poste fortifié des Américains qui servirait sans doute à intercepter les canots venant de Montréal. Le poste qu'il proposait d'établir a été recommandé à titre de mesure politique et de renseignements, et non à titre de défense militaire.

424

13 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 24). Au sujet de la réclamation de Grece relativement à ses terres prises pour le canal de Grenville, il dit que les lettres patentes des terres contenaient une réserve de territoire nécessaire à un canal, que légalement il n'avait droit à aucun dédommagement en conséquence de la réserve des terres prises. Le canal doit se construire à titre d'ouvrage militaire, et il importe de savoir si une telle construction peut être arrêtée par un individu sous l'influence de la colère, de l'ivrognerie ou du caprice. Grece n'a jamais exigé une somme déterminée. Jusqu'à ce qu'il le fasse le gouvernement n'est pas tenu de faire plus qu'offrir généralement une compensation juste et raisonnable. La propre conduite outrageante de Grece a seul empêché le règlement de la réclamation. Historique de l'origine de l'affaire et des mesures prises pour se rendre compte des réclamations que les propriétaires entendaient présenter à titre de dédommagement. Il transmet des rapports sur la question qui feront voir que la propriété de Grece a augmenté en valeur beaucoup plus que pour les dommages qu'elle a subis.

427

Contenu. Extrait des lettres patentes concédant des terres dans le canton de Chatham.

436

Avis aux propriétaires le long de la ligne du canal d'avoir à envoyer les réclamations qu'ils peuvent avoir à formuler à titre de compensation.

438

Rapport de Du Vernet qui dit: Qu'on fasse savoir à Grece, si l'ordre ne comporte pas les conditions de la réserve, que le gouvernement est prêt à nommer une personne pour s'assurer du dédommagement à donner; que ses droits seront scrupuleusement respectés, et qu'on fera le moins de dégâts possibles. Si l'ordre a été donné sur l'avis du Conseil, il croit

1826.

que Grece n'a pas droit, en loi, à une compensation, mais on pourrait lui payer la somme des dommages réels. Page 439

Du Vernet à Darling. Il fait rapport de la conduite de Grece vis-à-vis le caporal employé aux travaux du canal et de ses paroles injurieuses. La conduite qu'il a tenu subséquemment. 440

Déposition du caporal McMillan au sujet de la conduite injurieuse de Grece. 443

Protêt de J. W. Grece contre la construction du canal de Grenville à travers sa terre. 445

Autres documents relatifs aux terres à travers lesquelles le canal se construisait, offres de compensation, etc. 447 à 452

Dalhousie à Bathurst (n° 25). Il demande qu'on prononce sur le différend avec les douaniers, attendu que l'Assemblée a refusé qu'il se prit une commission sur la perception. 453

Contenu. Exposé fait par le percepteur des titres des douaniers aux commissions. 456

Documents relatifs à cette question. 464 à 498

Dalhousie à Bathurst (n° 26). Il a soumis au Conseil exécutif la dépêche relative à la proposition de l'établissement d'une compagnie pour l'achat des réserves de la Couronne en Bas-Canada, et il envoie copie du rapport. Il avait déjà écrit à Simon McGillivray qu'il ne faisait aucun fond sur le succès d'une telle entreprise, et il n'a pas plus confiance dans le succès du projet modifié que propose Felton; le projet est sorti de cette soit folle de compagnies à fonds social qui a existé en 1824 et en 1825. Le succès de la Compagnie de terre du Haut-Canada reste à voir, mais les résultats de plusieurs autres spéculations font voir ce qu'on peut en attendre. La colonisation du Canada ne peut se faire de force; elle doit progresser sous la poussée d'une population qui prospère par elle-même et qui ne compte pas sur les moyens d'une grande compagnie. Il suggère le plan qui suit: (1) Le gouvernement devrait cesser de concéder des terres à titre gratuit, sauf dans quelques rares cas. (2) Des commissaires devraient être nommés dans plusieurs comtés, avec pouvoir de faire arpenter et vendre les terres à leur valeur (valeur qu'on établira de temps à autre) à la condition qu'on les colonise. (3) On devrait accorder sept ans de crédit et remettre la patente sur paiement de toute la somme et une preuve d'établissement; avec cet arrangement, des compagnies de particuliers pourraient se former pour acheter de grands domaines. (4) Mettre la cour de déshérence en activité réelle et faire du bureau des patentes des terres le siège principal de ces importantes opérations. Si le gouvernement de Sa Majesté veut bien donner le pouvoir de faire exécuter les arpentages nécessaires à tels frais qui seront nécessaires et qui seront soldés à même le prix de vente des terres, il n'a pas de doute qu'il surgirait en Bas-Canada une activité et un esprit d'entreprise qui l'emporteraient de beaucoup sur les efforts d'un capital fictif qu'on pourrait toucher. 499

Contenu. Rapport du Conseil exécutif sur les documents relatifs à l'établissement d'une compagnie de terre au Bas-Canada. 499

Dalhousie à Simon McGillivray. Les obstacles qui s'offrent à l'établissement d'une compagnie de terre au Bas-Canada. 504

Le même à Bathurst (n° 27). Il fait rapport des mesures prises au sujet de la mutation de la tenure des terres seigneuriales. Les conditions libérales n'empêcheront probablement pas les seigneurs de profiter de la mesure tout comme leurs vaisseaux mesureront sans doute leurs paiements sur le même pied. On lui a recommandé de ne pas donner aux propriétaires de maisons, etc., dans les villes, les mêmes conditions qu'aux propriétaires des seigneuries dans la campagne, attendu que pour le gouvernement, l'abandon des redevances féodales est un bien plus grand sacrifice dans le premier cas que dans le dernier. 509

19 juin,
Québec.19 juin,
Québec.19 juin,
Québec.

1826.
19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 28). Il recommande que l'on augmente les traitements des juges de Gaspé et de Saint-François, vu que les appointements ne sont pas en proportion de leur position, de leurs fonctions et de leurs mérites. Page 513

19 juin,
Québec.

Le même au même (n° 29). Le président de la commission du pilotage n'a jamais eu de traitement. C'est pour cela que vu l'importance des fonctions on a eu des difficultés à trouver des personnes compétentes pour accepter la charge. Il demande la permission de recommander à la législature de pourvoir à un traitement. 515

19 juin,
Québec.

Le même au même (n° 30). Il a transmis une requête des juges du banc du roi demandant une augmentation d'appointements. 517

19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 31). Il transmet des adresses de l'Assemblée (1) au sujet des actes pour l'abolition de la tenure féodale, (2) des actes régissant le commerce des colonies, (3) au sujet de son droit d'appliquer les revenus résultant de l'acte 14 George III, chap. 88, et d'en disposer. 518

Contenu. Requête. 523

Adresse (1) en anglais. 524

En français. 529

Adresse (3) en anglais. 534

En français. 538

Adresse (2) en anglais. 542

En français. 550

19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 32). Il a enjoint à la législature de prendre des mesures pour l'introduction et la mise en circulation d'un numéraire britannique. Il envoie une adresse du Conseil législatif qui donne les raisons pourquoi il juge inopportun de faire un changement pour le présent. 558

Contenu. Adresse du Conseil législatif. 559

19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 33). Il transmet une lettre du juge en chef, de Montréal, qui demande que son traitement soit porté à un chiffre égal à celui du traitement du juge en chef de la province. Vu les circonstances particulières, il recommande fortement la demande. 563

Contenu. Le juge en chef Reid à Dalhousie. Il demande une augmentation de traitement. 564

19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 34). Il transmet deux adresses des marchands, etc., demandant que les actes adoptés à la dernière session du parlement impérial ne soient pas abrogés ou modifiés jusqu'à ce que l'expérience ait établi leurs effets. 568

Contenu. Adresse des marchands, etc., de Montréal, exprimant des remerciements pour les actes 6, George II, chapitres 738 et 114, pour la régie du commerce des colonies, et demandant qu'il n'y ait pas de modifications jusqu'à ce que le temps et l'expérience en aient établi l'effet. 569

Requête des paysans et autres personnes en rapport avec l'agriculture, du comté d'York, rivière Ottawa, Bas-Canada. Elle fait l'exposé de l'état des affaires et demande que l'acte ne soit pas abrogé ou considérablement modifié jusqu'à ce qu'il se soit écoulé suffisamment de temps pour justifier un changement. 572

La dernière adresse est datée de Saint-André, Argenteuil, le 31 mars 1826, et signée par 1,365 personnes.

19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 35). Il a communiqué au juge Bowen la partie de la dépêche du 7 janvier, au sujet de la cessation de la position de traducteur français. Il transmet les représentations de Bowen. 578

Contenu. Les représentations de Bowen exposent que la position de secrétaire français et de traducteur français lui a été donnée en 1816, à titre de légère compensation pour la clientèle lucrative qu'il avait abandonnée pour occuper le poste de procureur général. Ce n'est pas une création nouvelle et récente; au contraire, elle date de la conquête, et le

1826.

traitement est soldé à même les revenus permanents de la Couronne. C'est toutefois un bureau que l'Assemblée a choisi pour satisfaire sa besogne favorite qui consiste à restreindre les revenus permanents de la Couronne. Il fait voir les mauvais effets qui se produiraient si l'on céda à cette exigence. Page 579

19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 36). Il envoie copie de six projets de loi réservés. Comme on n'a pas pourvu au service public, il a cru bon de retenir les crédits pour les fins locales afin que le pays puisse réaliser les pernicieuses conséquences de la conduite de ses représentants. Il attire l'attention particulière sur le projet de loi réservé qui accorde aux méthodistes le privilège de tenir des registres, de faire des mariages, etc., ainsi que sur les raisons pour lesquelles il a réservé ce projet de loi. 585

19 juin,
Québec.

Le même au même (n° 37). Il recommande à l'Assemblée d'augmenter la pension de sir James Monk (Monk) et de pourvoir à Mlle Ogden, mais les deux mesures ont été rejetées sans motifs déterminés. Il avait aussi recommandé que le lieutenant-gouverneur Forbes, de Gaspé, fut mis à la retraite et qu'une personne compétente fut nommée à sa place. L'Assemblée a paru disposée à accorder la pension de manière qu'à la mort de Forbes la position soit abolie. Il n'a pas jugé cela opportun. Il recommande que Forbes soit mis à la retraite et que le titre de la position cesse, mais que Crawford soit nommé en qualité de surintendant des pêcheries ou sous quelque autre titre, avec une indemnité de £500 par année pour surveiller l'établissement des immigrants dans un endroit qu'il a déjà choisi et dont il a fait rapport, et où il a fait autant que le lui permettaient ses moyens restreints. 587

19 juin,
Québec.

Le même au même (n° 38). Il a reçu la dépêche contenant la grâce d'Augustin Kennedy, déclaré coupable de meurtre, à la condition qu'il soit déporté. Ses doutes sur la signification de la dépêche. 590

19 juin,
Québec.

Le même au même (n° 39). Il recommande que le juge Bowen reçoive une concession de 5,000 acres de terre aux conditions ordinaires de colonisation. 592

19 juin,
Québec.

Le même au même (n° 40). En conséquence du gaspillage du bois qui se fait sur les terres de la Couronne, il a adopté pour cette année un système de permis semblable à celui qu'on recommande pour le Haut-Canada. Il a communiqué sa décision à Maitland, de manière que s'il consentait le système pût être adopté dans les deux provinces, attendu que le bois du Haut-Canada descend l'Ottawa pêle-mêle avec celui du Bas-Canada. Maitland a consenti, et il (Dalhousie) a pris les mêmes mesures. Il recommande l'adoption permanente de quelque système de ce genre, ce qui est absolument nécessaire dans l'état actuel du commerce de bois et ce qui produira probablement un revenu. La dépêche de Sa Seigneurie est arrivée trop tard pour faire faire les arpentages, mais une fois l'été terminé, il fera arpenter les forêts des environs de l'Ottawa et fera rapport. 594

19 juin,
Québec.

Le même au même (n° 41). Il soumet à Sa Seigneurie l'état des avances faites à même la caisse militaire pour les dépenses civiles. Un compte de débit et crédit existe entre le Trésor impérial et le Trésor provincial. Il recommande que le Trésor impérial prenne à sa charge le déficit causé par Caldwell, avec recours contre Caldwell et ses cautions. La somme avancée par la caisse militaire est de £76,646 13s. 3d., dont on doit déduire £10,000 qui ont été appliqués au canal La Chine, tel que convenu. Déduction faite de la dette de Caldwell, il reste dû à la province £39,334 monnaie courante, qu'on devrait verser à la province à même la caisse militaire. Il suggère de ne pas vendre la maison de Caldwell à la Basse-Ville, maison qui pourrait servir d'hôtel des douanes, le prix d'achat devant être en réduction de la dette. 598

19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (lettre séparée). Il a mis en œuvre le système d'administration des biens des Jésuites de la façon la plus simple et la

1826.

plus inoffensive. Il termine la lettre de Ryland et la réponse. Il aurait pu censurer sévèrement la lettre, mais en attendant il désire la traiter comme l'expression violente de la colère. Toutefois, il ne peut se soumettre aux injures personnelles d'un fonctionnaire inférieur du gouvernement. Page 601

Contenu. Ryland à Dalhousie, 12 mai. Il se plaint de la façon dont il a été traité par sa destitution de la fonction de commissaire des biens des Jésuites et d'avoir été remplacé en qualité de trésorier. Il parle des embarras de sa famille. 603

Dalhousie à Ryland, 16 mai. Il accuse réception de la lettre. 612

Dalhousie à Ryland, 28 mai. En réponse aux accusations de Ryland, il dit que l'état des choses justifiait les mesures prises pour rendre l'administration des biens des Jésuites plus efficace. 612

GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE, LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR FRANCIS BURTON, SECRÉTAIRE A. W. COCHRAN, 1826.

Q.—176-3.

1826.

9 mars,
Québec.

Cochran à Wilmot Horton. Il s'excuse d'avoir retardé à répondre à sa demande de renseignements au sujet de Gaspé; il espérait que Felton lui aurait donné tous les renseignements à cet égard. Il envoie le résultat des renseignements qu'il a recueillis. Il transmet des détails sur le district de Gaspé et des données sur l'émigration et les émigrants. Page 807

20 mars,
Québec.

Le même au même. Il transmet des détails sur les réserves de la Couronne et du clergé, indiquant leur étendue, la quantité affermée et le revenu; jusqu'où s'étendent les arpentages; valeur probable. 821

13 avril,
Montréal.

Gale à Cochrane. Cette lettre se trouve dans celle de Dalhousie à Bathurst, 20 juin.

24 mai,
Londres,

Burton à Bathurst. Il demande que son congé soit prolongé. 805

20 juin,
Québec.

Dalhousie au même (secrète et confidentielle). Les circonstances dans lesquelles se trouve la province faisaient qu'il était opportun de ne pas toucher aux affaires qui existent entre la Couronne et le séminaire. Aujourd'hui la chose a été forcément portée à l'attention du gouvernement par la requête de Gale, qui demande la mutation de la tenure d'une propriété à Montréal, propriété dont aux yeux de Gale la Couronne est le seigneur, mais qui tombe dans le domaine des prétentions du séminaire. Il ne peut éluder la question, attendu que ce serait admettre que la Couronne n'a pas le droit ou n'est pas en état de la soutenir. D'autres causes attendent le résultat de cette demande. Il suggère qu'on pourrait recourir à un arrangement à l'amiable pour régler les prétentions respectives. 619

Gale à Cochrane, 13 avril. Il demande la mutation des droits féodaux pour un titre en franc et commun socage à l'égard d'une propriété qu'il détient dans la seigneurie de Sa Majesté à Montréal. Il commente au long l'aspect légal de l'affaire comme question entre la Couronne et le séminaire. 624

Ready à Roux. Au sujet d'une propriété que possède le séminaire à Montréal. En conséquence de certains faits, il a été amené à s'enquérir des procédés antérieurs du gouvernement à l'égard de cette propriété. Les détails de l'enquête. 643

Roux à Ready (en français). Il va envoyer par l'entremise du gouverneur général une requête au roi. Il donne la signification du nom des Sulpiciens de Paris, nom qui est propre à tout l'ordre. Il maintient les droits de l'ordre aux terres de Montréal. 648

1826.

Ready à Bathurst. Lorsque le duc de Richmond est parti pour la province supérieure, il a ordonné de recueillir tous les renseignements relatifs aux droits de la Couronne aux biens des Sulpiciens et de les transmettre à Sa Seigneurie (Bathurst). Exposé circonstancié de l'affaire des biens des Sulpiciens. Page 651

Sewell, procureur général, à Milnes. Long exposé historique sur les droits de la Couronne aux biens tenus par le séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal. 661

22 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. Il présente le juge en chef Sewell, qui pourra expliquer les états des affaires dans la province. 691

24 juin,
Québec.

Le même à Wilmot Horton. Il présente le juge en chef Sewell. 692

1er juillet,
Québec.

Le même au même. Il n'a trouvé l'enregistrement de la concession de terre au capitaine Deane, et l'on en envoie copie. La terre est totalement vierge et inculte, et la concession est depuis longtemps déchuë de ses droits faute de colonisation, de sorte qu'il avait résolu d'intenter des procédés en déchéance. Il a donné une promesse à un homme de mérite, de Gaspé, qui donnera sans doute aux héritiers du capitaine Deane une compensation raisonnable. Il espère que l'on ne gênera pas les colons de bonne foi et qu'on fera savoir aux héritiers qu'ils ne peuvent avoir la terre sans la coloniser et la cultiver réellement. 693

1er juillet,
Québec.

Le même à Bathurst (n° 43). Il transmet la requête de l'arpenteur général, qui expose qu'il serait à propos de faire revivre la position de sous-arpenteur général et demande la position pour son fils, Joseph Bouchette. Il recommande la chose comme opportune et le fils comme compétent. 703

1er juillet,
Québec.

Le même au même (n° 44). Il a reçu les dépêches relatives à l'abolition de la position de commissaire du port et aux traitements de la douane. Les dépêches de janvier sont arrivées trop tard pour que les questions fussent mises devant la législature, mais il le fera à la prochaine session. Il n'a pas de doute que le mode qu'on propose pour le paiement des traitements de la douane sera l'objet d'une opposition énergique dans l'Assemblée. Il envoie, tel que requis, l'état des émoluments du fonctionnaire durant les sept dernières années, avec un état des déductions pour les dépenses. Une partie des émoluments du commissaire du port provenait d'une commission prélevée sur la perception des droits sur le pilotage et le tonnage. L'augmentation des honoraires par suite de la nouvelle interprétation de l'ordonnance de 1780. Il ne peut dire si l'on doit mettre à la charge du public des émoluments de cette nature. Il s'en remet à Sa Seigneurie pour cette question comme pour la compensation à donner au commissaire du port. 705

Contenu. Etat du commissaire du port, pour la période de 1819 à 1825. 708

Etat des dépenses pour la même période. 711

5 juillet,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 42). Il transmet copie du journal du Conseil législatif et une liste des lois adoptées durant la dernière session. 695

Liste des lois adoptées. 696

10 juillet,
Québec.

Cochrane à Wilmot Horton. Il explique et justifie sa conduite au sujet des dépêches dont se plaint Burton et pour lesquelles Bathurst l'a censuré. 839

15 août,
Québec.

Le même à Gordon. Il explique, pour l'information de Wilmot Horton, une erreur dans laquelle il craint avoir induit Wilmot Horton au sujet des dépêches transmises à Dalhousie. 849

21 août,
Londres.

Burton à Bathurst. Il se plaint de ce que Dalhousie a refusé de signer le mandat pour ses six mois de traitement, et il demande qu'on donne des instructions qui fassent qu'à l'avenir il ne se trouve pas privé de ses appointements. 806

1826.
28 août,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n^o 45a). A l'avenir il fera préparer en juin la demande de présents pour les sauvages, afin qu'elle soit envoyée en juillet. Il envoie une demande d'articles requis pour la distribution générale de présents et le paiement des terres pour 1827, en sus des articles demandés dans la lettre du 11 avril dernier.

Page 713
715

29 août,
Downing
Street.

Contenu. Réquisition.
Wilmot Horton à Dalhousie. Cette dépêche se trouve dans celle de Dalhousie à Wilmot Horton, du 10 novembre 1826.

4 septembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (45 B). Il a accusé réception de la dépêche du 28 avril contenant copie du procès-verbal de la commission du Trésor, au sujet de la perception du revenu, mais le mode adopté dans les Antilles ne peut s'appliquer au Canada, où les circonstances sont absolument différentes. Comment les revenus se prélèvent en Canada; la difficulté de comprendre le procès-verbal du Trésor au sujet de la déduction à faire du revenu brut. Le déficit que créerait la déduction. Comment doit-on le combler? Les objections sont énumérées. Le retus certain de l'Assemblée de consentir à la réduction. L'intervention du Trésor dans la caisse de la province sera pris comme un outrage à l'adresse des droits constitutionnels de la législature provinciale et elle sera l'objet d'objection et d'une opposition énergique. L'expérience doit faire voir à Sa Seigneurie l'impossibilité complète qu'il y aura de faire passer cette mesure. Il appui cette question de raisons diverses et donne les objections qu'on soulèvera.

416

8 novembre,
Québec.

Le même au même (n^o 46). Il a reçu, avec les documents qu'elles contiennent, les dépêches de la commission de l'artillerie au sujet du poste et des édifices militaires à Sorel. Il explique la situation à l'égard de laquelle il y a malentendu. Description de la position, etc., de la ville, des édifices du gouvernement, etc. L'édifice appelé hôtel du gouvernement est une petite construction primitivement érigée en 1784 pour loger l'officier qui commandait un détachement, et elle n'est jamais habitée par le gouverneur civil à moins qu'il ne soit aussi commandant militaire. L'importance de Sorel lors de la défense de la province. Son importance mise au jour lorsque la ville était entre les mains des Américains durant la guerre de la révolution. Il a déjà proposé par lettre de construire une maison neuve, ayant recommandé en 1820 que la chose fut faite, attendu que la vieille maison ne convient pas à la famille d'un officier. Il recommande la chose de nouveau, car il est d'avis que le commandant des troupes devrait être logé conformément à son rang.

723

Contenu. Dalhousie à Harrison, 21 novembre 1820 (extrait). Il recommande la construction d'une maison à Sorel pour la résidence du commandant des troupes.

723

Dalhousie à Bathurst, 27 octobre 1820. Il attire l'attention sur la question d'une maison pour loger le gouverneur de la province. En été, le gouverneur ne peut rester à l'hôtel du gouvernement et doit chercher l'ombre ailleurs; il ne peut trouver à louer une maison qui convienne à une famille. Le seul endroit est William-Henry, mais la maison est si petite qu'il faut dresser des tentes pour les domestiques, etc., avec cela que la maison s'en va en ruine et qu'elle nécessite de coûteuses réparations; il suggère de construire et en donne les avantages; il répète ce qu'il pense de l'importance de Sorel au point de vue de la défense militaire.

731

Dalhousie à Bathurst (n^o 10). Relativement au blâme de la commission de l'artillerie à l'égard de la somme de £120 portée dans les estimations budgétaires, à titre de réparation de l'hôtel du gouvernement à Sorel, il explique le besoin de cette résidence; il recommande la vente de la seigneurie avec certaines réserves.

735

1826.

Dalhousie à Griffon, 1er mai 1826. Il explique la cause de l'erreur au sujet de Sorel. Il considère encore l'endroit comme un des principaux points dans des opérations militaires. Le logement pour un officier est un misérable cottage qui a été réparé tant et tant qu'il ne peut plus l'être. Il recommande la construction d'une maison neuve vis-à-vis la ville, et pour faire face aux dépenses, de vendre toute la partie de la seigneurie qui ne sert pas à des fins militaires, attendu que tout le revenu passe à l'entretien. L'on ne peut se dispenser cette année des dépenses pour le jardin de l'île Sainte-Hélène. Page 738

10 novembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 47). Conformément à l'ordre reçu, il déposera devant l'Assemblée l'explication de la censure de sir Francis Burton, consignante ainsi la justification de Bathurst d'avoir rappelé Burton au devoir. 741

10 novembre,
Québec.

Le même au même (n° 48). Il aurait acquiescé à la requête de William Bowen demandant la concession de 1,000 acres de la réserve de la Couronne dans Hinchinbrooke à causes de ses services fidèles, mais comme c'est une réserve de la Couronne il a cru nécessaire d'en demander l'autorisation. 743

10 novembre,
Québec.

Le même au même (n° 49). Il demande le pouvoir nécessaire de déporter une certaine catégorie de prisonniers, dont les cas ne semblent pas tomber dans le domaine de l'autorisation déjà donnée. 744

Contenu. Liste des prisonniers et les crimes dont ils ont été déclarés coupables. 766

10 novembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 50). Il a dit par dépêche qu'il ne paierait pas les traitements ou indemnités auxquels la législature n'a pas pourvu, à moins que le Conseil exécutif ne lui recommandât de le faire. Il a reçu une lettre de lui (Bathurst) disant qu'il espérait que le Conseil ne ferait pas cette recommandation. Il transmet un extrait d'un rapport du Conseil exécutif disant que ce qui manquait aux dépenses devait être pris à même le fonds général, ce qui est, croit-on, le fonds libre de la province. Tenant compte de ceci et des embarras causés par la retenue des traitements, il a ordonné de les payer jusqu'à la fin de l'année. 751

Contenu. Extrait du rapport. 754

10 novembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 51). Il a reçu la dépêche disant que Sa Seigneurie supposait que la législature avait adoptée la loi accordant aux protestants dissidents le privilège de tenir des registres de baptême, etc., mais cette loi a été réservée et n'a pas été mise en vigueur. 756

10 novembre,
Québec.

Le même au même (n° 52). Reçu l'objection à la nomination de Joseph Bouchette, fils, comme sous-arpenteur général, à cause des dépenses additionnelles. On n'a aucunement l'intention d'augmenter les dépenses, attendu que Bouchette est déjà employé. Il ne s'agirait que d'autoriser la chose pour lui permettre d'agir pour son père durant l'absence de ce dernier. 757

10 novembre,
Québec.

Le même à Wilmot Horton. Il ne sait pas au juste sur quels points Bathurst désire avoir son opinion au sujet des biens des Jésuites. Il s'imagine que c'est sur les adresses à l'Assemblée, qui réclame ces biens pour les fins de l'éducation en général. Il transmet un état des recettes et des dépenses sous l'ancien système d'administration à l'aide d'un conseil, et une estimation de ce que seront les dépenses sous une commission et un commis. Toutefois, il n'a pas eu le temps de mettre la chose en marche; les indemnités en faveur de l'ex-trésorier et l'ex-commis lui semblent inutiles et non méritées, et les fonds donnés aux écoles, qui ne sont pas meilleures que d'autres écoles, sont une dépense inutile d'un faible revenu. L'embarras causé par la faillite de Caldwell. 772

Contenu. Etat indiquant les recettes brutes des biens des Jésuites pour les six années expirées le 1er avril 1826. 775

Aperçu de l'application générale annuelle des recettes avant le 1er mai 1826. 776

1826.
 Estimation des dépenses annuelles à compter au 1er mai 1826. Page 778
 Wilmot Horton à Dalhousie, 29 août 1826. Demandant l'opinion de
 Dalhousie sur les biens des Jésuites. 780
- 10 novembre,
 Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 53). Il transmet une demande de papeterie
 pour 1827. 759
Contenu. Demande. 760
- 10 novembre,
 Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 54). Il a reçu des instructions relatives à
 la retraite du lieutenant-gouverneur actuel de Gaspé (Forbes) et à la
 nomination de Crawford comme surintendant des pêcheries. L'Assem-
 blée n'est pas disposée à accorder une pension à Forbes à moins que la
 position locale ne soit abolie. Comment l'affaire pourrait s'arranger. 762
 Notes sur la lettre qui précède. 764, 765
- 10 novembre,
 Québec. Dalhousie à Wilmot Horton. Relativement au désir de Kemble d'être
 nommé au Conseil législatif; c'est un homme industriel dans sa sphère,
 mais il n'a pas dans le pays une situation telle qu'elle lui donne le moins
 titre à une telle position. 771
- 14 novembre,
 Québec. Le même à Bathurst (n° 55). Il a pu visiter les régions éloignées du
 Bas-Canada, de Gaspé au point le plus reculé accessible par navi-
 gation dans la baie des Chaleurs, à la bourgade des sauvages sur la
 rivière Ristigouche. Le pays dépasse tout ce qu'il en a entendu dire,
 bien que les habitations soient clairsemées; les habitants sont pour la
 plupart des familles acadiennes françaises et quelques colons irlandais
 et écossais arrachant péniblement leur vie dans de grands désavantages
 faute de magistrats, etc.; tout de même l'on ne saurait s'imaginer un
 plus beau pays et un sol plus riche. Il décrit les pêches, etc., et il recom-
 mande la construction d'un nouveau chemin pour relier la Nouvelle-
 Ecosse, le Nouveau-Brunswick et le Canada, par le lac Métapédiac à
 Métis sur le Saint-Laurent. Les fonctionnaires qu'il faut. 766
 (Une note dit qu'on n'a pas reçu la dépêche n° 56.)
- 14 novembre,
 Québec. Dalhousie à Wilmot Horton. Il communique ce qu'il pense de l'émi-
 gration, mais ce n'est que son opinion personnelle. La vente des terres
 à des émigrants en moyens qui s'en vont dans le Haut-Canada est recom-
 mandable. Le transport des émigrants pour le Haut-Canada est extra-
 vagant. Si des postes étaient établis, des arpentages faits et des rations
 distribuées sous une surveillance rigoureuse, les émigrants viendraient
 à leurs propres dépens. Ces questions sont traitées au long. 782
- 19 novembre,
 Québec. Cochran au même. Nouvelle explication relativement à l'accusation
 d'avoir induit Wilmot Horton en erreur et d'avoir refusé d'exprimer
 ses regrets. Ce qu'il a dit en réalité sur le dernier point, attendu qu'il
 ne s'est pas cru coupable de mauvaise conduite, mais seulement d'inad-
 vertance. 855
- 16 novembre,
 Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 57). Les avantages que procure aux émi-
 grants pauvres la literie de caserne refusée. Les misères qu'a amenées
 la cessation de cette coutume. Les précautions prises pour empêcher les
 abus. 796
Contenu. Etat des articles de literie hors de service. 799
- Le rév. D^r Mills à ———, 11 novembre 1826. Il transmet la requête
 de la société d'émigration au sujet de la cessation de la distribution qu'on
 faisait dans les années précédentes de la literie hors de service pour 800
 l'usage des émigrants.
- Etat de la literie de casernes, etc., avec la somme pour laquelle elle
 s'est vendue. 802
- 21 novembre,
 Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 58). Mort de Claus, surintendant des sau-
 vages. Nomination de Darling, avec recommandation de le rendre per-
 manent, devant succéder à sir John Johnson, qui est aujourd'hui très agé.
 803

MINISTÈRES PUBLICS, 1826.

Q—177.

1825.
Pas de date.

Convention de Felton, au nom de la Compagnie du Bas-Canada, pour prendre les réserves de la Couronne et un tiers des réserves du clergé; comment ces terres doivent se prendre, quelle somme d'argent on doit y dépenser, et comment elles doivent être administrées. Page 239

(La convention n'est apparemment qu'un projet, attendu qu'elle n'est ni signée ni datée.)

2 septembre,
Londres.

Résolutions d'une assemblée à laquelle il fut convenu de former une compagnie pour acquérir les réserves de la Couronne et du clergé en Bas-Canada. 244

1826.

7 janvier,
Trésorerie.

(Une partie de ces résolutions se trouve dans des volumes précédents. Horton au juge de la cour de vice-amirauté. Cette dépêche se trouve dans celle de Hill à Wilmot Horton, 29 juin.

25 janvier,
Artillerie.

Byham à Wilmot Horton. La somme de £120 pour réparations à l'hôtel du gouvernement et dépendances à William-Henry a été rayée comme ne relevant pas de la catégorie des édifices militaires. 82

26 janvier,

Amyot à ——. La nomination comme secrétaire et conservateur des archives, avec pouvoir de se nommer un adjoint, était datée du mois de mars 1807. Durant cinq ans il a touché de £550 à £700 sterling par année, de 1812 à 1819 il a touché un peu plus de £500 par année. Nominations à cause de la mort de Taylor; il est prêt à faire un arrangement, pourvu qu'une somme dépassant ses émoluments réduits lui soit garantie, à l'abri du contrôle ou du mauvais vouloir de la législature provinciale. 264

31 janvier,
Londres.

Etat indiquant la quantité de blé importé du Canada en 1825. 267

6 février,
Québec.

Darling à sir John Johnson. Cette lettre se trouve dans celle de Herries à Hay, 25 septembre.

10 février,
Artillerie.

Hardinge à Wilmot Horton. Il envoie deux copies d'un rapport d'ingénieur sur les provinces de l'Amérique du Nord pour l'usage de Bathurst et le sien. 84

18 février,
Amirauté.

Barrow au même. Il a reçu une lettre de Gordon, agent de Dalhousie, disant qu'il ne peut pour le moment rembourser à Dyer les £649 12s. 6d. qu'il lui a avancés pour défrayer les dépenses du passage de Dalhousie au Canada, n'ayant pas d'instructions à cet effet. Le grave inconvénient que ceci a causé à Dyer. 3

21 février,
Doctors'
Commons.

Robinson à Bathurst. La difficulté de régler la question de la nomination des évêques catholiques romains en Canada. Le libre exercice de la religion catholique en Canada est soumis à la volonté suprême du roi, qui est essentiellement opposé à l'exercice d'une autorité quelconque de la part du pape. La question à soumettre devrait être celle de savoir si la nomination d'un évêque catholique du Canada peut légalement être faite par Sa Majesté par voie de lettres patentes sous le grand sceau, ou sous le sceau de la province, d'après les instructions spéciales ou un mandat spécial de Sa Majesté. 68

25 février,
Downing
Street.

Bathurst aux avocats de la Couronne. Il soumet la question de la nomination d'un évêque catholique romain dans les termes que recommande Robinson dans sa lettre du 21 courant. 70

1er mars,
Londres.

Résolution de la Chambre des communes demandant un état des dépenses du Haut et du Bas-Canada depuis la paix en 1815-16, en mettant séparément les dépenses des deux provinces. 1

1er mars,
Londres.

Goulburn à Wilmot Horton. Il transmet une lettre du Dr Hayman sur la question d'émigration d'Irlande. 268

1826.

Le Dr Hayman à Goulburn. Le vif désir des gens d'émigrer aux colonies de l'Amérique Britannique du Nord. Les efforts qu'ils font pour réaliser des fonds pour le passage et se procurer des vivres pour la traversée. Le secours que cela serait si le gouvernement contribuait une faible proportion des dépenses. Page 269

2 mars,
Affaires
étrangères.

Planta à Wilmot Horton. Par ordre de Canning il a retenu le courrier d'Amérique jusqu'à mercredi prochain. 18

9 mars,
Trésorerie.

Herries au même. Les lords du Trésor n'ont pas d'objection à ce que Caldwell continue de rester en possession de Lauzon durant deux ans à raison d'un loyer annuel de £2,000, jusqu'à ce qu'on se soit assuré si l'on peut légalement faire servir la propriété au paiement de la créance de la Couronne. Le reste des biens dont on propose la cession ne peuvent être pris à un chiffre estimatif, mais doivent être vendus et le produit net considéré comme versement fait en liquidation de la créance de la Couronne. 96

10 mars,
Trésorerie.

Le même au même. Relativement aux bibles qu'on a fournies et pour lesquelles on a envoyé un compte, il demande si Bathurst a autorisé cette consignation et s'il était entendu que le public devait en acquitter la note. 99

14 mars,
Trésorerie

Le même au même. Les lords du Trésor sont d'avis qu'on devrait approuver les propositions de Dalhousie pour l'examen des comptes publics en Canada et envoyer des instructions à Dalhousie dans ce sens. 100

15 mars,
Artillerie.

Byham au même. Conformément au désir de Bathurst l'on va préparer, pour être déposé sur le bureau de la Chambre des communes, un état des dépenses de l'artillerie dans le Haut et le Bas-Canada de 1815 à 1823 pour l'artillerie seule; à compter de 1823 les ouvrages et édifices militaires ont été transférés du service des dépenses extraordinaires de l'armée. La commission du Trésor seule peut donner un état de toutes les dépenses de 1815 à 1823 contenues dans le service des dépenses extraordinaires de l'armée. 85

30 mars,
Tunbridge
Wells.

Stephen à Baillie. Il croit que les griefs de Mde Plenderhath et de Simon McTavish n'ont plus leur raison d'être. Un nouveau juge en chef a été nommé, mais la présence d'un juge en chef n'est pas nécessaire pour permettre à la cour de procéder. 76

31 mars,
Whitehall.

Le même à Wilmot Horton. Il persiste à dire que le décret du Conseil pour l'introduction d'un numéraire britannique dans tout le Canada est soumis à l'objection soulevée par les avocats officiels du Canada, et que le décret devrait être transmis au procureur général et au solliciteur général pour nouvel examen. 77

24 avril,
Trésorerie.

Herries au même. On a donné ordre de remettre £548 23s. 3d. à Butterworth, pour les dépenses d'entretien, etc., de quatre chefs canadiens. 102

24 avril,
Trésorerie.

Hill au même. Il envoie copie d'une lettre de l'artillerie au sujet des présents des sauvages. Contenu. Byham à Hill. Vu le temps qu'exige la préparation des présents des sauvages, l'on devrait donner instruction de préparer plus tôt les réquisitions. 103 104

24 avril,
Trésorerie.

Herries à Wilmot Horton. Ordre a été donné de payer les bibles (voir 10 mars p. 99) à même les dépenses contingentes civiles, mais l'on devra faire savoir à Bathurst de ne pas approuver semblable dépense sans avoir au préalable communiqué avec les lords du Trésor. 101

27 avril,
Affaires
étrangères.

Planta au même. Il transmet, avec son contenu, copie d'une lettre de Barclay, commissaire en vertu des articles 6 et 7 du traité de Gand, indiquant les points qui peuvent donner lieu à des difficultés au sujet des frontières. Canning désire avoir l'opinion de Bathurst à ce sujet. 19

1826.

Contenu. Barclay à Canning. Il indique les points qui peuvent donner lieu à des divergences sur la ligne frontière. Il y a trois points particuliers qui vont probablement faire surgir des réclamations de chaque côté. (1) La ligne par le chenal de Neebish et le partage des îles Neebish. (2) La direction de la ligne à partir de la tête du lac Supérieur jusqu'au lac des Bois. (3) Etablir l'extrême point nord-ouest du lac des Bois. Ces questions font le sujet d'une étude particulière, en les prenant en sens inverse. Page 20

Décret du Conseil. Décrétant que le très rév. John Charles, évêque de Québec, soit nommé membre du Conseil exécutif du Haut et du Bas-Canada. 8

Byham à Wilmot Horton. Il demande une réponse à la lettre du 10 mars au sujet de la proposition de Dalhousie à l'égard du déplacement de la garnison de l'île Drummond. 87

Hampson à Hill.

Kerr à Hampson. Ces deux lettres se trouvent dans celle de Herries à Wilmot Horton, 22 juillet.

Wilson à Peel. Il attire l'attention sur les quatre résultats qui découlent de la refonte que Peel propose de faire des lois sur le vol. Ce sont : (1) Une maison d'industrie pour les petits garçons indigents de huit à quinze ans. (2) Un établissement pour les petits garçons criminels du même âge. (3) L'emploi d'un nombre considérable de forçats dans l'Amérique Britannique du Nord. (4) L'établissement dans la métropole de lieux où recevoir les vagabonds, où ils ne seront employés qu'à casser de la pierre pour les chemins. Le plan qu'il propose pour atteindre ces diverses catégories. Il retrace les phases par lesquelles passe un voleur de Londres ; il propose que les forçats soient employés aux travaux publics du Canada. Il entre minutieusement et au long dans l'étude de ses propositions. 36

Les secrétaires de la Société pour l'avancement de l'éducation et de l'industrie en Canada. Ils demandent un passage gratuit pour Osgood, deux instituteurs, et leurs livres et leur bagage. 271

Hill à Wilmot Horton. D'ordonner aux gouverneurs des diverses provinces de faire des rapports complets et détaillés des mines de toutes sortes qui se trouvent dans le domaine de leurs gouvernements respectifs. 105

Osgood à Bathurst. Si on acquiesce à sa demande d'un passage gratuit, il demande que ce soit par le dernier navire, afin de lui permettre de se préparer. 272

Hobhouse à Wilmot Horton. Relativement à la déportation des forçats des colonies britanniques en Amérique et aux Antilles, on doit donner avis de la condamnation au secrétaire d'Etat avant que le transport du forçat puisse légalement se faire. 32

Canning à Bathurst. Il transmet une lettre de McMahon au sujet de l'émigration. 30

Les secrétaires de la Société pour l'avancement de l'éducation et de l'industrie en Canada à ———. Ils envoient un document qui donne le programme de la célébration du premier anniversaire de la société. 306

Contenu. Programme de la célébration. 307

Le but de la société ; ce qui s'est fait à Liverpool, les souscriptions, etc. 308

Fitz Roy Somerset à Wilmot Horton. Il envoie copie de la lettre de Wellington sur la défense des colonies de l'Amérique du Nord. 88

Osgood à Bathurst. Il demande une courte entrevue. 315

3 mai,
Carlton
House.

9 mai,
Artillerie.

15 mai,
Lincoln's Inn.

20 mai,
Québec.

25 mai,
Londres.

29 mai,
Londres.

31 mai,
Trésorerie.

31 mai,
Londres.

6 juin,
Whitehall.

17 juin,
Affaires
étrangères.

24 juin,
Londres.

26 juin,
Artillerie.

28 juin,
Londres.

1826.
29 juin,
Trésorerie.

Hill à Wilmot Horton. Relativement à la requête en compensation du juge de la cour de vice-amirauté, à Québec, pour la perte résultant de l'abolition de la juridiction des prises, le juge ne s'étant pas conformé aux instructions, l'on devra prier le lieutenant-gouverneur de prendre des mesures pour recouvrer les droits. Page 106

Contenu. Herries au juge de la cour de vice-amirauté. Il transmet des instructions au sujet de la façon dont on doit disposer des droits de l'amirauté. 108

29 juin,
Trésorerie.

Hill à Wilmot Horton. La commission du Trésor attendra de donner des instructions quelconques au sujet de l'adoption d'un numéraire dans les colonies jusqu'à ce que Leurs Seigneuries aient appris ce que les législatures auront fait. Les grands inconvénients du système actuel, inconvénients dont on cite des exemples. 110

1er juillet,
Londres.

Osgood à Bathurst. Il demande instamment une entrevue pour recevoir des conseils et des instructions. Le bon effet que produirait chez les sauvages au service desquels il retourne, s'il pouvait être présenté au roi et être en état de leur dire qu'il a parlé d'eux à leur grand-père. Il transmet des documents sur son propre compte; un d'eux est une expression des idées et de ses sentiments, l'autre cite le but de ses projets et donne un aperçu de la façon dont ils doivent être exécutés, etc. 316

Contenu. Avis bienveillant à tous ceux qui aiment Notre-Seigneur commun. 318

Appel affectueux à la charité chrétienne pour l'avancement de l'éducation et de l'industrie chez les sauvages et les colons indigents du Canada. 323

6 juillet,
Trésorerie.

Hill à Wilmot Horton. Il transmet un budget supplémentaire pour les présents des sauvages. 113

10 juillet,
Trésorerie.

Le même au même. Il a soumis à la commission du Trésor un document recommandant de nouveau John Davidson pour surveiller les bois et forêts en Bas-Canada. On désire avoir copie des instructions qui, on le présume, contiendront un aperçu des règlements relatifs à l'octroi de permis pour la coupe du bois, et au sujet des honoraires et de l'application des deniers. 114

17 juillet,
Londres.

Osgood au même. Il lui demande de se laisser nommer vice-président de la Société pour l'avancement de l'éducation et de l'industrie en Canada. 332

19 juillet,
Londres.

Rapport de la réunion du comité de la Société pour l'avancement de l'éducation et de l'industrie en Canada. Présidence d'Edward Ellice. 333

21 juillet,
Londres.

Wilson à Peel. Pour soulager la misère qui existe tant dans la classe ouvrière, il propose que le gouvernement emploie les hommes à l'agriculture. L'importance de cultiver le lin. Il cite des extraits sur l'état de la misère. 47

21 juillet,
Londres.

Le même au même. Il explique la cause du retard apporté à la remise de la lettre de présentation de lord Elgin. 57

21 juillet,
Londres.

Wilson (?) à Wilmot Horton. Si le ministre des colonies donnait son approbation à l'envoi de forçats en Canada, il préparerait un plan pour leur réception. La construction de canaux devra fournir le travail. L'avantage de joindre à ce plan un système d'émigration pour les ouvriers indigents. 59

22 juillet,
Trésorerie.

Herries au même. Il transmet une lettre de Hampson, receveur de l'amirauté, au sujet des arrérages de la division de Québec. Kerr a fait servir les deniers à son propre usage, procédé sur lequel les lords du Trésor ne s'expriment pas, mais ils désirent qu'il donne des garanties pour la remise de ces fonds. 115

Contenu. Hampson à Hill, 15 juillet, au sujet des arrérages des droits de l'amirauté à la division de Québec, pour que les lords du Trésor donnent des instructions. 116

1826.

Kerr à Thompson, 20 mai. Il dit pourquoi les droits n'ont pas été remis. Page 117

25 juillet,
Bureau de
poste.

Freeling à Wilmot Horton. La somme qu'on reçoit à titre de frais de port en Canada est versée dans le trésor public comme tous les autres frais de port. Il n'y a pas de distinction entre le Haut et le Bas-Canada, les revenus des deux sont confondus. Déduction faite des dépenses, la somme moyenne nette pour sept années est de £5,790. Les frais de transport de la poste entre l'Angleterre et l'Amérique Britannique du Nord peuvent être portés à £10,000 par année. 216

25 juillet,
Artillerie.

Fitz Roy Somerset au même. Avant que Wellington puisse exprimer une opinion sur la proposition que fait Harvey d'aliéner sa propriété à Québec, il est nécessaire d'en référer aux ingénieurs royaux de là. 89

26 juillet,
Trésorerie.

Hill à Wilmot Horton. Les lords du Trésor autorisent qu'on prenne dans les magasins publics divers articles pour les distribuer aux victimes de l'incendie dans le Nouveau-Brunswick, et ils ont ordonné que copie de la lettre et de la liste de Dalhousie soit envoyée au bureau de l'artillerie dans le cas où il faille remplacer certains articles. 122

27 juillet,
Amirauté.

Croker au même. Les lords de l'amirauté ont pris connaissance des représentations qu'on a faites sur l'opportunité de mettre un phare, soit sur l'île Saint-Paul ou à l'extrémité nord-est du Cap-Breton; Leurs Seigneuries sont d'avis que ce phare serait avantageux et qu'il devrait être mis sur l'île Saint-Paul. 5

28 juillet,
Trésorerie.

Herries au même. Les lords du Trésor ont approuvé les conditions du louage du brick *Saguenay* pour l'usage du gouverneur général et de l'évêque. 124

1er août,
Loughton.

Hamilton à ——. Il demande des instructions écrites afin d'avoir l'autorité voulue et d'éviter les malentendus. Il suggère comme mode à adopter pour dégrever l'Eglise épiscopale dans les Canadas, la concession de terres sous le contrôle et l'administration d'une corporation compétente, et en attendant l'octroi d'une somme quelconque à la disposition du gouvernement local ou un octroi direct de ce dernier. Des instructions du secrétaire d'Etat auraient sans doute plus d'effet que des suggestions du conseil. 223

Formule sans date et sans signature d'une lettre à ce sujet et apparemment adressée à lord Dalhousie et écrite par Hamilton. 227

Lettre sans date et sans signature au lord-évêque de Québec sur le même sujet. 233

2 août,
Portsmouth.

Powell, percepteur des douanes, à Bathurst. Un sac de dépêches est arrivé par le *Roxborough Castle* et remis à Sewell dont le reçu est ci-joint. 338

Contenu. Reçu du juge en chef Sewell. 339

4 août,
Whitehall.

Peel à Wilmot Horton. Questions sur la possibilité d'employer des forçats aux travaux publics du Canada, en tenant compte de l'avancement moral et de la sûreté. 33

7 août,
Chambre des
Communes.

Chalmers à ——. Hansard a promis bientôt le rapport sur l'émigration si les épreuves ne sont pas retardées. 340

12 août,
Lincoln's Inn
Fields.

Campbell à Wilmot Horton. Il envoie un compte de livres fournis par la Société de la propagation des connaissances chrétiennes par ordre de lord Dalhousie. 341

Contenu. Compte qui comprend ceux au débit du gouverneur de Cape Coast Castle et de l'évêque de Québec. 342

17 août,
Whitehall.

Dawson à Wilmot Horton. La condition de la grâce d'Augustin Kennedy et qui comporte qu'il devra être déporté à la Nouvelle-Galles du Sud ou à la terre de Van Diéman, est régulière et conforme à la loi. 65

25 août,
Trésorerie.

Hill au même. Les lords du Trésor ne croient pas nécessaire d'insister davantage auprès du Bas-Canada pour que celui-ci légifère sur la question du numéraire. 125

1826.
28 août, Artillerie. Fitz Roy Somerset à Wilmot Horton. Il transmet la correspondance au sujet de Mathews. Il n'y a rien dans les archives qui démontre qu'il ait eu la permission de résider en Canada ; il n'y a pas d'objection à ce qu'on le fasse revenir si on le juge à propos. Page 90
- 28 août, Artillerie. Byham au même. La commission a reçu copie des dépêches de Dalhousie au sujet des réparations à Sorel, qui, en 1823, n'était pas considéré comme poste militaire. Il semble aujourd'hui considéré comme tel et le directeur général et la commission n'ont pas d'objection à faire la faible dépense de £120 jusqu'à ce que la question soit décidée 91
- 29 août, Gardes à cheval. Taylor au même. Vu les faits indiqués, le commandant en chef n'a pas d'objection à prolonger le congé de sir John Harvey. 7
- août, Londres. Felton à Wilmot Horton. Il désire savoir à quelle décision on est arrivé au sujet de la formation d'une compagnie pour acquérir les réserves de la Couronne et du clergé. 250
- 1er septembre, Windsor. Les conditions transmises par Wilmot Horton sous l'empire desquelles Dalhousie devait négocier avec la Compagnie du Canada. 251
- 6 septembre, Trésorerie. Décret du Conseil : que John Stewart soit nommé membre du Conseil exécutif du Bas-Canada. 10
- 8 septembre, Strathfield-saye. Herries à Wilmot Horton. Il n'existe pas de fonds dans lequel on puisse prendre une pension pour la veuve de George Frederick Rapp, interprète sauvage. 127
- 16 septembre, Bureau du commerce. Wellington à Bathurst. Il n'approuve pas l'installation de troupes à Sainte-Marie. On pourrait y laisser un interprète et un officier si on le jugeait à propos ; mais même si on y mettait des troupes, l'on ne devrait pas acheter l'établissement de la Compagnie du Nord-Ouest. Ordre a été donné de faire un rapport sur Penetanguishene. 93
- 19 septembre, Comptoir de la baie d'Hudson. Porter à Wilmot Horton. Si Ferguson présente officiellement une requête à la Chambre de Commerce, une lettre sera transmise à la commission du Trésor recommandant l'exportation du matériel industriel à Québec. 13
- 23 septembre, Doctor's Commons. Pelly au même. Il demande quelles instructions ont été envoyées à Dalhousie au sujet de la prise de possession des bâtiments au Saut Sainte-Marie et si l'on peut toucher au prix d'achat. 344
- 25 septembre, Bureau du commerce. Les avocats officiels à Bathurst. Ils indiquent ce que sont la loi et la coutume quant à l'exercice de la religion catholique romaine en Canada, et ils pensent que la nomination d'un évêque catholique par le roi serait comme une dérogation de la suprématie de la Couronne telle qu'elle existe en Angleterre de par la loi et la constitution du royaume. 72
- 25 septembre, Trésorerie. Porter à Wilmot Horton. La commission du commerce a examiné 39 lois du Bas-Canada, adoptées en 1824, à compter du n° 470 au n° 508. Les lords du Commerce réservent leur avis sur le n° 484, pour l'établissement d'écoles élémentaires, mais ils renvoient les autres, attendu qu'ils ne voient pas pourquoi on ne laisserait pas ces lois à leur fonctionnement. 14
- 25 septembre, Trésorerie. Herries à Hay. Il envoie, pour en obtenir l'avis de Bathurst, copie d'une lettre du secrétaire militaire à Québec, autorisant la continuation de la pension de Louis Vincent à sa veuve. 128
- Contenu. Darling à sir John Johnson. La pension de Louis Vincent doit se continuer en faveur de sa veuve, maintenant âgée de 78 ans, jusqu'à sa mort. 129
- Note du 29 septembre, demandant l'opinion des avocats officiels sur la question. 131
- Les avocats disent que Dalhousie n'a pas le pouvoir d'accorder des pensions aux veuves des fonctionnaires du département des Sauvages, 7 octobre 1826. 130
- 29 septembre, — à Stephen. Cette lettre est jointe à celle de Herries à Hay, du 25 septembre. 130

1826.
6 octobre, Whitehall.
- Stephen à Wilmot Horton. Il ne peut trouver dans les instructions de Dalhousie un pouvoir quelconque d'accorder une pension sans l'approbation préalable du gouvernement, de même qu'il est impossible de comprendre comment il peut y pourvoir. Herries pourrait dire qu'on n'a pas informé Bathurst des raisons de l'octroi; ne pas déclarer positivement qu'il n'y a pas d'autorisation, vu qu'on pourrait peut-être en découvrir une, bien qu'il l'ignore. Page 81
- 7 octobre, Trésorerie.
- Opinion des avocats, annexée à la lettre de Herries à Hay, 25 septembre.
- 18 octobre, Trésorerie.
- Hill à Wilmot Horton. Il désire le voir pour le consulter sur certains points. On lui enverra, pour que Bathurst les examine, les instructions qu'on se propose de donner aux personnes qui seront nommées arpenteur général des terres de la Couronne et commissaire préposé aux ventes, afin d'éviter des instructions contradictoires. 132
- 19 octobre, Trésorerie.
- Le même au même. Relativement aux listes A, B, C et D des traitements auxquels il faut pourvoir en Bas-Canada et demandant un mandat pour solder les traitements de la liste A, les lords du Trésor transmettent copie du mandat pour ces traitements, aussi une copie des mandats qui devront recevoir la signature de Sa Majesté pour solder les traitements B et C, mais ils ne savent pas qu'il existe un fonds pour solder ceux de la liste D. 134
- Contenu.* Formule de mandat. 136
- Liste des traitements à solder. 141
- Une autre formule de mandat dans laquelle se trouve une liste des traitements à solder. 143
- Autre formule de mandat avec liste de traitements à solder. 147
- 20 octobre, Ostend.
- Hamilton à Wilmot Horton. Il est venu pour le voir, mais le trouvant occupé il ne l'a pas dérangé. Son absence ne durera pas plus de quinze jours et à son retour il reviendra le voir. 237
- 21 octobre, Trésorerie.
- Hill au même. Les lords du Trésor ne peuvent acquiescer à la requête de David Duffin, qui demande une pension. 149
- Contenu.* Rapport du commissaire de la douane sur la requête de Duffin. 150
- 23 octobre, Trésorerie.
- Hill à Wilmot Horton. Les lords du Trésor ayant approuvé la proposition de nommer, en Bas-Canada, deux personnes, dont une pour la vente et l'administration des terres de la Couronne et l'autre comme arpenteur général, ils recommandent W. B. Felton pour la position mentionnée en premier lieu et John Davidson pour l'autre, et que leurs traitements respectifs ne doivent pas dépasser £500, soit avec leur commission £1,000 par année. Il envoie copie de la commission et des instructions projetées. On devra faire venir les rapports que feront ces fonctionnaires, etc. 152
- 26 octobre, Trésorerie.
- Freeling à Wilmot Horton. Le directeur général des postes désire avoir l'opinion de Dalhousie sur la longueur du séjour des paquebots à Québec sous le nouveau système; sous l'ancien il y avait un intervalle de 30 jours entre l'arrivée et le départ du courrier à cause du trajet aller et revenir entre New-York et Halifax, et Québec avait le temps de répondre par le même courrier. Combien de temps devrait-on accorder aujourd'hui? 219
- 30 octobre, Trésorerie.
- Hill au même. Relativement à la dette de £56,666 que le Bas-Canada doit à la caisse militaire, les lords du Commerce considèrent que quelque soit la dette due elle devrait être soldée de la façon qui conviendra le mieux à la colonie. 158
- 30 octobre, Trésorerie.
- Le même au même. Les lords du Trésor ne peuvent admettre que le Bas-Canada ait un droit quelconque de réclamer contre le Royaume-Uni une indemnité pour les pertes subies par la faillite de Caldwell. Comment Caldwell a été nommé et le contrôle que la législature aurait dû exercer sur lui; comment les deniers perçus peuvent être appliqués à la diminution

1826. de la dette. Suggestions pour garantir le revenu public entre les mains
du receveur général. Page 159
- 30 octobre, Hill à Wilmot Horton. Vu la maladie de la fille de Robinson il a été
Trésorerie. empêché de le voir. Herries est revenu, et ce qu'il pense au sujet des
dernières lettres. Quant à la lettre au sujet des pertes causées par les
détournements de Caldwell, il croit qu'il vaut mieux ne pas l'envoyer ;
il y a fait plusieurs modifications. Quant aux lettres au sujet des fonds
pris dans la caisse militaire, on ne devrait avoir recours à ce fonds
qu'en cas d'extrême besoin, cette raison devant justifier la chose. 165
- 31 octobre, Hill au même. La somme de £5,000 que demande l'Institution Royale
Trésorerie. pour l'avancement de l'éducation en Bas-Canada, doit être demandée au
parlement et les lords du Trésor ne croient pas qu'il soit à propos de le
faire. 167
- 10 novembre, Freshfield à Stephen. Il lui soumet une question d'interprétation de
Londres. l'arrangement conclu entre le gouvernement et la Compagnie de Terre.
Bathurst prétend que les £20,000 payables la première année peuvent
être réclamés en tout temps ; les actionnaires croient que cette somme
n'est payable qu'à la fin de l'année et que toute somme payée avant cela
est une avance à la discrétion de la compagnie et à la convenance du
gouvernement. Les directeurs sont prêts à la payer, mais si c'est une
avance, elle peut porter intérêt. Le différend pourrait être réglé par
trois membres du barreau choisis, l'un par le Bureau colonial, l'autre par
la compagnie, et le troisième par les deux premiers. Les précautions à
prendre pour sauvegarder la compagnie dans ses actionnaires responsa-
bles qui pourraient vendre leurs parts qui seraient remplacées par des
actions inférieures. 257
- 13 novembre, Hill à Wilmot Horton. Envoie copie des commissions nommant les
Trésorerie. commissaires chargés de la vente et de l'administration des terres de la
Couronne dans le Bas-Canada. 168
- Contenu.* Copie de la commission de W. B. Felton à la même date. 169
- Règlements concernant la disposition des terres incultes de la Cou-
ronne dans le Nouveau-Brunswick datés en 1829. (Ces documents sont
évidemment égarés ici.) 172
- Instructions à Felton, datées du 13 novembre. 186
- Commission à John Davidson pour être inspecteur général dans le
Bas-Canada, 13 novembre 1826. 200
- Instructions à John Davidson, inspecteur général, 13 novembre 1826. 204
- 22 novembre, Sullivan à Wilmot Horton. Le payeur William Kemble a demandé
Guerre. l'autorisation de retirer sa demi-solde avec les revenus de sa situation
civile ; désire connaître le montant annuel de son salaire et de ses émo-
luments en sa capacité civile. 215
- 28 décembre, Freeling à Wilmot Horton. Demandant une décision à propos d'une
Bureau de lettre en date du 28 octobre relative au temps que le paquebot doit
poste. rester à Halifax. 222
- décembre, Hamilton à ——. A reçu une demande de Jackson Wray pour être
envoyé comme missionnaire dans l'Amérique Britannique du Nord, et
a placé son nom sur la liste des aspirants. 238
- Pas de date. Pétition des armateurs de New-Castle se plaignant de la désertion de
leurs matelots à Québec et autres ports étrangers. 346
- Non signée, non datée, ne portant l'indication d'aucune adresse, et de
la main du révérend M. Osgood. Envoie un spécimen d'imprimerie
provenant de sa société d'enfance. 273
- Rapport de la société établie pour l'avancement de l'instruction en
Canada, son origine, les procès-verbaux des délibérations, la liste des
souscripteurs, etc. 282

Statuts et règlements de la Société de secours d'Edimbourg pour le développement de l'éducation et de l'industrie parmi les Indiens et les colons pauvres du Canada, avec une liste spéciale de souscripteurs, comités, procès-verbaux, liste générale de souscripteurs. 282

DIVERS, 1826.

(Le premier volume est paginé de 1 à 311, le deuxième volume de 312 à 614.)

Q. 178-1-2.

1825.
17 février,
Downing
Street. J. W. Greece à Wilmot Horton. A été renvoyé par le Conseil privé devant le Bureau colonial pour une réponse à sa réclamation relative à un terrain pris pour le creusement d'un canal. Page 276
1826.
12 janvier,
Clapham. L'évêque (anglican) de Québec à Wilmot Horton. Comme il désire se rendre dans son diocèse avant l'ouverture de la navigation, il demande une indemnité à la place du prix d'un passage qui lui aurait été accordé sur un vaisseau de guerre. 447
- 15 janvier,
Chatham. Pétition de David Duffin, rappelant ses services, l'accident qui le rendit infirme, etc., et implorant du secours. 125
- 19 janvier,
Herts. J. W. B. Mountain à Bathurst. Envoie un mémoire de madame Mountain, veuve de l'ancien évêque de Québec. 386
- 19 janvier,
Mulligan. *Contenu.* Pétition de madame Mountain, veuve de l'ancien évêque de Québec, rappelant les services de son mari et demandant une pension. 387
- 21 janvier,
Ballville. James Brabazon à Bathurst. Son désir d'aller au Canada pour pratiquer sa profession de ministre de l'Eglise établie. 5
- 21 janvier,
Londres. Garrey à Bathurst. A reçu une réponse au mémoire ayant trait aux biens de son frère, dans le canton (township) de Jungo Cacanci (Chinguacoussy), près Little York (Toronto). Ne peut aller au Canada, comme on le lui avait conseillé; demande que Bathurst désigne quelqu'un à qui les pouvoirs de procureur puissent être conférés. 273
- 22 janvier,
Londres. Felton à Wilmot Horton. Transmet une pétition des townships du Bas-Canada. Les difficultés à gouverner la province ne font, il le craint, que commencer; la nature de ces difficultés; la perspective d'en diminuer l'importance par une action des townships. Comment on pourrait neutraliser les actes de l'Assemblée dans leur effet sur le gouvernement du pays et autres considérations. 219
- 27 janvier,
Lincoln's Inn. Harvey au même. Apprend la mort de M. Plessis, évêque de Québec. 354
- 28 janvier,
Bath. Deane au même. Son oncle, Joseph Deane, actuellement décédé, obtint une concession de terrain à Gaspé dont il est héritier, étant le plus proche parent. Il désire avoir un certificat de propriété pour lui permettre de vendre. 129
- 31 janvier. L'évêque anglican de Québec au même. Présente ses remerciements pour la demande qui a été faite à la Trésorerie à l'effet de lui obtenir £300 à la place d'un passage sur un vaisseau de guerre. 448
- 4 février,
Bath. Mémoire au même par Davidson. De l'état des procédures engagées à Québec contre Caldwell, receveur général, jusqu'au commencement de décembre 1825. 131
- L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Soumet un état ayant trait aux appointements du secrétaire de l'Institution Royale pour l'avancement de l'instruction. Le docteur fut nommé avec des appointements de £100 par année, mais la société est incapable de payer cela. Le fonds sur lequel doivent être prises les dépenses pour l'éducation est

1826.

le revenu provenant des biens des Jésuites, mais Dalhousie s'oppose aux paiements pour la raison que ceux déjà faits excèdent les revenus. On prélève tous les ans une somme de £200 sur les biens des Jésuites; espère qu'on fera un autre arrangement pour assurer à M. Mills le paiement de son salaire. Page 449

4 février,
Bath.

L'évêque (anglican) de Québec à Wilmot Horton. Envoie des lettres relatives au salaire du secrétaire de l'Institution Royale pour être présentées à Bathurst. 453

7 février,
Bath.

Le même à Baillie. Lui demande de fournir à un indigent nommé Hunter des indications pour lui enseigner comment il pourra obtenir du secours qui lui permettra de se rendre à Québec. 454

10 février,
Balliville.

Garrey à Wilmot Horton. Son désappointement de ne recevoir aucune aide relativement aux biens de son frère. 275

14 février,
Londres.

Butterworth au même. Il défraya les dépenses des quatre Indiens pendant plus de douze mois. Demande un règlement. 6

18 février,
Londres.

Young à Wortley. Relativement aux difficultés éprouvées par Amyot pour obtenir une pension de retraite. De quelle source proviennent les revenus de la Couronne. 612

18 février.

Poynter à Wilmot Horton. Demande les noms des deux ecclésiastiques qui ont dû être proposés comme coadjuteur de l'évêque Panet, en même temps que le nom de l'élu. 431

20 février,
Londres.

MacKay à Bathurst. Rappelle ses services durant la guerre à Mackinac, la prise du fort Shelby, son nom changé en celui de fort MacKay; ses services en d'autres lieux, sa nomination comme surintendant des Indiens de l'Ouest, demande que ses appointements, qui ont été réduits de moitié, soient remis en leur état. Y joint des lettres de Baynes, adjudant général. 394

Contenu. Baynes à Lethbridge. En reconnaissance de son zèle, le commandant des forces accorde à MacKay un congé, afin qu'il puisse entrer dans telle division de l'armée qu'il choisira. 401

Ordre nommant Mackay surintendant des Indiens de l'Ouest. 402

25 février,
Londres.

MacKay à Bathurst. Son but est d'obtenir la totalité de ses appointements selon son engagement. La mésintelligence entre Drummond et Gore lui a coûté la moitié de sa paye. Il désire que les "fencibles" du Michigan reçoivent la même récompense que les voltigeurs. 403

1er mars,
Londres.

L'évêque (anglican) de Québec à Wilmot Horton. Presse que le brevet d'archidiacre pour le Haut-Canada soit préparé aussitôt que possible. 456

3 mars,
Spring
Gardens.

Gordon au même. N'a pas encore reçu de réponse à la demande du passage de Dalhousie en Canada. 277

10 mars,
Londres.

L'évêque (anglican) de Québec au même. Présume qu'il sera fait membre de l'Exécutif et du Conseil législatif, comme son prédécesseur. Demande que la question soit soumise à Bathurst. 457

10 mars,
Ryegate.

Carmichael Smith au même. Rouse's-Point est sans conteste territoire anglais, mais n'est d'aucune valeur pour la Grande-Bretagne, même en possession des Américains, il serait impossible de naviguer sur le lac Champlain. C'est l'opinion en Canada que sa cession est à la fois impolitique et pleine d'inconvénients. Comment on peut en arriver à un arrangement à l'amiable. L'erreur des Américains au sujet de Rouse's-Point, on pourrait le déclarer territoire neutre en échange d'une déclaration de neutralité de l'île Barnhart. Les inconvénients qu'éprouveront les frontières du Bas-Canada et du Nouveau-Brunswick si elles restent plus longtemps indéterminées. L'importance attachée par le duc de Wellington à la navigation de la Rideau. Espère qu'on accordera assez d'argent pour hâter l'exécution des travaux. Le canal de Grenville sera achevé en 1827; ceux nécessaires aux rapides de Carillon, à la chute à Blondeau et à Sainte-Anne seront probablement finis en 1830. Il n'y a

1826.

pas de raisons pour que le canal Rideau ne soit pas fini à la même époque. Vers 1831, la navigation intérieure entre Montréal et Kingston sera en bon état. Si les fortifications sont faites avec la même diligence, l'Amérique Britannique du Nord sera dans une position différente de celle où elle a été quelques années auparavant. Page 532

14 mars,
Leith.

Gillon et Rule à Bathurst. Les poids et mesures impériaux seront-ils en usage dans les Canadas ? 278

20 mars,
Québec.

George à Wilmot Horton. A adressé une lettre à Bathurst le 31 décembre, mais elle n'a pas été envoyée. A expédié une copie qui, il l'espère, parviendra. Des expériences faites sur des lisses en bois ont prouvé l'efficacité du système, et la dépense a été si faible qu'un péage raisonnable pourra, en certains endroits, en racheter le coût dans l'espace d'une année, sans compter l'avantage de porter les produits au marché. La difficulté d'amener les législatures à considérer la question. Envoie des documents relatifs au sujet. 279

Contenu. Mémoire au public sur le sujet traité dans la lettre et autres documents. 281 à 309

20 mars,
Londres.

L'évêque (anglican) de Québec à Wilmot Horton. Demande qu'une requête soit présentée à Dalhousie pour le paiement de son traitement (à l'évêque) et une gratification de six mois. 458

20 mars,
Londres.

Le même au même. Demande que Dalhousie reçoive l'ordre de porter le traitement de l'archidiacre à £500. Se propose de quitter Londres au commencement de la semaine suivante. 459

21 mars,
Londres.

Polignac (en français) à Bathurst. Demande des recherches au sujet de la succession de Jean-François Bonnet, qu'on dit mort dans les colonies britanniques ou aux Etats-Unis d'Amérique. 433

23 mars,
Tarbert.

Pétition de E. Lynch demandant de l'aide pour obtenir le produit d'un legs laissé par son oncle en Georgie. 384

23 mars,
Glasgow Gaol.

Walter Clerk à——. A été envoyé en prison pour une dette de 1s. 5. En se rendant aux Highlands pour y engager des immigrants il fut marqué et gardé dans une île pendant trois mois, ce qui anéantit ses projets. Demande justice. 118

28 mars,
Kimberly.

Woodhouse à Bathurst. Offre ses remerciements de la part de Mme Mountain pour la bonté dont Sa Seigneurie a fait preuve à son égard. 601

31 mars,
Liverpool.

L'évêque (anglican) de Québec au même. Sa Seigneurie avait promis de le présenter au Roi, mais comme Sa Majesté ne croit pas convenable qu'il (l'évêque) soit plus longtemps retardé, demande que des regrets soient présentés à Sa Majesté de ce qu'il est empêché de lui exprimer sa gratitude pour la dignité conférée à sa personne. 460

5 avril,
Reigate.

Greece à Bathurst. Il regut une réponse disant que Sa Seigneurie n'interviendra pas au sujet de sa réclamation pour des terrains pris pour un canal, ayant la faculté d'en appeler à un jury. N'a pas de précédent, car depuis l'avènement de la maison de Hanovre au trône, il n'y a pas d'exemple que la propriété d'un sujet ait été saisie. Par l'acte 14 George III, tout différend relatif à la propriété et aux droits civils est réglé par les lois des Canadas. Ne peut pas obtenir le verdict d'un jury dans une province où la chose est défendue par un statut britannique. Et désireux de confier sa cause à un jury ou à d'autres personnes compétentes. 310

10 avril,
Londres.

Davidson à Wilmot Horton. La Couronne a décidé de vendre du bois; saisies opérées par le Haut-Canada sur l'Ottawa. Arrangements projetés et calcul des revenus espérés. 140

13 avril,
Dockway
Square.

Cockerell et Finlay à Bathurst. Envoyent une pétition à propos de la désertion de marins. Un bill réglant les devoirs des maîtres et hommes d'équipage sera présenté pour lequel on demande son appui. 120

15 avril,
Londres.

N. F. Uniacke à Wilmot Horton. Ses raisons pour demander une prolongation de congé sont sa mauvaise santé et son désir d'accompagner son père en voyage. 587

1826.
15 avril,
Londres. Felton à Bathurst. Avait obtenu une concession de 10,000 acres de terre pour être mises en culture et améliorées. Ses malheurs; ses pertes causées par le feu. Demande la continuation de l'octroi autant que ses services peuvent lui en mériter la faveur. Page 226
- 17 avril,
Londres. Fisher au même. Ses difficultés dues au manque de confiance dans la stabilité des maisons canadiennes. Son désir de retourner à Québec, où il est imprimeur du Roi, éditeur et propriétaire de la *Gazette Officielle*, et l'attention de Dalhousie a été portée sur lui comme étant le fondateur à New-York de l'*Albion*, journal loyal anglais. 178
- 24 avril,
Thomas Smith à ———. Demande qu'on écrive à Dalhousie, afin que William Sewell obtienne un congé aussi étendu que le permettront ses devoirs.
- 27 avril,
Londres. Pétition pour assistance de David Duffin, douanier, anciennement de Québec. 143
- 28 avril,
Londres. Butterworth à Wilmot Horton. Accuse réception de la lettre disant que la Trésorerie lui a autorisé le paiement de £548 2s. 8d. pour les dépenses faites pour les Indiens.
- 30 avril,
Québec. Aristides à Bathurst. La perte du revenu par le nombre de lettres transportées par les steamers. 1
- 30 avril,
Québec. Attrill au même. Envoie son nom comme garant de la vérité du récit contenu dans la lettre anonyme. A commandé le vaisseau pendant deux saisons, de sorte qu'il est certain des faits. 3
- 6 mai,
Londres. Felton au même. Remerciements pour concessions additionnelles. Demande que les baux de réserve de la Couronne qu'il possède soient réacceptés et octroyés en franc et commun socage. 228
- 10 mai,
Londres. Notes intimant que la requête de Felton doit être reçue. 229 à 231
- 10 mai,
Londres. Davidson à Wilmot Horton. Envoie des lettres, qu'il aurait remises personnellement, mais il était retenu à sa chambre. 149
- 10 mai,
Londres. Le même au même. La déclaration de Stuart prévenant l'Assemblée que la province devra supporter le déficit de Caldwell, rend nécessaire de modifier la dépêche de Bathurst à ce sujet. 144
- 10 mai,
Londres. Le même au même. Comment le droit de la Couronne de disposer de ses propres revenus en Canada devr.ait être réglé. 146
- 11 mai,
Londres. Vaughan à ———. Pour annoncer l'envoi de lettres ci-jointes. 600
- 16 mai,
Charing Cross Brereton à Bathurst. Transmet mémoire, attestations, etc., au soutien de sa demande d'une pension pour une blessure grave reçue le 25 juillet 1814. 9
- Contenu. Mémoire de Brereton; décrit la blessure reçu à Lundy's Lane, et les résultats négatifs de ses efforts pour obtenir une pension. 10
- 16 mai,
Davenport. Buller à Bathurst. Demande son passage pour retourner au Canada. 8
- 16 mai,
Québec. George à Wilmot Horton. Attire de nouveau l'attention sur l'importance d'améliorer la route du Saint-Laurent. A acquis la connaissance de son importance en le remontant et en le descendant fréquemment depuis 1802 jusqu'à présent. Le passage d'un bateau à vapeur du lac Saint-Louis à Montréal à travers les rapides les plus mauvais du fleuve. 312
- Contenu. Notes sur la navigation intérieure, écrites par James George et publiées dans le *Mercury*, de Québec. 314
- Autres remarques sur le progrès de la navigation du Saint-Laurent adressées à sir Francis N. Burton par George. 323
- Autres documents relatifs au même sujet. 328, 333
- 19 mai,
Londres. Harvey à Bathurst. La misère causée par l'absence de demeures officielles. L'acquisition qu'il a faite de Marchmont, la vente au lord évêque de Québec de l'immeuble pour servir de siège épiscopal non confirmée lui a causé bien de l'embarras. 355
- Plan de Marchmont. 367a

1826.
25 mai,
Londres.

Wilson à Wilmot Horton. Transmet copie d'une lettre qu'il a écrite à Peel. Ne dira rien des causes de ses désagréments (à Wilmot Horton). Ces causes étaient hors de son contrôle. Espère toujours la faveur d'être appuyé par lui dans la proposition qu'il (Wilson) a faite pour utiliser le travail des prisonniers. Page 602

Les lettres à Peel sont dans le volume Q. 177.

25 mai,
Londres.

Poynter à Bathurst. Rapporte qu'il a reçu une lettre de l'évêque Panet, qui désire beaucoup savoir si sa nomination comme évêque a été agréée par le gouvernement, et s'il recevra £1,000 par année comme son prédécesseur. 437

25 mai,
Londres.

Le même à Wilmot Horton. Exprime ses remerciements pour la réponse favorable faite à la requête demandant que le docteur MacEchren soit établi évêque indépendant du Nouveau-Brunswick. Les avantages qui en découlent sont tout spirituels et n'affecte pas les relations avec le gouvernement. Demande qu'une mesure semblable soit prise à l'égard de l'évêque de Montréal, afin qu'il cesse d'être le sujet de l'évêque de Québec. 434

28 mai,
Londres.

Thomas Smith à———. Apparemment la lettre de Dalhousie au sujet de congé de William Sewell ne s'est pas rendue. Demandant une lettre par le premier paquebot, l'objet de la visite de Sewell étant le mariage de sa (à Smith) fille. 540

30 mai,
Londres.

Harvey à Bathurst. Son agent en Canada propose de diviser sa propriété située près de Québec en lots à bâtir, mais comme il l'a toujours considérée comme importante au point de vue de la défense de Québec, il est d'abord porté à l'offrir au gouvernement. Sa situation et ses avantages pour la défense. Le terrain ne pourrait pas être avec prudence laissé aux mains d'un ennemi. 368

5 juin,
Londres.

Bennett à Bathurst. Se plaint que Todd, laissé curateur, l'a privé frauduleusement des bénéfices provenant de l'immeuble laissé par John Dennis, des colonies anglo-américaines, et prie Sa Seigneurie d'intervenir. 21

6 juin,
Québec.

Ryland à Bathurst. Proteste de son respect pour Dalhousie, explique la raison de la vivacité de son langage en lui parlant, et se plaint que son emploi de trésorier des biens des Jésuites ait été donné à un autre, ce qu'il estime comme une disgrâce dont on le frappe. 477

P.S. Renvoie Bathurst à sir Francis Burton et au lieutenant-gouverneur Ready, qui firent tous les deux partie de la commission des biens des Jésuites, pour connaître les devoirs du bureau et les siens en particulier. 481

Contenu. Ryland à Dalhousie, 12 mai. Au sujet du retrait de son emploi de trésorier pour les biens des Jésuites, avec les raisons qui ne lui permirent pas de supposer que Sa Seigneurie avait cet objet en vue. 482

Autre correspondance, mémoire et rapports relativement au congé imposé à Ryland. 491 à 528

6 juin,
Battersea.

Fitzgerald à———. Désire savoir quelle somme a été payée au capitaine Wylie pour des nègres, et sa provenance, ayant une réclamation semblable devant la Trésorerie. 184

7 juin,
Londres.

Poynter à Bathurst. La partie de la province supérieure comprise dans les limites du nouveau diocèse de King-ton est soustraite à la juridiction ecclésiastique de l'évêque de Québec, mais cette juridiction demeure sur les autres parties jusqu'à ce qu'elles soient constituées en diocèse indépendant. 438

8 juin,

——— au même. Fait des instances pour une réponse à une pétition de Mary Bryning pour obtenir un passage en Amérique à son père. 23

9 juin,
Londres.

Seguier à Wilmot Horton (en français). Demande que des recherches soient faites au sujet de M. Goudart, qui mourut au Canada en 1804, et qui, paraît-il, a laissé une riche succession. 541

1826.

- Contenu.* Extrait du registre des naissances à Arles en France concernant Goudart. Page 542
- 10 juin, Trois-Rivières. Moses Hart à Bathurst. Ses qualifications pour fournir des indications sur l'état des affaires dans la province, étant le Canadien anglais le plus ancien et l'homme le plus riche du district. Se plaint des abus existants dans l'éducation, dans la procédure civile, le manque de sécurité dans la possession des terres et le grand nombre des emplois donnés à des hommes dépourvus de capacité. L'impuissance du Conseil et de l'Assemblée à laquelle on ne peut remédier que par la réunion du Haut et du Bas-Canada. Les torts provenant de l'existence de lois étrangères. Plusieurs, dans les paroisses, sont en faveur de l'union, et plusieurs regrettent d'avoir signé contre le projet. 371
- 12 juin, Kilkenny. Pétition de Robert Nesbitt demandant justice contre les personnes qui ont assassiné et volé son fils à bord du navire le *Sir James Kempt* en se rendant au Canada. 427
- 17 juin, Ryegate. Carmichael Smyth à Wilmot Horton. Recommande d'accepter l'offre de sir John Harvey faite de Marchmont, parce qu'elle serait avantageuse à la Couronne. Même si elle ne l'avait pas été, les précieux services de Harvey lui mériteraient la plus grande considération, mais voyant l'avantage qui en découlerait, il favorise fortement l'acquisition de la propriété. 543
- 23 juin, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Envoie les copies de documents relatifs à une succursale érigée par le juge en chef. Explication de la nature de ces documents. 461
- Contenu.* Sewell à l'évêque anglican de Québec, mai 1824. Proposition à l'effet de bâtir une chapelle à Québec, et les conditions. 463
- Le mémoire de lord Dalhousie sur ces conditions. 466
- L'évêque (anglican) de Québec à Dalhousie. Propose un arrangement pour fixer le chiffre des appointements du ministre de la chapelle de la Sainte-Trinité à Québec. 468
- 24 juin, Québec. Mémoire de l'Institution Royale pour la diffusion de l'instruction, expliquant sa situation dans le procès intenté à Des Rivières et demandant qu'à même la garantie proposée, le gouvernement prête £10,000 pour être employés à l'érection d'un collège sur la propriété Burnside. 474
- 29 juin, Ryde. Harvey à Wilmot Horton. Sera indécis jusqu'à ce qu'il connaisse la décision du duc de Wellington. Ne croit pas qu'il se prononce contre l'achat avant qu'il n'ait connu ses raisons à lui (Harvey). 375
- 3 juillet, Londres. Monk à Wilmot Horton. La maladie l'a empêché de chercher à avoir une entrevue au sujet de l'augmentation de sa pension, aujourd'hui recommandée à la législature du Bas-Canada; sa confiance dans la justice du gouvernement qui maîtrisera la sinistre politique de puissances subordonnées. 404
- 9 juillet, Dublin. Marsh à Bathurst. Expose la longueur de son service et demande la faveur d'une lettre au gouverneur du Canada; afin qu'il soit mis en possession des terres qui lui ont été concédées en Canada. 406
- 11 juillet, Lambeth. Dougan à Bathurst. Avait reçu en 1818 une concession de terrain en Canada, mais fut obligé de s'embarquer avec son régiment pour les Indes. Est prêt actuellement à se rendre au Canada, et demande l'autorisation nécessaire pour entrer en possession du terrain. 151
- 15 juillet, Londres. Monk à Wilmot Horton. A cause de sa santé il doit partir pour Cheltenham, mais ne peut pas quitter sans avoir auparavant une entrevue, et cela seul retarde son voyage. 407
- 19 juillet, Londres. Young à Wilmot Horton. Désire faire disparaître le malentendu qui semble exister au sujet de sa nomination au secrétariat du Canada. 610
- 19 juillet, Londres. L'abbé Roux à Bathurst (en français). Demande quand il pourra avoir une entrevue. 529
- 20 juillet, Londres. Monk à Wilmot Horton. Présente des notes au sujet de l'augmentation de sa pension. En ce qui concerne le revenu et la dépense, ces no-

1826. tes sont tirées des documents publics, qui doivent se trouver dans les bureaux du gouvernement ou de la Trésorerie. Page 408
Contenu. Les notes en question.
- 21 juillet, Camdentown. Mémoire des trois filles de feu le capitaine James Shanks, exposant leur infortune et implorant du secours. 548
- 21 juillet, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Transmet les représentations du révérend John Bethune, recteur de Montréal, et explique la nature et le fondement de sa réclamation. 470
Contenu. Pétition de John Bethune, exposant la disproportion des appointements, et demandant que le rectorat à Montréal soit favorisé d'un traitement égal à celui de Québec. 472
- 21 juillet, Londres. Mémoire de James Stack concluant à une enquête, pour savoir si son frère est vivant ou mort, et s'il est vivant, le lieu de sa demeure, afin qu'il puisse recevoir sa part d'un legs. 547
- 22 juillet, Londres. Roux à Wilmot Horton (en français). Rappelle la prière du Séminaire pour obtenir la liberté de faire venir quatre prêtres de France, et demande que la présente lettre soit mise sous les yeux de Bathurst. 530
- 4 août, Londres. N. F. Uniacke à Bathurst. Retournera au Canada, ainsi qu'il en a été avisé par le bureau colonial; désire avoir une audience avant de s'embarquer. Explique sa position de procureur général à laquelle sont attachés des émoluments de 3,000 louis par année, et qu'il avait fixé sa résidence à Québec. Maintenant on l'envoie à Montréal comme juge puîné à 900 louis par année. La mauvaise impression que ce changement a causée au sujet de son caractère. 588
- 4 août, Londres. Poynter à Wilmot Horton. A reçu une autre lettre de l'évêque Panet au sujet de la reconnaissance de sa nomination à l'évêché de Québec et d'une allocation de 1,000 louis par année. Comme il a dû déjà écrire à ce propos à Dalhousie, s'excuse de son insistance. 440
- 4 août, Londres. Le même au même. S'excuse d'avoir envoyé ces choses par la poste. Un accident l'a empêché de se présenter en personne. S'apprête à quitter la ville pour quelques jours. 442
- 5 août, Londres. Thomas Smith à ———. Le juge en chef Sewell est arrivé et il rapporte que son fils est impatient de savoir si l'on a écrit à Dalhousie au sujet de son congé. 551
- 5 août, Cheltenham. Monk à Wilmot Horton. Accuse réception de la lettre; sa satisfaction et son contenu. 416
- 6 août, Wortley Hall. Wharnciffe au même. L'opposition de Dalhousie ne s'adresse pas tant à la nomination de Young qu'au refus de nommer Montizambert qui, pendant plusieurs années, a agi comme délégué d'Amyot. La ruine de Young s'il ne reçoit pas la nomination, alors que Montizambert est considéré riche. 605
- 9 août, Londres. Fisher à Bathurst. Réitère sa demande d'une avance pour lui permettre de s'embarquer pour le Canada. La cause du retard et de l'insuffisance de la dernière avance. 185
- 11 août, Londres. Sewell à Wilmot Horton. Conformément à l'ordre donné, il se rendra à Cirencester le 20, en compagnie de Felton. 552
- 14 août, Aberdeen. Ferguson à Bathurst. Demande la faveur d'un congé pour porter au Canada du matériel de manufacture. 189
- 14 août, Londres. Poynter à Wilmot Horton. Au sujet de la reconnaissance officielle de la nomination de Panet comme évêque de Québec, en substance, la même chose que dans la lettre du 4 août page 440. 443
- 19 août, Thoresby Park. Manvers au même. Le lieutenant-colonel Kemble est décidé de s'établir dans le Bas-Canada. Le recommande à un siège dans le Conseil législatif. 417
- 20 août, Ryegate. Carmichael Smyth au même. Fait rapport que les condamnés pourraient être employés avec avantage dans la construction des fortifications et des canaux projetés. Comment ils étaient auparavant employés sous la conduite de l'intendance militaire, qui avait le pouvoir d'accorder un

1826.

supplément de rations sans compter des récompenses pour bonne conduite. Les règlements furent arrêtés par l'oncle de feu le duc de Richmond, à cette époque maître général de l'intendance militaire. Réponses en détail aux questions. Page 553

20 août,
Hackwood
Park.

Lady Bolton à ———. Envoie des lettres de Mlle Ryland; elle a rayé les parties qui ne se rapportent pas à la question examinée. 24

Contenu. Mlle Ryland à lady Bolton. Nouvelles personnelles. Le seul motif supposable de l'hostilité de Dalhousie pour Ryland, est que Ryland aida Burton comme il aida Dalhousie, et ce dernier est furieux que Burton ait réussi à réconcilier les deux Chambres de la législature alors que lui Dalhousie ne put y arriver. Dénonce la conduite de Dalhousie à l'égard de Ryland. 25

21 août,
Londres.

Sir John Gore à Wilmot Horton. Pour des renseignements relatifs à une recommandation de payer une allocation au percepteur et contrôleur des douanes à Québec à même les droits coloniaux. 334

24 août,
Londres.

Forbes au même. Transmet ses idées écrites sur la situation financière des colonies, qu'il a communiquées à des personnes en Canada dans le jugement desquelles on peut placer toute confiance. 190

Contenu. Notes sur le monnayage et sur les méthodes financières en usage actuellement au Canada. 192

Prospectus concernant l'établissement d'une banque anglo-américaine pour la frappe de l'argent dans l'intérêt du Haut et du Bas-Canada, de la Nouvelle-Ecosse et ses dépendances, et du Nouveau-Brunswick. 203

25 août,
Londres.

Harvey à Wilmot Horton. Était allé le voir et fut peiné d'apprendre son indispotion. Sa reconnaissance à propos d'arrérages de demi-solde. 376

25 août,
Londres.

Fisher à Bathurst. Demande de nouveau la faveur d'une avance pour lui permettre de prendre passage sur l'Ottawa pour se rendre à Québec. 208

26 août,
Londres.

Sewell à Wilmot Horton. Envoie un mémoire de l'Institution Royale pour la diffusion de l'instruction, sollicitant de l'aide pour exécuter un vœu de McGill demandant la fondation d'un collège à Montréal. 558

26 août,
Aberdeen.

Ferguson au même. Sa demande a dû être mal comprise. A la douane où il s'adressa on ne voulu point consentir à expédier le matériel industriel sans un ordre du Bureau colonial qu'il sollicite maintenant. 210

27 août,
Londres.

Harvey au même. Se souvient exactement que la lettre à sir Herbert Taylor au sujet de son congé n'était pas de nature à lui faire espérer plus que ce que Bathurst lui avait assuré. Sa reconnaissance à (Wilmot Horton) pour avoir écrit à sir Herbert. Retournera au Canada avec l'espoir fortifié que son absence ne compromettra pas ses perspectives d'obtenir un emploi civil dans les colonies. 377

29 août,
Cheltenham.

Monk à Wilmot Horton. Renouvelle ses instances pour obtenir le règlement de sa réclamation demandant une augmentation de pension. 418

— août,
Londres.

Wharnccliffe au même. Dalhousie étant opposé à la nomination de Young, Young sollicite ardemment une audience. 604

5 septembre,
Londres.

Barrowcliff au même. A acheté 1,000 acres de terre à Chippewa de madame Ferguson. S'est adressé au consulat pour une attestation, et a été avisé de s'adresser à lui (Wilmot Horton). L'acte donné à John Carver en 1767 fut-il confirmé? Ne peut envoyer d'autre acte que celui de Samuel Peters L. L. D., et ne peut se procurer la copie de celui de Carver. A entendu dire que le gouvernement a des terrains à disposer dans l'Amérique du Sud; espère qu'on le jugera digne d'un avis. 34

Contenu. Acte de vente de 1,000 acres de terre de Samuel Peters à madame Maria Blake Ferguson. 36

13 septembre,
Brighton.

Harvey à Wilmot Horton. Lettre officielle de remerciements pour une prolongation de son congé. 379

Lettre non officielle de la même date. 380

1826.
14 septembre,
Tunbridge
Wells. Dawson à Wilmot Horton. Presse la nomination d'Herbert Cornewell
au Conseil législatif du Bas-Canada. Page 153
- 14 septembre,
Bath. Lady Bolton à——Remercie pour le bon accueil fait à la lettre de
madame Ryland. 38
- 17 septembre,
Londres. Wilmot Horton à Dawson. Bathurst ne nomme jamais au Conseil
exécutif ou au Conseil législatif, excepté sur une recommandation du
gouverneur. 154
- 18 septembre,
Bellaghey. Nouvelle pétition de David Duffin sollicitant du secours. 155
- 19 septembre,
Worthing. Crofton Uniacke à Wilmot Horton. Envoie une lettre et un mémoire
de son frère Norman F. Uniacke et expose son cas. 590
Ci-joint. Note de Norman Uniacke annonçant l'envoi de son
mémoire. 596
Mémoire adressé à Bathurst par Uniacke dans lequel il explique son
cas. 597
- 19 septembre,
Londres. Pétition de Stephen Nulty. Relate ses services ; la maladie a épuisé
ses moyens, ce qui l'empêche de retourner au Canada, et il sollicite la
faveur d'y être envoyé. 430
- 19 septembre,
Stamford. W. D. Ryland à Bathurst. Rapporte qu'il a en sa possession les copies
de trois documents qui auraient dû accompagner le mémoire de son père ;
offre de les envoyer si Bathurst le désire. 531
- 27 septembre,
Londres. Murray à Wilmot Horton. Envoie l'adresse de W. D. Powell. 419
- 1er octobre,
Guernsey. Evans au même. Notes sur les pêcheries et leur usage par les Etats-
Unis et la France. Le moyen de coloniser le pays, la réunion des pro-
vinces, etc. 160
- 4 octobre,
Londres. Sewell au même. Indique les conséquences dangereuses qui résul-
teraient de la liberté laissée aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu de conserver en
main-morte l'énorme étendue de terre qu'elles acquerraient avec le
capital qu'elles projettent de réunir sous forme d'une annuité, c'est-à-dire
3,000 louis. 559
- 5 octobre,
Londres. Le même au même. Examine la question soulevée par Roux dans sa
requête demandant l'admission de six prêtres de France et indique la
conséquence d'un accueil favorable à sa requête faite au nom du Sémi-
naire, qui, suivant le mémoire, ne peut exister sans se pourvoir de
prêtres en France. 562
- 5 octobre,
Reigate. Grece à Bathurst. Réitère sa demande d'une compensation pour ses
terrains pris pour le creusement d'un canal. 335
- 12 octobre,
Londres. Sewell à Wilmot Horton. Relativement aux concessions de Caldwell,
receveur général, donne les raisons invoquées par l'Assemblée du Bas-
Canada à l'appui de sa prétention que le Trésor impérial est respon-
sable du déficit. Sans examiner si la position prise par l'Assemblée est
selon le droit, il (Sewell) croit qu'elle est strictement conforme à l'équité
et qu'il serait impolitique de la rejeter tout à fait. 565
- 14 octobre,
Londres. Smith à Wilmot Horton. Renvoie la lettre de Dalhousie et exprime
sa reconnaissance pour les efforts faits dans le but d'obtenir un congé à
Sewell. 570
- 16 octobre,
Clonmell. Mary Sweeny à Bathurst. Au sujet d'une propriété laissée par feu
Edmond Farrell. 211
- 19 octobre,
Waltern. Goodall à Wilmot Horton. (?) Au sujet d'une pension à Forbes,
ex-lieutenant-gouverneur de Gaspé, et lui rappelle la promesse faite à
Forbes à l'époque de sa nomination. 336
- 19 octobre,
Enfield. Forbes à——. Représentations contre une diminution de sa pen-
sion. 212
- Minutes d'une correspondance relative à une pension de retraite de M.
Alexander Forbes, ancien lieutenant-gouverneur de Gaspé. 215

1826.
25 octobre, Greig à Bathurst. Lui donnerait-on un poste de chapelain, de précepteur, ou autre position convenable en Canada, s'il obtenait un passage gratuit et du terrain, comme c'est l'usage. Ses qualifications; pense qu'il pourrait établir un journal au Canada. Garantirait le remboursement des frais de son passage. Page 340
- 25 octobre, Downing Street. Felton à Wilmot Horton. Le juge en chef Sewell ne retournera pas assez tôt pour présider le Conseil législatif. Lui, Felton, remplira ce devoir. Le juge Perrault ne pourra y assister. 246
- 26 octobre, Postes générales. Freeling au même. Le directeur général des postes désire savoir la limite qu'il faut assigner au mouillage du paquebot à Halifax, lorsque la modification de la route suivie par le paquebot nord-américain sera inaugurée. A présent Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse ont le temps de répondre par le retour du courrier, à cause du délai de trente jours. Par le nouvel arrangement, il ne sera pas possible à Québec de répondre par le retour, pour la raison qu'il faut au courrier 14 jours pour franchir la distance d'Halifax à Québec. 248
- 10 novembre, Londres. Mémoire sur la lettre de la poste au sujet de la malle d'Halifax. 247
Sewell à Wilmot Horton. Comment il fut proposé de construire une chapelle à Québec, pour l'usage de l'Eglise d'Angleterre, et comment le projet fut mis à exécution. Envoie documents s'y rapportant. 571
(Les pièces incluses non copiées sont des duplicata de lettres de l'évêque de Québec, et ces trois documents commencent à la page 461 de ce volume.)
- 13 novembre, Eton. Goodall à Wilmot Horton (?) Nouvelle lettre au sujet de la pension de l'ancien lieut.-gouverneur Forbes. 342
- 20 novembre, Enfield. Forbes à Wilmot Horton. Regrette d'apprendre que certaines expressions contenues dans sa lettre du 20 (19) octobre aient été blâmées. Rien n'était plus loin de sa pensée que de vouloir manquer de respect. 218
- 22 novembre, Paris. Le prince de Broglie au même (en français). Transmet un mémoire avec notes explicatives, sur des terrains en Amérique, dont l'achat pourrait convenir au gouvernement britannique. 42
Contenu. Note explicative. 43
Mémoire. 48
Réclamations et démarches de M. 64 à 115
- 24 novembre, Liverpool. Davidson à Wilmot Horton. A reçu des dépêches de Dalhousie; s'embarquera demain si le vent le permet. 157
Ceci était accompagné d'une note privée de la même date. 158
- 25 novembre, Londres. Harvey à Wilmot Horton. Est en ville pour une semaine et aimerait à le voir avant de retourner à Brighton. 318
- 29 novembre, Londres. Shaw au secrétaire colonial. A acheté aux héritiers de Francis Legge une étendue de terre sur les bords du lac Champlain, concédée par lettre patente de George III. Une personne a réclamé pour les héritiers d'un autre Francis Legge. Des concessions ont-elles été faites à deux personnes du même nom? 579
- 30 novembre, New-York. James Buchanan à Wilmot Horton. Offre de transporter les malles en Canada à un coût moindre que par le présent système. 116
- 6 décembre, Brighton. Harvey à Baillie. S'informe de la décision du duc de Wellington relativement à sa propriété (la propriété de Harvey) près de Québec offerte en vente au gouvernement. 382
- 11 décembre, Reigate. Mémoire de J. W. Grece se rapportant au règlement de sa réclamation au sujet d'un terrain employé pour le creusement d'un canal. 347
- 16 décembre, Seguiet à Wilmot Horton. S'informe au sujet d'une propriété considérable qu'on dit avoir été laissée en Canada par un nommé Carles. 580
- 19 décembre, Londres. Sewell au même. Sollicite une prolongation de congé. 582
- 20 décembre, Londres. Greenwood, Cox & Co. au même. Transmet une requête du major Robinson pour obtenir copie de l'ordre concernant le chiffre de la pension devant être accordée aux officiers qui ont servi dans les rangs de la

1826.

milice durant la dernière guerre américaine, parce qu'il a l'intention de présenter une réclamation pour obtenir un supplément de pension à cause de la gravité des blessures qu'il a reçues à Niagara, en juillet 1814.

Page 352

Contenu. Robinson à Bathurst. Demande copie ou ordonnance au sujet des pensions des officiers qui servent dans la milice, pour le motif qu'il se propose de présenter une requête à cause des blessures qu'il a reçues au cours du printemps de 1813. 353

(Les dates de 1814 et de 1813 sont les mêmes que dans les originaux.)

Dean à ———. Demande pour son fils, qui va rejoindre son régiment au Canada, une lettre d'introduction pour lord Dalhousie. 150

Whyte à Wilmot Horton. A propos d'une réclamation sur des terrains en Floride Occidentale, acquis par son frère. 607

Smith à ———. Demande une audience. 586

Le même à Wilmot Horton. Le remercie pour son billet. N'importe quel jour lui conviendra pour une entrevue. 585

Le même à ———. Pour une prolongation de congé; désire rester commissaire des biens des Jésuites avec des appointements de 150 louis, payables à mêmes les fonds de ces biens, étant le seul commissaire qui s'est retiré sans compensation. 583

Pétition de Patrick McGregor, représentant James Glenn, décédé, pour le paiement de réclamations contre le gouvernement pour pertes souffertes durant la guerre de la révolution, et pour du bois de construction dont le gouvernement s'est emparé. 420

Harvey à Baillie. Demande que les lettres soient mises à la poste à 2 pence. 383

Felton à ———. Envoie détails complets des circonstances se rapportant à la communication par lettre entre la Grande-Bretagne et le Bas-Canada. 240 à 245

Le même à Wilmot Horton. Avait expliqué à Hill les circonstances particulières dans lesquelles se trouve le gouvernement du Bas-Canada, la situation financière embarrassée, et la nécessité de se faire autoriser par la Trésorerie pour dépenser telle partie du revenu permanent afin d'obvier aux disputes de l'Assemblée. Hill dit qu'on portera la plus grande attention aux représentations de Bathurst. Le principe général de cette intervention n'est pas encore compris entre lui (Wilmot Horton) et Hill. Il s'agira de décider quelle classe de paiements devront être autorisés par la Trésorerie. 237

Le même au même. Le Bas-Canada ne tire aucun profit des services du paquebot anglais, mais il est utile au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse. 239

Le même à Bathurst. Note de paiement que la législature du Bas-Canada a laissé en souffrance. 232

Réclamations du Bas-Canada contre le Trésor impérial. 233

Davidson à Wilmot Horton. A reçu des avis de Québec qu'il communiquera avec plaisir. 150

Congreve à ———. M. Beaubien, né en Canada, désire y exercer un emploi. Sollicite une lettre de présentation pour M. Beaubien à lord Dalhousie. 121

A. C. Buchanan à Wilmot Horton. Quitte la ville pour Bath. 117

Mémoire d'une vente projetée de 16,000 acres de terre de M. N.— (*sic*) qui l'acheta des Six-Nations, qui possédaient des terres en la juridiction de New-York. 39

Mémoire de la réclamation du Bas-Canada sur le produit net des revenus du bureau de poste levés dans la province. 234

Cochran à Wilmot Horton. A reçu réponse; pense qu'il y a malentendu. Il est prêt à payer le prix de son passage si on lui confère le

25 décembre,
King's Road.26 décembre,
Montrose.

Pas de date.

1827.

1^{er} juin,
Londres.

14 décembre,

1827.

même privilège à son arrivée qu'aux militaires licenciés au Canada.
Une réponse explicite est tout ce qu'il lui faut. Page 122

29 décembre,
Londres.

Clarke à Stanley. Au sujet des terres acquises par son père à New-York, alors constitué en province, dont une partie a été cédée à ce qu'est aujourd'hui l'Etat du Vermont. Demande une audience. 123

Mémoire sur la difficulté financière du Bas-Canada avec tables. 250

GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE, 1827.

Q. 179-1-2.

1825.
25 juillet,
Artillerie.

Ordre général du comité de l'artillerie. Inclus dans la lettre de Dalhousie à Bathurst, 26 mai.

1826.
15 octobre,
Trois-Rivières

Mémoire par James H. Kerr. Inclus dans la lettre de Dalhousie à Bathurst, 3 janvier 1827.

25 octobre,
Montréal.

Mémoire D. C. Napier. Inclus dans la lettre de Dalhousie à Bathurst, 20 janvier 1827.

27 octobre,
Québec.

Annonce pour un vaisseau inclus dans la lettre de Dalhousie à Bathurst, 14 mai 1827.

6 novembre,
Lac des Deux-
Montagnes.

Mémoire d'Amable Chevalier. Inclus dans la lettre de Dalhousie à Bathurst, 10 février 1827.

8 novembre,
Québec.

Soumissions pour un vaisseau de 200 tonnes. Inclues dans la lettre de Dalhousie à Bathurst, 14 mai 1827.

18 novembre,
Montréal.

Sir John Johnson à Darling. Inclus dans la lettre de Dalhousie à Bathurst, 10 février 1827.

1827.
3 janvier,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 1). A reçu des dépêches de la main de Felton et se conformera aux instructions. 1

3 janvier,
Québec.

Le même au même (n° 2). Transmet mémoire de Kerr, garçon et visiteur de Trois-Rivières, dont il recommande la pétition. 2

Inclus. Mémoire de Kerr pour un emploi dans les douanes à Québec, si la charge de Trois-Rivières doit être abolie. 3

8 janvier,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 3). Les marchands de Québec et de Montréal ayant exprimé le désir qu'un congé soit accordé à Felton pour lui permettre de se rendre à Londres en qualité d'agent commercial pour pousser l'exécution d'affaires importantes, il a accordé le congé sollicité. Felton emporte cette dépêche. Recommande les diverses affaires confiées à sa charge. 5

8 janvier,
Québec.

Le même au même (n° 4). Ne peut obtenir aucune information précise relativement aux privilèges des pêcheurs américains sur la côte et dans le Saint-Laurent. Les pêcheurs vivant le long des côtes de Gaspé et de la baie des Chaleurs se plaignent que depuis plus de dix ans ils ont été accablés par des bateaux pêcheurs américains, en moyenne 1,500 voiles pénètrent dans le Saint-Laurent en passant par Canso, et se répandent tout le long des côtes. Estime que des instructions convenables devraient être données au surintendant et à ses agents, pour assurer la protection de cette importante industrie. 6

(Pour la réponse voir la lettre de Goderich à Dalhousie, en date du 6 juin 1827.)

8 janvier,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. A reçu lettre privée avec une copie de l'opinion écrite des hommes de loi relativement à la nomination d'un évêque catholique romain. Suggère qu'il lui soit adressée une approbation officielle de la nomination de Panet comme évêque ou surintendant

1827.

de l'Eglise catholique romaine en Canada, et de celle du révérend M. Signay comme coadjuteur. Page 11

8 janvier,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. Explique les raisons du retour subit de Felton. La détresse générale de la classe commerciale accrue par les doutes qui se sont élevés sur des points du nouveau système établi par les lois de commerce. Comme les explications ne pourraient être données effectivement que par un agent habile, Felton a reçu mission d'aller représenter toutes les parties. Attire l'attention sur quelques points, spécialement sur l'admission du blé et de la farine. 12

10 janvier,
Québec.

Bowen à Cochran. Inclus dans Dalhousie à Bathurst, 20 avril 1827.

15 janvier,
Lochiel.

Mémoire de Joseph McLaurin. Inclus dans Dalhousie à Bathurst, 21 février.

20 janvier,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 5). Transmet mémoire de Napier pour le paiement d'une somme égale à sa demi-solde qui a été discontinuée. Recommande fortement le paiement. 16

Inclus. Mémoire. 18

Etablissement projeté du département des affaires indiennes pour 1788. 21

20 janvier,
Québec.

Dalhousie à Bathurst, (n° 6). Avait recommandé l'abolition de l'emploi de forgeron dans le personnel du département des affaires indiennes et que la réparation des armes fut donnée à la tâche. Après une expérience de quatre années, il recommande la réinstallation du forgeron avec le même salaire et la même allocation qu'auparavant. 23

23 janvier,
Québec.

Discours à l'ouverture de la session. Inclus dans Dalhousie à Wilmot Horton, 25 janvier.

25 janvier,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. A été guidé par le désir de se conformer aux instructions relativement à la conduite de cette session et envoie copie de son discours. Bien qu'il s'efforce d'éviter les causes d'irritation, il est convaincu que les mêmes violences se répéteront comme auparavant. 28

Inclus. Discours prononcé à l'ouverture de la session. 25

31 janvier,
Québec.

Message de Dalhousie à l'Assemblée. Inclus dans Dalhousie à Bathurst, 8 mars.

31 janvier,
Québec.

Message concernant Burton. Inclus dans Dalhousie à Bathurst, 21 avril.

10 février,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 7). Transmet copie de lettre du surintendant des affaires indiennes et du mémoire du chef indien, Amable Chevalier, dont les services ont été de la nature la plus distinguée. Son grand âge et son infortune depuis qu'il a perdu son fils unique. En conséquence de ses services et de ses besoins, il lui a accordé cent dollars par année pour les quelques années qu'il a à vivre, la somme donnée aux chefs indiens grièvement blessés. 29

Inclus. Sir John Johnson à Darling. Recommande fortement le cas d'Amable Chevalier à la considération favorable du commandant des forces. 31

Pétition (en français) d'Amable Chevalier sollicitant du secours. 33

21 février,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 8). La raison qui lui fait transmettre un nouveau mémoire de l'Écossais Kirk. Peint l'avantage de la présence d'un ministre presbytérien dans le populeux district de Glengarry occupé par des colons écossais. 38

Inclus. Mémoire du révérend John McLaurin, ministre du township de Lochiel, pour le paiement d'un salaire de 100 louis par année qui lui a été promis. 40

21 février,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 9). Transmet à l'ambassadeur de France à Londres un mémoire du capitaine Le Lièvre, qui amena la frégate française *La Perle* à Portsmouth, renouvelant son serment de fidélité à la monarchie française. Ses services; sa pauvreté; sollicite le paiement

1827.
de réclamations au gouvernement français; son caractère lui donne droit
aux plus fortes recommandations. Page 47
- 21 février,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 10). Envoie collection de dépêches officielles
adressées au bureau colonial. 49
Inclus. Collection de dépêches. 50
Certificat du major Elliot sur l'efficacité des dragons provinciaux.
- 1er mars,
Québec. Mémoire de W. Hamilton Merritt.
- 1er mars,
Québec. Merritt à Darling, Ces trois documents inclus dans la lettre de
Dalhousie à Bathurst, 9 mars.
- 8 mars,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 11). Envoie copie de la partie du rapport
du comité de l'Assemblée relatif aux matières financières de la session et
des résolutions de la Chambre concernant le rapport. En conséquence,
il prorogea la Chambre; envoie copie du discours. La Chambre d'Assem-
blée affirme sa résolution de n'accorder aucuns subsides, et prétend en
même temps disposer du revenu permanent. La physionomie de la
Chambre indiqua dès le commencement qu'elle était résolue à en venir là,
et tout sujet d'importance fut écarté de la discussion pour permettre
celle de bills non importants. Son discours sera peut-être jugé trop
sévère, mais le temps est venu de parler avec fermeté et autorité. En-
verra un rapport plus détaillé. Inclut rapport d'un comité de l'Assem-
blée sur le message envoyé portant la substance de la dépêche de Sa
Seigneurie en date du 5 septembre, au sujet de sir Francis Burton. 55
Inclus. Résolutions de la Chambre d'Assemblée au sujet des dépenses
du gouvernement civil. 58
Rapport du comité à ce sujet. 60
Message de Dalhousie à l'Assemblée contenant la substance de la dépê-
che relative à sir Francis Burton. 64
- 9 mars,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 12). Transmet la demande de Hamilton
Merritt et du lieutenant Ingersoll, des anciens dragons provinciaux, pour
la demi-solde. 65
Inclus. Mémoire pour la demi-solde adressé par Hamilton Merritt en
son nom et en celui du lieutenant Chas. Ingersoll. 67
Merritt à Darling. 1^{er} mars, au sujet de la demi-solde. 69
Certificat du major Elliot attestant les services des dragons provin-
ciaux. 71
- 10 mars,
Montréal. Mémoire de madame Livingstone. Inclus dans Dalhousie à Bathurst,
27 mars.
- 27 mars,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 13). Transmet mémoire de la veuve de feu
Robert Ramsay Livingston et le recommande fortement. 72
Inclus. Mémoire de Jane McKercher, veuve de Robert Ramsay
Livingston; sollicite une pension en raison des services de son mari. 73
- 31 mars,
Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Dalhousie. Inclus dans celle de
Dalhousie à Bathurst, 21 avril 1827.
- 9 avril,
Québec. Cédule et rapports sur comptes. Inclus dans celle de Dalhousie à
Bathurst, 27 mai.
- 16 avril,
Québec. Rapport du comité sur la question des traitements, etc., du gouverne-
ment civil. Inclus dans celle de Dalhousie à Bathurst, 20 avril.
- 16 avril,
Québec. Darling à Dalhousie. Inclus dans celle de Dalhousie à Bathurst, 20
avril.
- 20 avril,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 14). Regrette le retard apporté à nommer un
successeur à Claus dans le département des affaires indiennes. On ne peut
donner la place à Givens à raison de ses habitudes. Il n'a été recommandé
ni par Maitland ni par sir John Johnson. Pourrait être personnellement
offensé, vu que c'est la première fois en 50 ans que la nomination d'un fonc-
tionnaire au département des affaires indiennes faite par l'officier général
commandant n'a pas été sanctionnée, mais il n'est pas personnellement

1827.

offensé, sa recommandation du général Darling étant pour le bien du service uniquement. Son intention d'envoyer le général Darling en tournée d'inspection est frustrée, pour la raison qu'il ne peut pas charger son secrétaire de cette mission sans aucun rang dans le département des affaires indiennes. Plaintes des Indiens. Propositions pour améliorer le service. Page 76

Inclus. Darling à Dalhousie. Si l'on a des raisons de penser que les titres de Givens sont supérieurs aux siens, il est encore prêt à partir pour l'Ouest pour y accomplir le service auquel il était désigné, la part prise par lui dans les affaires indiennes durant les sept dernières années lui ayant donné une grande connaissance des relations avec les Indiens et de leurs intérêts en général. 81

20 avril,
Québec.

Ajoute détails de la clôture du parlement provincial relatée dans sa lettre du 7 mars. Les propositions adoptées au cours de cette session indiqueront jusqu'à quel point Burton était mal renseigné sur les intentions de la Chambre. On a maintenant la déclaration qu'aucun subside ne sera payé alors que, de son côté, le gouvernement insiste pour disposer de toute partie quelconque du revenu sans le vote préalable de la Chambre. Ses tentatives de conciliation n'ont trouvé aucun accueil raisonnable. Quelques spécimens des extraordinaires mesures de la Chambre, une au sujet des écoles, une autre au sujet des chemins, montrant le mépris avec lequel sont traités les principes constitutionnels et les usages connus du parlement. Le gouvernement exécutif rejetait tous les bills accordant de l'argent pour des fins locales si l'Assemblée refusait des subsides pour le service du gouvernement; le Conseil législatif fit de même. Explique pourquoi il a donné son consentement au bill accordant 25,000 louis pour le canal Welland. En conséquence du refus des subsides, il prorogea la Chambre. La première conséquence de la décision de l'Assemblée est la dissolution. L'occasion que cela fournit d'imposer des idées plus correctes sur la question capitale, et mieux qu'on ne l'a fait dans le passé. Demande la permission d'annoncer à la nouvelle Chambre la clause de l'acte 14, Georges III, chap. 88, d'après laquelle des mandats seront émis pour employer les revenus territoriaux et l'octroi de 5,000 louis dont la permanence est garantie par l'acte provincial de 35 Georges III, et que ces mandats soient déposés devant la Chambre si la chose est désirée. Conseillerait de prendre une décision, estimant que c'est le seul moyen d'amener les députés canadiens à penser par eux-mêmes; plusieurs hommes respectables sont menés en aveugles. Propose de payer les traitements en souffrance au moyen de mandats qui seraient présentés à l'Assemblée lors de la prochaine session. Le montant avancé sera moindre que l'année dernière. Les deux chambres ayant présenté des adresses pour leurs estimations budgétaires, il les engagea à le faire correctement selon les habitudes constitutionnelles. Envoie des états indiquant l'estimation des dépenses pour 1827 et les moyens d'y pourvoir. Il n'y aura pas besoin d'emprunter à la caisse militaire; comprend la difficulté de sa situation, mais ne renoncera pas à l'exécution énergique de ses devoirs. 83

Inclus. Considérations sur l'opportunité de proposer de nouveau à l'Assemblée du Bas-Canada le vote d'une liste civile au roi sa vie durant ou pour quelque période définie. 63

Estimation budgétaire de certaines dépenses régulières du gouvernement civil du Bas-Canada pour 1827, pour lesquelles aucun crédit n'a été voté. 101

Calcul approximatif des dépenses probables pour 1827, et mis au compte du revenu permanent. 103

Extrait d'un rapport d'un comité du Conseil entier recommandant de ne point payer les traitements qui n'ont pas été prévus dans les mandats de la Trésorerie. 105

1827.
20 avril,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 16). Transmet la lettre du juge Bowen avec une copie du mémoire relatif à ses émoluments de 200 louis comme traducteur français qui avaient été réduits à 150 louis en 1825 ; si la charge doit être abolie, il présume que la proclamation, etc., ne sera pas publiée dans les deux langues. Suggère que la charge soit rétablie et confiée à quelque gentilhomme canadien en mesure de servir le gouvernement dans la presse. Il recommande le juge Bowen, mais n'a pas modifié son opinion que l'emploi ne devrait pas être exercé par un juge. S'il est aboli, Bowen mérite une compensation. Page 106

Inclus. Bowen à Cochran. Transmet un double du mémoire envoyé au mois d'avril dernier, auquel aucune réponse n'a été faite. Demande que le gouverneur général soumette de nouveau l'affaire à Bathurst. 108

Mémoire de Bowen demandant qu'on le maintienne dans son emploi de secrétaire et traducteur français.

Extraits de documents ayant trait à la province de Québec, indiquant la somme affectée à l'emploi d'un secrétaire français.

20 avril,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 17). Transmet la copie d'une lettre du lord évêque de Québec, relativement aux moyens de soulager la mère-patrie des frais encourus pour payer les traitements des ministres du culte. 115

Inclus. Le lord évêque de Québec à Dalhousie. Avait déjà la vente d'une partie de la réserve du clergé pour aider à réduire le coût de l'entretien du clergé. doute, cependant, que la capitalisation du produit de la vente donnerait un revenu suffisant. Le danger de retirer trop brusquement l'aide accordée à l'Eglise. La mauvaise administration des réserves était sous la surveillance de la législature. 118

20 avril,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton (privée). Explique comment Burton accepta le bill des subsides, et l'attitude prise à son égard par le juge en chef et autres conseillers législatifs. 121

20 avril,
Québec.

Le même à Bathurst (n° 18). Le mauvais état de la route postale de Québec à Halifax en passant par le Nouveau-Brunswick sur une longueur de 36 milles entre le St-Laurent et le lac Témiscouata. Se prononce contre le projet d'en faire une route militaire. L'année précédente l'Assemblée y dépensa avec discernement une somme de 500 louis, elle fut grandement améliorée en conséquence, mais il reste encore beaucoup à faire. Les revenus des postes de la province devraient être employés sur cette route, qui sert à peu près exclusivement au transport des malles. Demande que le directeur général des postes soit prié d'ordonner l'emploi d'une somme de 500 louis pour l'amélioration de cette partie de la route. 119

21 avril,
Québec.

Le même à Wilmot Horton. Accuse réception des dépêches donnant les dates et les sujets. 128

21 avril,
Québec.

Le même à Bathurst (n° 19). Transmet copie d'une lettre du lord évêque de Québec au sujet de la préséance dans le Conseil législatif, et recommande d'accueillir favorablement les conseils de l'évêque. 129

Inclus. Le lord évêque de Québec à Dalhousie. Soumet qu'il serait convenable que l'évêque eût, au Conseil législatif, préséance immédiatement après le juge en chef ou le président, et que l'ordre adressé l'année dernière soit repris afin d'y insérer cette prescription. Gordon, du bureau colonial, a écrit que si l'omission s'est produite, il n'y a aucune raison qui empêche d'annuler l'ordre primitif, et d'en publier un nouveau. 130

21 avril,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 20). Mort du juge Perrault ; J. T. Taschereau désigné pour lui succéder. J. G. Thompson succédera à Caron, juge provincial du district inférieur de Gaspé. 132

21 avril,
Québec.

Le même au même (n° 21). A pris à bail pour un peu de temps une maison qui servira à quelques départements (nommés). Le coût n'en dépasse pas celui d'autres maisons. Demande l'autorisation de conclure un bail plus étendu. 133

Inclus. Etat du coût dont il est parlé dans la lettre précédente. 135

1827.
21 avril,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 22). A informé la législature que Burton a été exonéré de tout blâme pour violation d'instructions. Comment l'information a été communiquée. Envoie copie du message. Page 136
Inclus. Message au sujet de Burton. 137
- 21 avril,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 23). Recommande la nomination au Conseil législatif de John Forsyth et de Jean Thomas Taschereau, récemment nommé juge en remplacement de Perrault. 138
- 10 mai,
Québec. Le même au même (n° 24). Le vaisseau nolisé pour le service du gouvernement n'ayant pas répondu à l'attente, il s'est arrangé pour en faire construire un devant être livré aux mêmes conditions que le premier. On a besoin de canons, mais le commandant de l'artillerie ne peut les fournir, comme il est dit dans une lettre dont la copie est incluse. Demande que des ordres soient envoyés pour la fourniture du matériel d'artillerie dont on a besoin. 139
Inclus. Cockburn à Carling. Ne peut fournir les canons demandés. Il y a deux batteries de canons de six livres, ancien modèle, qui pourraient rendre service sur un navire. 140
- 14 mai,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 25). Demande deux drapeaux, un pour Québec, l'autre pour la capitale du Haut-Canada, afin d'exciter au respect du nom de Sa Majesté. 141
- 14 mai,
Québec. Le même au même (n° 26). Le bateau nolisé pour le service des pêcheries est lancé. Le contrat a été fait pour cinq ans, au prix annuel de 1,520 louis. Demande l'autorisation d'aménager une cabine pour l'usage des passagers. Cela coûtera environ 150 louis. 142
Inclus. Annonce d'un vaisseau demandé pour le service du gouvernement. 143
Liste des soumissions reçues au sujet du louage d'un vaisseau de 200 tonnes; toutes sont rejetées, étant trop élevées. 144
Officiers à Darling. Inclus dans celle de Dalhousie à Bathurst, 26 mai. 145
- 19 mai,
Montréal. Dalhousie à Bathurst (n° 27). Transmet un mémoire de la veuve du lieutenant colonel Claus pour une pension; les longs services de Claus, qui a servi durant 47 ans. 147
Inclus. Mémoire de madame Claus à Dalhousie. 148
Mémoire à Bathurst. 149
- 21 mai,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 28). Envoie copie de la correspondance échangée avec les "Respective Officers" touchant la fourniture aux volontaires des moyens de tirer le salut le jour de la fête du roi ou en d'autres occasions convenables. Demande que des pouvoirs discrétionnaires soient accordés afin qu'il puisse fournir de la poudre, etc., pour l'observance de la fête du roi et entretenir ainsi des sentiments de loyauté. La condition de la poudre ne la rend bonne qu'à servir aux exercices et à tirer le salut. 151
Inclus. "Respective Officers" à Darling. Envoyent une copie des instructions du bureau de l'artillerie déclarant qu'ils ne peuvent fournir la poudre demandée. Copie des instructions incluse. 154
Copie des instructions. 155
- 26 mai,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 29). Explique la cause du retard apporté à répondre aux dépêches. 157
- 27 mai,
Québec. Le même au même (n° 30). Envoie un plan de l'application du revenu permanent, divisé en deux colonnes, l'une pour les traitements fixes, l'autre pour les estimations budgétaires; le revenu permanent égale les besoins prévus, le déficit est causé par les dépenses fortuites. Les mandats de la Trésorerie ne pourvurent point à diverses dépenses se montant ensemble à 6,000 louis, partie pour traitements, partie pour casualités. Propose que tous les traitements soient payés avec le revenu permanent, laissant à la législature provinciale le soin de pourvoir aux dé-

1827.

penses budgétaires. Comment on devrait pourvoir aux dépenses budgétaires, et si la province ne les acquitte pas, on devrait les compter comme une dette. Suggère un changement dans la tenue des comptes pour leur fermeture en autorisant d'ouvrir les comptes le premier janvier et de les solder le 31 décembre. En ce moment, des milliers de mandats sont émis sans savoir quand se fera la balance. Envoie un rapport du Conseil exécutif sur ce sujet. Page 159

Inclus. Plan des dépenses projetées. 162

Rapport du comité du Conseil sur les comptes. 166

Extrait d'un rapport du comité du Conseil. 168

27 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 31). Transmet copie d'un bill réservé "pour déclarer vacants les sièges des membres de l'Assemblée acceptant des emplois du gouvernement en certains cas". Le bill a été à plusieurs reprises voté par l'Assemblée, excepté par le Conseil, et à la dernière session il passa à la majorité d'une voix seulement, dans l'espoir qu'il ferait disparaître la jalousie que parfois on excitait contre des candidats. 170

Inclus. Rapport du procureur général sur le bill. 172

27 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 32). Transmet copie d'un bill réservé pour l'érection de paroisses. 175

Inclus. Copie du bill "pour vérifier, établir et confirmer dans les formes légales et régulières et pour des fins civiles les subdivisions paroissiales de différentes parties de cette province". 177

Rapport du procureur général sur le bill. 183

L'évêque catholique romain à Dalhousie (en français). Approuve sa recommandation à la législature de prendre les mesures nécessaires pour fixer civilement les limites des paroisses établies par les autorités ecclésiastiques. 189

Listes des paroisses établies dans le Bas-Canada depuis 1721 190

Débats de la Chambre d'Assemblée sur le bill relatif aux paroisses. 195

Anglais. 203

Français.

27 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 33). La difficulté d'obtenir la coopération du clergé catholique romain dans l'encouragement de l'éducation par l'Institution Royale. A communiqué ses raisons (de Bathurst) contre la formation d'une corporation séparée, mais a déclaré qu'il était disposé à sanctionner toute mesure législative au sujet de l'instruction des catholiques romains. Aucune initiative de ce genre n'a été prise, mais il a encouragé la proposition d'introduire dans le personnel de l'Institution Royale un nombre suffisant de catholiques romains, tant ecclésiastiques que laïques, pour former deux comités agissant indépendamment, chacun ayant la direction exclusive des écoles appartenant à sa croyance, sujet au contrôle du gouvernement. Pour donner suite à la proposition approuvée par le lord évêque et agréée par l'évêque catholique romain, il est nécessaire d'obtenir la démission des deux membres protestants représentant le Haut-Canada (le lieutenant-gouverneur Maitland et le juge en chef), ou de nommer deux membres catholiques romains en résidence là-bas, ce à quoi on objecte l'augmentation de membres inactifs. Maitland le consulte (Bathurst) pour savoir l'objet de la nomination primitive. 211

Inclus. J. L. Mills, au nom de l'Institution Royale, à Cochrane, au sujet des changements proposés à l'Institution Royale pour la diffusion de l'instruction. 215

27 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 34). Il est désirable de donner suite aux prescriptions de la loi sur les legs, mais les juges des districts inférieurs de Saint-François et de Gaspé ne peuvent accomplir l'objet en vue, à cause de leur éloignement et de la somme de travail qu'ils ont à faire. Le gros des affaires de la cour des legs doit être expédié à Québec; la mission des commissaires sera difficile et elle demandera toute leur

1827.

attention durant plusieurs années. La confusion dans laquelle se trouve la province relativement aux concessions de terres, a suggéré la création d'une commission pour le retrait des terrains antérieurement concédés, composée du commissaire en chef des legs, du commissaire des terres de la Couronne et de l'inspecteur général. Cette commission ou bureau serait aussi utile pour établir les bornes que les cours sont incapables de décider sans un arpentage qui est invariablement ordonné dans le cas d'une dispute à propos de terrains. Il serait également utile aux immigrants. Les fonctionnaires seraient payés à même les revenus permanents ou avec le produit des ventes. Propose une nouvelle échelle de frais. Page 218

27 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 35). L'esprit d'opposition opiniâtre dans la Chambre d'Assemblée; mesure pour en combattre les effets. La difficulté de trouver des magistrats à agir dans la province; et celle provenant de la nature temporaire de l'Acte pour la nomination de commissaires pour le jugement des petites causes. L'absence dans chaque comté d'un homme influent en communication avec le gouvernement pour servir d'intermédiaire avec les régions éloignées pour y défendre le caractère du gouvernement contre les fausses accusations de la presse française. Recommande la création d'une commission de la paix et qu'un *custos rotularum* soit nommé avec lequel le gouvernement pourrait correspondre; recommande aussi de nommer un lieutenant (lieutenant du roi) pour commander la milice dans chaque comté. Par ces nominations le gouvernement assurerait à la Couronne des appuis respectables et sûrs. 227

29 mai,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Dalhousie (privée). Examine le bill des subsides, auquel il (Dalhousie) s'oppose, et maintient qu'il ne comporte pas l'interprétation qu'on y attache. Dans l'interprétation d'une loi (*act*) la lettre seule des prescriptions doit être considérée. 126

30 mai,
Québec.

Ryland à Darling. A examiné la déclaration contenue dans le mémoire de McGregor. Envoie des extraits des débats du Conseil touchant ses réclamations. 227

6 juin,
Downing
Street.

Goderich à Dalhousie. Dépêches du 8 janvier, au sujet des pêcheries, furent transmises au comité du Conseil privé. Transmet copie d'une lettre de Lack avec annotations par le comité relative aux mesures à prendre pour la protection des pêcheries dans le Saint-Laurent. Nouvelles informations demandées. 9

Envoie copie des actes du parlement et ordres en conseil. 10

15 juin,
Saint-Régis.

Chesley à Napier. Incluse dans celle de Dalhousie à Goderich, 11 juillet 1827.

18 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 36). A reçu un mémoire de Patrick McGregor au sujet de pertes subies durant la guerre de la révolution américaine; si elle est admise elle ouvrira la porte à des milliers d'autres de même nature. 226

19 avril,

G. A. Wood à Mondelet (extrait). Incluse dans celle de Dalhousie à Goderich, 11 juillet 1827.

2 juillet,
Québec.

Dalhousie à Goderich (n° 37). Envoie copie des délibérations du Conseil exécutif sur matières d'Etat. 229

2 juillet,
Québec.

Dalhousie à Goderich (n° 38). Envoie journal des délibérations du Conseil législatif pendant la dernière session et une copie des actes votés. 230

Liste des actes votés pendant la dernière session. 231

2 juillet,
Québec.

Dalhousie à Goderich (n° 39). Envoie états des revenus, dépenses et situation financière de la province en 1823-5-6. 325

2 juillet,
Québec.

Le même au même (n° 40). Transmet un mémoire de la Société des Emigrants de Québec. Avait appuyé leur réclamation le 24 mars, mais n'avait reçu aucune réponse. 236

1827.

Inclus. Mémoire sollicitant du secours pour aider les émigrants nécessiteux. Remercie pour la somme mise à leur disposition en août 1822, qui grâce à l'addition de souscriptions volontaires lui a permis de secourir plusieurs centaines de cas d'extrême misère. Page 237

2 juillet,
Québec.

Dalhousie à Goderich (n° 47). Transmet adresse de condoléances à propos de la mort du duc d'York. 241

Incluse. L'adresse. 242

2 juillet,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 42). Le percepteur des douanes, au lieu de garder un quart du revenu pour les traitements, n'a retenu que le montant nécessaire. 244

2 juillet,
Québec.

Le même à Wilmot Horton. Ne peut pas établir d'une manière satisfaisante les rapports demandés. On n'épargnerait aucun travail si l'on pouvait obtenir les matériaux suffisants. Mais on ne peut avoir d'informations à cause des défauts dans le gouvernement qui privent de tous moyens de s'en procurer. Le gouverneur est placé entre les injonctions de la Trésorerie et du gouvernement d'un côté, et l'esprit factieux de la législature provinciale de l'autre; il n'a pas de pouvoirs discrétionnaires, a à peine les moyens de payer les traitements ordinaires, et n'encourt aucune dépense casuelle. Demande qu'une copie imprimée du rapport soit envoyée. L'inspecteur général devrait recevoir pour instruction de visiter la province pour obtenir les informations locales voulues. Sollicite une indemnité raisonnable pour ses dépenses. 245

(Le n° 43 est annoté comme n'ayant pas été reçu.)

10 juillet,
Québec.

Dalhousie à Goderich (n° 44). Avait autorisé, en 1820, la vente à des particuliers de petits lopins de terre appartenant aux biens des Jésuites, ces lopins n'étant d'aucune utilité pour les casernes, et nuisant aux résidences de ces personnes. Le produit de ces ventes est indiqué par l'état ci-joint, la partie déjà encaissée a été déposée dans le coffre militaire, mais elle a été réclamée par les commissaires des biens des Jésuites. Demande l'autorisation de retirer la somme mise à l'avoir du gouvernement pour la remettre aux commissaires, dont la réclamation n'est pas discutable. 249

Incluse. Campbell (notaire) à Darling. Envoie état du montant reçu pour la vente des lopins de la rue de la Fabrique. 251

Etat du produit des ventes et de l'intérêt. 252

11 juillet,
Québec.

Dalhousie à Goderich (n° 45). Troubles à Saint-Régis entre Indiens américains et britanniques. Par le traité de Gand il a été décidé que tout Saint-Régis est sur le territoire anglais. Recommande que les Indiens des Etats-Unis reçoivent l'ordre de se retirer, afin de terminer la dispute, et qu'un arpenteur ou commissaire de l'Etat de New-York soit envoyé pour se concerter avec l'inspecteur général du Bas-Canada dans le but de régler la question. 253

Incluse. Réclamation par S. Y. Chesley de la part des Indiens britanniques de Saint-Régis se plaignant que les Indiens des Etats-Unis aient troublé la célébration de leurs exercices religieux. 255

Certificat de l'abbé Jos. Vallé, prêtre missionnaire, attestant l'exactitude des déclarations et demandant que Darling se rende au village. 257

Extrait d'une lettre de G. A. Wood à J. M. Mondelet, Montréal, attirant l'attention sur le dérangement causé aux exercices religieux des Indiens britanniques de Saint-Régis. 258

11 juillet,
Québec.

Dalhousie à Goderich (n° 46). Envoie une commande pour les présents des Indiens. Insiste pour qu'ils soient envoyés de bonne heure afin que les articles venant des postes d'en haut arrivent à destination. Rappelle une précédente correspondance indiquant la nécessité d'opérer des réformes dans le département des affaires indiennes. 259

27 juillet,
Québec.

Dalhousie à Goderich (n° 47). Envoie un mémoire de la baronne de Longueuil et copie de la réponse faite à son fils qui l'avait présenté. Les officiers dont il est question agissent collectivement comme une commis-

182 .

sion sous les ordres du grand maître et du comité de l'artillerie, et dans ce cas, il ne peut intervenir auprès d'eux. Le mal causé par leur tentative de s'emparer de terrains comme propriété militaire, tentative qui échouera probablement. L'alarme qu'elle causera à tout possesseur de terrain appréhendant d'être traité de la même façon. Demande à Sa Seigneurie d'intervenir. Page 260

Inclus. Mémoire indiquant la date de la concession de la baronnie de Longueil. L'étendue du territoire autour du fort de Chambly déterminée par des arpenteurs. Se plaint de la réclamation d'une étendue additionnelle de terrain faites par une commission d'officiers, étayée sur une proposition non ratifiée de Bigot, et la ruine qui s'ensuivrait pour la baronnie si cette réclamation était maintenue. 261

Dalhousie à l'honorable Charles W. Grant. A reçu le mémoire, la question qu'il traite est nouvelle pour lui, ayant été soulevée par une commission d'officiers inférieurs sans autorisation de lui. Il ne peut que transmettre le mémoire au secrétaire d'Etat pour être communiqué au grand maître et au comité de l'artillerie. 265

20 août,
Sorel

Le même à Wilmot Horton (privée). Avait vu que le Parlement a été saisi des difficultés existant dans les Canadas. Il n'y en a pas. Deux journaux, l'un à Québec, l'autre à Montréal, ont cherché à créer du mécontentement en publiant des faussetés. Le parlement ayant été dissous, les élections qui suivirent favorisèrent leurs projets ailleurs que dans la province. Ceux qui connaissent la véritable situation de la province ou qui lisent ce qui se publie des deux côtés savent que ces rapports ne sont pas fondés. Les élections sont finies, et le nombre des représentants qui professent des sentiments britanniques est revenu diminué. Tout s'est passé dans un calme parfait, excepté à Montréal, où Papineau et Viger ont employé leur influence sur la foule et où quelques émeutes eurent lieu. Convoquera la législature, mais estime qu'il faudra la proroger presque immédiatement. La récolte est exceptionnellement abondante. 266

31 août,,
Québec.

Le même à Goderich (privée). Sollicite instamment qu'une commission soit envoyée à Québec pour vérifier et examiner les affaires financières depuis 1820, qui ont été totalement négligées par la Chambre d'Assemblée, aucuns rapports des comptes annuels n'ayant été soumis à une approbation ou autrement. La confusion qui règne dans les comptes publics. La nécessité pour lui d'être protégé. 268

31 août,
Québec.

Le même au même (n° 48). Vu la difficulté d'obtenir un quorum du Conseil exécutif, il a nommé deux membres d'honneur, le secrétaire civil du gouvernement et le procureur général. Demande que chacun reçoive un ordre en conséquence. 270

31 août,
Québec.

Le même au même (n° 49). Conformément à ses instruction, le commissaire général a préparé un état des sommes avancées à même la caisse militaire durant son administration (celle de Dalhousie), qu'il a envoyé à la Trésorerie. Envoie aujourd'hui deux comptes, le n° 1 indiquant les sommes avancées par la caisse militaire pour le clergé, et n° 2, pour venir en aide au gouvernement civil. Explique en détail les articles inscrits aux comptes. 271

La 2e partie contient les comptes dont il est parlé dans la précédente ettre.

LE GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE, 1827.

Q. 179-3.

1822.
4 septembre, Paspébiac. Plainte des marchands. Inclusive dans celle de Dalhousie à Huskisson, 15 novembre 1827.
1827.
— mars. Extrait d'une lettre à leurs mandants signée par Papineau et autres.
20 août, Montréal. Adresse aux électeurs du quartier ouest de Montréal signée par Papineau.
(Toutes les deux incluses dans celle de Dalhousie à Huskisson, 10 décembre 1827.)
- 1er septembre, Îles de la Madeleine. Culbeck (Colback ?) à———. Inclusive dans celle de Dalhousie à Huskisson, 15 novembre. Page 350
- 16 septembre, Québec. Dalhousie à Wilmot Horton. Répond aux dépêches de Bathurst et de lui-même relatives à Burton, bien qu'il ait déjà répondu sur presque tous les points. Se défend de l'accusation de retard apporté à prendre note de dépêches au sujet desquelles il ne pouvait faire aucun rapport avant que les matières dont elles font le sujet n'aient été discutées et que les résultats de la session ne fussent connus. Se plaint de la précipitation avec laquelle on a répondu à Burton, sans attendre l'arrivée de sa correspondance (celle de Dalhousie). Critique l'attitude prise par Burton, qui nia avoir vu les instructions et qui sanctionna le bill des subsides, qui ne reconnaît pas les droits de la Couronne relativement au revenu d'après 14, Georges III. Remarques sur d'autres points de la conduite de Burton. Page 350
- 5 octobre, Québec. Davidson à Cochran.
- 10 octobre, Québec. Rayside à Gore, A.Q.M.G. Toutes deux incluses dans celle de Dalhousie à Huskisson, 15 novembre.
- 12 octobre, Québec. Dalhousie à Goderich. Sollicite un congé de douze mois. 357
- 23 octobre, Québec. Dalhousie à Goderich (n° 50). A reçu le mandat nommant John Forsyth au Conseil législatif. Exprime son désappointement que celui qu'il a demandé pour Taschereau n'ait pas été envoyé. L'impartialité qu'il faut de toute nécessité apporter dans les nominations au Conseil législatif. Taschereau a été l'un des rares fidèles partisans du gouvernement de Sa Majesté et il a mérité la distinction. 358
- 33 octobre, Québec. Dalhousie à Wilmot Horton (privée). A eu une conversation avec le procureur général au sujet des questions à débattre entre le gouvernement et le Séminaire. Les membres ont recommandé que la discussion soit ajournée au retour de M. Roux. Le danger que, dans les négociations qu'il conduit avec le gouvernement, on accorde des conditions incompatibles avec les intérêts de la Couronne. 360
- 23 octobre, Québec. Le même au même. Remarques sur une lettre publiée par le docteur Strachan, ce qu'il appelle la carte de l'Église du Haut-Canada. On se prépare à opposer aux déclarations de Strachan d'importantes rectifications qui seront rapidement transmises par les ministres de l'Église écossaise en Canada. A confiance que Goderich attendra pour se faire une opinion, l'envoi de nouveaux documents. 351
- 31 octobre, Québec. Le même à Huskisson (n° 51). A reçu une dépêche avec copie d'une lettre de Byham, secrétaire du comité de l'artillerie, adressée à Wilmot Horton, relatives à des bâtiments militaires à Sorel. L'erreur géographique que l'on a faite en indiquant Sorel comme étant dans le Haut-Canada. Son importance au point de vue militaire; sa situation l'indique comme devant être le quartier de l'officier-général. Nie qu'il ait jamais

1827.

- demandé la dépense de 7,000 ou 8,000 louis pour y construire une résidence au commandant des troupes. Ce qu'il proposa. Page 362
- 15 novembre, Dalhousie à Huskisson (n° 52). Transmet une commande de papeterie pour le gouvernement civil du Bas-Canada. 365
Québec.
- 15 novembre, Le même au même (n° 53). A reçu les dépêches, dont une liste est remise. 366
Québec.
- (Cette lettre est datée du 5 dans l'original, mais comme il y a apparemment erreur, on a écrit le 15 en marge.)
- 15 novembre, Dalhousie à Huskisson (n° 54). N'a pas réussi à obtenir des informations au sujet de Goudard, Stack et Prossy. 368
Québec.
- 15 novembre, Le même au même (n° 55). A reçu les dépêches, relatives à la liste civile et aux arrangements financiers. Exprime satisfaction que ses instructions complètes et explicites soient arrivées à temps pour guider sa conduite durant la session qui s'ouvrira le 28. 369
Québec.
- (Cette pièce, comme le n° 53, est datée du 5 dans l'original.)
- 15 novembre, Dalhousie à Huskisson (n° 56). Transmet copies des procès-verbaux des délibérations du Conseil exécutif sur des questions d'Etat, depuis le 29 août 1826 jusqu'au 20 octobre 1827, inclusivement. 370
Québec.
- 15 novembre, Le même au même (n° 57). Transmet copie des journaux de l'Assemblée pour la dernière session. 371
Québec.
- 15 novembre, Dalhousie à Huskisson. Envoie un mémoire de Bowen au sujet de sa position de traducteur français, qu'il recommande à une attention favorable. Avait déjà exprimé sa désapprobation que l'emploi de traducteur fût exercé par un juge, mais Bowen ne doit pas être privé de sa charge sans compensation. 439
Québec.
- Inclus.* Mémoire de Bowen. 440
(Le mémoire est daté du 16.)
- 15 novembre, Dalhousie à Huskisson (n° 59). Connaît parfaitement les stipulations de la convention de 1818 avec les Etats-Unis au sujet des pêcheries, sur laquelle il demande des informations plus précises. Ses regrets des conditions de l'arrangement. Conformément à des instructions reçues, il a fait procéder à une enquête et il transmet maintenant des copies du rapport du commandant du brick loué par le gouvernement et des lettres de Davidson et Calbeck, ce dernier résidant aux îles de la Madeleine. Envoie aussi un extrait d'une lettre de Bourchier au S. de S. M. Athol, avec des représentations des habitants de la Baie-des-Chaleurs au sujet des pêcheries. La base de la plainte contre les empiétements des Etats-Unis indiquée dans les divers documents, en outre des empiétements français. Comment on peut recouvrer les amendes. Demande une interprétation des termes de la convention. Demande qu'on adopte des règlements et qu'on les lui signifie de bonne heure dans la saison, afin qu'il puisse désigner les personnes capables de les faire observer, et il recommande le capitaine Rayside, du brick, du gouvernement, et James Crawford, premier magistrat de Gaspé, pour être employés à cette affaire, et suggère que les commissaires des douanes ou le département à Québec autorisent ces fonctionnaires à ordonner des saisies pour contravention à la loi. 372
- Inclus.* Rapport du capitaine Rayside sur les abus des pêcheurs des Etats-Unis, donnés en détail et au long. 377
- John Davidson à A. Cochran. Rapport sur le même sujet. 383
- Rapport de Culbeck (Colbeck, Calbeck) sur les abus commis aux îles de la Madeleine. 388
- Extrait d'une lettre de Bourchier. Le S. de S. M. Athol et les plaintes des marchands à Paspébiac au sujet des pêcheurs américains dans le golfe Saint-Laurent. 391
- Plainte des marchands. 392
- (Une note dit que les nos 58, 60 et 61 ne furent pas regus.)

1827.
21 novembre,
Québec. Dalhousie à Huskisson. Envoie copie de lettre au commandant en chef relative à une branche du service en Canada des plus importantes dans tous les mouvements d'été. Page 447
- Incluse.* Dalhousie à Wellington. Soumet le projet de créer une ligne de bateaux pour le transport dans la province d'en haut. Ses raisons contre l'abolition de la ligne entre Lachine et Montréal. Le caractère des voyageurs; le genre de fonctionnaires qu'il faut. Le service du transport fait partie de l'intendance; la santé de l'officier commandant actuel l'a conduit à demander la demi-solde. A cause de cela, il propose que le service du transport soit rattaché à un autre département qu'à celui de l'ordonnateur en chef, ou à une sorte de compagnie provinciale; un capitaine et deux officiers inférieurs avec 50 hommes seraient suffisants, spécialement choisis parmi les Canadiens qui sont formés à cette vie. La dépense additionnelle serait seulement pour la solde de deux officiers subalternes; à part l'avantage d'une organisation permanente, ce corps serait composé des hommes les mieux dressés. 448
- Darling à Durnford, 15 novembre. Dalhousie désire qu'il (Durnford) fasse un rapport sur le service du bateau à Lachine, en vue d'en arriver à une décision pour conserver ou abandonner ce poste. Ses raisons contre le déplacement à Montréal à cause des dommages faits aux bateaux et le manque de contrôle sur les hommes. Autre considération de dépense, etc. "Sa Seigneurie est en conséquence irrévocablement d'opinion que les réparations nécessaires soient faites aux bâtiments en bas de Lachine si l'établissement ne peut être installé près de la tête du canal en haut de Lachine." 450
- 21 novembre,
Québec. Rapport des débats de l'Assemblée. Inclus dans celle de Dalhousie à Huskisson, 10 décembre 1827.
- 22 novembre,
Québec. Dalhousie à Huskisson. Rapports sur divers sujets qui lui ont été soumis et se rapportant au département des affaires indiennes. Le projet de convertir les présents annuels en argent est vu d'un œil inquiet par le chef, parce que l'argent donné à l'Indien est immédiatement dépensé en boissons, et le système des présents avait été adopté pour prévenir ce mal. La tentative de payer en argent soulèverait l'indignation du pays. Remarques sur les documents envoyés. Menaces d'embarras avec le Michigan et le gouverneur Cass. 400
- Liste des documents accompagnant la dépêche. 405
- 22 novembre,
Québec. Dalhousie à Huskisson (confidentielle). Rapporte qu'à cause des discours violents de Papineau et des chefs de son parti durant la dernière élection, les résultats lui ont donné plus d'influence qu'auparavant dans l'Assemblée. Son élection comme président non acceptée; la Chambre insiste sur l'élection, l'approbation du roi, prétend-elle, étant une pure formalité. A, en conséquence, résolu de proroger. Les délibérations irrégulières de l'Assemblée ont causé peu d'excitation. 453
- Inclus.* Avis donné par le gouverneur qu'il refuse d'accepter Papineau comme président. 457
- Résolutions de la Chambre d'Assemblée sur l'élection de Papineau comme président. 457
- Extrait des journaux relatif à l'élection de Papineau. La division sur les résolutions fut comme suit: En faveur des résolutions, 41; contre, 4. Ces derniers étant le solliciteur général, MM. Christie, Stuart et Young. 459
- Adresse au gouverneur en chef sur ce sujet présentée par MM. Vallières de Saint-Réal, Cuvillier, Bourdage et Létourneau, sur l'ordre de la Chambre.
- 10 décembre,
Québec. Dalhousie à Huskisson (n° 63). Dépêches reçues par le courrier d'octobre. 463
- 10 décembre,
Québec. Dalhousie à Huskisson n° 64). Envoie rapport détaillé des causes qui ont amené la dissolution de la législature. Les passions provoquées par

1827.

les mesures énergiques prises par les personnes opposées au gouvernement et les déclarations sans scrupules faites pour influencer les élections. La conduite violente de l'Assemblée était, croit-il, délibérément résolue, un bateau ayant été nolisé pour porter à Québec la masse du parti de Papineau. Les violents appels à la révolte de Papineau le persuadèrent de refuser comme président une personne si notoirement opposée à la justice, à l'impartialité et à la modération au fauteuil. Envoie aussi copie d'une adresse des habitants respectables de Montréal. Son regret que le clergé paroissial catholique romain ait joint son influence au parti populaire, dont le principal acteur est le vicaire apostolique, M. Lartigue, qui suit les traces de l'évêque de Telmesse. Les bonnes dispositions de l'évêque de Québec. Rapporte qu'on a fait le projet d'envoyer une députation en Angleterre pour porter plainte. Si on exécute ce projet, il enverra une personne parfaitement en mesure de répondre à ces plaintes. L'état de la province paraît être aujourd'hui ce qu'il a été depuis vingt ans. Est décidé maintenant à ne pas convoquer la législature d'ici au mois de novembre 1828, malgré qu'il ait pensé à la convoquer plus tôt, et il envoie copie du discours qu'il avait l'intention de prononcer. Envoie aussi un état du revenu et de la dépense pour 1827. L'accroissement du revenu est mis en permanence à la disposition de la Couronne. Comment on pourrait employer le surplus. L'état des finances tel que démontré par les rapports et les plans. Page 464

Inclus. Adresse, signée par Papineau, aux électeurs du quartier ouest de Montréal.

Extrait d'une adresse à leurs mandants en date de mars dernier, signée par Papineau et autres. 483

Rapport du débat à l'Assemblée. 484

Résolutions contre la conduite de la Chambre d'Assemblée, adoptées à une assemblée à Montréal. 499

Adresse d'habitants de Montréal à Dalhousie. 501

Discours préparé par Dalhousie pour la législature. 505

Etat général du revenu de la province mis à la disposition de la Couronne. 509

Dalhousie à Huskisson. Envoie certificat de la naissance et du baptême de Marie Françoise Massot (ou Masot) en 1749. 511

Le même au même. A reçu des instructions au sujet de la frontière entre le Bas-Canada et les Etats-Unis, qu'il fera observer. 512

Discours projeté à la législature.

Adresse d'habitants de Montréal à Dalhousie.

Résolutions contre l'attitude de l'Assemblée législative. Ces trois documents étaient joints à la lettre de Dalhousie à Huskisson du 10 décembre 1827.

Poulett Thompson à lord John Russell. Transmet copie d'un mémoire d'Etienne Labadie représentant les mauvais traitements auxquels les pêcheurs britanniques de la côte du Labrador sont exposés, et demandant protection. 396

Inclus. Le mémoire. 397

(La dépêche de Poulett Thompson, ci-après lord Sydenham, et la pièce incluse, ont été placées ici par erreur.)

13 décembre,
Québec.

13 décembre,
Québec.

Pas de date.

1840.

30 avril,
Montréal.

ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, 1827.

Q. 180.

1749.
1er avril. Commission pour fixer les limites du Fort Saint-Jean.
1816.
26 février, Québec. Rapport d'arpentage, fait par John Collins sur des terrains sur lesquels le Fort Saint-Jean est bâti. Les deux inclus dans la lettre de Butler à Wilmot Horton, 15 octobre 1827.
1822.
septembre, Travis à Beckwith. Incluse dans celle de Sullivan à Wilmot Horton, 24 septembre 1827.
1823.
18 juin, Artillerie. Circulaire du comité de l'artillerie. Incluse dans celle de Butler à Wilmot Horton, 15 octobre 1827.
- 20 juin. Certificat par Vanderburgh des services de Travis. Inclus dans la lettre de Sullivan à Wilmot Horton, 24 septembre 1827.
- 30 juin, Artillerie. Circulaire du comité de l'artillerie signée "W. Griffin." Incluse dans la lettre de Butler à Wilmot Horton, 15 octobre 1827.
1825.
25 avril, Glasgow. Règles et règlements de la Société pour l'avancement des intérêts des colons écossais dans les provinces britanniques de l'Amérique du Nord. Inclus dans la lettre de Welsh à Huskisson, 20 décembre 1827.
- 9 juin, Artillerie. Circulaire aux "Respective Officers." Incluse dans la lettre de Butler à Wilmot Horton, 15 octobre 1827.
1826.
31 juillet, "Jupiter." Ordre du vice-amiral Lake. Inclus dans celle de Barrow à Wilmot Horton, 8 mai 1827.
- 14 octobre, Québec. Durnford à ———.
De la même date: instructions aux officiers du génie.
- 16 octobre, Québec. Durnford à Darling.
- 18 octobre, Sorel. Mémoire.
- 19 octobre, Sorel. Durnford à Darling.
- 25 octobre, Québec. Darling à Durnford.
- 30 octobre, Québec. Ordre général.
- 10 novembre, Québec. Durnford à Ellicombe. Ce document et les précédents inclus dans celle de Byham à Wilmot Horton, 15 janvier 1827.
- 9 novembre, Trésorerie. Hill à Planta.
- 25 novembre, Affaires étrangères. Bidwell à sir Robert Ker Porter. Les deux incluses dans celle de Backhouse à Wilmot Horton, 21 septembre 1827.
- 1er décembre, Québec. Ordre général au sujet d'affaires indiennes. Inclus dans celle de Planta à Wilmot Horton, 24 mai 1827.
- 1er décembre, Québec. Howe à Freeling.
- 7 décembre, Halifax. Adresse par les chambres de commerce.
(La date est par erreur écrite 1821 dans l'original.)
- 18 décembre, Halifax. Howe à Freeling.
- 19 décembre, Halifax. Le même au même. Ce document et les trois précédents sont inclus dans la lettre de Freeling à Wilmot Horton, 1er février 1827.
- 26 décembre, Ryegate. Carmichael Smyth à Mann.

1827.
1er janvier.
Londres.

Gother Mann à Byham. Les deux incluses dans celle de Byham à Wilmot Horton, 15 janvier 1827.

3 janvier,
Guerre.

Sullivan à Wilmot Horton. Demande un état du montant annuel de la solde et des émoluments du payeur William Kemble, de l'ancienne milice canadienne incorporée. Page 227

6 janvier,
Guerre.

Le même au même. Pour la solde et les émoluments de la charge civile du lieutenant William Robins, ci-devant du régiment de Meuron. 228

8 janvier,
Trésorerie.

Hill à Wilmot Horton. La Trésorerie désire avoir l'opinion de Bathurst au sujet des modifications proposées dans la paye et l'allocation du département des affaires indiennes. 172

12 janvier,
Artillerie.

Byham au même. L'ordre de Dalhousie de distribuer aux émigrants la literie de casernes mise au rebut est contraire aux règlements; l'objet des règlements ne concerne pas la valeur des articles abandonnés, mais ont été faits pour prévenir des abus. 98

Inclus. Ordre général pour empêcher que la literie de caserne et magasins soient distribuée à des particuliers à cause de la facilité de donner dans des abus. 100

15 janvier,
Artillerie.

Byham à Wilmot Horton. Envoie lettre de l'inspecteur général des fortifications avec la correspondance concernant les travaux à faire dans les deux Canadas. Le grand maître et le comité de l'artillerie croient désirable qu'on ne retarde aucunement à acquérir les terrains nécessaires à la voie du canal. 101

Inclus. Gother Mann à Byham. Envoie lettre à Durnford avec la correspondance concernant les travaux à faire en Canada. Ce qui semble devoir préoccuper le plus directement l'attention est l'absence d'instructions du bureau colonial à ce sujet. Remarques dans des colonnes parallèles signées H. H. 102

Durnford à ————. S'en rapportant au commandant des forces, ayant reçu du Secrétaire colonial instruction de suivre les vues du grand maître du comité de l'artillerie, et les officiers qui doivent être employés étant arrivés, il transmet une copie des instructions qu'il se propose d'envoyer aux colonels By, Figg et Wright afin qu'ils ne perdent pas une minute. S'il est trompé dans la réception des instructions, il espère que Sa Seigneurie quand il aura tous les documents devant lui, voudra bien l'approuver d'avoir fait entamer les travaux immédiatement. Il demande que les officiers chargés de ces travaux jouissent de toutes les facilités de transport que peuvent leur procurer le quartier-maître général et l'intendance. 105

Durnford à By. Instructions sur la manière d'opérer en ce qui se rapporte au canal Rideau. 106

Durnford à Figg (?). Instructions relativement aux travaux de défense à Chambly, etc. 108

Durnford à Wright. Instructions concernant les travaux de défense dans le Haut-Canada. 109

Correspondance supplémentaire au sujet des canaux, de l'abandon des casernes, etc., et l'érection des travaux de défense. 112 à 128

20 janvier,
Trésorerie.

Herries à Wilmot Horton. La Trésorerie s'en tenant à la correspondance désire l'ajustement des comptes entre les gouvernements colonial et impérial. Dans ce but, l'officier de l'intendance est à préparer un état des montants avancés par la caisse militaire au Canada pour des fins coloniales. Le receveur général préparera une liste des services pour lesquels on ne devrait pas demander à la colonie de pourvoir. 173

22 janvier
Londres.

Hamilton à Wilmot Horton. Dans le cas d'une église de propriété privée, c'est le propriétaire et ses cessionnaires qui ont le droit de nommer un ministre, sujet à la licence émise par le recteur. S'il s'agit d'une église de propriété collective (*at ease*), la nomination est laissée au recteur

1827.

Si dans le cas présent la nomination est du ressort du propriétaire et de ses cessionnaires, d'un autre côté un droit de "veto" doit être reconnu au recteur et à l'évêque. Page 262

25 janvier,
Amirauté.

Barrow à Wilmot Horton. On a vu à ce que Cockburn, son secrétaire et ses domestiques soient transportés aux Bermudes, d'où ils seront dirigés vers le lieu de leur destination dans l'Amérique Britannique du Nord. 6

25 janvier,
Whitehall.

H. Hobhouse au même. Dans tous les cas où il y a, au Canada, condamnations à la déportation ou que des personnes condamnées à mort sont pardonnées à la condition d'être déportées, la loi autorise de donner l'ordre que ces personnes soient transportées jusqu'aux vaisseaux pénitentiaires des Bermudes. Certaines personnes condamnées à mort et ayant obtenu du répit, ont vu leur peine commuée en une déportation, certificats de ces commutations étant inclus. Le retard extraordinaire à faire rapport dans plusieurs de ces cas. Plusieurs personnes ont été condamnées, non à la déportation, mais à l'exil. Pour ces cas, Peel lui intime de dire qu'il ne peut donner d'instructions. 87

27 janvier,
Affaires
étrangères.

Bidwell à sir Robert Ker Porter.

27 janvier,
Affaires
étrangères.

De Walden au rév. Lewis Rose. Les deux inclus dans l'envoi de Backhouse à Wilmot Horton. 21 septembre 1827.

1er février,
Whitehall.

Lack à Wilmot Horton. Renvoie quatre bills qui n'ayant pas été reconnus au cours des deux ans après leur date sont virtuellement dévoués. 30

1er février,
Artillerie.

Byham à Wilmot Horton. Le grand maître et le comité de l'artillerie ont décidé de prendre des mesures pour acquérir la propriété de sir John Harvey à Québec. 129

1er février,
Postes.

Freeling à Wilmot Horton. Transmet documents qui démontrent que les nouveaux arrangements pour communiquer avec l'Amérique du Nord ne sont pas satisfaisants. 240

Inclus. Howe à Freeling. Les désavantages qu'offre la nouvelle route à malles par voie des Bermudes. Divers plans proposés. 241

Howe à Freeling. Il a reçu des instructions à propos des changements dans les malles. Comme règle générale, quatorze jours de station à Halifax pour les malles, c'est assez, mais comme celles de Québec et des autres provinces arrivent le samedi, les sacs à destination extérieure pourraient être fermés ce jour-là. 247

Howe à Freeling. Transmet copie de la requête de la Chambre de commerce d'Halifax au sujet des malles. 249

Requête de la Chambre de Commerce d'Halifax montrant le tort causé au commerce, etc., par les changements apportés au fonctionnement des malles. 250

9 février,
Artillerie.

Byham à Wilmot Horton. Le grand maître et le comité de l'artillerie ne peuvent recommander l'érection d'une résidence pour le commandant des forces à Sorel, même si l'endroit pouvait devenir un poste militaire. 130

14 février,
Whitehall.

Stephen à Wilmot Horton. Transmet le projet de loi pour la vente d'une partie des réserves du clergé dans le Haut et le Bas-Canada. 92

16 février,
Artillerie.

Byham au même. Envoie la liste des approvisionnements sous la charge du gardien de l'Artillerie et envoyés pour les immigrants et non requis pour le service public. Pareils envois avaient été discontinués depuis plusieurs années. Le comité désire beaucoup recevoir de Bathurst des suggestions sur l'emploi à en faire. 132

Inclus. Commentaire sur la lettre du comité relativement aux instruments destinés aux immigrants." Généralement parlant les outils sont de qualité inférieure et peu propres à servir à des immigrants, de sorte que si

1827.

un paiement est exigé, leur vente n'est pas de bonne politique. On pourrait fort bien les distribuer à titre d'encouragement. Si on les mettait à l'enchère ce ne pourrait être qu'à titre de vieux fer. Page 133

Liste des approvisionnements sous la charge du gardien de l'artillerie à Montréal. 134

20 février,
Londres.

Adresses de la Chambre des Communes demandant des copies des règlements sur les concessions des terres incultes dans les deux Canadas. 1

24 février,
Artillerie.

Byham à Wilmot Horton. Le grand maître et le conseil de l'artillerie croient qu'il serait de l'intérêt public que le département eût sous son contrôle le terrain entre la citadelle et le champ d'exercice, qui fait partie des Plaines d'Abraham. Si l'approbation de Bathurst est donnée, des ordres seront envoyés à ce sujet au commandant des ingénieurs royaux afin de prendre des mesures préliminaires. La décision finale peut venir du conseil. 135

8 mars,
Londres.

Hamilton au même. Les ministres de l'Eglise de l'Ecosse n'ont aucun droit sur le clergé; ils sont aussi dissidents (*dissenters*) au Canada qu'ils le sont en Angleterre. 264

Inclus. Extrait des débats sur les réserves du clergé. 266

10 mars,
Trésorerie.

Herries à Wilmot Horton. Envoie lettre de Turquand et copie du contrat de nolisement d'un navire pour le service public. Les circonstances dans lesquelles le navire a été aussi longtemps nolisé ont-elles été rapportées à Bathurst et approuve-t-il la mesure? 175

13 mars,
Londres.

Adresse de la Chambre des Communes demandant un état de la population du Haut et du Bas-Canada, avec le nombre d'adhérents de chaque culte. 2

14 mars,
Londres.

Hamilton à Horton. L'évêque de Québec désire voir insérer dans l'Acte des réserves du clergé une clause conférant aux autorités le pouvoir de louer, vendre ou transporter en fief simple. 268

16 mars,
Whitehall.

Lack au même. Transmet copie de lettres à Herries afin qu'elles soient communiquées par Bathurst aux gouverneurs du Haut et du Bas-Canada. 32

Inclus. Lack à Herries. Les marchandises qui seront importées au Canada seront admises à n'importe quel port pourvu que garantie soit donnée que livraison en sera faite à quelque port d'entreposage libre dans une des deux provinces. 33

22 mars,
Trésorerie.

Herries à Wilmot Horton. Explique les prétentions du percepteur des douanes pour exiger des honoraires sur les droits imposés par les différentes législatures. Mais tous les honoraires ainsi reçus ont été abolis par l'acte 9, Geo. IV, chap. 106, des salaires fixes étant établis pour les remplacer. 176

27 mars,
Amirauté.

G. Cockburn au même. La charge pour laquelle on avait choisi son frère est-elle de nature à l'exempter de la pénalité qu'on lui inflige? De cette réponse dépendra la question de savoir si on s'adressera au secrétaire de la guerre pour annuler la réclamation. Si son frère avait su qu'en n'allant pas à la Jamaïque cela lui occasionnerait la perte de deux ans de paye, rien ne l'aurait empêché de s'y rendre. 7

6 avril,
Jupiter.

Explication du vice-amiral Lake. Inclus dans l'envoi de Barrow à Wilmot Horton, 8 mai 1827.

10 avril,
Caracas.

Sir Robert Ker Porter à Bidwell. Inclus dans l'envoi de Backhouse à Wilmot Horton, le 21 septembre 1827.

10 avril,
Postes.

Freeling à Wilmot Horton. Le paquebot en partance pour l'Amérique du Nord a été retenu parce que les dépêches du bureau colonial n'étaient pas encore arrivées. Est-il nécessaire de le retenir davantage? 252

11 avril,
Trésorerie.

Herries à Wilmot Horton. En réponse aux représentations de Dalhousie, le percepteur des douanes ne devra retenir qu'un quart des droits perçus, quand même un quart n'est pas suffisant pour payer les salaires, etc. Si ce quart est plus que suffisant, il ne devra retenir que

1827.
le montant nécessaire. Les salaires et les dépenses contingentes doivent être réduits proportionnellement de chaque branche du service. Page 179
- 11 avril, Londres. Pelly à Bathurst. Conformément avec la licence, il envoie copie des registres des territoires de la Baie-d'Hudson contenant les noms de toutes les personnes employées par la Compagnie dans ces territoires en 1825 et 1826. 277.
- Inclus.* Liste, 1824-25. Département du Nord, 662. Département du Sud, 292. Liste pour 1825-26. Département du Nord, 637. Département du Sud. 190.
- 14 avril, Caracas. Sir Robert Ker Porter à Bidwell. Inclus dans l'envoi de Backhouse à Wilmot Horton, 21 septembre 1827.
- 14 avril, Opinion des officiers en loi que l'Eglise de l'Ecosse n'a aucun droit de participer aux réserves du clergé ni à aucune aide pour l'Eglise établie. 91
- 16 avril, Trésorerie. Herries à Wilmot Horton. Les marchands du Canada n'ayant pas joui des bienfaits attendus des actes passés dans les 6^{me} et 7^{me} années de George IV, des instructions doivent être envoyées aux percepteurs de douanes d'accorder toute facilité pour mettre à effet les recommandations de la Chambre de commerce, et des instructions devraient aussi être envoyées aux gouvernements pour qu'ils donnent des ordres analogues, selon le besoin, aux douaniers à la frontière, faisant ensuite rapport à la Trésorerie de la nature de ces ordres, du nom de ces douaniers, et des postes où ils sont stationnés. 181
- Inclus.* Lack à Herries. Substance des minutes de la Chambre de commerce sur les plaintes des marchands canadiens. 181
- Commissaires des douanes. Mémoire sur les moyens d'écarter les obstacles qui empêchent de bénéficier de l'acte 6 et 7 George IV. 184.
- 17 avril, Marine. Le Bureau de la marine à Wilmot Horton. Scott, instituteur de la *National Society* et sa femme peuvent prendre passage sur l'*Endeavour* pour se rendre à Québec. 96
- 20 avril, Gardes à cheval. Taylor au même. Les 70^e et 76^e régiments, qui ont passé près de quatorze ans au Canada, doivent être remplacés par les 15^e et 66^e maintenant en Irlande. Des navires seront fournis pour leur transport. 26
- 22 avril, Caracas. Sir Robert Ker Porter à Hill.
- 23 avril, Caracas. Sir Robert Ker Porter à Bidwell. Les deux documents inclus dans l'envoi de Backhouse à Wilmot Horton, 21 septembre 1827.
- 26 avril, Whitehall. Lack à Wilmot Horton. Envoie les minutes du Conseil Privé sur la réglementation et la protection des pêcheries du golfe Saint-Laurent. 34
- Inclus.* Minutes du Conseil sur le commerce, expliquant les conditions de la convention de 1818 avec les Etats-Unis au sujet des pêcheries. 35
- 30 avril, Guerre. Sullivan à Wilmot Horton. Transmet le mémoire du lieut. Napier, pour sa demi-payé, en même temps que le revenu de sa position dans le département des affaires des sauvages. Le secrétaire de la guerre désire savoir si les déclarations de Napier sont exactes. 229
- Inclus.* Le mémoire.
- 8 mai, Amiraute. Barrow à Wilmot Horton. Envoie copie de deux ordonnances du vice-amiral Lake et copie de l'explication des circonstances exigeant que lord Goderich devrait dire si le transport de lord Dalhousie et de sa famille dans les occasions citées doit être payé par le public. 9
- Inclus.* Ordre au capit. Houston Stewart de se rendre à Québec pour prendre à son bord lord Dalhousie et sa famille pour les conduire à Halifax, faisant escale à Gaspé et à la Baie des Chaleurs, si requis. 9
- Ordre de ramener Dalhousie d'Halifax. 11
- Explication des ordres pour transport de Dalhousie à et d'Halifax. 12
- 16 mai, Londres. Mémoire soumis à Goderich par Hamilton, avec tableaux se rapportant à la situation de l'Eglise dans les colonies de l'Amérique du Nord en 1824. 269

1827.

Inclus. Liste des églises dans la Nouvelle-Ecosse, de l'Eglise d'Angleterre, en 1824: "Construites", "En construction", "Demandées". Page 272

A la fin se trouve liste des églises dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Edouard, le Haut et le Bas-Canada. 273

Extrait du rapport de l'évêque Inglis. 274

19 mai,
Artillerie.

Owen à Wilmot Horton. A étudié les particularités de l'octroi projeté pour le Rideau. Envoie le document. Les communications par eau sont des travaux coloniaux, bien qu'exécutés par l'artillerie, et la subvention annuelle est basée sur le calcul que le travail sera complété en quatre ans. Chiffre de la subvention annuelle donnée. 137

21 mai,
Londres.

Adresse de la Chambre des Communes demandant les estimations du coût des communications par eau dans les Canadas. 3

21 mai,

Adresse des Communes demandant copie du mémoire envoyé à Goderich par la "Society for the Propagation of the Gospel." 4

24 mai,
Trésorerie.

Planta à Wilmot Horton. Transmet copie d'un ordre général relatif aux changements dans la paye et les allocations des agents résidants du département des affaires des sauvages afin d'avoir l'opinion de Goderich. 186

24 mai,
Trésorerie.

Le même au même. Transmet, pour l'information de Goderich, l'ordre général sur la réglementation de certains droits sur une nomination dans le département des affaires des sauvages. 187

Inclus. Ordre général nommant Darling sous-surintendant des affaires des sauvages, avec certains arrangements nécessités par la mort de Claus. 188

25 mai,
Commerce.

Lack à Gordon. Envoie demande qui ne concerne pas le département du commerce. 40

29 mai,
Trésorerie.

Planta à Wilmot Horton. Comme il a été déclaré par Dalhousie qu'il avait rengagé le forgeron-armurier du département des affaires des sauvages, le système en opération ayant été plus coûteux que l'emploi permanent, on recommande à Goderich d'approuver toutes les nominations, mais Dalhousie devrait être invité à présenter un état de la dépense réelle qu'a entraîné la réparation des armes des sauvages pendant les quatre dernières années. 189

30 mai,
Amirauté.

Croker à Wilmot Horton. Envoie copie des instructions au commandant Bayfield pour faire des sondages dans le Saint-Laurent entre Montréal et Anticosti. 15

Inclus. Croker au commandant Bayfield. Instructions sur la méthode qu'il doit suivre pour pratiquer des sondages dans le Saint-Laurent. 16

1er juin,
Londres.

Mémoire sur la réclamation du Bas-Canada. Inclus dans l'envoi de Freeling à Felton, 7 juillet.

2 juin,
Trésorerie.

Hill à Wilmot Horton. Le paiement d'une pension de \$100. au chef sauvage, Amable Chevalier devrait être sanctionné dans les circonstances décrites. 190

3 juin,

Taylor à Wilmot Horton. Est-ce que la proposition de Bathurst de pourvoir à l'établissement d'une efficace surintendance des sauvages par la nomination de Darling a été approuvée? 191

8 juin,
Amirauté.

Barrow au même. Le directeur général de la marine désire arranger le service des malles de façon qu'elles puissent être envoyées directement à Halifax, si Goderich peut faire les arrangements. 19

9 juin,
Guerre.

Sullivan au même. Pour avoir un état du revenu annuel que donne l'emploi dans le service civil au capitaine J. G. Ogden, autrefois du 30e d'infanterie. 232

9 juin,
Artillerie.

Circulaire signée "W. Griffin". Incluse dans l'envoi de Butler à Wilmot Horton, le 15 octobre 1827.

11 juin,
Caracas.

Alex. Cockburn à Moore. Inclus dans l'envoi de Backhouse à Wilmot Horton, 21 septembre 1827.

1827.
13 juin, Norfolk. Travis à Gray. Inclus dans Sullivan à Wilmot Horton, 24 septembre.
- 12 juin, Paisley. Buñs à Wilmot Horton. Le droit de l'Eglise d'Ecosse à une part des réserves du clergé. L'argumentation de ses réclamations devrait être publiée ainsi que celle du Dr Stracham en faveur de l'Eglise d'Angleterre. Page 306
- 13 juin, Norfolk. Travis à Gray. Inclus dans l'envoi à Wilmot Horton, 24 septembre.
- 14 juin, Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. Transmet la requête de madame Dawson, avec documents, demandant une rémunération pour avoir porté des dépêches à Prévost, le tout pour être soumis à l'examen de Goderich. 191
- 15 juin, Commerce. Lack à Wilmot Horton. Huskisson lui demande de faire des instances auprès de Felton pour qu'il se tienne tranquille pour le présent. 41
- 16 juin, Caracas. Alex. Cockburn à Francis Cockburn. Inclus dans l'envoi de Backhouse à Wilmot Horton, 21 septembre 1827.
- 18 juin, Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. Transmet mémoire de la veuve de Robert Ramsay Livingston, du département des affaires des sauvages pour avoir une pension en considération des services rendus par son mari. Les lords de la Trésorerie désirent savoir de Goderich si les services rendus par Livingston donnent droit à sa veuve à une pension, car autrement ils refusent de sanctionner des paiements qui créeraient un précédent. 192
- 18 juin, Caracas. Sir Robert Ker Porter à Bidwell.
- 18 juin, Caracas. Le même à Moore. Les deux inclus dans l'envoi de Backhouse à Wilmot Horton, 21 septembre 1827.
- 18 juin, Londres. Willoughby à Wilmot Horton. Envoie le compte des colonies de l'Amérique du Nord pour l'année finissant le 5 janvier 1826. 316
- 19 juin, Affaires étrangères. De Walden à Hay. Envoie copie d'une lettre du prince Polignac au sujet d'un ordre de Bathurst relativement à un établissement religieux au Canada, pour être soumise à l'examen de Goderich. 42
- Le prince Polignac à Dudley (en français). En conséquence du fait que, il y a quelques années, le gouvernement britannique a paru contester les droits du Séminaire à posséder des propriétés au Canada, les termes de la capitulation de 1760 furent invoqués et reconnus comme preuves de leurs droits. Cela satisfait le Séminaire, mais ses membres sont encore troublés par une lettre de Bathurst à Roux, où il est dit qu'il a envoyé au Canada des ordres pour prendre des mesures légales dans le but d'obtenir pour la Couronne les droits à la seigneurie de Montréal. Il discute la question des titres du Séminaire et de la sécurité où se trouve leur droit de propriété. 43
- Officiers à Byham. Inclus dans l'envoi de Butler à Wilmot Horton, 15 octobre 1827.
- 23 juin, Londres. Adresse des Communes demandant copies de la correspondance sur la réclamation de l'Eglise d'Ecosse sur les réserves du clergé. 5
- 27 juin, Québec. Estimations des cadeaux pour les sauvages en 1828. 213
- 5 juillet, Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. Envoie pour être examinée par Goderich lettre de Dalhousie, avec documents, relativement à la réclamation de David Ross, de Montréal, pour services professionnels. 193
- 6 juillet, Whitehall. Stephen au même. N'est pas bien certain de comprendre ce qui doit être fait au sujet des Sœurs de Montréal? Bathurst n'a pas jugé à propos de donner une réponse directe. Il semble recommander le placement en achat de titres et d'accéder à la demande d'acheter des terres en morte-main s'il arrive que les Sœurs opposent au premier mode des objections raisonnables. A renvoyé les documents, qui pourront lui être retransmis avec des instructions si cela peut être utile. 93
- 7 juillet, Postes. Freeling à Felton. Le montant pour timbres-poste remis par les colonies de l'Amérique du Nord est net. De ce montant un tiers est

1827.

formé de timbres pour malles terriennes et océaniques de la Grande-Bretagne. Le coût de l'entretien de paquebots entre celle-ci et l'Amérique du Nord est au bas mot de 10,000 louis par année. Page 253

Inclus. Etats des revenus. 254 à 57

Memoire des réclamations du Bas-Canada au sujet du produit net du revenu postal prélevé dans cette province. 258

9 juillet,
Whitehall.

Stephen à Baillie. A eu depuis longtemps deux documents venant de l'Amérique du Nord. Le premier de M. Girouard, un prêtre, qui demande des lettres patentes pour la constitution en corporation d'un séminaire et pour le doter de certaines terres à être tenues en morte-main. Si c'est allouable, l'instrument officiel pourrait être préparé dans le Bas-Canada; car il n'y a qu'un avocat canadien qui puisse le préparer vu qu'il faut donner la pleine nomenclature et description des éléments de la concession demandée. S'il y a quelque chose à faire à ce sujet, le mode le plus approprié à suivre est de faire préparer, sujet à revision, l'instrument au Canada. La cause de Forder a été décidée, de sorte que les pièces seront probablement expédiées pour être conservées. 94

Gray à Palmerston. Inclus dans l'envoi de Sullivan à Wilmot Horton, 24 septembre. 94

10 juillet,
Norfolk.

Backhouse à Wilmot Horton. Dudley, en raison des inconvénients que présentent actuellement les arrangements pour le service postal, verra avec plaisir le retour *via* Halifax rétabli. Le courrier pour l'ambassade anglaise à Washington devra être expédié par New-York et non par Boston. 47

28 juillet,
Affaires
étrangères.

Croker Hay. Le directeur général de la marine ne peut pas garantir que les communications postales seront maintenues avec régularité si on insiste pour que le long voyage à New-York se fasse avec le petit vaisseau actuellement employé. 20

2 août,
Amirauté.

Hill au même. Les lords de la Trésorerie n'objectent pas à la dépense encourue par Dalhousie en nolisant un vaisseau pour le service des pêcheries, croyant que c'était nécessaire, mais cette dépense aurait dû être soumise à la législature provinciale, afin d'obtenir un vote d'argent pour la solder. 194

6 août,
Trésorerie.

Byham au même. Des commandes ont été données pour des étendards royaux, un pour Québec et l'autre pour Kingston. 138

8 août,
Artillerie.

Hill au même. Envoie lettre du conseil de l'artillerie et un extrait des rentes seigneuriales pour savoir si Goderich voit quelque empêchement à l'arrangement proposé. 195

13 août,
Trésorerie.

Inclus. Byham à Hill. Les officiers ont transmis rapport de leurs démarches et la liste des rentes seigneuriales, demandant en même temps si, dans l'avenir, elles devront être payées et reçues par ce département. Le conseil de l'artillerie a décidé dans l'affirmative et que l'officier paierait, comme d'habitude, les sommes qu'il aura reçues dans la caisse militaire. Il demande que la Trésorerie donne les ordres nécessaires à l'officier de l'intendance à Québec. 196

Extrait des rentes seigneuriales payées par et à l'intendance à Québec. 197

17 août,
Douanes.

Les commissaires de douanes à Herries. Inclus dans l'envoi de Hill à Wilmot Horton, 24 août.

18 août,
Trésorerie.

Hill à Wilmot Horton. Faudra envoyer à la Trésorerie copie de la dépêche à Dalhousie telle qu'amendée, afin qu'elle soit acceptée. 198

24 août,
Trésorerie.

Le même au même. Envoie mandat pour le paiement des salaires mentionnés dans la cédule. Il serait désirable que tous les officiers ayant au Canada charge de perception du revenu de fermer les comptes chaque année le 31 décembre, sur le même principe que les comptes se sont faits dans le Royaume-Uni. 199

Inclus. Mandat pour le paiement des salaires. 201

Liste des salaires et des allocations fixes. 205

1827.
24 août.
Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. Envoie copie du rapport des douanes sur une lettre de Felton qui demandait qu'une maison de douanes séparée soit établie à Montréal. Le rapport doit être envoyé au gouverneur de Montréal. Si le commerce de cette province requiert un tel établissement, la dépense devra en être défrayée à même les droits perçus dans la province. Page 209
- Inclus.* Les commissaires des douanes à Herries. Ils ont amené les employés publics au Canada à faire un rapport spécial sur l'état du commerce, et à sa réception ils diront s'il est nécessaire ou non d'accéder à la demande de Felton, c'est-à-dire d'établir une maison de douanes à Montréal. 210
- 28 août,
Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. Les arrangements faits par Dalhousie pour la location d'une spacieuse maison pour l'usage des départements sont très opportuns, mais la dépense devrait être soumise à la législature et avoir son approbation. 211
- 30 août,
Trésorerie. Le même au même. Copie des dépêches de Dalhousie expliquant l'état actuel des affaires financières de la province du Bas-Canada ont été reçues, ainsi que les instructions qu'il est question de transmettre et que les lords de la Trésorerie ont approuvées. 212
- 8 septembre,
Londres. Hamilton à——. A préparé une lettre pour l'évêque de Québec. Il va aller la montrer. 276
- 11 septembre,
Hastings. Les officiers de douanes au secrétaire des colonies. Envoyent accusé de réception d'un sac de dépêches confié au colonel Cockbarn. 317
- Inclus.* Le reçu. 318
- 12 septembre,
Amirauté. Barrow à Wilmot Horton. Par un nouvel arrangement, les paquebots portant les malles iront directement à Halifax, d'où d'autres vaisseaux transporteront celles pour Boston, attendront là les réponses et reviendront à Halifax. Après avoir déposé les malles à Halifax, le paquebot filera immédiatement vers les Bermudes. Autres arrangements. 21
- 19 septembre,
Trésorerie. Hill à Hay. Transmet l'estimation des présents requis pour les sauvages en 1828. 215
- L'estimation précède la lettre. 213
- 19 septembre,
Amirauté. Barrow à Wilmot Horton. En étudiant la carte géographique, il peut en arriver à une meilleure organisation qu'aujourd'hui dans le transport des malles. 23
- 21 septembre,
Affaires étrangères. Backhouse à Wilmot Horton. Envoie copies de quatre dépêches du consul à Caracas racontant les démarches qu'il a faites pour envoyer au Canada des sujets britanniques qui avaient été induits à émigrer en Colombie, où ils ont été laissés dans un état d'extrême dénûment. Envoie aussi copie des instructions à sir Robert Ker Porter pour porter secours à ces gens. 49
- Inclus.* Copies de lettres concernant les émigrés à la Colombie. 50, 52, 54, 56
- Liste des dernières personnes arrivées à La Guayra, le 2 décembre 1825, et envoyées comme colons par la "Columbian Agricultural Association" de Londres. 59
- Correspondance supplémentaire sur les personnes envoyées à La Guayra. 62 à 75
- 24 septembre,
Amirauté. Barrow à Wilmot Horton. Ordre donné que le paquebot arrivant d'Halifax passe 48 heures aux Bermudes, et que les paquebots du Mexique n'y fassent plus arrêt dans leur voyage de retour. 24
- 24 septembre,
Guerre. Sullivan à Wilmot Horton. Transmet papiers concernant la cause de James Travis, employé durant la première guerre avec les Etats-Unis, pour être soumis au ministre des colonies. 233
- Inclus.* Gray à Palmerston. Transmet des lettres d'un pauvre vieillard nommé Travis, qui a servi lors de la première guerre avec les Américains et qui demande une pension comme récompense. Bathurst lui a

1827. déjà donné des secours pécuniaires et lui a promis qu'on pourvoirait davantage à son existence. Page 234
- Travis à Gray. Raconte ses services rendus lors de la première guerre américaine, sa supplique à Bathurst en 1822, alors qu'il fut secouru. Lui demande (à Gray) de s'enquérir si autre chose a été fait pour lui 235
- Autre déclaration de Travis à Gray. 237
- Travis à Beckwick. Lui rappelle le temps où il (Travis) était employé durant la guerre de la révolution. 238
- Certificat des services rendus par Travis envoyé par le capitaine Vanderburg. 293
- 29 septembre, Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. L'allocation de solde d'officiers réformés au capitaine Hamilton Merritt et au lieutenant Ingersol établirait un très incommode précédent, ce qui fait que les lords de la Trésorerie ne peuvent accéder à la recommandation envoyée en leur faveur par Dalhousie. 216
- 2 octobre, Amiralauté. Barrow au même. Le paquebot de l'Amérique du Nord, à son retour d'Halifax, partira à l'avenir, une fois revenu des Bermudes, pas plus de 21 jours après sa première arrivée à Halifax, à moins que le courrier de Washington ne soit pas arrivé. 25
- 3 octobre, Trésorerie. Lewis au même. Les marchandises requises pour le département des affaires du sauvages pour 1828 devront, par ordre, être expédiées par le conseil de l'artillerie. 217
- 4 octobre, Trésorerie. Le même au même. Les lords de la trésorerie concourent dans les instructions contenues dans la dépêche à Dalhousie, d'envoyer en détails des informations sur les dépenses exactes du département des affaires des sauvages ayant en vue leur réduction, puis, finalement, l'abolition de cet établissement.
- 6 octobre, Postes. Freeling à Wilmot Horton. Règlements arrêtés par l'amiralauté relativement à la partance des paquebots portant malles. 260
- 8 octobre. Minute par le grand maître de l'artillerie. Incluse dans l'envoi de Butler à Wilmot Horton, 10 octobre 1827.
- 9 octobre, Trésorerie. Lewis à Wilmot Horton. L'argent payé pour des terrains contigus aux casernes des Jésuites a été à tort payé à la caisse militaire. Il doit être retiré et transmis aux commissaires chargés de gérer les biens des Jésuites. 219
- 15 octobre, Artillerie. Butler à Wilmot Horton. La dépêche de Dalhousie contenant un mémoire de la baronne de Longueuil demandant qu'un procès commencé par les officiers du département pour recouvrer ce qui paraît avoir été le fruit d'un empiètement, est soumise au grand maître et au conseil de l'artillerie. Envoie copie du rapport des officiers; on demande à Huskisson si les procédures doivent être abandonnées. Copie des documents envoyés, y compris des ordres pour empêcher les empiètements sur le domaine public. Minutes du grand maître de l'artillerie envoyées pour être soumises à Huskisson. Des instructions seront en même temps données de suspendre toute procédure jusqu'à ce que le bon plaisir du gouvernement soit connu. 139
- Inclus.* Officiers à Byham. Rapport des opinions du comité sur les empiètements sur les réserves de la Couronne à Saint-Jean et envoi des documents relatifs à la propriété. 141
- Commission (en français) qui détermine les limites du Fort Saint-Jean, 1er avril 1749. 143
- Rapport par John Collins, sous-arpenteur général, sur les limites du terrain au Fort Saint-Jean, 16 octobre 1770. 145
- Extrait du rapport annuel des inspecteurs réunis à Saint-Jean le 30 mai 1827. Que Collins avait mis les pierres-bornes au mauvais endroit en prétextant une permission censée avoir été donnée par le marquis de Duquesne en 1755, au baron de Longueuil, laquelle ne peut être retracée.

1827.

Les marques de délimitation aux frontières ont été, par ordre, placées d'après la réserve primitive. Page 146

Ordre général aux officiers qu'afin de conserver les droits de l'artillerie, toutes les routes sur les terres de l'artillerie dont on permet au public l'usage pour sa commodité, soient fermées pendant 24 heures. 148

Circulaire, en date du 30 juin 1823, contenant une formule pour la liste des empiétements sur la propriété de l'artillerie. 149

Formule de la liste. 150

Circulaire aux officiers, 9 juin 1825. Pour inclure dans le rapport annuel la liste des terres qu'on croit appartenir à l'artillerie, mais qui restent sujettes au doute. 151

Minutes par le grand maître de l'artillerie, 8 octobre 1827, défendant la conduite des officiers relativement à la propriété de Longueuil à Saint-Jean; ils obéissaient aux ordres du département. 153

16 octobre,
Marine.

Le bureau de la marine à Wilmot Horton. Ont transféré aux commissaires de la marine la lettre pour le paiement des vivres rapportés aux magasins de l'intendance par les navires chargés de transporter les colons. 97

18 octobre,
Bureau des
vivres.

Le bureau des vivres au même. Conformément à la demande, une traite a été tirée en faveur de Peter Robinson sur le trésorier de la marine, représentant le montant des vivres rapportés aux magasins de l'intendance à Québec. 319

9 novembre,
Halifax.

Canning à Ogle. Inclus dans l'envoi de Barrow à Backhouse, 17 décembre 1827.

12 novembre,
Uxbridge.

Anglesey à Huskisson. Si les procédures contre la baronne de Longueuil sont abandonnées, elle devrait être requise de reconnaître que la cession de terre est gratuite, consentie seulement sur la condition expresse qu'aucune bâtisse ne devra être érigée en dedans de 400 pieds des points les plus avancés du fort. A moins que quelque chose de ce genre ne soit fait, on pourra avoir établi un précédent fort embarrassant. 155

15 novembre,
Whitehall.

Phillips à Stanley. Envoie lettre du rév. George Bourne, avec un mémoire des protestants dissidents du Bas-Canada. 90

14 novembre,
Havre d'Halifax.

Vice-amiral Ogle à Croker. Inclus dans l'envoi de Barrow à Backhouse, 17 décembre 1827.

7 décembre,
Trésorerie.

Hill à Stanley. Les lords de la Trésorerie ont reçu de l'intendant militaire Routh le compte de tous les paiements et avances faits par la caisse militaire depuis la nomination de Dalhousie comme gouverneur. Des copies sont transmises pour être soumises à Huskisson. Quelque compte a-t-il été reçu de Dalhousie? Si oui, on en demande une copie. 220

Inclus. Routh à Hill. Envoie comptes de paiements et avances faits par la caisse militaire depuis la nomination de Dalhousie, un duplicata duquel a été envoyé à Sa Seigneurie. 221

Comptes de paiements, etc. 222

7 décembre,
The Grove.

Wellington à Huskisson. Concours dans la lettre à Dalhousie. Lui écrira dans le même but. 28

8 décembre,
Gardes à
cheval.

Fitzroy Somerset à Hay. Renvoie la lettre de Dalhousie. 29

8 décembre,
Trésorerie.

Hill à Stanley. Pour former l'opinion de Huskisson, transmet lettre de Dalhousie demandant remboursement de ses dépenses de voyage, qui se montent à 300 louis. 223

12 décembre,
Hastings.

Anglesey à Huskisson. Le rapport de By est très décourageant. Il arrive que l'estimation du coût du canal Rideau a été grossièrement erronée. Sir J. Carmichael Smith, avec d'autres officiers ingénieurs, avaient été envoyés sur les lieux avec mission de faire rapport sur les défenses et les

1827.

voies de communication. Il estima que la dépense pour ouvrir le canal Rideau serait à peu près de 169,000 louis. Sans attendre une estimation fixe, l'artillerie a commencé les travaux qui, d'après By, coûteront 474,844 louis. By a envoyé le lieutenant Pooley pour donner des explications en Angleterre. L'ingénieur civil a sciemment trompé le gouvernement colonial aussi bien que le gouvernement britannique, mais c'est un travail d'une telle envergure qu'on n'aurait pas dû le commencer sans un minutieux examen des estimations par les ingénieurs du département. La rumeur de dépenses frivoles pour terrains à gazons, etc., contredite par Pooley. Page 156

13 décembre,
Artillerie.

Gosset à Huskisson. A été avisé par Anglesey d'aller chez Huskisson avec les rapports et estimations, du canal Rideau. Pooley a été envoyé par By pour donner des informations, et si Huskisson désire voir Gosset il amènera Pooley. 158

13 décembre,
Hastings.

Anglesey au même. Aucune remarque publique ne doit être faite de ses observations sur l'imprudence de commencer un vaste travail sans estimation. En égard au caractère de son prédécesseur, il croit qu'il doit y avoir erreur. Le canal Rideau doit être fini dans les dimensions originellement approuvées par le duc de Wellington, mais il y a des objections (notées) à son élargissement. 159

15 décembre,
Affaires
étrangères.

Backhouse à Stanley. Transmet lettre adressée par erreur aux affaires étrangères au lieu du bureau des colonies. 76

15 décembre,
Artillerie.

Gosset à Huskisson. Transmettant lettres d'Anglesey. 160

17 décembre,
Amirauté.

Barrow à Backhouse. Envoie copie de lettre (et son incluse) de l'amiral Ogle relativement à l'habitude des pêcheurs américains d'ouvrir et de faire sécher leurs poissons aux îles de la Madeleine. Des rapports précédents montrent que le nombre en était si restreint qu'il n'était pas nécessaire de faire des représentations, mais il semble augmenter. Sa Seigneurie trouvera peut-être opportun d'envoyer des instructions pour la gouverne de l'amiral. 80

Inclus. Vice-amiral Ogle à Croker. A envoyé l'*Alligator* faire enquête sur les plaintes des îles de la Madeleine à propos des empiétements des pêcheurs américains, qui considèrent avoir le droit d'ouvrir et faire sécher leurs poissons sur ces îles. Cette affaire a été portée à la connaissance de l'amirauté par le vice-amiral Fahie, mais comme aucune instruction n'a été envoyée, la pratique a continué jusqu'à ce que de 15 bateaux, le nombre se soit élevé à 400, portant plus de 3,000 hommes. Il demande des instructions. 82

W. P. Canning au vice-amiral Ogle. Fait rapport de son enquête aux îles de la Madeleine sur les habitudes des pêcheurs américains sur les îles et le long de la côte. 84

18 décembre,
Hastings.

Anglesey à Huskisson. Envoie un document contenant toutes les informations sur le canal Rideau que possèdent le conseil de l'artillerie. L'augmentation des estimations est lamentable, mais il ne voit aucun item qu'on puisse réduire. Il n'y a aucun moyen d'éviter la dépense; toute la question est dans quel temps le travail peut être achevé. Si on pouvait obtenir 100,000 louis par année pour pousser les travaux davantage, ce serait fort bien. L'objection de Wellington et de Carmichael à l'élargissement des portes vient, d'après (Anglesey), de ce qu'ils croyaient que cela entraînerait une dépense beaucoup plus forte que celle qu'ils avaient prévue. 161

Inclus. Le document dont il est parlé, daté du 17 décembre. Ce document est intitulé: Canal Rideau. 162

19 décembre,
Affaires
étrangères.

Backhouse à Stanley. Transmet copie d'une lettre de l'amirauté avec dépêches, etc., venant de l'amiral Ogle et concernant la pratique des pé-

1827.
20 décembre,
Glasgow. cheurs américains d'aller préparer et faire sécher leurs poissons sur les îles de la Madeleine. Page 77
Welsh à Huskisson. Renouvelle, au nom de l'Eglise d'Ecosse, la demande précédemment adressée à Bathurst et réfère à une requête et aux pièces envoyées à Goderich demandant de faibles salaires pour les ministres de l'Eglise d'Ecosse dans la Nouvelle-Ecosse et les autres colonies. 308
- 27 décembre,
Trésorerie. *Inclus.* Règles et règlements de la Société pour l'avancement des intérêts religieux des colons écossais dans les provinces britanniques de l'Amérique du Nord, avec la liste des officiers de la société. 310
Hill à Stanley. Pour établir une pension annuelle de 400 louis en faveur d'Amyot, un mandat a été lancé pour le montant. 224
Inclus. Stanley à Hill (privée et confidentielle). Au sujet de la pension d'Amyot et des difficultés que soulèverait dans l'Assemblée du Bas-Canada l'octroi d'une pension ou d'un salaire. 225
- 27 décembre,
Downing
Street. Stanley à Backhouse. A reçu dépêche au sujet des pêcheurs américains qui préparent et font sécher leurs poissons sur les îles de la Madeleine. L'à-propos d'obtenir une interprétation légale du traité. Si l'interprétation par les Américains est inexacte, quelles mesures devront être prises pour mettre fin à cette pratique. 78
- 31 décembre,
Liverpool. Le percepteur-contrôleur des douanes à Huskisson. On envoie par le capitaine Philpotts, dont le reçu est inclus, un sac de dépêches. 320
Inclus. Le reçu. 322
- décembre,
Artillerie, Anglesey à Huskisson. Désire attirer l'attention sur la question de défense et de construction du canal Rideau. Propose de placer l'an prochain 10,000 louis dans le budget mais auparavant désire avoir l'approbation de ses collègues. 170

DIVERS, 1827.

Q. 1881.

1813.
26 mars,
Niagara. Engagement de Thomas Medah, avec extraits des *Articles of War*. Page 234
1821.
16 août,
Chatham. Grece à —.
- 5 septembre,
Chatham. Le même à —.
1822.
7 août. Le même à Dalhousie.
- 17 août,
Québec. A. W. Cochran à Grece. Ceci et trois lettres précédentes incluses dans le mémoire de Grece daté du 1er novembre 1827.
1826.
29 juin,
Québec. Cochran à Ryland.
- 30 juin,
Québec. Ryland à Cochran.
- 5 juillet,
Québec. Le même au même. Ceci et deux lettres précédentes incluses dans l'envoi de Ryland à Wilmot Horton, 20 avril 1827.
1827.
3 janvier,
Londres. Le Dr Poynter à Wilmot Horton. L'incertitude où l'on est si les successeurs du Dr Panet devront conserver le titre d'évêque catholique romain de Québec. 182
- 4 janvier,
Québec. L'évêque de Québec à Bathurst. La proposition faite par l'Assemblée du Haut-Canada de vendre les réserves du clergé pour les fins d'éducation; elle a

1827.

aussi préparé plusieurs autres mesures dans le but de décourager l'Eglise d'Angleterre, et il est question d'envoyer un agent pour appuyer ces faits en Angleterre. Le devoir qu'il a de contrecarrer ces faits. L'attitude hostile à l'Eglise d'Angleterre ne s'étend pas dans la population en général, mais les chefs du parti populaire voient là une excellente occasion d'attaquer l'Eglise, la majorité de l'Assemblée n'étant pas d'humeur à acquiescer à certaines vues du gouvernement de Sa Majesté. Il demande que les pouvoirs des corporations ecclésiastiques soient augmentés de façon à leur permettre de disposer de leurs réserves. Page 193

5 janvier,
Geraldine
Cottage.

Fitzgerald à Wilmot Horton. De quels fonds le capitaine Wyley a-t-il reçu annuellement 200 louis pour le dédommager de ses pertes durant la dernière guerre américaine? Il (Fitzgerald) a subi des pertes dans le même temps au service du gouvernement, et il n'a jamais été indemnisé. 72

8 janvier,
Montréal.

Mémoire du révérend John Bethune. Demande qu'on se hâte de lui procurer cette aide qu'il recevra probablement plus vite que de l'augmentation de son salaire, qui doit venir du revenu des biens des Jésuites. 19

10 janvier,
Québec.

L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Transmet mémoire du révérend J. Bethune, de Montréal. Il craint que ses appréhensions au sujet des biens des Jésuites ne soient que trop bien fondées. 198

20 janvier,
Québec.

Cochran à Ryland.

22 janvier,
Québec.

Ryland à Cochran.

24 janvier,
Québec.

Cochran à Stewart. Ceci et deux lettres précédentes incluses dans l'envoi de Ryland à Wilmot Horton, 20 avril 1827.

26 janvier,
New-York.

Moore à Wilmot Horton. Envoie une lettre adressée à W. B. Felton, Felton, qui s'est embarqué le jour précédent à Liverpool, le secrétaire de Dalhousie lui ayant demandé cela. S'il est obligé d'aller à Annapolis, son neveu prendra la direction du bureau. 123

30 janvier,
Québec.

J. Stewart à Ryland.

31 janvier,
Québec.

Ryland à Stewart. Les deux inclus dans l'envoi de Ryland à Wilmot Horton, 20 avril 1827.

2 février,
Kilkenny.

Mary Plymouth au secrétaire des colonies. Renseignements demandés au sujet de son fils, qui a obtenu sa décharge en 1819 des Chasseurs de York, et auquel on a accordé une concession de terre dans l'Amérique Britannique. 184

Inclus. Lukin à M^{me} Plymouth. Au sujet de son fils, elle doit s'adresser au secrétaire de la guerre et des colonies. 184

7 février,
Londres.

D^r Poynter à Wilmot Horton. Demande que l'on fasse disparaître les soucis de l'évêque Panet au sujet de son titre, etc. 185

9 février,
Québec.

Cochrane à Stewart.

12 février,
Québec.

Stewart à Ryland.

12 février,
Québec.

Ryland à Stewart. Ceci et deux lettres précédentes incluses dans l'envoi de Ryland à Wilmot Horton, 20 avril 1827.

20 février,
Londres.

Nethersoles et Barrow à Wilmot Horton. Demandent des informations sur Godschall Johnson, qu'on croit être au Canada; on en a besoin comme témoin dans une cause. 176

21 février,
Londres.

Irving à Bathurst. Demande pour l'auteur (Orlando W. Roberts) la permission de dédier à Sa Seigneurie son ouvrage sur l'Amérique du Sud 107

Inclus. La page du titre du livre. 108

La dédicace proposée. 100

1827.
25 février,
Maryborough. Mémoire de Bridget Fowles, qui demande de l'aide pour recouvrer la propriété de son oncle qui est mort au Canada sans laisser de testament. Page 48
- 1er mars,
Québec. Mémoire d'Hamilton Merritt, qui demande une gratification égale à la demi-solde, pour lui et les officiers de l'ancien corps des "Light Dragoons" de la province. 125
- Inclus.* Certificat par le major Elliott du service efficace fait par les dragons de Merritt en 1813 et 1814. 127
- 1er mars,
Québec. Hamilton Merritt à Darling. Il est à demander une gratification égale à la demi-solde. Il demande que son mémoire soit envoyé. 128
- 3 mars,
Londres. Gordon à Wilmot Horton. Demande permission de faire préparer une copie de l'acte du Bas-Canada, 41 Geo. III, ch. 4, pour s'en servir dans une cause en appel devant le Conseil Privé. 82
- 3 mars,
Westmeath. A. F. Atkinson à Bathurst. Il désire devenir ministre du culte, mais des malheurs de famille l'empêchent de continuer ses études. Demande une recommandation qui lui permette d'entrer comme étudiant boursier dans un des collèges canadiens, ou une dispense pour remplir de suite les fonctions de ministre 1
- 9 mars,
Glasgow. Freeland au même. Attire l'attention sur les pertes qu'infligera à l'industrie du savon et de la chandelle l'augmentation des droits. 50
- 12 mars,
Coxwold. Newton au secrétaire de la guerre. Demande des informations sur le compte de William Cook, autrefois maître-charpentier à William Henry; veut savoir s'il vit encore; demande ces informations pour M^{me} Sarah Roberts, qui était sa fille. 177
- 13 mars,
Aberdeen. Ferguson à William Horton. Renouvelle sa demande d'introduire des machines au Canada. Il va rejoindre son gendre, le lieutenant James Grierson, qui est établi sur les rives de l'Outaouais. 55
- 16 mars,
Londres. Harman et Cie à Bathurst. Le D^r Martin demande la permission de se rendre dans l'Amérique Britannique du Nord pour exercer sa profession. 104
- 17 mars,
Londres. Le baron Maltzahn à Wilmot Horton (en français). Demande des informations sur William Horch, ou Hork, qu'on suppose être mort en 1800. 130
- 23 mars,
Londres. Sewell au même. Son fils (Sewell) s'embarque pour Québec mer-credi et sera heureux de se charger des lettres que M. Horton peut désirer envoyer. 263
- 23 mars,
Londres. Molteno au même. Offre en vente une collection de cartes du Canada dressées d'après les ordres du duc de Kent quand il était commandant. 131
- Inclus.* Nomenclature de ces cartes. 132
- 26 mars,
Liverpool. John Gladstone à Wilmot Horton. Avait écrit pour avoir des renseignements pour le bénéfice de Cleghorn, qui désire aller au Canada. Comme il (Horton) est sans doute fort occupé, peut-être que son secrétaire pourra lui fournir ces renseignements. 83
- 1er avril,
Londres. Le juge en chef Sewell à Wilmot Horton. Il a acheté des livres de droit français pour un montant de 150 louis pour la bibliothèque des avocats, livres qu'il espère voir admis en franchise. Les 150 louis qui restent sont destinés à l'achat de livres de droit anglais et il tient à conserver ce montant intact, car autrement il y a des ouvrages qu'il ne pourrait acquérir. 264
- 2 avril,
Davenport. DuVernet à Wilmot Horton. Renouvelle sa demande d'un octroi de terre au Canada comme reconnaissance de ses services lors de la construction d'un canal au nord de l'Outaouais. 34
- 5 avril,
Liverpool. W. A. et G. Maxwell à Wilmot Horton. Demandent informations au sujet des droits à payer pour l'entrée au Canada de cognac français, de vins de Sicile et d'Espagne et de rhum de la Jamaïque. 133
- 6 avril,
Coxwold. Newton à Bathurst. Recherches nouvelles de William Cook dans l'intérêt de Sarah Roberts. 178

1827.
9 avril,
Londres.

Requête de Thomas Cotter, énumérant ses services rendus, le fait qu'il a changé sa pension sur la promesse d'une concession de terre et d'un passage gratuit au Canada. Il n'a pas eu ce passage, et le renouvellement de sa pension a été refusé. Demandes aux Communes de s'enquérir de son cas. Page 31

11 avril,
Londres.

Baillie à ———. A appris de Dyer, le premier commis de l'amirauté, qu'il avait sans cesse conseillé aux gens de ne pas changer leurs pensions; que plusieurs personnes, sans en avoir l'autorisation, avaient forgé des certificats pour prouver qu'ils avaient eu la permission d'aller au Canada. 33

12 avril,
Londres.

McFarlane à Wilmot Horton. Demande fortement qu'on accorde, à cause des services rendus, la concession de terre demandé pour le major Du Vernet. 134

16 avril,
Londres.

Dandelsloh à Bathurst. Demande certificat du décès de John George Prosy, qui était à Montréal la dernière fois qu'on en a entendu parler, en 1794. Il avait deux enfants alors, un garçon et une fille, et comme il y a à Wurtemberg une petite somme qui lui est due, on demande que ce renseignement leur soit communiqué. S'ils sont morts, qu'un certificat de leur décès soit obtenu. 136

20 avril,
Paisley.

Mémoire de Robert Shaw, aîné et jeune, au sujet des biens laissés par Mlle ou Mme Jean Shaw, une de leurs proches parentes. 265

20 avril,
Québec.

H. W. Ryland à Wilmot Horton. Il regrette d'avoir encouru la censure à cause des lettres que dans un moment d'excitation il a écrites à lord Dalhousie. Les services rendus depuis près d'un demi-siècle lui donnent droit, pense-t-il, à une considération favorable de la part du gouvernement. Il ne nie point le pouvoir du gouverneur de révoquer une commission, mais c'est rarement fait sans ordres spéciaux venant du bureau colonial. Se plaint de la façon dont Dalhousie l'a traité et de l'accusation criminelle qu'il essaye de porter contre lui. 211

Cochran à Ryland, le 29 juin 1826. Ordre de préparer et transmettre, avec pièces à l'appui, un état de compte général des recettes et des déboursés dans la gérance des biens des Jésuites à partir de la date de la nomination de Ryland jusqu'au 1er mai dernier. 215

Ryland à Cochran, 30 juin 1826. Préparera l'état demandé. A sa demande, un compte de cette nature jusqu'au 1er mai 1825 a été préparé et envoyé au secrétaire d'Etat. 215

Ryland à Cochran, 5 juillet 1826. Envoie le compte général des recettes et dépenses dans la gérance des biens des Jésuites, avec 187 mandats acquittés. 217

Cochran à Ryland, 20 janvier. Il faut renvoyer au Bureau tous les mandats non payés par lui en sa qualité de trésorier des biens des Jésuites et, aussi, préparer un compte supplémentaire des recettes et dépenses. 218

Ryland à Cochran, 22 janvier 1827. Il ne reste non payé qu'un mandat qu'il renvoie. Il va de suite préparer le compte indiqué. 218

Le compte courant. 220

Stewart à Ryland. Envoie copie de la lettre de Dalhousie. Il sera prêt, à sa convenance, à commencer l'ajustement des comptes et à recevoir la balance. 221

Cochran à Stewart, 24 janvier 1827. Envoie les comptes de Ryland comme trésorier des biens des Jésuites, lesquels doivent être considérés comme complets jusqu'à la date à laquelle il (Stewart) a été nommé, après laquelle date il ne pouvait ni recevoir ni payer d'argent pour ce compte. Il va se rendre chez Ryland et régler avec lui, ne lui accordant pas les 75 louis pour salaire, paiement que Sa Seigneurie ne peut sanctionner, vu que les fonctions de Ryland avaient cessé d'exister quand il (Stewart) a été nommé. 221

Autres documents. 222-228

1827.
26 avril,
Londres. Howe à Vilmot Horton. Bathurst en est-il arrivé à quelque conclusion au sujet du cas de son père ? Page 106
- 26 avril,
Aughaloe. Mémoire de Marguerite Murphy demandant des informations sur son mari, Edward Murphy, qui demeurait dans la Virginie il y a 27 ou 28 ans et dont on n'a plus entendu parler depuis. Demande aussi s'il est mort sans faire de testament ou s'il en a laissé un. 137
- 2 mai,
Londres. Crofton Uniacke à———. Appelle l'attention sur un mémoire et demande si l'on a décidé quelque chose au sujet de l'affaire de son frère. 311
- 3 mai,
Londres. Bennet à Seymour. Inclut une requête d'un individu dans le malheur, qui a été privé de sa pension. 22
- 3 mai,
Lincoln's Inn
Fields. Charles Deane à Wilmot Horton. A reçu une lettre au sujet de la réclamation de feu le capit. Deane et demande que Dalhousie soit amené à suspendre la désérence. 36
- 4 mai,
Londres. Sewell (juge en chef?) au même. Il s'embarquera pour Québec le 15 courant et se chargera des lettres que M. Wilmot Horton peut avoir à envoyer. Demande une courte entrevue. 267
- 5 mai,
Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Propose que tout le temps que le gouvernement paiera M. Sewell, ministre de la chapelle de Québec, il devra agir comme assistant du recteur. 199
- 5 mai,
Québec. Le même à Wilmot Horton. Espère que l'arrangement en faveur du Dr Mills, secrétaire de la "Royal Institution", est conclu. 201
- 10 mai,
Londres. Seymour au même. Envoie la requête de Cotter et demande si on lui a réellement refusé un établissement au Canada. 268
- 17 mai,
Whitehall. Clareaux même. Demande qu'on écrive au gouverneur du Canada pour obtenir que le major Wray ait le privilège de prendre un meilleur endroit possible les mille acres de terre auquel, par concession, il a droit. 30
- 19 mai,
Rotherhithe. Logan au même. Soumet pour examen immédiat un plan de système de défense de "terre plaine" dans l'Amérique Britannique du Nord. 116
- 20 mai,
Reigate. Mémoire de J. W. Grece citant les conditions de la réserve faites dans la concession de terres de certaines étendues qui peuvent être requises pour la défense du pays et demande paiement des terres qu'on a prises pour la construction d'un canal (à Grenville). 116
- 21 mai,
Londres. Le juge en chef Sewell à Wilmot Horton. S'embarquera pour Québec le 28 et prendra charge des lettres pour cet endroit. Demande réponse à la requête des juges du Bas-Canada d'une augmentation de traitement et à celle de la "Royal Institution" qui désire un prêt d'argent pour ériger une partie de l'édifice pour le collège McGill. 270
- 24 mai. Le même au même. Envoie deux clauses pour permettre à la Couronne d'échanger des terres du clergé au Canada pour d'autres égales en étendue et en valeur. 271
- Inclus.* Les clauses. 272
- 25 mai,
Rotherhithe. Logan à Wilmot Horton. Transmet un livre contenant la description des sections des "terres plaines" en rapport avec le système de fortifications et de guerre. 118
- 26 mai,
Glasgow. Mémoire de Marion Orr, épouse de James Mulligan, ancien sergent du 1er d'infanterie, demandant quels procédés elle doit prendre pour recouvrer sa part de la propriété qu'elle croit lui avoir été laissée par feu le Dr Alexander Wilson. 179
- 28 mai,
Northampton. Le Dr Poynter à Wilmot Horton. Transmet copie du bill au sujet duquel il aurait demandé une entrevue à Goderich, mais sur les ordres du médecin il a été à la campagne pour le bénéfice de sa santé. 186
- Inclus.* Le mémoire à Goderich. Il inclut le bill pour confirmer les divisions paroissiales de certains endroits du Canada qui a passé en Chambre et n'attend plus que la sanction de Sa Majesté. Les embarras et inconvénients que cette mesure est appelée à supprimer. 187
- 29 mai,
Fethard. Le rév. E. O'Flaherty à Mme Fitzpatrick. Inclus se trouve un mémoire de Bridget Fitzpatrick, 1er juin 1827. 187

1827.
30 mai,
Londres. Binning à Wilmot Horton. Est à la veille de demander la production de certaines correspondances concernant la question du clergé écossais dans les Canadas. Page 23
- 1er juin,
Clapham. Sales de la Terrière au même. Propose qu'un établissement devrait être fondé sur le Saguenay sur la rive nord du Saint-Laurent, et que la terre devrait être donnée comme une seigneurie de 4 ou 5 lieues de front et deux de profondeur. 289
- 1er juin,
Maryborough. Mémoire de Bridget Fitzpatrick demandant que moyen lui soit donné pour recouvrer les biens à elle laissés par son oncle John Fowles. 54
- Inclus.* Le rév. E. O'Flaherty à Mme Fitzpatrick. Lui explique en détail la nature de l'héritage laissé par son oncle Fowles. 56
- 5 juin,
Londres. Wood à Wilmot Horton. Quand on déposera le projet de loi pour autoriser la vente des réserves du clergé, il craint qu'on fasse sur l'Eglise d'Angleterre au Canada des remarques identiques à celles qu'il a lues avec peine et regret. Donne une description de la situation de cette Eglise et des réserves dans le Bas-Canada. Un ministre (clergyman) a défendu et justifié l'Eglise d'Angleterre dans le Haut-Canada. La lettre entre dans les détails. 312
- 7 juin,
Reigate. Grece à Wilmot Horton. Son regret de voir qu'on refuse d'examiner la construction qui doit être placée sur la réserve de sa concession de terre. 86
- 8 juin,
Cork. Todhunter à Goderich. S'oppose au rappel de l'acte réglementant le transport des passagers du Royaume-Uni aux possessions britanniques dans l'Amérique du Nord et motive son opposition. 295
- Inclus.* Note sur la nécessité de mesures de protection pour les émigrants à bord des navires. 299
- Citation d'une annonce pour illustrer les fausses données sur le tonnage des vaisseaux. 303
- Rapport sur la mutinerie des passagers à bord du *Pacific*, capitaine Brown, de Limerick. 304
- 8 juin,
Wood à Wilmot Horton. Autres renseignements sur la vente des réserves du clergé. 319
- 9 juin,
Londres. Elisabeth Anne Aubrey à——. Explique la nature de son mémoire et les services rendus par son oncle. Craint qu'il aurait été indélicat de mettre dans le mémoire les noms des amis personnels de son oncle, qui lui avait conseillé d'envoyer un pareil mémoire, ou de référer aux sentiments qu'entretenait l'ancien secrétaire colonial. Son oncle a envoyé un mémoire à peu près dans le même but que le présent, mais on n'a pas accédé à sa demande, prétextant le précédent que cela établirait, laissant entendre par là que la demande aurait du succès plus tard. La requête actuelle est en accord avec les désirs de son défunt oncle. 3
- Inclus.* Mémoire d'Elizabeth Anne Aubrey énumérant les services rendus par sa famille et demandant qu'une marque honorifique quelconque soit accordée à son frère George Henry Monk, honneur qui resterait comme un témoignage permanent des services rendus par feu son oncle et feu son père. 5
- 10 juin,
Peckham. Mémoire de Mary Anne Porter, veuve du lieut. John Porter, qui a reçu une pension à la mort de son mari, mais qui est informée maintenant que dans le cas des Voltigeurs, dans lesquels son mari était officier, les femmes et orphelins devaient recevoir des terres au rétablissement de la paix. Demande qu'on lui dise si elle et ses enfants ont droit à une terre sur la Saint-François ou ailleurs. 189
- 12 juin,
Aughaloe. Autre mémoire de Margaret Murphy concernant son mari Edward Murphy, qu'on croit mort et dont les enfants de ses frères essaient de s'emparer frauduleusement des biens. 139
- Inclus.* Certificat de bonne conduite et de bon caractère de Mme Murphy. 141

1827.
14 juin,
Portsmouth. Le juge en chef Sewell à Wilmot Horton. Demande que le règlement pour le transport des félons du Canada aux Bermudes soit mis en vigueur; ce serait un châtement beaucoup plus efficace que la mort. Page 276
- 14 juin,
Londres. Sinclair à———. Présente Gordon, un gentleman de Caithness, qui désire envoyer un de ses fils au Canada comme colon. 275
- 15 juin,
New-York. Ramsay à Wilmot Horton. En conséquence de la longue et fatigante traverse et ayant eu charge d'une dépêche de Goderich, il croit de son devoir d'annoncer son arrivée et son intention de se rendre à Québec *via* Albany. 231
- 16 juin,
Londres. Goulburn au même. Demande qu'on prenne en favorable condition la demande de Knott d'être nommé instituteur au Canada. 87
- 19 juin,
Cork. Todhunter à Goderich. Réfère à une lettre précédente et envoie des commentaires d'un journal relativement à deux cas qu'il a mentionnés. Dans le premier les accusations contre les passagers étaient fausses ou accompagnées de circonstances atténuantes ou pouvant excuser. Dans chaque cas il y a eu des torts de chaque côté; l'épuisement en trois semaines des provisions par les passagers et le nombre de passagers à bord d'un aussi petit vaisseau ont donné raison de rechercher si des mesures de protection ne devaient pas être établies. 305
- 23 juin,
Londres. Sheaffe à Goderich. Appelle l'attention sur un mémoire pour une concession de terre au Canada et envoie copie de la correspondance sur le sujet. 278
- 25 juin,
Maryborough. Requête de Bridget Fitzpatrick. Demandant encore de l'aide pour recouvrer les biens que lui a laissés son oncle. 58
- 26 juin,
Londres. Elisabeth Anne Aubrey à Wilmot Horton. Comme il est très occupé, cette lettre restera sur le tapis jusqu'à la clôture du parlement. Elle et M. Aubrey sont allés au Canada régler les affaires de feu son oncle, sir James Monk. 13
- 30 juin,
Roscrea. Atkinson au même. Lui demande d'envoyer la lettre incluse, qui a trait aux affaires coloniales. 15
- 2 juillet,
Londres. W. A. Robinson au même. Etablit ses états de services, énumère ses blessures, et demande la concession de terre ordinaire. 232
- 10 juillet,
Paris. Roux au secrétaire des colonies (en français). Regrette le refus du gouvernement de permettre au Séminaire de recruter ses membres comme autrefois, les membres actuels étant âgés et infirmes. Soutient que le séminaire est une corporation commerciale qui a eu des propriétés depuis 1663. Discute la situation à plusieurs points de vue. 238
- 10 juillet,
Tullamore. Mémoire de Mary Sullivan. Demandant qu'on l'avise sur la manière de découvrir son frère qui s'est engagé sur une frégate des Etats-Unis. 293
- 16 juillet,
Dublin. Mme Dawson à Goderich. Demande rémunération pour avoir, au risque de sa vie, porté des dépêches secrètes à Prevost durant la guerre de 1812. 40
- 19 juillet,
Downing Street. Inclus. La Trésorerie à Mme Dawson. Sa requête a été transmise à Goderich. 42
- 19 juillet,
Downing Street. Hay à Mme Dawson. On la réfère aux réponses données à de précédentes demandes. 43
- 21 juillet,
Kilmarnock. Mémoire de la veuve Thompson demandant de l'aide pour pouvoir réussir dans sa réclamation sur la succession de feu James Thompson mort en Géorgie. 308
- 24 juillet,
Londres. Wood à Wilmot Horton. Fait rapport de la destruction du village de Drummondville, Bas-Canada, et de la perte des meubles et effets, ce pourquoi il demande compensation. 322

1827.
25 juillet,
Dublin. Mme Dawson à Hay. Demande qu'on lui renvoie les certificats qu'elle a transmis à la Trésorerie. Page 44
- 27 juillet,
Londres. Baring Brothers à Wilmot Horton. Envoie un extrait d'une lettre du président de la Banque des Etats-Unis où il est dit que cette institution est désireuse de traiter directement avec les agents du gouvernement britannique en ce qui regarde les traites faites pour le service public au Canada. Demandant des instructions au sujet de la réponse à donner. 25
- 28 juillet,
Blackwater-
town. *Inclus.* Extrait de la lettre du président de la Banque des Etats-Unis. 25
- 2 août,
Lambeth. Mme Murphy au Secrétaire colonial. Demande qu'on l'avise sur les moyens à prendre pour recouvrer les biens laissés par feu son mari. 142
- 2 août,
Paris. Wilkinson à Wilmot Horton. Comme il ne reçoit que la demi-paye d'un lieutenant de marine militaire, il sollicite de l'emploi au Canada. 323
- 15 août,
Montréal. Roux au même (en français). Il était resté jusqu'à ce qu'il pût recevoir la décision du Secrétaire colonial et avait offert, si on le permettait, d'avoir une entrevue personnelle avec Sa Seigneurie. Il renouvelle aujourd'hui sa proposition. 243
- 24 août,
Paris. Récit de l'élection de Montréal. *Inclus* dans l'envoi de ——— à Wilmot Horton, le ——— octobre 1827. 246
- 28 août,
Geraldine
Cottage. Roux au Secrétaire colonial (en français). N'ayant pas reçu de réponse à sa lettre du 10 juillet, il lui faut retourner à Montréal, selon les termes de la lettre de Dalhousie. 246
- 28 août,
Geraldine
Cottage. Fitzgerald à ———. Rappelle à sa mémoire ses demandes précédentes et espère qu'après examen on trouvera qu'il a droit à être indemnisé de ses pertes. 73
- 28 août,
Geraldine
Cottage. Le même à ———. Transmet une communication officielle pour être ajoutée au dossier. Sa reconnaissance pour les sentiments entretenus à son égard. 74
- Pas de date. Discours de Wilmot Horton pour expliquer le bill autorisant la vente d'une partie des réserves du clergé, au cours duquel il a déclaré que l'évêque anglican de Québec a cru que l'Acte de 1791 autorisait le paiement des ministres de l'Eglise d'Ecosse à même ce fond. 202
- 1er septembre,
Geraldine
Cottage. Fitzgerald à ———. Récitère sa demande d'une indemnité pour la perte, durant la dernière guerre, de sa propriété en Géorgie, que retiennent les deux fils qu'a eus sa femme en premier mariage, et qui alimentent l'animosité des Américains contre lui, de sorte qu'ils peuvent rester en possession de sa plantation de cotonniers. L'estime qu'on a fait des services qu'il a rendus en sa qualité d'officier anglais est prouvée par les témoignages qu'il transmet, avec prière de les lui renvoyer après examen. 75
- 3 septembre,
Londres. Liste des lettres renvoyées à Fitzgerald. 78
- 3 septembre,
Edwardsburg. Séguier à Wilmot Horton. Demande qu'on lui obtienne le certificat de naissance de Marie François Massot, né à Québec en 1749 ou 1750. 294
- 6 septembre,
Rich Hill. Mémoire du capit. R. D. Fraser, énumérant ses états de services dans sa troupe de cavalerie et demandant la demi-solde pour lui et les autres officiers. 60
- 12 septembre,
Bambridge. *Inclus.* Mandat en date du 3 mars 1813 donnant le pouvoir de lever une troupe provinciale de dragons légers. 66
- 6 septembre,
Rich Hill. Certificat que le document précédent est une copie exacte. 67
- 12 septembre,
Bambridge. Mémoire de Joseph Dickson, qui demande d'être un des chirurgiens qui seront envoyés dans l'Amérique Britannique du Nord. 45
- Mulligan à Wilmot Horton. Demande des renseignements sur le mode de vente des terres publiques. Désire une terre près d'un endroit propice pour faire le commerce, une terre excellente au point de vue

1827. agricole. Il fait passablement d'affaires dans le commerce des toiles et désire établir une maison d'affaires. Page 143
- 13 septembre, Palsgrave à Huskisson Demande que la signature de Dalhousie sur
Lyon's Inn. une procuration soit officiellement prouvée. 192
- 18 septembre, Roux à Wilmot Horton. Il demande l'entrevue qu'il est prêt de son
Londres. côté à accorder. 247
- 21 septembre, H. C. Buchanan au même. Si les écluses du canal Rideau ne sont pas
Londres. assez larges pour laisser passer les vapeurs, ce sera une grande erreur. 27
- 25 septembre, Robert Owen à———. Envoie brochures. Demande une entrevue
Londres. pour étudier et débattre certains intérêts communs aux Etats-Unis et à
la Grande-Bretagne. 181
- 26 septembre, Buchanan à Wilmot Horton. Son frère, George Buchanan, offre de
Londres. porter les dépêches du gouvernement canadien à Washington. 28
- 37 septembre, Mémoire de Marguerite Anne Elliot, énumérant les états de service de
Westminster. son père et d'autres ancêtres plus éloignés et demandant que la terre à
laquelle il a droit lui soit accordée sans qu'il soit tenu d'en faire person-
nellement la demande au Canada. 46
- 28 septembre, Résumé d'une conférence entre Wilmot Horton d'un côté et Roux et
Londres. deux autres Sulpiciens de l'autre. 261
- 2 octobre, Addington à Huskisson. Demande qu'on se procure la preuve au
Londres. sujet de la question de la frontière qui est maintenant mise dans le
domaine de l'arbitrage. On pourrait écrire à sir H. Douglas à ce sujet. 16
- 4 octobre, L'évêque (anglican) de Québec à Wilmot Horton. Attire l'attention
Québec. sur son discours (de Horton) sur les réserves du clergé et réfère à ses
lettres (de l'évêque) pour prouver qu'il n'a jamais exprimé l'opinion que
le clergé de l'Eglise d'Ecosse avait droit à une part des réserves du
clergé. 204
- 8 octobre, Logan à Huskisson. Envoie extrait d'une lettre d'un correspondant
Londres. du Canada. 119
- Inclus.* Extrait d'une lettre datée de Montréal le 18 août 1827 décri-
vant la situation critique des affaires politiques dans le Canada. 120
- 12 octobre, Mémoire du révérend M. William Ashe demandant un emploi ecclésiast-
Rathronan. que soit dans l'Amérique du Nord, soit dans la Nouvelle-Galles du
Sud. 18
- 30 octobre, Roux à Wilmot Horton (en français). Le remercie pour l'exactitude
Londres. avec laquelle il a rapporté les conversations. Observations sur les
points soulevés au sujet des réclamations du Séminaire. 248
- octobre, ——— au même. Envoie une copie du *Morning Post* contenant deux
articles sur le Canada. 145
- Inclus.* Le *Morning Post*, 8 octobre, avec un extrait du *Montreal Herald*,
un compte rendu de l'élection de Montréal et du discours de McGill. 146
- Commentaires du *Morning Post* et une copie de la lettre personnelle.
171
- 1er novembre, Mémoire de J. W. Grece demandant compensation pour le terrain
Reigate. qu'on lui a pris pour construire un canal. Les questions à régler dans
ce cas. Documents inclus. 90
- Inclus.* A. W. Cochran à Grece. Le canal Grenville est une cons-
truction militaire pour laquelle le gouvernement a le droit de choisir et
prendre telle pièce de terrain qui peut être nécessaire. S'il admette,
au point de vue strictement légal, son droit à une indemnité, tout de
même Dalhousie est consentant de donner celle qui pourra être jugée
raisonnable par les personnes désignées par le gouvernement et par lui
(Grece). 94
- Extraits (A et B). Copiés de la patente du Roi sur les réserves de
terres pour fins militaires, etc. 95
- Autres documents concernant les réclamations. 96 à 98

1827.
7 novembre,
Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Stanley. Apprenant qu'il (Stanley) avait été nommé à un poste qui place les affaires du diocèse sous son contrôle officiel, il (l'évêque) désire lui faire part de la situation. Il demande du délai pour formuler les renseignements. Son chapelain et un intelligent fonctionnaire du Haut-Canada iront, en janvier, expliquer l'état des affaires à Londres. Page 206
- 13 novembre,
Londres. Roux au Secrétaire colonial. Demande officiellement une audience au sujet du Séminaire. 255
- 14 novembre,
Solva. Mémoire d'Henry Thomas pour recouvrer les biens laissés par David Jones et son fils Joseph. 310
- 20 novembre,
Londres. Résumé d'une conférence entre Roux et Huskisson au sujet du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal. 256
- 28 novembre,
Montréal. Note intitulée "Food for Republicans" et se continuant ainsi: "Sir Francis Burton peut guérir toutes ces divisions et mettre en vigueur toutes les mesures du Roi, ce qu'aucun militaire ne fera." 342
- 30 novembre,
Reigate. Grece à Huskisson. Réitère sa demande pour le paiement du terrain qu'on lui a pris pour la construction d'un canal. 101
- 30 novembre,
York. John B. Robinson à ———. Les réclamations de M. Merritt pour avoir la demi-solde. Harvey s'est intéressé à lui. A part ses réclamations à titre d'officier, il y a encore ses efforts dans la construction du canal Welland. 233
- 13 décembre,
Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Huskisson. Il envoie par son chapelain, le révérend Crosbie Margell, les renseignements demandés et la description de l'état présent des affaires du diocèse. 209
- 14 décembre,
Québec. Saint-Réal à Wilmot Horton. Transmet les résolutions adoptées à une assemblée des électeurs de la ville et des faubourgs de Québec, touchant la situation de la province. 324
- Inclus.* Les résolutions. 325
- Résolution de la même date pour que M. Vallières de Saint-Réal transmette les résolutions mentionnées ci-dessus à Stanley, Wilmot Horton et sir James MacIntosh. 337
- 15 décembre,
Londres. Roux à Stanley (en français). A reçu la lettre ainsi que les extraits des instructions données à Dalhousie. Il va, en conséquence, en France chercher des prêtres et des professeurs capables de former d'autres professeurs qui leur succéderont. Il partira avec eux pour le Canada quand il en aura la permission. 258
- Inclus.* Le mémoire concernant le Séminaire de Montréal. 259
- 18 décembre,
Montréal. Freeland à Huskisson. Renouvelle sa demande au sujet du droit sur le suif, etc., qui signifie ni plus ni moins que la prohibition. 68
- Calculs sur le droit provincial. 71
- à Fitzgerald. A présenté à Huskisson la lettre du 1er de septembre. Il se met au même point de vue que son prédécesseur, et par conséquent le réfère à la réponse de Bathurst, le 12 septembre 1821. 81
- Ramsay à Wilmot Horton. A reçu une dépêche officielle pour Dalhousie. 230
- Stanley au même. Ne voit nullement la nécessité de changer en quoi que ce soit la mesure projetée, excepté pour y décréter qu'aucun district n'aura droit d'être représenté si sa population n'atteint pas un chiffre donné. (Le chiffre est laissé en blanc.) 269
- Ramsay à Hay. S'en va à Québec par Liverpool et New-York, et emporterait volontiers les dépêches pour Dalhousie. 229
- Mme Lahy au Secrétaire colonial. Envoie lettre qu'elle demande de faire partir. 115
- Sir John Johnson à Bathurst. Comme conséquence de la nomination de Darling pour remplacer Claus, il (Johnson) a perdu tout contrôle sur les affaires du département des affaires des sauvages qu'il dirige depuis 1783. Il prie Sa Seigneurie de faire un favorable accueil à la requête incluse. 110

1827.

Inclus. Mémoire énumérant ses propres états de services et ceux de son père, et demandant que son fils, le major Charles Johnson, arrive au poste de surintendant général des affaires des sauvages. Page 111

Pas de date.

Requête de Rose et John Gyllin (aussi épelé Gyllene et Gillian) demandant de l'aide pour recouvrer les biens qui leur ont été laissés. 99

Mémoire de Daniel Gorman demandant d'être mis en possession des biens laissés par son frère Edward Gorman. 88

Mémoire sur les troubles au Canada. 338

Recherches sur la validité des titres de propriété des terres achetées des sauvages de l'Illinois. 21

Fitzgerald à Wilmot Horton. Autre requête au sujet de sa réclamation pour être indemnisé de ses pertes. 79

Q. 182-1.

GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE, 1828.

1828.
25 janvier,
Québec.

Dalhousie à Huskisson (n° 66). Adresses présentées par les doyaux et respectables habitants exprimant leur satisfaction du gouvernement exécutif et leur désapprobation de l'Assemblée. Ces adresses ne viennent pas seulement de localités où le gouvernement exerçait de l'influence, mais de paroisses canadiennes dont la population était dirigée par des hommes d'élite qui avaient autrefois refusé leur appui au gouvernement. Le parti opposé n'est pas resté oisif. Il a tenu des assemblées et pris les moyens de voir leurs griefs soumis au gouvernement de Sa Majesté. Il s'est abstenu d'intervenir mais a constamment surveillé ce dernier parti, qui fait tout en secret et avec l'astuce propre à l'exécution de mauvais desseins; ce qui fait qu'il n'a pu se procurer une copie de leurs résolutions, celles-ci n'étant portées qu'à la connaissance des chefs. Il paraît décidé de déléguer plusieurs personnes avec des adresses. Il a par conséquent envoyé un représentant qui agira et parlera pour le gouvernement. Il envoie des adresses qui interprètent les sentiments de la population anglaise. Si les adresses pouvaient être lues à la population canadienne du pays, les neuf dixièmes les considéreraient comme venant d'eux, parce qu'ils sont contents et heureux, le mécontentement étant soulevé par un parti restreint mais actif et bien organisé. La nécessité de mettre le gouvernement de Sa Majesté en garde contre la croyance que les adresses envoyées par ce parti interprètent les sentiments réels du peuple. De quelle manière on a induit les classes ignorantes à signer. L'urgence de mesures énergiques; les moyens conciliants du gouvernement britannique ont encouragé les factions, dont l'audace a causé une crise qui force les paisibles sujets de Sa Majesté à lui demander son intervention protectrice. Ce qui, dans l'opinion générale, apporterait remède; conseils d'user de ce remède dans plusieurs endroits.

26 janvier,
Québec.

Dalhousie à Huskisson. Présente M. Gale, qui donnera des informations sur tous les points controversés. 13

Inclus. Copie des instructions à Gale. 14

28 janvier,
Québec.

Dalhousie à Huskisson (n° 69). Transmet et recommande le mémoire des marchands de Québec. 27

Inclus. Mémoire concernant l'admission du blé étranger et colonial dans le Royaume-Uni. 28

29 janvier,
Québec.

Dalhousie à Huskisson (n° 67). En raison de l'objection soulevée quant à la validité des certificats des lettres patentes de droits signés par une personne agissant provisoirement comme secrétaire sans qu'il y ait délégation de pouvoir, il a nommé Louis Montizambert à cette charge. Espère que cet acte sera approuvé. 17

9 janvier,
Québec.

Le même au même. Explique l'accusation portée contre le gouvernement au sujet du renvoi de certains officiers. L'Acte de la Milice devant.

1828.

l'Assemblée. La bonne conduite de la milice, telle que prouvée par les Ordres généraux publiés, mais certains officiers ont dû être renvoyés parce qu'ils profitaient de leurs positions pour commettre des abus.

Page 20

Inclus. Ordres généraux. 23-26

30 janvier
Québec.

Dalhousie à Huskisson (n° 69 répété). Le canal Grenville est à peu près terminé, mais ne sera pas pratiquement utile à moins que les rapides un peu plus bas ne soient contournés grâce à deux autres canaux plus petits. 34

Inclus. Du Vernet à Darling. Rapport sur la Chute à Blondeau et les Rapides Carillon transmis. 36

Rapport. 38

Du Vernet à Darling. Pourquoi il n'envoie pas une estimation du coût des travaux du canal de la Chute à Blondeau. 42

Autres documents concernant le canal. 46, 51, 54

14 février.
Québec.

Dalhousie à Huskisson. Présente Grant, un membre du barreau de Montréal, délégué pour représenter le clergé de l'Église d'Écosse, conformément à la lettre du D^r Strachan, du Haut-Canada, à Wilmot Horton. 59

15 février,
Québec.

Le même au même (n° 70). A reçu avis du désaveu de l'Acte pour constituer la Compagnie d'Assurance de Québec contre le feu. Pourquoi la proclamation à cet effet n'a pas été lancée. 60

19 février.
Québec.

Le même au même (n° 71). Transmet la demande d'augmentation de traitement que fait George Ryland, greffier du Conseil Exécutif. 62

Inclus. Mémoire de G. H. Ryland. 63

19 février,
Québec.

Dalhousie à Huskisson (n° 72). Liste des prisonniers condamnés à mort qui ont été pardonnés à la condition d'être déportés aussitôt qu'autorité suffisante aura été reçue. 65

Inclus. Liste des prisonniers. 67

23 février,
Québec.

Dalhousie à Huskisson (n° 73). Transmet lettre reçue du lord Bishop de Québec recommandant que M. Sewell, de l'église succursale, soit payé à même les fonds provinciaux. Bathurst s'était précédemment objecté à cette demande et avait décidé que la rétribution de Sewell serait prise sur les biens des Jésuites quand les revenus en augmenteraient. Sewell n'a retiré aucun avantage de cet arrangement, et il ne paraît pas le devoir ; il recommande donc que le mode proposé par l'évêque pour le paiement de Sewell soit adopté. 68

Inclus. Proposition d'ériger l'église succursale. 70

L'arrangement quant à l'église, mentionné par Dalhousie au juge en chef. 73

Lettre de l'ancien évêque mentionnant l'arrangement. 75

L'évêque actuel (1826) à Bathurst. Confirmant l'arrangement, 76

Bathurst à Dalhousie. Approuvant l'arrangement. 78

Le juge en chef à Wilmot Horton. Au sujet de l'église succursale. 80

Le lord Bishop de Québec à Dalhousie. Au sujet de l'église succursale. 88

26 février,
Québec.

Dalhousie à Huskisson. Transmet la requête de Mme Cressé et demande qu'on lui donne un accueil favorable.

La nature vexatoire du cas de la famille Cressé, à laquelle on impose un "droit de quint" sur une vente de terres qui n'a pas pris effet. 90

Inclus. La requête de Mme Cressé, 8 février 1828. 93

Requête (extrait) à la législature en 1823. 96

26 février.
Québec.

Dalhousie à Huskisson. Transmet, pour être pris en favorable considération, le mémoire du rév. Dr Mills. Ses états de service et ses travaux. 99

Inclus. Le mémoire du rév. Dr Mills. 101

26 février,
Québec.

Dalhousie à Huskisson (n° 76). Transmet un mémoire de la "Royal Institution", dont le but est l'avancement de la science, mémoire qui demande : 1, de l'aide pour recouvrer 16,000 louis laissés par legs pour

1828.

ériger et doter un collège, et 2, une allocation de la Couronne pour aider l'Université quand elle sera établie, conformément à une promesse qu'on dit avoir été faite par feu le roi en 1801. L'objection à ne compter que sur les fonds provenant des réserves de terres. Le mauvais effet des réserves de terres sur le développement du pays. Ne peut pas recommander d'augmenter les réserves. Le lord évêque de Québec a fait une autre proposition en rapport avec le transport des biens des Jésuites à la "Royal Institution". La correspondance (notée) montre qu'en 1816 il fut décidé que ces biens devraient être transférés à la "Royal Institution", mais ce fut modifié par la suite, et en 1819 il fut décidé que les fonds seraient employés à l'érection d'un collège, ce qui n'a pas été fait. la corporation collégiale ne pouvant prendre possession de la propriété destinée à eux tant que le procès n'aura pas été décidé au Conseil Privé. Quand la décision sera donnée, ce sera au gouvernement de décider si les accumulations de fonds, formant aujourd'hui une partie du passif de Caldwell, devront être employées dans le but originairement désigné. Il ne peut voir d'objection à ce que le contrôle des biens des Jésuites passe à la "Royal Institution", mais c'est là une question qui ne relève que du gouvernement de Sa Majesté.

Page 106

Inclus. Mémoire de la "Royal Institution".

111

7 mars,
Québec.

Dalhousie à Huskisson (n° 76B). Il a reçu des dépêches par le courrier de décembre et apprend qu'il a été nommé pour commander dans les Indes au retour de lord Combermere. La difficulté de fixer la date de son retour à cause de l'état des affaires dans le Bas-Canada; son honneur et sa bonne réputation ne lui permettent pas un départ hâtif sans avoir la plus entière assurance d'être approuvé par sa souveraine. Nomme le 1er septembre comme la date la plus convenable pour l'arrivée de son successeur et pour son départ à lui. Espère qu'il ne va pas trop loin en demandant l'honneur d'un passage pour lui et sa famille à bord d'un vaisseau de guerre, aux frais de l'Etat.

117

8 mars,
Québec.

Le même au même. A cause des accusations portées contre lui, il désire expliquer sa décision bien arrêtée d'être prêt à partir le 1er septembre. Il ne peut consentir à remettre sa commission au temps désigné s'il doit rester le moindre doute sur la rectitude de sa conduite.

120

20 mars,
Québec.

Le même au même (n° 77). Envoie une autre adresse en sus de celles déjà transmises. Elle a été présentée par le juge en chef au nom du Conseil Exécutif. Comme il se sent profondément calomnié dans les requêtes envoyées par l'agence de quelques personnes séditeuses. Se joint au Conseil pour demander une enquête sur chacun des actes de son administration. Actuellement le Bas-Canada est on ne peut plus tranquille et paisible.

122

Liste accompagnant la lettre de Dalhousie, des députés qui ont signé l'adresse.

124

Inclus. L'adresse du Conseil exécutif.

125

22 mars,
Québec.

Dalhousie à Huskisson (personnelle). Il apprend que l'on désire qu'il reste au Canada pendant un autre hiver; les inconvénients que cela lui causera. L'importance qu'il attache à partir de la province à bord d'un vaisseau de guerre, sans quoi on croirait qu'il part sous le coup d'une censure.

130

28 mars,
Québec.

Le même au même. Il a reçu des dépêches du 2 janvier lui prescrivant d'empêcher la marche rapide et onéreuse des travaux conduits par By. Si la lettre était arrivée trois semaines plus tôt, les contrats n'auraient pas été passés; mais maintenant ils sont signés, couverts du sceau et échappent en ce moment à toute opposition, mais la dépense sera enrayée par tous les moyens possibles. Les contrats conclus et les travaux qu'on ne peut arrêter sans encourir des poursuites exigeront une dépense de £80,000 à £100,000.

132

1828.
5 avril,
Québec. Dalhousie à Huskisson (n° 77 répété). Transmet un mémoire dans l'intérêt des deux filles survivantes de Salaberry. Les éminents services rendus par le père donnent à ses filles droit à toute bienveillance. Page 134
Inclus. Le mémoire en question ci-dessus. 136
- 7 avril,
Québec. Dalhousie à Huskisson (n° 78). Transmet un état du revenu et de la dépense de la province pendant les trois dernières années. Comme il compte pour admis que le comité des finances de la Chambre des Communes va examiner les dépenses faites à même les fonds de la mère-patrie, il n'a donné que les titres généraux des chapitres du revenu et de la dépense de la province, mais il y a annexé un état détaillé des dépenses du service ecclésiastique. 138
Inclus. Les états de comptes. 140 à 148
- 10 avril,
Québec. Dalhousie à Huskisson (à part). A reçu avis de la nomination de Dominic Daly comme secrétaire et registraire de la province. Obéira à l'ordre, mais s'objecte fortement à la nomination pour les raisons données en détail. 149
Inclus. Extrait d'une lettre de Dalhousie à Wilmot Horton sur la proposition d'octroyer à Amyot une pension pour avoir été secrétaire de la province, les fonctions duquel ont été remplies par Montizambert. Si Amyot est mis sur la liste des pensionnaires, la place de secrétaire provincial sans émoluments devrait être attachée au département du secrétaire civil et être subordonnée à ce département. 155
Wilmot Horton à Dalhousie en réponse à la lettre précédente sur la pension d'Amyot. Le patronage du bureau est sous le contrôle de Bathurst, qui pourrait nommer qui il veut sans consulter Dalhousie, mais il ne voudrait pas imposer Young au gouvernement du Canada. 160
- 12 avril,
Québec. Dalhousie à Huskisson (n° 79). A reçu la circulaire contenant des instructions sur la manière d'accorder des permis d'absence aux officiers coloniaux. Si les circonstances se rapportant au congé de Daly avaient été connues, le permis d'absence n'aurait pas été accordé par le secrétaire d'Etat, Daly n'étant pas un employé public mais un commis de confiance dans le bureau privé de Dalhousie. 163
- 12 avril,
Québec. Le même au même (n° 80). Transmet un mémoire de Bethune avec lettre du lord évêque de Québec relativement à l'augmentation des appointements de Bethune. 165
Inclus. Le lord évêque de Montréal. Transmet un mémoire de Bethune pour une augmentation d'appointements conformément à une promesse précédente. 166
Mémoire. 168
- 14 avril,
Québec. Dalhousie à Huskisson. Accuse réception de différentes dépêches. 170
- 14 avril,
Québec. Le même au même. Attire l'attention sur les troubles à Saint-Régis à l'occasion de la Fête-Dieu en juin l'an dernier. Sa crainte que cela se renouvelle et la nécessité de prendre des précautions. 172
- 14 avril,
Québec. Le même au même. Depuis qu'il a fermé ses dépêches il lui est venu à l'idée qu'il pourrait avoir une occasion d'exposer personnellement le sujet de sa dépêche. S'il part, la dépêche doit être considérée comme lettre morte, mais s'il ne doit pas s'en retourner tel que demandé par lui, il ne désire altérer en rien sa détermination. 174
- 23 avril,
Québec. Le même au même (n° 83). A reçu pouvoir de payer une pension de £50 à la veuve du capitaine Livingston, du département des affaires des sauvages, à même les fonds assujétis au bon plaisir du Roi. Plusieurs pensions sont payées à des veuves à même les fonds extraordinaires de l'armée, de sorte que la pension de Mme Livingston sera payée à même la caisse militaire. 175
- 6 mai,
Québec. Rapport du Conseil exécutif au sujet de la réclamation du Séminaire de Montréal pour la propriété de seigneuries qui, avant la conquête, appartenaient au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. 194

1828.
10 mai,
Québec.

Dalhousie à Huskisson (n° 84). A reçu du Trésor des mandats pour le service civil du Bas-Canada. Le bureau des patentes de terres et celui de l'inspecteur du domaine du Roi ont été omis. Ces bureaux étant établis depuis longtemps, étant nécessaires, et ayant toujours été approuvés, il présume que l'omission est due à une erreur et il paiera les appointements. Page 176

15 mai,
Québec.

Le même au même. Transmet un mémoire des marchands de Québec au Trésor, demandant à Leurs Seigneuries d'annuler l'ordre donné aux officiers de douane d'exiger d'eux qu'ils paient les droits avec des dollars de plein poids ou en argent anglais, car il est impossible de se plier littéralement à cet ordre. Ne se croit pas autorisé à suspendre l'ordre, mais a permis aux officiers des douanes de recevoir des dollars n'ayant pas strictement le plein poids, ceux-ci pouvant être acceptés pour 4 shillings et 4 pence sterling. 177

Inclus. Rapport du comité de tout le Conseil concernant le paiement des douanes en dollars à certains taux. 179

31 mai,
Québec.

Dalhousie à Huskisson. Transmet une requête de la veuve du capitaine Lamothe, du département des affaires des sauvages, pour une pension, et recommande fortement sa cause. 182

Inclus. D. C. Napier à Darling. Transmet demande de pension de la veuve Lamothe et recommande fortement qu'elle soit accordée. 183

Requête de la veuve Lamothe. 185

3 juin,
Québec.

Rapport du Conseil exécutif sur le rapport relatif aux réclamations du Séminaire de Montréal renvoyé pour être examiné de nouveau. 200

18 juin,
Québec.

Dalhousie à Huskisson (n° 86). Transmet une demande de marchandises pour le département des affaires des sauvages pour 1829. 191

Inclus. Liste des sauvages du Haut et du Bas-Canada auxquels on destine les cadeaux. 192

Estimation du coût des cadeaux.

1er juillet,
Québec.

Dalhousie à Huskisson (personnelle). Il a fait explorer le territoire près des sources du fleuve St-Jean, entre la tête de la rivière Ouelle et celle de la rivière Metgermette, qui se jette dans la rivière Chaudière, et il transmet rapport et plans. A cause du peu de temps à sa disposition, il a employé trois arpenteurs. Il envoie copie des instructions générales qui leur ont été données avec copies des instructions spécifiques de l'arpenteur général. Les frais se sont montés à £342.10s payés à même le revenu colonial d'abord, mais comme l'affaire est d'importance nationale, il tient pour acquis que cette dépense sera à la charge du gouvernement impérial. 208

Inclus. Joseph Bouchette à Cochran. Transmet plans, rapports et journaux des arpenteurs, avec observations détaillées sur les rapports. 210

1er juillet,
Québec.

Dalhousie à Huskisson (n° 88). Transmet des rapports du Conseil exécutif sur le meilleur moyen de communiquer ses vues. Il objecte à s'occuper des questions avant que les arbitres soient nommés tel que proposé dans le rapport. Le Conseil craint le danger de faire une nomination, en ce qu'elle engagerait le gouvernement à procéder à l'arbitrage sur un sujet si gros de désavantages pour la Couronne et le public. Le procureur général prépare un rapport sur les points de droit, mais il peut en même temps signaler plusieurs autres difficultés. La création d'un tribunal d'arbitres serait reconnaître que le Séminaire est une corporation, et ses droits ne pourraient être restreints par des individus. Si on considère les membres du Séminaire comme de simples individus, ils n'ont aucun droit de céder. Le vague où on laisse le chiffre du montant jusqu'auquel pourraient aller les arbitres, l'alarme; ce chiffre pourrait être de £5,000, £10,000 ou £20,000. Si c'est la plus petite de ces sommes qui est acceptée, d'où proviendra-t-elle? Autres considérations. 202

8 juillet,
Québec.

Le même au même (n° 89). Dépêches (notées) reçues. 219

1828.
4 juillet,
Québec.

Dalhousie à Huskisson (n° 90). A reçu autorité pour donner à Bowen une indemnité à cause de l'abolition de sa charge. Pense que le plein montant de ses appointements ne serait pas plus que ce à quoi il a droit, et qu'il devrait lui être permis de retirer les arrérages depuis 1825. Page 220

6 juillet,
Québec.

Le même au même. Explique que ses lettres des 7 et 8 mars ont été inspirées par son désir de se bien placer dans l'opinion d'Huskisson. Il se considère comme un officier accusé à qui une enquête devrait être accordée. Il s'attend entièrement à voir sa conduite approuvée; n'a désiré un permis d'absence que pour défendre son caractère. Exprime sa chande reconnaissance pour la manière dont on a parlé de sa conduite, et aussitôt qu'une frégate arrivera il se préparera à partir. 222

14 août,
Québec.

Le même à Murray (n° 91). A reçu dépêche de Huskisson réglant le service des sauvages. La rigueur d'une réduction de traitement pour sir John Johnson, qui dès 1791 même recevait la promesse que les émoluments fixés alors resteraient les mêmes toute sa vie durant. 226

15 août,
Québec.

Le même au même (n° 92). Une pension ayant été accordée à un vétérans qui demeure à Louisbourg, et qui a servi sous Wolfe, il se sent plus à l'aise pour en recommander un autre, Robert Simpson, vieillard de 96 ans, manquant de tout et qui a servi dans les highlanders de Fraser. 228

16 août,
Québec.

Le même à Murray (n° 93). La pension de la veuve du capitaine Livingston, du département des affaires des sauvages, sera payée par le receveur général. 230

30 août,
Québec.

Le même au même (n° 95). Il l'informe que la Trinity-House se plaint que les maîtres des transports ne paient pas le pilotage et les droits de tonnage. Lui demande (à Murray) de prendre des mesures pour assurer ce paiement. 235

30 août,
Québec.

Le même au même (n° 96). Envoie la demande d'allocation du juge en chef de Montréal pour vacation à la cour d'appel à Québec. 236

30 août,
Québec.

Inclus. Demande du juge en chef Reid. 237
Dalhousie à Murray. Sur le rapport du Conseil exécutif, il recommande que le receveur général ait le pouvoir de se faire payer le montant dépensé par lui pour papeterie; une somme annuelle additionnelle de £25 devrait lui être allouée pour payer l'intérêt du coût d'une voûte et d'une somme additionnelle annuelle de £100 pour un commis. 231

Rapport du Conseil exécutif sur ces allocations. 233

LE GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE, 1828.

Q. 182-2.

1822.
12 novembre,
Carlton
House.

Mandamus à Burton pour être nommé au Conseil Législatif. Page 328

1826.
17 octobre,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Dalhousie. Felton expliquera les inconcevables difficultés se rattachant au déficit. Le peu d'opportunité de demander un crédit au parlement pour régler les difficultés de la présente année. Comment on peut arriver à payer. 323

1er novembre,
Brighton.

Le même au même (secret et confidentiel). Comme conséquence d'une conversation avec le chancelier de l'échiquier, il se croit justifiable de dire que la plus stricte économie doit être exercée dans la province. 326

1827.
20 janvier,
Québec.

Le juge en chef Reid à Cochran.

16 février,
Québec.

Cochran à Reid.

1827.
13 juin,
Québec. Cochran à Reid.
- 8 septembre,
Québec. Opinion de Stuart et Black, hommes de loi.
1828.
— avril,
Québec. Requête du ministre et des syndics de l'église Saint-André de Québec.
- 23 juin,
Québec. Opinion du procureur général.
- 5 août. Haliburton à Dalhousie.
- 21 août,
Montréal. Mémoire du juge en chef Reid.
Suit une lettre du même.
- 25 août,
Québec. Mémoire de Thomas Coffin.
- 5 septembre,
Québec. Rapport sur les biens des Jésuites.
- 6 septembre,
Québec. Cochran à Harkness. Cette lettre et les documents précédent étaient inclus dans la dépêche de Dalhousie à Murray du 10 novembre 1828.
- 6 septembre,
Québec. Dalhousie à Murray (n° 97). Il transmet les actes du Conseil exécutif relativement à des questions d'Etat.
- 6 septembre,
Québec. Le même au même (n° 98). Afin d'obtenir le renseignement demandé par Bathurst dans une circulaire du 11 septembre 1826, il a été nécessaire d'envoyer l'arpenteur général à travers la province pour s'enquérir. Recommande qu'il devrait recevoir une somme n'excédant pas £500 courants. Il a été engagé depuis le commencement d'août jusqu'à mars dernier, date à laquelle il a présenté un rapport volumineux et détaillé ainsi que des tableaux, lesquels ont été envoyés avec les autres. Dans la Nouvelle-Ecosse les shérifs reçoivent £100 chacun pour recueillir des informations pour les rapports, ce qui représenterait le double du montant dont le paiement à Bouchette est recommandé. 241
- 6 septembre,
Québec. Le même au même (n° 99). Conformément aux instructions, il a pris des mesures pour vendre une partie des réserves du clergé. On lui a passé une copie du rapport du Conseil et il est présentement occupé à mettre la chose à exécution. 243
- Inclus. Rapport du Conseil exécutif sur la vente des réserves du clergé. 244
- 6 septembre,
Québec. Dalhousie à Murray (n° 100). Il fait rapport que la prétention de Wilson relative au jardin du gouvernement n'est pas soutenable. En 1766 le général Murray fit à Holland, alors arpenteur général, une concession de terrain inconsiderée, et Wilson acheta plus tard de Holland un cinquième du terrain en question. Même si Murray n'avait pas outre-passé ses pouvoirs, il y a dans l'acte de concession une clause qui prive Holland et Wilson de tout droit de réclamation. 249
- 6 septembre,
Québec. Le même au même (n° 101). Il envoie sous pli un rapport du Conseil exécutif recommandant une concession de 3,000 acres de terre au colonel Hériot. S'il avait autorité pour concéder plus de 1,200 acres, il ferait la concession recommandée, car ce n'est pas au delà du mérite de Hériot. Recommande le rapport à la bienveillance de Murray.
- Inclus. Le rapport.
- 6 septembre,
Québec. Dalhousie à Murray (n° 102). Il envoie un rapport du Conseil exécutif recommandant que le président des sessions trimestrielles de Gaspé reçoive annuellement £250 courants. Importance de la charge. Il avait recommandé que la charge de lieutenant-gouverneur de Gaspé fût transmise sous le titre de surintendant des pêcheries à Crawford, mais comme l'arrangement projeté a rencontré des difficultés, il a nommé Crawford président des sessions trimestrielles de ce district. Urgence de cette nomination. Pour assister à ces sessions, on envoyait ci-devant un homme

1828.

de loi de Québec, mais on a trouvé cela peu commode et d'un bénéfice douteux. La nomination de Crawford donne au district de Gaspé les mêmes avantages qu'aux autres. Il pense que le paiement de £250 sera autorisé. Il a payé les appointements de Crawford jusqu'au 30 juin.

Page 255

Inclus. Rapport du Conseil exécutif sur la présidence des sessions trimestrielles de Gaspé. 258

6 septembre,
Québec.

Dalhousie à Murray (n° 103). La Société Littéraire et Historique de Québec désire une charte constitutive. Il envoie un projet de charte préparé par le procureur général. Il demande l'émission d'un mandat de Sa Majesté à ce sujet. Esprit de recherche éveillé par la société, qui, pour cela, mérite une charte. 259

Inclus. Charte proposée. 261

6 septembre,
Québec.

Dalhousie à Murray (n° 104). Il transmet des rapports du Conseil exécutif recommandant l'augmentation des honoraires du procureur général, de l'arpenteur général et du secrétaire de la province, pour les patentes de terres. Il ne s'agit que des concessions gratuites, mais il désire soumettre toute la question des honoraires. Il avait saisi le Conseil de la question d'abolir tous les honoraires relatifs à la vente des terres et d'établir une compensation fixe. Demande des instructions à ce sujet. 274

Inclus. Rapport du Conseil exécutif sur le montant des honoraires exigibles, sur l'achat des terres de la Couronne et sur des demandes pour l'augmentation des honoraires. 276 à 279

6 septembre,
Québec.

Dalhousie à Murray (n° 105). Il transmet des rapports du revenu, des dépenses et du service public de la province pour 1827. 280

6 septembre,
Québec.

Le même au même (n° 106). Dépêches (notées) reçues. 281

6 septembre,
Québec.

Requête du ministre et des syndics de l'église Saint-André, Québec, à Murray.

6 septembre,
Québec.

Requête du ministre et des syndics de l'église Saint-André, Québec, à Dalhousie. Toutes deux incluses dans l'envoi de Dalhousie à Murray, 10 novembre 1828.

6 septembre,
Québec.

Dalhousie à Murray (n° 107). Il accuse réception d'une dépêche à Huskisson contenant une plainte de Mondelet. Huskisson se borne à demander la raison pour laquelle Mondelet et son fils ont été privés de leurs commissions dans la milice. Quelques mots auraient suffi pour répondre à cela, mais il désire répondre à d'autres points soulevés dans le volumineux mémoire de Mondelet. Répond en détail aux accusations, au nombre de cinq, portées par Mondelet. (1) Son renvoi du poste de président des sessions trimestrielles de Montréal. (2) Sa plainte de n'avoir plus, pour récompense de longs services, que sa place de coroner. (3) La charge de notaire du roi est d'importance considérable et Mondelet en a été privé après avoir été longtemps enduré. (4) Ayant été nommé commissaire pour la préparation du cadastre, il a exigé de telles sommes des censitaires que ceux-ci l'ont poursuivi et qu'elles ont été réduites de moitié. (5) Sa commission et celle de son fils ont été annulées quand on a été convaincu qu'ils envoyaient de faux rapports sur leurs inspections, sans compter qu'ils propageaient des doutes sur l'existence d'une loi de la milice. 284

Inclus. Mémoire de Thomas McCord et J.-M. Mondelet demandant que Gale leur soit adjoint aux sessions trimestrielles de Montréal. 291

6 septembre,
Québec.

Dalhousie à Murray (n° 108). Il a reçu autorité pour suspendre Dominic Daly de ses fonctions de secrétaire et registraire de la province. Inconvénient d'une pareille suspension au moment du départ de Dalhousie et au commencement d'une nouvelle administration. 295

8 septembre.

Déclaration sous serment de Harkness. Incluse dans l'envoi de Dalhousie à Murray du 10 novembre 1828.

1828.
23 octobre,
Londres.

Dalhousie à Murray. Il a annoncé son retour et il écrit maintenant sur la situation au Canada qui a été discutée devant un comité des Communes. Son étonnement au sujet du rapport. Considère qu'il est de son devoir de le prémunir contre l'inexactitude des rapports faits au comité et les vues erronées exprimées par celui-ci. Les rapports faits par Viger, Nelson et Cuvillier sont, de fait, complètement faux; ils s'écartent profondément et habilement de la véritable situation dans le Bas-Canada. Le comité a accepté ces rapports ou déclarations sans entendre l'autre côté; s'ils ne sont pas contredits ils induiront en erreur dans l'adoption des mesures concernant cette colonie. Ce qu'on dit de lui-même est de moindre importance, mais comme cela touche à son caractère et à sa réputation il a droit à une enquête qu'il ne craint pas, sous quelque forme qu'elle se présente. Page 296

25 octobre,
Londres.

Le même à Hay. Donne des explications minutieuses sur les causes du renvoi de Malhiot et d'autres officiers de la milice. 300

25 octobre,
Londres.

Le même au même (personnel). Il envoie pour l'informer aussitôt que possible, copies des rapports au sujet du Séminaire. On recevra certainement avant Noël l'opinion du procureur général, avec dépêches, etc., le tout montrera l'opinion du Conseil exécutif et la sienne sur la question. 304

25 octobre,
Londres.

Dalhousie à Hay. Il envoie des notes sur les documents qui lui ont été envoyés; on pourra les copier, mais il désire qu'on les lui remette. 305

25 octobre,
Londres.

Inclus. Note sur le gouvernement du Canada. 306
Dalhousie à Murray. Au sujet de la dépêche du 10 avril relativement à la nomination de Dominick Daly, il présente un mémoire de Montizambert qui se plaint de la sévérité et de l'injustice avec lesquelles il a été traité. Il recommande qu'il soit remis en possession de sa charge.

Inclus. Mémoire de Montizambert, ancien secrétaire et registraire de la province de Québec. 318

25 octobre,
Londres.

Dalhousie à Hay. *Inclus* une dépêche de même date que celle contenant ses objections à Daly, qui ne devrait pas être suspendu mais démis, et recommandant l'envoi d'un mandamus à Montizambert. 318

35 octobre,
Londres.

Le même à Murray. Chaleureux éloge de A. W. Cochran. Il conseille sa nomination au Conseil exécutif comme marque de distinction; son successeur, sir James Kempt, se joint à lui dans cette recommandation. 319

27 octobre,
Londres.

Le même au même. Il renvoie deux dépêches marquées "Très secrètes et confidentielles" qu'il n'a pas cru à propos de remettre à son successeur. Il renvoie aussi le mandamus en faveur de Burton pour un siège à l'Assemblée Législative (Conseil). 322

27 octobre,
Londres.

Le même au même. Il fait valoir et recommande les titres de la famille de sir John Johnson. 330

27 octobre,
Londres.

Le même au même. Il envoie des documents concernant le département des affaires des sauvages lesquels pourront être expliqués quand on appellera Darling. 331

Inclus. Rapport de Darling du département des affaires des sauvages avec un état des différentes tribus. 332

Instructions à Darling de s'enquérir de la situation exacte du département des affaires des sauvages. 378

Liste des articles donnés aux sauvages. 382 à 390

10 novembre,
Coalstown
House.

Dalhousie à Murray. Il recommande la demande de l'évêque MacDonell. Il transmet sa lettre. 406

10 novembre,
Coalstown
House.

Le même au même. Il transmet des documents venant du juge en chef Reid. Il le remercie des dépêches précédentes au sujet de sa demande. 407

1828.

Inclus. Requête du juge en chef Reid demandant une augmentation de traitement, avec les raisons pour lesquelles il fait cette demande. Page 412

Reid à Dalhousie. Rappelant à Sa Seigneurie la demande qu'il a déjà faite d'une augmentation de traitement. 413

Cochran à Reid. Dalhousie a reçu une dépêche de Bathurst déclarant que le peu de fonds à la disposition de la Couronne l'oblige de remettre à plus tard l'augmentation demandée. 416

Reid à Cochran. Demande une allocation pour vacation à la cour d'appel. 417

Cochran à Reid. Dalhousie trouve nécessaire de transmettre la demande à Bathurst. 418

10 novembre,
Coalstown
House.

Dalhousie à Murray. Le département de l'inspecteur des bois n'était pas bien approprié aux fins auxquelles on le destinait, la chose lui sera sans doute soumise. Il envoie sur le sujet une lettre de M. Robert Sheriff, qui a une longue expérience. 391

Inclus. Mémoire de M. Robert Sheriff sur le commerce de bois. 392

10 novembre,
Coalstown
House.

Dalhousie à Murray. Difficultés rencontrées par l'église Saint-André dans la nomination de ses syndics. Le procureur général fait rapport qu'une charte ne peut pas être accordée sans permission. La requête est envoyée demandant qu'il soit donné au gouverneur d'accorder une charte. 419

Inclus. Requête à Dalhousie de la part du ministre et des syndics de l'église Saint-André, Québec. 421

Requête des mêmes au même. 423

Opinion d'un homme de loi sur la question. 429

Seconde requête du ministre et des syndics de l'église Saint-André à Dalhousie. 435

Opinion du procureur général. 440

Cochran à Harchness. La question a été soumise au procureur général, dont l'opinion doit guider le gouverneur. 442

Déclaration sous serment du rév. James Harchness, ministre de l'église Saint-André, Québec. 443

Autres documents. 448 à 449

10 novembre,
Coalstown
House.

Dalhousie à Murray. Il recommande, non pas en qualité de gouverneur, mais en sa qualité d'ancien gouverneur, le juge Haliburton, dont il tient l'habileté et les principes en très haute estime. 450

Inclus. Mémoire du juge Haliburton demandant à être nommé juge en chef quand il y aura vacance. 451

10 novembre,
Coalstown
House.

Dalhousie à Murray. Il transmet un rapport de Stewart, le commissaire des biens des Jésuites. Son inaltérable intégrité et son habileté. 453

Inclus. Rapport sur les biens des Jésuites. 455

Liste de ces biens. 458

10 novembre,
Coalstown
House.

Dalhousie à Murray. Bien que les prétentions du rév. Dr Mills aient souvent été présentées, il pense qu'à cause du caractère pénible de la situation, il devrait les faire valoir de nouveau. 459

10 novembre,
Coalstown
House.

Le même au même. Coffin mérite un traitement plus convenable que celui que procure maintenant la charge de président des sessions trimestrielles. 460

Inclus. Mémoire de Thomas Coffin. 461

15 décembre,
Coalstown
House.

Dalhousie à Murray. Il a reçu du Bureau de la guerre et du Trésor des papiers où l'on objecte à payer £50 à un aide de camp qui a été envoyé en Angleterre porteur de dépêches. De quelle source doit-on tirer cette somme? Il n'y a aucune instruction à ce sujet. 464

15 décembre,
Coalstown
House.

Le même à Hay. Ne sait trop quel avis donner au sujet des Iles de la Madeleine, qui sont devenues le refuge de maraudeurs de toutes sortes. 466

1828.
20 décembre,
Coalstown
House.

Dalhousie à Hay. Il envoie un gros paquet de lettres officielles qu'il a été empêché de remettre plus tôt, ayant été si longtemps cloué à son sofa.

Page 468

Inclus. Mémoire sur la situation politique dans le Bas-Canada au commencement de 1828. 469

GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE ET JAMES KEMPT, 1828.

Q. 183—1.

1824.
27 mai,
Québec.

Cochran à Hale. *Inclus* dans l'envoi de Kempt à Murray, 30 novembre 1828.

1828.
28 juin,
Kingston.

Kempt à Huskisson. Sa nomination de président de la commission du canal Rideau. Son arrivée, sa rencontre avec les autres commissaires. Il n'a reçu aucune instruction, mais s'est conformé à celles du colonel Fanshawe. Soigneux examen des plans, etc., fait sur les lieux. Rapport expédié. 1

Inclus. Rapport de la commission du canal Rideau. 6

Les commissaires à By. 23

By aux commissaires, et autres papiers, instructions, etc. 30 à 44

3 juillet,
Montréal.

Kempt à Dalhousie. *Inclus* dans l'envoi de Kempt à Huskisson, 6 juillet. Aussi recommandation du 5, qui suit.

5 juillet,
Québec.

Dalhousie au juge Kerr. *Inclus* dans l'envoi de Kempt à Murray, 25 novembre 1828.

6 juillet,
Québec.

Kempt à Huskisson. Il transmet copies de lettres à Dalhousie sur la navigation de la rivière Rideau. 45

Inclus. Kempt à Dalhousie. Rapport des opérations de la commission, en conformité des instructions de Fanshawe, concernant la navigation de la rivière Rideau. 47

Kempt à Dalhousie. Rapport supplémentaire sur la navigation de la rivière Rideau. 51

6 juillet,
Québec.

Kempt à Huskisson. Il a reçu avis de sa nomination en qualité de gouverneur des provinces britanniques dans l'Amérique du Nord. Si on est désappointé dans la suite par la manière dont il remplira ses fonctions, ce ne sera pas pour cause de négligence de sa part. Le retour à la paix et à un état de chose honorable ne peut s'effectuer sans l'intervention du parlement britannique. C'est donc pour lui un grand soulagement de savoir que la question est à l'étude dans un comité de la Chambre des communes, et il espère recevoir d'amples instructions pour sa gouverne. Les devoirs des gouverneurs en chef sont limités au Bas-Canada; il n'a aucune autorité sur les lieutenants-gouverneurs des autres provinces. De fait, la charge n'a guère plus d'importance et de valeur que celle de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse qu'il occupait ci-devant. Il ne désirait donc aucun changement de poste gouvernemental, surtout à cause de sa santé. 53

16 septembre,
Québec.

Le même à Murray. A quitté Halifax le 23 du mois dernier est arrivé à Québec le 1^{er} courant, et le lendemain a reçu la dépêche du 12 juillet. Dalhousie se propose de partir le 8; à cette date il se chargera de l'administration du gouvernement sous l'autorité de la commission provisoire reçue, mais il espère recevoir de minutieuses instructions avant de convoquer le Parlement provincial, qui a été prorogé par Dalhousie en novembre dernier. 57

10 septembre,
Québec.

Le même au même. Il présente Darling qui, selon qu'il avait été arrangé par Dalhousie, devait aller à Londres présenter son rapport sur le département des affaires des sauvages. 59

1828.
6 septem.bre,
Québec. Kempt à Murray. Dalhousie s'est embarqué le 8. Dépêches reçues depuis; il les a ouvertes; elles apportaient à Dalhousie copie de la dépêche relativement aux accusations contre son administration. Page 60
- 6 octobre,
Québec. Le même au même (n° 1). Il a reçu une dépêche pour transférer les îles du Saint-Laurent et des lacs qu'une décision reconnaît appartenir aux Etats-Unis et pour recevoir celles dont la propriété a été adjugée à la Grande-Bretagne. Ordres envoyés en conséquence. 62
- 12 octobre,
Québec. Le même au même (n° 21). Les arbitres ont décidé que le Haut-Canada a droit de recevoir pendant quatre ans un quart des droits sur les importations par mer dans le Bas-Canada. Question d'une allocation à Maitland. Copie du rapport incluse. 65
- Inclus.* Copie de la décision arbitrale. 68
- Rapport de l'arbitre pour le Bas-Canada. 72
- 18 octobre,
Québec. Kempt à Murray. Il envoie une demande de papeterie pour le service civil du Bas-Canada. 78
- Inclus.* La demande de papeterie. 79
- 26 octobre,
Québec. Kempt à Murray. Inconvénient résultant de ce que l'on n'a pas transmis un acte du Parlement impérial concernant les douanes. Les marchands représentent qu'un droit a été imposé par les officiers des douanes provinciales sur des bestiaux venant des Etats-Unis et que l'acte impérial déclare devoir être admis en franchise. 82
- Inclus.* Opinion du procureur général sur l'admission en franchise de bestiaux sur pied venant des Etats-Unis. 86
- 27 octobre,
Québec. Kempt à Murray (n° 4). Il fait rapport sur les réclamations de Hale et Cuthbert pour arrérages de leur traitement à titre de membres du Conseil exécutif. 88
- 29 octobre,
Québec. Kempt à Murray (n° 5). Dépêches reçues. 96
- 30 octobre,
Québec. Le même au même (n° 6). Conformément aux instructions, il envoie un extrait du rôle général de la milice pour 1827, comprenant toute la population mâle au-dessus de 16 ans. C'est sur le papier un corps d'armée fort respectable, mais des moins efficaces, au point de vue militaire, exception faite, toutefois, de quelques compagnies de volontaires à Québec et à Montréal. Aucun des régiments n'a d'armes ni d'accoutrements. Il essaiera de faire passer une loi pour que les armes et accoutrements qui seront envoyés soient bien conservés. 99
- Inclus.* Extrait. 102
- 31 octobre,
Québec. Kempt à Murray (n° 7). Relativement au mémoire de M^{me} Cressé pour la rémission de son *droit de quint*, il ne peut trouver un exemple de semblable rémission, mais on trouve des *lods et ventes* qui ont été remis dans des circonstances particulières sous l'autorité du gouverneur, la seule pièce de procédure étant un avis au receveur général. Le cas de M^{me} Cressé est très vexatoire, et il est expliqué dans le document envoyé. 104
- Inclus.* Etat concernant la requête de M^{me} Cressé. 107
- Rapport du comité auquel avait été soumise la requête de M^{me} Cressé. 110
- 3 novembre,
Québec. Kempt à Murray (n° 8). Les circonstances extraordinaires au milieu desquelles la législature a été prorogée en novembre dernier l'ont amené à retarder autant que possible sa convocation, mais il ne peut pas aller au delà du 21 novembre. Ce que sera son embarras s'il ne reçoit pas d'instructions. L'Assemblée persistera à élire Papineau président, ce qui l'obligerait à proroger sans session vu qu'il ne pourrait, à moins d'instructions bien définies, céder une prérogative de la Couronne. Comment on peut arriver à un compromis. S'il ne reçoit pas d'instructions, il essaiera de découvrir quelles sont les véritables intentions de l'Assemblée, afin de se mettre en mesure d'agir. Nature embarrassante de la situation. 112

1828.
6 novembre,
Québec. Kempt à Murray (n° 9). Il semble y avoir une difficulté au sujet du paiement de la pension des deux demoiselles de Salaberry, vu que leur père recevait £200 par an, qui lui furent votés par la législature provinciale pour l'indemniser de la perte de sa sinécure, mais comme cette allocation a pris fin avec la mort du père il n'existe plus de fonds à même lequel on puisse payer ses filles. Il doute que l'Assemblée vote le montant, mais le Trésor pourrait sanctionner le paiement à même les fonds coloniaux qui sont à la disposition de Sa Majesté. Page 116
- 7 novembre,
Québec. Le même au même (n° 10). Il a été prié par mémoire du capitaine Ployart de lui concéder 600 ou 800 acres de terre; étant empêché par les règlements de faire cette concession, il transmet le mémoire. 119
Inclus. Mémoire du capitaine Ployart. 121
- 8 novembre,
Québec. Kempt à Murray (n° 11). Il envoie le mémoire des juges; ne peut faire complet rapport sur le mérite de la question, mais croyant qu'ils désirent soustraire la magistrature à l'influence de la Couronne ou du peuple, il transmet le mémoire. 127
Inclus. Mémoire des juges. 129
- Certificat du protonotaire du nombre de causes inscrites au banc du Roi dans le Bas-Canada pour des montants au-dessus de £10 sterling, de 1810 à 1828, et pour des sommes moindres depuis 1815. 137
- Rapport de Robert Green, greffier de la Couronne, sur les poursuites de 1763 à 1828. 140
- Rapport sur le nombre de causes inscrites à Montréal de 1810 à 1828, pour des montants au-dessus de £10. 142
- Rapport du même pour causes au-dessous de £10. 143
- 15 novembre,
Québec. Kempt à Murray. Dépêches reçues. Il est bien aise d'avoir des instructions avant l'ouverture des séances de l'Assemblée. 145
- 15 novembre,
Québec. Kempt à Murray. Il transmet le mémoire de MM. Robin. Ils considèrent que les instruments de pêche importés devraient être admis en franchise. Il envoie aussi un rapport du procureur général qui est défavorable à MM. Robin. L'importance de la question pour tous ceux qui s'occupent de pêcheries. 147
Inclus. Mémoire de MM. Robin. 150
- Rapport du procureur général sur le mémoire. 159
- Le contrôleur et percepteur des douanes à Québec. On pourrait permettre à MM. Robin de sortir de douane les instruments de pêche sans payer de droits, pourvu qu'ils donnent leur bon pour le montant. 163
- 19 novembre,
Québec. Stayner à Couper. *Inclus* dans l'envoi de Kempt à Murray, 29 novembre 1819.
- 22 novembre,
Québec. Kempt à Murray (à part). Il a ouvert la session du parlement provincial aujourd'hui. Il envoie copie du discours. 166
Inclus. Le discours. 167
- 22 novembre,
Québec. Kempt à Murray (confidentiel). Il rapporte la discussion avec Papi-
neau à propos de l'élection du président et du compromis effectué. 172
Inclus. Formalités observées à l'ouverture de la session de la législature en 1825 et 1828. 179
- 23 novembre,
Québec. Kempt à Murray (n° 13). Dépêches reçues. Les rapports financiers dont envoi est demandé seront mis au net et envoyés aussitôt que possible; quant aux autres rapports demandés, le livre bleu les contenant ne peut être envoyé au commencement de l'année, vu que les états d'importations et d'exportations ne sont pas complets avant le 5 janvier, et il faut accorder un délai pour la réception des états venant des ports éloignés. 183
- 24 novembre,
Québec. Le même au même (n° 14). Il a reçu une dépêche lui annonçant que l'empereur du Brésil avait l'intention d'envoyer des émigrés irlandais au Canada. Comme ils ne sont pas arrivés, il suppose qu'ils sont allés à la Nouvelle-Ecosse ou au Nouveau-Brunswick. 185

1828.	Kempt à Murray (n° 15). Dépêches reçues.	Page 186
24 novembre, Québec,	Le même au même (n° 16). Il transmet le mémoire du juge Kerr demandant £200 par an en qualité de membre du bureau de l'audition des comptes publics. Il transmet aussi un mémoire de la veuve Duchesnay demandant £200 dus à feu son mari pour la même raison. Quels qu'aient été les travaux de ces messieurs, aucun crédit n'a été voté pour leur payer des appointements. Les mêmes réclamations ont déjà été faites et refusées.	187
25 novembre, Québec.	<i>Inclus.</i> Mémoire du juge Kerr.	189
	Mémoire de la veuve Juchereau Duchesnay.	197
	Dalhousie à Kerr. Refus de payer les appointements demandés.	200
26 novembre, Québec.	Kempt à Murray (n° 13 répété). A reçu et suivi les instructions de payer à Mme La Motte une pension égale au montant qu'elle aurait reçu si son mari avait eu sa commission dans l'armée régulière.	201
28 novembre, Québec.	Le même au même (à part). Il envoie copie des adresses en réponse au discours du trône.	219
	<i>Inclus.</i> Adresse du Conseil législatif.	220
	Réponse.	224
	Adresse de l'Assemblée législative.	225
	Réponse.	233
28 novembre, Québec.	Kempt à Murray (n° 17). Il a reçu les dépêches contenant des instructions. A transmis un rapport de l'ouverture de la session avec copies de son discours. Il envoie copie de son message aux deux chambres relativement aux communications reçues du gouvernement impérial. Les prévisions du revenu à la disposition de la Couronne ont été remplies jusqu'à concurrence de £38,100 sterling, y compris les droits prélevés sous l'autorité de l'acte 41, George III, ch. 13, 14, lesquels droits n'ont produit aucun revenu à venir jusqu'à ces deux dernières années. Le message contient aussi une copie textuelle de la dépêche. Il n'a pas cru prudent de revenir aux sujets sur lesquels des renseignements ont été demandés, vu que leur discussion ne saurait produire aucun bon résultat. Ces sujets sont: la "mutation des tenures", les "biens des Jésuites", la "constitution des conseils exécutif et législatif", les "réserves du clergé" et la "représentation des townships".	202
	<i>Inclus.</i> Message de la législature.	206
29 novembre, Québec.	Kempt à Murray (n° 18). Il transmet les observations de Stayner sur l'état du Grand-Portage entre le Saint-Laurent et le lac Témiscouata et l'urgence de venir en aide à certains colons de l'endroit. Ce chemin est la seule voie de communication entre le Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse; il est en très mauvais état, et la région est dans une situation telle qu'aucun colon ne saurait y subsister ni se laisser induire à y rester sans aide publique. Cependant, sans les travaux de ces gens les chemins seraient impraticables en hiver, et sans l'abri qu'ils reçoivent dans leurs cabanes les courriers y périraient. En 1814 et 1815, vingt-deux soldats du 10 ^{me} bataillon "Royal Veteran" s'étaient établis à cet endroit avec leurs familles et ils reçurent des rations jusqu'en 1819. Quand on les leur retira, 15 familles, sur 22 partirent; il n'en restait que sept quand les rations furent rétablies. Elles furent continuées jusqu'en 1826, et depuis lors les colons ont abandonné la région. Il propose qu'on devrait établir sur la route six ou sept pensionnaires, auxquels on servirait des rations expressément accordées à la condition qu'ils tiennent cette route praticable pour la poste et le logement des courriers.	235
	<i>Inclus.</i> Stayner à Cowper Etat du Grand-Portage entre le Saint-Laurent et le lac Témiscouata, et condition des colons qui s'y trouvent.	239
30 novembre, Québec.	Kempt à Murray (n° 19). Il a appris par dépêche que Hale serait nommé receveur général s'il se conformait aux conditions de garanties,	

1828.

etc. Il a offert les noms du comte Amherst et de lord Dundas comme ses garants, mais Dalhousie ne lui a jamais montré les règlements et leurs prescriptions. Pour la protection efficace des fonds à lui confiés, Hale a fait construire une voûte. Comme il serait d'un insigne manquement de justice de faire dépendre sa nomination de conditions qu'on ne lui a pas montrées, il est à espérer qu'une fois les garants ci-dessus acceptés, le Trésor le confirmera dans ses fonctions en même temps que dans son traitement de £1,000, qu'il a déjà reçu par l'autorité de Dalhousie et, pour les deux dernières années, par mandats du Trésor.

Page 243

Inclus. Hale à Yorke. Il a reçu copie de la dépêche; il renouvelle l'offre du comte Amherst et de lord Dundas comme ses garants; espère que le Trésor confirmera l'augmentation du traitement au chiffre de £1,000. Il demande que l'on ne se serve pas de conditions qu'on ne lui a pas fait connaître pour nuire à sa nomination. Tous les fonds en sa possession sont maintenant dans les voûtes, et il serait bien aisé de montrer au gouverneur comment l'argent est protégé. Il considère que la dépense occasionnée lui donne des titres à une compensation.

247

Cochrans à Hale. Demande à Hale les garanties ordinaires comme receveur général. Son traitement sera de £1,000 par an jusqu'à ce que le bon plaisir de Sa Majesté soit connu.

251

1er décembre,
Québec.

Kempt à Murray (n° 20). Il transmet un mémoire de la veuve d'Eschambault demandant une pension. Services rendus par son mari; il recommande que la pension soit accordée.

253

2 décembre,
Québec.

Inclus. Le mémoire.
Kempt à Murray (n° 21). Il fait rapport que des nombreuses demandes de concessions de terre lui sont faites de la part de personnes qui ont servi dans la milice active. On devrait d'abord accorder des concessions de terre aux personnes de cette catégorie jusqu'au 1er mai 1823, puis pendant une autre année. Il demande s'il peut accorder pareilles concessions. Il est d'avis que ces concessions pourraient être affectées encore pendant une période limitée, pourvu que les demandes soient accompagnées de preuves satisfaisantes que l'on a servi dans la milice.

255

2 décembre,
Québec.

Kempt à Murray (n° 22). Il transmet un mémoire de la veuve de William Claus demandant une pension, et comme à la suite d'un précédent mémoire on a donné l'espoir d'une réponse favorable, il recommande que la pension soit accordée.

261

Inclus. Mémoire de la veuve de William Claus.

262

3 décembre,
Québec.

Kempt à Murray (n° 23). Il envoie un rapport sur les trois prisonniers condamnés à mort, puis pardonnés à la condition d'être déportés à perpétuité. Il demande qu'un ordre soit donné au surintendant des Bermudes de les recevoir à bord d'un navire pénitentiaire.

264

Inclus. Le rapport.

13 décembre,
Québec.

Kempt à Murray (n° 24). Il a fait rapport de l'envoi à la législature d'un message sur le revenu provincial. Il a reçu un accusé de réception et une adresse accompagnée de résolutions. Il avait espéré que l'Assemblée accepterait l'arrangement proposé, mais on verra qu'elle nie à la Couronne le droit de s'approprier par la voie du Trésor des droits prélevés dans la province sans son contrôle et sa régie directe. Il n'émet aucune opinion sur ce sujet qui a absorbé l'attention de la plus haute autorité judiciaire, et il n'a aucun doute que les ministres de Sa Majesté vont prendre les mesures nécessaires à ce sujet. Il demande des instructions sur les mode et manière d'accepter les fonds nécessaires pour payer les frais d'administration. Il croit comprendre que le bill des subsides accepté en 1825 par Burton sera de nouveau offert, mais Bathurst avait considéré la chose comme compromettant les droits de

1828.

la Couronne, de sorte qu'il ne se regarderait pas comme autorisé à accepter ce bill. Page 266

Inclus. L'adresse. 270

Résolutions. 272

13 décembre,
Québec.

Kempt à Hay (privée et confidentielle). Les actes de la législature sont intéressants, il tient Murray au courant. Il envoie maintenant les résolutions que l'Assemblée lui a demandé de transmettre, lesquelles, s'il en est aise, seront lues avec regret, vu que l'Assemblée insiste sur la possession de droits que les plus hautes autorités en droit lui nient, et de plus toute intervention du parlement impérial ne ferait qu'aggraver le conflit. 281

18 décembre,
Québec.

Kempt à Murray (n° 25). Il a reçu un mémoire de Henry, un avocat de Montréal, exprimant des doutes sur la validité de la commission en vertu de laquelle le juge Pyke siège en qualité de juge puisné. Il a transmis le mémoire au Conseil exécutif et aussi les réponses du juge Pyke, afin qu'il détermine la meilleure conduite à suivre, et il a demandé l'opinion du procureur général. Il envoie copie des rapports et autres documents. Il explique la nature de la nomination et a émis une autre commission. 283

Inclus. Mémoire concernant la commission de M. le juge Pyke. 289

LE GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE ET SIR JAMES KEMPT, 1828.

Q. 183-2.

1828.

(Continuation de l'affaire du juge Pyke. Documents transmis dans la dépêche du 18 déc. 1828.)

Explications du juge Pyke. Page 295

Rapport du comité du Conseil exécutif sur le mémoire de Henry. 307

Second rapport. 308

Rapport du procureur général. 309

Copie de la commission de Pyke. 316

22 décembre,
Québec.

Kempt à Murray (n° 26). Les troupes ont été retirées de l'île Drummond le 4 novembre, et elle a été transférée aux États-Unis. Avec les présents, les approvisionnements de l'intendance, etc., les troupes ont été transportées à Pénitanguishine, où le commodore Barrie leur a procuré un logement provisoire. Sir Carmichael Smyth a recommandé en 1825 l'établissement d'un poste militaire à Pénitanguishine; il reconnaît l'à propos de la mesure, vu que les Américains essaient de se fortifier depuis le Saut-Sainte-Marie jusqu'à Détroit. Le commodore Barrie et le capitaine Bayfield pensent que cet endroit est le meilleur poste naval sur le lac et qu'il est dans une bonne position, au point de vue militaire, pour la protection de l'arrière Haut-Canada. Il recommande qu'on établisse à Pénitanguishine un poste militaire, une petite caserne fortifiée; à tout événement, des bâtiments quelconques sont nécessaires, vu que les sauvages qui recevaient leurs présents sur l'île Drummond ont reçu instruction d'aller à Pénitanguishine. 319

27 décembre,
Québec.

Kempt à Murray (personnelle et confidentielle). Bien que rien d'important ne se soit passé à la législature depuis le vote des résolutions, il croit tout de même que l'Assemblée accordera le montant à ajouter aux revenus de la Couronne, pour faire face aux dépenses du gouvernement civil, pourvu que les diverses branches de la législature arrivent à s'entendre sur la forme à donner au bill de subsides. Bien qu'adoptées à l'unanimité, les résolutions ont été l'œuvre de Neilson et Cuvillier et, dit Papineau, la troisième et la quatrième sont des déclarations de droits que l'Assemblée a toujours considérés comme lui appartenant, ce

1828.

qu'admet même Stephen. Discussion avec Papineau sur ce point. Ordre donnée par l'Assemblée d'imprimer pour les membres et leurs commettants, 400 exemplaires du rapport du comité spécial de la Chambre ainsi que des témoignages entendus. Le Conseil législatif a nommé un comité pour étudier le rapport. Plusieurs membres de ce conseil sont mortifiés de la censure à leur adresse qu'ils croient voir dans ce rapport, et sont convaincus que dans leur conflit avec l'Assemblée ils ont été mus par les principes plutôt que gouvernés simplement par des formalités. C'est là la substance du rapport, mais il n'a pas encore été discuté au Conseil; il espère qu'on ne fera rien à son sujet, car il considère dans les deux cas toute mesure comme prématurée, vu que le rapport du comité impérial n'est pas adopté, et n'a pas même encore été discuté aux Communes. Il existe entre le Conseil et l'Assemblée une plus grande cordialité qu'auparavant. Un bill a été déposé à l'Assemblée pour la nomination d'un agent à Londres, mais il n'a été lu qu'une première fois, et l'Orateur ne croit pas que ce bill aille plus loin "d'ici à ce qu'ils reçoivent des nouvelles d'Angleterre; si le ministre des colonies continue d'être aussi bien disposé envers nous qu'il paraît l'être maintenant, la Chambre d'Assemblée sera portée, je crois, à nommer agent de cette province un membre des Communes, mais si les sentiments du gouvernement de Sa Majesté changeaient dans un sens défavorable à nos vues, l'Assemblée voudrait plutôt dans ce cas envoyer tout d'abord à Londres quelqu'un d'ici." Il a été nommé un comité chargé de la question des griefs, et des plaintes lui sont envoyées, mais ce comité n'a pas encore fait de rapport et il n'a pu rien apprendre sur la nature des travaux de ce comité. Quelques députés qui avaient été renvoyés de la milice étaient fort montés d'abord, mais ils se calment maintenant. A ceux qui demandent une enquête, il répond qu'il ne peut intervenir dans les actes de la dernière administration. Il essaie de rester en dehors de tous les partis et de se concilier tout le monde, mais la chose est difficile, ici où l'esprit de parti a si longtemps régné. Le temps et la patience peuvent seuls apporter un remède radical au mal, mais aucune réforme efficace ne peut être effectuée tant que le conflit financier ne sera pas réglé. Il est difficile de se renseigner, car il n'y a pas deux personnes qui aient la même opinion. Il lui sera impossible de fournir les informations nécessaires tant qu'il n'aura pas compté douze mois d'administration et visité les townships et diverses parties de la province. Quand il s'agit de dépenses locales, les opinions varient considérablement, mais s'il est question de dépenses pour des fins générales, la Chambre est conduite par quelques députés influents, tous Canadiens français, excepté Neilson. Tout ce que se proposent les assemblées coloniales semble être de réunir tous les pouvoirs dans leurs propres mains; c'est là la source de toutes les querelles, les Assemblées imputant généralement aux autres branches des législatures des intentions mauvaises.

Opinion de Stephen sur l'insuccès dans la tentative d'organiser efficacement un gouvernement monarchique. Il pense comme lui et croit que si la Chambre populaire est déterminée à obtenir la suprématie, elle l'obtiendra, ce que personne ne sait mieux que ceux-là mêmes qui ont rédigé les résolutions. Le volume des affaires devant la Chambre. Les prévisions pour les dépenses du gouvernement civil seront soumises de bonne heure le mois prochain; il espère obtenir par voie constitutionnelle le montant qu'il lui faut. Il demande que cette lettre soit traitée comme confidentielle, car il sait les embarras causés par des personnes qui prennent connaissance des communications privées des journaux.

Page 323

30 décembre,
Québec.

Kempt à Murray (n° 27). Il transmet un rapport du procureur général sur des points de loi concernant le séminaire de Montréal. Ce rap-

1828.

port peut être considéré comme un important document, et fait à vrai dire partie de la dépêche du 1er juillet de Dalhousie. L'évêque catholique romain a demandé qu'un mémoire soit transmis au Roi, attendu que ni lui ni ses ouailles en général n'approuvent l'arrangement intervenu entre Huskisson et Roux cédant ces seigneureries à Sa Majesté.

Page 334

Inclus. Mémoire signé J. S., déclarant que l'opinion du procureur général sur les biens de Saint-Sulpice est plutôt celle d'un avocat que d'un juge; il n'a pas tenu compte des arguments de la partie adverse, qui, s'ils ne sont pas concluants, sont du moins plausibles. Si la Couronne devait exercer ses droits, elle pourrait déposséder Saint-Sulpice de la ville et de l'île de Montréal. En ce qui regarde le titre et les revenus, la mesure est très acceptable, car elle ferait disparaître des tenures féodales dont la nature équivaut à la prohibition de tout progrès, de toute amélioration. Mais il y a contre cela l'embarras d'adopter une mesure aussi impopulaire, et les agitateurs de l'Assemblée seraient bien aise de se saisir d'un pareil sujet de mécontentement. La question de savoir si, dans le présent état de choses au Canada, il serait sage d'augmenter les mécontentements, n'est pas du domaine du procureur général, mais c'est un point très important. Il n'est pas bien convaincu de la justice de cette attaque contre le Séminaire. Il faut de fortes raisons pour mettre en vigueur un titre qu'on a laissé dormir pendant soixante et dix ans. Le Séminaire n'est qu'un fidéicommissaire, et les bénéficiaires du fidéicommis feront valoir la durée de la possession. Ce sont de jeunes catholiques romains dont le Séminaire a généralement fait les frais d'éducation. Il ne sera pas suffisant de leur répondre que le Séminaire a laissé s'éteindre ses titres. Pour ce qui est de l'arrangement fait par Goderich et Huskisson, s'il est vrai qu'il soit le résultat de fausses représentations, cela met fin à toute importance qu'on pourrait lui reconnaître. 336

Opinion du procureur général sur les questions qui lui ont été soumises au sujet du séminaire de Montréal. 341

Mémoire du clergé catholique romain du Bas-Canada. 366

Rapport du procureur général sur les poursuites pour libelles intentées par la Couronne depuis novembre dernier (1827). 378

Appendice au rapport, donnant des extraits des libelles. 427

Quelques faits en réponse aux résolutions du comité constitutionnel de Montréal et de Trois-Rivières, par le juge en chef Sewell. 498

Liste du grand jury aux assises du banc du roi à Québec, mars 1828. 512

Rapport du jugement dans la cause Butt vs sir Nathaniel Conant pour délit. 513

(Note: "Ce jugement établit qu'un juge de paix a droit de mettre en arrestation l'auteur ou l'imprimeur d'un libelle et de l'admettre à caution.")

Autres documents relatifs à la loi sur les libelles, à des procès devant les cours, etc. 517 à 553

Liste des dépêches adressées au secrétaire d'Etat des colonies par le gouvernement du Bas-Canada en 1828. 554

1er janvier.
Québec.

REQUÊTES RELATIVES À DES GRIEFS.

Q. 184-1-2-3-4.

1824.
26 février, Québec. (La partie 1 est paginée de 1 à 239 ; la 2^e, de 240 à 472 ; la 3^e, de 473 à 566 (sans compter les rapports imprimés non paginés), et la 4^e, de 567 à 848.)
Huitième rapport du comité de l'Assemblée sur l'établissement des terres de la Couronne, avec les témoignages entendus. 74
- 2 mars, Québec. Neuvième rapport du comité de l'Assemblée sur l'établissement des terres de la Couronne, avec les témoignages entendus. 226
1827.
28 décembre, Bas-Canada. Requête des habitants du Bas-Canada. 831 à 848
1828.
25 janvier, Lettre non signée à Huskisson. L'auteur transmet des documents relatifs au Canada, colonie dans laquelle il est intéressé. Entre autres choses que les délégués du parti français vont mettre devant les autorités il y a une plainte contre les exactions de Percival à Québec, ce qui touchant au commerce concerne l'élément anglais de la population. Le commissaire Wodehouse, l'an dernier, s'est chargé de présenter à Londres la plainte du conseil de commerce, mais on n'a entendu parler de rien depuis. Ses affaires sont trop considérables pour qu'il puisse s'occuper de celles des autres, c'est pourquoi il ne signe pas. 441
- 25 janvier, Québec. *Inclus.* Extrait du *Morning Post* du 23 janvier, contenant une lettre de Montréal sur les difficultés politiques au Canada, approuvant la conduite de Dalhousie et indiquant à l'avance les griefs dont se plaindront les délégués. 443
- janvier, Bas-Canada. Dalhousie à Gale. Lui donnant instruction d'aller à Londres représenter au secrétaire colonial la vérité sur les questions qui agitent maintenant l'opinion publique. Instructions sur ce qu'il y a à faire. 256
- 28 février, Québec. Requête des habitants du Bas-Canada. 813 à 830
- 19 mars, Londres. Dalhousie à Gale. *Inclus* dans l'envoi de Gale à Hay, 10 avril 1828.
- 26 mars. Neilson, Viger et Cuvillier à Huskisson. Ils ont été chargés de la requête des habitants du Bas-Canada, relatant leurs griefs, et ils demandent quand il conviendrait de se présenter pour la soumettre. 1
- Diverses requêtes suivent, avec extraits des signatures et des noms des pétitionnaires.
- Gale à Hay. Une indisposition l'a empêché de compléter ses observations sur la requête de Montréal et de Trois-Rivières. Il transmet ses observations sur quelques-uns des griefs.
- Inclus.* Gale à Hay. Il explique très longuement les causes des difficultés survenues entre le gouvernement provincial et l'Assemblée. 263
- Observations sur les divers articles de la requête intitulée "Pétition des comtés des districts de Montréal et de Trois-Rivières." 278
- Copie de la requête (en français). 329
- 31 mars, Thomas Wallace à Huskisson. Il a eu une entrevue avec Viger et ne l'a pas trouvé trop exigeant. Il l'a convaincu que quelque soit la force de l'accusation contre le gouverneur ou l'exécutif, on ne pouvait s'attendre à voir le gouvernement de Sa Majesté se prononcer de suite, qu'il procéderait au contraire avec lenteur et avec la plus grande délibération. Soulever un parti dans la législature ou au dehors ne servirait qu'à empêcher d'atteindre le résultat en vue. Les députés en conviennent et veulent seulement la promesse que le gouvernement étudiera la question quand il jugera à propos. Ils sont convaincus que par la suite le gouvernement britannique fera ce qui est juste. 439

1823.
31 mars,
Londres.

Viger à Hnskisson (en français). Un citoyen du Bas-Canada lui a confié une requête pour être soumise au roi. Quand pourra-t-il la lui remettre (à Huskisson). Il transmet une courte brochure sur le Bas-Canada contenant certaines informations qui ne laissent pas d'offrir un certain intérêt. Page 57

6 avril,
Londres.

Le même au même (en français). Bien que ses collègues soient absents, il fait ce qu'ils auraient fait eux-mêmes, en le remerciant de la diligence qu'il a mise à présenter leurs requêtes au roi. Il exprime sa reconnaissance pour le roi, qui a promis d'abord d'examiner la question qui y est soulevée. Il ne doute pas que le roi donnera une autre marque de sa bonté pour ses loyaux sujets canadiens, en accordant à leurs représentants l'occasion de lui donner des explications propres à aider au bon gouvernement du Canada. 58

10 avril.

Gale à Hay. Il a reçu et transmet une lettre de Dalhousie attirant l'attention sur les propriétés gardées par le Séminaire. Afin de pouvoir donner des explications, il demande une copie de l'offre faite par Roux. 347

Inclus. Dalhousie à Gale. Il attire l'attention sur la question des biens réclamés par le Séminaire de Montréal. Il désire qu'elle soit réglée pendant que Roux et Gale sont à Londres. 348

14 avril,
Londres.

Gale à Hay. Il communique certaines observations sur la requête supposée exprimer l'opinion des comtés du district de Québec. Cette requête touche aux différents points soulevés dans la précédente et termine par le dernier projet de loi nommé que le Conseil a rejeté. Ces observations montrent que le sujet a été suffisamment motivé, mais il est facile de donner d'autres raisons valables. Il sera bientôt en mesure de commenter également l'autre partie de la requête. 350

Inclus. La requête des comtés du district de Québec. 351

Observations sur cette requête. 359

Extrait: "Titre des différentes causes de l'insuccès de certaines mesures au Conseil législatif du Bas-Canada, dont il est fait mention dans "la requête du Bas-Canada." 392

29 avril,
Londres.

Viger à Huskisson (en français). Après avoir remis à Hay la requête de Mondelet il ne se serait pas permis d'autres demandes si ce n'eût été des lettres pressantes que lui envoie Mondelet qui, depuis son départ (à Viger) du Canada, a perdu sa charge de notaire du roi et, comme bien d'autres, a été mis hors la magistrature. Il n'y a pas d'émolument dans ce dernier emploi puisqu'on lui a enlevé la présidence des sessions trimestrielles, mais il y en avait dans l'autre. Il ne lui reste plus qu'une charge faiblement rémunérée, et il craint d'en être également privé. Après avoir pendant de si longues années servi le gouvernement, on lui enlève ses ressources à un âge où il est difficile, si non impossible, de commencer une autre carrière. Il espère que sa démarche sera vue d'un œil favorable et offre de donner toutes les explications possibles. 59

5 mai
Londres.

Gale à Hay. Il transmet une requête que viennent justement de lui adresser les Cantons de l'Est. Les habitants de cet endroit ont ignoré la teneur des requêtes des Canadiens français jusque après le jour de leur envoi, les chefs du mouvement les ayant soigneusement entourées du plus profond secret. Quand ils apprirent ce que comportaient les requêtes, ces gens des Cantons de l'Est furent alarmés et sentirent qu'il était de leur devoir d'envoyer d'autres requêtes dénonçant les agitateurs tout en proclamant leurs droits, ceux de la Couronne et de la Chambre Haute. Il regrette que ces requêtes n'aient pas été reçues avant celle des seigneuries, car on aurait eu la preuve que ce n'était pas tout un peuple qui pétitionnait contre son gouvernement, mais rien qu'un groupe de gens peu éclairés et menés par des chefs dangereux et factieux. Il espère néanmoins qu'il est encore temps de faire disparaître les fausses impressions, que justice sera rendue à la population des Cantons en empêchant

1828.
les seigneuries de faire des conquêtes et d'établir leurs lois et leurs institutions hors leur demaine propre. Page 397
- Inclus* La requête des Cantons de l'Est. 402
- 22 juillet, Londres. Rapport du comité spécial chargé d'étudier la situation du gouvernement civil du Canada (imprimé). 1
- Rapport de la preuve. 15
- Appendice. 323
- La correspondance avec les gouverneurs vient ensuite. 359
- Observations sur le témoignage de M. Grant, agent de l'Eglise d'Ecosse, devant le comité du Canada. Il vient à la suite de la seconde pièce imprimée dans la catégorie Q. 184—3. 473
- 23 juillet, Londres. Neilson, Viger et Cuvillier à Murray. Le comité de la Chambre des Communes ayant fait son rapport, ils s'apprentent à retourner au Canada, mais ils demandent une entrevue au sujet des requêtes qu'on leur a confiées et qui ont été soumises au roi. 61
- 23 juillet, Londres. Neilson au même. Les sauvages de Lorette l'ont chargé d'une requête dont il envoie une copie, ainsi qu'un mémoire s'y rapportant. Quand pourra-t-il présenter la requête? 62
- Inclus.* La requête des sauvages de Lorette relativement à leur réclamation sur Sillery. 63
- Mémoire sur les réclamations des sauvages chrétiens qui demeurent près de Québec. 68
- 29 juillet, Londres. Viger à Murray (en français). M. Lartigue, supérieur ecclésiastique des catholiques romains du district de Montréal, a acquis un terrain sur lequel il a érigé une chapelle et une résidence; il demande d'être autorisé à créer un fonds d'amortissement destiné à cet établissement ainsi qu'à tout ce que dans le cours des temps il pourra réussir à ajouter au montant indiqué dans sa requête. Comme il va passer quelque temps sur le continent avant de retourner au Canada, il demande qu'on lui dise quel sera le jour le plus convenable pour présenter la requête au roi. 238
- 4 août, Londres. Le même au même (en français). Il a reçu une réponse à la lettre du 20 juillet et il envoie maintenant la requête. Il croit qu'il devrait, en même temps, transmettre la requête qui porte la date du 17 janvier 1824; elle a été présentée à Dalhousie mais est restée sans effet. Il désire ajouter une observation à celles déjà formulées, c'est qu'un homme peut mourir avant la réalisation de ses généreux projets et que les trop longs atteroiements augmentent le danger. Par pauvreté ou par parcimonie les héritiers peuvent rendre leurs plans illusoire. Il est à peine nécessaire pour lui de faire remarquer combien grande serait la perte dans un pays si peu doté en établissements où l'on puisse former des citoyens vertueux et des fidèles sujets. 240
- Inclus.* La requête (en français) de Lartigue, évêque de Telmesse. 242
- Requête d'Antoine Girouard, prêtre, à Dalhousie, au sujet de l'incorporation du collège de Saint-Hyacinthe. 248
- 3 septembre, Downing Street. Stephen à Murray. Commentaire sur le rapport du comité spécial sur la situation du gouvernement civil du Canada. Il est trop volumineux pour pouvoir être résumé. Stephen dit en commençant que le rapport "comprend, d'abord, une récapitulation des diverses recommandations formulées par le comité du Canada; deuxièmement, un résumé des témoignages qui paraissent avoir inspiré ces recommandations et, en dernier lieu, (à ce qui me paraît) une explication des méthodes au moyen desquelles chacune de ces recommandations, si on les acceptait, pourraient être le plus convenablement mises en pratique. 537 à 650
- 8 septembre. Adresses présentées à Dalhousie à la veille de son départ et publiées dans la *Quebec Gazette* à la date indiquée en marge. 703 à 747
- 4 octobre, Londres. Viger à Murray (en français). A son retour du continent, où il a passé quelques semaines, il a trouvé des lettres du Bas-Canada qu'il

1828.
ne peut omettre de placer devant lui (Murray); quand pourra-t-il le faire ? Page 255
- 22 décembre, Québec.
Richardson et Grant, commissaires du canal Lachine, produisent des extraits du témoignage de John Neilson, et l'accusent d'avoir fait sur leur compte des déclarations grossièrement injurieuses et trompeuses. Ils présentent une défense de leur conduite quant à la qualité du travail. Un homme franc, droit ou seulement de simple bon sens, n'établirait pas une comparaison entre deux canaux en tenant compte de la longueur seulement, mais aucunement de la largeur, de la profondeur et de la durabilité. L'extrait de la preuve commence à la page 457. La lettre commencée à la page 459
- 23 décembre, Québec.
John Neilson à MM. Richardson et Grant. Leur lettre est reçue. Il regrette qu'elle lui prête des intentions qu'il n'a jamais eues, et tire des conclusions que ne motive pas la preuve. 472
- 25 décembre, York.
Beverley Robinson à Wilmot Horton. Il commente le rapport du comité sur les affaires du Canada et sur la preuve qui a inspiré ce rapport. 748 à 812
- décembre, Coalstown House.
Dalhousie à Murray. Il lui transmet quelques remarques sur le rapport du comité de la Chambre des Communes sur les affaires du Canada. 651 à 702
- Pas de date.
Requête des marchands et autres personnes ayant des intérêts au Canada. 426
Remarques sur les résolutions émises au bureau colonial le 11 juillet. 409
- Gale à Stephen. Il envoie les journaux du Conseil législatif qui contiennent les principaux motifs et raisons sur lesquels ce corps a différé d'opinion avec l'Assemblée. Il envoie aussi un exemplaire imprimé du discours de Berthelot prononcé à la session de 1827 sur la mesure concernant l'enregistrement, quand elle fut rejetée. La question a été réglée dans les autres provinces, mais la mesure pour le Bas-Canada était d'une longueur interminable et contenait des articles fort compliqués. Il donne les raisons de l'opposition faite à la mesure. Le discours se compose d'appels aux préjugés de race et d'allusions à la Grèce et à Rome. 259
1829.
13 janvier, Downing Street.
Mémoire de Stephen sur l'état actuel de la question canadienne. 533

LES BUREAUX PUBLICS, 1828.

Q.—185—1—2.

(La première partie est paginée de 1 à 288; la deuxième partie de 289 à 621.)

1826.
18 avril, Downing Street.
Wilmot Horton à Griffin. Lettre incluse dans l'envoi d'Anglesey à Huskisson, le 26 janvier 1828.
1827.
7 février, Artillerie.
Byham aux officiers. Lettre incluse dans l'envoi de Byham à Hay, 17 novembre 1828.
- 7 juin, La Chine.
Finlay à Routh.
- 29 juin, Québec.
Routh à Hill. Les deux lettres incluses dans l'envoi de Planta à Hay, 29 décembre 1828.
- 13 juillet, Sorel.
Dalhousie à Alden. Lettre incluse dans le mémoire des méthodistes wesleyens, juillet 1828.
- 30 novembre, Londres.
Wellington à Huskisson. Lettre incluse dans l'envoi de Wilmot Horton à Stanley, 1er janvier 1828.
- 4 décembre, Washington.
Vaughan à Clay. Lettre incluse dans l'envoi de Backhouse à Hay, 1er mai 1828.

1827.
13 décembre, L'évêque (anglican) de Québec à ———. Lettre incluse dans l'envoi d'Hamilton à Hay, 1er mai 1828.
- 20 décembre, McKenny à Jasper Parish. Lettre incluse dans l'envoi de Backhouse
Washington, à Hay, 1er mai 1828.
- 29 décembre. Mémoire de Wellington sur le plan de By pour la construction du canal Rideau. Inclus dans l'envoi de Wilmot Horton à Stanley, 1er janvier 1828.
1828.
1er janvier, Jasper Parish à McKenney. Lettre incluse dans l'envoi de Backhouse
Canandaigua, à Hay, 1er mai 1828.
- 1er janvier, Wilmot Horton à Stanley. Il envoie le travail de Wellington au sujet
Downing Street. du canal Rideau. Il sera nécessaire de s'entendre avec l'artillerie, de voir les instructions, etc. Kempt devrait accompagner le comité d'ingénieurs qui ira examiner les travaux. Ne pourrait-on, par un arrangement quelconque, passer à la province ce canal et son administration ?
Page 289
- Inclus.* Le mémoire de Wellington sur le canal Rideau. 291
- Wellington à Huskisson. Il envoie un mémoire dont il avait transmis une copie à Anglesey, ainsi qu'une lettre à ce dernier sur le même sujet.
303
- Wellington à Anglesey. Il envoie un mémoire imprimé qu'il croit avoir été rédigé par By. Ce dernier désire que d'Ottawa à Kingston le canal ait des écluses de 180 pieds par 60, au lieu de 108 par 20, proposition que lui (Wellington) a mise de côté. Renouveler la discussion serait une cause de mécontentement. Voici les raisons qui ont fait mettre de côté la proposition de By. (1) Il ne connaît aucun canal où l'on peut se servir de bateaux à vapeur sans endommager les bords, et il n'en connaît pas où l'on emploie des bateaux à vapeur. (2) Les canaux devaient être construits sur un système déjà inauguré, et les écluses de mêmes dimensions. (3) Le coût du canal Rideau, estimé à £169,000, aurait été de £500,000 si on avait adopté les plus larges dimensions, et comme il aurait fallu en agir ainsi pour les autres canaux, le coût n'aurait pas été de moins d'un million de louis sterling. (4) La durée de la période de construction aurait été plus que doublée. (5) Il est douteux qu'il y ait assez d'eau au point de partage pour des écluses de la dimension proposée par By. Comme entre Ottawa et Kingston la navigation se fait sur lac, les vapeurs de rivières doivent être remorqués par des chevaux ou des hommes. On avait fixé à £169,000 le coût de construction du canal, mais on devrait prendre des mesures pour payer les terres qu'il traverse. Il est bien pour le gouvernement de construire des canaux, mais leur entretien est fort dispendieux et embarrassant. Il en recommande la vente, le gouvernement se réservant le droit de les utiliser pour le transport des troupes et des magasins militaires, et le produit de la vente devant être consacré à de nouveaux travaux de ce genre jusqu'à ce que tout le système de canaux soit en existence. Si on ne peut les vendre, qu'on les afferme à des entrepreneurs qui s'engageraient à les tenir en bon état et sujets à l'inspection des officiers de l'artillerie. L'importance du sujet. 304
- 2 janvier, Dalhousie à Vaughan. Lettre incluse dans l'envoi de Backhouse à
Québec. Hay, 19 mars 1828.
- 3 janvier, Instructions données par Jasper Parish à Edward Parish.
Canandaigua.
- 3 janvier, Jasper Parish aux sauvages. Les deux lettres incluses dans l'envoi de
Canandaigua. Backhouse à Hay, 1er mai 1828.
- 8 janvier, Barrow à Stanley. Il transmet la lettre du contre-amiral Ogle con-
Amirauté. cernant la demande que doit faire Dalhousie d'un vaisseau de guerre pour le ramener avec sa famille, du Canada, et voulant savoir d'Huskisson si le roi va accorder la chose. 8
- Inclus.* Ogle à Croker. Lettre sur la demande projetée de Dalhousie.

1828.
9 janvier,
Affaires
étrangères.

Backhouse à Stanley. Au sujet de l'habitude des pêcheurs américains d'aller faire sécher leur poisson sur les îles de la Madeleine, il envoie le rapport préparé par l'avocat général, sur lequel il désire avoir l'opinion d'Huskisson. Page 26

Rapport de l'avocat général. Aux termes du traité il n'y a rien qui empêche les pêcheurs des Etats-Unis de faire sécher leur poisson sur les îles de la Madeleine s'ils peuvent s'entendre avec les propriétaires, mais la plainte vient de ce qu'ils s'y rendent en grand nombre et se moquent de la loi. Les pêcheurs américains n'ont pas rempli les conditions du traité, qui exigent entente préalable. Le meilleur moyen de redresser l'abus est, dans son opinion, de signifier au gouvernement américain la raison de la plainte et de l'avertir que cet abus sera détruit de force. Mais, en même temps, il ne croit que ce serait conséquent, et selon l'intention du traité d'expulser tous les pêcheurs américains indistinctement. D'après l'acte 59 George III, pour le fonctionnement des conventions entre les deux pays, des arrêtés du conseil peuvent être passés donnant au gouverneur de Terre-Neuve ou à tout autre fonctionnaire de cet endroit les instructions nécessaires pour faire respecter les termes du traité.

14 janvier,
Artillerie.

Byham à Stanley. Le grand maître et le comité de l'artillerie ont reçu copie d'une lettre au sujet de l'érection d'un édifice à Sorel qui, on le fait remarquer, est dans le Bas et non dans le Haut-Canada. Cette erreur a été commise par inadvertance, mais il n'y a aucune raison pour changer la décision prise ni pour priver Sorel de l'édifice. 273

14 janvier,
Gardes à
cheval.

Fitzroy Somerset à Hay. Il transmet une lettre de Dalhousie sur l'établissement d'un service de bateau pour le transport des troupes et les approvisionnements militaires dans le Haut-Canada et pour placer le point de départ de ce service à Montréal au lieu de La Chine 12

Inclus. Dalhousie à Washington. L'objection qu'il a au déplacement du service de bateau de La Chine à Montréal. Ce qu'est le caractère du canotier-voyageur, qui ne peut être contrôlé que par un officier canadien qui les comprend et en est compris. Pour des raisons de santé l'officier actuel ne reçoit que la demi-solde. Il éprouve beaucoup de soucis sur le successeur à lui trouver. Il propose que ce service ne soit plus du domaine du commissaire et qu'il devienne une manière d'organisation provinciale avec un capitaine, deux sous-officiers et 50 hommes tous choisis pour leurs mérites. Il n'y aurait pas d'augmentation dans la dépense excepté pour les deux sous-officiers. 13

Darling à Darnford. Le commandant des forces désire qu'il fasse rapport au grand maître et au conseil de l'artillerie au sujet du service de bateau. 17

16 janvier,
Washington.

Vaughan à Clay. Lettre incluse dans l'envoi de Backhouse à Hay, 19 mars 1828.

19 janvier,
Affaires
étrangères.

Backhouse à Stanley. Il transmet des copies de la dépêche de Vaughan, ministre à Washington, au sujet de la demande du gouvernement américain d'extrader un agent de la Banque de Virginie, Nathaniel Snelson, détenu à Québec. 33

Inclus. Les documents concernant l'extradition de Snelson. 34, 36, 38, 40

23 janvier,
Washington.

Clay à Vaughan. Lettre incluse dans l'envoi de Backhouse à Hay, 19 mars 1828.

25 janvier,
Canadaigua.

E. P. Parish à Jasper Parish. Lettre incluse dans l'envoi de Backhouse à Hay, 1er mai 1828.

(La liste des sauvages des Etats-Unis demeurant à St-Régis est annexée à cette lettre.)

26 janvier,
Canadaigua.

Jasper Parish à McKenny. Lettre incluse dans l'envoi de Backhouse à Hay, 1er mai 1828.

26 janvier,
Uxbridge.

Anglesea à Huskisson. Il envoie le rapport des ingénieurs chargés d'examiner la valeur du plan de By. 312

1828.

Inclus. Bryce à Mann. Il envoie le rapport du comité d'ingénieurs sur le plan de By. Ils n'ont pas conseillé les écluses en bois, mais ils ont déclaré qu'ils offraient un avantage indirect en ce qu'ils fourniraient la facilité de donner aux écluses n'importe quelle dimension voulue.

Page 314

Remarques sur le rapport des ingénieurs et sur les propositions de By relativement au canal Rideau. 316

Mémoire portant les initiales E.G.S. "Pour M. Hay, et pour être annexé aux autres documents relatifs au canal Rideau." 341

E. G. Stanley à Huskisson. Les pièces envoyées sont confidentielles, car si elles étaient connues l'auteur en souffrirait. Si les trois quarts des dires d'un témoin oculaire sont exacts, on ne peut avoir confiance en By. Le coût du déblaiement d'un champ de dix arpents est de £40, un quart de ce que comporte le contrat de By. 342

Wilmot Horton à Griffin. Il a présenté la lettre à Bathurst, qui se contente de la seule remarque que la construction du canal doit être poussée avec toute la diligence possible. 343

Notes sur le canal Rideau et sur le montant nécessaire pour compléter les travaux à la citadelle d'Halifax. 344

2 février,
Postes
générales.

Freeling à Hay. Il envoie une lettre personnelle du sous-directeur des postes général à Québec relativement à la tentative d'arrêter le courrier transportant les malles entre Frédéricton et Québec, lettre destinée à Huskisson. 585

Inclus. Un extrait sur la tentative des "Yankees" de la rivière Madawaska d'arrêter le courrier et sur les démonstrations qu'ils ont faites. Baker, le principal coupable, a été condamné, à la fois à l'amende et à l'emprisonnement. 586

Proclamation du gouverneur Lincoln, du Maine, relativement à la punition de Baker. 588

5 février,
Trésorerie.

Dawson à Hay. Il ne serait pas régulier de payer la venue du capit. Levingston à même les fonds destinés à l'armée, mais Dalhousie a été autorisé à faire le paiement de £50 à même le revenu du Canada. 453

6 février,
Washington.

Vaughan à Dalhousie.

9 février,
Washington.

Vaughan à Dudley. Les deux lettres incluses dans l'envoi de Backhouse à Hay, 19 mars 1828.

11 février,
Washington.

Barbour à Clay. Lettre incluse dans l'envoi de Backhouse à Hay, 1er mai 1828.

12 février,
Québec.

L'évêque (anglican) de Québec à ————. Lettre incluse dans l'envoi d'Hamilton à ————, 13 avril 1828.

21 février,
Artillerie.

Beresford à Huskisson. Il demande à savoir si l'on en est arrivé à quelque décision au sujet des travaux militaires à Kingston et sur le canal Rideau, travaux dont on a parlé dans deux lettres portant les dates du 27 décembre et du 26 janvier derniers. 345

22 février,
Affaires
étrangères.

Backhouse à Hay. Il transmet une copie d'un rapport imprimé du secrétaire d'Etat américain contenant la correspondance avec le gouvernement de Sa Majesté au sujet de la navigation libre du Saint-Laurent. 42

Inclus. Vaughan à Dudley. Il transmet le rapport sur la navigation libre du St-Laurent. 43

Message du Président des Etats-Unis accompagnant le rapport du secrétaire d'Etat sur la navigation libre du St-Laurent. 44 à 206

23 février,
Londres.

La demande par la Chambre des Communes d'une liste des travaux publics projetés ou commencés dans les Canadas. 1

28 février,
Québec.

L'évêque (anglican) de Québec à Hamilton. Lettre incluse dans l'envoi d'Hamilton à ————, 13 avril 1828.

1er mars,
Artillerie.

Beresford à Huskisson. Ordre a été donné aux lieutenant-colonels Fanshawe et Lewis, des ingénieurs royaux, de se rendre au Canada

1828.
1er mars, Londres. pour agir comme membres du comité sur le canal Rideau. Ils partiront par le premier paquebot de Liverpool. Page 346
- 3 mars, Artillerie. La demande par la Chambre des Communes d'un état des recettes provenant des timbres-poste dans le Haut et le Bas-Canada. 2
- Beresford à Huskisson. La lettre qui, d'après lui (Huskisson), devait être envoyée à l'artillerie n'a pas été reçue. Elle sera, il le craint, trop en retard pour mercredi, mais les officiers-ingénieurs peuvent attendre à Liverpool le départ d'un autre paquebot pour apporter les ordres de Kempt. 347
- 7 mars, La demande, par la Chambre des Communes, de copies de la correspondance du gouverneur des colonies de l'Amérique Britannique au sujet de la réglementation du transport des passagers pour l'Amérique du Nord 3
- 8 mars, Postes générales. Freeling à Hay. Il envoie l'état des recettes nettes produites par la vente des timbres-poste dans le Haut et le Bas-Canada, un état séparé étant donné pour chaque province. 590
- 14 mars, Washington. *Inclus.* L'état. 591
- 17 mars, Artillerie. Clay à Vaughan. Lettre incluse dans l'envoi de Backhouse à Hay, 1er mai 1828.
- Byham à Hay. Il a reçu la lettre du 15 avec une copie de la lettre du comité des finances demandant une liste des travaux publics au Canada, leur coût, etc. Il envoie cette liste. 348
- Beresford à Huskisson. Il envoie les lieutenants-colonels Fanshawe et Lewis au Canada pour être membres du comité dont Kempt est le président. Il désire avoir une copie des instructions qui doivent être données à cet officier, que l'on va, sans doute, envoyer d'Halifax au Canada sans délai. Quant à la limitation de la dépense sur le canal Rideau, n'a pas pu en être informé à temps pour empêcher de conclure le contrat mentionné dans une lettre reçue depuis l'arrivée de celle d'Huskisson. Etat du montant des contrats qui montrera combien peu feront pour les travaux les £41,000 qu'il se propose de dépenser. Les contrats conclus par By entraîneront une dépense de £140,000. 349
- 17 mars, Artillerie. Backhouse à Hay. Il envoie des copies d'une dépêche au sujet de l'extradition d'un criminel des Etats-Unis qu'on suppose s'être réfugié au Canada. On y trouve certaines observations sur la réciprocité en matière d'extradition.
- Inclus.* Vaughan à Dudley. Quand on a demandé de livrer le criminel américain, Dalhousie se serait empressé de le faire si l'individu avait pu être trouvé au Canada. Il parle de la difficulté qu'on éprouve à obtenir l'extradition des criminels réfugiés aux Etats-Unis. On ne peut avoir de contrôle sur les lois d'Etat que si on a un traité avec le gouvernement central. 208
- Dalhousie à Vaughan. Snelson, qui a fraudé une banque en Virginie pour un montant considérable, n'est pas incarcéré dans une prison du Canada comme on le supposait. 210
- Clay à Vaughan. Il le remercie, lui et Dalhousie, de la façon prompte et amicale dont ils se sont occupés de l'affaire Snelson. 211
- Vaughan à Clay. Il envoie la lettre de Dalhousie, où il est dit que Snelson n'est pas dans une prison du Bas-Canada. 212
- Le même à Dalhousie. Il regrette comme lui la difficulté pour obtenir l'extradition de criminels. Il ne faut pas croire qu'il y a eu mauvaise volonté de la part du gouvernement central. Cela dépend des lois et des coutumes particulières à chaque Etat. Il ne sait aucunement de quelle façon tous ces Etats pouvaient être induits à avoir uniformité de lois. 213
- 20 mars, Londres. Hamilton à Huskisson. Hume a l'intention de présenter une requête de Griffin, autrefois missionnaire au service de la Société pour la propagation de l'Évangile, dans laquelle requête il demande qu'on ne donne

- 1828.
- 20 mars,
Londres. plus de subside à la société, parce quelle emploie ces fonds pour d'autres fins. Il envoie des pièces pour démontrer la justesse du renvoi de Griffin. Il n'est pas difficile de démontrer l'inexactitude de ses déclarations, et il a fait, d'ailleurs, des observations qui les contredisaient entièrement et qu'on trouvera dans les documents annexés à cette lettre. Page 517
Wellington à Huskisson. Il lui apprend que le vote d'argent pour le canal Rideau est de £6,236 au-dessous de la dépense. Afin de pouvoir préciser le montant à demander, les ingénieurs devraient tenir compte du rapport et de l'estimation pour chaque partie des travaux. 352
- 22 mars,
Artillerie. Beresford à Huskisson. Il désire le voir, ne pouvant envoyer d'instructions à By avant qu'il (Huskisson) ait examiné la condition des travaux et formé son opinion. 752
- 22 mars,
Londres. Hardinge à Hay. Il envoie un état succinct des dépenses du canal Rideau. 354
Inclus. L'état en question. 355
- 25 mars,
Artillerie. Downes à Hay. On considère que Montréal est le meilleur endroit où puissent se donner rendez-vous Kempt et les officiers-ingénieurs. 356
- 26 mars,
Artillerie. Byham au même. Il renvoie les papiers laissés au bureau de l'inspecteur des fortifications et l'état des dépenses du canal Rideau. 357
- 28 mars,
Artillerie. Instructions supplémentaires données au comité des ingénieurs. Incluses dans l'envoi de Byham à Hay, 29 septembre 1828.
- 28 mars,
Washington. Vaughan à Dudley. Lettre incluse dans l'envoi de Backhouse à Hay, 1er mai 1828.
- 3 avril,
Gardes à cheval. Fitzroy Somerset à Hay. Le commandant en chef ne voit aucune objection à ce qu'un officier général devienne surintendant des affaires des sauvages, pourvu qu'il soit clairement entendu qu'il ne devra contre-carrer aucun des départements militaires. 21
- 18 avril,
Londres. Hamilton à ———. Il demande une entrevue, et en attendant qu'il lise une lettre venant de l'évêque de Québec. 520
- Inclus.* L'évêque (anglican) de Québec à Hamilton. Il lui envoie un compte-rendu des actes de l'Eglise d'Angleterre au Canada, et lui demande de surveiller ceux de Grant, l'agent du parti opposé, en ce qui a trait aux réserves. Il fait quelques observations sur la force relative de l'Eglise d'Angleterre et celle d'Ecosse au Canada. 521
- L'évêque (anglican) de Québec à ———. Il avait abandonné l'idée de s'adresser au Parlement impérial par requêtes venant des congrégations. Des objections venant de personnes ayant droit au plus grand respect l'avaient amené à abandonner le plan que lui et les autres croyaient d'abord nécessaire, mais il pense autrement aujourd'hui. 529
- Formule de la requête envoyée au Parlement dans l'intérêt de l'Eglise d'Angleterre au Canada. 531
- 14 avril,
Québec. Dalhousie à Hill. Lettre incluse dans l'envoi de Stewart à Hay, 8 juillet 1828.
- 15 avril,
Whitehall. Phillips à Hay. La liste des prisonniers qui ont vu leur peine commuée à condition d'être déportés pour la vie a été placée devant Peel. Ordre a été donné au surintendant des forçats de les recevoir à bord du *Dromedary* aux Bermudes. 267
- 8 avril,
Affaires des sauvages. Melville à Huskisson. Les affaires personnelles de Dalhousie rendent son retour, cet été, en Ecosse à peu près indispensable. On devrait envoyer une frégate le chercher à Québec le 15 août. 25
- 1er mai,
Affaires étrangères. Backhouse à Hay. Au sujet des plaintes sur la conduite de sauvages des Etats-Unis envers une tribu de sauvages au village de Saint-Régis, des représentations ayant été faites au gouvernement américain, on a pris des mesures pour que pareille conduite ne se répète plus. 215
- Inclus.* Vaughan à Dudley. Il a fait des représentations au sujet de la conduite de sauvages des Etats-Unis à Saint-Régis, et le gouvernement américain lui a donné l'assurance que des mesures seraient prises pour que ces faits ne se renouvellent plus. 216

1828.

Vaughan à Clay. Il attire officiellement l'attention sur la conduite de sauvages des Etats-Unis à Saint-Régis. Cette localité ayant été reconnue comme faisant partie du territoire britannique, Dalhousie propose qu'un mai ou une pierre soit placé à la frontière, et que les sauvages des Etats-Unis soient forcés de se fixer au delà. Pour cela on demande la coopération du gouvernement américain. Page 217

Clay à Vaughan. Il a envoyé sa lettre au secrétaire de la guerre, sous le contrôle duquel sont les relations avec les sauvages aux Etats-Unis. Jaspas Parish, sous-agent des Etats-Unis auprès des Six-Nations, est d'avis qu'il n'y aura plus de matière à plainte venant de ce côté-là. 220

Autre correspondance sur le sujet. 221 à 233

La liste des sauvages commence à la page 230

Backhouse à Hay. Il envoie des copies des conventions avec les Etats-Unis, signées à Londres le 6 août et le 29 septembre 1827. Elles n'ont pas encore été déposées devant le Parlement. 234

Inclus. La convention avec les Etats-Unis relativement au territoire sur la côte nord-ouest de l'Amérique. 235

Convention commerciale avec les Etats-Unis. 239

Convention avec les Etats-Unis relativement à l'arbitrage sur les points controversés d'après le 5^e article du traité de Gand. 243

Maule à Hill. Lettre incluse dans l'envoi de Dawson à Hay, 8 mai, 1828.

Dawson à Hay. Il transmet le rapport du solliciteur à la Trésorerie en conséquence des instructions données de prendre des mesures pour appuyer la cause de l'Institution Royale pour l'avancement de la science dans ses efforts pour obtenir la possession du terrain et des édifices légués par McGill. 454

Inclus. Maule à Hill. La cause de l'Institution Royale a été entendue devant le Conseil privé, et jugement a été rendu confirmant le jugement d'une cour inférieure donnant gain de cause à l'Institution. 455

Hamilton à Hay. Il a écrit à l'évêque de Québec en septembre 1825, de s'enquérir avec le plus grand soin de la situation de l'Eglise, en s'appliquant spécialement au nombre des temples, des ministres, des districts et autres informations. Il faudra beaucoup de temps pour recueillir des renseignements exacts, et le résultat de l'enquête n'est pas encore reçu. Au cours de ses recherches, Sa Seigneurie a eu la preuve que des membres de l'Eglise d'Ecosse essayaient de présenter au secrétaire d'Etat certains faits dans le but de l'amener à approuver leurs réclamations sur une partie des réserves du clergé. Il croit comprendre qu'un comité de la Chambre des Communes va s'occuper de la question, c'est pourquoi il envoie des documents à ce sujet. 543

Inclus. L'évêque (anglican) de Québec à Hamilton. Il envoie des copies d'un questionnaire imprimé pour lui prouver que des mesures ont été prises pour obtenir les renseignements demandés, mais à cause de l'immense étendue du territoire, il faudra du temps pour obtenir ces renseignements, les classer, les coordonner, etc. La situation générale du diocèse peut être établie par les rapports de ses visites. Il envoie une copie de la lettre qu'il a adressée au clergé et aux congrégations relativement aux faits maintenant en jeu. Il n'a pas cru opportun de convoquer une conférence, car elle aurait été une cause d'embarras. Il envoie des détails tirés de sa propre expérience, et son chapelain, le révérend Crosbie Morgell, fera tout en son pouvoir pour donner satisfaction à ce sujet. 547

Sujets sur lesquels porte l'enquête proposée par le Bureau Ecclésiastique. 551

Listes des personnes des autres corps religieux qui ont reçu les ordres dans l'Eglise d'Angleterre. 555

2 mai,
Affaires
étrangères.

3 mai,
Lincoln's Inn.

8 mai,
Trésorerie.

10 mai,
Londres.

1828.
16 mai, Amiraute. Barrow à Hay. Conformément au bon plaisir de Sa Majesté, un vaisseau de guerre recevra ordre de se rendre de Québec à Leith pour le transport de Dalhousie, sa famille et sa suite. Pareille chose sera faite pour Kempt pour le mener d'Halifax à Québec. Page 10
- 20 mai, Londres. La demande de la Chambre des Communes de copies de documents sur l'union du Haut et du Bas-Canada. 5
- 31 mai, Amiraute. Barrow à Hay. Il demande quel est le nombre approximatif des personnes qui accompagneront sir James Kempt et lord Dalhousie. 11
- 2 juin, Trésorerie. Dawson à Hay. Il transmet la décision dans l'appel de Des Rivières contre la décision d'une cour inférieure en faveur de l'Institution Royale. 456
- 6 juin, Whitehall. Le rapport des contrôleurs des comptes de l'armée. Inclus dans l'envoi de Dawson à Hay, 19 juin 1828.
- 7 juin. Finlay à Darling. Lettre incluse dans l'envoi de Planta à Hay, 29 décembre 1828.
- 12 juin, Trésorerie. Dawson à Hay. Pour les raisons données, la Trésorerie accorde à la fille de Salaberry £50 par année à titre de pension à partir de la date de la mort de son père. 457
- 19 juin, Trésorerie. Le même au même. Il transmet le rapport du contrôleur des comptes de l'armée au sujet de la pension à John Campbell, qui a servi comme premier second dans la marine. 458
- 20 juin, Trésorerie. *Inclus.* Le rapport des comptes de l'armée au sujet de la pension à John Campbell. 459
- 21 juin, Londres. Dawson à Hay. Au sujet de la demande de Mme Cressé d'être remboursée du "droit de quint", il désire savoir de Murray la procédure habituelle quand pareille assistance est accordée. 463
- 23 juin, Londres. La demande de la Chambre des Communes de l'opinion des officiers en loi sur le droit de la Couronne d'employer le revenu obtenu sous l'autorité de l'Acte de 1774, indépendamment de l'Assemblée législative. 6
- 25 juin, Guerre. Chalmers à ———. On devra envoyer aussitôt que possible au comité colonial cette partie des témoignages sur le Canada dont la publication semble inopportune au comité des finances. 7
- 28 juin. Sullivan à Hay. Il demande le rapport sur le montant annuel de salaire et émoluments payés à Brewster à titre d'adjudant de fort à l'Île aux Noix, vu qu'il a demandé de recevoir ce salaire et ces émoluments à part sa demi-solde. 512
- 8 juillet, Trésorerie. Rapport comparatif. Inclus dans l'envoi de Byham à Hay, 7 novembre 1828.
- 8 juillet, Trésorerie. Stewart à Hay. Il transmet copie d'une lettre de Dalhousie, qui écrit qu'il avance £50 à son aide de camp en route de Québec à Londres, et demande l'opinion de Murray sur le droit de charger ce montant au public. 463
- 8 juillet, Trésorerie. *Inclus.* Dalhousie à Hill. Il a donné ordre, pour qu'il en soit tenu compte, d'avancer £50 à son aide de camp, le capit. Hope. 464
- 11 juillet, Trésorerie. Stewart à Hay. Les lords de la Trésorerie mettront la somme de £120,000 dans les estimations pour le canal Rideau. 462
- 15 juillet, Artillerie. Le même au même. Il transmet la demande de rémunération pour services rendus, de Jacob Bigelow, de Montréal. 465
- 16 juillet, Londres. *Inclus.* Le mémoire de Bigelow. 466
- Hardinge à Murray. Il demande le renvoi des pièces ayant trait aux travaux publics au Canada. 358
- Garry au même. Il envoie la liste de toutes les personnes à l'emploi de la Compagnie de la Baie-d'Hudson dans les territoires. 558
- Liste. Les facteurs en chef et les traitants en chef, au nombre de 47. 559
- Les commis du département du sud, 26. 560
- Les serviteurs du département du sud, 133. 561
- Les commis du département du nord, 59. 566

1828.
23 juillet,
Québec.
— juillet,
Londres.
- Serviteurs du département du Nord, 502. Page 568
Rapport sur la défense du Canada, inclus dans l'envoi de Byham à Hay,
29 septembre 1828.
- Mémoire des méthodistes wesleyens demandant une part des réserves
du clergé,—plus un long exposé. 592
Inclus. Un certificat notarié que les registres de baptêmes, mariages
et sépultures dans les archives de l'Eglise wesleyenne avaient été mon-
trés aux notaires. 609
- 11 août,
Trésorerie.
- Dalhousie à Alder. Après avoir reçu le refus de la sanction royale
pour une mesure votée en 1826 en faveur des sociétés dissidentes, il
apprend que des démarches seront faites pour pousser la cause de ces
sociétés, mais il ne croit pas qu'une autre mesure de même tendance,
même modifiée, recevrait la sanction royale. L'Eglise établie n'a pas eu les
ressources pour pourvoir aux besoins d'un clergé suffisant, et le clergé
wesleyen a été un précieux auxiliaire. Il laisse à Alder et à ses frères
en croyance la tâche de découvrir comment ils peuvent obtenir de la
protection et de l'encouragement. 614
- 11 août.
Trésorerie.
- Stewart à Hay. Il transmet la requête demandant des cadeaux pour
les sauvages, afin de savoir de Murray si les marchandises doivent être
achetées et expédiées. 471
- 16 août,
Guerre.
- Sullivan à Twiss. Il désire savoir si la nomination de d'Eschambault
comme surintendant des sauvages en 1797 était dans la catégorie des
emplois militaires ou civils, et quand a-t-il cessé de remplir cette posi-
tion. 513
- 19 août,
Québec.
- Dalhousie à Dawson. Lettre incluse dans l'envoi de Planta à Hay, 29
décembre 1828.
- 20 août,
Fort George.
- Philpotts à ———. Lettre incluse dans l'envoi de Byham à Twiss, 24
octobre 1828.
- 23 août,
Trésorerie.
- Stewart à Hay. Il envoie des pièces afin de s'assurer de l'opinion de
Murray sur la valeur de la proposition de Dalhousie d'envoyer une com-
mission au Canada pour s'enquérir de certaines questions de finance. 472
- 26 août,
Trésorerie.
- Stewart à Hay. Des instructions ont été envoyées au comité de l'ar-
tillerie relativement aux marchandises requises pour le service des sau-
vages au Canada. 474
- 10 septembre,
Downing
Street.
- Stephen au même. Son opinion sur la demande des wesleyens de
redresser certains griefs. Le premier, qui consiste à réclamer une part
des réserves du clergé, ne peut-être pris en considération pour les raisons
déjà données. La différence d'opinion entre le juge en chef Swell et Reid
devrait être réglée devant une cour de justice ayant juridiction. Pareille
question ne peut l'être par le secrétaire colonial.
- 12 septembre,
Trésorerie.
- Stewart au même. Au sujet du mémoire de Hale, les lords de la Tré-
sorerie ont décidé que Hale serait maintenu dans sa position pourvu que
ses cautions soient approuvées et que des règlements soient établis et
acceptés. En ce qui regarde l'augmentation de l'échelle de paye, Murray
doit renvoyer à une décision du bureau, en date du 26 octobre 1826 et
transmise au secrétaire colonial. Une augmentation n'est accordée que
si le surplus que le prédécesseur avait permission de retenir ont été
retirés. 477
- septembre,
Affaires
étrangères.
- Backhouse à Hay. Il envoie une dépêche de l'ambassadeur anglais à
Rio-de-Janeiro annonçant que l'empereur du Brésil a l'intention d'en-
voyer de ce pays au Canada un certain nombre d'Irlandais. 255
Inclus. Gordon à Dudley. Par suite d'événements malheureux les
immigrants irlandais ne peuvent vivre en sécurité au Brésil. Beaucoup
d'entre eux sont retournés en Irlande, mais les autres préférant tenter
fortune dans une colonie britannique, l'empereur les enverra au Canada
à ses propres frais. 256

1828.
23 septembre, Trésorerie. Stewart à Hay. Les lords de la Trésorerie sanctionnent l'octroi d'une pension à la veuve de La Mothe, du département des sauvages, tout comme s'il avait appartenu à l'armée régulière. Page 479
- 27 septembre, Artillerie. Remarques sur le rapport d'un rapport de comité. Elles sont incluses dans l'envoi de Byham à Hay, 29 septembre 1828.
- 29 septembre, Artillerie. Byham à Hay. Il envoie des documents concernant le canal Grenville. 359
- Inclus.* La copie du rapport en date du 23 juillet 1828, avec des notes inscrites en différents temps. 360
- 29 septembre, Artillerie. Byham à Hay. Il transmet un rapport du lieutenant-colonel Fanshawe sur des faits qui se rapportent au canal Rideau. 433
- 29 septembre, Artillerie. Le même au même. Le rapport du comité des ingénieurs examiné par le maître général et le comité de l'artillerie au point de vue de la défense du Canada, et d'autres questions. Il envoie ce rapport pour qu'il soit soumis à Murray. 364
- Inclus.* Le rapport sur les travaux de défense au Canada. 365
- Autres instructions données au comité des ingénieurs. 421
- Remarques sur le caractère théorique du rapport en ce qui regarde la dépense pour le terrain non déblayé. Critiques sur d'autres points. 430
- 20 octobre, Loughton. Hamilton à Hay. Une si forte partie du rapport et de la preuve donnée devant le comité sur les affaires du Canada se rapporte à l'Eglise au Canada, qu'il propose qu'une copie en soit envoyée à l'évêque de Québec avec l'invitation officielle de faire connaître ce qu'il en pense. 557
- 21 octobre, Affaires étrangères. Backhouse à Twiss. Barbour, le chargé d'affaires des Etats-Unis, a fait la demande d'une copie de la charte accordée en 1692 au collège de William et Mary, Virginie. Si on peut se la procurer, on l'enverra pour qu'elle soit remise à Barbour.
- 24 octobre, Artillerie. Byham au même. Il doute de l'excellence du choix de Short-Hills pour la forteresse projetée. Le maître général et le comité de l'artillerie sont d'avis qu'il vaudrait mieux perdre le montant donné en arrhes que de compléter le marché. Depuis cette décision, on a reçu un rapport annonçant que le lieutenant-gouverneur a complété l'achat d'un des quatre terrains, un lot de 200 arpents, la propriété de Jacob Wells. Il désire savoir si le lieutenant-gouverneur avait autorité pour terminer la transaction et si le maître général et le comité de l'artillerie doivent être tenus responsables, bien qu'ils n'aient pas été consultés. 276
- Annexée.* Une note de Wilmot Horton, qui ne peut comprendre de quoi le comité de l'artillerie a à se plaindre; ce comité a fait une erreur et il voudrait maintenant en rendre un autre responsable. 279
- Inclus.* Le rapport de Philpotts, des ingénieurs royaux, sur l'achat de Short-Hills, avec un état des montants payés et dus. 281
- 28 octobre, Harwick. Rapport de Fanshawe. Inclus dans l'envoi de Byham à Hay, 7 novembre 1828.
- 28 octobre, Marine. Le Bureau de la marine à Hay. En réponse à la plainte que les patrons de transports maritimes ne payent pas toujours l'impôt pour le tonnage et le pilotage que les statuts provinciaux les obligent de payer ainsi que d'autres droits, ordre a été donné que ces patrons auront à se soumettre aux statuts. Sinon, une déduction sera faite pour représenter les montants non payés. 271
- 29 octobre, Affaires étrangères. Backhouse à Hay. Il transmet une lettre de Vaughan, ministre à Washington, laquelle contient une circulaire de la Trésorerie américaine aux officiers de douanes leur enjoignant d'empêcher le passage en contrebande des marchandises britanniques sur les frontières du Canada. 259
- Inclus.* Vaughan à Aberdeen. Il transmet copie d'une circulaire officielle aux officiers de douanes leur enjoignant de ne rien négliger pour empêcher le passage en contrebande des marchandises britanniques sur la frontière canadienne. Il envoie aussi une copie d'un ordre réglant la distribution des troupes sur le territoire du Michigan. 260

1828. Circulaire aux douaniers sur la frontière canadienne. Page 261
Ordre pour la distribution des troupes. 263
- 4 novembre, Trésorerie. Dawson à Hay. Au sujet de la pension demandée pour Robert Simpson, un vieux soldat, les lords de la Trésorerie désirent être renseignés sur une autre demande faite par un vétéran de Louisbourg et savoir à même quel fonds sa pension était payée. 480
- 7 novembre, Artillerie. Byham au même. En réponse à la demande qu'on a faite pour avoir un état comparatif montrant la différence de coût qu'il y aurait, pour compléter les communications par eau en arrière, entre l'adoption de la même échelle qu'à Lachine ou de celle proposée par le comité; il envoie un rapport de Fanshawe, un précis de Mann et l'état comparatif. 434
Inclus. Le rapport de Fanshawe avec observations. 435
Etat comparatif. 438
Rapport imprimé du comité des finances. 439
- 8 novembre, Postes générales. Freeling à Hay. Un paquet de lettres pour sir James Kempt et un autre pour J. Buchanan, New-York, ont été remis par le maître de poste de Liverpool au commandant du *Britannia*. 618
- 17 novembre, Artillerie. Byham à Hay. Il transmet des rapports et autres pièces concernant les terrains à Short Hills et d'autres travaux publics. 284
Inclus. Byham aux "Respective Officers". On a fait connaître à Bathurst que l'absence d'instructions aux gouverneurs du Haut et du Bas-Canada avait retardé l'achat des terres publiques. Des ordres ont été envoyés en conséquence.
- 18 novembre, Bureau du contrôleur. Le contrôleur des comptes à la Trésorerie. Rapport inclus dans l'envoi de Planta à Hay, 29 décembre 1828.
- 18 novembre, Trésorerie. Dawson à Hay. Il envoie une copie de la lettre au sujet de l'avance de £50 faite au capt. Hope pour ses dépenses de voyage. Si Murray approuvait la mission de cet officier et la dépense, le commandant au Canada devrait recevoir l'ordre de rembourser à même la caisse militaire. 481
Inclus. Hardinge à Dawson. Il transmet copie de la lettre de Hope au sujet des £50 qui lui ont été avancés. 482
Le capitaine Hope à Lukin. Il déclare qu'il a été envoyé par Dalhousie, qui a ordonné qu'on lui fasse une avance de £50. Comme il sera à Londres vers la fin du mois, il expliquera alors le but de sa mission. 483
Darling à Hope. Comme il (Hope) a été envoyé en mission, ordre est donné de lui avancer £50. 485
- 4 décembre, Bureau des papiers d'Etat. Lemon à Hay. Il envoie toute la correspondance de Clinton durant la guerre américaine. Le premier volume de la correspondance fut envoyé au département colonial en mai dernier et s'y trouve encore. 621
- 4 décembre, Bureau des papiers d'Etat. Le même au même. Il ne peut trouver mention d'une allocation de la Nouvelle-Ecosse à sir William Alexander en 1621, ni sa confirmation en 1625. Il a bien découvert quelques documents, mais il croit que ceux demandés sont dans les Rolls Chapel, Chancery Lane.
- 6 décembre, Guerre. Sullivan à Hay. Y a-t-il quelque objection à la remise à Genevay de son bon de garantie comme payeur de la milice. 515
Annexée. Une note, signée C. C. Roper, au sujet de la nomination de Genevay et disant que le bureau de la guerre a l'intention, comme c'est l'usage, de lui remettre ses bons. 516
- 9 décembre, Whitehall. Lack à Hay. Il a déposé devant les lords du commerce une lettre de Burlingham sur l'avantage à encourager la culture du chanvre. Les lords ont reçu plusieurs communications sur le même sujet, et tout récemment ils ont informé la Trésorerie qu'il n'était pas de bonne politique de consacrer un montant quelconque de l'argent public à cette culture. 22
L'original de la lettre de Burlingham qui fut transmis le lendemain. 24

1828.
11 décembre, Trésorerie. Stewart à Hay. Il appelle l'attention sur l'arrêté général nommant John Brant, surintendant des sauvages les Six Nations, à un salaire de £200. Les lords de la Trésorerie désirent savoir si cette nomination a été sanctionnée par Murray. Page 486
- 12 décembre, Downing Street. Hay à Stewart. Il transmet une lettre de Kempt, qui se plaint des embarras que cause une modification dans les impôts provinciaux. On devrait donner avis de ces modifications au bureau colonial, afin de permettre au gouverneur de recevoir des instructions. 489
- 15 décembre, Artillerie. Byham à Hay. Demande le renvoi des documents transmis le 17 dernier. 288
- 23 décembre, Betchworth. Goulburn au même. Il n'entre pas dans leurs attributions d'informer le secrétaire colonial jusqu'à quel point les lois peuvent affecter les intérêts coloniaux, et comme les lois sont votées publiquement on ne peut s'attendre à les voir servir de clapets. Les avocats pourront le (Hay) tirer du dilemne; si non, on ne peut rien y faire. Il n'entraîne pas dans ses intentions de donner une pension viagère à l'officier rapporteur. 487
- 29 décembre, Trésorerie. Planta à Hay. Les lords de la Trésorerie approuvent la demande de certaines sommes pour travaux publics au Canada. 490
- 29 décembre, Trésorerie. Le même au même. Il transmet des documents relatifs à la perception des droits de passage et autres aux écluses du canal Lachine. 491
- Inclus.* Routh à Hill. Il fait rapport sur l'état peu satisfaisant des comptes de Finlay en rapport avec les revenus et les dépenses du canal. Le refus de Finlay de donner des explications. 492
- Routh à Finlay. Il lui demande copie des instructions données au sujet de la charge de surintendant des canaux aux Cascades, à Coteau-du-Lac et aux Split Rock Gates. Il veut connaître en détail les fonctions de l'emploi, le système de comptabilité, etc. 496
- Finlay à Routh. Il a été nommé surintendant par Dalhousie et a toujours soumis sa comptabilité au secrétaire militaire, auquel il le réfère. 498
- Les comptes courants des Cascades, de Split-Rock et de Coteau-du-Lac avec John Finlay. Une note de Routh dit: "M. Finlay ayant refusé de donner sur ce compte aucune explication demandée par le commissaire général, il est difficile d'arriver à avoir une idée exacte de ce compte. En apparence il est établi pour une période de deux ans, mais celui de 1826 seul paraît précédé par un rapport au crédit d'une forte somme pour 1825 sans qu'aucun détail ne soit donné.
- " R. J. ROUTH."
- "Après une autre recherche au département des comptes, je constate qu'aucun compte n'a été rendu pour 1825.
- " R. J. ROUTH." 499
- Dawson à Dalhousie. Les lords de la Trésorerie désirent quelques explications au sujet des deux surveillants des canaux, dont les salaires paraissent exagérés pour pareil emploi. Ils désirent aussi savoir si l'on ne devrait pas affermer annuellement, par voie d'enchère, l'exploitation des canaux. 500
- Finlay à Darling. Il lui explique la nécessité d'avoir des personnes respectables pour surveiller la circulation dans les canaux; on ne peut se procurer ces personnes si on ne les paie pas bien. Ce qui rend leur présence encore plus nécessaire est l'éloignement de toutes villes et de tous villages. Le nombre des écluses et la violence du courant exigent une surveillance plus grande. Rapport des commissaires reçus de 1823 à 1827. 502
- Dalhousie à Planta. Il envoie une copie du rapport sur les canaux. Il est d'accord avec Finlay, le surintendant, qui reçoit, comme maigre salaire, 5 pour 100 de commission, qu'à moins de payer libéralement les

1828.

surveillants, on ne peut compter sur un service efficace et régulier. On n'a aucune confiance dans le système d'affermage de l'exploitation des canaux par voie d'enchère. Page 506

Les contrôleurs des comptes aux lords de la Trésorerie. Remarques sur le revenu de Finlay que Dalhousie a déclaré être une bien maigre rémunération. A part sa commission, il a sa demi-solde et ses indemnités. Comme Dalhousie, il ne croit pas à l'efficacité du système d'affermage de l'exploitation des canaux. 508

Demande de la Chambre des Communes d'une liste de toutes les concessions de terre au Canada de plus de 3,000 acres, et un état des revenus donné par les terres de la Couronne. 4

Pas de date.

Q. 186A, Ceci contient le rapport statistique de Bouchette sur le Bas-Canada, ainsi que des instructions et des lettres du secrétaire de Dalhousie, etc.

DIVERS, 1828.

Q.--186--1-2.

(Première partie paginée de 1 à 318. Deuxième partie de 319 à 544.)

1820.
18 août,
Portsmouth.

Lieut. Lester, M. R. Accuse réception d'un sac à dépêches et d'une boîte en fer-blanc pour le maître de poste. Page 368

1828.
7 janvier,
Londres.

Daly à Stanley. Il demande que son permis d'absence soit prolongé. 177

7 janvier,
Lambeth.

Griffin au même. Il demande des copies des lettres du lieutenant-gouverneur Smith, de l'Île du Prince-Edouard, à son sujet. 222

15 janvier,
Lambeth.

Le même à Huskisson. Il a été pendant huit ans, à titre de missionnaire, à l'emploi de la Société pour la propagation de l'Évangile. Il est maintenant de retour et remande les certificats de bonne conduite qu'exige l'acte. 223

18 janvier,
Québec.

L'évêque (anglican) de Québec à Huskisson. Au sujet de la prétention de l'Église d'Écosse à une part des réserves du clergé qui furent établies pour le bénéfice de l'Église d'Angleterre, il demande à être représenté par un conseil quand la question viendra devant le Parlement. Il envoie des copies d'une lettre à son ciergé et aux congrégations et aussi d'une requête projetée. 464

Incluse. Copie de la lettre au clergé et aux congrégations de l'Église d'Angleterre au Canada. 467

Requête projetée au sujet des réserves du clergé comme ayant été établies dans le but unique de bénéficier à l'Église d'Angleterre au Canada. 488

19 janvier,
Newtown.

Gunning au Secrétaire colonial. Il désire savoir quel encouragement trouverait au Canada un ministre appartenant à l'Église établie. 202

19 janvier,
Québec.

L'évêque (anglican) de Québec à Stanley. Il attire son attention sur les copies de deux documents déjà envoyés au sujet de la question soulevée entre les églises d'Angleterre et d'Écosse dans les deux Canadas. Ces deux documents exposent, à son sens, très justement la question. 500

20 janvier,
Washington.

Rush à Huskisson. Il présente Sparks, qui possède une collection considérable de documents venant du général Washington, et qui désire être admis à faire des recherches dans les archives du bureau colonial. 503

23 janvier,
Lambeth.

Griffin à Hay. Un certificat de la Société pour la propagation de l'Évangile n'est pas suffisant pour lui permettre d'avoir de l'avancement; d'après l'acte, le certificat doit venir du secrétaire d'État. 224

1828.
25 janvier,
Lambeth. Griffin à Hay. De quelle façon un témoignage pour lui permettre d'avoir de l'avancement peut être donné. Page 225
- 26 janvier,
Lambeth. Le même à Huskisson. Il avait écrit pour expliquer comment les certificats se donnent Il se plaint de la manière dont Hay l'a traité quand il s'est présenté au bureau colonial. 227
- 26 janvier,
Lambeth. Le même à Hay. Il demande des excuses pour la façon dont il a été traité. Si justice ne lui est pas rendue il s'adressera au Parlement. 230
- 28 janvier,
Carnolin. Le rév. Thomas Featherston au secrétaire colonial. Il demande comment il peut faire parvenir une petite somme à un colon au Canada. 198
- 28 janvier,
Londres. Parker à Huskisson. Il a déjà écrit au sujet des différends entre le gouvernement exécutif et l'Assemblée législative du Bas-Canada et les dangereuses conséquences qui peuvent en découler. N'ayant pas su si sa lettre avait été reçue, il en envoie une copie. Depuis son premier envoi la brèche s'est élargie, et l'affection de Canadiens français jusque là très loyaux a été perdue. Il appuie sur l'importance de conserver ce peuple loyal, donnant entre autres raisons la position du Bas-Canada et la petite proportion que représente la balance de la population. Le mécontentement vient surtout du fait qu'on a donné tous les emplois judiciaires et autres à ceux qui composent cette petite proportion, bien qu'il y ait de nombreux jeunes Canadiens français que leur éducation et autres attributs rendent capables de remplir n'importe quelle charge. 443
- 29 janvier,
Lambeth. *Inclus.* Une copie de la lettre du 27 septembre sur le même sujet. 448
Griffin à Hay. Il a d'importantes communications à faire sur la corruption qui existe dans les affaires ecclésiastiques et civiles dans les colonies de l'Amérique du Nord et sur la façon dont les Anglais sont traités. 232
- 30 janvier,
Londres. Margaret Mullins au même. Elle demande un passage gratuit de Londres à Québec. 372
- 31 janvier,
New-York. Buchanan à Talbot. Il lui demande de représenter à Stanley qu'il (Buchanan) n'a reçu aucune rémunération pour avoir envoyé des émigrants au Canada. Bathurst avait ordonné de faire une concession de terre à sa famille, terre qu'il désirait cultiver, mais étant un non-résidant, il n'a pu l'avoir, c'est contre le règlement. Le règlement peut être bon, mais comme il avait adopté le Canada pour son pays et travaillait encore pour lui, ce règlement lui paraît dur et peu généreux. Un de ses fils et sa fille aînée sont au Canada, où ses autres fils les rejoindront. Il désire se faire un chez lui dans le Haut-Canada, et il demande 1,200 arpents pris à Toronto. Il a deux frères dans le Bas-Canada, et après avoir envoyé 8,000 émigrants au Canada il se sent mortifié de ne pouvoir obtenir pour lui un arpent de terre. 66
- 4 février,
Montréal. Mémoire de Mondelet énumérant les postes qu'il a remplis et son renvoi dans la magistrature, etc. Il demande qu'on lui donne dans le gouvernement civil une situation correspondant au point de vue des émoluments et de l'honorabilité à celle qu'il avait autrefois. Il demande aussi qu'on lui restitue le commandement du 5e bataillon de la milice de Montréal, et que son fils reprenne son titre de major dans le même bataillon. 389
- 7 février,
Londres. *Inclus.* Documents se rapportant à son renvoi. 399 à 441
Brown au Secrétaire colonial. Il demande des renseignements sur le compte de Daniel McNeil, qui a obtenu une concession de terre au Canada en 1815. 69
- 12 février,
New-York. Le consul à New-York à Stanley. Il envoie un rapport sur les questions d'intérêt financier dans l'Etat de New-York. Il a longtemps souhaité pouvoir obtenir le chiffre des dépenses dans les 24 Etats, lesquelles, si on les ajoutait aux dépenses du gouvernement central, formeraient un item

1828.
beaucoup plus considérable que ne s'en doutent les panégyristes de l'économie républicaine. Page 70
- 13 février, Montréal. Burlingham à Davies, M. P. Il dit que la culture du chanvre est l'une des ressources du Canada. Il est aussi question d'autres produits. 71
- 22 février, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Huskisson. Il recommande sérieusement qu'on fasse bon accueil au mémoire du Dr Mills, secrétaire de l'Insitution Royale. 501
- 24 février, New-York. James Buchanan au même. Il transmet le rapport sur les banques et autres institutions monétaires des Etats-Unis. Il espère que son allusion au Canada ne sera pas considérée hors de place, car son consulat est situé si près des colonies, qu'on pourrait le taxer d'indifférence s'il n'avait fait aucun cas du Canada. L'importance pour l'Empire Britannique de la question de laisser libre aux américains la navigation sur le Saint-Laurent. 79
- 28 février, Prison de Glasgow. Clarke au Secrétaire colonial. Il dit que c'est Bathurst qui l'a fait emprisonner à cause de dépenses encourues pour promouvoir l'émigration. Il demande qu'on le rembourse et qu'on l'amène à Londres comparâtre devant Bathurst et le Roi. Il ajoute que la sécurité du Canada exige qu'on y envoie quelques milliers d'hommes. 126
- 29 février, Londres. Burton à Huskisson. Il demande une entrevue. 81
- 3 mars, Londres. Brown au Secrétaire colonial. Il répète sa demande de renseignements sur Daniel McNeil. 82
- 7 mars, Londres. Gould à ————— Il donne des détails sur le caractère personnel des trois délégués venus du Canada. 207
- 7 mars, Bayswater. Elliot à Huskisson. Il demande cette année encore un passage gratuit au Canada, ayant été en retard le printemps dernier. Il raconte les circonstances. 195
- 8 mars, Québec. Cochran à Gordon. Il a reçu un mandamus pour Taschereau, qui ne manquera pas de remettre les honoraires si, toutefois, il ne l'a pas encore fait. C'est par la négligence d'un commis que la lettre de l'évêque au sujet de la question de préséance n'a pas encore été envoyée. Une copie est ci-incluse. 128
- 11 mars, Todmorden. Stansfield à Huskisson. Au nom de son grand-père, un loyaliste, il désire savoir s'il avait droit à une concession de 200 acres de terre. Est-ce à la condition de résider sur la terre, ou peut-elle être vendue ? Si la vente est permise, il demande que le produit retourne à son grand-père, qui vit en Angleterre, est âgé et infirme. 363
- 16 mars, Reigate. Grece au même. Il demande une réponse à sa lettre du 30 novembre dernier. Est-ce qu'on a l'intention de le priver de sa terre grâce à la frauduleuse déclaration qu'un canal navigable est une fortification ? 203
- 17 mars, Londres. L'amiral Coffin à Hay. Il le remercie de sa courtoisie au sujet des Iles de la Madeleine. Il a envoyé un mémoire par son parent, Coffin, qui se rend en Amérique vers la fin de ce mois. 163
- 17 mars, Waterford. Aylward au bureau colonial. Il offre ses services comme commis ou autrement, vu qu'il connaît bien la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. 44
- 17 mars, Londres. Mémoire de l'amiral Coffin demandant qu'on annexe les Iles de la Madeleine à la Nouvelle-Ecosse, vu qu'au sujet de sa réclamation comme propriétaire il lui est impossible d'obtenir justice du Bas-Canada. 154
- Inclus.* Hector Coffin à l'amiral Coffin. Il lui rapporte qu'il s'est rendu aux Iles de la Madeleine, où les gens refusent des baux pour moins de 999 ans et fixent eux-mêmes le montant de la rente. Ce qui les encourage dans cette attitude, c'est qu'ils sont loin de la portée de la loi. 158

1828.
 Dalhousie à l'amiral Coffin. Il dit que les Iles de la Madeleine sont trop éloignées pour être à la portée de la loi et suggère qu'on les place sous la juridiction du Cap-Breton. Page 162
- 20 mars,
 20 mars, prison de Glasgow.
 Clark à Huskisson. Il raconte avec plus de détails ses malheurs. 132
 Clark au même. Il est étonné que Bathurst n'ait pas laissé suffisamment d'argent pour le dédommager de ses travaux dans le Royaume-Uni et l'Amérique du Nord. Il est depuis longtemps en prison, et on devrait faire des démarches pour obtenir sa mise en liberté. 129
- 22 mars,
 Londres.
 L'amiral Coffin à Hay. Son parent partira pour Liverpool le jeudi suivant, mais si lui (Hay) ou Huskisson désire le voir, il se rendra auprès d'eux sur réception d'avis. 164
- 24 mars,
 Londres.
 Wilson à Huskisson. Il lui envoie une copie d'un acte de concession de terrain à Québec à Samuel Holland et d'un titre de vente par Frederick B. Holland de ce terrain dont Dalhousie se sert maintenant comme jardin. L'achat s'est fait en mai 1820. Aux termes de la concession, si une partie du terrain était réclamée, on devait accorder compensation. C'est pour l'obtenir qu'il écrit. 533
- 3 avril,
 Randalstown.
 Mémoire d'Agnes Thompson ou Dowell disant que son père était au siège de Québec, qu'il est devenu invalide, qu'on l'a déchargé en lui donnant 51 acres de terres connues sous le nom de Plaines d'Abraham. Il est mort à son arrivée en Irlande et la terre est retournée à la Couronne. Elle demande s'il y a quelque enregistrement de cette concession. 527
- 3 avril,
 Lambeth.
 Griffin à Huskisson. Il dit que n'ayant reçu aucune réponse, il a envoyé un mémoire sur la question des colonies en général et sur les torts et dommages qu'on lui a causés à lui-même et aux paroissiens sur le Grand-Manan. Il envoie aussi des extraits d'une lettre écrite par un magistrat sur les abus commis dans les colonies. Il a près d'un plein tombereau de ces documents. Il demande une entrevue. 234
- Inclus.* Mémoire de Griffin, qui se plaint des persécutions dont il a été l'objet de la part du lieutenant-gouverneur Charles Douglas Smith, de l'Île du Prince-Edouard, et raconte les souffrances endurées dans le Grand-Manan. 242
- (Le mémoire donne de minutieux détails sur le sujet.)
- 12 avril,
 Londres.
 Maclaine à Hay. Il demande s'il y a encore un règlement accordant, selon leur rang, des terres au Canada aux officiers qui ont fait le service avec leurs régiments. 373
- 12 avril,
 Humanus à Huskisson. Il appelle son attention sur la situation des pauvres gens mis à bord de navires à destination de New-York pour soulager le budget des pauvres. 45
- 14 avril,
 Londres.
 Alley à Hay. Il lui communique quelques observations sur les plaintes du rév. C. Griffin, employé par la Société pour la propagation de l'Évangile. 47
- 16 avril,
 Lurgan.
 Fullarton à Huskisson. John Marsden, qui est allé en Amérique avant la guerre de la révolution, a embrassé la cause du gouvernement britannique et comme conséquence sa propriété a été détruite. On a accordé une compensation aux autres victimes de ce genre, mais Marsden étant mort, rien ne lui a été payé. Ses parents, qui sont pauvres, ont appris qu'on n'a pas encore disposé de sa terre, et ils demandent de quelle manière ils doivent la demander. 199
- 22 avril,
 Londres.
 Binham à ———. Il demande que la question posée par un correspondant soit réglée. 83
- Inclus.* La lettre de Sparks et Cie, Exeter, qui désirent savoir si on doit écrire, pour être exact, Pensylvanie ou Pennsylvanie. 84
- 25 avril,
 Dockhead.
 Taylor au Secrétaire colonial. Il demande des avis au sujet d'une propriété laissée par son frère dans le canton de Bathurst et un passage gratuit. 529

1825.
25 avril,
Bureau des
timbres. Stewart à Huskisson. Il désire faire une communication confidentielle concernant l'Église au Canada. Page 522
- 29 avril,
Aughirm. Burke au Secrétaire colonial. Il demande si le gouvernement a vendu des terres à la Compagnie du Canada en lui donnant le pouvoir de les revendre aux gens désireux d'émigrer? 85
- 29 avril,
Londres. Sparks à Huskisson. Il lui laisse une lettre de Rush et demande une entrevue. 523
- 10 mai,
Stepney
Green. Baker au même. Il lui transmet un système scientifique de navigation côtière, vu que Bayfield s'occupe actuellement de sondages sur le Saint-Laurent et qu'il est question d'ériger des phares pour améliorer la navigation. En temps de brouillards ils seraient inutiles; il propose donc des bouées à explosions qui pourraient être entendues à une distance de 4 à 5 lieues. Il demande qu'on accorde une sérieuse attention à sa proposition, vu sa grande importance non seulement pour les côtes de la Grande-Bretagne, mais aussi pour celles des colonies et à cause des milliers de vies et de la valeur incalculable des biens qui seraient épargnés. 86
- Inclus.* Le prospectus préparé par Michael Logan d'un nouveau système de navigation côtière, plus un plan. 90
- Lettre de Baker à la Corporation de la Trinité, de Québec, rappelant son offre faite il y a deux ans de placer des bouées marines et des bouées explosives à flèche dans le Saint-Laurent. Depuis ce temps d'autres personnes se sont jointes à Logan, et à la suite des demandes faites par des personnes intéressées dans le commerce canadien, les capitaines de navires attachés à ce commerce ont été invités à examiner le système. Si on l'approuve, il se propose d'encrener à l'angle de la Traverse une bouée marine ou une bouée à flèche. Il explique leur fonctionnement, leur coût, leur durée, les conditions de paiement, etc. 98
- Certificat des capitaines de navires témoignant de leur satisfaction au sujet de la supériorité décisive, sur les systèmes actuels, du système scientifique de navigation côtière inventé par Michael Logan. 103
- 12 mai,
Londres. W. E. Logan à Hay. Il dit que Hart Logan a quitté la ville samedi. La lettre de Hay, en date du 10, lui sera envoyée. 367
- 13 mai,
Londres. Grant à Huskisson. Il envoie une requête des habitants presbytériens du Haut et du Bas-Canada. 210
- La requête porte la note "Missing".
- 14 mai,
Dumfries. Margaret Palmer à Huskisson. Elle demande des informations au sujet de son oncle, qui a dû laisser beaucoup de biens, vu qu'il a été gouverneur de la Caroline du Nord. 453
- 19 mai,
Londres. L'amiral Coffin au même. Il demande s'il y a apparence que son mémoire soit pris en considération cette année. 165
- 22 mai,
Paris. Roux au secrétaire colonial (en français). Après qu'une charte eût été accordée au Séminaire et permission donnée de recruter en France des prêtres et surtout des professeurs capables de former de bons élèves, il a repassé en France dans le but de se les procurer. Il en a engagé plusieurs, mais comme des lettres reçues de Montréal l'obligent à retourner aussitôt que possible, il ne pourra amener avec lui que ceux qu'il a réunis à Paris et dont les noms suivent. Il s'embarquera au Hâvre le 1^{er} juin, et comme il ne peut en ce court espace de temps recevoir l'autorisation d'être présenté au gouverneur, il demande que cette autorisation lui soit envoyée directement à Québec. 505
- 24 mai,
Londres. Gordon à———. Il demande la permission de consulter les statuts du Bas-Canada pour trouver la loi qui fixe à 21 ans la majorité. 211
- 3 juin,
Londres. Gore à Huskisson. La bonté qu'il a montrée en nommant Daly secrétaire provincial court le risque d'être inutile grâce à l'hostilité de Dalhousie. Il demande que des mesures soient prises pour que Daly conserve sa charge. 212

1828.
6 juin,
Lambeth.

Griffin à Murray. Il lui envoie une copie de son mémoire à la Société pour la propagation de l'Évangile, ainsi qu'une réfutation des faussetés lancées par certaines personnes pour défendre cette société ? Ces deux documents, avec ses requêtes au Parlement, donneront quelque idée des monstrueux abus qui se commettent dans l'administration des affaires civiles et ecclésiastiques aux colonies. Dans ces colonies l'Église est riche en pasteurs, mais pauvre en fidèles. Si les membres de l'Église sont tels qu'on les représente, pourquoi ne la supportent-ils pas ? Il dénonce comme des tyrans les membres de cette société ; ils l'ont persécuté pour avoir dit la vérité. Page 314

Inclus. Extraits du discours prononcé par Everett le 4 juillet 1826, lequel a été largement répandu dans les colonies et prêche l'idée de l'indépendance en faveur de ces colonies. 317

Copie d'un mémoire. Il n'y a que le dernier paragraphe, le reste était dans un autre mémoire envoyé à Huskisson. 319

Adresse de Griffin au comité de la Société pour la propagation de l'Évangile pour se défendre contre les accusations portées par le rév. M. Hamilton. Il envoie de nombreux extraits de journaux pour prouver ses accusations de corruption contre les autorités civiles et religieuses. 322

9 juin,
Londres,

Parker à Murray. Vu qu'on étudie actuellement le gouvernement civil des provinces canadiennes, il envoie des copies de lettres adressées à ses prédécesseurs. 454

Inclus. Les lettres envoyées aux précédents secrétaires coloniaux. 455-457

(Voir aussi 443 et 448.)

16 juin,
Clonmell.

Mary Reardon au Secrétaire colonial. Elle transmet une lettre pour être expédiée à Québec. 507

20 juin,
Saint-
Eustache,

Attrill à Bathurst. Il énumère ses services rendus dans la marine et dit qu'il a reçu un ordre pour agir provisoirement comme munitionnaire. Il demande, si il y a promotion, que cet ordre soit confirmé. 63

21 juin,
Londres.

Addison à Hay. Un de ses amis a reçu des nouvelles peu claires sur la mort de son frère, Thomas Wilson, qui était allé à Québec, et il demande qu'on l'informe si la nouvelle est vraie ou non. 65

24 juin,
Walworth.

Taylor à Murray. Il lui offre en vente pour £10 un livre qui jettera de la lumière sur la difficulté au sujet de la frontière entre le Canada et les États-Unis. Le titre de l'ouvrage est : " Histoire de la Nouvelle-France ", publiée en 1609. 531-532

30 juillet,
Spital elds.

Hart à Hay. Il demande la permission de parcourir les lettres patentes ou l'état officiel des conditions, limites, etc., des cantons de Potton et Sutton, concédés le 16 mai 1817, ces terres étant maintenant en vente. 365

4 août,
Londres.

Mémoire du rév. M. Brennan, qui dit qu'après avoir étudié à Maynooth et avoir exercé le ministère, il est sorti de l'Église de Rome et désire émigrer au Canada. Il demande un passage gratuit. 105

Annexe. Une note lui apprenant qu'il n'y a aucun moyen de lui accorder un passage gratuit, mais que les documents en sa faveur seront expédiés à l'évêque de Québec. 107

Inclus. Denison à Brennan. Le remercie pour brochure. A envoyé la lettre à Hay, sous-secrétaire colonial, et fait tout ce qu'il a pu en sa faveur. 108

Brennan à ———. Dawson étant absent, il envoie le mémoire avec les lettres de Dawson et autres papiers. Il a souffert de grandes persécutions et désire aller au Canada. 109

12 août,
Walton.

Wilkins au Secrétaire colonial. Il avait demandé et obtenu qu'on admette son droit de produire sa réclamation pour la perte de 5,000 acres de terre concédées à son père, mais on lui a appris qu'il n'y avait aucun fonds pour l'indemniser. Il demande une pension à titre de compensation. 539

14 août,
Québec.

A. C. Buchanan à Hay. Il apprend qu'il est arrivé à Québec, et comme Dalhousie était absent, il a donné avis à son secrétaire qu'il était venu à

1828.

titre d'agent-résident des colons. Pendant l'absence de Dalhousie, il (Buchanan) a recueilli toutes les informations possibles qui pourront lui être utiles dans l'exécution de ses devoirs. Dalhousie l'a reçu cordialement et concourt généralement dans ses suggestions. Il parle du flot énorme d'émigrés qui vont aux Etats-Unis, y compris les pauvres, au sujet desquels il existe une grande exaspération. Il espère que quelque système d'émigration puisse être trouvé qui plaise à la fois au gouvernement et aux autorités paroissiales, et par lequel ce courant d'émigrés puisse être dirigé vers les colonies. Il décrit au long ce qui a été fait dans cette sphère durant la saison. Page 110

18 août,
Reigate.

Grece à Murray. Il dit qu'il a reçu une lettre lui apprenant qu'il ne peut avoir d'autre réponse que celle que lui a envoyée Wilmot Horton le 27 décembre 1826. Cette réponse était destinée à le dépouiller frauduleusement de sa propriété. Il accuse aussi le gouvernement et le Conseil exécutif d'avoir inventé un prétexte pour le frauder, et il cite les 1er et 2nd Livres des Rois pour dire quel sera le châtement pour pareille conduite. 214

19 août,
Liverpool.

Laurence au Bureau colonial. Il demande si des produits britanniques envoyés à New-York peuvent de là être exportés aux colonies britanniques, ou doivent-ils être transportés sur des navires britanniques ? 214

21 août,
Québec.

John Ramsay à Hay. Le *Challenger* n'est pas encore arrivé, bien qu'on ait signalé le 16 juillet un navire supposé être celui-là, de sorte qu'il est attendu dans deux ou trois jours. On prépare en ce moment des adresses qui seront présentées à Dalhousie lors de son départ, tant à Montréal qu'à Québec, l'adresse de cette dernière cité entrant dans énormément de détails. Les deux porteront des signatures très nombreuses et très respectables. 508

23 août,
Montréal.

Mme Bowes à Murray. Elle écrit au nom de son père, que l'âge et la perte de la vue empêchent de plaider sa cause lui-même. Elles décrit les embarras qu'une réduction de son revenu va lui causer, réduction que Dalhousie n'a pas voulu mettre à effet avant d'avoir reçu d'autres instructions. Elle rappelle les services qu'il a rendus, lui et son père, sir William Johnson. 117

15 août,
Clare.

O'Halloran au Secrétaire colonial. Il demande comment on peut faire parvenir au gouverneur des possessions britanniques dans l'Amérique du Nord une lettre au sujet d'un soldat, son fils, qui, on le croit, s'est établi sur la terre qui lui a été concédée. 442

1er septembre,
Québec.

Mémoire du juge en chef Sewell, qui rappelle les services rendus par lui et demande une concession de terre. 524

4 septembre,
Whitechapel.

Mme Brown (fille de Thomas Powis) à Murray. Elle dit dans quelle pénurie elle se trouve par suite des pertes subies par son père. 122

6 septembre,
Québec.

Mémoire de Mills, secrétaire de l'Institution Royale, dans lequel il réfère à la requête envoyée en février dernier au sujet de sa réclamation pour salaire et arrérages. Il rappelle la promesse qu'on lui a faite qu'il recevrait le salaire du professeur d'école de grammaire du Haut-Canada qu'on a donné à un autre. Des raisons de priorité, etc., lui donne droit de recevoir le salaire. 374

Inclus. Copie du rapport du Bureau de l'Institution Royale au sujet de la demande d'un salaire pour son secrétaire. 380

(D'autres rapports, requêtes, etc., suivent.)

12 septembre,
Londres.

Mémoire de John Wright au nom de John Jacob Astor pour que ce dernier ait accès aux rapports des commissaires des réclamations pour pertes subies par les loyalistes afin de trouver la preuve qu'aucune compensation n'a été donnée aux enfants du colonel Morris qui avait droit, à titre de fief simple, à des terres dans le comté de Duchess, Etat de New-York. 541

1828.
1er octobre,
Londres.

Latham à Hay. Il demande si le produit d'une colonie française de l'Afrique, débarqué d'un vaisseau britannique à Halifax, Québec ou dans les ports de Terre-Neuve pour être réexpédié en Angleterre, encore sur un vaisseau britannique, est sujet à quelque droit dans la colonie.

Page 370

5 octobre,
Reigate.

Grece à Murray. Il lui demande de décider s'il peut répondre ou s'il (Murray) se flatte qu'il (Grece) va, comme un quémendeur de faveurs, se réfugier dans le silence. Il ne veut rien de plus que la justice. 217

8 octobre,
Londres.

Davies au même. Il lui envoie un document qui vient justement de lui arriver. 178

10 octobre,
Reigate.

Grece au même. Il a reçu, datée du jour précédent, une lettre qui contourne la vraie question par une allusion aux lettres illégales et frauduleuses de ses prédécesseurs. Il n'est en aucune façon son inférieur excepté en ce qui constitue l'élevation transitaire que le souverain lui a conférée, mais il est son supérieur sous tous les rapports de l'honnêteté. Il va publier toute la correspondance relative à cette fraude et à ce vol. 219

20 octobre,
Londres.

Campbell à Murray. Il dit que les griefs proviennent de l'Acte de 1791, lequel, bien que libéral et fait dans de bonnes intentions, n'était pas adapté à la situation géographique du pays ni à l'état tant particulier de la population. Dans le premier cas il y avait l'absence d'un port d'entrée dans la province inférieure, et dans le second, en établissant le suffrage à peu près universel, on a fait un arrangement qui était de plusieurs années prématuré. Il parle des ineffaçables différences dans le caractère des deux populations, de la constitution qui a placé le pouvoir entre les mains de la plus nombreuse, et privé l'autre d'avoir dans la représentation législative une part qui soit efficace, de sorte que cette dernière province est obligée, pour jouir de ses droits, de recourir au gouvernement exécutif et au Conseil législatif. On ne peut remédier à cette injustice qu'en changeant la nature des qualifications que doivent posséder électeurs et élus. Il explique la nature du changement et quel effet bienfaisant il aurait sur la législation. Le bénéfice de la loi anglaise est déjà garanti aux Cantons de l'Est, et il ne manque plus qu'une cour pour mettre cette loi en vigueur, sans que pour cela on attende que l'Acte constitutionnel soit amendé. Cependant, le grand remède à tous les griefs consisterait dans un changement à peu près radical dans l'Acte 31 George 3, entraînant soit la réunion des deux provinces, soit une autre ligne de démarcation qui donnerait le port et l'île de Montréal, à la province d'en haut, ce qui amènerait bien des changements. Les réserves de la Couronne et du clergé devraient être vendues, et le produit employé pour des fins d'éducation et non des fins cléricales, ce qui donnerait à chaque dénomination religieuse une égale chance de vaincre ou de tomber d'elles-mêmes. Cela aurait pour autre effet de rendre les Eglises plus utiles et tendrait à apaiser les mécontentements. Il est convaincu que d'après l'Acte 31 George 3 les réserves du clergé étaient destinées aux deux Eglises nationales, et si on en avait tenu compte dès le commencement, aucune question n'aurait été soulevée. Il est également convaincu que le revenu obtenu sous l'autorité de l'Acte 14 George 3 est à la disposition de la Couronne, mais pour les fins provinciales. L'abandon des droits de la Couronne à ce sujet causerait de grands embarras, car alors, pour les demandes d'argent, elles devraient être faites à l'Assemblée, qui est exposée à subir l'influence d'hommes astucieux et à arrière-pensée. On sait comme on doit peu dépendre sur la stabilité des décisions d'assemblées coloniales. Si le comité avait compris cela, il n'aurait pas recommandé de placer ce revenu-là sous le contrôle de l'Assemblée. Cette concession est facile à faire mais ne pourra pas être annulée, et si on y accorde au Bas-Canada elle doit l'être à toutes colonies. C'est une mesure qui requiert beaucoup de réflexion et qui cesserait d'être nécessaire si on voulait faire le changement indiqué dans l'Acte de 1891. Les accusations écrasantes

1828.

- contre le gouverneur général et les autres officiers de l'exécutif ou de la justice n'ont été formulées que pour arriver à s'emparer complètement du pouvoir, libre de contrôle, dans toutes sphères législatives et judiciaires. On devrait changer le mode de nomination des shérifs. Il termine en expliquant de quelle manière la charte de l'Université du King's College aurait pu être améliorée. Page 134
- 24 octobre, Evêque Waltham. Colpoys à Murray. Il appelle son attention sur le cas de sir John Johnson, pour lequel il demande favorable considération. 145
- 30 octobre, Loughrea. James Daly au même. Il intervient en faveur d'un de ses parents, Dominick Daly, qui craint d'être démis de ses fonctions. 189
- 4 novembre, Roydon. Darling à Murray. Il demande qu'une lettre soit envoyée à Kempt avec les dépêches de Downing street. 190
- 14 novembre, Inner Temple. Cameron à Hay. Il annonce que Darling est chez lady Margaret Cameron, et il va envoyer une lettre qui est arrivée le soir précédent. 148
- 20 novembre, Niagara. Mémoire de la veuve de William Claus. Elle rappelle les états de services et les pertes subies par son beau-père et son mari, et elle demande une pension qui après sa mort serait servie à Catherine Gale, la fille de feu son mari et veuve d'un officier du 41^{me} régiment. 149
- 29 novembre, Londres. "Notes sur quelques-uns des points mentionnés dans le rapport du "général Darling sur le département des sauvages dans les Canadas, envoyées pour être soumises à M. Hay." Ce document est signé par Darling, qui ne tient pas absolument à donner un caractère officiel aux observations qu'il contient. 179
- (Le rapport touche surtout aux mesures à prendre pour instruire les sauvages et encourager leur goût pour l'agriculture.)
- Incluse.* Copie de la proclamation de Haldimand annonçant que les Mohawks ou Six-Nations doivent être établis sur la Ouse ou Grande-Rivière. 187
- 20 novembre, Niagara. Warren Claus à Murray. Il écrit au nom de sa mère, qui est veuve, pour qu'on prenne son mémoire en favorable considération. 152
- 23 novembre, New-York. James Buchanan à Hay. Il envoie un reçu des dépêches envoyées pour Kempt, et parle de la manière dont les dépêches doivent être envoyées dans le Haut et le Bas-Canada. 124
- Inclus.* Le reçu. 125
- 1^{er} décembre, Jersey. Philjean au Secrétaire colonial. Il demande si le gouvernement encouragerait la culture au Canada d'un article utile au gouvernement par une aide pécuniaire qui serait remise en peu de temps. 366
- 12 décembre, Birmingham. L'amiral Coffin à Hay. Il raconte dans quel embarras il est à cause des Iles de la Madeleine. Il est dur à son âge d'être privé de son unique propriété par des réfugiés de Saint-Pierre et Miquelon qui ne sont pas même des sujets britanniques. Il demande qu'on attire l'attention de Murray sur son mémoire, et transmet une lettre de son agent à Québec. 166
- Inclus.* Hector Coffin à l'amiral Coffin. Il lui dit que les Iles de la Madeleine ne vaudront jamais rien tant qu'il n'y aura pas là une petite troupe armée, une prison, et des cours de justice de quelque sorte. Leur assujettissement aux lois sera plus facilement assuré sous l'autorité du gouvernement le plus proche que sous celle de la Nouvelle-Ecosse. Le gouvernement devrait être poussé à faire ce changement et y placer une compagnie de soldats pendant deux ou trois saisons. Il a été obligé de faire le dépôt des frais de cours pour ceux qu'il poursuivait. "De fait, ils barassent de toutes les façons en leur pouvoir." 167
- 17 décembre, Londres. Drury à Hay. Il demande quelle position Nicholls occupe sous le gouvernement au Canada et quelle est son adresse. 191
- 22 décembre, Londres. Parker à Murray. Il lui envoie quelques observations de John Neilson qui méritent une sérieuse attention. 459

1828.

Inclus. Neilson à Parker. Le rapport du comité a été bien accueilli et a ramené la confiance qu'avait amoindrie la longue et mauvaise administration de Dalhousie. Le sentiment public est favorable à Kempt, comme c'est toujours le cas pour les nouveaux gouverneurs. C'est de sa conduite que dépend la façon dont il se tirera d'affaires. La dernière administration avait tellement soulevé les esprits que tout ce qui en garde l'odeur répugne au nez du public. Il est heureux de voir le clergé catholique se produire comme l'ami de la paix, surtout si l'on tient compte de la tentative pour prendre possession des biens du Séminaire.

Page 461

26 décembre,
Royton.

Darling à Murray. Il a entendu parler de réduction du personnel dans le département des affaires des sauvages dans lequel il est inclus, ce qui lui a causé beaucoup de soucis. Cette décision inattendue ne laissera pas que d'avoir un mauvais effet pour sa réputation dans le service public, ses relations avec les sauvages ayant été le sujet de beaucoup de discussion. Il se soumettra néanmoins sans se plaindre à tout arrangement que le bien du service exige, tout pénible que ce doit être pour lui personnellement. Il serait reconnaissant si on le nommait à quelque emploi vacant ou près de le devenir dans n'importe quel bureau colonial.

192

30 décembre,
Québec.

Sewell au Dr Coffin. Il envoie une requête des gens poursuivis. La validité des concessions de terre est contestée, voilà pourquoi il est allé demander au procureur général des fonds pour faire face à ses frais.

Pas de date.

Incluse. Pétition des habitants des Iles de la Madeleine, disant que leurs prédécesseurs s'étaient établis là en 1773, et demandant protection.

179

Envoi anonyme à Wilmot Horton. "Observations sur les moyens les plus propres à peupler le Canada et à le conserver à ce royaume jusqu'au jour où il sera en état et désireux de devenir indépendant et d'établir ses institutions sur le principe de notre monarchie limitée, afin que lorsqu'il deviendra une nation indépendante, elle sera une monarchie et non une république ombrageuse et hostile." Il envoie en même temps copie d'une lettre adressée au prince régent en 1818, et écrite sur le même sujet que comporte le titre précitée.

1

Incluses. Lettre d'un gentilhomme campagnard indépendant d'Angleterre au prince régent. Sidmanth, 25 avril 1818.

3

Une autre lettre au prince régent sur le même sujet, datée à Sidmouth, le 9 mai 1818, et accompagnée de plans d'établissement.

36

Leith.

Une note adressée au secrétaire colonial dit que la lettre précédente faisait partie des papiers adressés à Wilmot Horton; on le prenait pour le secrétaire colonial.

43

Mary Forsyth à Murray. Elle transmet une lettre à l'adresse de Dalhousie pour être envoyée ou gardée à Londres si on croit qu'il l'aura vite ainsi.

201

Gould, Dourie & Co., à Huskisson. Ils lui envoient une lettre de Grant au sujet du blé canadien, sur laquelle ils attirent leur attention.

204

Inclus. Lettres de plusieurs marchands à Grant; ils attirent son attention sur la question du droit sur le blé canadien, vu que la loi qui impose 5¼ shillings va bientôt expirer, et il n'en est aucunement question dans les résolutions devant le Parlement. Ils espéraient que cette loi deviendrait permanente, et ils espèrent encore qu'une mesure soit passée comme un acte de justice pour le Canada. Ils attirent son attention sur un mémoire à ce sujet adressée à Dalhousie.

205

McGrath au Secrétaire colonial. Il demande l'envoi d'une lettre, car il a déjà adressé plusieurs lettres à son fils et elles ne sont pas arrivées à destination. Il espère que celle-ci sera reçue.

371

Etat détaillé concernant les comptes de Ryland et de sa commission comme trésorier des biens des Jésuites, etc.

509

1828.
Pas de date.

Incluse. Correspondance entre Ryland et Stewart. Page 519
Stanley à Hay. Il lui renvoie la lettre et la brochure de Buchanan.
Il désire qu'on ne lui envoie plus de correspondances sur les affaires
publiques à moins qu'elles ne contiennent quelque partie relative à des
affaires privées demandant une réponse personnelle. Il désire voir les
lettres de l'évêque de Québec. 521

Newsham.

Thomas Turner au Secrétaire colonial. Peut-on permettre à Fanny
Barlow, une jeune veuve de 21 ans, d'aller comme émigrée dans une des
colonies britanniques. Il décrit ses qualifications. 528

Wilson à Murray. Il lui représente sa situation et ses qualifications
pour émigrer au Canada, et demande un passage libre. 535

PAPIERS D'ÉTAT—HAUT CANADA.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1824.

Q. 335—1.

1824.
2 janvier,
York.

Maitland à Wilmot Horton. Il désire qu'on ne tienne aucun compte de certain paragraphe de sa lettre du 20 novembre au sujet du renvoi du forgeron employé à York pour les sauvages, car il a appris que cet homme doit être réinstallé ainsi que celui qui remplit la même besogne à Amherstburgh. Page 2

Inclus. Extrait de la lettre en date du 20 novembre qui s'opposait au renvoi du forgeron employé pour les sauvages. 3

20 janvier,
York.

Maitland à Bathurst (n° 111). Il envoie le discours qu'il a prononcé à la clôture de la session. 7

Inclus. Le discours. 8

21 janvier,
York.

Maitland à Bathurst (n° 112). Il transmet l'adresse de l'Assemblée et rappelle sa lettre du 27 décembre dernier pour qu'on sache son opinion sur la réclamation de l'Eglise d'Ecosse, au sujet d'une partie des réserves du clergé. 13

Inclus. Un mémoire sur la requête du clergé de l'Eglise d'Ecosse dans le Haut Canada. 15

Mémoire de l'Assemblée en faveur du don d'une part dans les réserves du clergé aux ministres de l'Eglise d'Ecosse. 19

22 janvier,
York.

Maitland à Bathurst (n° 113). Il transmet et recommande l'adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée au sujet de l'importation du thé. 23

Inclus. Mémoire conjoint sur l'impossibilité de mettre en vigueur la loi sur l'importation du thé. Le commerce illicite a détruit tout le bénéfice qu'on pouvait tirer de cette importation. 25

4 février,
York.

Maitland à Bathurst. Il a fait part de la décision prise au sujet du mémoire du D^r Strachan. Il envoie un second mémoire du même sur le même sujet, et comme son auteur a reçu son permis d'absence il le charge de ce mémoire, afin que grâce à ses arguments on en arrive à une décision et que le désir qu'il (Maitland) a de l'appuyer porte fruit; mais l'état des finances de la province ne permettra pas de satisfaire entièrement les vœux du D^r Strachan. En autant que les terres non concédées de la ville et du township le permettront, on prendra les moyens de donner au "rectory" de York la valeur désirée, mais les terres destinées à cette fin sont peu nombreuses et n'équivalent pas en prix à celles dont on a disposé. Il passera un certain temps avant qu'elles puissent produire un revenu suffisant à compenser les pertes. On a appris au D^r Strachan que demande serait faite de payer à même quelque fonds à la disposition de la Couronne la partie du salaire dont on ne pourrait faire le paiement avec l'argent spécialement approprié à cette fin. Il envoie par le D^r Strachan un mémoire contenant une proposition qu'il croit digne d'être prise en considération. Bien au courant de l'état des réserves du clergé, le docteur connaît à fond ses vues (à Maitland). C'est un homme qui possède de grandes qualités. 29

Inclus. Mémoire du D^r Strachan demandant de l'aide, le revenu des terres ne suffisent pas à mettre à effet les intentions de Bathurst au sujet du revenu à donner au D^r Strachan. 34

1824.

Mémoire sur les réserves du clergé et les mauvais effets découlant du manque de soin à promouvoir l'enseignement religieux dans les colonies.

Page 38

Suit un plan pour la gestion la plus avantageuse à donner aux réserves du clergé. 51

5 février,
York.

Maitland à Bathurst (confidentielle). L'Assemblée a présenté une deuxième adresse relativement à la demi-paye de la milice organisée du Haut-Canada, adresse qu'il a transmise; aujourd'hui il envoie un mémoire établissant une comparaison entre la composition de cette milice et les Voltigeurs du Bas-Canada, s'appuyant surtout sur l'exemple offert par cette dernière organisation. Il parle des prétentions qui seraient vraisemblablement soulevées si l'allocation demandée était accordée. On pourrait autoriser la législature provinciale à l'accorder, mais dans ce cas il faudrait lui en fournir les moyens spécifiques. 53

Mémoire sur la différence entre la milice organisée du Haut-Canada et les Voltigeurs de Québec au point de vue de leurs réclamations pour la demi-paye. 55

5 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 113). Il transmet une adresse et des résolutions conjointes du Conseil et de l'Assemblée, pour lesquelles il demande un accueil favorable. 62

Inclus. Adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée disant que par l'éloignement du centre les produits du district de l'ouest subissaient une dépression de valeur. Le sol est propice au tabac, lequel ayant plus de valeur en proportion de la quantité, peut être le moins onéreux à transporter, mais pour être en mesure de faire concurrence au tabac américain il faudrait abaisser le droit d'accise sur la consommation. Cette mesure, c'est ce qu'ils espèrent, augmenterait la population et produirait d'autres résultats avantageux. 64

Résolutions sur le sujet. 68

5 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 116). Il a réservé une loi destinée à rendre permanents des actes passés en 1819 pour assurer une cotisation plus uniforme et plus générale des terres—actes dont l'existence avait été alors limitée à huit ans—et aussi pour autoriser, sous certaines restrictions, la vente d'une partie d'une terre pour le paiement de la vente. Il connaît l'intérêt que Sa Seigneurie porte à la question du remède à appliquer dans le cas de concessions de terres dont on ne s'est pas prévalu et qui, aujourd'hui, sont sans utilité et négligées. Adopter une loi générale abonde en difficultés; on devrait préférer une mesure pourvoyant à établir une cotisation modérée mais équitable. Les actes depuis quatre ans en vigueur sont, de l'opinion des gens, très avantageux. Le principe général de la mesure destinée à rendre l'acte permanent a été très bien accueilli, bien qu'on en ait beaucoup discuté les détails, l'opposition venant surtout de quatre députés qui étaient les plus grands propriétaires de terres de la Chambre. Il parle des efforts pour tuer la mesure au Conseil, de la petite majorité qu'elle a obtenue et de sa mise en réserve d'après l'instruction générale de réserver toutes mesures touchant les propriétés de personnes ne résidant pas habituellement dans la province. Il examine les objections au bill, lesquelles n'ont pas changé son opinion sur l'urgence de la mesure. Il aborde différents autres points. Le gouverneur général a demandé au Bas-Canada de passer une mesure pour faciliter la confiscation des terres qu'on n'améliore pas, une mesure plus sévère que celle qui est actuellement à l'étude. 71

Inclus. Une copie de la mesure en question. 81

Les cédules suivent. 102

Formule de cotisation. 105a

Mémoire du lieutenant-gouverneur au Conseil exécutif au sujet de la cotisation. 107

1824.

- Observations de Clark sur les mesures et commentaires de J. B. Robinson. Page 117
- Table des calculs par l'honorable M. Clark. 140a
- Rapport du procureur général sur le bill de cotisation. 141
- 7 février, York. Maitland à Bathurst (n° 117). Il envoie une adresse de l'Assemblée accompagnée de documents explicatifs sur une autre adresse, demandant la demi-paye pour la milice organisée. 161
- Inclus.* L'adresse explicative. 163
- Prevost à ———, 21 avril 1812. Il autorise de lever un corps d'infanterie légère et de voltigeurs. 169
- Conditions pour la levée d'un corps d'infanterie légère (voltigeurs canadiens) pour faire le service dans le Bas-Canada. 170
- Règlements de la milice organisée. 177
- Ordre général de la milice autorisant le paiement d'un boni de dix louis courant à chaque recrue, donnant la manière dont se fera ce paiement, etc. 183
- 9 février, York. Maitland à Bathurst (n° 118). Il envoie une adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée sur la frontière des Etats-Unis dans cette partie du Saint-Laurent où se trouve l'île Barnhart et sur les négociations avec les Etats-Unis au sujet de la libre navigation du Saint-Laurent. Il désire sincèrement que les représentations qui y sont faites reçoivent la plus sérieuse attention. Il parle de la malheureuse décision qui a donné l'île Barnhart aux Etats-Unis, de l'impossibilité de s'expliquer cet acte et de l'embarras qu'il cause pour la navigation. Il y a aussi le danger pour la province que cause la possession de cette île par un pouvoir étranger. Si les négociations peuvent aboutir, il appuie sur l'importance de faire rendre le chenal jusqu'ici possédé de droit mais maintenant réduit par la décision à une largeur de cinq verges. Si les négociations ne peuvent réussir, il n'y aura pas d'autre remède que de creuser un canal depuis la tête du Long-Sault jusqu'à Cornwall. Cette nouvelle voie ne compenserait pas l'autre dans le cas du flottage des grosses pièces de bois, mais elle suffirait pour d'autres fins, et grâce aux facultés qu'offrirait le canal, la province ne souffrirait pas trop matériellement du changement, excepté toutefois au point de vue militaire. Le coût du canal serait modéré; les taux de péage ne paieraient pas seulement l'intérêt: ils éteindraient graduellement le coût de l'entreprise, comme cela est arrivé aux Cèdres et au Coteau-du-Lac. Si on se pliait aux exigences des Etats-Unis, ce serait la ruine. 185
- Inclus.* Adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée au sujet de la frontière de l'île Barnhart. 193
- Robert Barrie, pro-commissaire naval. Notes sur les alentours, sur le Saint-Laurent et à d'autres endroits, et description de l'île. Le terrain entre Cornwall et la partie supérieure à la tête du Long-Sault est favorable à la construction d'un canal qui faciliterait la montée de la rivière. 199
- 10 février, York. Maitland à Bathurst (n° 119). Il a communiqué à la législature la dépêche au sujet d'une indemnité additionnelle pour les pertes subies pendant la guerre par les habitants. Il envoie l'adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée exprimant leur reconnaissance au sujet de l'allocation accordée par Sa Majesté, et une copie des résolutions conjointes sur la manière d'arriver à pourvoir à une indemnité additionnelle. Une copie en a été envoyée au gouverneur en chef pour être déposée devant la législature du Bas-Canada avec celui que concourt dans l'augmentation des droits ici mentionnés dans ces résolutions. 206
- Inclus.* Adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée exprimant de la reconnaissance pour le don de £57,000 destinés à recourir ceux qui ont souffert de la dernière guerre. Il espère (Maitland) que Sa Majesté

1824.

donnera son approbation à la mesure pourvoyant à une indemnité additionnelle. Page 208

Résolutions concernant les pertes causées par la dernière guerre. 210

Résolutions relativement au prélèvement des fonds pour indemniser les victimes. 215

23 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 120). Il fait rapport sur le succès de Robinson en établissant les émigrés qu'il a amenés et décrit leur bonne conduite. Comme il croit qu'on a l'intention de suivre encore le système présent, il a mis de côté le projet d'ouvrir une communication maritime entre Richmond-Landing sur l'Outaouais et l'est du lac Simcee qu'il avait autorisé à payer à même la caisse militaire, une dépense dont on peut se dispenser vu que le but peut être atteint grâce à l'arrivée de nouveaux émigrés. 217

25 février.

Maitland à Bathurst (n° 121). Sans des circonstances exceptionnelles, il n'aurait pas transmis la correspondance ci-jointe; il a tout tenté pour éviter une aussi désagréable nécessité. En transmettant la mesure pour rendre permanente les lois sur la cotisation, il désirait y joindre toutes les explications qui pouvaient mettre le gouvernement en pleine connaissance du pour et du contre. Le juge en chef s'opposait au bill, et il a été prié de coucher par écrit ses objections. Sa lettre ne touche que très peu au mérite du bill; la moyenne partie concernait sa propre attitude vis-à-vis la mesure, explications dont on n'avait pas besoin mais étaient destinées à atteindre le quartier auquel sa lettre devait être envoyée. Donne ensuite le résumé des plaintes contre le lieutenant-gouverneur et exprime sa surprise de recevoir une pareille lettre, qui était complètement étranger au but sur lequel il (Maitland) avait demandé des explications. Pour épargner à Powell l'envoi d'une pareille lettre, il lui avait envoyé une lettre, puis une autre, mais sans effet. Il repousse les accusations du juge en chef, qui a toujours eu libre accès auprès du lieutenant-gouverneur. Il était entendu que d'énergiques efforts devaient être faits, au Conseil législatif, par deux membres, grand propriétaires de biens-fonds, et que le juge en chef aidait à cette opposition plutôt par ses suggestions et ses insinuations qu'avec des arguments ouvertement employés. Il montre ce que cette conduite a jeté de doute sur la sincérité des efforts pour faire adopter la mesure et des moyens employés pour mettre fin à cette conduite. Le juge a évité de discuter ouvertement la mesure avec les autres membres du Conseil. Il raconte ce qui s'est passé dans des entrevues avec le chef, et les agissements de ce dernier au sujet du bill sur les cotisations. 220

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1824.

Q.—335-2.

1882.
12 octobre.

Bathurst à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst (n° 140) en date du 15 mars 1824.

1824.
22 janvier,
York.

Le juge en chef Powell à Maitland. Il énumère ses objections au bill des cotisations, réservé par lui (Maitland) par déférence pour ses objections (à Powell). 236

23 janvier.

Maitland à Powell. Il décrit ses objections à des assertions contenues dans un document destiné à renseigner le gouvernement de Sa Majesté. 240

10 février,
York.

Hillier au même. En même temps que le bill des cotisations (réservé), Maitland a envoyé un extrait de la lettre de Powell soulevant des objections légales à ce bill. Ce qui dans cette lettre a trait à ses sentiments personnels n'a pas été demandé et ne peut être envoyé. Le lieutenant-gouverneur désire savoir pourquoi il a écrit cela. 241

11 février,
York.

Powell à Hillier. Il établit le but de sa lettre qu'il a écrite avec l'intention d'être respectueux et véridique. Il regrette qu'on n'en ait pas jugé ainsi et il s'est soumis en silence à la censure. 243

1824.
26 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 122). Il envoie, accompagnées de remarques, les instructions royales et commerciales en vertu desquelles il agit comme lieutenant-gouverneur. Page 246

4 mars,
York.

Le même au même (n° 123). Il transmet le rapport du juge en chef dans l'affaire de Mary Thompson, trouvée coupable de meurtre, qui a obtenu du répit à cause de doutes sur la légalité des procédures au cours du procès. 247

Inclus. Le juge en chef Powell à Hillier. Rapport sur les procédures au cours du procès de Mary Thompson, coupable du meurtre d'un enfant. 250

5 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 124). Il transmet un extrait du registre de l'auditeur des patentes de terre.

HAUT-CANADA.

EXTRAIT des registres de l'auditeur des concessions de terre qui ont reçu le grand sceau de la province entre le 1^{er} jour de janvier et le 31^{me} jour de décembre 1823, inclusivement, montrant le nombre des concessions de chaque classe dans chaque district, et le chiffre rond des acres concédées.

Districts.	Villes et comtés.	Nombre de conc. de chaque classe	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total des concessions.	Nombre total d'acres concédées.	
Home	Comté d'York.	4	50	200	14,330	101	34,918	
		67	100	6,700				
		22	200	4,400				
		1	210	210				
		3	300	900				
		1	420	420				
	Comté de Simcoe..	3	500	1,500	20,587	65		
		9	50	450				
		1	71	71				
		1	74	74				
		28	100	2,800				
		1	107	107				
		13	200	2,600				
Ville d'York....	1	207	207	1	1			
	1	216	216					
	1	355	355					
	1	373	373					
	1	400	400					
	1	414	414					
	1	700	700					
	1	800	800					
	1	1,800	1,800					
	1	2,400	2,400					
Comté de Glengarry..	6	100	600	1,034	9			
	2	117	234					
	1	200	200					
	Comté de Dundas	3	200			600	600	3
		Comté de Stormont.....	1			130		
1			130	130				
Ville de Cornwall.....	2	1	2	2	2	1,766		

1824. **EXTRAIT des registres de l'auditeur des concessions de terres, etc.—Suite.**

Districts.	Villes et comtés.	Nombre de conc. de chaque classe	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total des concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Ottawa.....	Comté de Prescott..	3	50	150	7,026	21	8,826
		2	100	200			
		4	200	800			
		1	247	247			
		1	300	300			
		2	400	800			
		1	429	429			
		3	500	1,500			
		1	594	594			
		1	606	606			
	1	800	800				
	1	600	600				
	Comté de Russell..	2	100	200	1,800	8	
		5	200	1,000			
1		600	600				
Johnstown....	Comté de Grenville..	1	100	100	1,504	4	
		1	104	104			
		1	450	450			
		1	850	850			
	Comté de Leeds..	3	50	150	2,110	10	
		2	100	200			
		1	160	160			
		2	200	400			
		1	500	500			
		1	700	700			
Bathurst.....	Comté de Carleton....	1	75	75	12,598	26	
		1	80	80			
		6	100	600			
		1	195	195			
		3	200	600			
		1	228	228			
		1	263	263			
		1	280	280			
		1	355	355			
		1	492	492			
		1	500	500			
		1	600	600			
		2	800	1,600			
		1	930	930			
		2	1,200	2,400			
		1	1,600	1,600			
	1	1,800	1,800				
Ville de Perth..	1	$\frac{3}{4}$	$\frac{3}{4}$	2 $\frac{3}{4}$	3		
	2	1	2				
Niagara.....	Comté de Lincoln.....	3	100	300	700	5	
		2	200	400			
	Ville de Niagara.....	1	1	1	23		2
		1	22	22			
Gore.....	Comté de Halton.....	44	100	4,400	23,700	122	
		66	200	13,200			
		2	300	600			
		1	400	400			
		7	500	3,500			
		2	800	1,600			
	Comté de Wentworth..	1	100	100	100	1	

1825. EXTRAIT des registres de l'auditeur des concessions de terres, etc.—Suite.

Districts.	Villes et comtés.	Nombre de conc. de chaque classe de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total des concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Newcastle	Comté de Durham	34	50	1,700	4,610	54
		13	100	1,300		
		5	200	1,000		
		1	210	210		
		1	400	400		
	Comté de Northumberland	11	50	550	15,840	57
		18	100	1,800		
		1	175	175		
		16	200	3,200		
		1	400	400		
		1	450	450		
		1	451	451		
		2	500	1,000		
		4	800	3,200		
1		1,114	1,114			
1	3,500	3,500				
Midland	Comté de Frontenac	1	100	100	28,352	8
		1	200	200		
		1	300	300		
		1	304	304		
		1	410	410		
		1	2,400	2,400		
	2	12,319	24,638			
	Comté de Hastings	1	75	75	5,675	27
		11	100	1,100		
		12	200	2,400		
		1	300	300		
		1	800	800		
	Comtés de Leeds et Addington	1	40	40	4,361	14
		2	50	100		
5		100	500			
1		119	119			
1		120	120			
1		124	124			
1		200	200			
1		1,500	1,500			
1	1,658	1,658				
Comté de Prince-Edou'd	5	100	500	900	7	
	2	200	400			
Ville de Kingston	2	$\frac{4}{15}$	$\frac{8}{15}$	1 $\frac{8}{15}$	3	
	1	1	1			
Ville de Belleville	1	$\frac{3}{15}$	$\frac{3}{15}$	3	6	
	4	$\frac{3}{15}$	$\frac{2}{15}$			
	1	$\frac{7}{15}$	$\frac{7}{15}$			
Ouest	Comté d'Essex	1	106	106	1,554	5
		1	232	232		
		1	300	300		
		1	400	400		
		1	516	516		

39,292 $\frac{8}{15}$

1824.

RÉCAPITULATION des concessions de terres ci-avant mentionnées.

Acres et pieds carrés.	Nombre de concessions.	Nombre d'acres.	Concessions à des fils et filles de loyales listes des R.-U.	Concessions à des arpenteurs.	Concessions à la milice.	Concessions sur plein paiement.	Concessions à des réclamants millitaires.	Concessions gratuites.	Concessions à des marins provinciaux.	Concessions ou paiement a été suspendu.	Concessions par arrêté en conseil spécial.	
Concessions au-dessous de 100 acres.....	95	4,102 $\frac{1}{2}$	1	3	1	26	5	63	1	1	
" " au-dessous de 100 acres.....	332	33,200	177	141	1	
" " au-dessous et au-dessus de 100 acres.....	15	1,941	3	6	5	1	
" " au-dessus de 200 et au-dessous de 300 acres.....	298	59,600	190	2	25	70	8	1	1	
" " au-dessus de 300 acres.....	9	2,093	6	2	1	1	
" " au-dessus de 300 et au-dessous de 400 acres.....	18	5,400	4	11	2	1	
" " au-dessus de 400 acres.....	4	1,387	4	
" " au-dessus de 400 et au-dessous de 500 acres.....	10	4,000	7	1	
" " au-dessus de 500 acres.....	8	3,516	1	5	1	1	
" " au-dessus de 500 et au-dessous de 600 acres.....	34	17,000	28	5	
" " au-dessus de 600 acres.....	3	1,600	2	1	
" " au-dessus de 600 et au-dessous de 700 acres.....	3	1,800	1	2	
" " au-dessus de 700 et au-dessous de 800 acres.....	1	606	
" " au-dessus de 800 acres.....	2	1,400	1	1	
" " au-dessus de 800 et au-dessous de 1,000 acres.....	15	12,000	1	7	3	
" " au-dessus de 1,000 acres.....	2	1,780	1	1	
" " au-dessus de 1,000 et au-dessous de 1,000 acres.....	2	2,000	2	
" " au-dessus de 1,000 acres.....	18	58,402	15	1	2	
		211,887 $\frac{1}{2}$										
		21,377 pds c.										
Concessions au-dessous de 1 acre, en pds c.	2											
Total des concessions.....	871	Acres 211,877 $\frac{1}{2}$	193	43	247	279	23	65	1	17	3	

1824.
9 mars,
Queenston.

Maitland à Bathurst (n° 125). Il avait envoyé une liste des primes avant de recevoir des instructions ; mais comme elle a été publiée trop tard pour qu'on l'utilise cette année, il a conseillé à la Société des Arts de continuer à accorder des primes pour la culture du chanvre et l'extirpation des souches. Page 259

10 mars,
Queenston.

Le même au même (n° 126). A propos des renseignements en détail qu'on demande pour les estimés du gouvernement civil pour 1823, il ne voit aucune raison de changer ceux de l'année suivante, mais il y a deux personnes—des non-résidents—qui reçoivent des allocations et peuvent mourir sans que le gouvernement provincial le sache. 261

11 mars,
Queenston.

Le même au même (n° 127). Il a reçu par des dépêches des instructions sur la correspondance dans l'avenir avec le département colonial. 263

13 mars,
Queenston.

Le même au même (n° 128). Comme il peut arriver que les renseignements détaillés sur les émoluments des employés publics ne soient pas dans ses mains (à Bathurst) aussi vite qu'il le désire, il déclare qu'il ne peut y avoir de différence de quelque importance entre les rapports pour cette année et ceux pour 1821, qui furent envoyés en détail. 264

15 mars,
Queenston.

Le même au même (n° 129). Il explique l'affaire de John Hartford, coupable d'actes de trahison durant la guerre de 1812, qui était allé aux Etats-Unis, renonçant à son allégeance. Il revient maintenant que les délais pour le poursuivre sont expirés et demande une patente pour la concession d'une terre qu'il a autrefois obtenue et cultivée. Il ne sait trop que faire à ce sujet. Les anciens voisins de Hartford s'indignent à la pensée qu'il peut être réinstallé sur sa terre, qui a été concédée au lieutenant McIntyre, porteur d'un permis d'occupation. 266

Inclus. Requête de McIntyre à Gore demandant le lot au sujet duquel Hartford a obtenu un arrêté en conseil, et qu'il a quelque peu amélioré ; cette requête a été adressée à Gore le 21 novembre 1816. 271

Avis donné par le Conseil à Hartford de venir en personne prendre possession de sa concession de terre, ou celle-ci sera considérée forfaite. Suit immédiatement la résolution votée par le Conseil. 273

Mémoire adressé à Maitland, établissant ses états de service, etc. 275

Requête des officiers de la milice de Gore en faveur de McIntyre. 279

Procédures dans l'affaire de John Hartford. 281

Opinion du procureur général sur l'affaire de John Hartford. 283

Rapport du Conseil concluant à l'émission d'une patente à John Hartford, conformément à l'opinion du procureur général. 284

1er avril,
Queenston.

Maitland à Bathurst (n° 130). Il transmet un rapport des commissaires sur la navigation intérieure, mais il ne faut pas prendre fait de la mesure préliminaire pour croire que la province possède les ressources ou l'espoir bien vif de pouvoir, sans aide du dehors, entreprendre des travaux de cette importance. Cependant Sa Seigneurie apprendra avec satisfaction que l'attention s'est portée sur de semblables sujets, et il serait agréable de voir Sa Seigneurie trouver quelque moyen de soutenir et supporter des efforts trop peu proportionnés avec les revenus de la province. 285

Inclus. Le rapport des commissaires. 288

Rapport supplémentaire. 322

14 avril,
Queenston.

Maitland à Bathurst (n° 131). Il envoie une ébauche de projet de loi et demande qu'elle soit approuvée pour qu'elle puisse passer à la législature provinciale, soulageant par là le Conseil exécutif des difficultés au sujet des lois sur la navigation. Il explique ces difficultés, dont quelques-unes surgissent de la différence entre les actes impériaux et les actes des provinces, la navigation qu'on veut débarrasser d'entraves étant intérieure et n'affectant en rien celle sur l'Atlantique. 324

Inclus. La copie de la mesure projetée. 331

1824.

Rapport du procureur général (J. B. Robinson) sur les effets des lois sur la navigation et les difficultés qu'entraîne la saisie des vaisseaux par les percepteurs douaniers en vertu de la vieille loi, qu'il considère applicable et en vigueur au Canada. Page 336

20 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 132). Il envoie un mémoire de Joseph Spragge, instituteur à York. Il ne peut pas, dans son cas, mettre de côté les règlements, mais il recommande qu'on lui fasse une concession de 500 acres, pour lesquelles il n'aura à payer que les frais de la patente. 350

Inclus. Mémoire de Joseph Spragge demandant une concession de terre gratuite. 351

21 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 133). Il fait rapport sur l'affaire d'Angell, dont la demande de terre a été refusée vu qu'il a été renvoyé du service pour des raisons qui ne lui font pas honneur. 353

22 avril,
York.

Le même au même (n° 134). Au lieu d'une concession prise sur les terres réservées aux sauvages de Saint-Régis pour William McGillivray, il a reçu 6,000 acres dans le canton de Plantagenet. Comme il est désireux d'en prendre possession sans délai, il (Maitland) demande s'il va lui remettre le titre sans attendre que les formalités soient accomplies. 356

23 avril,
York.

Le même au même (n° 135). Small, greffier de la Couronne et de la cour des plaidoeries lui a remis une dépêche au sujet d'un mémoire des commis et de la papeterie présenté par Small relativement à la réduction des honoraires. Au retour des juges de leur tournée judiciaire, il leur a soumis le mémoire et il transmet leur rapport. Une motion a été faite à l'Assemblée au sujet de cette réduction, mais elle a été renvoyée tout comme l'a été une motion semblable durant la session de 1823. 359

Inclus. Le rapport des juges, dont voici le résumé: "Rien n'est fait dans le bureau du greffier de la Couronne et de la cour des ploideries sans l'imposition au public ou aux individus d'une redevance raisonnable; le paiement des gages du greffier et d'autres item qui s'élèvent à un fort montant paraissent incompatibles avec un bureau où rien n'est fait gratuitement."

11 mai,
Queenston.

Maitland à Bathurst (n° 136). Il a reçu une circulaire au sujet des droits à prélever sur les vaisseaux américains dans les ports coloniaux afin de faire contre-poids aux droits identiques prélevés dans les ports américains sur les vaisseaux britanniques. En ce qui regarde le Canada on y a déjà pourvu. La validité de l'autre droit: celui de 10 pour 100 additionnels sur les produits venant des Etats-Unis, peut être déduit de l'arrêté en conseil, mais on lui apprend qu'il ne serait pas prudent de l'imposer sans discernement parce que l'article de l'acte ne concerne que quelques ports spéciaux. 366

12 mai,
York.

Le même au même (n° 137). Conformément aux instructions reçues, ordre a été donné de produire un *noli prosequi* sur l'indictement émis contre John Macdonald pour haute trahison. 369

13 mai,
York.

Le même au même (n° 138). Il transmet un mémoire de Baby, apurateur général des comptes publics, avec les documents qui l'accompagnaient; il recommande que la requête reçoive un favorable accueil. 371

Inclus. Un mémoire sur les arrérages de salaire n'ayant reçu que £182 10 courant tel que pourvu lors de sa première nomination qui a été suivie de nominations à d'autres charges, au lieu de £365 tel que réglé par sir Gordon Drummond. 373

Extraits de lettres de sir Gordon Drummond et de lord Bathurst, en date de 1814. 375-376

14 avril,
Queenston.

Maitland à Bathurst (n° 139). Il envoie des renseignements supplémentaires au sujet des offres faites par le Laird de McNab d'amener des émigrés. Il croit comprendre que le Bureau colonial est assez favorable à la proposition de McNab. Ses gens en Ecosse désirent émigrer au Canada.

1824.

Il avait consenti à mettre à leur disposition un canton sur l'Outaouais à certaines conditions dont il envoie une copie. Les gens que McNab propose d'amener appartiennent à la classe de colons la plus désirable; la terre ne pourrait être mieux utilisée, et si McNab ne réussit pas elle pourra facilement être rendue au gouvernement. Comme le procureur général s'en souvient, ce projet d'établissement a déjà été débattu non officiellement, mais comme il n'y avait rien d'officiel devant M. Wilmot Horton, peut-être n'a-t-il laissé aucune impression sur son esprit.

Page 378

Inclus. Rapport du comité du Conseil sur la demande d'une concession de terre faite par le Laird de McNab. 383

15 mai,
Queenston.

Maitland à Bathurst (n° 140). Il craint de s'être éloigné de l'habitude courante d'imposer le paiement d'honoraires sur les concessions de terre. Il explique la méthode de faire ces octrois et la dépense qu'entraîne le flot d'émigrés qui obtiennent des concessions gratuites. Il exprime son désir de prélever un fonds pour défrayer cette dépense. Les plaintes des propriétaires de terres au sujet de ces concessions gratuites. Il regrette d'avoir à établir les honoraires sans attendre l'opinion du Bureau colonial, bien que cela soit dû à l'inadvertance; il a été ensuite empêché de s'en occuper particulièrement, mais il savait que Sa Seigneurie était au courant des détails à temps pour empêcher la mesure d'être mise en pratique si elle n'était pas approuvée. L'augmentation des honoraires ne dérange en rien les émoluments de qui que ce soit dans le service civil, cette augmentation constituant, en fait, une partie du revenu de la Couronne, dont la dépense est expliquée à la Trésorerie. C'est dans le but d'organiser le fonds en question qu'il a été amené à augmenter non les honoraires mais le prix des terres, car le mot "honoraires" était de nature à induire en erreur, et Hume dans ses accusations contre le lieutenant-gouverneur à la Chambre des Communes a commis une erreur qui était ridicule parce qu'il ne comprenait pas les faits. Le montant prélevé n'a pas suffi à payer les honoraires pour les concessions gratuites. Les fonds obtenus par la vente des terres publiques dans les États-Unis auraient pu être pris comme exemple. Quant à l'échelle d'honoraires pour 1819 et 1820, il rappelle qu'elle ne sert plus, vu qu'elle a été abolie par un arrêté en conseil de date récente. Il fait d'autres remarques sur la question qu'il pensait que Bathurst avait apprise par sa correspondance avec Talbot et autres. Il parle des terres dont on veut disposer pour créer un fonds pour l'avancement de l'éducation et au sujet desquelles une dépêche particulière a été envoyée. Il envoie un extrait de tout ce qui dans la réponse en date du 12 octobre 1822 se rapporte aux réserves de terres pour les écoles. 387

Extrait d'une dépêche du comte de Bathurst à Maitland, en date du 12 octobre 1822, l'avisant à prendre une partie des réserves destinées à une université pour le support d'écoles fondées sur le plan d'éducation nationale. 399

Echelle des honoraires devant être payés sur les concessions de terres dans le Haut-Canada, telle qu'adoptée le 31 janvier 1824, pour les cantons arpentés depuis 1819. 401

Tableau indiquant la distribution des honoraires aux employés du département des concessions de terre, conformément aux règlements de 1804. 401a

Echelle des honoraires sur les concessions de terres dans le Haut-Canada, colonisées durant les années 1819, 1820, 1824. 403

24 juin,
Queenston.

Maitland à ———. Il lui communique d'autres observations au sujet des honoraires sur les concessions de terres et suggère que les instructions correspondent plus intimement avec le système maintenant suivi. Il demande que ces observations supplémentaires soient ajoutées à celles déjà transmises. 404

1824. 5 juin,	Maitland à Bathurst (n° 141). Il annonce le décès du colonel Nichol. Sa veuve demande une allocation et il recommande qu'on lui fasse bon accueil.	Page 405
	<i>Inclus.</i> Requête de Mme Nichol.	407
	Certificat des états de service du colonel Nichol.	409, 410, 411

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND.

Q. 336-1.

1822. 18 juin, Marmora.	Charles Hayes à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst (n° 145), en date du 7 juillet.	
3 juillet, York.	Maitland à Bathurst (n° 142). A la demande de M. Allan, il présente et recommande John Gamble, qui va lui présenter une réclamation sur une propriété à Gibraltar, laquelle est actuellement aux mains de l'ordonnance.	2
5 juillet, York.	Le même au même (n° 143). Il envoie des copies d'actes passés à la dernière session qui s'est terminée le 15 janvier.	4
6 juillet, York.	Le même au même (n° 144). Par suite de la mort de M. Fraser et à cause des infirmités de quatre autres conseillers, il recommande que Thomas Ridout et William Allan soient nommés membres du conseil.	5
7 juillet, York.	Le même au même (n° 145). Il soumet la demande de M. Hayes, propriétaire de la fonderie dans la province, qui demande une extension de temps pour la fourniture du ballast destiné à la cale sèche de Kingston. Il décrit l'étendue et la haute valeur des usines de Marmara et l'importance qu'à le succès de cet établissement pour la province.	7
	<i>Inclus.</i> Charles Hayes à Maitland. Il demande une extension de temps pour la fourniture du ballast destiné à la cale sèche de Kingston, alléguant comme raison de cette demande les difficultés qu'il a rencontrées.	9
8 juillet, York.	Maitland à Bathurst (n° 146). Il le réfère à une lettre de février (n° 119), dans laquelle il déclarait avoir envoyé à Québec les résolutions adoptées à la législature du Haut-Canada au sujet des moyens de trouver pour indemniser davantage ceux qui ont éprouvé des pertes lors de la dernière guerre et pour lesquels le concours de la province du Bas-Canada était nécessaire. Il a appris que ce concours a été refusé par la législature.	12
	<i>Inclus.</i> La résolution de la législature du Bas-Canada refusant son concours.	14
24 juillet, Queenston.	Maitland à Bathurst (n° 147). Vu son absence causée par une visite qu'il a été obligée de faire au gouverneur général à Québec, le Conseil exécutif a pris cette absence comme prétexte pour refuser d'agir comme bureau des terres. De pareilles absences se sont fréquemment produites, et il cite des précédents pour prouver qu'elles n'empêchaient pas le Conseil exécutif de remplir ses devoirs comme bureau des terres. Il envoie comme preuve le procès-verbal du Conseil et décrit les inconvénients que pareille pratique causerait, spécialement dans le cas des lieutenants-gouverneurs, qui sont aussi commandants des forces et doivent fréquemment s'absenter.	17
	<i>Inclus.</i> Un extrait des procès-verbaux du Conseil en date du 24 août 1799.	25
26 juillet York.	Maitland à Bathurst (n° 148). Il transmet une requête de Robert Randall au sujet d'une réclamation sur des terres situées sur la rivière Niagara et concédées à M. Clark en 1816. Il envoie le procès-verbal du Conseil au sujet de cette réclamation. M. Randall a deux fois, et en vain, essayé de l'établir en cour de justice.	34
	<i>Inclus.</i> Le plan topographique de la rivière, etc., et des terres réclamées.	35a

1824.

Requête de Robert Randall au lieutenant-gouverneur en conseil, en date du 11 novembre 1798, demandant la permission d'ériger des fonderies près du Niagara ou à Niagara même, et le loyer pour un terme de 999 ans d'une lisière de terre réservée pour le gouvernement le long de la rivière Niagara. La description du bornage de cette terre est inclus.

Page 36

L'arpentage ordonné par le Conseil. 41

La seconde requête de Randall, en date du 14 janvier 1799, demandant la revision du rapport du Conseil sur la première demande qu'il a faite pour avoir le privilège d'ériger des fonderies. 42

Ordre du Conseil, à la même date, de ne rien faire de nature à diminuer la valeur des concessions précédentes. Randall devra offrir des propositions spécifiques. 44

Autres documents, titres, etc. 45, 48, 50, 60, 63, 70, 72, 76 à 133

27 juillet,
Queenston.

Maitland à Bathurst (n° 149). Il envoie un rapport sur les troubles qui ont éclaté à Ramsay parmi les émigrés irlandais. Les rapports des journaux et autres récits ont grandement exagéré ces troubles, et la conduite paisible des émigrés confirme l'opinion qu'il s'était formée. 134

Inclus. Le rapport des magistrats sur l'état de trouble à Ramsay, canton de Bathurst, et sur la conduite séditieuse d'émigrés venus du sud de l'Irlande, qui a été une menace pour la vie. Il décrit par le menu les émeutes qui ont eu lieu. La force armée a été appelée en aide. 137

Affidavit de trois magistrats qui ont accompagné la force armée dans le district soulevé. 142

Copies des témoignages. 144, 145

Hillier, secrétaire de Maitland, aux magistrats. Le gouverneur a ordonné qu'un détachement des troupes stationnées à Kingston se tienne prêt à marcher sur Perth si cela devient nécessaire. Comme on a arrêté les meneurs de l'émeute, il suppose que la paix est rétablie. Il espère que les magistrats n'ont perdu aucune occasion de faire comprendre aux colons tout ce que les violences commises ont eu de folie et de méchanceté. Il y a beaucoup d'irritation parce qu'un de ces colons a été tué et plusieurs autres blessés par la troupe que commandait le sous-shérif. Le gouverneur est surpris que pareils faits se soient produits dans un district dont la population est si vaillante. Le gouverneur espère que le rapport du sous-shérif, promis par les magistrats, lui permettra de voir clairement s'il y avait nécessité de recourir à des extrêmes qui ont abouti si fatalement. Le gouverneur espère également que tous ceux qui sont chargés, dans ce district, de faire exécuter la loi, se rappelleront que si les moyens violents peuvent être nécessaires dans d'autres pays, ils peuvent être absolument inexcusables au sein d'une population respectueuse des lois et ayant tous les moyens de les mettre en vigueur. Avant de recourir aux armes les magistrats civils devraient essayer tous les autres moyens. Le gouverneur compte que les magistrats ont fait une investigation minutieuse sur tous les faits et qu'une enquête a été tenue afin que l'on juge le coupable, quel qu'il soit. Suivent d'autres considérations. 148

Rapport du sous-adjutant général Fitzgibbon sur le résultat de l'enquête sur les troubles de Ramsay. 157

2 août,
Queenston.

Maitland à Bathurst (n° 150). Claus, syndic pour les Six-Nations, a émis une traite pour le paiement de son dividende. 173

5 août,
Queenston.

Le même au même (n° 151). Sylvester Earls, capitaine en retraite de l'un des corps provinciaux, est maintenant aux Etats-Unis, mais désire s'établir dans le Haut-Canada. Il demande une concession de terre. 175

9 août,
Queenston.

Le même au même (n° 152). Il a reçu une lettre de Wilmot avec une lettre de sir Thomas Ackland lui annonçant qu'on a refusé une concession de terre à Henry Mathews parce qu'il est venu au Canada par voie

1824.

des Etats-Unis. Cette assertion est fausse et il lui transmet la preuve que pareil refus n'a jamais été envoyé. Page 177

Requête de charpentiers de navires (l'un d'eux Henry Mathews) demandant des concessions de terres. 180

Hayes à Hillier. Il demande qu'on donne à John Edwards et à ses quatre amis des terres près de la sienne. 182

Certificat de James Buchanan, consul à New-York, au sujet des charpentiers de navires qui demandent des terres. 184

Procédés après la réception de la requête et recommandation que les requérants reçoivent chacun une concession de terre. 185

24 août,
Queenston.

Maitland à Bathurst (n° 153). Il annonce la mort de l'ancien juge en chef Scott et la démission probable du juge en chef Powell. Il sera urgent dans ce cas de faire une nomination convenable, car depuis Thorpe, le gouvernement a toujours eu à souffrir de l'antagonisme du juge en chef. Il recommanderait le procureur général, mais il ne veut pas le poste. Le juge Campbell est un excellent homme, mais son âge avancé est un obstacle. Il (Maitland) demande à Bathurst de choisir une personne à la hauteur de la charge. 186

21 août,
Queenston.

Maitland à Bathurst. Il envoie quelques observations sur des bills réservés qu'il lui a transmis le 21 mars 1823. 190

Inclus. Les raisons données par le juge en chef Powell pour s'opposer au bill pourvoyant à étendre la juridiction des cours de district. 195

23 août,
Queenston.

Maitland à Bathurst (n° 155). Les commissaires chargés des réclamations pour pertes durant la guerre ayant reçu du procureur général avis que les victimes ne pouvaient se faire indemniser des dommages causés aux propriétés situées aux Etats-Unis, il dépose devant le gouvernement de Sa Majesté les réclamations pour cette catégorie de pertes. S'il est décidé d'indemniser dans ces cas, comme pour les autres cas l'examen sera rigide. 200

Inclus. Liste des pièces. 203

Voici les titres de ces pièces :

N° 1. Rapport du bureau des réclamations sur celle de M. Baby pour la perte d'un moulin qu'il possédait sur le territoire du Michigan aux Etats-Unis, qui a été détruit par les sauvages pour qu'il ne serve pas à l'ennemi pendant la dernière guerre.

N° 2. Rapport du bureau dans le cas de M. John McGregor, qui demande une indemnité parce que l'impossibilité où s'est trouvé M. le commissaire Gilmour de remplir un contrat lui a fait subir des pertes.

N° 3. Rapport du bureau sur la réclamation de William Jones pour la perte d'une propriété dans le Michigan aux Etats-Unis.

N° 4. J. B. Beaugrand demande une indemnité pour une propriété détruite par les sauvages afin qu'elle ne serve pas à l'ennemi dans le Michigan.

N° 5. La réclamation de Peter McDougall à titre d'héritier légal de Robert McDougall pour perte de propriété dans le Michigan.

N° 6. Cas réservé pour l'opinion du procureur général de Sa Majesté dans le Haut-Canada.

N° 7. Rapport où le procureur général exprimait l'opinion que le Bureau des réclamations n'est pas compétent à accorder des compensations pour pertes subies durant la dernière guerre en dehors des limites du Haut-Canada. 203

Les pièces. 205 à 247

24 août,
Queenston.

Maitland à Bathurst (n° 156). Il réfère à la question de permis pour la coupe de bois destiné à la marine, les sous-entrepreneurs ayant continué les travaux sans communiquer avec le gouvernement provincial. Il lui envoie le rapport des officiers en loi, parce qu'il y a là des points qui méritent considération. Dans la patente la réserve mentionne le pin "blanc" et dans la licence on lit : pin "jaune". 248

1824.
Inclus. Rapport du procureur général et du solliciteur général au sujet de permis pour la coupe de bois destiné à la marine royale, sur les terres réservées. Page 250
- 25 août,
 York. Maitland à Bathurst (n° 157). Il a fait faire un rapport spécial sur la réclamation de John Johnston, du Saut-Sainte-Marie; il le transmet. 260
- 26 août,
 Queenston. *Inclus.* Le rapport donnant les montants réclamés et les montants accordés. 262
- Maitland à Bathurst (n° 158). Il transmet copie de la requête de Joseph Van Orman (épelé Orman ailleurs) et autres demandant la permission de faire des creusages pour extraire du minerai de fer. Il transmet en même temps l'opinion des officiers en loi et la recommandation du Conseil exécutif. La dernière loi sur les patentes ne contient aucune réserve au sujet des minerais excepté ceux de l'or et l'argent, et comme l'établissement de forges serait d'un grand avantage pour la province, il demande qu'on approuve la mesure recommandée par le Conseil exécutif. 265
- Inclus.* La requête de la maison de Van Orman & Co., propriétaire des fonderies de Charlotteville, district de Londres. 267
- Recommandation du Conseil exécutif que permission soit accordée à Joseph Van Orman & Co. d'extraire du minerai de fer. 268
- Opinion du conseil (le procureur général) pour que Van Orman & Co. soit autorisés à extraire du minerai de fer. 269
- 28 septembre,
 Montréal. Maitland à Bathurst. Il envoie la réquisition pour les cadeaux à faire aux sauvages. 272
- Inclus.* La liste des sauvages du Haut et du Bas-Canada auxquels ces cadeaux sont destinés. 273
- Estimé du coût des cadeaux requis pour 1825. 273a
- 7 octobre,
 York. Maitland à Bathurst (n° 159). Il a reçu une dépêche au sujet de la demande faite par Henry Powell pour avoir la terre contiguë à celle qui a été concédée à son fils. Le major Powell (le fils) n'a reçu aucune concession; il a acheté une maison et un lot de ville à Prescott, et tout le terrain en cet endroit a été pris. Une concession à Powell, major titulaire, créerait un mauvais précédent, parce qu'il reçoit sa pleine paye, et, d'un autre côté, il n'est pas judicieux de réserver des terres pour des personnes qui ne résident pas actuellement dans la province. Quand M. Powell viendra, il n'aura aucune difficulté à obtenir une concession de terre. 274
- 8 octobre,
 York. Le même au même (n° 160). Il y a des précédents pour justifier la concession d'une terre à Small. Il tient fortement à obtenir deux acres qui touchent à sa propriété près d'York au lieu de toute autre concession. Il (Maitland) recommande qu'on accède à cette requête pourvu qu'il accepte les deux acres en renonçant à toute autre concession dans l'avenir. 277

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR, SIR P. MAITLAND, 1824.

Q. 336-2.

1821.
 17 février,
 Québec. Darling à sir John Johnson.
- 4 juin,
 Québec. Le même au même.
- 21 juin,
 Québec. Le même au même.
- 1er juillet,
 Montréal. Le même au même.

1821.
1er juillet,
Montréal. Décision de Dalhousie au sujet de la nomination de Doucet et sur la
requête des Indiens de Caughnawaga.
1822.
13 septembre. Extrait du journal du secrétaire militaire.
1823.
6 février,
Québec. Darling à Doucet.
- 24 mars,
Québec. Le même à sir John Johnson.
- 17 avril,
Québec. Le même au même.
- 24 avril,
Montréal. Sir John Johnson à Darling.
- 24 avril,
Montréal. Le même au même.
- 14 mai,
Montréal. Le même au même.
- 8 juillet,
Montréal. Le même au même.
- 13 août,
Montréal. Le même au même.
- 30 août,
Québec. Darling à Johnson.
- 30 août,
Québec. Darling à Ross.
- 30 août,
Québec. Le même à Doucet.
- 2 septembre,
Montréal. Doucet à Darling.
- 10 septembre,
Montréal. Les commissaires du canal Lachine à Doucet. Cette pièce et toutes
celles qui précèdent sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le
29 octobre 1824.
- 15 octobre,
York. Rapport du Conseil exécutif sur la requête de John Small, qui demande
une autre concession de terre. Si le lieutenant-gouverneur émet un
rapport favorable à cette demande, sa recommandation ne sera pas sans
précédent. 281
- 25 octobre,
Québec. Darling à sir John Johnson.
- 4 novembre,
Montréal.
1824. Sir John Johnson à Darling.
- 14 février,
Caughnawaga. Requête des sauvages avec une copie de compte.
- 15 mars,
Montréal. Sir John Johnson à Darling.
- 15 avril,
Québec. Darling à sir John Johnson.
- 15 avril,
Québec. Le même au même.
- 22 avril,
Montréal. Sir John Johnson à Darling.
- 24 avril,
Montréal. Le même au même.
- 26 avril,
Montréal. Les officiers du département des affaires des sauvages à sir John
Johnson.
- 28 avril,
Québec. Darling à sir John Johnson.
- 29 avril,
Montréal. Sir John Johnson à Darling.

1824.
3 mai, Montréal. Doucet à A. K. Johnson.
- 8 mai, Montréal. Sir John Johnson à Darling.
- 31 mai, Québec. Darling à sir John Johnson.
- 8 juin, Montréal. Sir John Johnson à Doucet. Cette lettre et les pièces qui précèdent sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le 29 octobre.
- 15 juin, Kingston. Barrie à Maitland.
- 24 juin, York. Maitland à Barrie. Les deux lettres sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le 9 octobre.
- 5 juillet, Montréal. Doucet à sir John Johnson. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le 29 octobre 1824.
- 13 juillet, York. Small à Hillier. Il consent à prendre deux acres contigues à sa propriété au lieu d'une concession de terre du gouvernement. Page 283
- 15 juillet. Rapport de Ridout, arpenteur général, sur les deux acres demandées par Small. Sur ce rapport le Conseil a décidé que la terre demandée étant en fidéicommis, elle ne peut être donnée à Small tant qu'il n'aura pas été pris de décision sur ce fidéicommis, et comme le dit Small a déjà reçu une concession de 1,200 acres, il ne doit pas en recevoir d'autre sans la sanction de Sa Majesté. 285
- 29 juillet, Murray. Bullock à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le 29 décembre 1824.
- 5 août, Caughnawaga. Requête des Iroquois de Caughnawaga.
- 9 août, Montréal. Sir John Johnson à Maitland.
- 2 septembre, Montréal. Doucet à Darling. Cette pièce et les deux précédentes sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le 29 octobre 1824.
- 11 septembre, Gardes à cheval. Taylor à Maitland. Il a soumis à Son Altesse Royale, le commandant en chef, la correspondance et les documents se rapportant à l'affaire du capitaine Vavasour, contre lequel un nommé Burgess a porté des accusations. Le commandant en chef a censuré sévèrement la conduite de Maitland dans cette affaire, et aussi pour transgression des règles de discipline vis-à-vis Dalhousie, lequel, à son tour, a été censuré parce qu'il n'a pas pris de mesures pour mettre fin à pareil oubli de la discipline. 537
- 22 septembre, Québec. Darling à sir John Johnson. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le 29 octobre 1824.
- 9 octobre, York. Maitland à Bathurst (n° 161). Il envoie une copie de la correspondance avec le commissaire de la marine à Kingston au sujet d'un canal à creuser entre la baie de Burlington et le lac Ontario. Il décrit l'importance de ce canal. 286
- Inclus.* Barrie à Maitland, 15 juin. Il rappelle à sa mémoire une lettre de 1819 au sujet d'un canal entre le lac Ontario et la baie de Burlington. Le bureau de la marine n'autorisera aucune démarche dans ce sens tant qu'il n'aura pas eu d'autres consultations et explications avec les autorisés. 290
- Maitland à Barrie, 24 juin. Il est d'accord avec lui sur l'importance qu'il y a, au double point de vue militaire et naval, d'ouvrir un port à la tête du lac Ontario. 293
- 14 octobre, York. Maitland à Bathurst (n° 162). Les arbitres du Haut et du Bas-Canada, respectivement, ne peuvent s'entendre sur le choix d'un troisième arbitre, lequel, par conséquent, doit être désigné par le roi. Il parle de la difficulté d'en trouver un en Angleterre qui connaisse suffisamment le Canada et qui ne soit pas d'une façon ou d'une autre intéressé dans des deux provinces. 296

1824.
16 octobre,
Québec.

Darling à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le 29 octobre 1824.

20 octobre,
York.

Maitland à Bathurst. Il rappelle à Sa Seigneurie l'envoi de bibles et de livres de prières reliés ensemble, et il demande qu'on accorde quelque attention aux lettres ci-incluses, sachant combien il (Bathurst) attache d'importance à tout ce qui peut aider l'Eglise établie. Page 299

Inclus. Le rév. John Wenham à Maitland. Il demande un don de livres de prières pour être distribués parmi ceux qui, en étant privés, ne peuvent bénéficier des services des missionnaires. 300

29 octobre,
Queenston.

Maitland à Bathurst. Il a, en l'absence du commandant en chef, reçu une requête des Iroquois de Caughnawaga. Il croit que ce qu'il y a de mieux à faire est d'envoyer cette requête avec les documents y annexés, vu que Dalhousie sera auprès de lui quand le tout sera reçu. Il a appris cette intention aux sauvages, de sorte que la députation qu'on parlait d'envoyer n'ira pas déposer cette requête devant le gouvernement. 302

Inclus. Sir John Johnson à Maitland, 9 août. Il regrette d'être dans la pénible obligation de lui soumettre une requête des Iroquois de Caughnawaga qui se plaignent de la conduite de Doucet, l'agent. Il envoie la correspondance, avec des remarques, sur ce sujet. 304

Requête des Iroquois de Caughnawaga énumérant leurs griefs. 318

Darling à sir John Johnson. Il annonce que Doucet a été nommé agent des sauvages du lac Saint-François et du lac des Deux-Montagnes. 336

Sir Johnson à Darling. Il a reçu la lettre lui annonçant que Doucet avait été nommé agent des sauvages du lac Saint-François et du lac des Deux-Montagnes. Il explique ses objections à ce qu'il soit nommé agent des sauvages du lac Saint-François, car la distance sera une source de grands embarras. Quant à l'agence du lac des Deux-Montagnes elle ne peut être que nominale, vu qu'en cet endroit les sauvages ne possèdent en commun aucuns biens dont ils puissent retirer quelque revenu. 337

Darling à sir John Johnson. Si Doucet a été nommé agent des sauvages au lac Saint-François, c'est parce qu'ils l'ont demandé, et il a demandé la permission de se démettre de cet emploi si par suite de sa besogne ailleurs il se trouvait incapable de le remplir. Le département ne savait pas que Gill agissait comme agent, et le commandant des forces est étonné qu'il (Johnson) n'en ait pas fait rapport. Il demande des renseignements sur l'étendue de l'établissement sur le Saint-François, la moyenne du revenu, etc. Gill devra rendre compte du revenu passé par ses mains. 340

Sir John Johnson à Darling. Il est surpris d'apprendre que les sauvages du lac Saint-François ont demandé la nomination de Doucet. Il va s'enquérir des raisons qui ont fait qu'une demande directe a été envoyée sans s'occuper ni de lui ni d'aucun autre officier du département, et quand il aura reçu les renseignements il répondra à toutes les questions posées dans la lettre. 343

Sir John Johnson à Darling. Il parle de la surprise des chefs des Abénakis de St-François en apprenant la nomination de Doucet. Il donne la raison probable de la demande qui leur est attribuée et qui justifie les craintes des sauvages. Il envoie des extraits de documents au sujet de concessions, etc. 345

Darling à Johnson. Il appuie sur la nécessité, quand on nomme un agent pour les sauvages, de choisir une personne qui ne soit pas seulement compétente en affaires, mais d'une parfaite intégrité. Avant de nommer un agent les sauvages de St-Régis et de Caughnawaga devraient fixer la rémunération qui lui sera accordée pour ses services. 352

Darling à Johnson. Le commandant des forces, sa suggestion (à Johnson) d'émettre des commissions pour les agents des sauvages. Il en

1824.

envoie la formule. S'il le croit nécessaire, il soumettra cette suggestion au commandant en chef pour qu'il la prenne en considération. Page 355

Darling à Johnson. Il dit que la nomination d'Archambault comme agent des sauvages rencontre des objections et que c'est Doucet qui le sera. 357

Le même au même. Il envoie des commissions à S. Y. Chesley et N. B. Doucet pour qu'ils agissent comme agents des sauvages à Saint-Régis et à Caughnawaga. 359

Johnson à Darling. Une députation de sept chefs et de six guerriers de la tribu des Abénakis est auprès de lui et a confirmé ce qu'il (Johnson) déclarait dans sa lettre du 14 mai, c'est-à-dire que les Abénakis ne voulaient ni de M. Doucet comme agent ni de changement quelconque dans l'agence. 360

Johnson à Darling, 13 août 1823. Il dit que les sauvages de Caughnawaga se plaignent des irrégularités qui se commettent dans le village par le fait des personnes qui y préparent la pierre pour le canal Lachine, et de la facilité avec laquelle les sauvages se procurent du rhum soi-disant destiné uniquement aux ouvriers. Il est affligé de voir que Doucet a aussi longtemps permis cet état de choses. Les chefs appuient fortement sur l'urgence d'y mettre fin de suite, et pour y arriver, sacrifieraient volontiers le profit produit par la vente de la pierre; mais il pense qu'on peut apporter remède sans cette perte, vu qu'on pourrait imiter là ce qui se fait à l'île Sainte-Hélène, où les hommes traversent le matin pour aller travailler et reviennent le soir. Si cette suggestion est acceptée, il demande de donner ordre à Doucet d'informer les entrepreneurs que les ouvriers n'auront plus la permission de passer la nuit à Caughnawaga, et qu'on va leur donner les moyens d'y traverser le matin et d'en revenir le soir. Sans cela l'extraction de la pierre à Caughnawaga devra cesser. Les chefs se plaignent aussi de ce qu'on n'ait pas éloigné certaines personnes nuisibles. 362

Darling à Johnson, 30 août 1823. Il lui apprend que des ordres ont été donnés pour l'éloignement des personnes nuisibles—conformément à ses lettres—et que ses suggestions sont approuvées. 366

Darling à Ross, 30 août 1823. Il désire qu'il obtienne une liste des censitaires de Caughnawaga qui ont des arrérages et qu'il prenne des mesures pour recouvrer ces montants. 368

Darling à Doucet, 30 août 1823. Ordre a été donné à Ross d'avoir les noms des personnes qui persistent à avoir des arrérages dans le paiement des redevances seigneuriales au Saut-Saint-Louis. Il va s'entendre avec Ross pour faire disparaître toutes les causes de plaintes de la part des sauvages. 371

Requête (en français) en date du 14 février 1824, envoyée par les sauvages, qui se plaignent que Doucet ait été nommé agent contre leur désir. Doucet, disent-ils, ne connaît pas les censitaires ni le montant dû par chacun d'eux. Ils se plaignent de plus de ce que Doucet ne sort pas de chez lui, ne veut pas les recevoir, et refuse de leur rendre compte. Ils veulent le capit. Archambault, de Chateauguay, à la place de Doucet. 374

Copie de compte. 377

Doucet à Darling, 2 septembre 1823. Il nie avoir donné lieu à l'état de choses qu'on dit exister à Caughnawaga, et il raconte ce qu'il a fait pour établir le bon ordre. Il a transmis les ordres de Dalhousie aux commissaires du canal Lachine, et ceux-ci témoigneront de ses efforts. 380

Les commissaires du canal de Lachine à Doucet. Ils sont étonnés que sir John Johnson ait jugé nécessaire d'écrire au colonel Darling au sujet de la situation à Caughnawaga, parce que, bien longtemps auparavant, des mesures avaient été prises pour empêcher l'entrée des boissons alcooliques dans cette région. Le projet d'amener chaque matin aux

1824.

carrières les ouvriers et de les ramener chaque soir, s'il était adopté, fournirait à ces ouvriers l'occasion d'apporter des boissons aux sauvages, sans compter la perte de temps et d'argent que cela entraînerait. On ne peut mettre à exécution la menace d'empêcher la livraison de la pierre. Page 383

Darling à Johnson, 25 octobre 1823. Dalhousie ne voit aucune raison de porter la plainte qui forme la dernière partie de la lettre du 6 courant, et il rappelle le système de Sa Seigneurie dans la gérance des affaires des sauvages. 387

D'autres extraits. 389

Darling à sir John Johnson, 25 octobre 1823. Dalhousie est satisfait des transactions de Doucet avec les sauvages. Il regrette l'esprit de jalousie qu'il (Johnson) a contre Doucet. Quant aux sauvages du lac Saint-François, ce qu'ils ont déclaré coïncide avec ses assertions (à Johnson), c'est-à-dire qu'ils sont contents de Gill, qui, cependant, a demandé que Doucet devienne agent, sentant qu'il (Gill) n'avait pas les capacités requises pour remplir la charge. Il raconte ce que Doucet a fait pour mettre fin au trafic de boissons alcooliques. Mesures prises pour expulser du village de Caughnawaga les personnes nuisibles. 391

Sir John Johnson à Darling, 4 novembre 1823. Il nie avoir été jaloux de Doucet; puisque ce dernier a été nommé il l'aidera de tout son possible. Il contredit la déclaration des commissaires du canal que les ouvriers du canal n'apportaient aucune liqueur alcoolique aux sauvages, et il appuie de nouveau sur le mauvais effet causé par des gens mal intentionnés qui continuent à résider dans le village ou dans les environs. 396

Sir John Johnson à Darling, 15 mars 1824. Il transmet un mémoire des Iroquois de Caughnawaga au sujet de la nomination de Doucet, avec quelques questions sur son compte, au sujet desquelles il n'a pas cru devoir s'adresser à Doucet pour avoir des explications, vu qu'il comprend que ce dernier lui a récemment envoyé ses états de comptes (à Darling) et que Dalhousie les a approuvés. 401

Darling à Johnson, 15 avril 1824. Dalhousie est étonné que le mémoire des chefs iroquois ait été envoyé sans aucune pièce à l'appui de nature à permettre d'en arriver à une décision soit sur sa valeur soit à l'endroit des mesures à prendre si ce mémoire contient la vérité. Il soupçonne que les plaintes contre Doucet ont été rédigées par une personne qui veut de l'avancement, vu que le mémoire laisse entendre que le département des affaires des sauvages permet l'existence d'abus. Si l'accusation est fondée, pourquoi a-t-on laissé les abus subsister? Si c'est le contraire, le mémoire n'aurait pas dû être envoyé. Il est pour le moins extraordinaire qu'après un si long intervalle des plaintes soient faites au sujet des états de comptes de Doucet, qui ont été signés par les chefs, et que telles plaintes soient envoyées sans remarques ni explications. L'état de compte premier, bien que signé par le commandant en chef, n'empêchait pas la demande d'explication sur n'importe quelle partie qui s'y prêtât. On lui envoie maintenant pour qu'il l'examine et fasse rapport; l'état actuellement sous considération. Doucet doit transmettre sans délai ses états de comptes de l'an dernier. 402

Remarques (sans date) sur la nomination de Doucet et ses efforts pour évincer du village de Caughnawaga les personnes nuisibles. 406

Johnson à Darling, 22 avril 1824. Il regrette qu'on ait désapprouvé sa manière d'envoyer les plaintes des chefs de Caughnawaga, mais on n'aurait pas dû en être surpris puisque depuis la nomination de Doucet toutes ses représentations (à Johnson) ont été attribuées à la jalousie. Il ne voit aucune raison pour qu'on suppose que ces plaintes ont été formulées dans le but de promouvoir les intérêts d'Archambault—c'est pourquoi il ne s'occupera pas de ce point—mais d'après ce qu'il a pu

1824.

apprendre de plus certain, il paraît que les motifs qui ont fait rejeter Archambault ont été inventés dans l'intérêt de Doucet. Archambault a tenu une bonne conduite comme agent. Le reproche fait à Doucet de ne pas être assidu personnellement est indubitablement bien fondé; ses devoirs professionnels le rendent impropre à la charge, quelles que puissent être ses autres qualifications, parce qu'il ne peut consacrer le temps et l'attention personnelle nécessaires. Ce n'est qu'après que le compte de Doucet eût été envoyé qu'il a su que ce compte avait été fait; il en avait alors demandé par écrit une copie qui lui fut envoyée sans explication. Il semble extraordinaire que Doucet ait envoyé directement ce compte, sans faire connaître son intention d'en agir ainsi, vu qu'il avait l'habitude de s'adresser au bureau pour ce qui concernait son agence. C'est avec un grand étonnement qu'il a appris que les chefs avaient signé ce compte, vu qu'ils n'en connaissaient rien, et lorsqu'ils en ont eu une copie ils n'en ont pas été satisfaits. Il refuse d'intervenir, vu que le compte a été approuvé par le commandant des forces. Il donne ses raisons pour l'explication qu'il donne et pour son refus d'intervenir dans les affaires de Doucet; il ne veut pas être en but à d'autres insultes au sujet des transactions de Doucet avec les sauvages. Conformément aux instructions, il fera faire une enquête sur les plaintes formulées par les chefs sauvages au sujet des comptes de Doucet et présentera rapport. 411

Johnson à Darling, 24 avril. Il a reçu l'état de compte de Doucet pour la dernière année; comme il serait inutile de demander aux chefs de le signer avant que l'autre soit réglé, il l'envoie pour qu'on l'examine et le lui réexpédie. Au lieu que Doucet et les chefs se réunissent dans son bureau, ils devraient se réunir en conseil à Caughnawaga, avec un ou plusieurs officiers du département des affaires des sauvages. Si on avait agi de la sorte dans le passé, une plus grande satisfaction aurait été obtenue. 419

Les officiers du département indien à Johnson, 26 avril 1824. Ils ont fait une enquête au sujet des plaintes des chefs de Caughnawaga et en envoient maintenant un exposé. Ces chefs sont prêts à appuyer leurs accusations par des affidavits. 221

Rapport avec les plaintes des chefs. 422

Compte de l'argent et du blé reçus des sauvages et de N. B. Doucet. 428

Johnson à Darling, 29 avril 1824. Il envoie un rapport de l'investigation faite à Caughnawaga avec des remarques sur le compte de Doucet. 430

Doucet à A. K. Johnson, 3 mai 1824. Il explique ses comptes, repousse les accusations quant à leur exactitude, et entre dans les détails. 437

Sir John Johnson à Darling, 8 mai 1824. Il critique les explications données par Doucet et les considère non satisfaisantes. 441

Darling à Johnson, 31 mai 1824. Il lui dit combien le commandant des forces regrette de voir continuer les plaintes contre Doucet, et montre comme il est de mauvaise politique de mettre en contraste la conduite de Doucet avec celle d'Archambault, dont le but est de se vanter. Le commandant des forces n'a ni le temps ni le désir d'examiner les comptes de Doucet; ces comptes étaient sous son contrôle (à Johnson) et on aurait dû demander des explications et des moyens d'action avant que Doucet fût accusé de malhonnêteté intentionnelle. Il conclut en disant de quelle façon on doit certifier les comptes. 445

Sir John Johnson à Doucet, 8 juin 1824. Vu les plaintes des chefs sauvages, ses comptes ont été envoyés pour qu'ils soient apurés et corrigés. Il lui indique des irrégularités et lui dit comment les comptes doivent être dressés et vérifiés. Le fait d'obtenir la vérification d'un compte par quatre sauvages—dont un seul était un chef principal—et de l'envoyer directement était très déloyal et en violation directe des instructions que lui prescrit sa commission. Il parle ensuite des plaintes des chefs au sujet de l'introduction excessive de rhum dans le village, etc. 448

1824.

Doucet à Johnson, 5 juillet 1824 (en français). Il lui renvoie les comptes avec des observations et des explications. Page 455

Darling à Johnson, 22 juillet 1824. Instructions sur la manière de tenir les comptes des sauvages. 463

Maitland, sous-secrétaire militaire à Johnson, 22 septembre 1824. La requête et la correspondance au sujet des affaires des sauvages devront être transmises à Bathurst. Il le met (Johnson) en garde contre le fait d'attribuer certains motifs à l'envoi d'instructions qui ont cependant passé par un canal reconnu. 465

Doucet à Darling, 2 septembre 1824. Il se défend contre l'accusation de donner appui à l'état de choses qui existe à Caughnawaga et le réfère à la correspondance pour prouver ses efforts afin de remédier aux maux dont on se plaint. 468

Commentaires sur la requête des sauvages Iroquois, etc., par Darling, secrétaire militaire. 472

Décision de Dalhousie, 1er juillet 1821, au sujet de la nomination de Doucet et la censure appliquée aux chefs sauvages de Caughnawaga pour les expressions employées dans leur requête. 484

Dalhousie à Johnson, 1er juillet 1821. Il envoie le mémoire des sauvages de Caughnawaga et la réponse qu'il faudra leur lire dans leur conseil. Il faudra s'enquérir soigneusement de la partie où il est question de Lorimier et faire rapport. 487

Extrait (1822) de lettres de Doucet au secrétaire militaire. 489

Extrait du journal du secrétaire militaire sur sa visite aux sauvages de Caughnawaga et de Saint-Régis, le 13 septembre 1822. Ils sont bien satisfaits de Doucet, mais ne disent rien ni du prêtre ni du rhum. 492

Darling à Doucet, 6 février 1823. Le commandant des forces lui offre l'agence des Abénaquis. 493-

Doucet à Darling, 10 février. Il accepte la position conditionnelle ment. 494

Darling à Maitland, 16 octobre. Il lui envoie des extraits de la correspondance au sujet des accusations portées par sir John Johnson contre Doucet, lesquelles, il le croit beaucoup, viennent du fait que Doucet ne s'est pas assez tenu en communication avec le surintendant des affaires des sauvages (Johnson). 496

(Il est question de cette lettre à la page 390 de ce volume.)

Maitland à Bathurst (n° 163). Il envoie une requête de la Compagnie du canal de Welland, qui demande une concession de terre pour aider à la construction d'un canal entre les lacs Erié et Ontario. Le canal a de l'importance, mais la ligne à suivre n'offre pas les avantages qui pourraient être obtenus en suivant une autre voie. La moitié du stock a été souscrite aux États-Unis, et il est douteux qu'il soit sage de placer une aussi grande étendue de terre sous un pareil contrôle. 506

Inclus. La requête. 509

Maitland à Bathurst (n° 164). Il lui communique le plan proposé pour amoindrir ce que coûte à la caisse militaire les patentes de terres dans les établissements militaires, et, en même temps, les objections à ce plan qui surgissent des circonstances différentes dans lesquelles les concessions ont été accordées. Les personnes qui ont droit à leurs titres de propriété sont très désireuses de les recevoir avant les élections générales. Par une décision de l'Assemblée le droit de vote n'est pas accordé aux porteurs de simples billets de location. Tant que la décision des officiers en lois n'a pas été connue, il (Maitland) a été obligé de faire donner des concessions qui jusqu'ici ont entraîné une dépense de £1,421 18s. 11d., somme pour laquelle il n'a pas pu tirer sur la caisse militaire sans une permission qu'il demande qu'on lui donne. 512

Le même au même (n° 165). Il avait fait rapport qu'il y avait 58 lots sur le côté sud du grand chemin qui traverse le district de London appelé

8 novembre,
Queenston.

9 novembre,
Queenston.

10 novembre,
Queenston.

1824.

- le " Long Wood tract ". Les terres vis-à-vis le rang furent réservés pour être concédées à la condition de faire le chemin, mais pour différentes raisons le plan n'a pas réussi et cette lisière (*tract*) reste un formidable obstacle pour toute communication entre l'ouest du district et les autres parties habitées de la province. Pour y obvier il a trouvé nécessaire d'offrir les lots sur le côté du sud en concessions et à charger le colonel Talbot de la distribution. Ces concessions seront faites à la condition d'améliorer la grande voie de communication. Grâce à l'activité de Talbot, il croit que le but essentiel sera obtenu. Page 512
- 27 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 167). Il a reçu copie d'une lettre de la Trésorerie au sujet du mémoire de Baby à propos d'arrangements de salaire. Il explique la nature des réclamations, les devoirs de la charge, etc. 520
- 28 décembre, York. Le même au même (n° 168). Il a reçu une lettre de la Trésorerie demandant des renseignements au sujet des charges sur la navigation dans les colonies de l'Amérique du Nord. Le Haut-Canada n'ayant pas de ports de mer, la dépêche ne le concerne pas. 523
- 28 décembre, York. Le même au même. Le 28 septembre dernier, il a transmis une demande d'objets pour être présentés en cadeaux aux sauvages, mais à cause d'omissions dans le paiement des terres achetées et autres exigences, il envoie une autre demande. Il parle des embarras et des craintes que cause l'irrégularité des distributions et des raisons qui font donner ces cadeaux, etc. 525
- Inclus.* Estimé des objets requis pour les sauvages. 529
- 29 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 169). Il a reçu une lettre concernant William Brown et transmet la lettre de M. Bullock, qui a Brown pour voisin. 531
- Inclus.* Copie de la lettre de Richard Bullock à Maitland concernant William Brown, en date du 29 juillet 1824. 533
- 31 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 170). Conformément à une dépêche concernant le testament d'Alexandre Crozier, qu'on disait avoir une propriété près de Kingston, on a fait des recherches, mais aucune trace de ce nom ne peut être trouvé dans la cour des vérifications de testaments de Kingston. 535
- Décembre. Le même à Taylor. Il a reçu la lettre du 11 septembre et il reconnaît l'erreur dans laquelle il est tombé en obéissant trop à ses propres impressions. Il n'entreprendra pas de défendre ce que Son Altesse Royale a si carrément condamné, mais il espère que ses états de service au cours d'une carrière militaire de quelque longueur pourront permettre à Son Altesse Royale d'espérer que cette erreur ne provient pas d'un oubli fait de gaieté de cœur de sa situation relativement à Dalhousie. 544
- Pas de date. Mémoire relativement à la réponse à donner au sujet d'un canal (qui n'est pas désigné). 505

BUREAUX PUBLICS ET DIVERS, 1824.

Q. 337-1-2.

(Première partie paginée de 1 à 258; deuxième partie de 259 à 525.)

1822.
20 février,
Londres.

James George à Gordon. Il a récemment voyagé à travers le Haut et le Bas-Canada et il envoie un rapport sur la méthode de passer les contrats pour la farine. On devrait s'assurer de la nature et de l'étendue des contrats, et de la valeur, du prix et de la durée des derniers contrats. Quant à la quantité et à la qualité, 40,000 barils de farine *superfine* peuvent être produits dans des conditions propres à l'exportation aux Indes Occidentales; une seconde qualité marquée "fine" est suffisante pour faire le meilleur pain, mais elle est sans force, ne pouvant probablement se conserver dans un climat chaud comme celui des Indes Occidentales. C'est la qualité qui est produite en plus grande abondance, 100,000 barils

1822.

étant plutôt au-dessous de la vérité, et le moindre encouragement en augmenterait considérablement le rendement. Il montre l'amélioration qui pourrait être faite au commerce de blé par voie du Saint-Laurent si on mettait un frein à la contrebande américaine en permettant au Canada de participer dans un commerce direct avec les Indes dans des conditions qui pourraient être favorables à la Compagnie des Indes Occidentales, et établir un commerce considérable avec les Etats de l'Ouest par le Canada.

Page 170

Mémoire des marchands qui demandent une part des contrats de farine pour les Indes Occidentales. 174

26 août,
Kingston.

W. Sheriffe à Bathurst. Il a appris que l'explication relativement à sa plainte contre Joel Stone a été considérée satisfaisante, mais il ne sait pas si d'autres mesures seront prises. Il y a des retards dans cette affaire et il craint bien que justice lui soit refusée si quelque pouvoir supérieur n'intervient pas. 500

1823.
21 janvier,
Whitehall.

Hobhouse à Wilmot Horton. Il (Horten) a dépeint Blenerhasset comme un âne; il peut maintenant le représenter comme un coquin. Si on l'envoie coloniser que ce soit à la Nouvelle-Galles du Sud. 146

(Voir la lettre de Blenerhasset à Wilmot Horton datée du 5 juillet 1824.)

26 février,
York.

Avis donné par le bureau d'éducation de la vente des réserves scolaires. La liste est annexée. 509

8 mars,
Trésorerie.

Harrison à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Harris à Wilmot Horton, le 12 août 1824.

6 juin,
Bureau du
Conseil.

à ———. Lettre incluse dans l'envoi de Planta à Wilmot Horton, le 16 décembre 1824.

28 juillet,
York.

J. B. Robinson à W. Atkinson. Lettre incluse dans l'envoi de Barrow à Wilmot Horton, 13 septembre 1824.

5 août,
Londres.
1824.

à Wilmot Horton. Lettre incluse dans l'envoi de J. B. Robinson à Wilmot, le 18 février 1824.

2 janvier,
Enniscorthy.

Mémoire de Daniel Koehler à propos d'une terre, dans le Haut-Canada, pour son fils, et il demande qu'on envoie l'ordre de la donner sans paiement d'honoraires. 244

Une note annexée au mémoire suivant où il est dit qu'il n'existe dans le Haut-Canada aucune échelle de ce genre. Il a toujours compris que les honoraires pour 500 acres sont de £20 10s. 2½d. L'auteur du mémoire les place à £125. 246

Mémoire à Bathurst. L'auteur dit que les honoraires lui paraissent trop élevés dans le Haut-Canada, et qu'on devrait prendre occasion de sa requête pour s'enquérir et demander l'échelle des honoraires. 247

2 janvier,
Temple.

J. W. Bannister à Wilmot Horton. Ayant appris que beaucoup de gens seront envoyés au Canada l'été suivant, il offre ses services. 123

8 janvier,
Grand-River.

Mémoire d'Alexander Glen au sujet d'une terre qu'on lui a refusée sous prétexte qu'il n'a pas servi durant la guerre, ce qu'il a fait comme officier de marine, et il a rempli les conditions voulues, 168

8 janvier,
York.

J. B. Robinson à Wilmot Horton. Si le cabinet s'est de nouveau occupé de l'union des colonies, il espère que celle qui a été étudiée était plus extensive et que son étude sur le sujet a pu attirer l'attention. Cette étude a produit une impression favorable sur Maitland. Il demande qu'on en imprime quelques copies, car vu les dimensions du manuscrit il ne serait pas juste de demander à n'importe quel fonctionnaire de le lire. 343

19 janvier,
Knoydart.

Mémoire de Ronald McDonald, qui demande qu'on donne l'ordre de secourir de pauvres gens qui avaient vendu leurs propriétés dans l'intention d'aller au Canada; il demande de plus si l'évêque McDonald a été autorisé à envoyer un certain nombre de personnes dans le Haut-Canada. 255

1824.
19 janvier,
Winchelsea. Mémoire d'Henry Powell, qui, ayant été empêché par la maladie de sa femme de se rendre au Canada et qui étant encore incapable de commencer ses travaux agricoles, demande qu'il soit permis à son fils d'utiliser son billet de location (au père) et de construire une maison pour l'y loger avec sa femme quand il ira au Canada. Page 337
- 26 janvier,
Whitehall. *Inclus.* Certificat de médecin sur la maladie de madame Powell. 339
Adams à Gordon. Il demande un ordre officiel pour payer à l'évêque McDonell les £300 destinés aux instituteurs catholiques romains, si l'évêque est bien la personne à qui ce paiement doit être fait. 24
- 28 janvier,
Adresse conjointe du Conseil législatif et de l'Assemblée du Haut-Canada au sujet du projet de céder l'île Barnhart aux États-Unis, et demandant qu'au cours des négociations la décision des commissaires ne soit pas confirmée. 331
- 29 janvier,
Londres. W. Atkinson à T. Solle & Sons. Lettre incluse dans l'envoi de Barrow à Wilmot Horton, le 13 septembre 1824.
- 30 janvier,
Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Les lords de la Trésorerie ont reçu deux lettres de Dunn au sujet de la place de receveur général et de la réduction des émoluments qui est projetée. Il transmet le rapport du 3 mai 1822 et les lettres, afin d'avoir l'opinion de Bathurst. Il désire savoir si la sanction a été donnée à l'acte colonial fixant les émoluments du receveur général à £550 en sus des £200 accordés par Leurs Seigneuries, et, si oui, à quelle période pareil salaire devait commencer. 90
- 3 février,
Musselburgh. *Inclus.* Copie du rapport de la Trésorerie du 3 mai 1822 qui dit que la législature a le droit d'altérer le chiffre des émoluments payés au receveur général. 92
John Galt à Wilmot Horton. On a reçu avec une entière satisfaction dans le Haut-Canada la nouvelle qu'un ordre avait été envoyé de payer cinq pour cent des pertes éprouvées durant la guerre. Le retard dans la réception de cette information par le gouvernement a causé beaucoup de chagrin. 200
- 8 février,
Chichester. Widdrington à Bathurst. Il attire l'attention sur le dommage qu'on lui a causé en ne lui permettant pas d'agir comme administrateur durant l'absence de Gore et en le remplaçant par le major général Maitland comme commandant des forces dans le Haut-Canada. La correspondance à ce sujet est insérée dans la lettre, qui contient, en outre, un extrait d'une dépêche de Bathurst où il était dit que la réunion des administrations militaires et civiles n'avait été continuée que pendant la guerre et avait cessé quand la paix avait été rétablie. 515
- 9 février,
Port-Talbot. Talbot à Wilmot Horton. Il est reconnaissant de la lettre incluse et qui lui apprend que Wilberforce a trouvé un ministre pour sa colonie. En faisant sa demande, il n'avait aucunement l'intention d'empiéter sur les prérogatives du lieutenant-gouverneur, et s'il lui avait trouvé un caractère officiel, il l'aurait fait parvenir, selon la formalité, par l'intermédiaire de l'évêque de Québec. Il a frémi en lisant le rapport sur la condition des habitants du sud de l'Irlande. 507
- 10 février,
York. J. B. Robinson au même. Au premier moment de loisir qu'il aura, il écrira au sujet d'une commission pour s'enquérir des affaires des sauvages. Il lui envoie l'ouvrage de Bannisters et lui fera parvenir les documents par son frère. 346
- 15 février,
York. Le même à ————. Il parle du cas de Mme Shaw, veuve du colonel Shaw, qui a sa pension de veuve et reçoit du gouvernement £100 par année. Les fils du général ont très mal réussi. Les trois filles non mariées devraient avoir £100 par an, ce qui subviendrait à leurs besoins. Mme Shaw n'ayant été que quelques années la femme de leur père, elle a tout, tandis qu'elles n'ont rien. 347
- 18 février,
York. J. B. Robinson à Wilmot Horton. Il n'a aucun doute que Maitland a envoyé de complets renseignements au sujets des sauvages, et surtout en ce qui concerne les concessions de terre à leur faire à titre de fief simple.

1824.

Il croit qu'il serait nécessaire de confier cette classe de terres à des fidéicommissaires vu qu'on peut difficilement donner un titre légal à une tribu de sauvages, à moins qu'elle soit accordée à tous les membres de la tribu à titre de tenanciers conjoints ou de tenanciers en commun. Le fait de restreindre leur titre au fief simple laisserait les sauvages tels qu'ils sont, vu que le gouvernement a toujours maintenu leurs terres intactes et agira toujours de la sorte. Sans cette restriction, ils seront bientôt dépourvus de leurs terres et les boiraient en moins d'un an. Page 350

Inclus.—Dans l'envoi à Wilmot Horton. Il envoie des extraits de rapports sur la question des sauvages qui acceptent une concession de terres en fief simple. 354

Merry à Wilmot Horton. Il désire savoir si les revenus des charges qu'occupe le lieutenant Thomas Taylor excèdent £246 7s. 6d., c'est-à-dire trois fois le montant de sa demi-payé. 85

Mémoire de Mary Crozier, dont le frère est mort en Canada. On lui a dit que si elle donnait, un pouvoir de procureur à une certaine personne de Kingston, ce dernier enverrait quelque chose d'avantageux pour elle et sa famille. Elle a refusé d'agir avant d'avoir d'abord écrit à Sa Seigneurie. 159

Les lords du Commerce à Wilmot Horton. Les 29 actes passés dans le Haut-Canada en janvier 1822, portant les numéros de 409 à 437, pourront être mis en vigueur; il y a toutefois une note explicative au sujet de l'acte 415, qui a fait juger à propos de réduire la garantie d'une moitié. On remédiera aux objections mentionnées dans le rapport de M. Stephens au sujet de l'acte 416 en en rédigeant un autre. Le gouverneur peut donner son consentement aux bills 435 et 436. 29

W. McCormich à Bathurst. Il envoie une copie du mémoire qu'il a transmis pour être déposé devant la Chambre des Communes et concernant la culture du tabac au Canada. 259

Inclus. Mémoire montrant le développement de la culture du tabac dans le Haut-Canada et la nécessité de protéger cette culture afin de l'étendre. 261

T. W. More à Wilmot Horton. Il envoie des dépêches du lieutenant-gouverneur du Haut-Canada à une personne qui s'est embarquée pour Liverpool en compagnie du Dr Strachan et qui se présentera à son bureau (de Horton). 257

Adams au même. Il envoie la copie d'un compte présenté par Darcy Boulton pour son salaire. Ce compte n'étant pas accompagné d'un certificat, il ne peut l'accepter sans un ordre spécial. Il explique dans quel embarras serait le juge Boulton si ce compte était renvoyé sans être honoré. 25

Inclus. Copie du compte. 26

Mary Crozier à Bathurst. Elle dit que son frère est mort il y a à peu près quatre ans, et elle désire savoir s'il a laissé, par quelque testament, quelques biens au Canada. 161

Galt à Wilmot Horton. Il lui est reconnaissant de son empressement à corriger une impression sous laquelle il était hier. Il a plus raison de se plaindre des communications écrites du gouvernement que de regretter les conséquences que produisent les verbales. 201

J. B. Robinson au même. Il lui annonce quelques remarques sur les lettres de Bannister et quelques observations mises en paragraphes numérotés. 359

Même date: Il envoie ces remarques et ces observations. 384

Galt à Wilmot Horton. Il demande si on a décidé de payer cette année plus que le montant original, c'est-à-dire cinq schellings. Il a entendu dire qu'on négociait un emprunt public au Canada. Cet emprunt a-t-il quelque chose à faire avec l'indemnité pour les pertes durant la guerre? 202

21 février,
Guerre.24 février,
Hamilton.25 février,
Whitehall.4 mars,
Belfast.4 mars,
New-York.9 mars,
Whitehall.9 mars,
Hamilton.9 mars,
Downing
Street.14 mars,
York.22 mars,
Downing
Street.

1824.
23 mars,
Downing
Street.

Galt à Wilmot Horton. Les lettres qui arrivent du Canada suppriment la nécessité de répondre à sa lettre. Des nouvelles d'un caractère public indiquent qu'il s'est produit des circonstances qui permettront au gouvernement de l'indemniser. Page 215

23 mars.
Londres.

Bastable à Wilmot Horton. Il craint que le pire lui arrive au sujet d'une situation au Canada si le gouvernement britannique n'intervient pas. Grâce à des demandes faites en sa faveur, il a été induit à envoyer sa famille au Canada, où elle l'attend maintenant. Il demande qu'on lui donne un emploi n'importe où dans le monde, il y a plusieurs places de consuls vacantes, etc. 124

23 mars,
Downing
Street.

Galt à Bathurst. Il a reçu du Haut-Canada des documents dont des copies ont dû parvenir à Sa Seigneurie. Il appelle l'attention du rapport du comité des voies et moyens au sujet d'un emprunt. Il dit combien ses intérêts se trouvent sérieusement affectés. Il explique comment on pourrait négocier l'emprunt et l'employer. 203

Inclus Le rapport du comité des voies et moyens pourvoyant au paiement de l'intérêt sur £50,000 destinés à indemniser ceux qui ont souffert de la dernière guerre. 205

Résolution de l'Assemblée sur la culture du tabac à laquelle, dans certains districts, le sol est propice. 211

Adresse conjointe du Conseil législatif et de l'Assemblée législative au sujet d'un fonds pour indemniser ceux qui ont souffert de la dernière guerre. 214

23 mars,
Kingston.

Barrie à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Barrow à Wilmot Horton, le 16 décembre.

29 mars,
Downing
Street.

Galt à Wilmot Horton. Il doute de l'à-propos de publier sans permission l'adresse au sujet de la navigation du Saint-Laurent. Comme il désire retourner en Ecosse, s'il (Horton) poussait le règlement de ses réclamations, il apprécierait cet acte comme une faveur personnelle. 216

29 mars,
Londres.

Bastable au même. Il envoie la substance de ses lettres à Bathurst, dans lesquelles il lui demande une situation sous Dalhousie ou sous Maitland, et une concession de terre près de Montréal ou de toute autre ville dans n'importe quelle province où le gouvernement a le droit d'en faire conformément à l'ordre donné par Bathurst en 1821. La réponse de lord Dalhousie était incluse, de sorte qu'il se sent obligé d'en appeler au gouvernement pour faire constater son désappointement. Si on le met en mesure de conduire des émigrés d'Irlande, il s'embarquera avec eux pour Québec. Grâce à eux il pourrait avoir des terres prêtes pour sa famille, et il garantirait de payer lui-même les émigrés pendant qu'ils travailleraient pour lui. 127

31 mars,
Amirauté.

Cockburn au même. Le vaisseau sur lequel il s'embarque pour le Canada ne partira que demain; il attendra donc à l'Amirauté pour savoir s'il (Horton) a d'autres communications à envoyer. 162

31 mars,
Londres.

Strachan au même. Il est arrivé dernièrement en permis d'absence, et il apporte des dépêches et des lettres qu'il lui transmet. Après que Bathurst aura examiné ces papiers, il se présentera à lui quand Sa Seigneurie le lui dira. 443

1er avril,
Aberdeen.

Le principal Brown au même. Il envoie une lettre pour être remise au Dr Strachan, qu'on lui renverra s'il n'est pas arrivé. 130

2 avril,
Londres.

L'évêque Macdonell à Bathurst. Il lui envoie un état des services qu'il a rendus avec des preuves à l'appui. Des instituteurs ont été engagés sur l'autorité de Sa Seigneurie, mais ils n'ont pas été payés bien que des ordres aient été envoyés au Haut-Canada de leur accorder £100 à chacun. Il a dû supporter ces hommes du mieux qu'il a pu, et il en a engagé d'autres pour remplacer ceux qui ont abandonné leurs postes. Les prêtres qu'il a engagés, sur la même autorité, n'ont pas non plus reçu leurs salaires. Il parle de la situation critique où cela les a mis et des dettes qu'il a contractées pour leur venir en aide. Depuis son départ

1824.

du Canada on lui a remis £900 pour payer ces salaires, et il présente les réclamations des personnes intéressées dans le paiement des arrérages, en même temps qu'il rappelle la promesse qu'on lui a faite d'augmenter son propre salaire. Page 265

Inclus. Une note de la Trésorerie au sujet du montant payé pour les arrérages des salaires des prêtres et des instituteurs, paiement qui doit être considéré comme une avance que les Canadas devront rembourser. C'est Bathurst qui décidera de ce qui doit être fait de la réclamation de l'évêque Macdonell pour le montant et les arrérages de salaire. 271

Gordon Drummond à Bathurst, 10 juillet 1815. Il lui soumet et recommande un mémoire du rév. Alexander Macdonell, ministre de l'Eglise catholique romaine à Glengarry, Haut-Canada. 272

Le même au même, 22 mars 1816. Il a refusé de nommer M. McPherson instituteur chez les colons de Glengarry, vu qu'il ne répondait pas exactement à toutes les exigences du mémoire imprimé. Cependant, il recommande sa nomination. 274

Bathurst à Drummond, 18 juin 1816. Il approuve la nomination de McPherson comme instituteur. 276

Goulburn au rév. A. Macdonell, 25 janvier 1817. Bathurst n'a pas d'objection à ce qu'il nomme pour l'éducation des colons catholiques romains, trois instituteurs que Sa Seigneurie (Bathurst) recommanderait. Le gouvernement du Haut-Canada donnera à chacun £50 par an, plus une concession de terre. 277

Le même au même, 6 juin 1817. Bathurst consent à ce qu'il engage trois prêtres catholiques romains pour aller dans le Haut-Canada, et le gouvernement du Haut-Canada a reçu avis de leur donner £100 par année chacun. 278

Le même au même, 19 mai 1817. Convaincu des avantages de l'éducation des habitants catholiques du Haut-Canada, Bathurst a donné instruction d'accorder un salaire de £100 par année à chacune des personnes recommandées par lui (Macdonell). 279

Liste des prêtres et instituteurs destinés à l'éducation des habitants catholiques romains du Haut-Canada, montrant les salaires, etc. Les comptes montrent qu'il est dû une balance de £3,400. 280

John Maitland à Bathurst. Il demande un passage gratuit au Canada pour son père (un soldat du 37^e régiment en demi-payé) et pour sa famille. 296

Galt à Wilmot Horton. Il demande s'il y a quelque objection à ce qu'il négocie un emprunt de £60,000 pour venir en aide aux Canadiens qui ont souffert de la dernière guerre. Il fait connaître les conditions. 217

Bastable au même. Il lui fait part des conséquences désastreuses pour lui de son voyage au Canada et de la dépense encourue. Il rappelle le cas d'Ingram qui alla au Cap de Bonne-Espérance, et qui ayant été déçu, fut rémunéré. Il demande d'être mis sur le même pied qu'Ingram, de façon à lui permettre de poursuivre ses plans au Canada, en lui avançant un montant modéré à titre de compensation pour ses pertes, argent qu'il emploierait au transport d'émigrés industriels. Plusieurs familles sont très désireuses de s'embarquer avec lui. Si cette affaire n'est promptement réglée, ses ressources s'épuiseront et ce sera la ruine pour lui. 131

Galt au même. Il a fait un arrangement pour l'emprunt mentionné dans les lettres du 9. 218

Résumé de la correspondance avec Galt au sujet de l'emprunt pour le Canada. 219

Bastable à Wilmot Horton. Il explique la nature des motifs qui l'ont poussé à envoyer sa famille au Canada. Il ne se serait jamais lancé dans

6 avril,
Richmond,
H.-C.

9 avril,
Downing
Street.

10 avril,
Londres.

12 avril,
Downing
Street.

12 avril,
Londres.

1824.
 17 avril, Londres. pareille aventure s'il n'avait pas compté sur l'appui et l'encouragement du département colonial. Page 134
 Macdonell, de Glongarry, à Bathurst. Il lui demande une entrevue. 299
- 26 avril, Trésorerie. Herries à Wilmot Horton. Il a donné ordre de préparer le compte de Galt; il sera envoyé aussitôt qu'il sera prêt. 94
- 27 avril, Downing Street. Galt à Bathurst. Il lui envoie copie d'une lettre de MM. Hallett Brothers & Co. au sujet du projet d'emprunt de £60,000, et la réponse contenant les conditions auxquelles il a souscrit. 221
- Inclus.* La lettre de Galt à Hallet Brothers & Co., le 17 avril, au sujet du projet d'emprunt et des garanties offertes. 226
- Hallett Brothers & Co. à Galt, le 26 mai. Lettre établissant les conditions auxquelles ils feront flotter l'emprunt. 222
- 29 avril, Londres. Bastable à Wilmot Horton. Il le remercie de sa courtoisie. C'est à la suite de renseignements qui lui sont venus de Cork qu'il a parlé du cas d'Ingram. Avant d'en arriver à une conclusion au sujet du Canada, il désire consulter lord Ennismore et quelques autres de ses amis. Il est à la veille de fonder un établissement commercial à Montréal avec Mackenzie, le président de la banque de Montréal et Oldham, mais il désire résider à Kingston, où se trouve sa famille. 137
- 30 avril, Londres. L'évêque Macdonell à Bathurst. Il lui apprend qu'il est remis de son indisposition et qu'il désire avoir une entrevue au sujet des réclamations qu'il lui a soumises. 282
- 30 avril, Londres. Le même à Wilmot Horton. Il lui décrit les souffrances qu'endurent les montagnards écossais de la classe inférieure; leur loyauté, leur patience et la force avec laquelle ils ont enduré des souffrances qui en ont poussé d'autres à la rébellion, tout plaide fortement en leur faveur. Le dénûment où ils se trouvent est dû à la baisse dans le prix des bestiaux et les récoltes manquées. Il parle de la situation de ceux qui se sont trouvés autrefois dans l'aisance et de la bienfaisance de plusieurs grands propriétaires de la région. Il donne des exemples. Etant eux-mêmes loyaux, les montagnards croient que la sympathie leur est due et qu'ils peuvent s'adresser au roi et au pays à l'heure de la détresse. Il plaide pour eux et il espère que les services qu'ils ont rendu dans le passé et leurs souffrances présentes auront un écho auprès de Bathurst et qu'on leur aidera à se transporter dans un pays où tant de leurs amis vivent déjà dans le confort. Il envoie des extraits de lettres à l'appui de ses dires et il termine en déclarant qu'il a de longues listes de personnes qui sont plongées dans la pauvreté chez eux et sont extrêmement désireuses d'émigrer au Canada. 283
- Annexée à la précédente lettre s'en trouve une autre (probablement de Bathurst) où il dit que Macdonell devra se présenter pour établir le nombre, etc., de ceux qui désirent émigrer. 291
- Inclus.* Des extraits de lettres au sujet de l'état de détresse où se trouvent les montagnards écossais. 292 à 294
- 1er mai, Downing Street. Galt à Wilmot Horton. Il a reçu du Haut-Canada des lettres au sujet des réclamations dont le règlement n'est pas satisfaisant. Aux Etats-Unis ceux qui ont subi des pertes durant la guerre ont été indemnisés. 228
- 3 mai, Londres. Mémoire de Mme George Brown qui n'a pas eu de nouvelles de son gargon, maintenant au Canada, et demande si on peut arriver à lui faire savoir s'il est encore vivant. 140
- 4 mai, Londres. L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Il lui demande l'original ou une copie du document envoyé sur l'émigration. 298
- 7 mai, Downing Street. Wilmot Horton à Galt. Au sujet de l'emprunt il envoie une copie de la résolution du Bas-Canada qui déclare impossible de nouveaux impôts. 230

1824.
8 mai,
Trésorerie. Herries à Wilmot Horton. Le compte demandé pour Galt est envoyé. Page 95
- 13 mai,
Downing
Street. Wilmot Horton à Galt. Il rappelle les conditions auxquelles le gouvernement impérial aidera à compenser les pertes de ceux qui ont souffert de la guerre de 1812, conditions qui existent toujours. 233
- 15 mai,
Whitehall. Adams à Gordon. Il demande si l'on peut faire quelque chose pour les filles du général Shaw, en faveur desquelles le procureur général du Haut-Canada s'intéresse si chaudement. 27
- 15 mai,
Londres. Strachan à Wilmot Horton. Il dit que son principal but en venant à Londres a été pour soumettre à Bathurst le plan de vente d'une partie des réserves du clergé. Il a été soulagé d'apprendre que s'il y a vente il n'a pas été décidé de retenir sur le produit une somme égale à celle avancée pour le support de l'Eglise au Canada. Au lieu de diminuer, il serait plus sage de grouper tous les fonds disponibles pour le maintien de l'Eglise. Il lui demande de décider ce qui serait mieux; une entrevue personnelle ou une communication écrite sur cette question. Par l'occasion il envoie une copie du projet de bill auquel, dans son opinion, on ne peut faire aucune objection sérieuse. L'autorisation de vendre leur permettrait en peu d'années de prendre une telle avance sur les sectes, que celles-ci ne seraient plus formidables. Le plan a reçu l'approbation de Maitland et du lord bishop de Québec, et son succès ne dépend pas de la formation d'une compagnie telle que le projette Galt, les prix qu'on peut obtenir de celle-ci étant de beaucoup plus bas que celui qu'on obtiendrait graduellement dans la province. 451
- Inclus.* Ebauche d'un projet de bill pour la vente des réserves du clergé. 455
- Mémoire sur le plan du Dr Strachan. 459
- 18 mai,
Downing
Street. Galt à Wilmot Horton. Il a reçu une copie de la résolution du Bas-Canada et il lui demande quelles vont être les nouvelles vues du gouvernement, dans les circonstances, car cette résolution ne peut pas être considérée comme une réponse à une légitime réclamation. 232
- 24 mai,
Londres. Wilson au même. Il lui envoie les grandes lignes d'un plan pour promouvoir l'émigration vers le Haut-Canada. Le montant de l'allocation proposée serait suffisant pour le présent et le moment paraît favorable à la réussite du plan. 523
- 25 mai,
Londres. Strachan à Hillier. On lui a demandé de préparer un état général des recettes et des dépenses dans le Haut-Canada. Il inclut une copie de ces états (1 et 2) qu'il a faits, avec des remarques qui s'y rattachent. Certains changements opérés ont réduit les dépenses. Le n° 3 indique les recettes et les dépenses actuellement. Les embarras financiers du Haut-Canada proviennent des difficultés avec le Bas-Canada, car si la partie de revenu à Québec lui avait été remise (au Haut-Canada), le reste, avec ce qui venait du Parlement impérial, aurait été égal à la dépense. Il parle des erreurs de calcul commises par le major Moody en faisant l'estimé des dettes du Haut-Canada. Il espère qu'aussi longtemps qu'on ne pourra disposer des réserves de terres, le Haut-Canada recevra une allocation annuelle du Parlement impérial. 462
- Inclus.* Etat approximatif (n° 1) des recettes et des dépenses du Haut-Canada. 465a
- Remarques sur le tableau. 466
- Etat approximatif (n° 3) des recettes et des dépenses. 470
- 25 mai,
Londres. Strachan à Wilmot Horton. Il a reçu une lettre du major Wilfrid (elle est incluse dans la lettre du 18 courant) au sujet de l'union législative des provinces de l'Amérique du Nord et, tel que l'a demandé Bathurst, des observations sur la tenure politique de la mesure. 472
- 26 mai,
Londres. Bastable au même. On lui a conseillé de placer sa famille sous la protection du gouvernement du Haut-Canada. Comme il est rumeur que les ministres ont l'intention d'encourager le départ d'un nombre

1824.
26 mai,
Londres.
- limité d'émigrants irlandais, il rappelle l'offre qu'il a faite de conduire au Canada quelques familles du comté de Cork. Page 142
L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Il explique ses motifs et ses démarches relativement à l'émigration des Montagnards; il nie avoir approuvé ou conseillé de tenir des assemblées à ce sujet, et il a écrit pour condamner fortement ces tactiques et l'usage qu'on a fait de son nom. 300
- Inclus.* Quelques paragraphes d'une lettre du capitaine Macdonell de Moy sur la détresse dans les montagnes d'Ecosse. 304
- 28 mai,
Londres.
- Strachan à Wilmot Horton. Le 25 il a laissé au Bureau colonial deux paquets qu'il n'a probablement pas vus. L'un contenait des états sur le revenu du Haut-Canada pour 1819 et 1823 montrant la situation des finances, que le major Moody ne semble pas comprendre. L'autre renferme quelques observations sur l'union générale de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord. Il appuie sur l'importance de ces deux questions. Au sujet de l'union des Canadas, il lui demande une entrevue. 473
- 31 mai,
Bureau des colonies.
- Strachan à Wilmot Horton. Il lui dit aussi exactement que possible à quelles termes Galt offre d'acheter les terres incultes de la Couronne; il y objecte parce que cela mettrait le gouvernement à la gêne relativement aux concessions de terres pour les émigrés si on veut pousser l'émigration sur une grande échelle. 475
- 5 mai
Cupar Fife.
- Moir à Bathurst. Il lui dit qu'il s'est marié en 1816 sur l'île Drummond, mais comme il n'y avait pas de registre son mariage n'a pas été enregistré ni la naissance de ses enfants. Comment va-t-il s'y prendre pour avoir cet enregistrement. 306
- 8 juin,
Londres.
- Strachan au même. La retraite prochaine du lord bishop de Québec va donner une chance de diviser le diocèse. Il rappelle le but en établissant l'Eglise d'Angleterre dans les colonies. En 1791, les catholiques romains n'avaient qu'un évêque, et il fut par conséquence trouvé qu'un seul évêque anglican suffisait. Aujourd'hui les catholiques en ont six, tandis que l'Eglise d'Angleterre reste avec un, bien que les devoirs aient considérablement augmenté. On devrait dès maintenant faire l'augmentation, car chacune des provinces offre un vaste champ pour les travaux épiscopaux. Il décrit les devoirs d'un évêque au Canada et établit un contraste entre le nombre des évêques catholiques romains et celui de l'Eglise d'Angleterre. Il (Strachan) demande maintenant d'être créé évêque du Haut Canada, ce que ses amis auraient demandé auparavant, mais lui et eux pensaient qu'il était réglé que le D^r Stewart succéderait au siège non divisé de Québec. Les services qu'il (Strachan) a rendus le justifient de faire cette demande. 479
- 11 juin,
Guerre.
- Merry à Wilmot Horton. Le major James Hamilton Powell désire recevoir sa demi-payé en sus de ses émoluments comme grand shérif de Bathurst. Il veut savoir quels sont le salaire et les émoluments de Powell dans son emploi civil et à quelle date il a été nommé. 86
- 19 juin,
Londres.
- Strachan au même. Il lui envoie une analyse pour montrer quel effet pratique a le projet d'union sur l'Assemblée conjointe. 487
- 21 juin,
Londres.
- Bastable au même. Il lui apprend qu'il a retenu son passage à bord d'un vaisseau qui partira le premier de l'autre mois et il demande une entrevue. 144
- 22 juin.
Londres.
- L'évêque McDonell à Bathurst. Il lui envoie un document qui montre les aspects d'une question sur laquelle Sa Seigneurie désire des renseignements. Tant qu'il vivra et qu'il sera capable de diriger l'instruction morale des sujets catholiques dans le Haut-Canada, il ne craint aucune conséquence dommageable, mais on ne peut pas dire de quel caractère et dans quelle disposition sera son successeur, c'est pourquoi il est désireux que de son vivant un arrangement soit fait pour assurer que son successeur continuera dans la même voie que, lui, il a le premier tracé. 307

1824.

Incluse. Note sur la loi et la pratique de l'Eglise catholique romaine en rapport avec la hiérarchie. Page 309

28 juin,
Whitehall.

Lack à Wilmot Horton. Vu l'adresse des deux Chambres de la Législature du Haut-Canada sur le tabac, il dit qu'un acte a été récemment passé par lequel le tabac récolté au Canada sera admis en payant un droit de trois deniers de moins par livre que le tabac récolté dans les autres pays. 31

28 juin,
Port-Talbot.

Talbot au même. Il lui présente M. Allan, qui va aider son beau-frère (M. Gamble) à recouvrer une propriété que son père, feu le Dr Gamble, possédait à Gibraltar. 511

29 juin,
Londres.

Bastable au même. Il demande s'il peut avoir une entrevue le jour même ou le lendemain. 145

30 juin,
Londres.

Strachan au même (personnelle). Il dit qu'il désire retirer une déclaration qu'il a précédemment faite au sujet des fonds disponibles pour le support d'un évêque protestant dans le Haut-Canada et lui substituer la proposition contenue dans la présente lettre. 488

3 juillet,
Londres.

R. Paddison à Bathurst. Au nom d'un ministre qui désire émigrer il vient demander des renseignements sur l'encouragement donné, les chances d'avancement, les fonds destinés à l'Eglise d'Angleterre, et si on accorde pour son utilité personnelle une terre à un ministre. 340

4 juillet,
Londres.

L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Ainsi qu'on le lui a demandé, il envoie par écrit la substance de ses entrevues avec Bathurst sur la question des salaires et des arrérages. 310

Note de Wilmot Horton sur la difficulté de faire payer les arrérages par la Trésorerie. Comment on pourrait les payer. 315

5 juillet,
Plymouth.

Blenerhasset à Wilmot Horton. Il dit que la dernière lettre reçue de lui (Horton) était du 30 décembre 1822; il a répondu le 1er janvier 1823, mais n'a pas encore appris ce qu'en pensait Bathurst. Il réfère à ses lettres précédentes. Il espère qu'on remédiera aux torts causés à sa pratique professionnelle et à ses affaires personnelles en le nommant à quelque emploi colonial. 147

9 juillet,
A bord du
Hudson.

Bastable au même. Comme on lui a promis des terres dans le Haut-Canada, il demande qu'un ordre soit envoyé à Maitland à ce sujet. Si la concession n'est pas considérable, ni lui ni ceux qui tentent l'aventure considéreront que cela mérite leur attention. Et comme sa part des réserves, il ne jugera pas digne d'accepter des terres dans l'intérieur ou dans les profondeurs des forêts. Il fera tout ce qu'il pourra dans l'intérêt du gouvernement et du pays. 149

9 juillet,
Londres.

Greenwood, Cox & Co au même. Ils demandent un certificat que Maitland était vivant et remplissait les fonctions de sa charge du 1er juillet 1823 au 30 avril 1824. 178

17 juillet,
Edgeworths-
town.

Mlle Edgeworth au même. Elle parle d'arrangements pour que sa correspondance avec Mme Stuart, du Haut-Canada, soit transportée franco. 164

27 juillet,
Lincoln's Inn.

Stephen à Bathurst. Il dit ne trouver aucune objection sérieuse à l'Acte amendant l'Acte pour le prélèvement et la perception des rentes et cotisations dans le Haut-Canada. 50

21 juillet,
Downing
Street.

Galt à Bathurst. Parlant de l'intérêt sur l'emprunt, il dit que la Compagnie Canadienne (*Canadian Company*) étant formée et devant payer annuellement pour le bénéfice de la province la somme de £20,000, cet intérêt peut être considéré comme garanti. 235

2 août,
Ile aux Noix.

Mémoire de William Lowe, qui rappelle ses services dans la marine royale, ses blessures, sa pauvreté, son grand âge, et qui demande du secours, n'ayant reçu ni terres ni récompense. 249

4 août,
Guerre.

Lukin à Wilmot Horton. Il désire avoir une réponse à sa lettre du 11 juin au sujet des émoluments attachés à la charge de grand shérif tenue par Powell, major titulaire. 88

1824.
4 août,
Trésorerie.

Herries à Wilmot Horton. Afin d'exprimer une opinion quelconque sur la demande de Baley pour qu'on augmente son salaire comme apurateur général des comptes publics du Haut-Canada, Leurs Seigneuries désirent connaître par le menu les devoirs de cette charge et les raisons qui induisirent, en 1815, Gordon Drummond à accorder une augmentation qui n'a jamais été payée. Page 96

11 août,
Whitehall.

Halhouse au même. Il envoie, pour être transmis au gouverneur du Haut-Canada, le document contenant le pardon de Mary Thompson, trouvée coupable du meurtre d'un enfant. 43

12 août,
Trésorerie.

Herries au même. Les lords de la Trésorerie ont reçu de Turquand, commissaire, un effet couvrant un mandat de Maitland payable au receveur général du Haut-Canada pour la somme de £63,791 13s. 4d., valeur courante représentant en sterling £57,412.10, pour le paiement des réclamations pour pertes subies durant la guerre de 1812. Il transmet des lettres avec prière de s'enquérir si Bathurst connaissait les raisons qui ont poussé Maitland à adopter ce procédé contrairement aux instructions données. 98

Inclus. Harrison à Maitland, le 8 mars 1823. Il donne instruction de payer à ceux qui ont souffert personnellement durant la guerre le montant de leurs réclamations. Le total des paiements ne doit pas dépasser £57,412 10s. 100

Herries à Maitland, 12 août. Les lords de la Trésorerie le réfèrent à la lettre du 8 mars 1823 et désirent savoir pourquoi il s'est cru autorisé à donner instruction de payer tout le montant au receveur général et non aux réclamants, individuellement, ce qui entraîne une perte pour le public. 101

16 août,
Lambeth.

Miller à Bathurst. Il lui décrit dans quelle situation pénible il se trouve avec ses deux fils, pour lesquels il n'a rien. On a promis à l'un une commission dans la marine; pour l'autre il demande une place insignifiante sous Cockburn dans le département du quartier-maître général, ou bien une concession de terre. 101

19 août,
Dublin.

John Jewell à Bathurst. Il lui rappelle ses états de service et demande une concession de terre dans le Haut-Canada, sur le lac Erié ou le lac Ontario, et une place dans la milice. 240

21 août,
Worcester.

Mme Beley au Trésorier de la Marine. Elle raconte que son fils Benjamin est entré dans la marine en 1810 et a servi jusqu'en 1817, alors qu'il reçut une concession de terre, mais il mourut avant d'en tirer quelque partie. Elle demande si cette concession ne pourrait pas être continuée à la famille, ou si quelque compensation ne pourrait pas être accordée à la place. 152

24 août.
High Beech.

G. Cockburn à Wilmot Horton. Il a écrit à son frère, qui demeure à une certaine distance, d'aller le voir (Horton) à Downing Street. 3

26 août,
Grand-River.

Alexander Glen à Bathurst. Il dit qu'il lui écrit de nouveau, n'ayant pas eu de réponse à son mémoire et à ses lettres précédentes au sujet de terres. 179

Mémoire sur le cas d'Alexander Glen, qui n'a servi que onze mois dans la marine au lieu des trois ans requis pour qu'il ait droit à une terre. 181

26 août,
Temple.

J. W. Bannister à Wilmot Horton. Il dit qu'il a reçu un paquet de lettres du Haut-Canada et qu'il y en a une de lui (Horton) au procureur général de cette province. Par l'erreur d'adresse sur ce paquet il semble plausible de croire qu'on lui destinait des communications (à Bannister) qui paraissent avoir été égarées. 154

27 août,
Bandon.

Ballard au Bureau colonial. Il demande des informations sur un testament laissé par un officier dans l'armée britannique, le général Sheridan, avant d'entrer dans le service américain. La dernière communication de lui a été reçue en ou vers 1794, alors qu'il a fait une remise d'argent à Michael Bryant, grand-père de l'auteur de cette présente lettre. 155

1824.

— août,
Montréal.

— à Bathurst. Rapport d'un passager d'Oswego qui dit avoir trouvé tout le patronage du service administratif entre les mains de William Allan. La lettre est donnée dans le rapport préliminaire.

Page 111

2 septembre,
Londres.

L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Il exprime sa gratitude pour la courtoisie de Bathurst et la sienne au sujet des réclamations des prêtres et des instituteurs, et pour l'avoir mis en moyens d'accorder ample justice à toutes ces personnes. Il lui reste encore maintenant à appeler l'attention sur sa propre réclamation pour le paiement d'arrérages et pour la future augmentation de l'allocation que Bathurst a proposée. Son revenu actuel est insuffisant et il demande que Bathurst décide à quelle date commencera l'allocation telle qu'augmentée. Il dit combien il a hâte de retourner à l'accomplissement de ses devoirs au Canada, où les labeurs seront plus lourds vu le large essor qu'on va donner à l'émigration d'Irlande. Il parle des bienfaits de la religion sur les catholiques romains irlandais; c'est un sujet qui mérite sérieuse considération. Si Bathurst lui accordait les moyens de supporter un nombre suffisant de prêtres et d'instituteurs et le privilège de les choisir, il répondrait sur sa vie même de la loyauté des Irlandais catholiques romains émigrés au Canada.

318

4 septembre,
Aberdeen.

Strachan au même. Il lui envoie, pour qu'il la lise et la fasse parvenir, s'il le juge à propos, une lettre adressée à Bathurst. Il partira le 6 pour Londres. Il raconte avec quelle courtoisie il a été accueilli en Eco-se.

493

4 septembre,
Aberdeen.

Le même à Bathurst. Il lui envoie des extraits d'une lettre de Maitland et demande une entrevue ainsi qu'un témoignage que Sa Seigneurie est satisfaite des renseignements qu'il a donnés, témoignage qu'il pourra montrer à Maitland.

495

Inclus. Hillier à Strachan (extrait), 24 janvier 1824. Il parle des bons résultats qui découleraient de l'adoption du plan pour disposer des réserves du clergé qu'il (Strachan) a tracé. Il peut porter ce plan à la connaissance de Bathurst en personne. Il n'est pas certain de pouvoir payer ses dépenses (à Strachan) à même les réserves du clergé, mais si Bathurst croit que les services rendus peuvent justifier telle charge, Son Excellence y consentira immédiatement.

496

7 septembre,
Kingston.

Barrie à Bathurst. Il transmet un mémoire de Low qui produit le témoignage des officiers qui ont servi avec lui que sa conduite a été celle d'un officier actif, brave et zélé. Aujourd'hui il ne peut plus travailler et se trouve dans le besoin. Il demande qu'on fasse bon accueil à sa requête.

157

8 septembre,
Marine.

Le Bureau de la Marine à Croker. Lettre incluse dans l'envoi de Barrow à Wilmot Horton, 13 septembre.

9 septembre,
Londres.

Edward Ellice à Wilmot Horton. Il lui présente M. Allan, un marchand de York, Haut-Canada.

166

11 septembre,
Trésorerie.

Harrison au même. La différence des circonstances qui ont accompagné la levée des " Voltigeurs Canadiens " et celles de la levée des Dragons Légers (*Light Dragoons*) du Haut-Canada, justifie le refus d'accorder la demi-payé à ces derniers, bien qu'elle l'ait été aux Voltigeurs.

103

13 septembre,
Amirauté.

Barrow au même. Il envoie copie de lettres et de documents expliquant pourquoi on n'a pas rempli le contrat de la fourniture de pin rouge canadien.

4

Inclus. Le Bureau de la Marine à Croker. Il lui transmet une lettre des agents de Solly au sujet de la non-exécution du contrat pour la fourniture du pin rouge canadien et demande que l'on en recherche la raison. 5

W. Atkinson à Solly & Son, 29 janvier 1824. Il leur explique que de grandes quantités de bois de construction ont été coupées sur les réserves de la Couronne sur la rivière d'Ottawa, et que le shérif de Nepean leur

1824.

en a garanti la possession. Les entrepreneurs de la fourniture se trouvent par conséquent dans une position fautive. On a permis la coupe du bois sur les réserves de la Couronne afin de procurer un revenu à la province d'en haut sans taxer directement la population, de sorte qu'il ne sert de rien d'avoir un permis de la Couronne. Page 8

Robinson à Atkinson, 28 juillet 1823. Il a fait des recherches au sujet de la vente du bois sur les réserves de la Couronne et il a trouvé que le gouvernement n'avait autorisé la vente que du bois coupé par des infrac-

teurs 11
Canevas de la réponse à envoyer à MM. Sully. Il est dit qu'il n'est pas à propos de permettre la coupe du bois sur les réserves de la Couronne; que la colonie a droit aux produits de ses bois aussi bien qu'à toute autre ressource de revenu; que les entrepreneurs peuvent aisément calculer le prix auquel il pourrait fournir du bois et que les plaintes de MM. Sully sont déraisonnables. 12

Mémoire sur l'importance de la question, MM. Sully demandant le bois abattu par les infracteurs, mais la licence ne donne que le droit de couper le bois, et l'amende appartient à la Couronne à titre de revenu casuel. Si, comme il a été dit, l'Assemblée passe une loi pour accorder des licences, le Conseil devra, il va sans dire, rejeter pareil bill. 13

14 septembre,
Londres.

Adam Armstrong à Bathurst. Il dit être désireux d'aller au Canada et demande qu'on le nomme un des commissaires pour la vente des réserves de la Couronne et du clergé. 115

24 septembre,
Londres.

Strachan à Wilmot Horton (personnelle). Il lui rappelle les lettres qu'on lui a promis avoir avant de s'embarquer, l'une au sujet de l'approbation par Bathurst de ses services, l'autre lui annonçant son élévation au poste d'archidiacre. Il est essentiel qu'il soit de retour au Canada avant la réunion de la législature permanente. 498

27 septembre,
Lincoln's Inn.

Stephen à Wilmot Horton. Il fait un rapport détaillé de la conduite d'Hartford, qui a occupé, sans avoir de patente, un lot de terre dans le Haut-Canada et qui l'a quitté durant la guerre de 1812, alors que McIntyre, qui demanda une patente, alla l'habiter. Cette terre doit être accordée à Hartford, qui n'a jamais subi de condamnation et ne le peut maintenant, le temps pendant lequel on pourrait lui faire un procès étant passé. 52

28 septembre,
Lambeth.

Angel à Bathurst. Il demande réparation du tort qu'on lui a causé en refusant, à cause de calomnies, de lui concéder une terre. 117

30 septembre,
Amirauté.

Barrow à Wilmot Horton. Conformément à la requête de Hayes, on a prolongé les délais pour compléter son contrat pour la fourniture de ballast de fer à la cale sèche de Kingston. 15

30 septembre,
Lambeth.

Angel au même. Il transmet une lettre qui doit être soumise à Bathurst. Il a l'intention de présenter un travail d'un caractère national et réfère Bathurst au gouverneur des Iles sous le Vent et autres pour prouver son bon caractère et sa position. 119

30 septembre,
York.

Mémoire des filles de feu le général Shaw, demandant que les £100 accordés annuellement à sa seconde femme mariée depuis son décès à un ministre d'Angleterre leur soient payés, car elles croient comprendre que cette allocation, en sus de sa pension de veuve d'un général, a été accordée à titre de prévoyance pour elles. 502

7 octobre,
Lincoln's Inn.

Stephen à Wilmot Horton. Il lui transmet une lettre destinée à être envoyée à sir Peregrine Maitland et contenant l'interprétation des instructions données à propos de l'administrateur à laisser dans le Haut-Canada pendant son absence en tournée militaire. 62

Incluse. La lettre destinée à Maitland lui expliquant qu'après son départ du Haut-Canada il doit considérer s'il y a raison de craindre que son absence cause des retards dans la marche des affaires publiques; si oui, il devra nommer un administrateur d'après ses présentes instructions, car autrement il s'abstiendra de déléguer ses pouvoirs. Dans le

1824.

cas où il visiterait d'autres provinces ou localités en outre de la province de Québec ou que dans celle-ci, il ne se bornerait pas aux affaires militaires, ou bien encore qu'il serait absent plus d'un mois, il devra nommer un substitut. 121

26 octobre,
Lambeth.

Angel à Wilmot Horton. Il envoie ses remerciements pour le procédé suivi au sujet de sa plainte contre Hillier. Il demande une entrevue. 63

30 octobre,
Londres.

J. B. Robinson à Bathurst. Il lui soumet le cas de Barnabas Bidwell, un citoyen américain, dont l'élection à l'Assemblée a soulevé une question de grande importance dans le Haut-Canada. Il lui soumet aussi le rapport d'un cas où, pour la première fois, le lieutenant-gouverneur a été appelé à agir comme chancelier. Le lieutenant-gouverneur désire avoir une décision dans ces deux cas. 386

Inclus. Le cas de Bidwell avec les arguments pour et contre son éligibilité comme membre de l'Assemblée législative du Haut-Canada. 388

Citations d'actes se rapportant au cas de Bidwell. 397

2 novembre,
Downing
Street.

Galt à Wilmot Horton. Comme il désire terminer, avant son départ de Londres, ce qui se rapporte aux réclamations canadiennes, il demande une entrevue pour en arriver à des arrangements définitifs. 236

8 novembre,
Kingston.

Barrie au Bureau de la Marine. Lettre incluse dans l'envoi de Barrow à Wilmot Horton, le 16 décembre.

10 novembre,
Londres.

Gamble à Wilmot Horton. Il demande une entrevue au sujet d'une demande qu'il est à la veille de faire à la Trésorerie. 186

10 novembre,
Grand-River.

Glen à Bathurst. Il expose les particularités de son cas et conclut qu'il a droit à une concession de terre, pour laquelle il se confie à l'esprit de justice de Bathurst. 182

Inclus. Certificat attestant que Glen a été démis de sa position de commis de capitaine en 1817 et n'occupe pas d'emploi public aujourd'hui. 185

12 novembre,
Larkhall.

Mémoire de James McMichen, qui désire des informations au sujet de son oncle James Bailie, qui s'est établi au Canada. 322

13 novembre,
Serjeants Inn.

Les Officiers en loi à Bathurst. Il fait rapport que d'après l'acte 31, George III, ch. 31, ou tout autre acte, ni Bidwell ni son fils ne sont éligibles à l'Assemblée législative du Haut-Canada. La décision étant d'importance générale, ils ont attendu que le jugement fût rendu, et il vient de l'être, décidant que ni Bidwell ni son fils ne sont éligibles, ce qui règle une affaire si longtemps pendante. 81

20 novembre,
Londres.

Wellington à Bathurst. Le 14 avril 1824, la totalité des présents destinés aux sauvages pour 1823, 1824 a été expédiée. On préparait l'expédition des présents pour 1825 en août 1824. 81

Inclus. Mémorandum des dates d'expédition des présents des sauvages pour 1823, 1824 et 1825. 82

8 décembre,
Londres.

Galt à Bathurst. Il demande que la Trésorerie se charge du paiement de l'intérêt sur l'emprunt préparé par lui d'ici à ce que la colonie en ait fourni les moyens. 237

11 décembre,
York.

Strachan à Hillier (extraits). Document se rapportant à sa réclamation pour salaire et arrérages. 461

15 décembre,
Comptoir de
la Baie,
d'Hudson.

Pelly à Bathurst. Il lui annonce que la Compagnie de la Baie-d'Hudson a transporté son établissement au Saut-Sainte-Marie. On a besoin de terres en cet endroit pour la culture, et il demande une concession de 1,200 acres. 105

16 décembre,
Affaires
étrangères.

Planta à Wilmot Horton. Il demande si dans les conditions où se trouvent les colonies il y a quelque chose de favorable au cas de McDonnell, qui demande le renversement du jugement qui le met hors la loi, et pouvant justifier le gouvernement d'acquiescer à la requête de M. Rush. 33

Inclus. Notes sur le cas de McDonnell. 34

1824.

Hobhouse à Planta, 13 décembre, Peel ne peut trouver aucune raison pour renverser le jugement qui met McDonell hors la loi. Page 37

Le Bureau colonial, 6 juin 1823. Les officiers en loi considèrent que le jugement contre McDonell pourrait être renversé soit par un *noli prosequi* soit par un pardon général. Le procureur général du Haut-Canada ne voit rien qui lui permette d'opiner dans un sens favorable au cas de McDonell, mais Canning, se mettant à d'autres points de vue, peut être porté à acquiescer au désir exprimé par le gouvernement des Etats-Unis. Si cela arrive Bathurst transmettra officiellement les papiers au département dans le Haut-Canada afin d'obtenir le pardon général à moins qu'on ne juge un *noli prosequi* préférable. 40

16 décembre,
Amirauté.

Barrow à Wilmot Horton. Il lui transmet une correspondance tenue avec le commissaire Barrie, de Kingston, au sujet de l'envoi d'une machine à vapeur pour le sciage du bois, etc., à la place de quoi il propose d'élever des moulins sur un certain site du grand Cataract, qui a été loué à des particuliers pour 99 ans, loyer qu'ils sont tous prêts à abandonner. Lord Bathurst a demandé qu'on fasse les démarches pour exécuter le projet, 16

Inclus. Barrie au Bureau naval, 8 novembre 1824. Il recommande que des moulins à scies, mus par l'eau, soient érigés, vu qu'ils sont plus économiques qu'un moulin à scier à vapeur. Le site qu'il recommande a été loué pour 99 ans par les possesseurs du bail, qui, étant en banqueroute, consentent à l'abandonner. 18

Barrie à Hillier, 28 mars 1824 (extrait). Il appuie sur l'importance de posséder ou, tout au moins, de contrôler les réserves du moulin de Kingston. Il parle aussi du site qui serait le plus convenable pour la cale sèche. 21

18 décembre,
Londres.

L'évêque Macdonall à Bathurst. Il envoie copie de la lettre du Dr Fenwick à l'agent de l'Association catholique d'Irlande; ce dernier dit que le nombre d'Irlandais romains catholiques dans son (à Fenwick) diocèse d'Ohio lui donne droit de réclamer une allocation de l'Association. C'est pour empêcher toute réclamation à cette association pour le Haut-Canada qu'on a demandé le patronage de Sa Seigneurie à une souscription pour cette province. Il recommande de nouveau le révérend William Fraser comme évêque de la Nouvelle-Ecosse, poste laissé vacant par la mort de Burke. 324

Inclus. Copie d'une lettre du révérend Dr Fenwick, évêque de Cincinnati, Ohio, à Aénéas Macdonall, agent de l'Association catholique d'Irlande, datée du 8 septembre. 327

20 décembre,
York.

Robinson à Wilmot Horton. Il lui envoie le rapport d'un long et minutieux débat sur l'Union des provinces du Haut et du Bas-Canada. Il critique l'assertion contenue dans d'autres documents sur le sujet que l'union limitée à ces deux provinces donnerait plus de force au sentiment canadien-français. La campagne en faveur d'une union générale de toutes les provinces n'est pas l'œuvre de quelques fonctionnaires à Québec et à York, comme on le prétend, mais de personnes désintéressées. 403

(Une note apparemment adressée par Wilmot Horton à Bathurst recommande la lecture du mémoire "qui est très bien écrit".) 402

31 décembre,
Whitehall.

Stephen à Wilmot Horton. Il envoie un rapport long et élaboré de la réclamation de Randal sur des terres situées près des rapides de la rivière Niagara. Il ne peut émettre aucune opinion, vu que les actes du Conseil d'alors ont été transmis dans une forme si imparfaite qu'ils laissent la question dans une complète obscurité. 66

29 décembre,
Londres.

Richard Talbot à Bathurst. Il n'a pas entendu parler de son fils Edward A. Talbot depuis qu'il a quitté Londres le 19 août (1823 ?) avec l'intention de revenir en août dernier. Il a écrit à lord Rose, qui va faire les recherches nécessaires. 512

1824.
Pas de date.
Minehead.

G. F. A. à Wilmot Horton. Il demande une enquête sur le cas dont il est question dans le document inclus, et qu'on lui écrive afin qu'il puisse écrire en temps raisonnable à son correspondant. Page 108

Inclus. P. Taylor à sir Thomas D. Acland. Il lui demande de soumettre le cas suivant à Bathurst :

Le cas de Henry Mathews, à qui on a refusé une terre dans le Haut-Canada parce qu'il est venu par les Etats-Unis, ayant été retenu peu de temps par le consul à New-York pour travailler comme charpentier de navire. 109

Pas de date.

Explication de ce qui se rapporte à l'emprunt canadien projeté pour payer les réclamations pour pertes subies pendant la guerre de 1812. 189

Résumé des pièces se rapportant à la position du Dr. Strachan au sujet de sa charge à York, laquelle, par la réduction dans la valeur des terres attachées au revenu du bénéfice ecclésiastique, lui donne un plus petit revenu que celui qu'il avait à Cornwall. Le lieutenant-gouverneur recommande que le revenu de la position à York soit remis à son chiffre original, grâce à un transfert de terres appartenant au territoire de la ville et du canton d'York. Et comme le Dr. Strachan a subi des pertes par l'aliénation des terres de la glèbe, il recommande encore qu'il lui soit fait une concession de 2,000 acres et une allocation pour bâtir un presbytère. Le Dr. Strachan expliquera lui-même ses vues, mais le lieutenant-gouverneur dans la législature du Haut-Canada appelle l'attention sur le manque de fonds à la disposition de la Couronne pour pourvoir au salaire du Dr. Strachan comme président du Bureau général d'éducation. 438

Mémorandum sur la plainte de MM. Sollay au sujet du bois de construction. Il est inclus dans l'envoi de Barrow à Wilmot Horton, 13 septembre 1824.

Liste des pièces, non datées et non signées, relativement à l'introduction du travail des prisonniers et à la question d'émigration, avec des observations sur la construction du canal pour relier les lacs Ontario et Erié, et l'autre canal pour relier le lac Ontario avec Ottawa près de Richmond. 444

Propositions pour arranger le paiement des deux évêques qui seront nommés pour le Haut et le Bas-Canada en remplacement du seul lord évêque de Québec. 477

Remarques sur la réclamation de l'évêque Macdonell, qui semble appuyée par la lettre de Goulburn, mais on ne peut avec certitude charger le montant au compte du revenu provincial du Haut-Canada pour des raisons qui sont données en détail. Aussi d'autres considérations. 448

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1825.

Q. 138—1.

1825.

18 janvier,
York.

Maitland à Bathurst (n^o 171). Il écrit que Claus a tiré le dividende de Noël pour les sauvages. Page 2

19 janvier,
York.

Le même au même (n^o 172). Il transmet un écrit du Dr. Strachan sur la question des réserves du clergé, sur lequel il attire l'attention. 4

Inclus. Strachan à Maitland. Ses commentaires sur l'offre de la Compagnie des Terres de prendre les réserves de la Couronne et du clergé, démontrant la nature désavantageuse des conditions proposées et le montant beaucoup plus grand qu'on pourrait obtenir grâce à un différent arrangement pour le coût présent et l'expansion de l'Eglise d'Angleterre dans le Haut-Canada. 6

25 janvier,
Fitzroy
Harbour.

Shirreff à Hillier. Il a examiné la qualité du pin sur l'Outaouais et trouve qu'il n'y a aucun danger d'en permettre la coupe. Il fait quel-

1825.

31 janvier,
York.

ques remarques sur le commerce de bois et répond à l'objection qu'il serait un empêchement à l'avancement du pays. Faire ce commerce est naturel dans un pays boisé nouvellement colonisé. Page 172

Maitland à Bathurst (n° 183). Il lui transmet des documents relativement à la conduite du juge en chef Powell, et comme il s'agit là d'une question en grande partie personnelle, il a envoyé à Powell une copie de la présente lettre. 14

Mémoire de la réponse à envoyer. Bathurst désapprouve la conduite de Powell, mais comme ce dernier désire sortir de charge, comme juge en chef et comme président du Conseil législatif, autorisation est donnée de lui servir une pension annuelle de £1,000 par année par égard pour les services nombreux et utiles qu'il a rendus. 17

Inclus. Le message du lieutenant-gouverneur Maitland au Conseil exécutif sur la conduite du juge en chef Powell. Sa détermination de ne plus communiquer excepté par écrit ou devant des tierces-parties avec Powell à cause des faux rapports faits par ce dernier. 18

Rapport du Conseil exécutif sur le cas du juge en chef Powell les 24, 25 et 26 janvier, avec la liste des documents soumis à ce Conseil. Les documents sont donnés au long de la page 35 à la page 69. 23

Rapport du Conseil concernant le juge en chef pour la conduite qu'il a tenue. 28

Documents de 1 à 12 mis devant le Conseil exécutif. 35 à 102

9 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 174). Il lui transmet une copie de l'adresse que lui a présentée la corporation du clergé du Haut-Canada. Il recommande d'adopter la suggestion qu'elle contient comme étant d'une grande importance pour les intérêts de l'Eglise établie. 104

Inclus. L'adresse du clergé du Haut-Canada en tant que corporation, demandant que dans les négociations pour la vente des réserves du clergé, celui-ci soit représenté par un commissaire pour aider à l'évaluation. 106

11 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 175). Il lui transmet des copies de son discours et des adresses présentées en réponse à l'ouverture de la première session du neuvième parlement. 109

Inclus. Le discours. 111

L'adresse du Conseil législatif. 116

L'adresse de l'Assemblée législative. 121

24 février,
York.

W. Morris à Hillier. Rapport de la discussion provoquée par la demande du président et des directeurs de la Compagnie du Canal Welland; il craint fortement que l'offre généreuse du gouvernement britannique ne soit pas accueillie dans l'esprit que comporte l'importance du sujet. Il est d'avis qu'un léger impôt sur le bois coupé sur les terres de la Couronne suffirait au paiement de l'intérêt et à la liquidation de la somme avancée pour le canal entre Ottawa et Kingston. Comme la population de la rive nord désirera autant de facilités d'atteindre le lac Ontario que celle de la rive sud, le droit devrait être aussi imposé sur le bois coupé là. L'approvisionnement de bois sur chaque côté de l'Outaouais durera vingt ans, et quant à l'objection à permettre la coupe du bois, il a été démontré que, sans permission, de toutes parts on a enlevé de nos forêts des bois de prix. La commerce de bois est le principal au Canada, et l'on devrait faire disparaître tout obstacle à son développement. Il appuie sur l'importance du canal en cas de guerre. 181

1er mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 176). Il lui transmet une demande de Boulton, solliciteur général, qui désire être nommé pour remplir la vacance sur le Banc. Comme il a déjà promis à Sherwood son influence, il ne peut recommander la demande de Boulton. 129

Inclus. Mémoire de Henry John Boulton. 131

1825.
7 mars,
York.
- Maitland à Bathurst (n^o 177). Il demande la nomination d'un autre membre au Conseil exécutif et recommande James Macaulay pour cette place. Page 137
- mars.
- Le même à ——. Il envoie une copie du 47^{me} article des instructions relativement à la division des paroisses, qui crée quelque doute dans son esprit au sujet de la compétence de l'Exécutif à exécuter le projet sans le concours de la législature. 185
- 20 avril,
York.
- Le même à Bathurst (n^o 178). Il lui annonce qu'il a clos la session. Les délais causés par des contestations d'élection ont amené les députés les plus expérimentés à s'absenter, laissant une majorité qui a peu montré le désir de promouvoir les intérêts des électeurs. Voyant qu'il y avait peu d'apparence que la session produise du bon, il y a mis fin. Le budget n'a pas été refusé, mais il a été tellement réduit que le Conseil n'a pas voulu le passer sans explications. Il parle du nombre des membres de l'Assemblée qui ne sont pas au fait des affaires publiques et qui en conséquence sont toujours soupçonneux. Il espère qu'à la prochaine session ils montreront quelque désir de se racheter du reproche qui leur est adressé généralement. 140
- Inclus.* Résolutions du Conseil législatif concernant le budget; les informations au sujet de son insuffisance qui ont été demandées et refusées, et la liste des obligations précédemment contractées. Comme on n'a pas voulu expliquer les raisons qui ont amené la réduction mentionnée ici, le Conseil ne peut passer le budget. 143
- Le discours à la prorogation. 147
- 22 avril,
Queenstown.
- Maitland à Bathurst. Il a donné un permis d'absence au juge Boulton et à M. Robinson, procureur général. 186
- 22 avril,
Queenstown.
- Le même au même. Il lui présente Robinson, procureur général, par lequel il transmet un document contenant les titres de plusieurs questions qu'il (Robinson) pourra expliquer vu qu'il connaît ses vues. 162
- Inclus.* Mémoire sur diverses questions.
- 22 avril,
Queenstown.
- Maitland à Bathurst. Il lui transmet une requête de la corporation administrative des réserves du clergé au sujet du projet de vente. Il s'est permis de soulager l'anxiété du clergé en l'assurant du vif intérêt que lui porte les autorités. 153
- Inclus.* La requête à la Chambre des Communes venant de la corporation administrative des réserves du clergé demandant que ces terres ne soient pas comprises dans la vente à la compagnie et qu'aucune vente n'en soit faite si ce n'est pas cette corporation avec le concours du gouvernement. 161
- Requête de la corporation administrative des réserves du clergé au roi. (L'introduction est seule transcrite, le reste étant identique à la requête envoyée à la Chambre des Communes.) 161
- 25 avril,
Queenstown.
- Maitland à Bathurst (n^o 181). Il avait mis devant l'Assemblée la réponse à l'adresse au sujet de la demi-paye de la milice organisée, croyant qu'elle serait définitive. Il transmet une autre adresse sur le même sujet avec sa réponse. 187
- Inclus.* Adresse pour la demi-paye des officiers de la milice organisée. 189
- La réponse. 192
- 26 avril,
Queenstown.
- Maitland à Bathurst (n^o 182). Il transmet une adresse de l'Assemblée demandant des renseignements sur la Compagnie du Canada projetée, ainsi que sa réponse. 194
- Inclus.* Adresse de l'Assemblée qui demande des renseignements au sujet de la Compagnie du Canada formée pour l'achat des réserves de la Couronne et du clergé. 196
- La réponse du lieutenant-gouverneur. Il dit que la Compagnie n'est pas encore constituée en corporation, et bien qu'il se soit fait envoyer des

1825.

renseignements il ne se sent pas libre de les communiquer sans permission expresse. Il peut néanmoins déclarer généralement qu'elle doit être formée pour l'acquisition de terres incultes. Page 197

28 avril,
Queenstown.

Maitland à Bathurst (n° 183). Il lui envoie une copie des adresses de l'Assemblée et ses réponses. 199

Inclus. Adresse de l'Assemblée demandant un état des honoraires pour les terres vendues au gouvernement et l'emploi qu'on en a fait pendant les quatre dernières années. Aussi un état du revenu annuel produit par les réserves de la Couronne qui sont louées. 201

La réponse de Maitland. Il ne peut, sans permission, fournir d'états du revenu territorial, excepté à la Trésorerie, mais il va envoyer l'adresse. Il peut aussi, tout de même, déclarer que les honoraires n'ont jamais couvert les dépenses. 202

Adresse demandant un état des montants produits par les amendes, confiscations et traverses payées au receveur général pendant les quatre dernières années, et l'emploi qu'on en a fait. 506

4 mai,
Queenstown.

Maitland à Bathurst. Pour suppléer à l'insuffisance de la preuve au sujet de la nature de la requête de Randall, il envoie des papiers de Thomas Clarke pour prouver les titres de ce dernier. Le procureur général, qui sera à Londres aussi vite que ces papiers, est au courant de tout ce qui se rapporte à ce cas. 208

Inclus. Mémoire de Thomas Clarke sur les exactitudes des déclarations de Randall. Il envoie des preuves à l'appui. La liste de ces documents est à la page— 211

Le mémoire lui-même. 210

Les documents inclus sont surtout des copies certifiées de titres. Ils sont aux pages: (n° 1) 232, (2) 217, (3) 221, (4) 226, (5) 237, (6) 241, (7) 254, (8) 258, (9) 267, (10) 271, (11) 273, (12) 275, (13) 278.

14 mai,
Queenstown.

Maitland à Bathurst (n° 185). Vu les inconvénients que crée l'insuffisance du nombre de membres du Conseil exécutif au siège du gouvernement, il propose le nom du lieutenant-colonel Wells. Le droit au salaire devrait, selon lui, dépendre de l'assiduité et non pas uniquement de la séniorité. 186

16 mai,
Queenstown.

Le même au même (n° 186). Il transmet les termes de l'arrangement provisoire fait avec les Chippewas pour la cession d'une étendue de terre sur le lac Huron. 289

Inclus. L'arrangement provisoire. 291

Non signé (Wilmot Horton) à Maitland. Il envoie une copie de la réponse de Boulton à sa demande. 135

— mai,
Downing
Street.

Inclus. Non signé à Boulton. Comme il n'y a pas de vacance sur le Banc du Haut-Canada, Bathurst ne peut y élever personne ni même avoir quelque certitude de pouvoir acquiescer à la demande de Boulton dans l'avenir. 136

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1825.

Q. 338-2.

1820.
22 mars,
York.

Requête de John Beikie.

1821
17 avril,
York.

Certificat par Coffin. Ces deux pièces sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 5 décembre 1825.

1822.
8 juillet,
Trésorerie.

Lushington à Buchanan, consul à New-York. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 18 août 1825.

1824.
30 novembre,
Dowing
Street.

Bathurst à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 30 juin 1825.

1825.

Rapport du comité des chemins de fer. Remarques générales sur le rapport des commissaires concernant la navigation intérieure dans le Haut-Canada réfutant l'accusation qu'il y a manque d'esprit d'entreprise dans la construction des travaux publics comparativement à ce que l'on voit dans l'Etat de New-York. Il y a probabilité que les calculs des ingénieurs sont corrects. Les conditions favorables où se trouve le Haut-Canada quant au climat, à la fertilité et pour les travaux de navigation intérieure proposés. Les avantages offerts par les établissements militaires et la voie de communication par la rivière Rideau et l'Outaouais. Remarques sur le canal qui doit relier les lacs Erié et Ontario et sur son importance. Estimé du coût de canaux de différentes dimensions. Enfin le rapport appuie sur l'à-propos de commencer les travaux avant l'arrivée des matériaux afin de donner une plus grande impulsion, plutôt, au lieu de passer à attendre le temps qui devrait être employé au travail.

306

14 avril,
York.

Mémoire de la Compagnie du canal Wel'and. Elle annonce qu'elle a porté le capital de £40,000 à £100,000 afin d'élargir le canal, et elle demande une concession de terres encore à la disposition de la Couronne dans le canton de Wainfleet, ainsi que toutes autres terres dans l'Ouest de la province qui peuvent être considérées comme un encouragement suffisant.

302

21 juin,
York.

Maitland à Bathurst (n° 188). Il envoie un état du revenu et de la dépense de la colonie. Le montant des dépenses militaires sera, sans aucun doute, envoyé par le département militaire.

335

22 juin,
Stamford.

Maitland à Bathurst (n° 1-9). Il demande une décision au sujet de la prétention dernièrement émise par le ministre de la Congrégation presbytérienne de Kirk d'Ecosse, à Kingston, au droit d'inhumer ses morts dans un cimetière à cet endroit d'après le mode suivi par cette secte, prétention que combat le recteur de la paroisse. Il a soumis au Conseil exécutif les requêtes et autres documents des deux partis; le rapport du Conseil, ci-inclus, recommande de s'en rapporter à Sa Seigneurie. Un lopin de terre a été ajouté à celui qui avait déjà été assigné à la Congrégation presbytérienne. Il parle du mauvais effet de l'excitation que cette affaire soulève, vu que les membres de l'Eglise d'Ecosse, contrairement à ceux qui résident aux Etats-Unis, s'étaient montrés disposés à se joindre à l'Eglise d'Angleterre et avaient, en plusieurs endroits

1825.

de la province, donner une aide généreuse pour l'érection de maisons de cultes de cette dernière Eglise. Page 337

Inclus. Rapport du Conseil exécutif concernant le cimetière de Kingston, question qui a provoqué un différend entre les clergés de l'Eglise d'Angleterre et de l'Eglise d'Ecosse. 340

Requête du ministre et des syndics de l'Eglise Saint-George de Kingston. Il y est dit que la partie inférieure du vieux cimetière a été depuis 1784 en la possession et sous le contrôle de la paroisse, qu'un montant considérable a été dépensé pour l'entretien; que les autres corps religieux prétendent avoir un droit égal à celui qui possèdent les membres de l'Eglise épiscopale protestante. La requête expose les mauvaises conséquences de cet état de choses et demande l'émission de lettres patentes plaçant la propriété entre les mains de fidéicommissaires pour l'usage exclusif de la congrégation de l'Eglise Saint-George. 345

Documents à l'appui de la requête et de la correspondance sur le sujet. 349 à 413

23 juin,
Queenstown.

Maitland à Bathurst. Il lui soumet un mémoire des membres de l'Eglise d'Angleterre demandant de l'aide pour construire un nouveau temple qu'ils sont obligés de faire plus vaste que besoin en est afin de pourvoir à une place pour les militaires. 414

Inclus. Le mémoire. 416

30 juin,
Stamford.

Maitland à Bathurst (n° 190). Il envoie un mémoire du juge Campbell demandant d'être nommé juge en chef quand une vacance se produira. 420

Inclus. Le mémoire. 420

Bathurst à Maitland, 30 novembre 1824. Il dit que survenant une vacance, il ne pourrait voir de meilleur choix à faire pour remplir la charge de juge en chef que celui du juge Campbell, pourvu que telle vacance se produise de bonne heure et que l'âge de Campbell ne le rende pas incapable de la remplir. 425

19 juillet,
York.

Racey à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 18 août 1825. Le mémoire portant la même date inclus dans la même lettre. 429

11 août,
Stamford.

Maitland à Wilmot Horton. Il lui présente Hayes, qui a été recommandé par le duc de Richmond. 429

18 août,
Perth.

Powell à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Wilmot Horton, 30 septembre 1825.

18 août,
York.

Maitland à Bathurst (n° 191). Il rappelle qu'il avait envoyé un mémoire de Thomas Racy qui demandait de l'aide, parce qu'en transgressant un Acte impérial dont il ignorait l'existence il a éprouvé des dommages pécuniaires. La demande a été rejetée par la Trésorerie, qui, cependant, a accordé pareille aide à des marchands américains. A cause de la perte considérable qu'il a éprouvée inspire à Racy la pensée de demander une concession de terre. 431

Inclus. Racy à Hillier, 19 juillet. Il raconte les particularités de son cas et ce qui l'avait amené à transgresser un acte impérial dont il ignorait la teneur. Il établit les pertes considérables que cela a entraîné. 434

Lushington à Buchanan, consul à New-York, 8 juillet 1822. En acquiescement à une requête de marchands de bois américains des Etats-Unis, la Trésorerie a permis l'entrée de leur bois moyennant le paiement d'un léger impôt. 436

Requête (19 juillet 1825) de Racy. Il explique la transaction dans les douves par laquelle il a fait la perte en question et qui l'amène à demander une concession de terre. 438

(Le nom est épilé tantôt Racy et tantôt Racey.)

19 septembre,
Stamford,

Maitland à Bathurst (n° 192). Il envoie un extrait des registres de l'auditeur des lettres patentes. 443

1825.

EXTRAIT du registre des concessions de terres de l'auditeur, lesquelles ont reçu le grand sceau de la province entre le premier jour de janvier et le trente et unième jour de décembre 1824 inclusivement, montrant le nombre de concessions de terres de chaque classe fait dans chaque district, et le nombre d'acres concédées en chiffres ronds.

Page 445

Districts.	Villes et comtés.	N ^o de concess. de chaque classe.	Nombre d'acres dans chaq. concess.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Home.....	York.....	48	650	300	13,500	87	20,207
		2	100	4,800			
		2	150	300			
		24	200	4,800			
		2	300	600			
	Simcoe..	1	400	400	6,707	48	
		3	500	1,500			
		1	800	800			
		9	50	450			
		24	100	2,400			
Est.....	Glengarry....	11	200	2,200	795	5	
		1	300	300			
		1	357	357			
		2	500	1,000			
	Dundas... ..	1	400	400	400	1	
		1	300	300			
	Stormont.....	1	50	50	2,008	8	
		2	100	200			
		1	109	109			
		2	200	400			
1		232	232				
1	1,017	1,017					
Ottawa.....	Prescott.....	17	50	850	11,600	49	
		22	100	2,200			
		6	200	1,200			
		1	350	350			
		1	400	400			
		1	1,000	1,000			
	Russell.	1	70	70	6,920	25	
		8	100	800			
		11	200	2,200			
		2	400	800			
Johnstown....	Grenville.	1	500	500	5,177½	46	
		1	1,250	1,250			
		1	1,300	1,300			
		1	1½	1½			
		1	6	6			
		1	60	60			
		1	70	70			
		36	100	3,600			
1	140	140					
3	200	600					
1	300	300					
1	400	400					

1825.

EXTRAIT des registres de l'auditeur des concessions de terres, etc.—*Suite.*

Districts.	Villes et comtés.	N° de concess. dans ch. classe.	Nombre d'acres dans chaq. concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédés.
Johnstown....	Leeds	1	8	8	15,215	148	20,392 ⁵ / ₈
		1	40	40			
		6	50	300			
		1	60	60			
		2	61	122			
		1	65	65			
		2	80	160			
		1	90	90			
		118	100	11,800			
		2	110	220			
		1	120	120			
		1	122	122			
		1	123	123			
		1	127	127			
		3	130	390			
1	180	180					
4	200	800					
1	488	488					
	Carleton	1	40	40	34,736	279	34,747
		2	60	120			
		2	8	160			
		232	100	23,200			
		1	140	140			
		1	160	160			
		1	175	175			
		1	180	180			
		12	200	4,400			
		1	240	240			
		5	300	1,500			
		1	325	325			
		1	350	350			
		1	360	360			
		1	386	386			
		5	400	2,000			
		1	1,000	1,000			
Bathurst	Ville de Perth {	1	1	1	2	3	
		1	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$			
		1	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$			
	Ville de Richmond.....	1	9	9	9	1	
Lanark.....		12	25	300	48,462	476	48,462
		5	50	250			
		1	67	67			
		1	70	70			
		1	73	73			
		1	75	75			
		8	80	640			
		1	98	98			
		427	100	42,700			
		1	125	125			
		1	139	139			
		1	150	150			
		12	200	2,400			
2	300	600					
1	375	375					
1	400	400					

1825.

EXTRAIT des registres de l'auditeur des concessions de terres, etc.—*Suite.*

Districts.	Villes et comtés.	N° de concess. dans ch. classe.	Nombre d'acres dans chaq. concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Midland	Frontenac	1	180	180	3,508	6	10,595½
		1	250	250			
		1	400	400			
		1	595	595			
		1	393	393			
	1	1,780	1,780				
Hastings	1	15	75	75	2,775	22	
		6	100	1,500			
			200	1,200			
	Ville de Belleville	1	½	½	½	1	
Lennox et Addington..	1	3	50	50	3,712	6	
		1	100	100			
		1	222	222			
		1	3,140	3,140			
Prince-Edward	4	1	100	400	600	5	
		1	200	200			
Durham	1	68	50	3,400	8,750	112	
		39	100	3,900			
		3	200	600			
		1	400	400			
		1	450	450			
New-Castle...	Northumberland	1	5	5	22,631	87	
		33	50	1,650			
		33	100	3,300			
		1	130	130			
		1	165	165			
		7	200	1,400			
		1	281	281			
		1	330	330			
		1	400	400			
		1	424	424			
		1	500	500			
		1	606	606			
		1	900	900			
1	1,840	1,840					
1	3,200	3,200					
1	3,500	3,500					
1	4,000	4,000					
Niagara	Ville de Niagara	1	4	4	6	3	
		2	1	2			
	Lincoln	1	2	100	200	861	5
			1	161	161		
			1	200	200		
		1	300	300			
Gore	Wentworth..	1	100	100	500	3	
		2	200	400			
	Halton	3	78	50	150	22,250	141
			54	100	7,800		
			2	200	10,800		
		3	300	600			
		1	500	1,500			
		1	1,400	1,400			

1825.

EXTRAIT des registres de l'auditeur des concessions de terres.—*Suite.*

Districts.	Villes et comtés.	No. de concess. dans ch. classe.	Nombre d'acres dans chaq. concess.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.	
Ouest.....	Ville d'Amherstburgh..	1	8070	8070	} Pds car 24,905	3	} 14,450 ^s / ₁₀ et 24,905 pds car.	
		1	8160	8160				
		1	8675	8675				
	Essex.....	}	3	170	510	} 2,454		12
			1	180	180			
			6	200	1,200			
			1	274	274			
			1	290	290			
	Kent.....	}	13	100	1,300	} 11,989		48
			1	125	125			
			19	200	3,800			
			1	280	280			
			8	300	2,400			
			1	434	434			
			1	500	500			
1			550	550				
2			800	1,600				
1	1,000	1,000						
Ville de Chat-ham.....	}	1	3	3	} 7 ^s / ₁₀	2		
		1	4 ^s / ₁₀	4 ^s / ₁₀				
London.....	Middlesex..	1	30	30	} 20,876	126		
		57	100	5,700				
		1	120	120				
		1	126	126				
		61	200	12,200				
		1	300	300				
		1	400	400				
		2	500	1,000				
		1	1,000	1,000				
	Norfolk.....	1	200	200	1	1		
	Oxford.....	}	5	50	250	} 8,550	51	
			25	100	2,500			
			16	200	3,200			
			3	400	1,200			
			1	600	600			
1	800	800						
Total.....					1810		Acres. 255,201 ^s / ₁₀ Pds car. 24,905	

S. HEWARD,
Auditeur général, H.C.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
YORK, 15 janvier 1825.

1825.

RÉCAPITULATION DES CONCESSIONS DE TERRES PRÉCÉDEMMENT MENTIONNÉES.

Acres et pieds carrés.	Nombre de concessions.	Nombre d'acres.	Concessions à des fils et filles de E. U.	Concessions à des arpenteurs	Concessions à la milice.	Concessions sur paiement de tous honoraires.	Concessions à des militaires.	Concessions à des Concessions gra- tuites.	Concessions à des marins provin- ciaux.	Concessions où le paiement des honoraires a été suspendu.	Concessions sous l'autorité d'ar- rêtés en C. spé- ciaux.
Concess. de moins de 100 acres.	211	10,230 ³⁷ / ₁₀₀	2	2	150	12	2	144	50	50	1
" " de plus de 100 ac. et de m. de 200 ac.	1,189	118,900	1	1	1	142	8	14	860	860	13
" " de 200 acres.	34	4,892	100	46	17	9	2	3	18	18	1
" " de plus de 200 ac. et de m. de 300 ac.	272	54,400		2	1	58	4	5	37	37	5
" " de plus de 300 acres.	8	2,069		2	1	3	1	7	8	8	1
" " de plus de 300 ac. et de m. de 400 ac.	24	7,200		2	1	3	3	7	8	8	3
" " de 400 acres.	9	3,226		2	1	5	1	1	5	5	1
" " de plus de 400 ac. et de m. de 500 ac.	19	7,600		2	1	1	1	1	11	11	1
" " de 500 acres.	4	1,796		2	9	4	1	1	1	1	1
" " de plus de 500 ac. et de m. de 600 ac.	13	6,500		1	1	1	1	1	1	1	1
" " de 600 acres.	2	1,055		1	1	1	1	1	1	1	1
" " de plus de 600 ac. et de m. de 700 ac.	1	600		1	1	1	1	1	1	1	1
" " de 800 acres.	1	605		1	1	3	1	1	1	1	1
" " de 900 acres.	1	3,200		1	1	2	1	1	1	1	1
" " de 1,000 acres.	1	900		1	1	1	1	1	1	1	1
" " de plus de 1,000 acres.	4	4,000		1	1	1	1	1	1	1	1
" " de plus de 1,000 acres.	11	28,027		5	1	1	2	1	1	1	1
		255,201 ³⁷ / ₁₀₀									
Concess. de moins de 1 acre en pieds carrés.	3	24905 sq. ft				3					
Total des concessions.	1,810	255,201 ³⁷ / ₁₀₀	102	62	181	249	26	175	990	990	25

S. HEWARD,
Auditeur général, H.C.

1825.
29 septembre,
York.

Maitland à Bathurst (n° 193). Le permis d'absence accordé à Boulton, procureur général. Page 452

30 septembre,
York.

Le même à Wilmot Horton. Au sujet de la requête de madame Gibbons, qui demande un passage gratuit pour lui permettre d'aller rejoindre son mari à Perth; il lui envoie sur Gibbons un rapport de Powell, autrefois surintendant de l'établissement de Perth. 454

Inclus. Extrait du rapport de Powell, qui dit que la santé de Gibbons est mauvaise et ne lui permet pas de pourvoir à sa propre subsistance. C'est un homme de bon caractère: il a toujours vivement désiré avoir auprès de lui sa femme et le reste de sa famille, mais il n'a jamais eu les moyens de payer leurs passages. 456

5 octobre,
York.

Maitland à Bathurst (n° 194). Les commissaires du comité de l'artillerie sont partis avant la réception de la dépêche, mais il leur avait donné toute l'aide possible. 459

6 octobre,
York.

Le même au même (n° 195). Au sujet du site pour le moulin requis par l'amirauté pour servir à la cale sèche de Kingston, il fait rapport que ce site a été loué pour 99 ans en 1816 à un monsieur Hamilton, qui est prêt à échanger son bail pour des terres incultes à Québec. Il a écrit à ce sujet au gouvernement du Bas-Canada. 461

7 octobre,
York.

Le même au même (n° 196). Il a reçu une dépêche annonçant la nomination de Hay comme membre du bureau colonial. 463

12 octobre,
Baie de
Burlington.

William J. Kerr. Mémoire inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 15 décembre 1825. 463

4 novembre,
York.

Maitland à Bathurst (n° 197). Il dit qu'il ne peut trouver dans les archives aucun indice de la prétention qu'un sauvage ne peut être poursuivi sous l'autorité de la loi pour offenses commises contre un autre sauvage dans les domaines de Sa Majesté. 465

5 novembre,
York.

Le même à Wilmot Horton (personnelle). Il supposait que la question de la Compagnie des Terres projetée avait été réglée quand il a reçu du Dr Strachan le document inclus. Voyant maintenant que l'arrangement va en toute probabilité être révisé, il envoie ce document, qui est de grande importance. 467

Inclus. Mémoire du Dr Strachan sur la valeur de la terre telle qu'établie par le rapport des commissaires et sur le principe posé pour leur gouverne. Il envoie des calculs pour montrer ce qu'aurait dû être la vraie valeur comparée à celle établie par les commissaires. 468

9 novembre,
York.

Rapport du Conseil exécutif. Inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 5 décembre 1825.

21 novembre,
York.

Maitland à Bathurst (n° 198). Il a reçu la dépêche contenant la désapprobation de la conduite récente du juge en chef Powell et annonçant que Sa Majesté lui permet de résigner, mais comme il n'a reçu aucune pièce officielle, il a demandé à Powell de continuer à exercer ses fonctions. Il raconte les difficultés soulevées par Powell, ce qui l'a amené à nommer Campbell juge en chef, Sherwood devant agir comme juge puisné jusqu'à ce que le bon plaisir de Sa Majesté soit connu. 508

22 novembre,
York.

Le même au même (n° 199). Il a, selon des instructions reçues, choisi deux arpenteurs pour arpenter les terres à pins dans le voisinage de l'Outaouais, et leur adjoint le maître-charpentier des chantiers de Kingston. Le rapport de cet arpentage, avec des remarques sur le commerce de bois, sera envoyé aussitôt qu'il sera prêt. Comme la rive gauche de l'Ottawa se trouve dans les limites du Bas-Canada, la plupart des règlements passés au sujet des billots descendus avec les courants doivent être de nul effet si la province-sœur n'a adopté des règlements semblables. 511

Le même au même (n° 200). La corporation des "Scots Presbyterians" lui a demandé de transmettre un mémoire sur la question du cimetière à Kingston. Le mémoire est accompagné de remarques qui contredisent les arguments employés par le Conseil exécutif et déjà

1825.

transmis (à Bathurst). Il a donné au Conseil la chance de reviser son rapport, et il lui transmet ce rapport supplémentaire avec des affidavits justifiant le premier.

Page 514

Inclus. Mémoire envoyé au roi par le ministre, les doyens et les syndics d'une congrégation de l'Eglise d'Ecosse à Kingston au sujet d'un cimetière à cet endroit. 516

Rapport du Conseil exécutif sur ce mémoire. 520

Affidavits par Thomas Markland (526), John Ferguson (529), William Crawford (531) et John Carscallon (535). 526 à 539

25 novembre,
York.

Maitland à Bathurst (n° 201). Il lui dit que la législature s'est réunie le 7 courant et il lui envoie des copies de son discours et des adresses en réponse. 551

Inclus. Le discours. 553

La réponse du Conseil législatif. 559

La réponse du gouverneur. 564

La réponse de l'Assemblée législative. 565

La réponse du gouverneur. 571

5 décembre,
York.

Maitland à Bathurst (n° 202). Le Conseil exécutif recommande qu'on fasse une concession de terre à John Beikie; il a rendu des services méritoires. 574

Inclus. Le rapport du Conseil exécutif recommandant la concession. 576

Requête de John Beikie. 579

Coffin, adjudant général de la milice. Son certificat attestant les services rendus par John Beikie. 588

5 décembre,
York.

Les commissaires des réserves du clergé à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 12 décembre.

10 décembre,
York.

Le juge en chef Campbell à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 29 décembre.

12 novembre,
York.

Maitland à Bathurst (n° 203). Il envoie pour qu'on prenne une décision une demande des commissaires des réserves du clergé qui désirent avoir une somme d'argent pour défrayer le voyage en Angleterre de l'archidiacre de Québec. 583

Inclus. Les commissaires des réserves du clergé à Bathurst. Ils annoncent que la mission de l'archidiacre de Québec en Angleterre était d'insister sur la demande exprimée dans la requête, c'est-à-dire que les réserves du clergé ne fussent pas comprises dans la vente projetée à la Compagnie du Canada. L'archidiacre a fait rapport que ses dépenses s'étaient élevées à £200, pour quel montant on demande mandat. 585

15 décembre,
York.

Maitland à Bathurst (n° 204). Il lui transmet un mémoire de William Kerr, autrefois capitaine dans le département des affaires des sauvages, qui demande la demi-payé. Les certificats et autres papiers sont inclus. 588

Inclus. Le mémoire, en date du 12 octobre. 590

Autres documents à l'appui de la réclamation. 594 603

19 décembre,
York.

Maitland à Bathurst (n° 205). Il lui demande l'importance incalculable qu'il y a de fonder immédiatement une université, et lui indique la manière dont on pourrait disposer des terres dans ce but. 604

28 décembre,
York.

Le même au même (n° 206). Il appelle l'attention sur une erreur qu'il a trouvée dans le livre de copie de lettres et qui a pu se trouver dans l'original, en rapportant l'opinion des officiers en lois sur les réserves du clergé et sur l'Eglise à laquelle elle était destinée. 607

29 décembre,
York.

Le même au même (n° 207). Il envoie un rapport de condamnation pour meurtre d'enfant et recommande qu'on pardonne conditionnellement les personnes condamnées. 610

Inclus. Le rapport du juge en chef Campbell sur le procès de King Hans Hawe et d'Elizabeth Maxwell pour meurtre d'enfant. Il dit que la preuve était faible et recommande le pardon. 612

BUREAUX PUBLICS ET DIVERS.

Q. 339.—1-2.

(La première partie est paginée de 1 à 252 ; la seconde partie de 252 à 489.)

1814.
29 juillet,
Montréal.

Prévost à Bathurst (n^o 178). Lettre apparemment incluse dans l'envoi de Wilmot Horton à McLean, 20 août 1825.

1820
13 août,
York.

Small à McGregor. Inclus dans l'envoi de McGregor à Bathurst, 9 novembre 1825.

1823.
29 décembre,
Québec.

Turquand à Maitland.

1824.
12 janvier,
York.

Hillier à Turquand.

22 janvier,
Québec.

Turquand à Hillier.

21 février,
Montréal.

Le même au même. Cette lettre-ci et les trois autres sont incluses dans l'envoi de Harrison à Wilmot Horton, 29 mars 1825.

30 avril,
Londres.

Le Dr Strachan à Wilmot Horton. Il envoie quelques observations sur la réclamation de l'évêque Macdonell, une courte étude sur le projet de transporter les forçats pour travailler dans le Haut-Canada, et sur les remarques de l'évêque Macdonell au sujet de l'émigration. Il a inclus quelques observations sur les établissements militaires dans le document qu'il a laissé à sa résidence (à Horton). 442

9 août,
Ile Drummond.

Discours des sauvages de l'île Drummond.

10 août,
Ile Drummond.

McKay à Claus. Ces deux pièces incluses dans l'envoi de Lushington à Wilmot Horton, 25 mai 1825.

24 août,
Downing
Street.

Wilmot Horton (?) à Maitland. Mémoire concernant Bastable. On va se montrer très déférent pour lui, mais l'étendue de la concession de terre sera proportionnée à son capital. 118

Sans date et sans signature. Mémoire concernant les procédés au sujet des propositions de Bastable relativement à l'émigration, etc. 119

18 septembre,
Fort George.

Claus à A. K. Johnson. Lettre incluse dans l'envoi de Lushington à Wilmot Horton, 25 mai 1825.

30 octobre,
Guerre.

Palmerston à Harrison. Lettre incluse dans l'envoi de Herries à Wilmot Horton, 13 septembre 1825.

11 novembre,
Augusta.

Requête d'Abigail, veuve de feu Alexander Campbell, qui demande à être mise sur la liste des personnes secourues. 148

30 novembre,
York.

Certificat annexé à la requête. 150
Maitland à Herries. Lettre incluse dans l'envoi de Harrison à Wilmot Horton, 29 mars 1825.

20 décembre,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Angell. Lettre incluse dans l'envoi d'Angell à Bathurst, 17 janvier 1825.

1825.
1er janvier,
Londres.

L'ordre de la Chambre des lords pour avoir un état du produit de l'impôt sur la farine, non mise en quart, venue des Etats-Unis. 2

1825.
5 janvier,
New-York.
Thomas W. Moore à Wilmot Horton. Selon le désir exprimé par Hillier, il lui envoie une lettre adressée à G. H. Markhand, Haut-Canada, pour qu'il (Horton) la fasse parvenir à destination. Page 229
- 14 janvier,
Trésorerie.
Harrison au même. A la suite d'informations reçues, autorisation a été donnée de payer à William Low, autrefois de la marine provinciale, sept schellings par jour. 45
- 17 janvier,
Lambeth.
Angell à Bathurst. Il désire savoir pourquoi Maitland lui a refusé une concession de terre à laquelle d'après les règlements il avait droit. Il ne craint pas qu'on fasse sur sa vie la plus sévère enquête. 91
- Note de Wilmot Horton qui explique qu'une concession de terre a été refusée à Angell parce qu'il a été renvoyé de l'intendance pour irrégularité de conduite. 93
- Wilmot Horton à Angell. Bathurst trouve suffisante la raison qu'avait Maitland pour lui refuser une concession de terre, et il ne peut intervenir. 94
- 30 janvier,
York.
J. B. Robinson à Wilmot Horton. Il lui envoie un papier (le sujet n'est pas mentionné) immédiatement écrit en voyant les observations de Stuart. On n'a pas entendu parler du projet d'union depuis longtemps. Il enverra un document sur l'union générale. La législature est en session; elle n'est pas aussi bien composée que la dernière et renferme un bon nombre de députés turbulents. Il envoie le discours de l'ouverture de la session. 352
- Inclus.* La *Gazette* du Haut-Canada avec le rapport de la séance d'ouverture de la législature, le discours du gouverneur, etc. 354
- 4 février,
Trésorerie.
Heb à Wilmot Horton. E. Angell, employé dans le département de l'intendance en France, a été démis par l'ordonnateur en chef, qui avait le pouvoir d'en agir ainsi sans avoir à consulter la Trésorerie. 46
- 7 février,
Londres.
Roger à Bathurst. Il demande 2,000 acres de terre dans le Haut-Canada. Il avoue une faute dont il s'est rendu coupable et qui lui a fait encourir le mécontentement de Bathurst. 359
- 7 février,
Londres.
Allair à Wilmot Horton. Il a apporté une lettre de Hillier à Penn au sujet du fait de prendre deux commissions. Penn n'étant plus en possession de sa charge, il demande à qui il doit s'adresser pour les avoir. 95
- 7 février,
Winchelsea.
Powell au même. En janvier 1824, il lui a été permis de retarder de se rendre dans le Haut-Canada pour prendre possession des terres qui lui ont été concédées. Il demande maintenant que son fils ait le droit de prendre possession de ces terres en son nom et de diriger les travaux de défrichement, vu que la maladie de sa femme l'empêche de se déplacer. 332
- Certificat de médecin attestant le mauvais état de santé de madame Powell. 336
- 8 février,
Trésorerie.
Harrison à Wilmot Horton. Il lui transmet une lettre des commissaires du bureau de contrôle au sujet d'une réclamation de Dunn, receveur général du Haut-Canada, pour commission sur des montants reçus par lui, et il désire avoir l'opinion de Bathurst à ce sujet. 47
- Inclus.* Mallet à Harrison, 1er février. Lettre concernant la réclamation de Dunn. 48
- 10 février,
York.
Maitland à Harris. Lettre incluse dans l'envoi de Lushington à Wilmot Horton, 25 mai 1825.
- 10 février,
Lambeth.
Mémoire de John Ayton, qui demande de l'aide pécuniaire pour lui permettre d'amener sa femme au Canada, où il est établi. 89
- 12 février,
Kingston.
Bastable à Wilmot Horton. Il lui rappelle la promesse au sujet de l'immigration d'Irlande et la demande qu'il (Bastable) a faite d'être employé conjointement avec Robinson, ou qu'on lui donne un montant qui lui permette d'amener des colons qui attendent pour retourner avec lui. Il raconte quel a été son désappointement à la vue des restrictions quant à l'étendue des concessions de terres de la Couronne, mais le Conseil exécutif a recommandé qu'une étendue de terre devrait être réservée pour

1825. les émigrants qu'il attendait, bien que ces terres soient loin d'être ce qu'il avait désiré et les cantons très éloignés de toute communication avec les marchés. Il espère qu'on pourra envoyer des instructions pour qu'il soit mis en possession d'une partie des réserves de la Couronne ou d'une étendue considérable de terres disponibles. Maitland se montre très disposé à rencontrer ses vues (à Bastable), mais les règlements lui lient les mains. Il parle du désir qui existe dans les provinces d'avoir l'union et dit que plusieurs noms de personnes ont été, à l'insu de ces derniers, mises au bas des pétitions qui la combattent. Page 113
- 12 février, Kingston, Bastable à Grant. Il le remercie pour les bontés reçues. Il parle de la mort de sa fille (à Bastable); de ses projets de préparatifs pour l'émigration après qu'il eût reçu la lettre encourageante de Wilmot Horton. Il demande de rappeler à ce dernier sa promesse au sujet de l'émigration. 116
- 16 février, York, Robinson à Wilmot Horton. Il lui envoie une lettre roulant surtout sur le sujet de l'union générale et qu'il a adressée à Bathurst. Il lui demande de la lire avant de la transmettre à Sa Seigneurie, et si ses expressions à l'adresse du gouvernement du Bas-Canada paraissent trop crues, il espère qu'il assurera Sa Seigneurie que l'erreur vient de ce que le zèle l'a emporté sur le bon jugement. 361
- 23 février, York, Maitland à Bathurst. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à —, 12 mars 1825.
- 8 mars, Trésorerie, Harrison à Wilmot Horton. Il transmet une demande au sujet des présents destinés aux sauvages afin que Bathurst donne son opinion à ce sujet. 50
- 9 mars, Guerre, Merry à Wilmot Horton. Il demande quel est le salaire et la date de la nomination d'Anthony Leslie, qui demande à avoir, par surcroît, sa demi-payé. 37
- 10 mars, York, Maitland à Harrison. Lettre incluse dans l'envoi de Harrison à Wilmot Horton, 24 juin.
- 12 mars, Maitland à —. Il inclut la lettre de Maitland pour Bathurst, qui lui a été envoyée (à Markland) du Haut-Canada. 230
- Inclus.* Maitland à Bathurst, 23 février. Il lui présente et recommande Markland. 231
- 17 mars, Lambeth, Angell à Wilmot Horton. Il demande une entrevue au cours de laquelle il pourrait lui donner des renseignements utiles dans la discussion du bill de la Compagnie des Terres. 96
- 22 mars, Lambeth, Le même au même. Il avait été sous l'impression que le gouvernement avait décidé quels étaient les meilleurs moyens d'introduire des capitaux dans la colonie et que la compagnie projetée était considérée comme digne d'être choisie dans ce but. L'autre point à considérer serait le prix auquel la terre serait vendue, sur quoi il donnerait cet utile renseignement. Le prix courant aurait été maintenu si le bureau de l'arpenteur général avait fourni les facilités nécessaires. Il parle de la différence dans la valeur des terres qui est due à la situation, etc.; de la hausse dans le prix du blé et du changement qu'elle a créé; des avantages que possèdent les sous-arpenteurs pour acquérir des terres, etc. Il fait quelques remarques sur le prospectus n^o 2 au sujet de l'ouverture d'une agence à Londres. 97
- Inclus.* Prospectus de la "York Estate Directory and Price Current Office." 101
- Formule d'un rapport statistique. 105
- 23 mars, Trésorerie, Hill à Wilmot Horton. Il demande qu'on lui renvoie la lettre de sir P. Maitland et des pièces incluses qui accompagnaient la lettre de Harrison en date du 8 courant. 51
- 29 mars, Alnwick, D. W. Smith au même. Il envoie un mémoire pour qu'on le soumette à Bathurst, qu'il espère voir induit à promouvoir les demandes dont il est question. 422

1825.
29 mars,
Alnwick. Mémoire de Smith (décrit comme venant de Pickering). Il demande une légère concession de terre ou bien qu'on lui permette d'acheter une partie des réserves du clergé dans le canton de Pickering. Page 440
Note sur Pickering. Il est dit que si c'est un canton noté, la Compagnie du Canada a le droit d'acheter toutes les réserves de la Couronne. S'il y a d'autres terres non concédées, le contrat avec la compagnie ne peut être un empêchement à ce que l'on acquiesce au désir de Smith. 439
- 29 mars,
Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Il transmet une lettre, etc., de Maitland au sujet du mode adopté pour la liquidation des pertes subies par les habitants du Haut-Canada pendant la guerre de 1812; le rapport est satisfaisant. 52
Inclus. Maitland à Herries, 30 novembre 1824. Mode suivi pour examiner, certifier et payer les réclamations pour pertes. La correspondance est annexée. 53
- Turquand à Maitland, 29 décembre 1823. Il sera prêt à transmettre le montant pour payer les pertes subies durant la guerre quand on leur aura appris si c'est toute la somme ou rien que 25 pour 100, qui doit être déposé et de quelle manière le paiement doit se faire. 56
- Hillier à Turquand, 12 janvier 1824. Il (Hillier) est à blâmer pour ne pas s'être adressé officiellement au commandant des forces au sujet des réclamations pour pertes. Maitland croit qu'il serait désirable que le paiement fût fait en détail à York par l'officier de l'intendance. Tout le montant de £57,410 sera requis, mais £10,000 à la fois suffiront. 59
- Turquand à Hillier, 23 janvier. Il a su le montant qui sera requis et il va y voir. Il désire avoir de plus amples instructions sur la manière dont Maitland désire voir régler les réclamations. 61
- Le même au même, 21 février. Il a fait des arrangements avec la Banque de Montréal pour la partie financière du mode de règlement avec les réclamants pour pertes subies durant la guerre de 1812. 65
- Merry à Wilmot Horton. Il demande le chiffre du salaire et la date de la nomination du chirurgien auxiliaire James Sampson, qui a demandé sa demi-payé bien qu'il soit commissaire de douanes. 38
- Requête de Josias Taylor, capitaine en demi-payé, autrefois de l'ancien régiment Canadien, qui énumère ses états de service et demande sa part de terres incultes. 481
- 17 avril. William Maitland au même. Il inclut une lettre de sir D. W. Smith, qui demande une entrevue. 232
- 20 avril,
Guerre. Merry au même. Il demande une prompt réponse à la question concernant le salaire du chirurgien auxiliaire Sampson. 39
- 20 avril,
Sligo. Mémoire de Mme Gibbens, épouse de John Gibbens, maintenant de Perth, Haut-Canada, qui demande un passage gratuit pour elle et sa famille pour lui permettre de rejoindre son mari. 169
- Certificats annexés. 170-171
- 20 avril,
Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. La législature coloniale n'a voté aucun argent spécial pour augmenter le salaire de Baby et la Trésorerie n'a aucun fonds disponible pour pareil paiement; mais elle n'a, cependant, aucune objection à ce que la réclamation de Baby soit soumise à la considération de la législature coloniale. 69
- 25 avril. Taylor à Lambert. Il lui présente Robinson et regrette que les règlements ne puissent permettre de l'avancement pour le lieutenant Brooks. 7
- 26 avril. Payne à Wilmot Horton. Il envoie une lettre du lieutenant-colonel Cockburn pour qu'elle soit expédiée dans le Haut-Canada. 335
- 27 avril. Markland au même. Il apprend que c'est l'intention de laisser comme il est le droit sur la farine de l'Amérique Britannique du Nord, et de ne réduire que le droit sur le blé, ce qui devra exclure le principal article que produit le Haut-Canada et donner l'avantage au Bas-Canada. Les facilités pour atteindre Québec et Montréal offrent des avantages de

1825.

- transport que le Haut-Canada ne possède pas. Il compare la difficulté de transport du blé avec celui de la farine et parle du commerce qui doit souffrir des obstacles à la vente du principal produit du Haut-Canada, produit qui va au marché soumis à des désavantages qui n'affectent pas les autres provinces. Il appuie pour qu'on donne de l'encouragement si l'on veut que l'industrie se développe dans le Haut-Canada. Page 234
- 27 avril,
Alnwick. D. W. Smith à Wilmot Horton. Il s'excuse parce qu'il a demandé ce qui ne pouvait être accordé. S'il avait su que les réserves devaient être aliénées, il aurait fait sa demande plus tôt; s'il avait su que ces réserves étaient promises à la Compagnie du Canada, il ne les aurait pas demandées. Il lui demande de lire le mémoire inclus et de le présenter à Bathurst à titre d'excuses de sa part (à Smith). 423
- Inclus.* "Excuses de sir David Smith, qui s'est imposé à l'attention du département colonial par une demande pour obtenir une petite partie des terres de la Couronne dans le Canada." Suit un exposé succinct de ses états de services avec les pièces attestant la valeur qu'y ont attachée les autorités civiles et religieuses. 425
- Une note y annexée demande que copie du mémoire soit envoyée à Maitland et que l'agent de la Compagnie du Canada donne à Smith toute facilité raisonnable d'acquérir la partie des réserves qu'il a demandé et qui est contiguë à sa propriété. 437
- 29 avril,
Kingston. Bastable à Wilmot Horton. La maladie l'a empêché de mettre à exécution son intention de retourner à Londres, le printemps dernier, mais il est maintenant capable d'entreprendre le voyage. Il y a présentement plusieurs familles prêtes à s'embarquer de Cork, lesquelles, il en a confiance, seront trouvées d'excellentes acquisitions pour la colonie. 121
- avril, William Maitland au même (?). Il renouvelle sa demande d'entrée. 233
- 1er mai,
Londres. Le baron Séguier au même (en français). Il demande un extrait du certificat du décès de Jean-François-Marie Lefebvre, mort à Montréal le 1er mars 1819. 445
- 1er mai,
Winchelsea. Powell au même. Vu le mauvais état de santé de sa femme il demande qu'on lui accorde jusqu'à juillet 1826 pour aller dans le Haut-Canada prendre possession de sa terre. 337
- 3 mai,
Trésorerie. Harrisson à Wilmot Horton. Au sujet des réclamations des sujets britanniques résidant dans le Haut-Canada pour pertes subies par eux aux États-Unis, un rapport sur le cas de McGregor a été demandé au commissaire général. Quant aux autres réclamations, le principe de l'indemnité ne peut être admis. 71
- 4 mai,
Londres. Murray à Bathurst. Il demande que permission soit donnée au juge en chef Powell de cesser de remplir ses différentes charges avec une pension égale aux deux tiers de son présent salaire de juge en chef et de président du Conseil législatif. 240
- 8 mai,
Liverpool. Barrie au même. Il envoie un paquet de lettres reçu de Maitland. 123
- 11 mai,
Londres. Murray à Wilmot Horton. Il renvoie corrigée une lettre à Bathurst. 242
- 19 mai,
New-York. Moore au même. Il envoie une lettre adressée à John B. Robinson, procureur général du Haut-Canada. 243
- 21 mai,
Liverpool. Robertson au même. Il lui apprend qu'il est arrivé ce jour même, mais comme son frère est en mer il doit rester pour le rencontrer. Il espère être en ville jeudi pour le voir et il lui a déjà dit le but de sa visite, qui sera courte. L'archidiacre Mountain apportera la dépêche destinée à Bathurst. C'est un homme parfaitement en mesure de donner des renseignements au sujet des réserves du clergé. 363
- 23 mai,
Stamford. Randal à Canning. Il lui envoie des requêtes contre ceux qui le privent de sa propriété. Il s'excuse de la longueur de sa requête, mais

1825.

c'était le seul moyen de répondre à tous les arguments de ses adversaires relativement à la validité de son titre de propriété. Page 388

Inclus. Exposé détaillé des faits se rapportant à son titre de propriété sur certaines terres. Il demande que la concession faite à l'honorable Thomas Clark de la place Bridge Water soit annulée afin de donner à Randall la chance d'obtenir réparation légale. 391

25 mai,
Lambeth.

C. C. Small à Bathurst. Il le remercie de l'honneur qu'on lui a fait ainsi qu'à son frère. Il a l'intention de s'embarquer dans quelques jours. 446

Une lettre à Wilmot Horton, portant la même date, est dans le même sens.

25 mai,
Trésorerie.

Lushington à Wilmot Horton. Il envoie des copies de la correspondance au sujet de la réclamation des Pôtâgânâsées, qui demandent d'être indemnisés à cause de l'occupation de l'île Drummond. 72

Inclus. Maitland à Herries. Il a réglé la réclamation des sauvages pour pouvoir occuper sans qu'il y ait de difficultés l'île Drummond avant qu'il fut décidé qu'elle était dans le territoire américain, et cela en doublant la quantité de présents qu'ils avaient l'habitude de recevoir. 73

Claus à A. K. Johnson, 18 septembre 1824. Il lui transmet une lettre de McKay relativement aux réclamations des sauvages sur l'île Drummond. 75

McKay à Claus. Il lui transmet un rapport du discours des Pôtâgânâsées, dans lequel ils demandent rémunération à cause de l'occupation de l'île Drummond. 76

Le discours, 9 août 1824. 77

26 mai,
Affaires
étrangères.
26 mai,
Londres.

Planta à Wilmot Horton. Il lui rappelle la demande de Rush, ministre des Etats-Unis, au sujet de la mise hors la loi de McDonnell. 77

Greenwood, Cox & Co., au même. Il demande un certificat attestant que du 1er avril 1824 au 31 mars 1825 Maitland était vivant et dans l'exercice de ses fonctions. 172

31 mai,
Amirauté.

Croker au même. Il ne connaît rien de l'affaire. Cockburn ne voit aucune objection à ce qu'il envoie la lettre. 4

4 juin,
Londres.

Angell au même. Il lui soumet un plan pour l'amélioration des colonies de l'Amérique du Nord. 107

7 juin,
Rome.

L'évêque Macdonell à Bathurst. Ayant appris du Dr Paynter que Sa Seigneurie désire qu'il retourne au Canada à cause des émigrés irlandais, il va immédiatement quitter Rome, bien qu'il n'ait pas réglé toutes ses affaires, ce qu'il ferait si Sa Seigneurie voulait bien écrire à ce sujet au Dr Paynter. Il arrivera à temps pour voir à l'établissement des émigrants, mais on devrait leur adjoindre des bons et énergiques prêtres et instituteurs.

14 juin,
Londres.

Angell à Wilmot Horton. Il désire lui soumettre des plans pour soulager l'Irlande au moyen de l'émigration, plans qui exerceront un grand pouvoir et une forte influence sur le bien-être des provinces de l'Amérique du Nord. 108

15 juin,
Trésorerie.

Harrison au même. Maitland a reçu instruction d'émettre un mandat au montant de £242 11s. valeur courante pour McGregor, en paiement des pertes éprouvées durant la dernière guerre, mais c'est la seule réclamation de cette nature que la Trésorerie se sent justifiable de reconnaître. 80

22 juin,
Londres.

A. McLean au même. Il soutient la réclamation de la milice organisée du Haut-Canada pour avoir la demi-paye tout comme les Voltigeurs du Bas-Canada. La crainte d'établir un précédent dans le cas où ce serait accordé n'est pas bien fondée, car il n'existe pas d'autre corps placé dans les mêmes conditions que la milice organisée, dont le recrutement se soit fait régulièrement, vu que la milice organisée du Bas-Canada a été tirée de la masse de la population pour ne servir que pendant un temps limité dans le Bas-Canada. Il rappelle la bonne conduite

1825.

de la milice du Haut-Canada, qui ne craindra pas une comparaison entre les services qu'elle a rendus et ceux des Voltigeurs. Il dit qu'on pourrait avoir de sir Gordon Drummond et sir John Harvey des témoignages à cet effet, mais il croit que Bathurst a en mains assez de documents pour prouver la bonne conduite de la milice organisée d'Ontario. Page 292

24 juin,
Londres.

Robinson à Wilmot Horton. Si on retarde son retour au Canada il dit qu'en restant à Londres au delà de la date fixée pour son départ (le 1^{er} juillet) il n'arrivera pas à temps pour le terme de circuit dans l'Est, duquel il tire sa principale source de revenu. 366

24 juin,
Trésorerie

Sans date. Mémoire des lettres à écrire sur différents sujets. 368
Harrison à Wilmot Horton. Il transmet une copie de la lettre de Maitland au sujet du paiement des réclamations pour pertes. 81

Maitland à Harrison, 10 mars. Il lui dit qu'il reste une balance entre les mains du receveur général après avoir payé une partie du montant destiné aux réclamants pour pertes éprouvées durant la guerre de 1812. Cette balance, ajoutée à une somme de £800 provenant de propriétés confisquées, lui permet de payer un autre dividende. Il en a, en conséquence, ordonné le paiement. 82

27 juin,
Boulogne-sur-
Mer.

Gordon Drummond à Wilmot Horton. Il insiste fortement pour que la demi-paye soit accordée aux officiers survivants de la milice organisée du Haut-Canada, tout comme elle l'est aux Voltigeurs du Bas-Canada. 163

27 juin,
York.

Le Dr Strachan au même. Voyant que sa nomination à l'archidiaconat de Kingston créerait probablement des embarras, il a demandé au procureur général de déclarer qu'il était prêt à renvoyer sa lettre de nomination. La mort de l'évêque de Québec supprime toutes les difficultés et permet de diviser Québec en deux diocèses, une mesure qui est essentiellement nécessaire à l'avancement de l'Eglise dans cette province. Il croit que la division va se faire; il rappelle à Wilmot Horton sa réclamation, que lui (Horton) et Bathurst ont reconnue, et personne au Canada ne contredira le bien-fondé de sa demande d'avancement professionnel. 448

28 juin,
Londres.

Galt à Bathurst. Il le remercie de son offre de le présenter au lever du roi. 174

1er juillet,
Londres.

Sir John Harvey à Wilmot Horton. Les conditions dans lesquelles la milice organisée du Haut-Canada a servi sont les mêmes qu'elles ont été pour les Voltigeurs, et un examen de ce service, des listes des tués, blessés, etc., montrera que les titres de la première sont au moins égaux à ceux des derniers. 102

1er juillet,
Londres.

Cockburn au même. Il lui envoie des remarques rédigées à la hâte. Il pense que Bathurst a montré toute la considération possible pour la milice organisée. 153

Inclus. Cockburn à Wilmot Horton(?) Il examine le droit qu'a à la demi-paye la milice organisée du Haut-Canada, ainsi que les Voltigeurs de Québec, et arrive à la conclusion que les régiments de miliciens n'ont pas ce droit. Si on avait demandé son opinion, il n'aurait pas recommandé la mesure qui accordait la demi-paye aux Voltigeurs. Il n'y aurait aucune difficulté à prélever dans le Haut-Canada le montant nécessaire. Il reconnaît les services rendus par la milice. 154

2 juillet,
Londres.

A. McLean à Wilmot Horton. Il a remis ces jours derniers une lettre de sir Gordon Drummond au sujet de la demi-paye des officiers de la milice organisée; il en envoie maintenant une de Harvey sur le même sujet. Les témoignages de deux hommes de cette position devraient engager Bathurst à recommander les officiers à la généreuse considération de Sa Majesté. 305

6 juillet,
Londres.

Le même au même. Il croit comprendre que les papiers relatifs à la demande des officiers pour la demi-paye ont été soumis à un officier qui a servi au Canada. Il demande à voir le rapport quand il sera terminé;

1825.

il demande aussi une copie de la dépêche de Prevost recommandant les Voltigeurs. Page 307

7 juillet,
Londres.

Robinson à Wilmot Horton. Il a étudié les règlements régissant les concessions de terres dans la Nouvelle-Galles du Sud et la Terre de Van Dieman pour savoir jusqu'à quel point ils peuvent être appliqués dans le Haut-Canada. Les terres doivent être données gratuitement aux loyalistes de l'E U. et à ceux qui ont fait le service militaire dans le Haut-Canada. Aucun changement dans les règlements ne doit et ne peut priver ces deux classes de leurs droits. Les officiers et les soldats mis à la demi-paye en 1815 et qui sont allés au Canada reçoivent aussi des concessions, mais celles-ci sont exceptionnelles et on peut les discontinuer, sauf les exceptions mentionnées. Il ne voit aucune objection à l'application dans le Haut-Canada des règlements en vigueur dans la Nouvelle-Galles du Sud. Pour commencer, on pourrait diviser le Haut-Canada en paroisses, comme c'est proposé pour la Nouvelle-Galles du Sud et la Terre de Van Dieman, mais au lieu de paroisses de 25 milles comme là-bas, il croit que chaque canton devrait être divisé en deux paroisses d'une étendue de 50 milles en moyenne. Les réserves faites pour le clergé protestant ne permettent pas d'avoir de plus vastes établissements. Il n'est pas dit de quelle manière on doit fixer la valeur des terres. Les quelques changements qu'il désirerait proposer seraient plus clairement établis dans un document calqué sur celui qu'on lui a passé. Il a été guidé dans ce travail par le désir d'éviter tout changement qui ne soit pas essentiel, car plus on peut rendre uniforme dans toutes les colonies pareil système, mieux c'est. 379

Inclus. Il propose un nouveau système pour la concession des terres dans le Haut-Canada. 383

7 juillet,
Lincoln's Inn.

Bannister à Wilmot Horton. Il lui demande de soumettre le document inclus à Bathurst. 124

Inclus. Bannister à Bathurst, même date. Il montre les conséquences préjudiciables de la vente proposée des réserves à une compagnie et dit qu'elle entraînera la ruine des intérêts des porteurs de baux. 125

7 juillet,
Gardes à
cheval.

Taylor à Wilmot Horton. Instruction a été donnée à Dalhousie pour qu'à son arrivée au Canada il donne un permis d'absence à Maitland afin que ce dernier repasse en Angleterre. 8

8 juillet,
Winchelsea.

Powell au même. Il demande de nouveau qu'on lui accorde jusqu'à juillet 1826 pour aller dans le Haut-Canada prendre possession de sa terre. 340

9 juillet,
Amirauté.

Barrow au même. Le commandant du vaisseau de Sa Majesté le *Herald* a reçu instruction de prendre à son bord sir Peregrine Maitland et les membres de sa famille s'ils désirent profiter de cette occasion pour retourner en Angleterre, mais il ne devra pas après son arrivée dans le port de Québec rester plus de quinze jours ou dans le plus trois semaines. 5

Planta (?) au même. Il lui transmet une requête de Randal. 25

9 juillet,
Affaires
étrangères.

9 juillet.

Robinson au même. Ne pouvant maintenant arriver à temps pour le circuit judiciaire, il restera à Londres jusqu'au 21. Il a préparé des rapports sur plusieurs points décidés ou sur ceux au sujet desquels il a appris ce que pensait Bathurst. Il sera à son service (à Horton) n'importe quand il pourra consacrer une heure aux affaires du Canada. 407

11 juillet,
Londres.

Galt au même. Il demande un rapport sur la quantité de lin importé depuis sept ans de la France et des Pays-Bas. 175

14 juillet,
Londres.

Le même au même. Il cite un paragraphe d'une lettre où il est dit que le gouvernement encourage la législature du Bas-Canada à accéder à la demande [de pourvoir aux pertes éprouvées durant la guerre]. Fort de cette assurance il a revu ses commettants, au Canada, mais rien

1825.

n'a été fait. C'est le second emprunt organisé par lui et qu'on a mis de côté dans des circonstances mortifiantes pour lui. Page 184

Inclus. Note indiquant ce que Galt pense qu'il aurait dû ajouter si on avait laissé voir l'intention de recevoir de lui une autre communication. 187

1er juillet,
York.

Le Dr Strachan à Wilmot Horton. Il a cru, depuis sa lettre du 27 dernier, qu'il serait à propos d'envoyer les documents inclus, vu qu'il est probable que Robinson s'est embarqué avant d'apprendre la mort de l'évêque de Québec. Il ne peut pas s'éloigner de la province pendant l'absence de Robinson, et s'il pariait après le retour de Robinson il pourrait être trop tard. Il a écrit à l'évêque de Londres, qu'il croit favorable à ses prétentions. 449

Inclus. Remarques sur l'à-propos de diviser le diocèse de Québec; les raisons pour cela et les devoirs des évêques. 452

Le Dr Strachan à Bathurst, juin 1824. Il demande qu'on lui pardonne de venir exposer ses vues personnelles et ses espérances au sujet de l'épiscopat. Il fait un rapport sur les progrès religieux, etc., et sur l'opportunité de nommer d'autres évêques anglicans. 459

William Campbell au Dr Strachan. Il le remercie de son excellent sermon sur la mort de l'évêque de Québec; il lui parle de l'importance qu'il y a de diviser le diocèse en deux: un pour le Bas-Canada et l'autre pour le Haut-Canada, et conclut en disant combien il (Strachan) est l'homme bien qualifié pour être l'évêque du Haut-Canada. 466

L'évêque (anglican) de Québec ou Dr Strachan, 20 décembre 1824. Il lui explique son retard à écrire et fait l'éloge du zèle et de l'assiduité qu'il (Strachan) a déployés dans l'exercice de ses fonctions. 471

Le Rév. C. Stuart au Dr Strachan, 13 décembre 1823. Il approuve entièrement le projet d'avoir deux évêques au Canada; il a déjà suffisamment expliqué ses vues, et par conséquent n'est pas disposé à se mettre de l'avant ou à parler davantage sur ce sujet à qui que ce soit. 473

14 juillet,
York.

Le Dr Strachan à Bathurst. Il lui annonce la mort de l'évêque de Québec; lui parle de l'occasion offerte de diviser le diocèse de Québec, et soumet sa réclamation pour être le premier évêque du Haut-Canada. 475

20 juillet,
Winchelsea.

Powell à Wilmot Horton. Il raconte les circonstances dans lesquelles des concessions de terres lui ont été faites ainsi qu'à son fils. Ce dernier a acheté deux maisons à Prescott, et il désire s'établir près de lui. 342

25 juillet,
Ludlow.

Marston à Bathurst. Il lui propose d'envoyer une procuration au consul aux Etats-Unis pour obtenir ce que le fils a laissé pour un pauvre homme, Joshua Ratcliffe, ou de prendre pour avoir cet argent n'importe quel autre moyen que proposera Bathurst. 249

25 juillet,
Londres.

L'évêque Macdonell à Wilmot Horton (?). Bathurst lui a dit qu'il (Horton) ferait les arrangements pour pourvoir aux salaires des prêtres et des instituteurs destinés aux émigrants irlandais; il a attendu pour se présenter que Horton trouve le moment opportun de le recevoir. 248

25 juillet,
Tuam.

Mémoire de Patrick et de Michael Garrey. Ils disent que leur frère John, mort récemment, a laissé une propriété dont ils ne peuvent tirer parti à cause de leur pauvreté et pour d'autres raisons. Ils demandent que Bathurst en dispose pour eux. 180

23 juillet,
Londres.

Galt à Wilmot Horton. On n'a pas bien compris la lettre qu'il a écrite au sujet des moyens de faire face au paiement des pertes au Canada. Il cite tout ce qui a été fait, et il croit que la vente des terres à la Compagnie du Canada fournirait les fonds pour liquider l'emprunt. 176

26 juillet,

Taylor au même. Il discute à fond la réclamation de la milice organisée du Haut-Canada pour recevoir la demi-paye tout comme les Voltigeurs du Bas-Canada. Il ne peut pas voir en quoi leur réclamation diffère, la demi-paye étant accordée, non à titre de droit mais comme une faveur,

1825.

et la milice organisée y a autant de droit que les Voltigeurs. Il donne au long les raisons. Page 9

28 juillet,
Londres.

Le Dr Paynter à Bathurst. Il a appris que la question d'ériger un diocèse ordinaire dans le Haut-Canada est venue devant la Congrégation, mais qu'on a différé la décision jusqu'à l'arrivée de plus amples renseignements. 344

28 juillet,
Londres.

Inclus. Lettre (en italien) du cardinal pro-préfet. 346
Jarvis à Bathurst. Il envoie un mémoire pour obtenir la demi-payé, ayant été capitaine dans l'ancien régiment de milice organisée, et étant devenu invalide à la suite de blessures reçues sur le champ d'action. 215

Inclus. Le mémoire (même date). 217
Certificat, etc. 221 à 224

2 août,
Londres.

Robinson à Wilmot Horton. Il fait part de quelques observations sur la demande de la demi-payé faite par la milice organisée. Il désire que cette demande réussisse. Il dit que McLean et Jarvis veulent de retourner dans leurs foyers ; ils sont venus ici pour presser les réclamations, et leurs affaires professionnelles requièrent leur présence dans le Haut-Canada. Tous deux ont été blessés durant la guerre. 412

2 août.

Le même au même. Il envoie une lettre qu'il avait écrite mais qui n'avait pas été remise. Campbell sera nommé juge, mais il ne peut pas compter sur une pension de retraite à moins que sa santé lui permette d'occuper le poste plusieurs années. Une lettre semblable a été envoyée lors de la nomination du Sherwood. 410

2 août.

Le même au même. Il a, de concert avec Villiers, trouvé tant de changements à faire dans la phraséologie d'une importante dépêche qu'il a envoyée celle-ci accompagnée d'une autre entièrement refaite. Le tout devrait être pris en mâre considération. On doit, en pourvoyant à la liste civile, varier selon les provinces. On ne devrait pas soumettre le plan au Haut-Canada avant que la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick en aient décidé, car ces deux provinces ont d'abondantes ressources que le Haut-Canada n'a pas ; loin de là, il est endetté et il a une liste de pensions militaires à supporter. 408

2 août,
Londres.

Jarvis à Bathurst. Il lui rappelle sa demande pour la demi-payé, voulant avoir une réponse finale, car il désire retourner au Canada. 225

8 août,
Londres.

L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Relativement à la question de l'éducation pour les habitants et les colons catholiques de l'Amérique Britannique du Nord, il décrit la situation de ces gens et ses vues sur le sujet. Les Ecossais catholiques se dirigent tous vers l'Amérique Britannique du Nord ; aucun n'est actuellement aux Etats-Unis. Dans l'Amérique Britannique du Nord l'étendue de terres que les catholiques habitent entre Détroit et le point Est extrême est de 700 milles. Il nomme les localités habitées par les catholiques ; il raconte leurs services et leur loyauté durant la guerre. Le meilleur moyen de les conserver, c'est de fournir les moyens pour leur instruction religieuse et morale. Il estime à £5,180 seulement la dépense annuelle pour le support dans les deux provinces de deux évêques, 36 prêtres, 48 instituteurs, et pour fournir des livres aux écoliers et aux adultes. Il décrit la manière de payer les salaires, etc. 253

11 août.

Robinson à Wilmot Horton. M. Hay enverra tous les documents concernant la demande faite par la législature du Haut-Canada pour que la milice organisée reçoive la demi-payé. On estime le montant à £2,482. Toute la question est de savoir si pareille charge devrait être assumée par la Grande-Bretagne. Imputer ce montant à un fonds colonial à la disposition du gouvernement britannique équivaldrait à établir entre les deux cas une différence difficile à expliquer. (Il faut présumer qu'il s'agit ici de différence entre Voltigeurs et milice organisée.) 415

15 août,
Londres.

A. McLean au même. Il ne désire pas abuser de son temps, mais il a été heureux d'apprendre qu'en dépit d'une masse d'autres affaires il s'est

1825.
occupé du cas de la milice organisée. Il quitte la ville, mais prêt à y
revenir au moindre avis. Page 308
- 20 août,
Whitehall. Stephen junior à Wilmot Horton. Comme conseil il est d'opinion que
Randal ayant consenti au transport de certaines terres, il n'a plus de
droit à les réclamer. 29
- 20 août,
Downing
Street. Wilmot Horton à A. M. McLean. Il désire savoir ce qui constitue la
différence entre la milice organisée (*incorporated*) et la milice de toute
autre province. Il (McLean) devra lui donner tous les renseignements
qu'il possède à ce sujet. 300
- Apparemment *inclus*. Prevost à Bathurst, 29 juillet 1814. Dépêche
faisant l'éloge des Voltigeurs et montrant qu'il serait juste de leur
accorder la demi-paye. 302
- Estimation du montant nécessaire pour le service de la demi-solde à la
milice organisée. 304
- 25 août,
Castle Toward. Flinlay (?) à Wilmot Horton. On présentera bientôt une requête ve-
nant des parents de personnes qui sont allées au Canada en 1821 et qui
demandent de l'aide pour aller les rejoindre, comme on l'a fait pour des
gens d'Irlande. Il lui demande d'user de toute son influence sur Bathurst
pour que cette demande réussisse. 166
- 26 août,
Southwark. Mémoire du lieutenant James McGregor, qui demande de lui servir de
nouveau sa pension, dont le paiement s'est fait jusqu'à juillet 1821. 259
- Notes sur cette demande donnant un aperçu des raisons pour les-
quelles la pension de McGregor a cessé d'être payée. 261
- Freeling à Hay. Il envoie deux lettres de McLean. 87
- 29 août.
Guerre. Merry à Wilmot Horton. Il demande un rapport sur le salaire et la
date de la nomination de George Hume Reade, qui demande sa demi-paye
en sus de ses honoraires comme fonctionnaire civil. 40
- 31 août,
Londres. Le capitaine Payne au même. Il désire savoir quand la charte de la
Compagnie du Canada sera probablement prête. Il dit quelles sont ses
espérances à ce sujet. Si sa charte ne devait pas être mise en vigueur
il accepterait n'importe quel emploi convenable dans le gouverne-
ment. 347
- 5 septembre,
Walton. Le même au même. Ayant été obligé de s'absenter, il n'a pu se rendre
au rendez-vous. Il se présentera de suite à son retour. 349
- 5 septembre,
Leamington. Darcy Boulton au même. Sa continuelle mauvaise santé et l'état où
se trouvent ses affaires personnelles lui font demander un prolongement
de congé. 131
- 13 septembre,
Trésorerie. Herries au même. Relativement à la demande de pension par la
veuve du lieutenant-colonel Nichol, il lui transmet une lettre du secré-
taire de la Guerre qui montre que Nichol n'occupait aucun rang dans
l'armée, et que, par conséquent, sa veuve n'a pas droit à une pension. 84
- Inclus*. Palmerston à Nichol. Lettre montrant que Nichol n'avait
aucun rang dans l'armée et que sa veuve n'a pas droit à une pension. 85
- 15 septembre,
Edimbourg. A. McLean à Wilmot Horton. Il y a eu retard dans la livraison de la
lettre contenant les questions auxquelles des réponses sont envoyées ci-
incluses. On verra qu'il n'y a aucune chance pour la demande de n'im-
porte quel corps placé dans les mêmes conditions que la milice organisée
et même pour aucune demande de cette nature. 310
- Inclus*. Les questions posées par Wilmot Horton au sujet de l'an-
cienne milice organisée du Haut-Canada avec les réponses y annexées. 311
- Différentes pièces suivent ne portant pas de date. 315, 316, 321
- 18 septembre,
Glasgow. L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Il est venu en Ecosse pour
s'assurer les services de quelques prêtres catholiques écossais pour aller
dans le Haut-Canada prendre charge des émigrants irlandais, mais tous
ont refusé de s'y rendre tant qu'il n'aurait pas reçu l'autorisation du
gouvernement et qu'il n'y aurait pas de garanties pour le paiement de

1825.

leurs salaires. Il lui demande donc de lui envoyer les pouvoirs nécessaires. Page 263

20 septembre,
Fort-William.

L'évêque Macdonell à Bathurst. Il lui demande de prendre des mesures pour retenir dans l'empire britannique les montagnards écossais, car plusieurs se préparent à partir pour l'Amérique du Sud. 265

28 septembre,
York.

Robinson à Wilmot Horton. Il lui annonce son arrivée et lui fait part de ses vues sur la Compagnie des Terres et sa transaction au sujet des réserves du clergé. Il recommande le Dr Strachan comme étant le plus qualifié pour expliquer tous les faits et parler au nom du clergé. Il lui présente Boulton, solliciteur général, qui va en Angleterre chercher des souscriptions au capital de la Compagnie du canal Welland, dont il est l'un des directeurs. 416

30 septembre,
Conseil.

Arrêté en conseil nommant Wells et Macauley membres du Conseil. 20

3 octobre,
Downing
Street.

Baillie à l'évêque Macdonell. Sa proposition d'engager quelques prêtres catholiques romains pour aller au Canada a été soumise à Bathurst, qui désire de plus amples informations sur les messieurs recommandés, les salaires qu'ils s'attendent recevoir, etc. 246

5 octobre.
Guerre.

Lukin à Wilmot Horton. Il demande une réponse à la question posée au sujet du salaire de George Hume Reade. 41

9 octobre,
Londres.

Galt au même. On a exprimé le désir qu'il (Galt) lui soumette confidentiellement deux points, l'un au sujet du canal entre Ottawa et Kingston, et l'autre relatif aux sauvages les Six-Nations. En lui soumettant personnellement ces deux questions, il ne fait que remplir un acte de courtoisie à l'égard d'étrangers. 188

10 octobre,
Londres.

Le même au même. Il lui explique le cas des sauvages Six-Nations, bien qu'il ne se constitue aucunement leur agent à ce sujet. Il cite des extraits des déclarations de John Brant, et il regrette que la politique qu'on se propose de suivre à l'égard des sauvages ait été faite dans le but, entre autres, de les taxer comme les autres habitants, si les terres qu'on leur donnait l'étaient en fief simples. 189

20 octobre,
Castleton.

Lord Westmeath au même. Il le remercie d'avoir parlé à Bathurst du particulier au sujet duquel il l'a dérangé. Il aurait préféré qu'il demeurât chez lui pour faire face à l'intimidation pratiquée, mais comme il aurait pu être assassiné il est aussi bien qu'il émigre, car ce qui pourrait lui arriver de mieux serait de traîner une misérable existence. 487

20 octobre,
Londres.

L'évêque Macdonell à Bathurst. Relativement à la demande datée du 18 du mois dernier, au sujet de l'engagement de prêtres catholiques romains pour le Canada, il lui dit qu'ils ne consentiraient à y aller que si on pourvoyait à un modique salaire pour eux et que le montant fût décidé, mais il n'a pu fixer le chiffre sans la sanction de Sa Seigneurie. Il s'embarquera le 1er de l'autre mois, et il a prié le Dr Paynter de fournir toutes les informations exigées au sujet des prêtres en question. Il avait, dans une occasion précédente, proposé qu'un salaire de £60 pour les prêtres et de £40 pour les instituteurs serait suffisant, en comptant que les colons pourraient contribuer leur quote-part, mais quant aux colons irlandais il se passerait plusieurs années avant qu'ils puissent donner quoi que ce soit, et leurs prêtres ne pourraient pas vivre avec £60 par année. Il le remercie de sa bonté; il essaiera de s'en montrer reconnaissant en s'efforçant d'affermir la loyauté de ses ouailles, mais sans un nombre de prêtres respectables il ne peut pas se rendre responsable de la conduite des émigrés Irlandais. 268

1er novembre,
Londres.

Le lieutenant McGregor. Il appelle son attention sur sa requête et demande une prompté décision. 271

1er novembre,
Boulogne-sur-
Mer.

Harvey à Wilmot Horton. Il se rend à Paris le 8 courant et il envoie son adresse dans cette ville. Il reviendra à Londres en janvier. 212

1825.
1er novembre,
Hendon.

Stephen junior à Wilmot Horton. Il est surpris du temps passé sur une aussi petite affaire que la question du cimetière à Kingston. Sur la plus grande partie qu'on doit concéder à l'Eglise d'Angleterre on devrait donner à cette Eglise le même droit d'enterrer les morts de cette congrégation que celui qui a été accordé à l'Eglise d'Ecosse lors de la dernière concession qu'on lui a faite. Il explique comment on devrait rédiger le titre et en faveur de qui le faire. Tout ce que demande l'Eglise d'Angleterre, comme condition, c'est que dans son cimetière elle puisse lire l'office des morts sur le corps. Si la famille ne le veut pas, elle pourra transporter le corps dans le cimetière, où elle pourra avoir le service d'après le rite presbytérien. Page 33

5 novembre,
Ludlow.

Marston à Bathurst. Il réfère de nouveau au cas de Joshua Ratcliffe ; il a envoyé tous les papiers nécessaires. 273

6 novembre,
Brockville.

Requête des doyens et des membres de la congrégation presbytérienne de Brockville, Haut-Canada, racontant les difficultés qu'elle a traversées et sa pauvreté, et demandant une allocation pour M Smart, son ministre.

7 novembre,
Guerre.

Merry à Wilmot Horton. En réponse au sujet de la demi-paye pour James McGregor, il dit que, dans des circonstances semblables à celles qu'on lui a expliquées, elle aurait été discontinuée quand même il aurait été officier dans l'armée régulière. 42

9 novembre,
Londres.

Le lieutenant McGregor. Il se défend contre l'accusation d'avoir envoyé deux procurations pour le paiement de sa pension, et il donne comme explication qu'il n'a signé la seconde que lorsqu'il apprit que la première était incorrecte. 282

Inclus. Small à McGregor, 13 août 1820. Il lui dit que le pouvoir donné pour retirer sa pension (de McGregor) n'était pas correctement rédigé, et qu'il lui en envoie un autre avec des instructions sur la manière de remplir les blancs. 284

9 novembre,
Londres.

Hayes à Wilmot Horton. Il n'avait reçu aucune lettre du Haut-Canada avant hier soir, alors qu'il lui en est venue une contenant une introduction à lui signée par Maitland et dont il retardera la présentation jusqu'à son retour d'Irlande. Il est reconnaissant de l'intérêt que montre Bathurst pour son établissement industriel, les forges de Marmora. 213

12 novembre,
Whitehall.

Grant fait rapport de l'état de misère où se trouve un groupe de colons. 22

16 novembre,
Brighton.

Galt à Wilmot Horton. Il espère qu'il a reçu la lettre qu'il a envoyée au sujet des Six-Nations. Si une mesure doit être mise devant le parlement, il espère qu'il pourra la voir avant. On devrait tenir compte des sentiments des sauvages, ce qu'on a trop peu fait jusqu'ici. C'est une excellente occasion qui se présente de tenir une conduite généreuse et philanthropique à l'égard des sauvages. 200

18 novembre,
Londres.

McGregor à Bathurst. Vu qu'on avait déclaré que sa pension était retranchée parce que, d'après un bureau d'avisers, une opération insignifiante ferait disparaître l'infirmité physique dont il se plaignait, il a consulté un très éminent chirurgien qui l'a examiné gratuitement. Maintenant il demande à l'être par un bureau d'avisers médicaux. 285

Inclus. Certificat de sir Astley Cooper attestant que la balle qui a blessé McGregor ne peut être extraite. 286

Etat des réclamations de McGregor. 287

22 novembre,
Londres.

McGregor à Wilmot Horton (?). Il a envoyé à Bathurst un certificat par sir Astley Cooper. Il espère qu'il (Horton) sollicitera Bathurst de se rendre à sa demande, vu que ses ressources sont presque complètement épuisées et il se considère bien maltraité. Il désire que l'on fasse sur sa conduite la plus sérieuse enquête. 290

1er décembre,
York.

Le Dr Strachan à Bathurst. Il le remercie de la bonté et de la condescendance que montrent ses dernières communications. Il lui raconte

1825.
la conduite qu'il a tenue pendant les longues années passées dans la province. Page 477
- 3 décembre, Londres. Robert Gillespie au même. Il annonce la mort du colonel Nichol, du Haut-Canada, dont le corps a été mis en pièces dans une chute au fond d'un précipice. Il décrit la situation précaire où est jetée sa famille vu que la pension cesse, et rappelle que le défunt, à la demande de Brock durant la guerre, a fait le sacrifice de ses affaires et des belles perspectives qui s'offraient à lui, sans quoi il aurait pu amasser le nécessaire pour sa famille. Il ajoute d'autres considérations que l'évêque de Québec peut confirmer. 202
- 3 décembre, Dublin. Miss Beaufort à Wilmot Horton. Elle envoie un paquet pour être transmis à Mme Stewart. 133
- 6 décembre, Falmouth. Genn à Bathurst. M. A. B. Hawke, résidant à Bath, près de Kingston, a été nommé juge de paix, et pour l'aider à exercer ses fonctions il a acheté pour lui la dernière édition des ouvrages judiciaires de Burns. Il demande que les volumes soient envoyés par l'intermédiaire du Bureau colonial. 205
- 7 décembre, Bureau colonial. H. J. Boulton à Bathurst. Il demande une entrevue. 134
- 9 décembre. Requête de George Stephens, major. Il n'a plus ni santé, ni argent, ni ami. Il n'est pas capable d'aller prendre possession de la terre qui lui a été concédée et demande autre chose à la place. 479
- 18 décembre, Londres. Greenwood, Cox & Co. à Wilmot Horton. Ils demandent un certificat que Maitland vivait et exerçait ses fonctions entre le 1er avril et le 30 septembre dernier. 207
- 14 décembre, Downing Street. H. J. Boulton au même. Il discute la réclamation de la Congrégation presbytérienne de Kingston sur un cimetière prétendu appartenir à la paroisse Saint-George de l'Eglise d'Angleterre, et soutient que la réclamation pourrait être aussi raisonnablement portée sur la bâtisse de l'église elle-même que sur le cimetière. 135
- 15 décembre, Downing Street. Le même au même. Il envoie un rapport des opérations et des progrès de la Banque du Haut-Canada, et une vue d'ensemble de la condition des institutions bancaires aux Etats-Unis et au Canada. 140
- 27 décembre, Londres. Abbott à Bathurst. Il demande au nom de George Coombs une cession de terre. 110
- Pas de date. Joseph Curren au même. Il dit que ses papiers lui ont été enlevés par des voleurs, et il offre de prouver que c'est vrai qu'il a reçu au bureau colonial un papier qu'il devait montrer au gouverneur du Haut-Canada, lequel papier se trouvait parmi ceux qui ont été volés. Il demande qu'on lui paye ses arrérages de pension, etc. 151
- Mémoire de John Small demandant, pour raison d'âge, la permission de se démettre de ses fonctions de greffier de la Couronne et d'être remplacé par son fils. 443

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1826.

Q. 340-1.

1789.
9 novembre, Arrêté en conseil accordant des terres à des loyalistes de l'E. U.
1818.
- Juin et juillet. Travaux de la convention publiés en août.
1821.
- 8 août, Bathurst à Maitland.
Downing Street.
- 8 août, Le même au même.
Downing Street.
1825.
22 juillet, Le même au même.
Downing Street.
- 10 octobre, Gourlay à Coleman.
Londres.
- 15 novembre. Message de Maitland à l'Assemblée.
- 22 novembre. Le même au même.
- 28 novembre. Bill pour la naturalisation des aubains.
- 30 décembre. Résolution de l'Assemblée.
1826.
- 11 janvier. Ditto.
- 12 janvier. Adresse de l'Assemblée.
La réponse suit, mais sans date.
- 13 janvier. Adresse de l'Assemblée.
- 14 janvier. Ditto.
La réponse suit, mais sans date.
- 14 janvier. Adresse de l'Assemblée.
- 18 janvier, Adresse de l'Assemblée. Toutes les pièces précédentes sont incluses
York. dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 7 mars 1826.
- 23 et 27 Adresses du Conseil et de l'Assemblée, incluses dans l'envoi de Maitland
janvier. à Bathurst, 8 mars 1826.
- 26 janvier, Adresse de l'Assemblée.
York. La réponse suit, mais sans date.
- 27 janvier. Adresse de l'Assemblée.
La réponse suit, mais sans date.
- 31 janvier, John Macaulay au *Canadian Freeman*. Ceci et les quatre documents
Kingston. précédents sont inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 7 mars 1826.
- 16 février, Maitland à Bathurst (n° 1). Le rév. John Wilson s'est démis de ses
York. fonctions de maître de la "Royal Grammar School"; le rév. Thomas
Smith a été nommé pour le remplacer et l'école a été transférée à York,
où il n'y a de maison ni pour l'école ni pour le maître. Il propose qu'une
partie des terrains réservés pour les fins publiques soit vendue pour aider
à bâtir une école, etc.
3
- Inclus.* Rapport du Conseil recommandant la vente de lopins de terre
pour bâtir, avec le produit de la vente, une école et une maison pour le
maître.
6
- 7 mars, Maitland à Bathurst (n° 2). Il envoie sept adresses de l'Assemblée
York. sur l'état de la province. Il explique pourquoi ces adresses sont envoyées

1826.

par l'Assemblée seule et non, comme d'habitude, conjointement avec le Conseil. Ces adresses montrent que la province n'a aucun grief sérieux. Page 9

Inclus. Réponse de Bathurst, qui dit qu'il transmettra l'adresse recommandant qu'on encourage l'émigration des Etats-Unis. Suivent des remarques dans un sens opposé à la politique recommandée. 12

Adresse recommandant d'encourager l'émigration des Etats-Unis. 18

Adresse demandant de remettre John Hardy sur la liste des loyalistes de l'E. U. 23

Réponse que l'adresse sera envoyée; remarques sur le cas de Hardy et raisons pour lesquelles il a été rayé de la liste des loyalistes de l'E. U. 25

Copie de l'ordre de Dorchester (9 novembre 1789) concédant 200 acres de terre aux fils et aux filles des loyalistes de l'E. U. 31

Adresse s'opposant à toute autre augmentation des réserves du clergé et demandant que les réserves actuelles ne soient pas uniquement employées au bénéfice d'un corps religieux, mais devraient servir à toutes les dénominations chrétiennes. 33

Maitland à l'Assemblée. Il lui annonce qu'il enverra l'adresse. L'Assemblée a tort quand elle parle d'un projet d'augmenter les réserves du clergé, et elle a profité de l'interprétation donnée à l'acte pour introduire sa pétition demandant que les biens du clergé devraient être divisés. Si l'Eglise d'Ecosse avait prévu que sa réclamation aurait ce résultat, elle se serait abstenue. Il serait souhaitable que l'on pût trouver quelque moyen de pourvoir au support de l'Eglise d'Ecosse, mais il serait de mauvaise politique d'arriver à cette fin au détriment de l'Eglise d'Angleterre. 36

Adresse demandant que le juge en chef ne soit plus membre du Conseil exécutif, car cela entrave l'expédition de la justice et, aussi, que les juges ne devraient être maintenus en office que pendant leur bonne conduite. 39

Maitland à l'Assemblée. Il enverra l'adresse. Il fait des remarques critiques sur les déclarations de l'Assemblée. 41

Adresse demandant que le contrôle et les émoluments du bureau de poste soient transportés à la province. 46

Réponse à l'adresse et remarques. 49

John Macauley, Kingston. Lettre critiquant longuement les déclarations au sujet du bureau de poste de Kingston, faites au cours du débat sur l'adresse relative à l'administration du bureau de poste. 53

Adresse au sujet du refus de concéder des terres à ceux qui ont assisté à la convention politique, quoique les services rendus leur donneraient des titres à ces concessions. 86

Maitland à l'Assemblée. Il transmettra l'adresse. Ses remarques sur la teneur de cette dernière. 89

Travaux de la convention dans le Haut-Canada des "Friends of Enquiry". Août 1818. 93

Résolutions de l'Assemblée, 22 octobre 1818, au sujet des travaux de la convention. 169

Gourlay à Coleman, 10 octobre 1825. Il le pousse lui et les autres législateurs à insister pour avoir l'indépendance. Il raconte ses souffrances; on l'a dit fou pendant qu'il plaidait une cause devant la Chambre des communes et une autre en chancellerie. Il a écrit à ses collègues (à Coleman) de refuser les subsides. Le Canada va-t-il se laisser gouverner par des imbéciles quand l'Amérique continentale choisit ses propres gouvernants? 172

Résolution de l'Assemblée au sujet de ceux qui ont pris part à la convention de Gourlay, avec l'amendement qui a été repoussé. 174

Bathurst à Maitland, 8 août 1821. Il a reçu une enquête de J. H.

1826.

Kerr qui demande une concession de terre; il approuve le principe d'après lequel le Conseil exécutif recommande de refuser des concessions de terre aux officiers ou simples soldats qui ont été délégués à la convention de Gourlay en 1818. Page 176

Requête de l'Assemblée demandant que les personnes nées sujets britanniques qui sont revenues des Etats-Unis au Canada après 1783, devraient encore être considérées comme sujets britanniques et avoir droit à tous les privilèges accordés dans le Canada à ceux qui sont dans cette condition. 177

Résolutions sur la question Allen. 188

Message de Maitland à l'Assemblée sur le sujet, 15 novembre 1825. 194

Maitland à l'Assemblée, 22 novembre. Il transmet à l'Assemblée des extraits de la dépêche de Bathurst, datée du 22 juillet 1825. 196

Bathurst à Maitland, 22 juillet 1825. Il croit que les citoyens des Etats-Unis qui ont longtemps résidé au Canada devraient, par acte législatif, se voir conférer les droits civils des sujets britanniques, et que les soldats des troupes étrangères maintenant débandées devraient être compris avec les autres étrangers qui ont par le passé joui de ces droits. Si une mesure de cette nature est votée, il est autorisé à la sanctionner. 196

La mesure pour les fins mentionnées ci-dessus. 198

8 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 3). Il envoie deux adresses conjointes du Conseil et de l'Assemblée, l'une exprimant de la reconnaissance au sujet des récentes mesures concernant le commerce avec les colonies; l'autre au sujet des pertes. Il désire sincèrement qu'on donne effet à la demande contenue dans la dernière. 202

Inclus. Adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée au sujet des règlements concernant le commerce. 204

Adresse conjointe concernant les réclamations pour pertes. 207

9 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 4). Il transmet des extraits du registre de l'auditeur des patentes de terre. 213

EXTRAIT des registres de l'auditeur où sont inscrites les concessions de terres qui portent le grand sceau de la province du premier jour de janvier au trente et unième jour de décembre 1825, inclusivement, montrant le nombre de concessions de chaque classe faites dans chaque district, et nombre rond des acres concédées.

District.	Villages et comtés.	Nombre de com. de chaq. class.	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total des concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Comté d'York		1	2	2	15,503	99	21,583½
		8	50	400			
		55	100	5,500			
		26	200	5,200			
		1	201	201			
		3	300	900			
		3	500	1,500			
		1	800	800			
		1	1,000	1,000			
		Comté de Simcoe.		7			
39	100			3,900			
9	200			1,800			
1	300			300			
Village d'York..		1	½	½	½	1	

1826.

EXTRAIT des registres de l'auditeur, où sont inscrites les concessions de terres, etc.—*Suite.*

District.	Villages et comtés.	Nombre de con. de chaq. classe.	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total des concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Est.....	Comté de Glengarry	1	57	57	1,972	15	3,182½
		10	100	1,000			
		1	115	115			
		2	200	400			
Comté de Dundas...	3	50	100	600	6		
	1	100	300				
	1	200	200				
Comté de Stormont.	3	100	300	609	5		
	1	109	109				
	1	200	200				
.....	Village de Cornwall..	1	½	½	1½	2	
Ottawa.....	Comté de Prescott..	1	36	36	3,636	27	
		4	50	200			
		16	100	1,600			
		4	200	800			
		2	500	1,000			
	Comté de Russell...	8	100	800	4,900	19	
7		200	1,400				
1		400	400				
1		500	500				
1		800	800				
1		1,000	1,000				
Johnstown....	Comté de Grenville.	1	6	6	806	5	
		1	150	150			
		2	200	400			
		1	250	250			
	Village de Johnstown..	1	1	1	1	1	
Comté de Leeds..	7	100	700	1,514	11		
	1	150	150				
	2	200	400				
	1	264	264				
Bathurst....	Comté de Carleton.	1	100	100	6,308	5	
		1	200	200			
		1	280	280			
		1	600	600			
		1	5,128	5,128			
Vill. de Perth	2	1	2	3	3		
	1	1	1				
	1	1	1				
Comté de Lanark..	1	15	15	19,615	187		
	178	100	17,800				
	6	200	1,200				
Village de Niagara...	2	300	600	300	2		
	1	½	½				
	1	½	½				
Niagara.....	Comté de Lincoln...	1	100	100	300	2	
		1	200	200			

1826.

EXTRAIT des registres de l'auditeur, où sont inscrites les concessions de terres, etc.—*Suite.*

Districts.	Villages et comtés.	Nombre de con. de chaq. classe	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total des concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Gore.....	Comté de Halton..	1	50	50	17,750	117	17,750
		64	100	6,400			
		49	200	9,800			
		3	500	1,500			
New-Castle. ...	Comté de Durham..	25	50	1,250	13,487	71	21,224
		31	100	3,100			
		1	150	150			
		1	197	197			
		4	200	800			
		1	242	242			
		1	300	300			
		1	350	350			
		1	371	371			
		1	453	453			
		1	539	539			
		1	960	960			
		1	1,175	1,175			
		1	3,600	3,600			
	Comté de Northumberland.....	1	37	37	7,737	44	
		10	50	500			
		16	100	1,600			
		11	200	2,200			
		2	300	600			
		2	500	1,000			
		1	600	600			
		1	1,200	1,200			
	Village de Kingston...	2	$\frac{3}{1}$	$\frac{3}{1}$		1 $\frac{1}{2}$	3
		1	1	1			
	Comté de Frontenac..	1	100	100	600		2
		1	500	500			
	Comté de Hastings..	3	50	150	2,450	17	
		8	100	800			
		5	200	1,000			
		1	500	500			
Midland..	Village de Belleville..	1	ch. carr. 3,430	ch. carr. 3,430	7ac's & ch. carr. 3,430	6	4957 $\frac{3}{4}$, et 3,340 ch. carrées.
		1	acs. $\frac{1}{10}$	acs. $\frac{1}{10}$			
		2	" $\frac{1}{2}$	" 1			
		1	" $2\frac{1}{2}$	" $2\frac{1}{2}$			
		1	" $3\frac{2}{10}$	" $3\frac{2}{10}$			
	Comtés de Lennox et Addington..	1	112	112	712	4	
		3	200	600			
	Comté de P.-Edouard.	2	100	200	1,181	5	
		1	142	142			
		1	200	200			
		1	639	639			

1826.

EXTRAIT des registres de l'auditeur, où sont inscrites les concessions de terres, etc.—*Suite.*

Districts.	Villages et comtés.	Nombre de con. de chaq. classe.		Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total des concessions.	Nombre total d'acres concédées.
		Nombre d'acres de chaque concession.					
Ouest.....	Comté d'Essex	1	2	2	990	7	9,040 $\frac{1}{2}$ acres 23,670 pds car.
		1	74	74			
		1	144	144			
Village d'Amherstburg	1	170	170	4	23,670 pds car.		
	3	200	600				
Comté de Kent					8,050	23	
London.....	Comté de Middlesex	1	39	39	14,859	85	
		2	50	100			
		1	61	61			
		32	100	3,200			
		1	105	105			
		1	144	144			
		1	166	166			
		40	200	8,000			
		1	250	250			
		3	500	1,500			
Comté de Norfolk	1	600	600	5	1,867		
	1	700	700				
Comté d'Oxford	1	89	89	6,189	32		
	13	100	1,300				
	13	20	2,600				
	1	300	300				
	1	400	400				
3	500	1,500					
Total.....						870	138,000 $\frac{31}{4}$ acres. 23,670 pds car. 3,430 ch. car.

Sauf erreurs.

Bureau de l'auditeur général,
York, 2 janvier 1826.

S. HEWARD,
Auditeur général, H.C.

RECAPITULATION des concessions de terres mentionnées avant.

Acres et pieds carrés.	Nombre de concessions.	Nombre d'acres.	Concessions aux fils et filles des loyalistes de l'E.-U.	Concessions aux arpenteurs.	Concessions à la milice.	Com. entièrement payées.	Concess. à des réclamants militaires.	Concessions gratuites.	Concessions à des marins provinciaux.	Concessions avec paiement de lat.	Concessions par arrêté en conseil spécial.	Concess. à demi-paiement.	Concess. où les pièces seules ont été payées.
Concessions de moins de 100 acres.....	91	3,583 $\frac{1}{2}$	4	2	1	23	2	59	1	1	3	2	2
" de 100 acres.....	494	49,400	106	2	106	174	7	11	1	189	3	2	1
" de plus de 100 acres et moins de 200.....	14	2,043	1	2	1	9	1	11	1	11	1	1	1
" de 200 acres.....	200	40,000	101	2	13	68	3	1	1	11	1	1	1
" de plus de 200 acres et moins de 300.....	8	1,981	4	4	3	3	3	1	1	2	1	1	1
" de 300 acres.....	14	4,200	3	3	3	6	3	3	1	2	1	1	1
" de plus de 300 acres et moins de 400.....	3	1,027	3	3	3	1	2	1	1	1	1	1	1
" de 400 acres.....	3	1,200	2	2	7	5	3	2	1	1	1	1	1
" de plus de 400 acres et moins de 500.....	2	933	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
" de 500 acres.....	19	9,500	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
" de plus de 500 acres et moins de 600.....	1	539	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
" de 600 acres.....	3	1,800	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
" de plus de 600 acres et moins de 700.....	1	639	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
" de 700 acres.....	1	700	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
" de plus de 700 acres et moins de 800.....	1	792	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
" de 800 acres.....	2	1,600	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
" de plus de 800 acres et moins de 1,000.....	1	960	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
" de 1,000 acres.....	2	2,000	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
" de plus de 1,000 acres.....	6	13,103	5	5	5	1	1	1	1	1	1	1	1
Total.....	870	138,000 $\frac{3}{4}$	105	22	137	295	18	78	1	204	3	4	3
" au-dessous d'une acre en pieds carrés.....	3	*23,670	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
" " " en chaînes carrées.....	1	†3,430	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total.....	870		105	22	137	295	18	78	1	204	3	4	3

* Pieds carrés.

† Chaînes carrées.

S. HEWARD,
Auditeur général, H. C.

1826.

10 mars
York.

Maitland à Bathurst (n° 5). Il envoie copie du discours qu'il a prononcé à la clôture de la session et copies des Actes qu'il a sanctionnés. Tous les subsides ont été votés, mais la conduite de la Législature a causé du désappointement. Suivent ses remarques sur la conduite de l'Assemblée au sujet de l'augmentation des salaires des fonctionnaires. En transmettant les items des subsides il a marqué ceux qu'il a refusés de payer. La *Gazette* a été privée de son caractère officiel et l'Assemblée a tout de même voté une résolution pour qu'elle soit encore servie aux députés aux frais du public. Des personnes ont été chargées de prendre des discours à la sténographie et de les publier. Soit par incapacité, soit par esprit de parti, les travaux de la session ont été mis sous un jour faux ou ridicule. Les tentatives pour empoisonner l'esprit public n'avaient pas réussi faute d'aide pécuniaire, mais elles menacent de devenir permanentes grâce à l'assistance accordée par l'Assemblée. Trois éditeurs se sont votés de l'argent qui leur permettra de continuer leurs publications pendant la vacance et de servir une copie de chaque numéro à chaque député. Il envoie quelques exemplaires de ces journaux. Il ne considère pas le montant ainsi voté comme tombant dans la catégorie des dépenses contingentes ordinaires de la Chambre. Si on en force le paiement, n'importe quelle majorité hostile au gouvernement peut, sous un prétexte quelconque, subsidier autant de journaux qu'elle le croira nécessaire pour propager ses opinions. Il expose tout ce qu'il y a de délicat dans le refus de mettre à effet un vote de l'Assemblée. Dans le cas de Gill, ce dernier fut payé pour un arpentage avant que l'inutilité en soit constatée. Il demanda une somme additionnelle que l'Assemblée vota et qui fut prise sur les dépenses contingentes de la session. Page 222

Discours de Maitland à la clôture de la session. 232

Résolution du comité de toute la Chambre contenant les items pour lesquels on demande des mandats. 237

Les rapports des travaux de l'Assemblée à partir du 22 novembre dans le *Canadian Freeman*. 240Lettre ouverte de Philo, junior, à John Rolph, dans le *Canadian Freeman* du 28 novembre 1825, sur la loi de primogéniture. 278

Discours du Dr Rolph sur le procès du major Randall. 286

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1826.

1821.

3 octobre,
York.

Rapport des travaux d'un bureau médical. Inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 19 juin 1826.

1824.

12 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 17). Il envoie la réclamation de Thomas McCormick, de Niagara, au sujet de pertes subies au cours de la dernière guerre, plus certaines pièces à l'appui. C'est à cause du caractère honorable et de la loyauté de McCormick qu'il envoie sa réclamation, mais il ne lui a donné aucun encouragement. Page 486

Inclus. Extrait de la réclamation relativement à des pertes subies par Thomas McCormick, Niagara, avec un rapport de la Commission des réclamations. 488

Gourlay à Eldon. Il proteste contre la vente à la Compagnie du Canada des terres de la Couronne et des réserves du clergé. 331

1825.

18 octobre,
Cold-Bath-
Fields.

Gourlay au Roi. Il objecte à la vente des terres de la Couronne et du clergé à la Compagnie du Canada parce qu'on pourrait les vendre dix fois plus cher que le prix arrêté. 334

20 octobre,
Cold-Bath-
Fields.

1825.
13 décembre,
York.

Extraits de débats de l'Assemblée sur le bill de la Banque de Kingston, sur le bill pour la protection des magistrats, sur le bill pour faciliter à certaines personnes le paiement de leur taxe d'évaluation, et sur les résolutions pour consolider et centraliser les différents bureaux ayant rapport au département chargé des concessions de terres.

Page 306

24 décembre,
York.

Résolutions de l'Assemblée au sujet du canal Rideau, etc.
Autres résolutions concernant le canal Dundas et Burlington, le 26 décembre.

337

360

340

341 à 351

29 décembre,
York.

Autres extraits du *Colonial Advocate*.
Philo junior, à John Rolph. Dans cette seconde ouverte, il objecte au pouvoir retenu par le Parlement impérial parce que les colonies n'ont plus rien qu'une vaine ombre de constitution, le nom seul. La constitution ne contient que l'unique réserve que seul le parlement impérial aura le pouvoir de régler les questions commerciales, ce qui laisse à entendre que tous les autres pouvoirs forment une charte inviolable. Il trouve également répréhensible cette réserve quant au commerce, réserve qui n'existe que grâce à la faiblesse des colonies. C'est une importante question qui mérite bien quelque attention. Quelque soit le but du parlement impérial, on ne devrait tolérer aucune tentative de donner de l'autorité à nos petits rois d'ici.

29 décembre,
York.

Le droit du Parlement britannique de régler le commerce d'exportation et d'importation mis en doute.

326

29 décembre,
York.

Rapport sur le revenu casuel et territorial de la Couronne.

321

1826.
9 mars,
Kingston.

L'évêque Macdonell à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 12 juin.

13 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 6). Il a ressenti quelque doute sur la validité des actes officiels sous l'autorité desquels les corporations ecclésiastiques sont constituées. L'opinion du procureur général est expliquée dans une lettre qu'il envoie; il (Maitland) désire, tout de même, savoir de Sa Seigneurie si la corporation a droit de continuer à agir sous l'autorité de la charte existante.

352

Inclus. Opinion du procureur général Robinson sur la charte par laquelle la corporation régissant les réserves du clergé a reçu son existence.

354

14 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 7). Il montre la grande importance d'avoir une université dans le Haut-Canada. Il conseille fortement d'accorder une charte et de s'entendre avec le Dr Strachan pour l'établissement d'un fonds. Il parle ensuite des grands efforts du Dr Strachan en faveur d'une université.

361

Inclus. Copie d'un rapport du Conseil exécutif sur la fondation d'une université.

365

15 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 8). Il transmet un rapport du Conseil exécutif et d'autres documents au sujet de certains étrangers qui peuvent se porter vers le Haut-Canada. Il est très important de régler cette question. L'attention sérieuse donnée à cette proposition est démontrée par les adresses, les résolutions et les documents envoyés. Conseils sur la façon dont la loi pourrait être amendée.

368

Inclus. Renvoi au Conseil de la dépêche de Bathurst, sur laquelle on devra donner une opinion au sujet de la conduite à suivre vis-à-vis les étrangers déjà résidents au Canada ou qui pourront y venir s'établir. L'importance qu'il y a, même au point de vue politique, à fonder une université afin de contrecarrer les enseignements de sectes étrangères.

372

Rapport du Conseil exécutif sur cette dépêche.

374

Titres d'une mesure concernant la naturalisation des étrangers dans le Haut-Canada.

382

1826.

Adresse du Conseil législatif remerciant le roi d'avoir sanctionné la présentation d'une loi concernant la naturalisation des étrangers. Un acte a été voté dans ce but, mais il a été rejeté par l'Assemblée, qui en a adopté un autre contraire à la loi et aux faits. Comme il n'y a pas moyen de s'entendre sur une mesure, le Conseil demande que le Parlement impérial adopte telle loi appropriée aux faits existants dans la province. Il offre aussi ses remerciements pour l'aide donnée aux émigrants et ses félicitations sur l'organisation militaire. Page 389

16 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 9). Il transmet l'adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée demandant certaines modifications à l'Acte de commerce colonial récemment passé, en autant que le Haut-Canada est concerné, et aussi des articles d'une mesure préparée à cette fin. 393

Inclus. L'adresse conjointe. 395

La mesure proposée. 401

17 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 10). Il envoie une adresse du Conseil législatif au sujet des droits civils. 405

20 mars,
York.

Le même au même (n° 11). Il a ajouté le colonel Wells et James Macaulay au Conseil exécutif. Ces nominations ont été confirmées, mais les commissions ne sont pas encore parvenues. Il demande que la nomination de Wells précède celle de Macaulay, car c'est par inadvertance que celui-ci a le premier reçu avis qu'il était nommé. 408

22 mars,
York.

Le même au même (n° 12). Il annonce qu'un acte a été passé définissant la valeur de l'argent et de la menue monnaie de cuivre d'Angleterre. 410

31 mars,
York.

Le même au même (n° 13). Il parle de la situation satisfaisante dans laquelle se trouvent les émigrants dirigés au Canada en 1825 et envoie le rapport officiel. Ils arrivèrent à une saison de maladie, mais les décès parmi eux ne furent pas nombreux. Tout annonce qu'ils deviendront d'utiles colons. Aucun sujet de plainte n'a été trouvé contre eux, bien qu'en venant ici ils aient été retenus en divers endroits et auraient pu avoir des dispositions pour se mutiner. Les adresses font foi de leur bonne conduite et de la générosité du gouvernement en pourvoyant à leurs besoins. Il n'y a aucune raison pour qu'ils ne s'identifient pas rapidement aux autres classes de la population. La différence de religion n'a causé aucun embarras ni parmi eux ni avec leurs voisins. Il est allé à Bathurst voir les émigrants arrivés en 1823; ils n'ont pas souffert quand les rations ont cessé et sont, au contraire, confortablement établis et satisfaits. Robinson a donné instruction de préparer, après une tournée d'inspection sérieuse et faite en personne, un rapport détaillé pour montrer la situation présente de ces émigrants et ce qu'il y a de vrai dans l'assertion que tant d'eux sont partis pour les États-Unis. Quelques jeunes émigrants, non mariés, qui avaient joué un rôle actif dans les troubles avec les colons écossais ont par bonheur trouvé prudent de quitter le pays. Selon toute apparence, l'échauffourée de 1824 n'a laissé aucun ressentiment, et au dire des magistrats les colons sont, autant que les autres habitants, industriels, contents et paisibles. Robinson pourra lui-même mieux expliquer les moyens qu'il a employés pour assurer le succès. Il a été très heureux dans son choix. L'expérience a parfaitement réussi, mais il se pourrait bien qu'il n'en fût pas toujours ainsi. 412

Inclus. Etat montrant comment ont été distribués les émigrants irlandais envoyés dans le Haut-Canada dans l'été de 1825. 419a

(L'état relatif aux émigrants de 1825 qui aurait dû être annexé à cette lettre l'a été à celle du 1er mai, p. 504.)

3 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 14). Il lui transmet le mémoire du colonel Talbot, qui demande du secours; il appuie fortement cette supplique, mais il ne voit pas de quel fonds provincial cette aide peut être tirée. 422

1826.
6 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 15). Il montre combien l'on a exagéré le mécontentement causé par les mesures adoptées pour aider les Américains résidant dans le Haut-Canada. Parce qu'il croit que c'est surtout dû à Sa Seigneurie et juste pour la population, il transmet les adresses qui lui ont été présentées lors de sa dernière tournée. Page 425

Inclus. Les adresses avec le nombre des signatures : Northumberland, 428; Durham, 430; Newcastle, 432; Smith et Otonabi 435; les émigrants irlandais, 437; Belleville, 439; Kingston, 441; Perth, 447; Carleton, 447; Ottawa, 449; district de l'Est, 452; Grenville, 455; Brockville, 458; Hallowell, 400; Carrying place, 472; Johnstown, 461; Lennox et Addington, 467. 428 à 474

10 avril.

Maitland à Wilmot Horton. Il a reçu une circulaire concernant les terres de la Couronne et il envoie le mémoire de l'arpenteur général sur le sujet. 475

Inclus. Précis de l'état général des terres du Haut-Canada concédées on non-concédées, en date du 14 janvier 1826. 476

10 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 16). Avec permission, il a déposé devant la législature un compte détaillé du revenu casuel et territorial pour les quatre années qu'on lui avait mentionnées. Ce rapport a montré que les recettes avaient été à peine suffisantes pour faire face aux obligations, cela au grand désappointement de ceux qui avaient demandé le compte; ils demandent maintenant un rapport plus élaboré et pour une période de dix ans. Comme ce travail nécessiterait beaucoup de peine et de frais et qu'aucune raison valable n'en motive la demande, il a fait la réponse dont copie est incluse. 481

Inclus. Adresse de l'Assemblée pour avoir une liste des cantons arpentés au cours des dix dernières années, ainsi que tous autres renseignements sur ces townships et les anciens pour la même période. 483

Réponse. Que l'Assemblée doit tenir compte qu'il faut le bon plaisir de Sa Majesté pour ce qui fait le sujet de l'adresse. En accédant à la demande qui y est contenue, on encourrait une dépense dont on n'a pu se faire une idée exacte. Il est toujours empressé de fournir les renseignements demandés. 484

13 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 18). Il transmet la requête des colons des cantons reculés du comté de Leeds qui sont venus des Etats-Unis et croient que leurs droits civils ont besoin de la sécurité recommandée par Sa Seigneurie, mais que l'Assemblée s'oppose à leur laisser obtenir. 491

Inclus. La requête ci-dessus. 493

24 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 19). Comme il n'est pas entendu que l'effet des lois navales anglaises s'étend aux eaux de l'intérieur, l'officier de marine Powell n'a pas d'autres émoluments que les £100 votés pour lui sur la liste civile. Sa nomination date du 4 juillet 1807. 498

27 avril,
York.

Le même au même (n° 20). Il attire son attention sur la situation des employés du bureau du gouvernement et sur l'insuffisance de leurs salaires. Il recommande qu'à partir du 1er janvier dernier le salaire du premier commis soit £250 et celui du second de £182 10s. 500

1er mai,
York.

Le même au même (n° 21). Il envoie le rapport sur les émigrants irlandais arrivés en 1823, rapport qui aurait dû accompagner sa dépêche du 31 mars. 504

Inclus. Rapport. Emigrants établis à Ramsay, 507; canton de Huntley, 512; canton de Goulbourn, 514; canton de Beckwith, 517; canton de Lanark, 517; canton de Bathurst, 517. 507 à 517

Sommaire. 518

Autres rapports. 519 à 524

1er juin,
York.

Maitland à Bathurst (n° 22). Il envoie la requête du district de Bathurst demandant de l'aide pour la construction d'un canal qui reliera l'Outaouais et la Rideau. 527

1826.

Inclus. Un sommaire de la requête des habitants des établissements militaires sur la Rideau. Page 528

La requête. 529

3 juin,
York.

Maitland à Bathurst (n° 23). Il n'y a en cet endroit aucune résidence confortable occupée par un officier public. Il envoie le montant qu'a coûté la maison du lieutenant-gouverneur depuis qu'elle a été achetée en 1815. 534

5 juin,
York.

Le même au même (n° 24). Vu l'âge avancé de Small, greffier du Conseil exécutif, son zèle et la manière fidèle dont il a rempli ses fonctions, il recommande qu'on pourvoie convenablement à sa mise à la retraite et que Beikie, le premier commis, lui succède. 536

12 juin,
York.

Maitland à Bathurst (n° 25). Il transmet une lettre du Dr Macdonell, l'évêque catholique romain du Haut-Canada, sur des questions au sujet desquelles il (Maitland) n'a reçu aucune instruction. L'opportunité de pourvoir à l'instruction religieuse des catholiques romains doit être sérieusement examinée. Jusqu'à ces temps derniers, la population catholique romaine du Haut-Canada a été très restreinte, et même depuis les récents arrivages le tout ne dépasse pas le quinzième de la population totale. Il ne peut, par conséquence, comprendre sur quoi se base le Dr Macdonell pour prétendre qu'avant longtemps les catholiques seraient probablement la majorité dans Ontario, tout en ne doutant nullement de la sincérité des convictions de l'évêque. Il convient de la loyauté de la population catholique, mais il ne voudrait pas voir se réaliser l'attente que la population sera en majorité catholique. Il a vu le montant des fonds requis pour les besoins immédiats des catholiques romains, mais il doute fort que l'apport du peuple puisse prochainement débarrasser le gouvernement de la tâche de supporter le clergé. Le Dr Macdonell, dont les besoins sont représentés comme très pressants, a été placé à Perth, dont la population, si elle le veut le moins, est tout à fait en mesure de lui donner la faible somme requise pour son support. Si, sans léser ce qui est destiné à l'Eglise protestante, il pouvait donner quelque argent à l'Eglise catholique, il serait heureux de le voir ainsi employé, mais il ne voit pas de quel fonds il peut tirer le subside demandé. Le support du gouvernement civil ne permet pas de prendre dans les réserves de la Couronne l'appropriation demandée par le Dr Macdonald. Si le projet pour la fondation d'une université est accepté, grâce à la vente d'un ou deux cantons scolaires, on pourra former un fonds destiné aux fins exposées par le Dr Macdonell. 539

Inclus. L'évêque Macdonell à Bathurst. Une lettre traitant longuement la question de pourvoir à l'instruction religieuse des catholiques romains du Haut-Canada. 546

19 juin,
York.

Maitland à Bathurst (n° 26). Il envoie un rapport complet sur l'affaire McGregor, des volontaires de Kent, dont la pension a été discontinuée et qu'on veut lui rendre. L'importance de cette affaire à titre de précédent pour d'autres. C'est par de fausses représentations qu'on a pu obtenir un réexamen de l'affaire McGregor. L'inconvénient qu'il y a d'en appeler à une autre autorité pour des questions purement provinciales que le lieutenant-gouverneur a jugé à propos de refuser. Il expose longuement les raisons qu'il a d'endosser les décisions du Bureau provincial. Il fournit des preuves pour anéantir la dénégation de McGregor d'avoir accordé trois procurations pour retirer sa pension, toutes trois pour le même trimestre. Son arrestation a été opérée à la demande de Baldwin, un avocat. 555

Sommaire de l'affaire McGregor. 565

Travaux de la Commission médicale réunie à York le 3 octobre 1821. 568

1826.
20 juin,
York.

Hillier à Baldwin, 13 octobre 1821. A part la procuration qui lui a été donnée pour retirer la pension de McGregor, deux autres lui ont été présentées. Page 570

Hillier à Allan, 3 octobre 1821. Comme trois procurations ont été données par McGregor pour retirer sa pension, le mandat sera envoyé à McGregor lui-même. 572

Maitland à Bathurst (n° 27). Il lui envoie un extrait des rapports sur la moyenne du prix du grain à York et à Kingston en mai 1826. 574
Inclus. L'extrait ci-dessus. 576

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1826.

1810.
10 octobre,
York.

Copie du mémoire de John Small.

Annexé à ce mémoire il y a un certificat fait par Baby, daté le 10 février 1825, pour ses dépenses de voyages dans le circuit judiciaire de 1801 à 1816.

1825.
9 février,
York.

Certificat signé par S. Heward, greffier adjoint de la Couronne.

9 février,
York.

Certificat signé par W. W. Baldwin, ci-devant greffier adjoint de la Couronne.

10 février,
York.

Certificat de J. B. Macaulay pour le montant des honoraires qu'il a reçus comme greffier de la cour d'assises de 1817 à 1821.

16 juin,
York.

Un rapport de Boulton (procureur général). Ceci et ce qui précède ont été inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 2 septembre 1826.

29 octobre,
York.

Rapport du Conseil exécutif.

21 novembre,
York.

Règlements concernant les concessions de terres.

1826.
14 mars,
York.

Rapport du Conseil exécutif.

9 juin,
York.

Rapport du Conseil exécutif. Ceci et les trois précédents documents sont inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 25 juillet 1826.

10 juillet,
York.

Maitland à Bathurst (n° 28). Il envoie les rapports sur la moyenne du prix du blé et d'autres grains sur les marchés d'York et de Kingston en juin 1826. Page 4

Inclus. Rapport sur la moyenne du prix du blé et autres grains sur les marchés d'York et de Kingston. 6

21 juillet,
York.

Rapport de Robinson, procureur général. Inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 2 septembre 1826.

24 juillet,
York.

Maitland à Bathurst (n° 29). Il transmet le mémoire du juge en chef et des juges puisnés, dont il endosse les demandes. Il est d'urgence d'augmenter le nombre des juges, vu l'étendue du pays et les difficultés de déplacement. Il est très nécessaire d'avoir plus de circuits judiciaires, mais le nombre actuel des juges ne le permet pas. La population a quintuplé depuis que le banc a été établi et le nombre des cours d'assises a plus que doublé. La nécessité d'augmenter le salaire des juges. 7

Inclus. Mémoire du juge en chef et des juges puisnés du Haut-Canada. Vient ensuite une description de l'organisation du Banc du Roi dans le Haut-Canada et une supplique pour que l'on donne à cette province le même traitement que le district de Québec au double point de vue du nombre des juges et du traitement. 10

1826.
25 juillet,
York.

Maitland à Bathurst (n° 30). Il a communiqué au Conseil les règlements en vigueur à la Nouvelle-Galles du Sud et à la Terre de Van Diemen. Il envoie maintenant trois rapports qui seraient partis, n'eussent été les renseignements à prendre. Il a en même temps adopté, avec de légères modifications, les règlements en vigueur à la Nouvelle-Galles du Sud. La principale difficulté surgira du fait qu'il n'existe pas de fonds à même lequel on pourra indemniser les employés du département des concessions de terres.

Inclus. Rapport du Conseil exécutif, 29 octobre 1825, sur le système de concéder les terres dans la Nouvelle-Galles du Sud et dans la Terre de Van Diemen, et quelles modifications sont nécessaires pour le Haut-Canada. Page 15

Règlements concernant, dans l'avenir, les concessions de terres dans le Haut-Canada, lancés par le Conseil exécutif le 21 novembre 1825, pour l'information de personnes qui arrivent comme colons dans cette province. 19

Un rapport, du 14 mars 1826, du Conseil exécutif déclarant que le Bureau a reçu assez de renseignements pour lui permettre d'établir un rôle d'évaluation pour plusieurs districts; que le rôle du district de Home est envoyé comme spécimen. Trois évaluations sont faites pour chaque district: le prix à crédit, le prix comptant et le prix moyen avec la moyenne de chacun; la dernière colonne donne la moyenne des trois évaluations, ce qui, on le suppose, donnera une idée très approximative de la valeur des terres dans chaque canton. Il est ensuite question de la manière dont se produit la différence dans les évaluations de divers cantons. 26

Le rapport du 9 juin 1826 sur l'évaluation des terres non concédées. 31

Evaluations pour les cantons de Home, London, New-Castle, Midland, Johnstown, Ottawa, Bathurst et les districts de l'Ouest. 38

Maitland à Bathurst (n° 31). Il a transmis la décision de Sa Seigneurie au sujet de la demande de Kerr pour avoir la demi-paye. Kerr est revenu à la charge avec des arguments qui n'étaient pas dans sa première requête. Ses états de services méritoires. 40

Inclus. Mémoire de W. J. Kerr pour avoir une demi-paye. 45

Maitland à Bathurst (n° 32). Il envoie un rapport du procureur général sur les embarras que causent aux ministres de l'Eglise d'Ecosse les lois martiales existantes et sur l'origine de ces lois. 47

Inclus. Le rapport du procureur général, qui traite longuement cette question. 53

Maitland à Bathurst (n° 33). Il envoie des renseignements sur Radelwaller, un Bavaois, dont s'est enquis le ministre de Bavière. Il est venu au Canada avec le duc de Kent, il a vécu à Markham, Haut-Canada, il a traduit pour le bénéfice de ses compatriotes un petit traité sur la culture du chanvre, ce qui a peut-être contribué à faire croire qu'il était un interprète employé par le gouvernement provincial. Par accident ou par main armée il perdit la vie en 1815. On arrêta deux soldats qui après jugement furent acquittés. Sa fille est mariée et vit dans le canton de Vaughan. 55

Maitland à Wilmot Horton. (?) Il critique les assertions de Galt à propos des nouveaux règlements pour la commission des terres et l'accuse de n'écouter que ses ressentiments contre le gouvernement. 63

Requête de Claus. Inclusive dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 30 septembre 1826. 67

Maitland à Bathurst. Il transmet des documents relatifs à la demande du lieutenant McGregor de se faire rendre sa pension, documents qui, selon lui, ne détruisent pas l'assertion que McGregor avait donné trois procurations pour le montant de sa pension d'un trimestre. Si sa pen-

26 juillet,
York.

27 juillet,
York.

28 juillet,
York.

14 août,
Stamford.

14 août.

18 août,
Queenstown.

1826.

sion lui est continuée que ce soit à cause de ses souffrances physiques dont sir Astley Cooper certifie l'existence. Page 80

Inclus. (1). Mémoire du lieutenant McGregor pour prouver qu'il est innocent de l'accusation d'avoir donné trois procurations pour retirer sa pension le même trimestre. Il fait un appel pour qu'on lui continue sa pension à cause d'une maladie longue et implacable. 86

(2). Affidavit du lieutenant McGregor. 89

(2). Déclaration de Baldwin. 91

(4). Hands à Allan. Il a reçu de McGregor une procuration pour retirer £32 dus par lui. Comme la pension n'était pas payée faute de fonds et comme des fonds pourraient être disponibles quand McGregor arrivera à York, il demande que la pension ne lui soit pas payée tant qu'il n'aura pas été remboursé des £32, car autrement il (Hands) ne les aura pas. 96

(5). Lettre de Allan (receveur général) au sujet des procurations données par McGregor pour sa pension. 98

(6). William Mattice, de Cornwall, à Joseph McDougall, se plaignant que le lieutenant McGregor n'a jamais payé le billet donné en 1821. 101

24 août, York.

Maitland à Bathurst (n° 34). Il appelle l'attention sur les instructions données que, par les règlements, les concessions de terre aux officiers ne sont faites qu'à ceux qui reçoivent la demi-payé, pas à ceux qui ont tout abandonné. Il demande un changement qui donne au gouvernement local le pouvoir discrétionnaire d'étendre le bénéfice de ces concessions aux officiers présentement exclus. Il demande aussi la même chose pour les soldats qui se sont engagés depuis la fin de la guerre. 102

Inclus. Le mémoire du capitaine Thomas B. Lewis, qui demande une concession de terre, la même qu'aux officiers en demi-payé, ayant eu la permission de se retirer en raison de ses états de services et de sa mauvaise santé. 104

2 septembre, York.

W. W. Baldwin à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 9 octobre 1826.

2 septembre, York.

Maitland à Bathurst (n° 36). Le 23 avril 1824 il a transmis un mémoire de Small sur la question des émoluments attachés aux fonctions de greffier de la Couronne. Il a reçu un autre mémoire qui aurait été transmis plus tôt, mais il était important ; il a attendu pour cela d'avoir en même temps l'opinion des officiers en loi. 107

Inclus. Copie du premier mémoire de John Small, greffier de la Couronne et des assises du Haut-Canada. 109

Estimé de la perte continuelle sur chaque item mentionné dans le mémoire de 1810. 111

Copie du mémoire de 1810. 113

Etat des dépenses de voyages dans le circuit judiciaire de 1801 à 1816, extrait des comptes publics. 123

Certificat de S. Heward, greffier adjoint de la Couronne, de la progression des émoluments de Burns de 1801 à 1803, quand il (Heward) était son aide rt. 124

Certificat de W. W. Baldwin des honoraires payés à David Burns quand il était greffier de la Couronne. 126

Rapport du solliciteur général (Boulton) donnant un aperçu historique du commencement, de la progression et de la permanence acquise du système de payer des montants pour les dépenses de voyages des juges, du conseil du Roi et du greffier de la Couronne, démontrant l'inexactitude du mémoire et des allégations ci-dessus. Il décrit avec force détails les circonstances et la différence entre les devoirs remplis en Angleterre et au Canada par des fonctionnaires ayant les mêmes titres. 127

Rapport du procureur général (Robinson) sur le même sujet, donnant d'autres arguments en opposition à la demande de Small d'agir comme

1826.

- greffier des assises parce qu'il croit que cela lui appartient en sa qualité de greffier de la Couronne et des plaids communs. Page 144
- 4 septembre, York. Maitland à Bathurst (n° 37). Il envoie un rapport sur la moyenne du prix du blé et des autres grains sur les marchés d'York et de Kingston. 163
Inclus. Le rapport. 165
- 11 septembre, York. Maitland à Bathurst (n° 38). Il envoie copies d'actes passés aux deux dernières sessions. 167
- 14 septembre, York. Le même au même (n° 39). Aucun avis n'ayant été reçu que la Compagnie avait fait quelque paiement, il a permis aux fonctionnaires civils de tirer sur l'agent comme d'habitude. Comme il appert que le paiement de 200 louis à chacun des deux shérifs paraît avoir été fait grâce à une erreur de rédaction dans les estimés, ils n'ont retiré que le montant des allocations précédentes, c'est-à-dire 100 louis chacun.
- 18 septembre, York. Maitland à Bathurst (n° 40). Il envoie un extrait du rapport sur la moyenne du prix du blé et autres grains sur les marchés d'York et de Kingston en août. 171
Inclus. L'extrait. 173
- 21 septembre, York. Mémoire de McGregor. Inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 9 octobre 1826. 174
Annexé: le certificat fait par Peter McDougall.
- 30 septembre, York. Maitland à Bathurst (n° 41). Il recommande la concession de terre faite à Claus par les Sauvages de la Grande-Rivière. Claus a rendu des services et il est atteint d'une maladie qui sera probablement fatale, de sorte qu'il laissera une nombreuse famille dont il est le seul soutien. Il recommande aussi la confirmation des concessions faites à MM. Robert, Abram et William Nelles, car ces personnes sont depuis longtemps sur la terre en question et en ont mis une forte partie en culture. 174
Inclus. La requête de Claus. 177
- 5 octobre, Stamford. Hillier à McGregor. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 9 octobre 1826.
- 9 octobre, York. Maitland à Bathurst (n° 42). Il transmet un mémoire et un certificat mis devant lui par McGregor, de même qu'une copie de lettre et une note explicative que lui a envoyées Baldwin et qui contiennent des allégations qui diffèrent de celles qu'il y a dans les lettres de McGregor. 181
Inclus. Le mémoire de McGregor avec de nouvelles explications touchant le paiement de sa pension. Il demande une avance de 100 louis. 183
- Certificat de Peter McDougall qu'il n'a reçu aucune procuration de retirer la pension de McGregor pour le semestre finissant en juin 1821. 187
- Hillier à McGregor. Le lieutenant-gouverneur Maitland n'est pas satisfait des allégations contenues dans le mémoire où, d'ailleurs, il relève des contradictions. Comme l'affaire est devant Bathurst, Maitland ne peut autoriser l'avance de 100 louis. 188
- W. W. Baldwin à Hillier. Il donne des détails sur ses transactions avec McGregor au sujet de sa pension. 191
- 16 octobre, York. Maitland à Bathurst (n° 43). Il envoie un extrait du rapport sur la moyenne du prix du blé et autres grains sur les marchés de York et de Kingston en septembre. 196
Inclus. L'extrait. 197
- 9 novembre, York. Maitland à Bathurst (n° 44). Il transmet un mémoire du colonel Simons, de la milice, qui demande une pension comme major commandant au lieu de celle qu'on lui a servie comme major depuis qu'il a été blessé à Lundy's Lane en juillet 1814. Il recommande fortement cette requête du colonel Simons. 190
Inclus. Le mémoire. 201

1826. Documents pour appuyer la requête contenue dans le mémoire. Pages 204 à 217
- 20 novembre, York. Maitland à Bathurst (n° 45). Il envoie un extrait du rapport de la moyenne du prix du blé et autres grains sur les marchés d'York et de Kingston en octobre. 219
Inclus. L'extrait. 221
- 12 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 46). Au sujet de sa dépêche du 12 juin dernier contenant copie d'une communication de l'évêque Macdonell, il demande que sa recommandation au sujet de l'Eglise Catholique Romaine établie dans la colonie soit mise de côté si on ne l'a pas encore suivie, cela en raison d'événements récents. 223
- 14 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 47a). Il envoie un extrait du rapport de la moyenne du prix du blé et autres grains sur les marchés d'York et de Kingston pour novembre. 225
Inclus. L'extrait 226
- 19 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 47b). Il envoie copie du mémoire du recteur et des syndics de l'Eglise établie à Amherstburg demandant une aide pécuniaire pour terminer leur temple. Il recommande cette requête. 227
Inclus. Le mémoire du recteur et des syndics du temple de l'Eglise protestante épiscopale d'Amherstburg mentionné dans la lettre. 229
- 21 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 48). Il transmet le mémoire de James Crookes demandant la demi-payé comme major de milice. Il n'a pas cru refuser de le transmettre, mais il y a annexé un rapport de l'adjutant général pour permettre à Sa Seigneurie de former son opinion sur la valeur de cette requête. 232
Inclus. Le rapport de Crookes qui raconte ses états de service sur le champ de bataille durant la guerre de 1812 et demande sa demi-payé comme major dans la milice organisée. 234
- Rapport de l'adjutant général qui dit que Crookes n'a pas fait assez pour avoir droit au rang de major. Depuis la guerre il a toujours été considéré capitaine jusqu'au 1^{er} avril 1822, alors que le lieutenant-gouverneur le fit colonel du régiment de milice de Gore. 240
- 23 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 49). La législature s'est réunie le 5. Il envoie le discours du Trône, les réponses, etc. 243
Inclus. Le discours. 245
La réponse du Conseil. 251
La réponse de l'Assemblée. 256

LES BUREAUX PUBLICS, 1826.

Q. 342.

1826.
9 janvier, Affaires étrangères. Clanricarde à Hay. Il transmet une note officielle du ministre de Bavière demandant des informations sur John Paul Rattelmüller, autrefois employé comme interprète dans le Haut-Canada en 1804. Page 30
Inclus. Le baron de Cetto à Canning, 8 décembre 1825. Demande des informations sur le sort de John Paul Rattelmüller. 31
- 9 janvier, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. A cause des circonstances la Trésorerie a autorisé le secrétaire de la Guerre à accorder la demi-payé aux officiers du bataillon de la milice organisée du Haut-Canada et d'y pourvoir dans les estimés qui seront présentés au Parlement, mais on ne devrait tenir compte d'aucune autre demande de ce genre. 168
- 9 janvier, Trésorerie. Le même au même. Robinson, surintendant de l'émigration au Canada, a envoyé une traite au montant de 1000 louis, et la Trésorerie désire savoir l'opinion de Bathurst sur le paiement. 170
- 13 janvier, Guerre. Merry au même. La Trésorerie autorise le paiement de la demi-payé aux officiers de la milice organisée du Haut-Canada. Il demande la liste des officiers qui y ont droit, avec leurs prénoms au long. 200

1826.
18 janvier, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Il demande une copie de la lettre autorisant le paiement de 350 louis au Dr. Strachan comme dépenses de voyages en certaines circonstances en rapport avec les biens du clergé du Haut-Canada. Page 171
- 18 janvier, Guerre. Merry au même. Le lieutenant D. C. Napier, autrefois du régiment de Meuron, a demandé la demi-payé avec le revenu qu'il retire comme commissaire des transports à Montréal. Il demande le montant du salaire et des émoluments que Napier retire de cet emploi civil et quand il a été nommé. 201
- 19 janvier, Doctor's Commons. Christopher Robinson à Bathurst. Il a pris des mesures pour diviser l'Eglise d'Angleterre dans le Haut-Canada entre les deux archidiaconats d'York et de Kingston. 45
- 23 janvier, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Transmet une lettre du secrétaire de la Guerre qui annonce qu'il a placé dans les estimés pour l'armée une somme pour la demi-payé des officiers de l'ancienne milice organisée du Haut-Canada. 172
- 30 janvier, Trésorerie. *Inclus.* Palmerston à Harrison. L'item placé dans les estimés pour l'armée pour payer la demi-solde. 173
- 6 février, Département médical de l'armée. Harrison à Wilmot Horton. Il demande l'opinion de Bathurst au sujet du paiement de la traite de 1,000 louis tirée par Robinson en rapport avec l'émigration d'Irlande au Canada. 174
- 7 février, Guerre. McGregor, directeur général, au même. Au sujet de McGregor, un officier des volontaires de Kent du Haut-Canada, il dit que la décision à propos de la pension est exclusivement du ressort du secrétaire de la Guerre, auquel doit être adressé un certificat semblable à celui ci-inclus. 215
- 8 février, Gardes à cheval. *Inclus.* Le certificat pour l'affaire McGregor. 216
- 8 février, Gardes à cheval. Merry à Wilmot Horton. Il demande une seconde liste des officiers de la milice organisée ayant droit à une pension, vu qu'on a égaré la première. 202
- 17 février, Whitehall. Taylor au même. Il envoie un mémoire du major George Stephens, auquel le commandant en chef lui demande (à Horton) de le mettre en mesure de répondre. 21
- 8 mars, York. Le même au même. Au sujet de la lettre du 10 (8) courant, il demande qu'on lui renvoie le mémoire du major Stephens. 22
- 10 mars, Artillerie. Hobhouse à Hay. Dans l'affaire de Shawanahiskie, un sauvage vaincu de meurtre, les officiers ont reconnu la validité du verdict et il ne paraît pas y avoir de raison pour le recommander à la clémence; mais le lieutenant-gouverneur peut être au fait de circonstances qui peuvent justifier un châtement moins sévère, il laisse l'affaire à sa discrétion dans le cas où il serait avisé dans ce sens. 40
- 25 mars, Guerre. Dunn à Lushington. Lettre incluse dans l'envoi de Hill à Wilmot Horton, 6 juin.
- Griffin à Wilmot Horton. En réponse au conseil de Dalhousie de faire disparaître le poste de Ste-Marie quand on quittera l'Ile Drummond, le conseil de l'artillerie appelle l'attention sur le rapport des commissaires, qui n'approuvent pas qu'on ait un poste aussi avancé, mais dans le cas où un poste de ce genre serait nécessaire, il conseille de le placer à St-Joseph. Toutefois les commissaires recommandent qu'on le mette à Penetanguishene si pareil poste est d'urgence, ou que les cadeaux destinés aux sauvages leur soient distribués à Amherstburg. Ils demandent jusqu'à quel point il serait bon d'accéder à la proposition de Dalhousie d'acheter la propriété de la Compagnie du Nord-Ouest à Ste-Marie. 118
- Merry au même. Bien que le paye des commissaires canadiens se soit terminée avant le 24 juin dernier, la correspondance officielle envoyée depuis ne devrait pas priver sir John Harvey, major dans le 103e d'infanterie, et le lieutenant-colonel Francis Cockburn, des mili-

1826.
ciens du Nouveau-Brunswick, de leur demi-payé depuis le 25 juin 1825. Page 203
- 3 avril,
Artillerie. Byham à Wilmot Horton. Il transmet une lettre de Mann, accompagnée de documents relatifs au canal Rideau qu'on propose de construire au Canada. Le bureau désire soumettre le tout à Bathurst avant de rédiger les instructions destinées à By, qui va se rendre au Canada afin de diriger la construction. Aussitôt que ces documents leur seront renvoyés, le bureau rédigera les instructions. 120
- Mémoires de sir James Cormichael Smith au général Mann au sujet du canal projeté de Rideau. Le document commence ainsi : "Les mémoires suivants relatifs à la communication par eau projetée entre la rivière Ottawa et la ville de Kingston contiennent tout ce qui m'a semblé en mon pouvoir de communiquer et pouvant être de quelque utilité au lieutenant-colonel By." 122
- 4 avril,
Gardes à cheval. Taylor à Wilmot Horton. Il soumet à l'examen de Bathurst la requête de Denis Kerivan, ancien pensionné, qui demande pour lui et sa famille un passage gratuit pour aller à Montréal, où demeurent son père et ses trois frères. 23
- 8 avril,
Trésorerie. Hill au même. Herries ne croit pas que la Trésorerie objecterait à ce que le commissaire reçoive dans la caisse militaire ou émette des billets au taux courant quand il a été reconnu opportun pour le service public de faire des remises, mais l'argent reçu dans cette caisse ne devra être dépensé que pour le service militaire. Il ne serait pas à propos de recevoir de l'argent en dépôt dans cette caisse et de payer l'intérêt. 175
- 10 avril,
York. Maitland à Harrison. Lettre incluse dans l'envoi de Hill à Wilmot Horton, 11 juin.
- 11 avril,
Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. Les comptes du receveur général du Haut Canada ont été examinés, et le comptable doit, à la clôture de ses livres, la somme de £23,217 1s. 4½d, à part les £57,412 10s. alloués à cause des pertes éprouvées durant la guerre et pour lesquels aucun compte en détail n'a été envoyé. On devra attirer l'attention du receveur général sur l'état de ce compte et lui donner instruction de préparer un état de l'emploi de ces £57,412 10s. Le lieutenant-gouverneur devra prendre les moyens de prouver à la Trésorerie que ces larges excédents entre les mains du receveur général sont bien et dûment en sûreté et peuvent être produits quand ce sera requis. 176
- 11 avril,
Trésorerie. Le même au même. Robinson, le surintendant de l'émigration, a tiré sur la Trésorerie au montant de £2,000. Elle désire savoir de Bathurst à quoi s'en tenir au sujet du paiement. 178
- 15 avril,
Artillerie. Byham au même. Comme By part pour le Canada, le comité de l'artillerie désire qu'on lui renvoie certains papiers avant de donner à By ses instructions. 131
- 26 avril,
Gardes à cheval. Taylor au même. Il lui remet la lettre du lieutenant-colonel G. Macdonell, qui demande une médaille. 24
- Inclus.* Macdonell à Taylor, 18 avril. Ses services lors de l'attaque d'Ogdensburg, pour former le régiment de Glengarry, etc., pour lesquels on lui a promis une médaille. 25
- 28 avril,
Trésorerie. Herries à Wilmot Horton. A propos de la demande d'aide de Kingston pour construire une église, comme le coût de la construction est très augmenté à cause de l'espace alloué aux militaires, on pourra y contribuer pour un montant de £1,500 pris dans la caisse militaire, mais aucune autre aide ne sera consacrée à la construction de cette église, ni pour son maintien. 179
- 3 mai,
Whitehall. J. Stephen, jeune, au même. L'opinion du conseil est que les étrangers ne peuvent être naturalisés que par le Parlement impérial, et ne peuvent jouir des mêmes droits que ceux qui sont naturalisés en Angleterre. 100
- mai,
Trésorerie. Hill au même. Robinson, surintendant de l'émigration, a tiré sur la Trésorerie pour £3,000, et elle désire avoir l'opinion de Bathurst là-dessus. 180

1826.
19 mai, Whitehall. Hobhouse à Wilmot Horton. Il transmet l'acte contenant le pardon de Hans Hawe et d'Elizabeth Maxwell, convaincus de meurtre d'un enfant dans le Haut-Canada, pour que ce document soit remis au lieutenant-gouverneur et que les prisonniers en bénéficient. Page 42
- 10 juin, Whitehall. Le même au même. Il demande à la lettre ci-incluse une réponse qui puisse être envoyée à Campbell de Blytheswood et montrée par lui aux pétitionnaires. 43
(La note était adressée soit à Horton soit à Hay.)
- 16 juin, Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. Il transmet une lettre de Maitland contenant un mémoire de Dunn, receveur général du Haut-Canada, qui demande une rémunération pour les services qu'il a rendus en prélevant des fonds au moyen d'obligations. Comme c'est là une question du ressort provincial, elle devrait être déferée à la législature coloniale pour obtenir une rémunération. 181
Inclus. Maitland à Harrison, avec un mémoire de Dunn. 183
La demande de Dunn. 185
- 17 juin, Québec. Sutherland à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Freeling à Wilmot Horton, 2 novembre 1826.
- 21 juin, Artillerie. Byham à Wilmot Horton. En rapport avec la correspondance concernant le canal Rideau, il transmet copie d'un rapport détaillé du grand maître de l'artillerie, copies duquel et d'autres documents ont été envoyées à By pour sa gouverne. 131
Inclus. Rapport détaillé du grand maître de l'artillerie relativement à la construction du canal et de la responsabilité qui repose sur les officiers des ingénieurs. 132
- 27 juin, Amiraute. Barrow à Wilmot Horton. On peut accorder à la Compagnie du Canada l'usage des cartes de l'amiraute pour aider à la confection d'une carte par cette compagnie. 3
- 13 juillet, Guerre. Lukin au même. Le capitaine Archibald McLean, autrefois de la milice organisée, a demandé sa demi-payé en sus de son revenu comme registrateur des comtés de Stormont et Dundas, comme registraire de la cour de comté et comme greffier de la paix du même district. Il veut savoir le montant du salaire et des émoluments d'Archibald et les dates de sa nomination à ces emplois. 204
- 13 juillet, Montréal. By à Mann. Lettre incluse dans l'envoi de Fitzroy Somerset à Wilmot Horton, 1er septembre.
- 14 juillet, Doctor's Commons. Les officiers en loi à Bathurst. Ils ont préparé la formule d'un acte pour mettre à effet certaines modifications projetées au sujet des archidiaconats du Haut-Canada. 48
- 15 juillet, Guerre. Lukin à Wilmot Horton. Le capitaine John McDonell, autrefois de la milice organisée, a demandé sa demi-payé en sus de son revenu comme registrateur du comté de Glengarry dans le district de l'Est. Il veut savoir le revenu que donne l'emploi civil et quand McDonell y a été nommé. 205
- 18 juillet, Guerre. Merry au même. Au sujet de la demi-payé que sir John Harvey et le lieutenant-colonel demandent, bien qu'ils agissent comme commissaires estimateurs des terres de la Couronne, le secrétaire de la Guerre (Palmerston) indique de quelle façon on aurait pu régler l'affaire. 206
- 21 juillet, Guerre. Le même au même. Le lieutenant W. M. Jarvis a demandé sa demi-payé en sus de son revenu comme shérif de Goree (Gore). Il désire connaître le montant du salaire et des émoluments de Jarvis et à quelle date il a été nommé shérif. 208
- 22 juillet, Trésorerie. Herries au même. Robinson, surintendant de l'émigration, a tiré pour un montant de £2,000, et la Trésorerie désire avoir l'opinion de Bathurst là-dessus. 187
- 25 juillet, Marine. Le Bureau de la marine au même. Les instituteurs pour lesquels on demande un passage gratuit ne peuvent être transportés sans qu'il en coûte quelque chose au public. 115

1826.
26 juillet, Affaires étrangères. Planta à Wilmot Horton. Il transmet une lettre de M. Leake pour qu'on l'envoie. Page 33
- Inclus.* Leake à Planta. Transmet une lettre pour qu'elle soit envoyée et qu'on adresse un certificat si la personne à laquelle la lettre est adressée est morte ou introuvable. 34
- 26 juillet, Londres. Martin à Wilmot Horton. Le transport *Vibelia* n'est qu'un navire aménagé de façon à recevoir un nombre limité de passagers; il a déjà le nombre complet qu'on a le droit d'envoyer à son bord. 116
- 26 juillet, Guerre. Lukin au même (deux lettres). Il veut savoir les salaires, émoluments, dates de nomination de l'enseigne A. W. Warffe, second commis dans le bureau de l'inspecteur général du Haut-Canada, ainsi que du chirurgien Grant Powell, greffier de l'Assemblée et juge de la cour de district. 209 à 210
- 29 juillet, York. Hillier à Sutherland. Lettre incluse dans l'envoi de Freeling à Wilmot Horton, 2 novembre 1826.
- 4 août, Serjeant's Inn. Les officiers en loi à Bathurst. Ils lui soumettent un projet de charte pour une compagnie de marchands associés pour acheter et améliorer des terres incultes dans le Haut-Canada. 50
- 16 août, Québec. Sutherland à Francis Freeling. Lettre incluse dans l'envoi de Freeling à Wilmot Horton, 2 novembre 1826.
- 16 août, York. Robinson à la Trésorerie. Lettre incluse dans l'envoi de Hill à Wilmot Horton, 14 octobre 1826.
- Août (?), York. Hillier à Sutherland. Lettre incluse dans l'envoi de Freeling à Wilmot Horton, 2 novembre 1826.
- 17 août, Ryegate. Sir J. Carmichael Smith à Mann. Lettre incluse dans l'envoi de Fitzroy Somerset à Wilmot Horton, 1er septembre.
- 18 août, Guerre. Merry à Wilmot Horton. Des mandats pour une allocation militaire égale à leur demi-paye seront émis en faveur du lieutenant-colonel Francis Cockburn et sir John Harvey, aussitôt qu'on aura obtenu la signature de Sa Majesté. 211
- 19 août, Whitehall. Stephen au même. Transmet pour que Bathurst en fasse l'examen un projet de charte pour la fondation d'une université dans le Haut-Canada. 103
- 23 août, Ryegate. Sir J. Carmichael Smith à Mann.
- 26 août, Londres. Man à Fitzroy Somerset. Les deux lettres incluses dans l'envoi de Fitzroy Somerset à Wilmot Horton, 1er septembre.
- 29 août, Affaires étrangères. Clanricarde à Wilmot Horton. Il transmet une copie de lettre du ministre à la diète allemande demandant des informations sur l'encouragement donné aux immigrants allemands au Canada. 36
- Inclus.* Cathcart à Canning. De nombreuses demandes ont été faites par des fermiers et paysans allemands ayant l'intention d'émigrer, et les gouvernements locaux désirent avoir l'assurance officielle qu'ils seront convenablement accueillis dans les colonies. 37
- 1er septembre, Artillerie. Fitzroy Somerset à Wilmot Horton. Il envoie des copies d'une lettre de Mann accompagnée d'autres documents relatifs aux communications par canaux au Canada; aussi une copie des instructions que le grand maître de l'artillerie a données en réponse. Il attire l'attention sur cette partie de la lettre de Smith au sujet du canal Welland où il est dit que le gouverneur du Haut-Canada devrait être avisé de régler avec les propriétaires de ce canal la question des dimensions de leurs écluses, et de les amener à consentir à laisser transporter gratuitement tout ce qui appartient au gouvernement, comme cela a été entendu pour le canal Lachine. Quand ces différents points auront été réglés, ils devront recevoir un quart de la somme dont il a été convenu pour chacune des quatre années de 1827 à 1830. 140
- Inclus.* Gother Mann à Fitzroy Somerset, 26 août. Il a consulté sir James Smith sur le coût. Il inclut sa réponse. Il a reçu de By des

1826.

lettres qu'il envoie également. Il ne partage pas l'opinion de ce dernier au sujet des avantages qu'il y a d'élargir le canal, mais la proposition mérite considération. Il a consulté sir James Smith, dont la réponse est ci-jointe.

Pages 142

Sir Carmichael Smith à Mann, 17 août. Il renvoie le rapport détaillé du grand maître sur les canaux du Canada. Il fait remarquer les progrès des travaux sur l'Outaouais et la rivière Rideau et le besoin d'une nouvelle somme d'argent. Il est ensuite question de l'aide qui pourrait être donnée au canal Welland sur l'entente de transporter gratis les fournitures du gouvernement, etc., comme c'est entendu pour le canal Lachine. Le neuvième du montant pour construire le canal serait de £16,360, qui seraient payés aux propriétaires, et les écluses devraient avoir une largeur d'au moins 22 pieds. Suivent les calculs sur les paiements annuels.

144

By à Mann, 13 juillet. Il explique les avantages qu'il y a d'élargir les canaux à partir du Saint-Laurent jusqu'aux lacs. Les canaux sont établis sur une trop petite échelle, vu que les vapeurs ont 110 à 130 pieds de longueur, de 40 à 50 pieds de largeur, et un tirant d'eau de 8 pieds quand ils sont chargés. Il recommande fortement que les canaux Welland, Rideau et Grenville soient construits sur une échelle qui permette le passage des bateaux à vapeur, et que la voie par eau au nord de Montréal en longeant l'Île de Montréal soit creusée et qu'on y construise deux ou trois écluses. Cela donnerait une ligne de navigation pour les bateaux ininterrompue de Québec aux lacs d'en haut, et le creusage de la rivière Richelieu permettrait aux vapeurs de remonter jusqu'au lac Champlain. Il appuie sur le fait que les canaux devraient être entre les mains du gouvernement. Le coût estimé par lui est: Welland, £400,000; Rideau, £400,000; Grenville, £100,000; nord de l'île de Montréal, £150,000; total, £1,200,000. Il parle ensuite de l'augmentation des affaires et de la grande consommation de produits britanniques que provoqueraient ces travaux.

149

Carmichael Smith à Mann, 23 août. Il critique en mauvais sens la proposition de By d'élargir les canaux, et s'en tient à sa propre opinion qu'une largeur de 20 pieds est suffisante.

156

Fitzroy Somerset à Mann, 1er septembre. On doit donner instruction à By de continuer les travaux sans altérer aucune partie du plan proposé, bien que le grand maître sera toujours heureux de recevoir ses observations. Les bateaux peuvent être difficilement admis dans les canaux sans qu'ils en endommagent les côtés. Quant à la navigation du Richelieu, By est complètement dans l'erreur.

162

5 septembre,
Amirauté.

Barrow à Wilmot Horton. Les lords de l'Amirauté ont donné ordre à leur avocat de prendre des mesures pour empêcher la publication par la Compagnie du Canada d'une carte du Haut-Canada tirée des arpentages de Bayfield.

4

7 septembre,
Guerre.

Lukin au même. Hillier, major sous brevet, demande sa demi-payé en sus de son revenu comme secrétaire particulier de Maitland. Il désire savoir le salaire de Hillier et la date de sa nomination.

212

9 septembre,
Worthing.

Hill au même. Il donne les raisons d'accepter les billets de la Banque de Montréal à la place de l'or en paiement du thé vendu par l'agent de la East India Co., et pour les paiements dus par la Compagnie du Canada.

188

9 septembre,
Amirauté.

Barrow au même. Les lords de l'Amirauté avaient d'abord eu l'intention d'obtenir une injonction pour empêcher la vente d'une carte du Haut-Canada éditée par la Compagnie du Canada et tirée des arpentages de Bayfield, mais comme les éditeurs ont consenti à mettre les noms de l'Amirauté et de Bayfield, leurs Seigneuries ont décidé d'en permettre la publication.

5

1826.
9 septembre, Serjeant's Inn Opinion du conseil sur le pouvoir du shérif de procéder dans les cas d'arrérages de rentes pour les réserves de la Couronne. Page 52
- 9 septembre, Serjeant's Inn Opinion du conseil sur le droit de vote des personnes qui ont reçu des concessions gratuites de terre. Ce droit ne s'applique que dans le cas de terres concédées avant la division de la province, mais les concessionnaires peuvent l'obtenir en remplissant certaines conditions. 55
- Inclus.* Liste des statuts qui régissent les actes d'un shérif dans le Haut-Canada. 59
- Rapport du procureur général Robinson S. Smith, administrateur, sur la question de forcer le paiement des rentes des réserves de la Couronne et du clergé qui ne sont qu'affirmées. (C'est un rapport volumineux et élaboré.) 61
- Rapport du solliciteur général Boulton à sir Peregrine Maitland sur le même sujet. 77
- 19 septembre, Ordennance. Fitzroy Somerset à Wilmot Horton. Il demande qu'on lui renvoie la correspondance au sujet de la conduite du capitaine Mathews. 165
- 23 septembre, Whitehall. Stephen au même. Il envoie l'ébauche d'une lettre qui doit être écrite par lui (Horton) à lord Clanricarde au sujet des émigrants allemands pour le Haut et le Bas-Canada. 104
- 30 septembre, Whitehall. Adams au même. Il envoie une copie de la traite émise par l'arpenteur général pour son salaire. Il doit attendre chaque jour de semblables traites venant d'autres employés. N'ayant reçu aucune autorisation pour les payer, il désire que Bathurst fasse connaître sa volonté, car les marchands auxquels ces traites sont envoyées les renverront si elles ne sont pas payées, ce qui causera beaucoup d'ennuis et de tort aux officiers. 16
- Inclus.* Copie de la traite émise par Thomas Ridout. 18
- 2 octobre, Whitehall. Adams à Wilmot Horton. Une autre traite a été reçue, émise par Duncan Cameron, pour son salaire. Il attend avec impatience des instructions. 19
- octobre Amiraute. Barrow au même. Il transmet un mémoire des officiers établis dans le Canada au sujet de la fondation d'un établissement d'éducation pour leurs enfants. 6
- Inclus.* Le capitaine Byng. Il transmet le mémoire des officiers du canton de March. 7
- Mémoire des officiers sur la fondation, dans la mesure de leurs moyens, d'un séminaire pour l'éducation de leurs enfants. 8
- 7 octobre, Trésorerie. Herries à Wilmot Horton. Robinson a émis une traite de £2,000 pour l'émigration; la Trésorerie s'en occupe actuellement ainsi que du compte des dépenses déjà encourues. La Trésorerie désire avoir l'opinion de Bathurst sur ces traites et savoir d'après quelle autorité elles ont été émises, vu que la seule balance en mains est de £1,162 12s 4d, de sorte que s'il faut payer £2,000 on devra s'adresser au Parlement pour avoir d'autres fonds. 190
- Etat des paiements pour le compte de l'émigration d'Irlande. 192
- 14 octobre, Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. Il transmet la lettre de crédit que Robinson a tirée pour un montant de £1,000 en faveur de Thomas C. Ridout. La Trésorerie désire savoir l'opinion de Bathurst sur cet autre effet. 194
- Robinson à la Trésorerie, 16 août. Il a tiré pour le montant de £1,000 tel que dit plus haut. 193
- 19 octobre, Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. Quand la Compagnie du Canada paiera-t-elle les £5,000 promis? Adams a besoin d'argent pour payer les salaires. 195
- 20 octobre, Trésorerie. Le même au même. Il renvoie les documents concernant la Compagnie du Canada. Quand elle sera prête à payer elle le lui dira, afin de savoir à qui payer. 196

1826.
20 octobre,
Whitehall.
- Stephen à Wilmot Horton. Fresfield dit que la Compagnie du Canada est prête à payer de suite. Il attend le memorandum avant de pousser la cause sous une forme plus régulière et plus officielle. Page 105
- 21 octobre,
Trésorerie.
- Hill au même. Robinson a émis une traite pour le montant de £1,000; la Trésorerie veut l'opinion de Bathurst à ce sujet. 197
- 30 octobre,
Londres.
- Strachan à ———. Les officiers en loi ayant retardé d'exprimer leur opinion au sujet de la fondation d'une université dans le Haut-Canada, il déclare que la charte est en substance une imitation de celles accordées à des collèges. Il inclut des extraits de la charte du King's College, New-York, aujourd'hui le Colombia College. 97
- Les extraits en question. 62
- 2 novembre,
dépt. des
postes.
- Freeling à Wilmot Horton. Il transmet une lettre et la correspondance de Sutherland, le sous-directeur général des postes du Canada, au sujet de la nomination d'un sous-directeur général des postes pour le Haut-Canada. Il réfère à une correspondance précédente; le directeur général n'a pas changé l'opinion qui y est exprimée. 218
- Inclus.* Sutherland à Freeling. Il recommande la nomination d'un sous-directeur général des postes dans le Haut-Canada qui devrait lui faire rapport et être sous son contrôle. Il recommande Macaulay pour la position. 220
- Correspondance sur le sujet. 224 à 229
- 11 novembre,
Guerre.
- Sullivan à Wilmot Horton. Le payeur William Kemble a demandé sa demi-payé en sus de son salaire de fonctionnaire civil, il désire savoir le montant du salaire, etc., de Kemble et la date de sa nomination. 213
- 15 novembre,
Trésorerie.
- Hill au même. Quand l'argent de la Compagnie du Canada est-il attendu? 198
- 27 novembre,
Artillerie.
- Byham au même. N'ayant pas sous les yeux les estimés en détail, le comité de l'artillerie est d'opinion que le montant nécessaire pour le canal Rideau l'année prochaine sera de £41,000, le canal devant être terminé en quatre ans à partir du 1er janvier 1827. 166
- 2 décembre,
Whitehall.
- Stephen au même. Toutes les questions soumises par le lieutenant-gouverneur d'Ontario se résument à une seule, savoir, si les greffiers des assises dans le circuit du Haut-Canada doivent être nommés par le greffier de la Couronne ou par les juges des assises. Le procureur général et le solliciteur général ont des opinions différentes. Il croit avec le procureur général que, les juges ont le droit de nommer, et ce droit devrait être décidé par le tribunal ayant juridiction, mais comme ce sont les droits des juges qui sont en cause et que leur jugement serait sujet à appel, le meilleur moyen de trancher la difficulté consiste à référer les parties à la cour provinciale, afin d'obtenir un jugement préliminaire, de sorte qu'il puisse être porté à la connaissance de la cour d'appel suprême. 106
- 4 décembre,
Doctor's Com-
mons.
- Opinion du conseil sur le projet de charte pour la fondation d'un collège dans le Haut-Canada devant porter le nom de King's College. 90
- 7 décembre,
Whitehall.
- Stephen à Wilmot Horton. Il ne sait trop comment s'y prendre pour aborder la question que les avocats de la Couronne ont à résoudre, à savoir, si l'Eglise d'Angleterre est l'Eglise établie dans les colonies. Elle ne peut le devenir que par statut bien précis, ce qui n'a pas été fait. Le Roi pourrait la rendre telle, mais cela ne pourrait pas être fait dans le cas de l'Eglise d'Ecosse, vu qu'il est de l'essence même de cette église d'être élective. 109
- Mémorandum non signé, avec un extrait de dépêches de Bathurst où il dit que s'il avait des fonds disponibles, il accorderait des salaires aux ministres de l'Eglise d'Ecosse, mais le manque de fonds l'en empêche. 112

1826.
12 décembre,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Stephen. En posant sa question au sujet de l'Eglise Etablie, le but de Bathurst était de savoir si, depuis l'Acte d'Union, le titre devait signifier l'Eglise d'Angleterre seule ou les deux églises. 113

DIVERS, 1826.

Q. 343—1—2—3.

1813.
27 novembre,
Kingston.

(La première partie est paginée de 1 à 228; la deuxième partie de 229 à 456; la troisième partie de 457 à 651.)
O'Conor à Yeo. Lettre de démission.

27 décembre,
Haut-Canada.

Yeo à O'Conor.

1824.
20 février,
Bureau de
l'auditeur.

Mallet à O'Conor. Celle-ci et deux lettres précédentes sont incluses dans l'envoi d'O'Conor à Bathurst, 25 juin 1826.

1825.
25 août,
Monaghan.

P. Robinson à Hillier. Lettre contenue dans l'envoi de J. B. Robinson à ———, 22 janvier 1826.
Corkery à P. Robinson. Lettre incluse dans l'envoi de P. Robinson à Wilmot Horton, 30 janvier 1826.
P. Robinson à J. B. Robinson.

16 septembre,
Ramsay.

6 octobre,
Cobourg.

Le même au même.

21 octobre,
Smith.

Reade à Peter Robinson.

2 décembre,
Monaghan.

Correspondance d' "Un émigrant" au *Weekly Messenger*. Cette correspondance et les trois précédents documents inclus dans l'envoi de J. B. Robinson à ———, 22 janvier 1826.

13 décembre,
Port-Hope.

Résolutions de l'Assemblée sur la question des étrangers incluses dans l'envoi de Rolph à Wilmot Horton dans une lettre non datée de 1826. (Mai ?).

30 décembre,
York.

Lettre de Fitzgibbon au *Mercury* de Québec. Inclusive dans l'envoi de J. B. Robinson à ———, 22 janvier 1826.

1826.
7 janvier,
Québec.

8 janvier,
Londres.

Le juge en chef Abbott à Wilmot Horton. Il renvoie les lettres de Bathurst à Maitland, avec ses remerciements sur l'occasion qu'on lui a donnée de les parcourir 3

12 janvier,
Monaghan.

P. Robinson à J. B. Robinson. Lettre incluse dans l'envoi de J. B. Robinson à ———, 22 janvier 1826.

12 janvier,
Queen's Hotel.

D'Ardy Boulton à Wilmot Horton. Son permis d'absence ayant été prolongé, six mois de salaire lui sont dus. Il s'attend qu'Adams exigera des instructions avant de le payer. 31

21 janvier,
Londres.

Hood au même. Il désire une audience pour parler de la culture du chanvre et du lin dans le Haut-Canada. 176

22 janvier,
York.

J. B. Robinson à ———. Il fait rapport sur l'état satisfaisant dans lequel se trouvaient les immigrants amenés par son frère et sur le soin que les officiers publics en ont pris jusqu'à ce qu'ils soient établis, et la cordialité qui marque leurs relations avec leurs voisins. Il est faux que des familles entières aient été enlevées par la maladie; la mortalité, au contraire, a été étonnamment faible. La mise en circulation de pareils rapports est générale. Le capitaine Talbot a appris qu'il y avait chaque jour 30 décès au dépôt, or il n'est mort qu'un vieillard depuis leur arrivée ici. L'histoire qu'on fait courir de leur départ pour les Etats-Unis est également fausse. Il regrette les rapports mensongers qu'on a fait parvenir au Bureau colonial. S'il n'a pas écrit, c'est qu'il était trop occupé. Il

1826.

envoie quelques lettres de son frère pour tenir lieu de la sienne. Il parle de la confiance qu'on peut placer en Fitzgibbon; n'importe quel officier militaire qui a servi au Canada peut confirmer ceci. Le correspondant "Un émigrant" est un M. Stewart du nord de l'Irlande, un magistrat et un des hommes les plus respectables du pays. Il répète son récit des conditions de confort où se trouvent les émigrés de 1823. Page 241

Inclus. P. Robinson à J. B. Robinson, 2 décembre 1825. Il envoie une copie cachetée d'une lettre qu'il n'a eu que le temps de copier pour l'envoyer par le prochain courrier. 250

P. Robinson à J. B. Robinson, 21 octobre 1825. Il est excessivement occupé à prendre soin des colons. Il parle de la tentative de Bastable pour les amener à se plaindre. Cette intervention a fait quelque mal, mais ils se conduisent maintenant bien; mais il apprend qu'il y a échange de correspondance entre Bastable et quelques colons, et que ceux-ci rapportent tout ce qui se passe. Il est vexant de travailler dur et de se voir débiter. 251

Le même au même. Il n'attendait que l'arrivée de quelque approvisionnement de Kingston pour lui faire visite (à J. B.). Les mauvais chemins ont causé le retard. Le bon effet qu'a eu l'emprisonnement de Finn; le mal qu'ont fait les faux rapports de McKenzie sur les séances de la Chambre, mais les colons se tirent d'affaires remarquablement bien et ils se font un titre d'orgueil de leur bonne conduite. Thomas Stark, qui a été démis à Cobourg, demande à être réinstallé et paraît fort contrit. 254

Reade, chirurgien, à P. Robinson, 2 décembre 1825. Il le met en garde contre les efforts de Bastable pour semer le mécontentement contre les émigrés. Le mal que cela cause et à quoi cela peut mener. 258

P. Robinson à Hillier, 25 août 1825. Il a eu une indisposition, mais pas sérieuse; le climat a été malsain, mais il y a eu peu de cas de maladie parmi les colons, qui sont excessivement joyeux de se savoir si près du lieu de leur destination. 261

P. Robinson à J. B. Robinson. Il envoie la statistique de la mortalité à Hillier, laquelle n'a pas été si grande quand on tient compte du nombre et de la saison malsaine. Il espère avoir bientôt un arpenteur pour le consulter sur l'arpentage d'un site de village à la tête de la rivière Otanabi. Il propose que le village s'appelle Wilmot Horton; c'est le plus joli endroit qu'il ait jamais vu. On ne saurait dire tous les obstacles qu'il peut rencontrer; il exige la plus entière obéissance; il y a bien des canailles qui excitent le peuple à l'indocilité, mais il est déterminé à avoir la haute main au dépôt. 263

Lettres de Fitzgibbon dans le *Mercury* de Québec, 7 janvier 1826, et d'"Un émigré" dans le *Weekly Messenger*, 13 décembre 1825, lettres qui contredisent les rapports sur la condition misérable des émigrés amenés par P. Robinson. 265-269

Commentaires de l'éditeur du *Weekly Messenger*. 271

Harvey à Wilmot Horton. Il a refusé de parcourir la correspondance au sujet de la commission du Canada, car il ne veut rien avoir de plus à faire avec elle que de prendre sa juste part de la responsabilité. Il n'est pas surpris de voir que Bathurst n'est pas satisfait du rapport, car il avait toujours été d'opinion que ce rapport ne pouvait être satisfaisant à cause des raisons qu'il a déjà mentionnées. 177

Bosanquet à Bathurst. Parlant au nom des directeurs de la Compagnie du Canada il désire savoir jusqu'à quel point on reconsidéra la décision quant à la condition à laquelle il recommanderait l'octroi immédiat de la chartre à laquelle le comité attache tant d'importance. 10

Pelly à Wilmot Horton. McLaughlin est un des premiers traitants au service de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et est présentement en charge de leur établissement à la rivière Colombie. 230

25 janvier,
Londres.

janvier,
Londres.

30 janvier,
Londres.

1826.
30 janvier,
York.

P. Robinson à Wilmot Horton. Il a tenu le lieutenant-gouverneur au courant de ses mouvements. Il n'y a aucun doute qu'il aurait contredit, s'ils les avait connus, les rapports sur le peu d'espoir qu'on pouvait fonder sur les émigrés. Il a lui-même vécu assez longtemps avec eux dans les bois, et il n'hésite pas à déclarer qu'ils feront de précieux colons. Page 275

Inclus. Michel Corkery à P. Robinson. Il raconte ses succès au début, puis ses découragements. Il lui offre en vente le surplus de ses produits pour servir aux rations nécessaires aux colons, vu qu'il n'a pas de bœufs pour les mener au marché. 277

30 janvier,
York.

Discours du lieutenant-gouverneur lors de la prorogation de la session. 506

2 février,
York.

J. B. Robinson à Wilmot Horton (?). On lui a demandé d'envoyer la lettre de son frère. D'autres lettres venant de lui-même (Robinson) et de Hillier ont dû chasser tout le malaise causé par les rumeurs qui étaient parvenues jusqu'à lui. Dans chacun des deux essais, le résultat a été plus que satisfaisant. Maitland, Talbot et lui-même doivent visiter la colonie. Il aurait aimé à écrire au sujet de la Compagnie du Canada, mais il n'en a pas le temps. Strachan doit recevoir la permission de fonder une université. Il (Robinson) s'attend à s'embarquer en mars et à arriver en avril. 279

2 février,
Ramsgate.

Requête de Margaret Plenderleath, veuve de Simon Metavish, répétant que la cour du banc du roi, à Montréal, ne peut, faute de quorum, disposer de sa cause, et elle demande d'être secourue. (C'est une répétition des précédents mémoires.) 231

8 février,
Londres.

Galt à Wilmot Horton. L'urgence d'amener à une solution le règlement des réclamations canadiennes. Les précédents arrangements ont fait long feu, et il est nécessaires de considérer s'il n'y a pas d'autres moyens d'obtenir un règlement final. 92

8 février,
Londres.

Bosanquet au même. Les directeurs de la Compagnie du Canada ont reçu ses explications sur la nature des changements qui seront faits à la décision de Bathurst, et il envoie aujourd'hui l'opinion du conseil de la Compagnie sur le pouvoir des directeurs d'y accéder. Il envoie aussi une résolution adoptée par les directeurs, contenant le mode qu'ils sont avisés de suivre pour être justifiés d'accepter les changements proposés, dans le cas où pareille mesure serait trouvée nécessaire ou opportune. Les changements à la proposition de Bathurst ne changent pas le principe, mais seulement l'ordre de procéder. Il exprime la satisfaction des directeurs en constatant l'opinion favorable que montre Bathurst. 13

Inclus. L'affaire soumise par les directeurs d'après l'opinion du conseil. 16

Résolutions des directeurs sur la détermination de Bathurst de rejeter la décision des commissaires, lesquels proposent la nomination d'un arbitre unique. 20

8 février,
Londres.

H. J. Boulton à Wilmot Horton. Il envoie le projet de loi pour secourir les étrangers établis dans le haut-Canada. Il est basé sur le principe des instructions communiquées à Maitland, mais la législature provinciale ne peut pas conférer aux étrangers tous les droits de citoyens britanniques, l'un deux étant celui de voter aux élections, qui ne peut être accordé que par un Acte du Parlement de la Grande-Bretagne. Il recommande que l'on fasse volontairement disparaître cet empêchement avant que le Canada ait le temps d'envoyer une adresse à ce sujet. 34

L'Acte proposé. 37

(Voir aussi à la page 8.)

13 février,
Londres.

H. J. Boulton à ———. Il décrit le mode de concession de terres publiques dans le Michigan ; on dit qu'elles sont de bonne qualité, mais on se plaint au sujet de l'eau. La terre n'est pas, dit-on, aussi bonne

1826.

que dans le Haut-Canada, mais beaucoup s'y rendent qui viennent des États de l'Est, ces grands alimentateurs de l'Ouest. Page 42

18 février,
York.

Mémoire de Thomas Talbot, qui énumère les services qu'il a rendus à la colonisation du pays, ce que lui a coûté personnellement la colonie qui l'a amené à la gêne, et demande une concession de terre de la Couronne. 631

20 février,
Londres.

Galt à Wilmot Horton. On devrait écrire au gouvernement de Québec et sanctionner les nouvelles taxes imposées à Québec pour payer l'intérêt sur l'emprunt négocié par lui. 93

22 février,
Londres.

Markland au même. Il a reçu un rapport sur la situation confortable des émigrés amenés par Robinson et sur leur contentement. Les rumeurs de maladie par eux l'été dernier étaient exagérées. Il envoie des pièces spécimens d'une voie ferrée d'invention récente, avantageuse et d'un coût modéré. 195

24 février,
Gardes à
cheval.

McGregor à Bathurst. Il écrit au sujet de l'accusation portée contre lui d'avoir donné trois procurations pour retirer sa pension et de s'être présenté lui-même pour la recevoir. Il repousse l'accusation et explique ce qui a probablement dû y donner lieu. 197

26 février,
Londres.

H. J. Boulton à ——. On lui a ordonné de se tenir prêt à prendre part à la discussion sur les affaires de la Compagnie du Canada, ce qui fait que son congé doit être prolongé. 44

1er mars,
Londres.

Galt à Wilmot Horton. Il regrette de ne pouvoir discuter verbalement l'arrêté du Conseil du Haut-Canada, qu'on suppose de nature à amoindrir les perspectives de la Compagnie du Canada. Il parle de l'effet que produira cet arrêté dans le public et des résultats préjudiciables du mode de vente proposé par le gouvernement du Haut-Canada. L'échelle des prix pour les particuliers paraît injuste envers la Compagnie, bien que le gouvernement puisse ne pas avoir eu cette intention. Le montant de revenu que la Compagnie va produire comparé au revenu des quatre dernières années. Il propose que les terres du gouvernement soient administrées par le bureau des concessions de terres et par la compagnie conjointement. Il se plaint des embarras suscités à l'émigration et d'autres empêchements. 94

2 mars,
York.

Adresse envoyée à Maitland par les émigrés irlandais amenés par Robinson. 62

La réponse de Maitland. 64

3 mars,
Gardes à
cheval.

McGregor à Wilmot Horton. Il le remercie de lui avoir appris que Maitland serait avisé de lui recontinuer sa pension. Grâce aux retards, il a épuisé ses ressources et contracté des dettes, etc. Il demande une avance de £100 et offre ses lettres du Haut-Canada comme garantie de remboursement. 201

4 mars,
Londres.

Galt au même. Il envoie des journaux canadiens qui rendent compte de certains débats. Il le presse de présenter un projet de loi basé sur les résolutions adoptées par l'Assemblée du Haut-Canada et en opposition à la mesure impolitique du procureur général. 102

6 mars,
Manchester.

Le rév. W. Johnson à Bathurst. Il demande que Mme Hanna, épouse de John Hanna, un pensionné, et sa famille soient transportées gratuitement dans le Haut-Canada. 189

7 mars,
Londres.

H. J. Boulton à Wilmot Horton. Il fait rapport que les citoyens américains sont des aubains, et comme tels sont aussi frappés d'impossibilité de posséder des terres et de jouir de tout autre privilège que l'est un Espagnol domicilié en Angleterre à moins de se soumettre aux prescriptions des anciens statuts pour la naturalisation des personnes demeurant dans les colonies. Toutes les incapacités civiles, excepté celle qui a trait au droit de vote aux élections, peuvent être enlevées par un acte provincial, mais les privilèges exceptionnels ne peuvent être conférés que par le parlement britannique. 45

1826.
—9mars,
York.

J. B. Robinson à Wilmot Horton (?). Après des investigations faites personnellement, il contredit de nouveau les histoires et les faux rapports au sujet des émigrés de 1823. Dalhousie aurait dû s'enquérir des faits avant de parler comme il l'a fait. Page 281

Inclus. Burke à J. B. Robinson. Rapport favorable sur la colonie fondée par les émigrés de 1823. 283

15 mars,
York.

P. Robinson à Wilmot Horton. Il envoie pour être annexée à sa lettre de cette date la liste des émigrés irlandais. 286

15 mars,
Gardes à
cheval.

Brice McGregor au même. En conséquence du refus de Bathurst d'avancer de l'argent à McGregor pour payer ses dettes et la situation précaire où il se trouve, il va, avec le concours de quelques amis, faire l'avance de £100 pour payer ses dettes, etc., et McGregor lui donnera son bon. Il ajoute qu'il n'y a aucune parenté entre lui et le lieutenant McGregor. 203

16 mars,
Londres.

Hayes à Wilmot Horton. Lors de sa dernière visite, en novembre, il a été prié de se présenter de nouveau à son retour d'Irlande. C'est ce qu'il a fait, mais l'a trouvé fort occupé. Comme il voit que son attention est dirigée sur les affaires du Canada, il (Hayes) croit pouvoir lui donner des renseignements, vu qu'il vient justement de fonder une colonie considérable dans les environs de ses usines à Marmora. 180

18 mars,
Londres.

Clare à Wilmot Horton. Il demande que Bathurst donne une lettre d'introduction au gouverneur du Haut-Canada pour Robert, Thomas et Hugh Harding. 68

18 mars,
Londres.

R. J. Uniacke au même. Il assistera aux séances du comité sur l'émigration en n'importe quel temps qu'on le voudra. La seule autre personne à Londres qu'il sache être en mesure de donner des renseignements est son fils, Norman Fitzgerald Uniacke. Il assistera lui aussi aux séances du comité, si c'est nécessaire. En discontinuant les préparatifs de la présentation au "Rectory" de Saint-Paul, Halifax, on n'a pas tenu compte des dépenses encourues. Il demande qu'on attire l'attention de Bathurst sur ce fait, car c'est lui (Uniacke) qui est responsable de tout. 641

21 mars,
Londres.

Adams au même. Il constate qu'on n'a rien voté pour le service civil dans le Haut-Canada, de sorte que sa charge est abolie. La situation critique où cela le jette avec sa famille. Il raconte ses travaux dans le service civil, en reconnaissance desquels sa charge lui avait été conférée à vie, ainsi qu'il l'a compris. 4

21 mars,
Londres.

Le même au même. Il envoie deux demandes et exprime sa reconnaissance pour la bonté qu'on a eue pour lui. 8

31 mars,
Londres.

Henderson à Bathurst. En 1882, il a reçu la permission d'aller au Canada comme colon, et on lui a concédé 200 acres de terre. A cette époque, il lui a été impossible de profiter de cette concession, mais il le peut maintenant. Il espère que cette concession peut-être encore valable. Il se propose de devenir instituteur et demande qu'on lui accorde ainsi qu'à sa femme un passage gratuit. 182

Inclus. Copie de la lettre de Wilmot Horton à Maitland exprimant le désir qu'une concession de 200 acres soit accordée à Edward Henderson. 184

1er avril,
Londres.

Darry Boulton à Wilmot Horton. Il s'était embarqué à bord du *Cortes* pour faire la traversée quand il a été pris d'une violente indisposition. Il demande une courte prolongation de son permis d'absence. 32

3 avril,
Manchester.

Le rév. W. Johnson à Bathurst. Comme on n'a pas répondu à sa demande au nom de Mme Hanna, il la renouvelle. 191

4 avril,
Londres.

H. J. Boulton à Wilmot Horton. Il explique l'opinion de Robinson et la sienne sur la valeur des terres dans le Haut-Canada. Ils n'ont pas voulu dire que de grandes étendues de terres pouvaient être vendues à un prix plus élevé que celui qu'a offert la Compagnie du Canada, mais que de petites étendues pouvaient réaliser beaucoup plus, non parce que

1826.

les autres ont moins de valeur, mais parce que le nombre des acheteurs n'est pas proportionné à la quantité de terre sur le marché. Pour rendre la vente des terres plus rapide il faut attendre que les acheteurs se présentent en nombre. Si on veut pousser la vente pour atteindre le but actuel, on opérerait une économie en accordant sa charte à la compagnie et en lui laissant avoir les terres au prix moyen.

Page 47

8 avril,
Londres.

Le lieutenant-colonel G. Macdonell à Wilmot Horton. Est-il vrai, comme on le rapporte, qu'on a donné des ordres pour établir une voie de communication par la rivière Rideau? Il désire uniquement savoir qui a été le promoteur premier de l'entreprise.

205

12 avril,
Londres.

H. J. Boulton au même. Vu qu'il a été constamment employé à des affaires concernant le Canada, il demande qu'à son retour dans ce pays il soit créé membre du Conseil de Sa Majesté.

50

18 avril,
Londres.

Carmichael Smith au même. Il est allé voir le lieutenant-colonel Macdonell. Il a été heureux de rencontrer un officier aussi zélé et aussi intelligent. C'est le lieutenant-colonel By qui dirigera la construction du canal Rideau; il croit qu'il (By) partira la semaine suivante.

523

25 avril,
Lincoln's Inn.

Stuart au même. Il croit comprendre de sir James Riddell qu'il (Horton) désire avoir des renseignements sur l'émigration des montagnes de l'ouest de l'Ecosse. Il sera heureux de les donner au cours d'une audience privée.

525

26 avril,
Londres.

H. J. Boulton au même. On l'a chargé de négocier un emprunt de £100,000 pour la Compagnie du canal Welland. Le bureau des directeurs désire nommer John Galt son agent à Londres et désire voir les actes de la compagnie approuvés par lui (Horton).

52

26 avril,
Londres.

Knatchbull au même. Il demande des renseignements sur un sujet mentionné dans une lettre ci-incluse.

193

26 avril,
Londres.

Strachan à Bathurst. Il est venu sur l'avis du lieutenant-gouverneur demander la coopération de Sa Seigneurie pour la fondation d'une université. Avec sa lettre il envoie une dépêche qui montrera quelle importance le lieutenant-gouverneur attache à la question.

527

29 avril.

Markland à ———. Il demande qu'on le nomme surintendant des bureaux de poste dans le Haut-Canada par égard aux services rendus par son père et par lui-même. Il réfère aux certificats.

206

29 avril,
Londres.

Strachan à Wilmot Horton. Le gouvernement montre le grand intérêt qu'il porte à la construction du canal Rideau par le prêt de £25,000 pour accélérer les travaux. Les Américains voient avec alarme la supériorité de cette construction craignant qu'elle affecte matériellement le canal qu'ils viennent de terminer entre le lac Erié et la rivière Hudson.

529

29 avril,
Monaghan.

P. Robinson à Wilmot Horton. Il envoie une liste des émigrés irlandais établis en 1823 dans le district de Bathurst.

287

29 avril,
Londres.

Rolph à Wilmot Horton. Il est venu du Haut-Canada pour se défendre ainsi qu'un ami contre certaines imputations au sujet de l'attitude qu'ils ont prise en rapport avec certaines questions importantes pour la colonie. Il désire aussi avoir une entrevue avec Bathurst.

328

4 mai,
Londres.

H. J. Boulton à ———. Il donne les raisons qui l'ont empêché de se rendre au comité sur l'émigration. Il ne peut pas fixer un jour avant la semaine prochaine pour donner une réponse en forme aux questions des commissaires, et il ne pense pas non plus que le Dr Strachan soit prêt plus tôt.

54

5 mai,
Londres.

Bannister à Wilmot Horton. Il envoie quelques exemplaires de sa brochure sur l'émigration, où il se limite aux questions pratiques et réduit le coût de l'envoi des émigrés au Canada de façon à le mettre en conformité avec les derniers essais. Il n'aura aucune objection à transporter au Canada des familles entières. Personne ne peut transporter les gens dans ce pays et leur donner le confort à meilleur marché que lui.

22

1826.
11 mai,
Winchelsea.

H. Powell à Wilmot Horton. La longue maladie de sa femme l'a empêché de se rendre au Canada pour y prendre possession des 800 acres de terre qui lui ont été concédées par Bathurst et qui devaient être voisines des 1,000 acres accordées à son fils, mais celui-ci est mort à Prescott en février dernier. Ses 1,000 acres doivent être confiées à des syndics pour le bénéfice de la veuve et des enfants; il demande que ses 800 acres soient également confiées à des syndics dans le même but. Il a envoyé des personnes cultiver sa terre et avait l'intention d'y aller lui-même, mais la mort de son fils et le mauvais état de sa propre santé l'en empêchent. Il prie d'avoir égard à son cas. Page 234

Inclus. Le certificat du Dr Adamson déclarant que Powell est incapable d'entreprendre le voyage au Canada. 237

12 mai,
Londres.

Rolph à Wilmot Horton. Le procureur général lui a montré l'ébauche d'une mesure pour faire disparaître l'incapacité qui frappe la législature en matière de naturalisation. Il suggère de ne pas poser aux Communes, comme c'était l'intention, les questions concernant les droits civils des habitants du Haut-Canada. 329

15 mai,
York.

J. B. Robinson au juge en chef Powell. Il envoie un rapport du débat à l'Assemblée au cours duquel son nom (à Powell) a été mentionné, et rétablit la nature de la discussion, qu'il croit avoir été mal rapportée. 291

15 mai,
York.

Le même à Wilmot Horton. Il parle de ces obligations envers le juge en chef Powell; les sentiments hostiles de ce dernier envers le lieutenant-gouverneur et lui-même. Quels que soient les griefs dont il a à se plaindre, ils devraient être l'objet d'une sérieuse enquête. 288

15 mai,
Winchelsea.

Powell à Wilmot Horton. Il a appris que Bathurst avait accédé à sa demande d'une concession de 800 acres, qui lui permettraient de pourvoir à l'établissement de ses plus jeunes enfants. L'année suivante il enverra quelques émigrants. 236

16 mai,
Stonehouse.

Hammil au même. Il demande d'être employé comme agent d'émigration, vu qu'il a déjà été chargé de faire le choix d'émigrants pour le Rio de la Plata. 185

17 mai,
Londres.

Greenwood, Cox & Co, au même. Ils demandent un certificat que Maitland vivait et agissait comme lieutenant-gouverneur du Haut-Canada du 1er juillet au 31 décembre 1825. 83

17 mai,
Londres.

H. J. Boulton au même. La date de son départ pour le Canada approche. Comme il désire visiter ses parents, il demande si sa présence à Londres est nécessaire. Il lui serait reconnaissant d'avoir de lui une lettre qu'il pourrait montrer au gouvernement colonial et qui expliquerait de quelle manière il a été consulté et employé au Bureau colonial. 60

18 mai,
Londres.

Rolph au même. Il exprime sa satisfaction sur les progrès que fait le projet de loi de la législature provinciale sur la naturalisation. Il regrette que cette législature l'ait accusé lui et ses amis d'être mus par un esprit de sédition et de s'éloigner dans leur conduite du sentiment britannique. 511

18 mai,
Londres.

Strachan et Boulton au même. Ils font des commentaires sur une lettre de Barclay, le commissaire dans la question des frontières. Si on doit appliquer pour tout le Saint-Laurent les règles grâce auxquelles les États-Unis ont obtenu l'île Barnhardt et le principal chenal du Saint-Laurent, elles doivent l'être aussi dans le cas des îles Nebish. Ces règles doivent être annulées en ce qui regarde le Saint-Laurent, ou, si on les conserve, elles devraient dans le cas présent être rigideusement mises en vigueur sans hésitation." Les véritables intérêts des deux nations seraient mieux servis si on leur laissait en commun, comme par le passé, l'île qui forme l'est du groupe des Nebish aussi bien que le chenal au sud de l'île Barnhardt. Il décrit la surprise de chaque homme intelligent en apprenant l'arrangement conclu au sujet du chenal du Saint-Laurent et de l'île Barnhardt. 530

1826.
25 mai,
Cold Bath
Fields.

Gourlay à Wilmot Horton. Il lui a dit, afin de l'amener à raisonner quelque peu, qu'il était en matière d'émigration aussi aveugle qu'une taupe, mais il continua à gaspiller de l'argent pour n'obtenir qu'une poignée d'émigrés, quand il (Gourlay) aurait pu lui dire le moyen d'en avoir 50,000. L'ignorance que l'on trouve dans les livres sur le sujet. Il a communiqué avec Hume mais refusé de présenter au Parlement une requête en sa faveur. Il pourrait peut-être obtenir une commission pour examiner l'endroit (maison de correction). Il envoie cette lettre à Hume. Il transmet une copie de l'adresse de l'Assemblée du Haut-Canada. Cette adresse contient une proposition de réunir en confédération les provinces de Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse, le Cap-Breton, le Nouveau-Brunswick et les deux Canadas, toutes devant tenir un congrès à Québec et chacune devant envoyer au parlement britannique deux délégués qui parleraient mais ne voteraient pas. Autres détails. Page 123

26 mai,
Cold Bath
Fields.

Gourlay au même. Cette lettre porte la marque: "Pour être communiquée". Il parle de l'importance de la question d'émigration. Il nie que ses efforts au Canada aient été d'un caractère séditionnel; s'il avait voulu il aurait pu soulever une rébellion. Son seul désir était, dans un but de bienfaisance, d'obtenir une enquête. Comme cultivateurs, vendeurs de nouveautés et avocats chicaniers les Canadiens excellent, mais la science législative est au-dessus de leur entendement. Il recommande que lui, Hume et une demi-douzaine de plus des membres du comité d'émigration se rendent à Québec avec McCulloch et lui-même. Il dit qu'il pourrait s'entendre avec les autorités locales et acquérir une grande connaissance de la situation. Il répète que les 50,000 personnes pourraient chaque année émigrer vers les colonies avec confort pour eux-mêmes et profit pour la nation. Il le prie de penser aux bénéfices qui en découleraient. 131

26 mai,
Londres.

Strachan au même. Il suggère que le prix de la terre soit ajouté au montant de la dette quand le pauvre en prend possession, de sorte que pour 100 acres et le coût du transport au Canada le total soit de £100, le paiement de l'intérêt sur cette somme à commencer au bout de sept ans, ajoutant de 18 à 20 schellings à son paiement annuel. 634

27 mai,
Londres.

Rolph au même. Il exprime sa reconnaissance du fait que le roi a sanctionné la loi électorale pour le Canada. Il envoie pour être examinée l'ébauche de projets de loi qui doivent suivre dans le Haut-Canada, et comme ce seront des bills réservés il ne peut manquer d'être agréable au gouvernement de Sa Majesté qu'ils soient rédigés dans une forme satisfaisante pour le secrétaire d'Etat. 513

Le projet de loi électorale pour le Haut-Canada. 515

Projet de loi pour la naturalisation des habitants du Haut-Canada qui ne sont pas nés dans les domaines de Sa Majesté. 517

Projet de loi pour enlever tout doute sur les droits civils de personnes y mentionnées. 519

27 mai,
Cold Bath
Fields.

Gourlay à Wilmot Horton. Il corrige quelques erreurs de mots contenues dans sa lettre d'hier. 138

29 mai,
Cold Bath
Fields.

Le même au même. Il contredit l'assertion que l'on ne peut rien faire des colonies, assertion empruntée sans doute par Hume à la *Edinburgh Review* qui demande que l'on passe le Canada aux Etats-Unis. Rien ne peut être aussi bas et aussi peu conforme aux intérêts britanniques. Il sait ce qu'il y a à faire et ne désespère pas encore pour tout de bon. On permettra sans doute que sa lettre mette un frein à la honteuse transaction avec la Compagnie Immobilière (*Land Co.*). Il fait rapport sur l'agitation dans le Bas-Canada. Comment on peut y mettre fin. 135

— mai,
Londres.

H. J. Boulton au même. Il inclut un projet de loi qu'il a montré au Dr Rolph, à Strachan et M. Stephen, qui tous l'ont approuvé. 55

Notes sur ce projet de loi. 56, 57

1826.

Copie d'un "Acte pour autoriser le Parlement provincial à naturaliser les sujets de pays étrangers résidant dans la dite province." Page 58

1er juin,
Londres.

Strachan à Wilmot Horton. Il demande que le procureur général passe le brevet, depuis si longtemps devant lui, pour le deuxième archidiaconat du Haut-Canada. 536

20 juin,
Stamford.

Randal à Bathurst. Il transmet une requête du district de Niagara pour être déposée devant le gouvernement de Sa Majesté. 299

Inclus. Requête des francs-tenanciers et autres du district de Niagara qui sont en très grande partie ce qu'on appelle des émigrés américains, demandant qu'ils ne soient pas troublés dans la pleine jouissance des droits et privilèges des sujets de naissance. Cette requête est suivie de signatures. 300

21 juin,
Cold Bath
Fields.

Gourlay à Wilmot Horton. Il parle de l'ignorance des principes de l'émigration montrée par ceux qui ont témoigné devant le comité. Il cite sa propre persévérance. Il est encore temps d'envoyer une commission à Québec. 139

25 juin,
Londres.

O'Connor à Bathurst. Les lourdes responsabilités qu'on faisait peser sur lui quand il était surintendant du bassin de radoub de Kingston l'ont amené à offrir sa démission, qu'on a refusée à cause de son utilité. Le temps considérable pendant lequel il a occupé ce poste l'a empêché de s'occuper de sa profession. Il demande maintenant la protection de Bathurst. 215

Inclus. Copie de la lettre de démission adressée à Yeo, le 27 novembre 1813. 218

Yeo à O'Conor, 27 décembre 1813. Il refuse d'accepter sa démission à cause de la valeur de ses services. 221

Mallet à O'Conor, 20 février 1824. Il a reçu instruction des commissaires de l'audition de lui envoyer un certificat au sujet de ses comptes. 222

26 juin,
Londres.

Le même au même. Il demande une entrevue. 223

26 juin,
Londres.

Strachan à Bathurst. L'université projetée pour le Haut-Canada et à laquelle Sa Seigneurie s'est montrée favorable pourrait être semblable par plusieurs points à celle de Windsor, Nouvelle-Ecosse, et à celle de Frédérickton, Nouveau-Brunswick, sauf les quelques variantes notées ici. 537

26 juin,
Londres.

Le même au même. Il demande la permission de retirer sa proposition du 15 et d'y substituer celle qui est incluse. On approuvera généralement le pouvoir demandé d'admettre toute la jeunesse de la province à suivre les cours de l'université, qui leur conférera tous les degrés excepté ceux en théologie. La demande de remplir le blanc laissé à l'article septième en y écrivant £10,000 n'est pas faite en vue de donner de gros émoluments aux principaux officiers de l'institution, mais bien de lui permettre d'avoir des succursales dans chaque district et d'établir des relations avec les autres universités du pays. Le rapport demandé et les autres précautions à prendre empêcheront tout mauvais emploi du revenu. Il inclut un état du revenu approprié à l'éducation dans l'Etat de New-York. 543

Inclus. L'état des crédits consacrés à l'éducation dans l'Etat de New-York. 546

26 juin.

Richard Tims à Bathurst. Il envoie une requête dont la réponse est attendue avec impatience. 634

Inclus. Une requête expliquant les raisons de son départ d'Irlande et demandant une concession de lots dans la partie défrichée du canton de Zorra. 635

26 juin,
Cold Bath
Fields.

Gourlay à Wilmot Horton. Il est reconnaissant de la courtoisie que l'on a mise à répondre à ses lettres. Il envoie une copie de sa lettre à

1826.

- l'éditeur du *Glasgow Free Press* sur le remède qu'offre l'émigration pour soulager les tisserands dans la détresse. Il fait remarquer combien ses efforts ont été mal récompensés. Il demande à nouveau qu'une commission soit envoyée à Québec pour y recueillir une masse de renseignements avant l'ouverture du Parlement. Il répète qu'il pourrait avoir chaque année 50,000 émigrés qui donneraient un revenu annuel d'un demi-million. Il demande une copie du rapport du comité. La commission pourrait se rendre par paquebot à Terre-neuve; il mentionne le temps qu'elle pourrait passer là et les travaux qu'elle pourrait y accomplir. Il dit les bons résultats qu'on pourrait ainsi obtenir à peu de frais. Il établit une comparaison entre le coût d'un semblable voyage et celui d'une expédition pour découvrir un passage au Nord-Ouest. C'est comme comparer la lumière avec les ténèbres, la raison avec la folie, l'espoir avec le désespoir
- 26 juin. Gourlay envoie copie d'une lettre à Bathurst sur la valeur des terres publiques dans le Haut-Canada, en date du 7 février 1818, avec la réponse de Bathurst et l'offre de Gourlay de £100,000 par an pour l'affermage du Haut-Canada pendant 21 ans. Page 141
- 27 juin. Gourlay à Wilmot Horton. Il envoie deux livres: le premier pour Bathurst et l'autre qu'il (Horton) pourra garder. 149
- 4 juillet, Londres. Strachan à Wilmot Horton. Il soumet certaines questions sur lesquelles il demande une prompte décision. Il désire une entrevue. 153
- 5 juillet, Londres. *Inclus.* Une lettre sur les questions dont il veut s'entretenir avec Wilmot Horton. 547
- 5 juillet, Cold Bath Fields. Strachan à Wilmot Horton. Au sujet de la déclaration de Robinson que sur le nombre des émigrés de 1824, 120 familles sont maintenant sur leurs terres et qu'on a perdu trace de 62 émigrés, il dit que ces derniers, moins un qui est perdu, sont en très grand nombre employés à des travaux publics, gagnant l'argent qui leur permettra d'acheter ce dont ils auront besoin en s'établissant. 548
- 5 juillet, Cold Bath Fields. Une lettre du 10 juillet qui est sur le même sujet. 551
- 5 juillet, Londres. Gourley à Wilmot Horton. Sa lettre du 27 juin et ses deux livres ont-ils été reçus? 554
- 12 juillet, Londres. Galt au même. L'arrangement pour régler les pertes subies durant la dernière guerre ayant été trouvé impraticable, il suggère que le règlement se fasse avec l'argent que la Compagnie du Canada va payer. 103
- 15 juillet, Londres. Strachan au même. Il propose un plan ainsi qu'un autre mode pour le règlement des réclamations de ceux qui ont souffert de la guerre au Canada. Il dit combien il a le sentiment de la généreuse libéralité du gouvernement britannique. 556
- 15 juillet, Londres. Le même au même. Il demande une lettre qui annonce la donation par le roi de £1,000 annuellement pendant 16 ans afin de fournir les fonds nécessaires à l'érection des bâtiments nécessaires, lettre qui lui permettrait de négocier avec la Compagnie du Canada ou quelque autre un emprunt pour se mettre en moyens de construire. 561
- 15 juillet, Londres. Le même au même. Il espère que le sommaire inclus est suffisant. S'il était publié, il en induirait plusieurs à aider au mouvement de l'émigration et encouragerait ceux qui y sont déjà sympathiques. 560
- 22 juillet, Londres. Le même au même. Il a lu avec intérêt les "Observations" du Procureur général de la Nouvelle-Ecosse sur la réunion des provinces de l'Amérique du Nord et les titres du bill pour donner vigueur au projet. Comme il (Strachan) a écrit il y a deux ans sur le sujet, il se contentera de quelques remarques. Suivent quelques commentaires sur le contenu du bill projeté et quelques amendements qu'il propose. 562
- 24 juillet, Londres. Le même au même. Dans la distribution des fonds qui doivent venir de la Compagnie du Canada, les salaires qui pourraient être payés à des ministres de la croyance presbytérienne devraient être réservés à ceux qui

1826.

sont nés sujets britanniques, sont en pleine communion d'idées avec l'Eglise d'Ecosse et reconnus comme tels; ces salaires ne devraient être payés que sur présentation d'un certificat du gouverneur, du lieutenant-gouverneur ou de l'administrateur. Page 568

24 juillet,
Iver Grove.

Gambier à Bathurst. Le révérend S. Osgood, un ministre protestant très dévoué du Canada, a réussi à établir une société et un fonds pour aider au développement de l'instruction religieuse et, aussi, industrielle parmi les sauvages. Il retourne au Canada avec deux instituteurs et leurs femmes, et il demande pour eux et pour lui d'être admis à bord d'un vaisseau du gouvernement actuellement ancré à Deptford. 85

25 juillet,
Londres.

Osgood au même. Il a terminé ses affaires en Angleterre et à la demande de la Société pour promouvoir l'éducation et l'industrie au Canada il s'y rend pour agir comme son agent. Il demande un passage gratuit pour lui, pour un instituteur, deux enfants et du fret qui se compose de 15 à 20 boîtes de livres et d'articles d'école. 224

29 juillet,
Londres.

Le même à Wilmot Horton. Il a demandé à Bathurst le transport gratuit pour lui-même (Osgood), un instituteur, sa femme, deux enfants, et le fret de 15 à 20 boîtes de livres. Un vaisseau nolisé par le gouvernement doit partir de Deptford. Quant à ses titres, il demande une entrevue avec Bathurst, auquel il montrera des pièces satisfaisantes. Il demande aussi une entrevue avec lui (Horton). 225

3 août,
Londres.

Osgood à Wilmot Horton. Il le remercie de ses lettres pour Maitland, et il espère obtenir l'approbation du gouvernement grâce à elle et à d'autres. Il espère que dans l'avenir le Roi daignera lui donner une marque d'approbation, et il demande une donation ou une souscription annuelle. 227

10 août,
Laval.

Farcey au Secrétaire colonial (en français). Il a été l'un des émigrés français qui ont accompagné Puisaye en 1798; on lui a fait alors une concession de 3,000 acres; il a reçu d'abord ses titres de propriété pour une étendue de 337 acres, et subséquemment pour le reste, 2,963 acres, qui sont situées dans le canton de Cartwright et paraissent maintenant en son nom. Il ne pouvait en 1816 en obtenir la possession à moins que des instructions soient envoyées par le gouvernement britannique, mais le lieutenant-gouverneur lui a promis sur son honneur qu'il les recevrait plus tard. On ne lui a pas envoyé ses titres, de sorte qu'il ne peut en disposer et par là racheter une dette d'honneur pour un montant de 5,000 francs empruntés pour pouvoir repasser en France. Il demande que des ordres soient donnés de lui expédier ses titres. 319

12 août,
Londres.

Strachan à Wilmot Horton. Il exprime sa reconnaissance pour le don généreux de £2,500 par an fait par Sa Majesté pour venir en aide à ceux qui ont éprouvé des pertes pendant la guerre avec les Etats-Unis. Toutefois, si on n'y ajoute pas un montant plus considérable, cette somme ne pourra pas être bénéficiaire aux victimes. On pourrait laisser aux autorités provinciales le soin de pourvoir à tout autre arrangement. 570

Ceci est la lettre de Wilmot Horton à laquelle la précédente est une réponse. Elle est datée du 7 août et informe le Dr Strachan que la somme de £2,500, provenant de l'argent qui sera payé par la Compagnie du Canada, doit être donnée à titre de franche donation. La Trésorerie n'a pas approuvé l'arrangement proposé pour indemniser ceux qui ont souffert de la guerre. 572

22 août,
Kettle Fife.

Le rév. Peter Barclay à Bathurst. Il propose un plan pour le partage et l'appropriation des réserves du clergé grâce auquel il espère mettre fin au différend entre l'Eglise d'Angleterre et l'Eglise d'Ecosse. 23

27 août.

Markland à ———. Il pose sa candidature au poste de receveur des fonds de la Compagnie des Terres dont la charte a, d'après ce qu'il a su, été accordée. 209

1826.
30 août, Hammer-smith.
- 4 septembre, Londres.
- 12 septembre, Londres.
- 12 septembre, Cold Bath Fields.
- 15 septembre.
- 28 septembre, Londres.
- 30 septembre.
- septembre, Downing Street.
- 4 octobre, Londres.
- 9 octobre, Cold Bath Fields.
- 19 octobre, Londres.
- 20 octobre, Cold Bath Fields.
- 8 novembre, York.
- Le Dr Weld à Bathurst. Maintenant que les formalités ont été remplies, il a maintenant tout ce qui est requis du Dr Macdonell pour agir comme son coadjuteur. Page 647
- Rolph à Wilmot Horton. Il s'est présenté à son bureau avant de partir, mais il a appris qu'il était à la campagne. Il offre ses remerciements pour l'accueil qu'on lui a fait et pour l'esprit de haute justice qu'il a remarqué à l'endroit des sentiments du public canadien. 521
- Strachan à Bathurst. Si l'ancien juge en chef Powell renouvelle ses plaintes au sujet de ses prétendus griefs, il (Strachan) connaît les circonstances et peut donner une explication satisfaisante. Maitland désire, d'ailleurs, qu'il y ait une enquête complète. 573
- Gourlay au même. Il appelle l'attention sur les mots: "le Réformateur devrait prendre soin de lui-même", prononcés par Bathurst il y a huit ans. Il fait une description élaborée des bienfaits qui pourraient découler d'un système d'émigration bien dirigé. 155
- Markland à Wilmot Horton. Comme il va bientôt s'embarquer, il revient de nouveau sur le sujet de la position de receveur des fonds de la Compagnie des Terres. Le Dr Strachan lui a rapporté que Bathurst avait dit au procureur général qu'il avait consenti à ce qu'il (Markland) occupe cette position. Serait-il suffisant que le procureur général répêât cela et que Bathurst lui donna son approbation. 211
- Galt à Wilmot Horton. Il sera nécessaire d'en être arrivé à une détermination au sujet des réclamations canadiennes pour qu'à son arrivée au Canada il puisse donner des renseignements définitifs aux intéressés. 105
- Markland au même. Il dit que toutes les lettres envoyées mardi le rejoindraient à Cowes, d'où il s'embarquera. 213
- à Maitland. Le gouvernement a accordé une subvention de £12,000 pour aider à la construction du canal Lachine à la condition que les vaisseaux du gouvernement passent sans payer. Le gouvernement est prêt, à la même condition, à contribuer à la construction du canal Welland dans la même mesure, c'est-à-dire un neuvième du coût, de sorte que sa contribution serait de £16,360. Si les directeurs y consentent, la Compagnie s'engagera par acte provincial à donner à ses écluses une largeur de 27 pieds. 70
- Mémoire signé par G. B. pour Wilmot Horton, sur le canal Welland. 72
- Galt à Wilmot Horton. Il envoie la demande officielle de prendre une détermination définitive au sujet des Canadiens qui ont souffert de la guerre, avec l'historique du cas. 107
- Documents relatifs aux réclamations pour pertes. 111 à 121
- Gourlay à Wilmot Horton. Il le remercie de l'envoi du rapport sur l'émigration et parle de l'ignorance que ce document révèle. Il s'est adressé à Hume quand il a désespéré d'être secondé par le gouvernement, mais il n'a pu se faire comprendre de lui et a fini par dire que c'est lui qui devrait se faire désavouer au lieu de Bathurst. Il décrit de quelle façon l'émigration pourrait réussir. 163
- Greenwood, Cox & Co. au même. Il demande un certificat que du 1er janvier au 30 juin dernier Maitland vivait et remplissait les fonctions de sa charge. 87
- Le 4 novembre, Greenwood, Cox & Co. répètent leur demande. 88
- Gourlay à Joseph Hume. Il le félicite d'avoir profité des chances qui lui étaient données et lui demande de l'occuper de l'émigration. Il lui demande d'examiner les livres qu'il lui a envoyés et explique pourquoi il ne peut se rendre dans le Haut-Canada comme on l'en avait avisé. 169
- J. B. Robinson à Wilmot Horton. Il renouvelle sa lettre au sujet de la nomination d'un receveur des fonds pour la Compagnie du Canada, poste pour lequel il recommande Markland. 322

1826.
10 novembre,
Londres.

Strachan à Bathurst. Il a reçu avis de Maitland et du lord-évêque de Québec de proposer la vente de la moitié ou des deux tiers des réserves du clergé dans les deux Canadas et l'octroi d'une charte sous le grand sceau constituant le clergé du Haut-Canada en corporation pour administrer, etc., les dites réserves. En peu de temps cette vente fournirait un fonds produisant un intérêt pour donner des salaires modiques, mais capables de sustenter beaucoup plus de ministres qu'aujourd'hui; ce fonds épargnerait au Parlement le vote annuel d'argent à la Société pour la propagation de l'Évangile et ferait disparaître les clameurs contre les réserves du clergé. Il mettrait également fin, dans le Haut-Canada, aux disputes qui tire leur origine des réclamations produites par les adhérents de l'Église d'Écosse. Les membres de l'Assemblée générale sont satisfaits de ce qui a été fait pour leur Église. Tous les adhérents dans l'Ontario voient avec satisfaction le support donné à l'Église d'Angleterre, mais les prétentions de l'Église d'Écosse excitent leur indignation. Il parle des conséquences que ce sentiment ne peut manquer d'avoir.

Page 581

10 novembre,
Londres.

Le même au même. Il a reçu avis de Maitland d'appeler l'attention sur la situation où se trouve le banc du roi dans le Haut-Canada. Les juges sont physiquement incapables de remplir leurs fonctions judiciaires. La mise à la retraite de Boulton, la nomination d'un juge additionnel et l'augmentation des appointements amélioreraient la situation. Il produit des états montrant l'effet qu'auraient ces changements au point de vue financier. Il dit de quelle façon on pourrait pourvoir à l'augmentation de la dépense.

575

16 novembre,
Londres.

Le même à Wilmot Horton. Il inclut l'ébauche d'un bill autorisant la vente d'une partie des réserves du clergé et l'ébauche d'une charte constituant le clergé du Haut-Canada en corporation pour administrer, gérer et disposer des dites réserves.

585

Inclus. Projet de loi pour disposer d'une partie des réserves du clergé.

586

Projet de charte d'incorporation des syndics du clergé dans le Haut-Canada.

590

15 décembre,
Londres.

Freshfield à Wilmot Horton. Il fait le récit de la conversation qu'ils ont eue ensemble au sujet de la Compagnie des Terres et de la nature de ses engagements vis-à-vis le gouvernement.

79

19 décembre,
Londres.

Francis Gore à Bathurst. La place de sous-surintendant des affaires des sauvages étant devenue vacante, il recommande le major Givins pour succéder à Claus. Sa séniorité dans le service, ses capacités et son intégrité induiront Bathurst, il l'espère, à faire bon accueil à sa demande.

89

20 décembre,
Brighton.

Harvey à Hay. Ne sait si le Dr Strachan a quitté l'Angleterre, et lui transmet une lettre (à Strachan) lui disant que son fils a été nommé sous-lieutenant.

187

23 décembre,
Londres.

Strachan à Wilson Horton. Il avait demandé d'être créé évêque du Haut-Canada, mais comme on n'a pas jugé à propos de diviser le diocèse, il a été nommé archidiacre. Il a été virtuellement archidiacre pendant plus de deux ans, mais il n'a pas reçu d'émoluments et il n'en réclame pas non plus, vu qu'il n'en a pas été voté en 1824 et en 1825. Cependant il y en a pour 1829, et, par conséquent, il a droit au paiement. Ses réserves ne suffisent pas à ses dépenses.

620

27 décembre,
Londres.

Le même à Bathurst. Il demande qu'au cas où Claus mourrait, Givins lui succède dans sa charge.

622

29 décembre,
Londres.

Le même à Wilmot Horton. Il envoie une copie de la lettre écrite à Bathurst pour recommander Givins.

624

— décembre,
Mayborough.

Bridget Fowles au Bureau colonial. Elle soumet sa réclamation au sujet des biens de feu son oncle qui est mort dans le Haut-Canada laissant ses biens aux plus proches héritiers.

77

1826.

Pas de date.

Rolph à Wilmot Horton. Il explique en détail l'attitude de l'Assemblée au sujet des résolutions relativement à l'état civil des aubains. Il se défend lui et ses amis contre l'accusation portée contre eux d'être déloyaux.

Page 330

Inclus. Résolutions sur la question des aubains, 30 décembre 1825. 352

Adresse de l'Assemblée au Roi au sujet des résolutions. 371

Messages et autres documents sur la question des droits civils, avec une copie du bill pour éteindre certains titres. 389

Amendements opérés à l'Assemblée. 399

Autres documents sur le sujet. 404 à 456

(On trouve la suite dans la troisième partie, page 505.)

Hull.

C. Wilson à Wilmot Horton. Il établit sa réclamation pour services rendus. Il a une concession de 350 acres dans le Haut-Canada qu'il a dû abandonner à cause de sa mauvaise santé. Il demande £10 afin de payer la traversée à Québec pour lui et sa femme, quand avec l'assistance d'amis il pourra se rendre à Londres. 644

(Cette lettre ne porte comme date que "lundi le 15", sans mention de mois.)

Adresse conjointe du Conseil législatif et de la Chambre du Haut-Canada exprimant la reconnaissance pour la base généreuse sur laquelle le commerce du Haut-Canada a été placé. 649

Adderly au rév. James Crowley. Il dit que les lettres de recommandation ne sont pas encore arrivées. Il lui demande de retarder le départ des navires pour qu'il puisse obtenir ces lettres et les montrer à l'évêque, car il trouverait malheureux de ne pouvoir ni les avoir ni rencontrer l'évêque. Il lui envoie ses bons souhaits et son approbation de sa conduite. 66

Mémoire de Marcus Dill, M.D., qui demande une concession de terre dans le Haut-Canada en considération de ses propres états de service et une autre concession pour la raison que sa femme est la fille d'un loyaliste de l'E. U. 74

Grenville à Wilmot Horton. Il donne cette lettre au colonel Keating, qui désire lui présenter (à Horton) le capitaine O'Connor, M.R., dans le but de l'amener à tenir compte des services professionnels rendus par O'Connor. 84

Pas de date.

Prospectus d'un "appel à la nation britannique" par Robert Gourlay, écrivain, actuellement et depuis dix-neuf mois interné dans la maison de correction, à Cold Bath Fields. 150

Strachan à Wilmot Horton. Comme il pourrait se passer quelques années avant que la dotation accordée à l'Université du Haut-Canada devienne disponible, il conseille de demander un octroi de £2,000 à £3,000, pendant quelques années. Comme l'établissement du gouvernement civil d'Ontario a cessé d'être un fardeau, il ne voit pas que cette demande soit déraisonnable. Il pense que s'il pouvait arriver jusqu'à lord Liverpool et au chancelier de l'échiquier il réussirait à obtenir qu'ils accordent cet octroi. Il fait copier en ce moment la dernière partie de l'analyse du rapport sur l'émigration; la tâche de condenser la preuve exige plus de travail qu'elle ne présente de difficultés. 618

Mémoire de Strachan sur des questions qui doivent être prises en considération. 625

Mémoire de Baby, inspecteur général, qui demande une augmentation de salaire; il y joint une lettre de recommandation signée J. S. (John Strachan). 627

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1827.

Q. 344-1.

1817.
30 novembre,
Downing
Street.

Bathurst à S. Smith.

1818.
— avril,
York.

Rapport de J. B. Robinson sur les conséquences qu'il y aurait de mettre en pratique les instructions au sujet des aubains. Les documents sont inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 3 mars 1827.

1821.
23 janvier,
Downing
Street.

Goulburn à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, — mars 1827.

1826.
31 août,
Downing
Street.

Bathurst à Maitland (extrait). Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 3 mars 1827.

39 septembre,
Downing
Street.

Le même au même.

11 novembre,
Ste-Catherine.

Rapport des directeurs de la Compagnie du canal Welland. Les deux pièces sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 12 mars 1827.

10 décembre,
Ottawa.

Dunlop. Incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 21 juin 1827.

18 décembre,
York.

Rapport des directeurs de la Compagnie du canal Welland.

21 décembre,
York.

Hillier à Dunn. Les deux lettres sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 12 mars 1828.

— décembre,
York.

Le message de Maitland à l'Assemblée. Inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 3 mars 1827.

1827.
1er janvier,
York.

Galt à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 23 février, aussi la réponse de Hillier, à la même date.

16 janvier,
York.

L'évêque Maedonell à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 2 avril 1827.

10 février,
York.

Maitland à Bathurst. Il a envoyé un effet pour couvrir l'avance faite par Gordon au lieutenant McGregor. Il explique le cas de ce dernier; les circonstances l'ont amené à lui rendre sa pension. Page 1

Inclus. Un memorandum sur le coût d'une lettre de change sur Londres pour £101 19s. 2d. 7

Requête du lieutenant McGregor donnant de plus amples renseignements au sujet des procurations et autres faits relatifs à sa pension et demandant qu'elle soit remise. 8

22 février,
York.

Maitland à Bathurst. Il envoie un rapport sur la moyenne du prix du grain sur les marchés d'York et de Kingston. 18

23 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 2). Au nom de la Compagnie du Canada, Galt a demandé que Ridout soit l'un des commissaires, mais il n'a précisé ni les devoirs de la charge ni les émoluments. Par ses états de services de longue durée et de fidélité éprouvée, Ridout mérite la recommandation, mais il (Maitland) ne voit dans la position rien d'avantageux pour Ridout. Si les services comme commissaire comportent quelque responsabilité, la rémunération est trop faible; si non, n'importe qui

1827.

pourrait les rendre et dispenser Ridout de mettre de côté ses devoirs présents qui exigent une continuelle attention. Page 21

Inclus. Galt à Hillier, 1er janvier 1827. Il propose que Ridout soit nommé commissaire de la Compagnie des Terres et qu'il accepte un salaire régulier comme tel. 24

Hillier à Galt, 1er janvier. Il a mis la lettre de Galt devant Maitland, qui va la transmettre à Bathurst. Il indique les obstacles que rencontre la nomination, tout en exprimant son désir de voir surgir un arrangement qui pourrait être avantageux à Ridout. 26

24 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 3). Il transmet une requête de Mason, instituteur. Il suppose que le pétitionnaire appuie ses prétentions sur le fait que l'allocation a été continuée à Halliday. Il établit la différence entre les deux individus au sujet de leurs nominations. 29

Inclus. La requête de Robert Mason, instituteur, demandant que son allocation soit continuée. 51

1er mars,
York.

Maitland à Wilmot Horton. Il attire l'attention sur la nécessité de reviser le mandat émis en faveur de Wells, le nommant membre de l'Exécutif. Par suite de la mort de MM. Smith et Claus, MM. Robinson et Markland ont quelque droit de réclamer leur place. Il demande qu'on leur accorde à tous deux des "mandamus" pour être conseillers exécutifs et un autre pour Macaulay comme conseiller surnuméraire. Le lieutenant-colonel Wells déclinerait la charge s'il ne craignait pas que son refus serait considéré comme irrespectueux pour le gouvernement. Il (Maitland) lui a assuré qu'il prenait la responsabilité de tout. 34

Inclus. Le "madamus" nommant Wells conseiller exécutif. 37

2 mars,
York.

Maitland à Bathurst. Il a appris que le gouvernement avait l'intention de contribuer à la construction du canal Welland à la condition d'en avoir l'usage gratuit. Il exprime la reconnaissance des directeurs pour cette aide si opportune. Il envoie une copie d'un projet de bill pour garantir les conditions d'un emprunt en vue. Il demande des instructions au sujet du paiement de l'allocation. 39

Inclus. J. B. Dunn, président de la Compagnie du canal Welland, à Hillier. Il se fait l'interprète des sentiments de reconnaissance du Bureau pour le généreux patronage qui a été offert par le gouvernement à la Compagnie; les conditions sont acceptées mais un acte législatif sera nécessaire pour en obtenir l'exécution par la Compagnie. 41

L'Acte pour permettre au président et aux directeurs de la Compagnie du canal Welland d'accepter de l'aide du gouvernement et pour garantir à Sa Majesté le libre usage du canal. 41

3 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 5). Il réfère à Sa Seigneurie deux bills passés par la législature; le premier qui accorde la naturalisation est nécessairement réservé; l'autre se rapporte à la confirmation des titres de propriété de biens-fonds venant d'aubains. Il parle du désir de quelques-uns de voir le bill adopté, mais d'autres y ont objecté. Il n'y a pas de différence matérielle entre cette mesure et celle que Sa Seigneurie projetait comme étant la plus propre à donner la protection désirée. Comme il désire voir donner une solution définitive à la question, il espère que le bill sera sanctionné. Il décrit les efforts pour créer dans l'esprit du peuple des préjudices contre la mesure sur les articles duquel il fait un long commentaire. 46

Inclus. Le bill sur la naturalisation réservé pour la sanction royale. 63

Message de Maitland avec un extrait de dépêche au sujet des aubains. 77

Extrait d'une dépêche au sujet d'un acte concernant la naturalisation des aubains. 78

1827.

Requête des habitants du district de Johnstown qui demandent d'être naturalisés. Page 84

Bathurst à S. Smith, administrateur, 30 novembre 1817. Il explique la nature des instructions reçues pour empêcher les aubains de posséder des terres, excepté dans certaines conditions spécifiées. Il parle de l'erreur commise par la législature quand elle a estimé que le fait de prêter serment d'allégeance et de l'intention de résider et de s'établir ici donnerait droit à un citoyen américain de posséder des terres dans la province, vu que sept ans de résidence sont une condition *sine qui non* pour avoir droit de posséder des terres. C'est exactement pour mettre en vigueur cet article de la loi, à la fin de la guerre, qu'on a attiré l'attention du gouvernement. 86

Rapport du procureur général (J. B. Robinson) sur les conséquences qu'il y aurait de mettre à exécution les instructions de Bathurst relativement au droit des aubains de posséder des terres. 90

La proclamation incluse dans la lettre qui précède immédiatement, au sujet du droit des aubains de posséder des terres. 98

5 mars,
York.

Le projet de loi concernant les aubains, avec des observations en marge sur les différents articles. 101

Remarques du procureur général sur le bill réservé et qui est destiné à confirmer les droits des sujets britanniques à leurs titres de propriété, dans le Haut-Canada, de biens-fonds acquis des aubains. 171

5 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 5). Il envoie des copies grossoyées des actes passés à la dernière session, sur lesquels cinq ont été réservés. Il fait des commentaires sur les bills sur lesquels le procureur général a fait un rapport qui est transmis en même temps. 124

Inclus. Rapport du procureur général sur deux bills réservés. 127

Goulburn à Maitland, 23 janvier 1821. Bathurst désire savoir si la mesure augmentant le nombre de représentants à l'Assemblée a été passé. 129

6 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 7). Il transmet une adresse du district de Newcastle exprimant des remerciements au nom des émigrés envoyés là en 1825. 131

7 mars,
York.

Le même au même (n° 8). Il a prorogé la session et envoie une copie de son discours. 133

Inclus. Le discours du Trône à la prorogation. 134

7 mars,
York.

Maitland à—. Il a reçu une copie du rapport du comité de l'émigration et des témoignages qui y ont été donnés; il a placé le tout entre les mains de Robinson, Talbot et autres qui pourront suggérer quelque chose de bon. Il exprime l'opinion qu'il a de l'importance de l'entreprise. Les témoignages et le rapport que l'aide pécuniaire demande au Parlement est le seul obstacle à ce que le système devienne permanent. La mesure est très populaire; ce n'est que dans l'Assemblée que l'on a mis en doute les intentions du gouvernement, un capitaine Mathews affirmant que le but d'envoyer ici des colons était uniquement pour aider le gouvernement à subjuguier les anciens habitants. Robinson qui a charge de cette lettre peut donner des renseignements complets. 138

Inclus. Remarques et suggestions sur la manière de diriger l'émigration. On devrait offrir de l'encouragement à une classe supérieure aux émigrants actuels pour coloniser le Haut-Canada, et tenir compte, dans l'aide donnée, et du rang et des circonstances. 142

10 mars,
York.

Galt à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 21 juin.

12 mars,
York.

Maitland à Bathurst. Il transmet la lettre de la Compagnie du canal Welland demandant si les £90,000 dépensés et les £75,000 disponibles pour le canal Welland n'offrent pas une garantie suffisante aux yeux du gouvernement pour que la compagnie emprunte £50,000

1827.

pour terminer les travaux. Le gouvernement colonial a prêté £25,000 et va prendre des parts pour un montant de £50,000, ce qui montre la confiance qu'on a dans l'entreprise.

Page 146

Inclus. Dunn, président de la Compagnie du canal Welland, à Hillier. Il établit les progrès des travaux de construction et le montant requis pour les terminer.

148

Rapport du président et des directeurs de la Compagnie du canal.

156

Au bas est une note, en date du 21 décembre 1826, de Hillier à Dunn transmettant une lettre de Bathurst.

186

Bathurst à Maitland, 30 septembre 1826. Le gouvernement donnera au canal Welland la même aide qu'au canal Lachine, c'est-à-dire un neuvième du coût estimé, à la même condition, c'est-à-dire que tous les bateaux et vaisseaux transportant des approvisionnements du gouvernement passeront gratuitement.

187

Rapports des ingénieurs, noms des entrepreneurs, etc.

189 à 192

Maitland à Wilmot Horton. Il envoie un extrait des rapports sur la moyenne du prix du blé et d'autres grains à York et à Kingston.

193

Inclus. L'extrait.

194

Ridout à Hillier. La pièce C incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 21 juin.

Maitland à Bathurst (n° 10). Il transmet un extrait des registres de l'auditeur de patentes de terres du 1er janvier au 31 décembre 1826.

195

17 mars, York.

17 mars.

21 mars, York.

EXTRAIT du registre de l'auditeur au sujet des concessions de terres qui ont reçu le grand sceau de la province entre le 1er jour de janvier et le 31 décembre, inclusivement. Cet extrait montre le nombre des concessions de chaque classe dans chaque district et le nombre, en chiffres ronds, d'acres concédées.

District.	Villages et comtés.	Nom. de conc. de chaque classe.	Nombre total d'acres.	Nom d'acres dans chaque comté	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres.	Nombre total d'acres concédées.
Home.....	Comté d'York....	2	50	100	8,550	63	19,934
		37	100	3,700			
		1	150	150			
		23	200	4,600			
	Ville d'York....	1	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$	1	
	Comté de Simcoe....	4	50	200	11,384	50	
		15	100	1,500			
		21	200	4,200			
		1	300	300			
		1	342	342			
1		383	383				
1		400	400				
1		455	455				
2		500	1,000				
1		800	800				
1	804	804					
1	1,000	1,000					

1827.

EXTRAIT du registre de l'auditeur au sujet des concessions de terres—*Suite.*

Districts.	Villages et comtés.	Nombre de conc. de chaq. classe.		Nombre d'acres dans chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Est.....	Village de Cornwall.....	1	1	1	1	1	1	653
	Comté de Glengary.	1	100	100	100	100	1	
	Comté de Dundas.....	1	152	152	152	352	2	
	Comté de Stormont.....	1	200	200	200	200	1	
Ottawa.....	Comté de Prescott....	6	50	300	1,200	7,699	21	18,910
		6	100	600				
		6	200	1,200				
		1	299	299				
		1	300	300				
		1	5,000	5,000				
	Comté de Russell.	7	100	700	1,600	11,211	25	
		1	176	176				
		8	200	1,600				
		2	300	600				
		1	310	310				
		1	325	325				
		1	500	500				
		2	800	1,600				
1	1,200	1,200						
1	4,200	4,200						
Johnstown....	Comté de Grenville. ...	1	6	6	800	2,474	11	4,861
		1	68	68				
		2	100	200				
		4	200	800				
		1	300	300				
		1	500	500				
	1	600	600					
	Comté de Leeds.	1	30	30	1,000	2,387	18	
		3	40	120				
		7	100	700				
5		200	1,000					
1		237	237					
1		300	300					
Bathurst.....	Comté de Carleton....	2	100	200	200	1,935	7	14,979½
		1	185	185				
		1	200	200				
		1	250	250				
		1	500	500				
	1	600	600					
	Village de Perth.....	2	½	1	1½	3½	5	
		2	1½	1½				
		1	1	1				
	Comté de Lanark....	16	25	400	11,000	13,041	136	
1		75	75					
1		82	82					
110		100	11,000					
1		124	124					
1		125	125					
1		135	135					
4		200	800					
1	300	300						

1827.

EXTRAIT du registre de l'auditeur au sujet des concessions de terres—*Suite.*

Districts.	Villages et comtés.	Nombre de conc. de chaq. classe.	Nombre d'acres dans chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Gore	Comté de Halton	1	$\frac{4}{15}$	$\frac{4}{15}$	15,991 $\frac{1}{2}$	104	15,991 $\frac{1}{2}$
		1	$\frac{1}{15}$	$\frac{1}{15}$			
		1	$\frac{1}{3}$	$\frac{1}{3}$			
		1	15	15			
		2	50	100			
		54	100	5,400			
		38	200	7,600			
		1	275	275			
		1	300	300			
		3	500	1,500			
1	800	800					
Newcastle	Comté de Durham....	18	50	900	12,857	50	22,473 $\frac{1}{2}$
		20	100	2,000			
		7	200	1,400			
		1	221	221			
		1	600	600			
		1	800	800			
		1	2,833	2,833			
		1	4,103	4,103			
	Comté de Northumberland	5	50	250	9,608	53	
		1	75	75			
		23	100	2,300			
		1	125	125			
		1	128	128			
		16	200	3,200			
		1	230	230			
2		500	1,000				
Village de Peterborough.	1	$\frac{7}{15}$	$\frac{7}{15}$	8 $\frac{1}{2}$	7		
	2	$\frac{9}{15}$	$1\frac{3}{5}$				
	1	1	1				
	2	1 $\frac{1}{2}$	3				
	1	2	2				
Village de Belleville.	6	$\frac{1}{2}$	3	3	6		
	Comté de Frontenac.	1	200	200	2,637	3	
		1	637	637			
1		1,800	1,800				
Comté de Hastings.	8	100	800	3,800	22		
	13	200	2,600				
	1	400	400				
Midland	Comté de Lennox et Addington..	1	100	100	260	2	
		1	160	160			
	Village de Adolphustown	1	10	10	10	1	
	Vill. de Fredericksburgh..	1	1	1	1	1	
	Comté de Prince-Edward	1	100	100	300	2	
		1	200	200			

1827.

EXTRAIT du registre de l'auditeur au sujet des concessions de terres—*Fin.*

District.	Villages et comtés.	Nombre de conc. de chaq. classe.	Nombre d'acres dans chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Ouest.	Village de Amherstburgh	1	pds c'r 8,228	pds car. 8,228	pds c'r 8,228	1	22,739
	Comté d'Essex..	1	72	72	8,320	19	
		1	100	100			
		1	112	112			
		1	144	144			
		1	238	238			
		2	268	536			
		1	275	275			
		1	276	276			
		1	280	280			
		1	281	281			
	1	290	290				
	1	343	343				
	1	354	354				
	1	435	435				
	1	600	600				
	1	800	800				
	1	1,000	1,000				
1	1,600	1,600					
Comté de Kent..	1	50	50	14,419	71		
	1	80	80				
	14	100	1,400				
	48	200	9,600				
	1	249	249				
	1	300	300				
	1	400	400				
	2	500	1,000				
1	540	540					
1	800	800					
London.....	Comté de Middlesex..	2	50	100	9,014	60	
		30	100	3,000			
		1	164	164			
		25	200	5,000			
	1	250	500				
1	500	500					
Comté d'Oxford..	16	100	1,600	3,600	26		
	10	200	2,000				
Comté de Norfolk..	4	200	800	1,400	5		
	1	600	600				
Total.....						776	141,566 $\frac{1}{2}$ et 8,228 pds carrés.

Sauf erreur.
Bureau de l'auditeur général.

S. HEWARD,
Auditeur général, H.C.

RÉCAPITULATION du tableau des concessions de terres précédent.

Description des concessions.	Nombre de concessions.	Nombre d'acres.	Concessions aux fils et filles de Jov-istes de l'E. U.	Concessions aux arpenteurs.	Concessions à la milice.	Concessions purement gratuites.	Concessions à des réclaman- taires militaires.	Concessions gratuites.	Concessions à des marins provinciaux.	Concessions ou le paiement a été suspendu.	Concess. ou la moitié des honor. seulem. a été payée.	Concessions ou, seu- les, les pièces ont été payées.	Observations.
Concessions de moins de 100 acres.	93	3,051 ³ / ₈	2	8	87	22	6	40	1	22	7	1	
" de 100 acres	355	3,550	1	1	116	116	1	12	1	123	1	1	
Conc. de plus de 100 acres et de moins de 200 ac.	13	1,880	155	1	4	6	3	4	4	4	2	2	
" de 200 acres.	237	47,400	1	2	4	58	3	4	4	5	4	4	
" de plus de 200 acres et de moins de 300 ac.	16	4,187	1	1	1	12	1	1	1	1	1	1	
" de 300 acres.	9	2,700	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
" de plus de 300 acres et de moins de 400 ac.	6	2,057	5	5	1	1	1	1	1	1	1	1	
" de 400 acres.	3	1,200	1	2	1	1	2	1	1	1	1	1	
" de plus de 400 acres et de moins de 500 ac.	2	890	1	2	6	1	1	1	1	1	1	1	
" de 500 acres.	2	6,500	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
" de plus de 500 acres et de moins de 600 ac.	13	1,124	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
" de 600 acres.	2	3,600	2	2	1	3	1	1	1	1	1	1	
" de plus de 600 acres et de moins de 700 ac.	6	3,600	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
" de 700 acres.	1	710	1	1	4	1	1	1	1	1	1	1	
" de 800 acres.	1	5,600	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
" de plus de 800 acres et de moins de 900 ac.	1	804	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
" de 1,000 acres.	3	3,000	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	
" de plus de 1,000 acres	7	20,736	5	5	1	1	1	1	1	1	1	1	
Concessions au-dessous de 1 acre en pieds carr.	775	141,566	158	31	101	223	14	58	1	160	19	8	
	1	* 8,228											
	776	141,566											
		+ 8,228											

* Pieds carrés. † Pieds carrés.
 (NOTE.—Les additions ne sont pas conformes aux détails).

S. HEWARD,
Auditeur général, H. C.

1827.
30 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 11). Le gouverneur en chef a proposé que le lieutenant-gouverneur et le juge en chef du Haut-Canada, ainsi que le Dr Strachan, démissionnent comme syndics de l'Institution Royale dans le Bas-Canada afin de faire place pour d'autres nominations. Il aurait consenti vu que les fonctions des syndics hauts-canadiens sont purement nominales, mais comme il a découvert que ces nominations avaient été faites à la suite d'instructions données par lui (Bathurst), il n'a pas voulu donner son consentement avant d'avoir reçu ses ordres.

Page 206

Inclus. Dalhousie à Maitland, 3 février 1827. On est à prendre des mesures pour reconstituer le bureau de l'Institution Royale en mettant des catholiques en nombre suffisant pour permettre de former un comité catholique romain, égal numériquement parlant aux protestants faisant actuellement partie du bureau, pour la surintendance exclusive des écoles catholiques. Par jalousie à cause de la prépondérance des protestants dans le bureau, les catholiques ont refusé de donner suite à des mesures concernant l'éducation, mais ils sont aujourd'hui consentants à prêter leur concours sous le nouveau système qui leur donne un nombre égal de représentants, et on lui a recommandé d'obtenir de lui (Maitland) de remettre le siège qu'il occupe nominalement dans le bureau et d'inclure le juge en chef à en faire autant. Quant au Dr Strachan, l'évêque répond pour lui.

La réponse qui est la même qu'à la lettre de Bathurst en date du 30 mars.

211

Autre correspondance sur le même sujet.

213 à 215

2 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 12). Il a reçu une requête de l'évêque catholique romain du Haut-Canada, qui demande d'augmenter l'allocation de £750 qu'il reçoit pour les instituteurs. Il ne peut recommander cette augmentation vu que cela amènerait l'Eglise d'Ecosse à produire une même demande. Une partie de ce qui est actuellement alloué aux catholiques romains pour être destinée au support des instituteurs porteurs d'un certificat de l'évêque.

217

Inclus. L'évêque Macdonell à Hillier. Il écrit qu'il n'a aucune objection à se porter caution de la conduite des prêtres qu'il peut nommer, mais il veut avoir le concours de Son Excellence s'il lui arrivait d'en démettre pour cause d'inconduite. Il demande une allocation pour les instituteurs catholiques.

220

7 avril.

Galt aux directeurs de la Compagnie du Canada. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 11 juin.

9 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 13). Il envoie un extrait de dépêches au département colonial en 1826. De 1 à 49.

224

L'extrait suit (non paginé).

10 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 14). Farcey (précédemment épelé Farcey) ne lui a pas fait de demande pour la terre qui lui a été concédée. Comme celle-ci n'a pas été accordée à d'autres, les patentes nécessaires seront émises.

227

17 avril,
York.

Le même au même (n° 15). Il envoie une copie de l'adresse du district de Newcastle sur le projet de loi au sujet de la naturalisation des aubains. L'opinion, dans ce district, devient favorable à cette mesure; l'hostilité était due à une conception erronée de sa teneur.

229

Inclus. Adresse du district de Newcastle exprimant la satisfaction au sujet du vote de la loi pour la naturalisation des aubains.

232

Réponse à l'adresse.

234

18 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 16). En rapport avec la demande faite par l'est de la province pour la fondation d'une académie militaire et navale, les crédits sont abondants; voilà pourquoi il ne peut souscrire entièrement aux raisonnements des requérants. Toutefois, si le gouvernement devenait d'opinion d'accueillir favorablement leur demande, il

- 1827.
- 23 avril,
York. (Maitland) verra avec bonheur la fondation d'une institution destinée à bénéficier à la jeunesse de la province. Page 238
Maitland à Bathurst. On l'a prié d'endosser la demande d'aide faite par Mme Claus. Dans le passé il a toujours rendu témoignage aux mérites de Claus; il a laissé sa veuve et sa famille dans une situation difficile et précaire. 241
- 30 avril,
York. Observations (pièce E) de Galt sur la lettre de l'arpenteur général à Hillier. Inclusive dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 11 juin. 241
- 3 mai,
York. Galt à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 21 juin. 241
- 4 mai,
York. Galt à Maitland (D). Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 21 juin. 241
- 14 mai,
York. Maitland à Wilmot Horton. Il envoie un extrait du rapport sur la moyenne du prix du blé et autres grains sur les marchés d'York et de Kingston. 243
Inclus. Le rapport. 245
Hillier à Galt. 245
- 14 mai,
York. Le même au même. Les deux lettres sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 11 juin. 245
- 18 mai,
York. Maitland à Bathurst. Il envoie l'adresse de condoléances au sujet de la mort du duc d'York, signée par 3305 habitants du Haut-Canada, pour être mise au pied du trône. Le lieutenant-colonel McGregor remettra la dépêche et l'adresse. 246
- 22 mai,
York. *Inclus.* L'adresse. 248
Hillier à Galt (pièce F). Inclusive dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 21 juin. 248
- 29 mai,
York. Maitland à Bathurst (n° 17). Il envoie six copies d'actes passés à la dernière session. 252
- 31 mai,
York. Galt à Hillier (Pièce G.) Inclusive dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 21 juin. 258
- 9 juin,
York. Maitland à Bathurst (n° 18). Il parle de son désir de supporter la Compagnie du Canada et de la nécessité de rendre officielle toute correspondance avec Galt afin de diminuer les occasions de malentendus dans l'avenir. 254
- 11 juin,
York. *Inclus.* Galt à Hillier, 3 mai. Il transmet une demande pour obtenir une partie de la péninsule de la baie de Burlington. Il sera d'autant plus heureux d'obtenir les trois ou quatre acres de terre nécessaires que plusieurs personnes intéressées dans la Compagnie ne sont pas satisfaites de l'hostilité que lui montrent quelques personnes influentes de la province. Il n'a pas pour sa part (Galt) trouvé quoi que ce soit qui justifie cette croyance, mais il n'en croit pas moins qu'on devrait s'entendre sans faux-fuyants avec les directeurs. C'est parce que cela n'est pas arrivé que les parts ont baissé; mais il n'a aucun intérêt personnel dans l'affaire. Il est fort probable qu'il restera dans la province afin de contredire des faussetés qui prouvent qu'on ne connaît pas du tout son caractère. 258
- Hillier à Galt, 14 mai. Il a mis devant le lieutenant-gouverneur la demande d'une concession de terre sur la baie de Burlington et la lettre du 3 courant. Cette demande sera référée, en la manière ordinaire, au Conseil exécutif. L'opinion que le gouvernement est injustement opposé à la Compagnie doit provenir d'un malentendu et ne peut exister que tant que les directeurs ignoreront la vérité. Son Excellence croit que quelle que soit l'influence politique des directeurs, elle ne peut possiblement être exercée contre l'administration coloniale. D'après sa lettre (à Galt) il serait désirable que toutes les communications, qu'elles soient marquées "publiques" ou "confidentielles", devraient être transmises au secrétaire d'Etat pour être passées à la Compagnie. 261

1827.

Galt à Maitland, 16 mai 1827. Il a reçu une lettre qui l'étonne. Il désire qu'on lui donne les moyens de savoir ce qu'il y a de vrai dans la croyance qu'il y a malentendu. Il est favorable lui aussi à ce que toute la correspondance soit rendue officielle. Il a transmis par l'intermédiaire de Son Excellence des duplicata de chaque dépêche envoyée aux directeurs. Il n'a constaté qu'une fois des mesures publiques et elles venaient de New-York. Il envoie des copies de tout ce qui a été dit. Sa propre situation n'a pas été agréable; on surveille ses visites, sa correspondance, sa conversation. Page 264

Remarques sur le sentiment public au sujet du bill pour la naturalisation des aubains. A plusieurs points de vue c'est réellement un bien-fait légal. 267

Hillier à Galt, 18 mai. En rapport avec sa lettre à Son Excellence, il doit dire que si les directeurs ont les pensées erronées qu'on a décrites, elles doivent avoir été produites par des racontars mensongers. Son Excellence ne désire pas non plus l'empêcher de se servir des communications du gouvernement et des fonctionnaires de celui-ci, pourvu qu'il observe les usages en rapport avec la correspondance officielle. Il ne désire ni autoriser ni contrôler les autres communications quelles qu'elles soient venant de particuliers. 268

13 juin,
York.

Maitland à Bathurst (n° 19). Les sauvages des Six-Nations ont fait connaître leur désir de voir John Claus succéder à leur père comme syndic; les traites pour leurs dividendes seront émises de la façon ordinaire et ils demandent qu'elles soient honorées. 271

21 juin,
York.

Le même au même (n° 20). Il envoie la correspondance se rapportant aux propositions de la Compagnie du Canada, au sujet de la détérioration des indicateurs topographiques, ce qui rend quelquefois impossible de trouver les limites des réserves de la Couronne. L'arpenteur général fait rapport que les cantons mentionnés ont été arpentés comme ceux du reste de la province, et que le gouvernement n'aurait pas pu empêcher les détériorations dont on se plaint. Le remplacement de ces indicateurs qui équivaut à peu près à un nouvel arpentage serait nécessaire et coûterait pour chaque canton de £300 à £500. Pour les cas ordinaires, la dépense est payée par les intéressés; mais dans ce cas, il y a un contrat et l'acheteur peut avoir le droit de se voir remettre son achat libre de tout doute et toute occasion de difficulté. Toutefois, tant qu'il (Maitland) ne recevra pas d'instruction, il laissera continuer les travaux, étant entendu qu'il a consulté le secrétaire d'Etat. Il soumet d'autres propositions concernant les réserves. 272

Inclus. Liste des documents envoyés en même temps que la dépêche qui précède. (Suivent les documents.) 280

A. Galt à Maitland. Lettre contenant les propositions au sujet des réserves de la Couronne que par erreur on a rapportées comme vacantes aux commissaires du Canada. Autres propositions.

B. Document inclus, concernant l'effacement des marques de délimitation de terres.

C. Remarques de l'arpenteur général sur ce sujet.

D. Galt à Maitland. Il offre ses remerciements pour le rapport des observations de l'inspecteur général.

E. Observations de Galt sur la lettre de l'arpenteur général en date du 17 mars.

F. Hillier à Galt. Réponses aux propositions contenues dans la lettre de Galt, en date du 10 mars.

G. Galt à Hillier en réponse à une lettre du 29 mai.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1827.

Q 344-2.

1827.
26 juin,
York. Maitland à Bathurst (n° 21). Il demande une concession spéciale de terre pour Crysler en reconnaissance de ses services dans la milice, parce qu'il n'appartient pas à la catégorie de milice à laquelle le gouvernement est autorisé à accorder de ces concessions. Il (Crysler) est le propriétaire de la propriété sur laquelle s'est livré l'engagement le plus chaud de la dernière guerre. Page 318
- Incluse.* La requête de Crysler. 320
- Certificats en faveur de Crysler. 322-323
- 28 juin,
York. Maitland à Bathurst (n° 22). La mortalité ayant causé des vides dans le Conseil Législatif, il recommande la nomination de Peter Robinson, Charles Jones et James Gordon. 324
- 7 juillet,
Canal Rideau. By à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Goderich, 22 octobre 1827. 324
- 16 juillet,
York. Maitland à Bathurst (n° 23). Il transmet un mémoire des méthodistes wesleyens britanniques résidant au Canada. Il est question du singulier arrangement conclu entre la Conférence Wesleyenne Britannique et les prédicants méthodistes des États-Unis pour que le Canada devienne pour ces derniers un champ d'action spécial. Il faut que cela change. On a pourvu au support d'un petit nombre de ministres de l'Eglise d'Ecosse; on a fait de même pour l'évêque et le clergé catholique. Dans le cas présent, une légère allocation serait fort justifiable. Il (Maitland) ne voudrait rien faire pour diminuer les fonds destinés à l'Eglise établie, mais les méthodistes wesleyens ne la jalourent pas comme le font les autres sectes. 326
- Incluse.* La requête de méthodistes wesleyens britanniques du Canada exprimant le désir d'avoir un plus grand nombre de prédicants de la Conférence Wesleyenne et demandant de l'assistance pécuniaire ou autre. 330
- Extrait des procès-verbaux de la réunion tenue à Montréal le 18 mai 1827 par les missionnaires wesleyens britanniques. Il y est question de l'importance d'étendre les travaux des missionnaires dans le Haut-Canada. L'antagonisme déployé par les prédicants venus des États-Unis est l'une des principales raisons du peu d'encouragement donné à ces missions. Aujourd'hui cet antagonisme disparaît et l'harmonie peut être facilement établie. Les deux corps devraient être fusionnés et placés sous la juridiction de la Conférence Britannique. 332
- 16 juillet,
York. Maitland à Goderich. Il apprend par lettre-circulaire qu'il (Goderich) a reçu les sceaux du département colonial. 335
- 16 juillet,
York. Maitland à Wilmot Horton. On a remis la somme de 80 louis au capitaine Spilebury et à sept de ses compagnons quand ils sont devenus colons. La veuve de Richard Farmer demande le remboursement du dépôt fait par son mari, vu qu'elle est restée et s'est établie dans le pays. 337
- Inclus.* Lettre de change pour 10 louis. 339
- Affidavit de la veuve Fraser. 340
- Reçu pour 10 louis. 341
- 18 juillet,
York. Maitland à Wilmot Horton. Il envoie un extrait du rapport de la moyenne du prix du blé et autres grains à York et à Kingston en mai et en juin derniers. 342
- Inclus.* L'extrait. 343
- 13 juillet,
Stamford. Maitland à Wilmot Horton. Il n'a pas reçu d'autres instructions au sujet du paiement des traitements officiels et il a, par conséquent, émis les certificats ordinaires de services pour permettre aux fonctionnaires de toucher leur traitement. 344

1827.
23 juillet,
York.

Maitland à Goderich (n^o 25). Ordre a été donné de faire au Dr Strachan une concession de 2,000 acres de terre; son agent a demandé que cette étendue soit prise à même le territoire fermé à la colonisation générale. Le Conseil approuve la demande, mais comme il a été fait rapport qu'une partie de ces terres sont susceptibles d'être mises en vente dans un but public, il soumet la dite demande. Page 345

Inclus. Mémoire du Dr Strachan demandant la permission de choisir les terres qu'on lui a concédées. 347

La liste dont il est parlé dans le mémoire précédent. 350

31 juillet,
York.

Maitland à Goderich (n^o 26). Le receveur général a fait rapport que Galt, l'agent de la Compagnie du Canada, a été avisé de payer le montant dû par la compagnie entre les mains de qui de droit à l'emploi du Haut-Canada, afin de défrayer la liste civile. Aucun ordre n'a été reçu par le gouvernement provincial, et avant que Galt eût donné communication des instructions reçues, des traites avaient été émises pour le paiement des employés. Il demande que ces traites soient honorées afin d'éviter les ennuis et les frais énormes des protêts. 353

Maitland à Goderich. Il transmet une requête de William Lindsay pour demander le refus de sanction pour un bill pourvoyant à la confirmation des titres de propriétés venant des aubains, mais il ne peut recommander la teneur de cette requête. 353

Inclus. Mémoire de William Lindsay expliquant tout ce qui se rapporte à une réclamation au sujet d'un bien-fonds venant de l'oncle de sa femme, qu'il croit exposé à devenir la propriété d'un autre si le projet de loi relatif aux aubains est voté; il demande donc que ce projet ne soit pas voté, car il pourrait causer la déconfiture de la réclamation de sa femme. 357

Rapport de J. B. Robinson, procureur général, sur la requête de W. Lindsay. 361

4 août,
York.

Maitland à Goderich. Il demande un permis d'absence. 366

21 août,
Queenstown.

Le même au même. Les projets de loi relatifs aux aubains ont été présentés conformément aux instructions venues du secrétaire d'Etat et ont satisfait tout le monde, et tous ont vu avec désappointement leur rejet. Il donne au long les raisons qui motivaient la présentation de ces mesures, etc. 367

28 août,
Queenstown.

Le même au même (n^o 28). Il transmet, tout en espérant qu'il ne le fait que pour la forme, une requête de l'évêque catholique romain de Rhesina. 388

Inclus. La requête de l'évêque Macdonell qui demande une augmentation de salaire, vu que par l'arrivée dans le pays d'émigrés irlandais l'allocation qu'on lui sert n'est pas suffisante à payer ses frais de voyage. 390

5 septembre,
Queenstown.

Maitland à Goderich. Il envoie un rapport sur la moyenne du prix du blé et autres grains, à York et à Kingston, en juillet. 394

Inclus. Ce rapport. 395

6 septembre,
York.

Maitland à Wilmot Horton. Comme il comprend que le fait que Givins n'a reçu de lui (Maitland) aucune recommandation a été interprété contre le dit Givins, il vient aujourd'hui le recommander fortement, ne l'ayant pas fait précédemment parce que Givins, par excès de modestie, ne la lui a pas demandé. 396

Inclus. Givins à Maitland. Il dit qu'il avait demandé d'être nommé sous-surintendant des affaires des sauvages, poste laissé vacant par la mort de Claus. Dalhousie avait vu à la chose. Bathurst avait donné ordre de le nommer, mais cela n'a pas été fait, d'abord, parce qu'on l'accusait d'être intempérant et puis parce qu'il n'était pas recommandé par Maitland. La première accusation n'a pas été prouvée; d'un autre

1827.

côté il n'avait pas demandé l'appui de Maitland. Il exprime l'humiliation que lui ont causée les accusations portées contre lui. Page 398

Mémoire de Givins demandant de remplacer Claus. 403

Extraits de lettres de Darling à Givins et de Hillier à Darling. 406

2 octobre,
York.

Maitland à Goderich. Il a reçu les instructions au sujet de la naturalisation des aubains et il dit les embarras que lui cause le changement de politique. Il décrit l'anxiété des colons loyaux au sujet du pays, en temps de danger, entre les mains de législateurs qui combattent le projet de rétablir la double allégeance, vu que ceux dont les conseils prévalent dans la mère-patrie sont tout à fait hostiles aux sujets naturalisés. Il raconte la conduite des chefs de l'opposition dans la législature durant la dernière guerre, chefs, qui à la fin des hostilités, ont reçu des Etats-Unis de considérables concessions de terre comme prime pour leur trahison. Ayant exprimé ses sentiments, il a fait tout ce qui était en son pouvoir, mais il a trouvé qu'il lui était impossible de faire moins. 411

17 octobre,
York.

Le même au même (n° 29). Il a reçu de l'agent de la Compagnie du Canada copies des communications adressées à Sa Seigneurie et à Wilmot Horton au sujet des colons amenés de La Guayra, communications qui montrent comment la compagnie a agi à leur égard. Il parle du prix modique auquel les terres ont été transférées à la compagnie, dont les paiements constituaient les seules ressources pour le support du gouvernement civil. Si la compagnie doit avoir la permission de demander les dépenses qu'elle a en projet, il n'y aura aucune certitude quant à l'estimation du montant basé sur le contrat. Il recommande de ne pas accepter la proposition, afin de ne pas offrir de précédents pour des propositions de même nature. Ces colons étaient à destination de la Nouvelle-Ecosse, mais à New-York, la compagnie les a retenus et dirigés vers le Haut-Canada aux frais du pays, pour qu'ils achètent par la suite des terres de la dite compagnie trois fois plus cher qu'elle ne les avait payées. Il conclut en montrant ce qu'il y a de peu juste dans le fait de faire payer à la colonie les frais d'une importation de gens à seule fin d'obtenir des acheteurs des terres de la compagnie. 420

22 octobre,
York.

Maitland à Goderich (n° 31). Il transmet une lettre de By. Comme les îles sur les lacs sont considérées comme propriétés réservées, il considère de son devoir d'envoyer la lettre de By et de conseiller qu'on adopte les suggestions qu'elle contient. 430

Inclus. By à Maitland. Il transmet la demande de J. Ferguson pour qu'on lui accorde pour 30 ans le loyer de Green Island en amont des chutes Rideau, laquelle, grâce à une écluse sur la Rideau et aboutissant au terrain du gouvernement, fournirait un excellent site pour un moulin. Il demande d'acquiescer à cette proposition et de l'autoriser (By) à louer l'île pour y ériger des moulins, pour 30 ans, à un prix nominal. Ces terrains prendront énormément de valeur dans la suite. Il est chagrin de voir que le grand maître et le comité de l'artillerie ont décidé de rapetisser les écluses sur le canal Rideau aux dimensions de celles de Lachine. Il envoie un rapport sur la marche des travaux jusqu'au 1er juillet. Il espère que le rapport pour octobre annoncera que les travaux sont commencés sur toute la ligne. 432

26 octobre,
Amherstburg.

Le recteur et les syndics de l'Eglise à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Huskisson, 22 novembre.

30 octobre,
York.

Maitland à Goderich. Il transmet un mémoire au sujet des militaires en retraite qui ont fait le service au Portugal. Il appuie les conclusions de ce mémoire. 425

Inclus. Le mémoire. 427

19 novembre,
York.

Maitland à Huskisson. Il a reçu des instructions sur la manière de correspondre avec le Bureau Colonial, mode qu'il suivra à l'avenir. 436

19 novembre,
York.

Le même au même. Il a reçu la dépêche lui annonçant qu'il (Huskisson) avait envoyé les sceaux du département colonial. 438

1827.
22 novembre,
York.

Maitland à Huskisson (n° 32). Lettre en rapport avec la dépêche de Goderich du 29 juin dernier, au sujet de la demande du recteur et des syndics d'Amherstburgh pour avoir de l'aide afin de terminer la construction de l'église. Il envoie une lettre qui explique davantage la question, espérant qu'on acquiescera à la demande. Page 440

Inclus. Le recteur et les syndics de l'église d'Amherstburgh à Hillier. Il explique ce qui donne lieu à leur demande d'aide pour terminer l'église, l'endroit qu'on y réserve aux militaires, etc. 442

15 décembre,
York.

Maitland à Huskisson. (Personnelle et confidentielle.) Il parle de l'importance que le gouvernement impérial donne au Canada de la situation précaire d'aujourd'hui et des mesures attentives qui peuvent être, selon le cas, très favorables ou très adverses à l'avenir de la colonie. Il est ensuite question des sources de revenu et de la nature des dépenses et de l'importance des suggestions faites par la législature dont il transmet l'adresse. Il envoie aussi une copie du rapport de la législature au sujet du partage des impôts entre le Haut et le Bas-Canada. Il parle des nouveaux termes de la commission des juges nommés pour le cap de Bonne-Espérance, de l'importance de garantir l'indépendance des juges. En Angleterre, les juges qui sont nommés ont une réputation à toute épreuve; mais c'est différent dans les colonies, où les avocats éminents n'acceptent point l'accession au Banc, de sorte qu'on connaît peu le caractère et les dispositions de ces hommes, et ils pourraient céder à la tentation et devenir des démagogues extrêmes. S'il en était ainsi il serait impossible de déplacer cet homme par un vote de l'Assemblée dont il serait devenu le champion. Exemple du dernier juge, sauf un, envoyé d'Angleterre, qui avait pris cette ligne de conduite et tenu la province en ébullition. Autres observations sur sa ligne de conduite. Il parle longuement de la question des réserves du clergé. 445

Contenu. Maitland à Bathurst. Long exposé détaillé pour démontrer que seule l'Eglise d'Angleterre a droit au bénéfice des réserves du clergé. 475

Rapport du comité sur les relations financières entre le Haut-Canada. 495

Annexe B: les commissaires du Haut-Canada sur les circonstances qui ont surgi pour motiver un examen des réclamations du Haut-Canada avec les commissaires nommés pour la province du Bas-Canada. 546

Etat général des articles imposables importés à Québec de 1817 à 1820 avec calcul des droits provinciaux payés sur ces articles. 552a

29 décembre,
York.

Maitland à Huskisson (n° 33). Il transmet des documents de Galt mais n'en garantit pas l'exactitude. Le remercie d'être intervenu auprès de la compagnie des terres pour maîtriser la correspondance déplacée et offensante de Galt. Il enverra copie des lettres lorsqu'on pourra les préparer sans préjudice aux affaires nécessaires. 559

Galt à Hillier. En conséquence de la dépêche reçue des directeurs de la Compagnie des Terres l'on ne peut parler davantage du malentendu avec Son Excellence. Il regrette que ce qu'il croyait être un acte de respect ait été jugé irrespectueux. Pour expliquer les communications qu'il a eues avec l'opposition, il envoie un extrait de l'exposé qu'il en a lui-même fait pour qu'on en fasse part à Son Excellence. 560

Extrait relatif à la mission du Dr Rolph, etc. 512

31 décembre,
York.

Maitland à Stanley. Il transmet une lettre de Galt au sujet des colons de La Guayra. Galt a envoyé les lettres à ce sujet aux directeurs de la Compagnie du Canada, l'on en a pas conservé de copie. Il fait prendre des renseignements sur les faits de l'affaire. 568

Contenu. Galt à Stanley. En conséquence de la lettre qui exprime le désappointement d'Huskisson à l'endroit de sa conduite envers certains émigrants indigents, il transmet copie de la lettre qu'il a adressée

1827.

au secrétaire de Maitland indiquant la ligne de conduite qu'il avait l'intention de suivre vis-à-vis les émigrants. Page 569

31 décembre,
York.

Maitland et Huskisson (privée et confidentielle). Il transmet des observations sur les affaires du Canada comme suite des observations que contenait sa lettre du 15. La présente lettre traite de la navigation à l'intérieur, de l'état du sentiment public, de la question de la naturalisation et du sentiment politique. 572

Contenu. Gourlay à Coleman, 10 octobre 1825. Il le félicite d'être un des législateurs, étant assuré qu'il sera fidèle à la cause pour laquelle il prend part à la convention. Il est à propos que le Canada soit indépendant, etc. Il fait des instances; une députation doit se rendre à Londres avant l'adoption de la loi sur le blé. Il est faux qu'il (Gourlay) ait perdu la tête. Il conjure le Canada de s'émanciper des entraves ministérielles. 589

MINISTÈRES PUBLICS ET DIVERS, 1827.

Q. 345-1-2.

(La partie I est paginée de 1 à 218; la partie II de 219 à 407.)

1825.

29 septembre,
York.

Baby à Farcy. Cette dépêche se trouve dans celle de Planta à Wilmot Horton, 3 février 1827.

16 décembre,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Marston. Cette dépêche se trouve dans celle de Marston à Goderich, 10 mai 1827.

1826.

19 juillet,
Kingston.

Bastable à Hillier. Cette dépêche se trouve dans celle de Bastable à Wilmot Horton, 25 juin 1827.

27 juillet,
Londres.

Requête du juge en chef Powell demandant qu'une partie de sa pension soit, à sa mort, continuée à sa femme. 268

29 juillet,
York.

Hillier à Bastable.

14 août,
Queenston.

Le même au même. Ces deux documents se trouvent dans la lettre de C. G. à Wilmot Horton, 15 mai 1827.

1827.

2 janvier,
York.

Dunn à Bathurst. Il transmet un rapport des progrès des travaux du canal Welland. L'on mettra tout en œuvre pour le terminer le plus tôt possible. 131

18 janvier,
Londres.

Strachan à Wilmot Horton. Il demande que la charte de l'université qui doit s'établir dans le Haut-Canada soit gratuitement concédée. Si la chose ne peut se faire, il demande de toucher le premier versement semi-annuel de l'annuité accordée à l'université afin de solder les frais de concession de la charte. 318

24 janvier,
Londres.

Dummer Powell au même. Dans le rapport du Conseil exécutif du Haut-Canada, dont il a reçu copie, mention est faite d'une lettre qu'on dit lui avoir été adressée d'Angleterre, mais qu'il n'a jamais reçue. Il demande copie de cette lettre et s'informe d'une autre lettre qu'il a écrite en 1818 à Maitland. Peut-il compter sur quelque indulgence relativement à sa pension? 256

Contenu. J. B. Robinson au juge en chef Powell. Il fait des commentaires sur la lettre de Powell, en date du 20 janvier dernier, et il fait en sorte de corriger la fausse interprétation que ce dernier donne au contenu de lettres écrites antérieurement à cette date. 258

25 janvier,
Whitehall.

Lack à Wilmot Horton. Par ordre des lords du commerce il renvoie des actes adoptés dans le Haut-Canada en 1823 et 1824, un de ces actes est expiré et le délai pour désavouer les autres est aussi expiré, 19

1827. 27 janvier, Taghmon.	Requête de M ^{de} Brien demandant des renseignements sur la propriété de son fils qui s'est noyé en traversant la baie de Quint (Quinté).	Page 90
27 janvier, Londres.	Requête du juge en chef Powell pour qu'on lui verse à Londres ses six mois de pension, lorsque l'échéance arrivera.	263
2 février, Whitehall.	Lack à Wilmot Horton. Il renvoie deux actes réservés du Haut-Canada, les délais du désaveu étant expirés.	20
2 février, Whitehall.	Le même au même. Il renvoie 38 actes adoptés dans le Haut-Canada en 1823 (441 à 478), qu'on devra considérer comme en vigueur sauf ceux qui ont périmé.	21
2 février, Whitehall.	Le même au même. Un acte adopté dans le Haut-Canada en 1820 concernant l'augmentation de la représentation, n'ayant pas été désavoué, doit être considéré comme en vigueur.	22
2 février, Whitehall.	Lack à Wilmot Horton. Il renvoie des actes du Haut-Canada, de 1818, qui n'ont pas été désavoués.	23
3 février, Affaires étrangères.	Planta au même. Il envoie copie d'une note de l'ambassade de France, avec les pièces qu'elle contenait.	32
	<i>Contenu.</i> Requête sans date de la part de Farcy demandant la permission de vendre ses terres en Canada.	33
	Baby à Farcy (en français). Il lui fait connaître le meilleur moyen qu'il y a pour lui de vendre les terres qui lui ont été concédées dans le Haut-Canada.	34
	Bordereau des terres concédées à Farcy.	37
	Suivi de renseignements sur les terres.	38
12 février, Peterborough.	L'évêque Macdonell à Bathurst. Il réitère sa demande qu'avis soit donné au gouverneur en chef et au lieutenant-gouverneur du Haut-Canada de sa nomination comme évêque diocésain catholique romain du Haut-Canada, car tant que cela ne s'est pas fait il n'est considéré que comme vicaire général soumis aux dictées et au contrôle de l'évêque catholique romain de Québec. Il dit que l'état de la colonie des émigrants irlandais aux lacs du Riz est satisfaisant; son étonnement en présence des progrès rapides de leurs améliorations. L'attention particulière que Peter Robinson a portée aux besoins des émigrants. Les besoins les plus pressants des émigrants dans quelques années seront des chemins, des prêtres et des institutions de leur religion. Si l'on garde les émigrants irlandais sous la direction de pasteurs et d'instituteurs voulus, leur loyauté envers le gouvernement britannique sera l'anneau le plus fort de la chaîne entre la colonie et la mère-patrie.	388
21 février, Québec.	Galt à Wilmot Horton. Lorsque les résolutions de la législature du Haut-Canada au sujet des réclamations canadiennes à titre de pertes furent présentées, l'arrangement pour leur liquidation n'a pas été compris. Après avoir consulté Dalhousie, il a demandé par requête un ré-examen. Il transmet copie d'un rapport sur la requête. L'agent ne peut faire rien de plus dans l'affaire en Canada. Il renvoie la question à Bathurst et à la commission du Trésor, dont il ne peut anticiper la ligne de conduite.	135
	<i>Contenu.</i> Le rapport en question.	137
24 février, Trésorerie.	Herries à Wilmot Horton. Quel arrangement doit être pris au sujet des traitements autrefois payés à même le crédit du parlement? Si Adams doit continuer de les payer, il faut faire un arrangement avec la Compagnie du Canada.	51
26 février, Whitehall.	Adams au même. Il dit que des comptes ont été présentés pour être acceptés de la part de fonctionnaires de l'administration civile du Haut-Canada; il présume que d'autres fonctionnaires en ont fait autant. La commission du Trésor a ordonné que £3,000 lui soit remis pour solder ces comptes, ce qui laissera un découvert de £1,890 5s. pour l'estimation de 1826. Il demande que cette dernière somme lui soit versée.	7
	<i>Contenu.</i> Liste des comptes présentés.	9

1827.
27 février,
Kingston. L'évêque Macdonell à Grant.
- 27 février,
Kingston. Le rév. W. Fraser à Batable. Ces deux documents se trouvent dans la lettre de C. G. à Wilmot Horton, 15 mai 1827.
- 2 mars,
Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. L'admission de transactions d'intérêt particulier dans les comptes publics provoquent des complications. L'affaire du juge en chef est très simple, il n'a qu'à nommer un procureur en Canada avec mandat de toucher sa pension et de la lui remettre. Page 53
- 3 mars,
Londres. Shirley à ———. Le remercie de sa réponse, il sera heureux de recevoir la lettre de recommandation promise et les autres renseignements détaillés. 313
- 6 mars,
Peterborough. L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Il ne croit pas nécessaire d'ajouter sa propre déclaration à la masse de témoignages de bonne conduite et de succès des immigrants irlandais catholiques. Il cite des exemples des bons résultats de leurs opérations. Avant de partir pour l'Angleterre il s'était engagé de me porter garant de leur bonne conduite si on lui donnait les moyens de leur fournir des pasteurs et des instituteurs. Il a tenu parole, mais l'absence des moyens promis l'a privé du pouvoir de maintenir l'influence de la religion sur eux et l'oblige à des fatigues qu'il ne peut plus subir. Il a antérieurement demandé 12 prêtres et 14 instituteurs, et il constate aujourd'hui qu'il faut 20 prêtres et 20 instituteurs. 392
- 6 mars. Strachan à Wilmot Horton. Il transmet des observations sur une brochure qu'on lui a envoyée. Il le prie vivement de pousser l'adoption des projets de loi qui avec le collège seront d'un grand avantage pour la province. 319
- Contenu.* Observations sur le projet de loi relatif à l'aliénation d'une partie des réserves du clergé dans le Haut-Canada. 320
- 13 mars. Strachan à Wilmot Horton. Le projet de loi soumis au Parlement pourvoit à la vente d'une partie des réserves du clergé, mais la manière de disposer des deniers est soumise aux stipulations de l'Acte 31, George III.
- 15 mars,
Guerre. Sullivan au même. Le lieutenant John Rodenhurst, autrefois du 8e régiment, a demandé la permission de toucher sa demi-solde en même temps que ses appointements de commis dans le bureau de l'arpenteur général pour le Haut-Canada; il demande qu'on l'informe du chiffre de ses appointements, etc., et de la date de sa nomination. 73
- 16 mars,
Londres. Adresse de la Chambre des Communes demandant copie de l'adresse de la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada sur les réserves du clergé et de la réponse, aussi copie des résolutions de l'Assemblée du 21 décembre 1826. 1
- 17 mars,
Londres. Strachan à Wilmot Horton. Des lettres du Canada disant que les affaires vont bien mieux dans la législature. L'acte de la Chambre basse, qui a tenté de légiférer sur les réserves du clergé, était devenu un sujet de ridicule. L'importance attaché à la vente d'une partie des réserves du clergé. La loi des aubains a provoqué beaucoup de débat. Peter Robinson partira probablement de New-York le 16 février. 328
- 23 mars,
Trésorerie. Herries au même. La concession d'une pension à W. J. Kerr, autrefois capitaine dans le département des Affaires des sauvages, établirait un précédent très embarrassant. Les indemnités accordés à Norton et à l'ancien secrétaire n'ont pas été accordées sur le principe de la demi-solde militaire. 54
- 23 mars.
Whitehall. Adams au même. Il offre de nouvelles explications relativement à la situation d'agent pour le Haut-Canada. La commission du Trésor a suggéré que si les arrangements conclus avec la Compagnie du Canada permettaient de solder les traitements au moyen d'effets, on l'employât. Si malheureusement ceci était impraticable, une réponse lui donnerait

1827.

l'occasion d'exprimer les sentiments favorables qu'on éprouve à l'égard de ses titres. Certaines charges annuelles doivent nécessairement être payées en Angleterre, vu que ce sont des pensions en faveur de personnes qui vivent à Londres. Page 10

2 avril,
Londres.

Greenwood, Cox & Co. à Wilmot Horton. Ils demandent un certificat attestant que Maitland vivait et exerçait ses fonctions officielles du 1er juillet au 31 décembre inclusivement, en 1826. 140

13 avril,
Cork.

Mde Hutchinson à Bathurst. Elle énumère les capacités de son mari et demande pour lui une position dans le corps des médecins du Haut-Canada. 189

9 avril,
Hammer-
smith.

Le Dr Weld à Bathurst. N'ayant pas reçu de nouvelles au sujet des prêtres et des instituteurs catholiques pour le Haut-Canada tel que promis, il craint avoir été sous une fausse impression. 395

10 avril,
Liverpool.

John Gladstone à Wilmot Horton. Il recommande Cleghorn, qui, avec son frère et sa famille, part pour le Haut-Canada, et il demande qu'on lui donne des lettres d'introduction auprès du gouverneur et d'autres personnes d'autorité. 141

19 avril,
Londres.

Greenwood, Cox et Cie au même. Ils réitérent leur demande de certificat qu'ils ont demandé le 2 avril. 143

1er mai,
Castle Toward

Finlay au même. Il transmet une requête de Gibson. Il est convaincu de l'exactitude de ce qu'elle énonce. 133

2 mai,
Liverpool.

Le lieutenant Rigby, M.R., à Wilmot Horton. Il a de Bathurst permission de s'établir au Canada, et une lettre au gouverneur le priant de lui concéder des terres en proportion de son grade dans l'armée. Maintenant qu'il y a un changement dans l'administration, il présume qu'il faut peut-être renouveler les ordres, et il demande que le secrétaire colonial actuel soit prié d'accorder sa sanction, etc. Il offre ses services. 273

6 mai,
Londres.

Contenu. Divers certificats de ses services, etc. 275 à 278

Requête du capitaine Richard Bullock. Il fait l'exposé des services de son père et des siens. Le refus d'une pension à sa mère, ce qui l'a obligé de vendre sa commission, sans cela il aurait pu faire des arrangements pour se retirer à demi-solde et obtenir une concession de terres. Il demande aujourd'hui des terres aux mêmes conditions qu'elle sont concédées aux officiers à demi-solde. 101

Contenu. Harvey recommande le capitaine Bullock comme étant un officier brave et méritant. 104

9 mai,
Londres.

Strachan à Goderich. Il insiste sur l'adoption d'une loi pour autoriser la vente d'une partie des réserves du clergé. Il explique le but du projet de loi présenté par Wilmot Horton. 336

9 mai,
Londres.

Le même à Wilmot Horton. Il espère qu'on ne taxera pas d'indiscrétion le fait qu'on a soumis à Goderich le projet de loi relatif à la vente des réserves du clergé, mais l'on a fait tant d'instances auprès de lui en faveur du projet de loi que, s'il ne réussit pas, il devra démontrer qu'il a fait son possible.

10 mai,
Felhampton.

Marston à Goderich. Il écrit au nom d'un homme pauvre et industriel. Il a écrit il y a quelque temps en faveur d'un pauvre homme qui avait perdu son fils dans le Haut-Canada, et ne pouvait recouvrer ses terres. Sur l'avis de Bathurst il avait envoyé une procuration au lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. On lui a dit que la procuration lui serait renvoyée, ce qui n'a pas été fait. Il demande qu'on lui envoie ce document ainsi que d'autres. 201

Contenu. Wilmot Horton à Marston. Il a reçu instruction de lui renvoyer la procuration, vu qu'il serait impossible au lieutenant-gouverneur du Haut-Canada de porter personnellement main-forte. Il lui recommande de s'adresser à Boulton, solliciteur général du Haut-Canada, actuellement à Ibbotson's Hotel, Vere Street. 203

1827.
10 mai,
Leith. Cleghorn à Wilmot Horton. Comme il n'a pas reçu les lettres d'introduction auprès du gouverneur du Haut-Canada, qu'il a promises, il lui écrit pour les lui rappeler. Page 109
- 11 mai. Strachan à Stanley. Il est allé pour le voir, mais sans succès, pour savoir si la modification du projet de loi relatif aux réserves du clergé est conforme à son idée. Il explique la nature du projet de loi tel qu'il est maintenant. 340
- 15 mai. C. G. (Charles Grant) à Wilmot Horton. Il transmet des documents de nature à justifier Bastable. Il lui demande de les lire et de donner à Bastable une occasion de se disculper. 24
- Contenu.* L'évêque Macdonell à Charles Grant. Le remercie pour ses services. Ses félicitations sur son élection et ses bons résultats. Enquête faite, il est convaincu que Bastable n'est pas coupable des accusations portées contre lui. 25
- Le rév. W. Fraser à Bastable. Il a visité les émigrants tous les jours et il est convaincu que l'accusation portée contre Bastable d'avoir essayé à les amener à aller aux Etats-Unis est sans fondement. 28
- Hillier au même. Il devrait soumettre son affaire au lieutenant-gouverneur. 29
- Le même au même. Il ne connaît rien des *affidavits* d'émigrants irlandais déclarant qu'il avait tenté de les induire à aller aux Etats-Unis. 30
- 16 mai,
Londres. Strachan à Wilmot Horton. Il envoie une carte ecclésiastique du Haut-Canada pour démontrer les progrès considérables accomplis par l'Eglise d'Angleterre. Observations sur le terrain gagné par l'Eglise d'Angleterre. Les instituteurs des différentes dénominations, sauf quelques exceptions (nommées), viennent des Etats-Unis, où ils puisent leurs connaissances et forment leurs sentiments. Autres observations et considérations au sujet des réserves du clergé. 342
- Contenu.* Carte ecclésiastique du Haut-Canada. 349 a b et c
- 16 mai,
Londres. Drury à Wilmot Horton. Il demande une position de commis auprès des émigrants qui s'en vont en Haut-Canada. 132
- 17 mai,
Londres. John Gladstone au même. Il transmet des lettres de Cleghorn. Il craint que la lettre d'introduction au gouverneur du Haut-Canada ait été mal dirigée ou mal adressée. Il demande qu'un double soit envoyé sur réception de la présente. 177
- 17 mai,
Cold Bath-
Fields. Gourlay à Canning. Il transmet copie d'une lettre au *Morning Chronicle*, qui n'a pas été publiée, pour être remise avec deux journaux canadiens à Goderich, les journaux devront être renvoyés. 144
- Contenu.* Gourlay au *Chronicle* sur la loi des aubains et l'importance du Haut-Canada pour l'empire britannique. 144
- Discours du gouverneur lors de la prorogation de la législature du Haut-Canada. 147
- Observations sur les délibérations de la session. 150
- Second extrait du *Canadian Freeman* au sujet du projet de loi relatif aux aubains et sur la loi relative à la naturalisation. 158
- Requête contre le projet de loi du procureur général, concernant la naturalisation. 168
- 19 mai,
Londres. Fearnside à Wilmot Horton. Y a-t-il un plan des terres en Haut-Canada dont on annonce la vente? Il serait heureux de le voir s'il existe et d'avoir une entrevue. 154
- 19 mai,
Liverpool. Le capitaine Gladwin à Goderich. Il parle de ses services et dit avoir l'intention de s'établir en Haut-Canada. Il demande une concession de terre. 178
- 31 mai,
Londres. Adresse de la Chambre des Communes demandant copie d'une lettre du Dr Strachan au sujet de l'état de l'Eglise en Haut-Canada. 2
- 26 mai,
Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. Le secrétaire de la guerre ayant déclaré que si le colonel Simons eut été dans le service des troupes réglées il aurait eu droit, dans les circonstances indiquées, à une pension comme major

1827.
commandant; la commission du Trésor n'a pas d'objection à ce que la pension soit augmentée. Page 56
- 27 mai,
Ledbury. Sherbrooke à Goderich. Il transmet une requête de Gladwin, autrefois capitaine au 19e dragons légers, qu'il recommande comme étant un officier très digne de considération. 314
- 28 mai,
Trésorerie. Planta à Wilmot Horton. Relativement à la demande d'aide pécuniaire pour la construction d'une église à Amherstburg vu qu'elle devra aussi servir à la garnison, on n'a pas reçu assez de renseignements pour permettre à la commission du Trésor d'arriver à une décision. 57
- 3 juin,
Londres. Sewell à —. Observations générales sur le projet de loi du Haut-Canada relatif à la naturalisation, qui par suite de la façon dont il a été adopté doit être désavoué. Il est en outre en désaccord avec d'autres lois relatives aux personnes nées aux Etats-Unis alors qu'ils étaient encore colonies, et qui en étaient partie après 1783 comme sujets britanniques. Dans le projet de loi en question ces personnes sont traitées en aubains, ce qui, dans l'état actuel du Haut-Canada, est impolitique. 315
- 5 juin,
Niagara. L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Progrès satisfaisants de la ville de Guelph; système de colonisation, l'avantage de faire des chemins pour grandir la valeur de la propriété. Prospérité des émigrants qui ont acheté leurs terres et en ont acquitté le prix. Jalousie créée dans l'esprit des anciens colons qui ont défendu le pays, par la concession gratuite de terres aux émigrants. 396
- 8 juin,
Edinbourg. Le rév. John Lee à Goderich. Il transmet une requête de l'Eglise d'Ecosse demandant de participer au produit des réserves du clergé pour le clergé de cette Eglise qui habite le Haut-Canada. 357
- 8 juin,
Hendon. *Contenu.* Requête. Willis à Goderich. Comme il a l'intention de partir pour le Canada pour y remplir ses fonctions judiciaires, il espère d'être présenté au Roi avant son départ. 361
- 11 juin,
Cephalonia. Mémoire d'Harry Allison, payeur au 90e d'infanterie, au sujet des terres qu'on lui a promises en Canada. 86
- 16 juin,
Shoreditch. Phipps à Wilmot Horton. Il demande avec instance un passage pour le Haut-Canada pour lui permettre d'aller rejoindre ses enfants, vu qu'il n'a pas d'autre espoir de pouvoir le faire. 265
- 21 juin,
Keswick. Marshall au même. Il transmet deux lettres prises dans un journal, d'une personne qui a visité les établissements de Lanark et de Perth en Canada, lettres qui semblent faire un compte favorable des deux endroits. 204
- Contenu.* Lettre IV sur les colons anglais en Canada. 205
- Suite de la lettre. 219
- (La lettre est signée J. S., et elle contient des détails sur le voyage, les établissements, etc.)
- 21 juin. Bastable à Wilmot Horton. Les changements dans l'administration l'ont empêché de le déranger (Wilmot Horton) au sujet de l'accusation portée contre lui (Bastable), à savoir, qu'il avait intrigué auprès des émigrants amenés par Peter Robinson. Il est venu de Londres tout exprès pour aller au fond de l'affaire et il demande une entrevue. 92
- 23 juin,
Londres. Adresse de la Chambre des communes demandant copie de la correspondance entre le ministre des colonies et M. Rendel (*sic*) au sujet de la requête relative à la naturalisation. 3
- 23 juin,
Westminster. Randal à Wilmot Horton. La nécessité à ce que la position de la naturalisation soit réglée avant que l'élection ait lieu en juin 1828. 233
- 25 juin. Bastable au même. Il accuse réception d'une lettre; il accuse Hillier de l'avoir trompé lorsqu'il s'en venait demander une enquête, de sorte qu'il s'en retourna. Il demande une entrevue. Il connaît les émigrants irlandais que ses voisins et lui ont employés en Irlande. Sans son intervention il n'en serait pas resté un cinquième. 94

1827.

Contenu. Copie d'une lettre. Bastable à Hillier. A son arrivée il constata que certains émigrants irlandais avaient été induits à donner des affidavits déclarant qu'il leur avait offert des avantages pour aller aux États-Unis. Il nie l'accusation et cite plusieurs lettres de remerciement qu'il a reçues pour les efforts qu'il a faits dans le but de faire cesser l'insurrection en Irlande.

Page 98

26 juin.

O. Robinson à Wilmot Horton. Il attire l'attention sur un extrait d'une lettre de son frère, en date du 10 mai, sur la question des aubains.

301

Contenu. Extrait d'une lettre. La tranquillité règne; le tapage fait à l'égard du projet de loi relatif à la naturalisation s'est évanoui. Le vieux Bedwell est parti pour le Massachusetts pour y rester, dit-on. Ni lui ni son fils ne veulent prêter serment d'allégeance au pays pour lequel ils veulent faire des lois.

302

29 juin,
Londres.

Hume à Wilmot Horton. Il espère qu'il demandera la correspondance entre lui (Wilmot Horton) et Randall. La pension ou demi-solde de Matthews a-t-elle été rayée?

192

29 juin,
Gray's Inn.

Willis à Goderich. Ne serait-il pas à propos pour lui de se présenter à la cour pour être présenté à Sa Majesté, vu qu'il n'y aura peut-être pas de levée avant son départ (à Willis)?

354

29 juin,
Londres.

Randal à Wilmot Horton. Il le remercie de la réception qu'ont eue les requêtes des propriétaires de terre du Haut-Canada. La grande importance de régler aussi vite que possible la question des droits civils des requérants. Le retard d'une année peut, en Angleterre, paraître de peu de conséquence dans le règlement de la question en litige, mais il est d'une importance vitale pour le Haut-Canada, et le bill préparé, si on le présente à la Chambre, répondra à tout ce que l'on se propose. La requête demande que le parlement impérial et non le gouvernement provincial remédie aux griefs dont on se plaint. C'est pour faire passer le bill dans ce but qu'il est venu, et il sait par expérience que c'est le seul moyen d'atteindre ce que l'on se propose. Il revient sur la raison de l'approche des élections. Comment la question pourrait se régler. Observations sur les articles du projet de loi.

285

3 juillet,
Londres.

Strachan à Wilmot Horton. Sur le point de partir pour le Canada; le remercie pour sa bonté. Il est heureux que Wilmot Horton reste au ministère. Il espère que la question de l'émigration qu'il a imposée à l'attention deviendra une question d'unité dans un gouvernement général. L'on devra envoyer les instructions du secrétaire d'Etat avant que le gouvernement de la colonie puisse agir relativement aux réserves du clergé. Il espère qu'une courte lettre sera transmise à Randal et que les intentions du gouvernement ne seront communiquées qu'au lieutenant-gouverneur.

351

4 juillet,
Londres.

Randal à Wilmot Horton. Il le remercie pour un ordre d'admission à la chambre des lords lors de la prorogation. Est-ce que lord Goderich est le général Frederick Robinson qui a servi en Haut-Canada en 1815?

295

4 juillet,
Londres.

Le même à Goderich. Le remercie de l'avoir reçu. Il suggère des modifications aux instructions données au gouvernement du Haut-Canada au sujet de la naturalisation, ainsi que pour changer les dispositions de l'acte.

293

10 juillet,

Crant à Wilmot Horton. Il ne se compromettra pas comme juge et ne fera pas d'observations, mais il renvoie les documents avec ses remerciements.

31

12 juillet,
Gray's Inn.

Willis à Goderich. Il appartient tout simplement aux fonctionnaires de la justice de préparer la patente de juge d'équité pour le Haut-Canada, seule chose pour laquelle il reste. Il demande qu'elle soit préparée à temps pour qu'il puisse partir pour Liverpool mardi prochain dans le but de se mettre en route pour le Canada.

355

1827.
17 juillet,
Londres. Randal à Wilmot Horton. Le lieutenant-gouverneur du Haut-Canada a-t-il transmis en 1824 une requête de lui, Randal, avec d'autres documents, dont un étant une copie d'arrêté ministériel du Haut-Canada, de janvier 1799, et il en demande copie? Page 296
- 18 juillet,
Gray's Inn. Willis au même. Le remercie de lui avoir dit que l'émission de la patente n'ait pas lieu de le retenir et que ses appointements commenceront à compter de vendredi dernier. 356
- 22 juillet,
Newport. Robinson au même. Il demande une réponse à des lettres transmises il y a quelque temps au sujet de réclamations à l'égard de terres dans le Haut-Canada, vu que la saison pendant laquelle on peut faire traverser un invalide approche à sa fin. 279
- 23 juillet,
Londres. Randal à Goderich. L'affaire qui l'a appelé ici est en bonne voie de règlement. Il demande qu'on lui donne copie des instructions qu'on doit envoyer au gouvernement du Haut-Canada et qu'on lui accorde une entrevue pour prendre congé. Autres documents demandés. 298
- 24 juillet,
Downing
Street. Balfour à Randal. Il ne peut lui communiquer les documents qu'il désire avoir sauf ceux écrits de sa main, et Goderich ne peut discuter aucune question qui a déjà été décidée par son prédécesseur. 297
- 24 juillet,
Liverpool. Le capitaine Gladwin à Goderich. Il attire l'attention sur sa requête qu'on peut oublier, attendu qu'une décision lui importe vu l'époque avancée de la saison. 179
- 20 juillet,
York. Carey à Canning. Il insiste sur l'importance du canal Rideau, qui devrait être construit de façon à permettre aux vapeurs d'y passer. Il offre de le construire à 15 pour 100 de plus que le prix du contrat du canal sur une plus faible échelle. 115
- Contenu.* Observations sur le canal Rideau. 117
Observations sur la nomination voulue des fonctionnaires judiciaires. 127
- 1er août. P. Robinson à Wilmot Horton. Il transmet quelques journaux récents de New-York. Il le remercie pour la commission et les instructions qu'il a reçues. 304
- 1er août,
Cold Bath
Fields. Gourlay à Wilmot Horton. Il se propose de présenter au Roi la semaine prochaine une adresse pour démontrer que la dette nationale peut se liquider en cinquante ans par la vente des terres des colonies. Il demande le rapport des témoignages entendus par le dernier comité de l'émigration. 186
- 3 août,
Aberdeen. Le capitaine Gordon au Secrétaire des colonies. Il fait l'exposé de ses services et dit qu'il a l'intention d'aller s'établir dans la péninsule de Niagara. Il demande une concession de terre. 180
- 5 août,
Huntly Lodge. Le duc de Gordon au Secrétaire des colonies. Il transmet une lettre du capitaine Gordon, qui est un officier intelligent et de mérite. 183
- 4 août,
Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. Il faudra faire des arrangements pour que la Compagnie du Canada paie par versements le prix d'achat des terres. 61
- 4 août,
Trésorerie. Le même au même. Il demande une explication de la différence entre l'application de la somme à verser par la Compagnie du Canada et celle votée en 1825. 59
- Contenu.* Copie des appointements civils du Haut-Canada pour 1825. 60
- 10 août,
Peterhead. Le lieutenant Horrie, M. R., au Secrétaire des colonies. Il demande des renseignements sur des terres accordées à feu son frère dans le comté de Carleton, district de Bathurst, et quel titre y ont la veuve et la famille du défunt, vu que la chose peut leur venir en aide. 193
- 13 août,
Winkfield. Lucas à —. Il suggère comment l'on pourrait établir des émigrants sur la frontière et offre ses services pour les dresser militairement. Il ne demande qu'un passage gratuit et une concession de terre. 195
- 13 août,
Londres. Séguier à Wilmot Horton. Il demande des renseignements sur Louis Lombard, décédé à Détroit, territoire du Michigan, en juillet 1824. 317

1827.
15 août, Trésorerie. Brookbank à Wilmot Horton. Il demande une réponse à la demande de renseignements du 4 août, au sujet de la différence entre la somme de £8,500 que recommande la lettre du 26 mars 1826 et la somme de £8,229 votée pour le même service en 1825. Page 64
- 15 août, Cold Bath Fields. Gourlay au même. Il propose d'acquitter la dette nationale à l'aide des terres coloniales. Il fera de la colonisation des terres incultes et de l'émigration une entreprise immédiatement profitable et pleine d'amélioration morale. Il a du respect personnellement pour lui (Wilmot Horton), mais ses discours et ses actes en matière d'émigration sont illusoire et en pure perte. 184
- 16 août, Londres. Le Dr Weld à Wilmot Horton. Il demande une entrevue. 399
- 20 août. P. Robinson à Wilmot Horton. Il demande une indemnité quotidienne définie pour les dépenses imprévues. 305
- 21 août, Cold Bath Fields. Gourlay au même. L'indignation que lui a causé la vente des réserves de la Couronne et du clergé; il a écrit au chancelier et au Roi contre la vente de ces biens. Hume, qu'il espérait voir l'appuyer dans son opposition au bill, lui a aidé (à Wilmot Horton) à dissiper la propriété nationale. Il (Wilmot Horton) a été l'instrument de plus de gaspillage et de mal au cours des derniers six ans que qui que ce soit dans le monde. Il fait des instances qu'on n'aliène pas davantage de terres incultes jusqu'à ce qu'on en sache plus à ce sujet. Il attend des nouvelles de la dernière émigration, mais il n'en espère pas grand'chose pour ce qui est des principes justes. 187
- 23 août, Londres. Coutts & Co. à Wilmot Horton. Ils se rendront au désir des sauvages des Six-Nations qui demandent qu'on fasse honneur aux effets présentés par John Clause pour leurs dividendes. 110
- 24 août, Winkfield. Lucas à ———. Il demande de nouveau la permission d'émigrer. Il demande maintenant de pouvoir le faire à titre d'indigent, vu qu'il n'a pas de moyens et qu'avant longtemps il lui faudra aller à la maison de refuge. Ceci est doublement pénible vu qu'il a été élevé en gentilhomme. 198
- 30 août, Felhampton. Marston à Clive. Il lui demande son aide pour obtenir la remise de la procuration et d'autres documents relatifs à l'affaire de Joshua Ratcliff. 239
- 3 septembre, Guerre. Lukin à Wilmot Horton. Le capitaine A. A. Rapelzé, autrefois de la milice constituée du Haut Canada, a demandé de toucher en même temps sa demi-solde et ses émoluments comme shérif du district de London. Quel est le chiffre de son traitement annuel, etc., et la date de sa nomination? 74
- 4 septembre. Requête de l'évêque Macdonell et du Dr Weld, son coadjuteur. Ces documents se trouvent dans la lettre du Dr Weld à Wilmot Horton, du 3 octobre 1827. 74
- 6 septembre, Newport. Robinson à Huskisson. Deux fois il a demandé une concession de terre à Wilmot Horton. Il indique aujourd'hui son grade militaire et relate ses services, et il demande qu'on lui donne le mandat pour la concession militaire ordinaire de terres. 280
- 8 septembre, Amiraute. Spencer à Wilmot Horton. Il transmet leur requête, dont le sujet n'a aucun rapport à l'amiraute. 4
- 10 septembre, Whitehall. Adams à Hill. On l'a informé que le Trésor a ordonné à Sargent d'avancer £1,845 pour lui permettre d'acquitter tous les comptes qui lui ont été présentés en qualité d'agent pour le Haut-Canada jusqu'au 1er janvier dernier. Les inconvénients et les pertes qui s'en suivront si l'on n'honore pas les effets tirés par les fonctionnaires civils pour des sommes dues à une date subséquente. 67
- Contenu.* Liste des comptes présentés. 69

1827.
15 septembre,
Whitehall.

Adams à Wilmot Horton. Les auditeurs demandent qu'il autorise le paiement des appointements du Haut-Canada. Il demande qu'on lui transmette cette autorisation. Page 12

15 septembre,
Trésorerie.

Hill au même. Il demande l'opinion d'Huskisson sur les effets tirés sur Adams par des employés civils du Canada, le receveur général du Haut-Canada ayant ordonné de les payer. 65

25 septembre,
Temple.

Rapport des officiers en loi sur l'établissement d'une cour d'équité dans le Haut-Canada. Ils doutent que Sa Majesté puisse par lettres patentes sous le grand sceau ou de toute autre manière sans l'intervention du parlement ou de la législature locale, créer une nouvelle charge de juge sous le nom de *Master of the Rolls* dans le Haut-Canada, ou sous tout autre nom, pour constituer une cour d'équité. 46

26 septembre,
Perth.

W. Morris à Wilmot Horton. Il indique les erreurs du Dr Strachan au sujet de la position de l'Eglise d'Ecosse en Canada et critique ses erreurs. 241

Contenu. Liste des ministres de l'Eglise d'Ecosse en Canada et du clergé presbytérien qui ne fait pas partie de cette église. 251

27 septembre.

P. Robinson à Wilmot Horton. Il demande à ce que la vente des terres du clergé et l'administration des deniers se fassent conformément à l'acte qui autorise la vente. 307

1827 (?).
2 octobre,
Dorsetshire.

Powell à Wilmot Horton. Il n'a pas cherché à avoir une entrevue comme l'a dit Warren, bien qu'en arrivant il ait demandé d'avoir l'occasion d'expliquer les raisons qui l'ont amené à prendre sa retraite. 270

Annexé. Mémoire sur le sujet qui fait l'objet de la lettre précédente. 272

3 octobre,
Londres.

Le Dr Weld à Wilmot Horton. L'évêque Macdonell s'est porté garant de la bonne conduite et de la loyauté des émigrants irlandais, pourvu qu'on donne les moyens de garder un nombre suffisant de prêtres pour les instruire. En mars, il a demandé 20 prêtres pour le Haut-Canada, mais il constate aujourd'hui qu'il en faut 40. C'est d'autant plus urgent que des méthodistes des Etats-Unis viennent s'établir dans la province. L'insuffisance de l'indemnité pour obtenir des prêtres et des instituteurs. Le traitement de l'évêque Macdonell suffit à peine à faire face à la moitié de ses frais de voyage et autres. Les traitements des évêques de Trinidad et de l'île de France sont de £1,000 par année, bien que leurs dépenses ne peuvent guère se rapprocher de celle de l'évêque Macdonell et que leur position soit aussi importante que la sienne. 400

Contenu. Requête de l'évêque Macdonell et du Dr Weld, son coadjuteur, demandant une charte pour les syndics de l'Eglise Catholique Romaine. 403

5 octobre,
Gardes à
cheval.

Fitzroy Somerset à Hay. Le commandant en chef a approuvé la vente par le capitaine Dixon de sa commission au 4^e bataillon royal des vétérans. 18

9 octobre,
Trésorerie.

Lewes à Wilmot Horton. Dans les circonstances Sargent a été autorisé de remettre à Adams £1,181 19s. 8d. pour acquitter les effets tirés pour appointements, la somme à remettre étant indiquée dans un bill du Canada. 70

24 octobre,
Portsmouth.

Coll au même. Il fait une proposition pour laquelle il demande une réponse. 111

Contenu. Il propose d'établir un certain nombre de familles dans le Haut-Canada. Il parle de son expérience, de sa famille et de ses moyens pécuniaires. 112

25 octobre,
Guerre.

Sullivan à Hay. Il desire avoir l'opinion d'Huskisson sur la demande de la demi-solde du lieutenant McGregor. Il transmet copie de la requête et les raisons de la demande. 75

Contenu. Requête de McGregor. 77

Documents relatifs à la demande de McGregor. Une partie transmise par Maitland le 6 août 1827. 79 à 85

1827.
1er novembre, Whitehall. Adams à Wilmot Horton. Il explique pourquoi on a payé des comptes auxquels l'auditeur s'était objecté. Page 13
- 2 novembre. *Contenu.* Questions et observations sur des comptes. 15
Potton à Huskisson. Il demande une concession de terre pour T. C. Gale qui demeure aujourd'hui dans York, Haut-Canada. 281
- 5 décembre, Londres. Dr Weld à Stanley. Il cite un passage d'une lettre de l'évêque Macdonnell au sujet d'un prêtre français du nom de D. J. Dejean qui désire s'établir sur la rivière Thames. 406
- 5 décembre, Londres. Le même à Wilmot Horton. Il demande une audience au sujet de l'emploi que l'évêque Macdonald demande de faire de D. J. Dejean, prêtre français, qui désire s'établir sur la rivière Thames et pour lequel il faut obtenir la permission de résider dans la province. 407
- 7 novembre, Kingston. Requête de presbytériens, ne relevant pas de l'Eglise d'Ecosse, qui demandent une part du produit de la vente des réserves du clergé. 381
- Annexé.* Certificat attestant que le rév. Horatio Foote, pasteur de l'église presbytérienne Union, de Kingston, a été régulièrement ordonné et nommé ministre de la dite église. 386
- 14 novembre, Artillerie. Byham à Wilmot Horton. Il transmet, pour qu'elle soit mise à l'étude, une proposition de J. Mackenzie, M.R., pour la construction d'un vapeur sur le lac Ontario devant remplacer le *Frontenac*. 43
- 16 novembre, Kingston. Certificat du rév. Horatio Foote. Annexé à la requête de l'église presbytérienne, 7 novembre. 43
- 18 novembre, Perth. Bell à Stanley. Requête de l'église presbytérienne du Haut-Canada envoyée à Wilmot Horton. Les allégués erronés de la lettre du Dr Strachan; le danger de provoquer du mécontentement si une église reçoit de l'Etat de l'aide qui est refusé à d'autres. 106
- 4 décembre, Soho. Mathews à Goderich. Il transmet au Roi une adresse d'une assemblée tenue à Westminster, adresse qu'il a eu intention de transmettre. 252
- Contenu.* Adresse au Roi. 254
- 18 décembre. Hill à Stanley. Relativement à la requête de la Compagnie du canal Welland, qui demande d'emprunter £50,000 du gouvernement, les lords du Trésor ne croient pas que le Parlement serait disposé à prêter l'argent, mais vu l'importance du canal, il est probable que la législature coloniale serait disposée à faire des arrangements pour l'intérêt à 5 pour 100 de la somme empruntée, avec fonds d'amortissement pour le rachat de la dette. 71
- 20 décembre, Québec. Requête de membres de l'Eglise d'Ecosse demandant de participer au produit des réserves du clergé. 368
- 24 décembre, Amirauté. Barrow à Stanley. Il demande qu'on verse £42 au capitaine de la canonnière *Bee*, pour transport de quatre messieurs de la Compagnie du Canada. 5
- Pas de date. Copley à Wilmot Horton. Il transmet un mémoire de Powell, ex-juge en chef du Haut-Canada, au sujet de sa pension. 45
- Barrie au même. Le *Briton* partira de Spithead dimanche prochain après l'arrivée du courrier de Londres. 105
- P. Robinson au même. Il a reçu une lettre de son père dans laquelle il fait des observations sur la question des aubains. 300
- Requête d'émigrants du district de Newcastle, exprimant leur loyal attachement et leur gratitude, de même que leur désir de voir les terres fertiles des alentours de leur colonie concédées aussi à des émigrants. 308
- Requête de membres de diverses sectes religieuses demandant d'être appelés chrétiens. La requête est burlesque. 333
- Projet de loi relatif à la naturalisation, tel que présenté par M. Rolph. 330
- (Le projet de loi tel que sorti des mains du comité auquel il avait été renvoyé se trouve au vol. Q. 344.)

1827.
Pas de date.

Requête demandant qu'une part du produit des réserves du clergé ne soit pas faite aux ministres de l'Eglise d'Ecosse, et que si on leur donne de l'aide que les fonds ne soient pas pris à même les réserves du clergé.
Page 372

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1828.

Q. 346-1.

1827.
18 décembre,
York.

O'Hara à Maitland. Cette lettre se trouve dans celle de Maitland à Huskisson, 23 janvier 1828.

26 décembre,
York.

Strachan à Maitland.

27 décembre,
York.

Maitland à Strachan. Ces deux lettres se trouvent dans celle de Maitland à Huskisson, 1er janvier 1828.

1828.
1er janvier,
York.

Maitland à Huskisson (n° 1). Il a reçu copie des délibérations du conseil des directeurs de la Compagnie du Canada, de leurs lettres à son adresse (à Huskisson) et à l'adresse de Galt. Il n'est pas probable que la conduite de la compagnie aboutisse à des désavantages résultant des impressions produites par son agent Galt. En transmettant la correspondance de Strachan au conseil des directeurs, il remarque que la lettre qu'il a écrite à Strachan exprime ses sentiments sur les circonstances qui ont donné lieu à la correspondance. Il le remercie de la prompte attention qu'il a portée à un événement qui, du fait qu'on s'en est occupé, n'a plus d'importance.
page 28

Contenu. Strachan à Maitland. Il transmet copie de la correspondance avec Galt.
31

Maitland à Strachan. Il regrette son imprudence relativement à Galt.
56

3 janvier,
York.

Maitland à Huskisson (privée et confidentielle). Il désire l'entretenir au sujet de la correspondance transmise avec sa dépêche, vu que la chose peut jeter de la lumière sur les assertions faites en Parlement et lui permettre de comprendre pourquoi l'on s'est adressé à lui à l'occasion de plaintes qu'on a prétendu venir des habitants du Haut-Canada au sujet du bill relatif à la naturalisation. Randal, à son retour, a publié sa correspondance avec le ministre des colonies. Il en a republié une partie à la veille de la cession. La chose est soigneusement faite de façon à faire voir que ce n'est pas le gouvernement mais Hume qu'on doit remercier pour le renvoi du bill; il est parfaitement compris que le but des plaintes est de créer du mécontentement à l'égard du gouvernement, et bien qu'il n'est pas rare que l'on tente de porter préjudice au gouvernement du Canada en reportant le mérite d'une mesure populaire au gouvernement impérial, tout de même ces individus là comprennent que cela ne ferait pas leur affaire de faire croire au peuple de la province qu'il peut compter sur la justice et la considération du gouvernement du Roi. Randall publie sa correspondance à plusieurs reprises, ce qui porte ceux qui réfléchissent à se demander comment peuvent se régler les questions coloniales, vu que Randall a trouvé un protecteur dans Hume pour protéger le peuple du Canada contre son gouvernement. La dernière de Hume semblerait faire croire que Goderich, Horton et même la Chambre des Communes n'avaient dans l'idée que consulter les désirs de Randal, qui était parti, hors la connaissance de 50 personnes, avec une requête qui ne portait pas les signatures d'un cinquième de la population, si les signatures sont toutes vraies. Un bill a été présenté mais on n'y a pas donné suite, non que le gouvernement ou la Chambre

1828.

- doute de son opportunité, mais parce que Randal dit qu'il ne l'approuve pas, et il dit aussi qu'ordre sera donné au gouvernement et à la législature du Haut-Canada de faire diamétralement le contraire de ce qu'ils ont fait à la dernière session. Observations sur la conduite de Randal et de Hume comme associés. Annexées sont une liste des noms et une description des personnes qui se disent comité central: "Jesse Ketchum, tanneur, natif de la Nouvelle-Angleterre, et ayant aussi une tannerie à Buffalo, dans l'Etat de New-York; Alexander Burnside, apothicaire, natif des Etats-Unis; Thomas Stoyell, brasseur, natif des Etats-Unis; et Joseph Shepherd, cultivateur, natif des Etats-Unis." Page 1
- 21 janvier, York. *Contenu.* Premier rapport du comité central, contenant le compte rendu du travail de Randal à Londres, sa correspondance, etc. 7
- 23 janvier, York. Maitland à Huskisson (n° 2). Il transmet une requête de Peter McGill, propriétaire de l'établissement métallurgique de Marmora, demandant un prolongement de délai pour la livraison de ballast de fer au chantier maritime de Kingston. 59
- 23 janvier, York. Le même au même (n° 3). Il transmet une lettre d'O'Hara, A.A.G. de milice, et demande qu'on lui permette de porter les insignes de l'ordre que lui a donné le roi du Portugal. 61
- 23 janvier, York. *Contenu.* O'Hara à Maitland. Il demande la permission de porter les insignes de l'ordre de la Tour et de l'Epée. 63
- 28 janvier, York. Maitland à Huskisson (n° 4). Il transmet copie de la correspondance avec Galt, depuis le 24 mai dernier jusqu'à cette date. 65
- 28 janvier, York. *Contenu.* La correspondance. 67 à 170
- 4 février, York. Maitland à Huskisson (n° 5). Requête de Galt demandant une concession de terre pour une église catholique romaine et une église presbytérienne écossaise à Guelph; cette requête se trouve dans la correspondance. Il (Maitland) demande 200 acres pour chacune des églises en question à Eramosa. 171
- 4 février, York. Maitland à Wilmot Horton. Il a reçu des lettres par l'entremise de Robinson, mais ses dépêches du 28 août et du 2 octobre n'ont pas eu de réponse. Ses lettres relatives au bill concernant la naturalisation s'accordent avec l'intention qu'il a eue, en les écrivant, de dire en termes les plus énergiques combien malheureuse avait été la manière dont on a disposé de ce bill. Il est parfaitement prêt à défendre les actes de son gouvernement attaqués si immodérément dans la requête de Randal. Il ne peut comprendre comment sa conduite pouvait s'attirer une réprimande, et il se défend d'avoir, par crainte d'offenser, laissé sacrifier l'intérêt public. Comment l'abandon que Goderich a fait d'un des articles de l'Acte de naturalisation a été mal interprété. Il ne met pas en doute le droit de Goderich d'infirmer une décision de Bathurst, quelque soit l'embarras qui s'en suivit, mais on ne devrait pas le croire déraisonnable s'il indique le meilleur moyen de le faire, afin que les adversaires du gouvernement soient dans l'impossibilité de croire qu'ils ont triomphé et que les agitateurs dans la province ne croient pas que ce soit ceux qui ont retardé le règlement, l'acte dont on demande l'adoption aujourd'hui étant une loi présentée par le gouvernement à la dernière session et rejetée. La façon dont on a donné effet à la requête a confirmé les soupçons injustes et dénués de générosité qu'on fait planer sur la conduite du gouvernement provincial. C'est de Rolph que Bathurst tenait l'assurance qui a guidé sa conduite, ainsi que le fait voir la lettre particulière adressée à Robinson, assurance qui ne pouvait porter à d'autres conclusions, et Rolph, dans l'Assemblée législative, n'a pas cessé de résister de se plaindre des instructions. Il n'est pas sûr qu'il (Wilmot Horton) ne confonde pas les instructions avec l'acte impérial, vu qu'il en parle indifféremment dans sa lettre, tandis que les deux sont distinctement d'une nature opposée. Rolph nie toute connaissance des instructions et il s'était embarqué longtemps avant leur date. Il se

1828.

plaint de la façon dont la requête adverse au gouvernement a été reçue si on la compare à celle dont on a reçu la requête exprimant satisfaction. Il critique l'expression dont se sert la dépêche de Goderich, etc.

Page 176

Contenu. Extrait des délibérations de l'Assemblée provinciale au sujet du bill relatif à la naturalisation. 187

5 février,
York.

Maitland à Huskisson (n° 6). La seule communication du ministère à son adresse est une lettre de Horton à Robinson avec prière de la communiquer. Il croit qu'on veut qu'il écrive directement à Huskisson. Comme il entend dire que Dalhousie est sur le point de partir pour l'Angleterre, il ne sait quand il (Maitland) pourra profiter de son congé. 173

6 février,
York.

Le même au même. Les mesures que demande l'évêque catholique romain de Rhésina semblaient entraîner des conséquences légales importantes. Il a conséquemment soumis la requête au procureur général, dont il transmet l'opinion, avec la requête. 189

Contenu. Requête de l'évêque catholique romain du Haut-Canada et de son coadjuteur pour l'obtention d'une charte constitutive de syndics de l'Eglise catholique du Haut-Canada. 191

Opinion du procureur général sur la requête. Plusieurs corps protestants dissidents ont eu des chartes, mais il n'a pas été adopté d'acte général à cause des divergences entre le Conseil et l'Assemblée. On n'a jamais eu l'intention d'accorder à ces corps dissidents plus de terrain qu'il n'en faut pour l'emplacement d'une église et d'un cimetière pour chaque secte dans chaque township; mais aucune dénomination de chrétiens, sans excepter l'Eglise d'Angleterre, n'a la faculté corporative et les pouvoirs que comporte la requête et ne les a jamais demandés. Il est sans doute juste que chaque groupe de catholiques romains ait l'avantage de l'enseignement religieux, mais il appartient au gouvernement de Sa Majesté de dire jusqu'où il est opportun de contribuer au développement de la religion catholique romaine en lui permettant d'acquérir des biens sans limite. 194

7 février,
York.

Maitland à Huskisson. Il transmet une requête du ministre de l'église presbytérienne de Kingston, conformément à une règle qu'il s'est faite de transmettre chaque requête. 199

Contenu. Requête des syndics de l'église Saint-André, de Kingston, demandant d'être libérés de la dette qu'ils ont contractée par la construction de leur église. 201

11 février,
York.

Maitland à Huskisson. Il demande de corriger une erreur dans la dépêche du 3 janvier. 204

12 février,
York.

Maitland à Stanley. Il transmet un état du prix moyen du blé et d'autres grains à York et Kingston, pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 1827. 205

Contenu. L'état des prix. 206

28 février,
York.

Maitland à Huskisson (n° 9). Miritt doit aller en Angleterre pour tâcher d'obtenir encore de l'aide du gouvernement. Il dit, d'après sa connaissance personnelle, dans quel état est le canal entrepris en 1824 dans l'intention d'y faire passer des bateaux tirant quatre pieds; l'agrandissement du canal, l'augmentation du matériel et son état actuel. 207

1er mars,
York.

Le même au même. Il transmet un extrait du bordereau des patentes des terres tenu par l'auditeur. 215

Contenu. Extrait. 215a à 215d

1828.

EXTRAIT des livres de l'auditeur, bordereau des concessions de terres qui ont été frappées du grand sceau de la province du 1^{er} janvier au 31 décembre 1827 inclusivement, indiquant le nombre de concessions de chaque classe dans chaque district, et le nombre total d'acres concédés.

District.	Villages et comtés.	N ^o . de conc. de chaque classe.	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédés.
Home	Comté d'York..	4	50	200	10,300	70	23,183½
		38	100	3,800			
26		200	5,200				
1		300	300				
1		800	800				
	Comté de Simcoe..	2	50	100	12,883½	74	
		24	100	2,400			
		45	200	9,000			
		1	300	300			
		1	400	400			
Est	Comté de Glengarry..	57	100	5,700	6,769	61	
		1	150	150			
		1	200	200			
		1	319	319			
	Comté de Dundas..	1	70	70	270	2	
		1	200	200			
	Comté de Stormont..	1	24	24	524	6	
5		100	500				
Ottawa	Comté de Prescott..	8	100	800	2,800	16	
		1	168	168			
		5	200	1,000			
		1	332	332			
		1	500	500			
	Comté de Russell..	6	50	300	2,700	16	
		3	100	300			
		5	200	1,000			
		1	300	300			
		1	800	800			
Johnstown....	Comté de Leeds..	1	50	50	1,545	12	
		1	75	75			
		1	84	84			
		4	100	400			
		1	136	136			
	4	200	800				
Comté de Grenville..	5	100	500	1,400	7		
	1	400	400				
	1	500	500				
Bathurst.....	Comté de Carleton..	1	64	64	6,164	18	
		8	100	800			
		2	200	400			
		1	400	400			
		2	500	1,000			
		2	800	1,600			
		1	700	700			
		1	1,200	1,200			

1828.

EXTRAIT des livres de l'auditeur, bordereau des concessions de terres.—
Suite.

District.	Villages et comtés.	No. de conc. de chaque classe.	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Bathurst.....	Ville de Perth	1 1 1 4	7 $\frac{7}{15}$ P 25 1	7 $\frac{7}{15}$ P 25 4	5 $\frac{P}{37}$	7	16,262 $\frac{P}{37}$
	Comté de Lanark..	1 1 6 1 78 5 1	6 25 80 82 100 200 700	6 25 480 82 7,800 1,000 700			
Niagara.....	Comté de Lincoln....	1	200	200	200	1	200
Newcastle.....	Comté de Durham..	5 23 1 14 1 1	50 100 150 200 463 2,200	250 2,300 150 2,800 463 2,200	8,163	45	14,515 $\frac{1}{2}$
	Comté de Northumberland.	1 3 1 4 20 1 13 2 1	1 9 43 50 100 170 200 300 700	1 27 43 200 2,000 170 2,600 600 700			
Gore.....	Ville de Peterborough	5 1	$\frac{1}{2}$ 9	2 $\frac{1}{2}$ 9	11 $\frac{1}{2}$	6	10,538 $\frac{1}{2}$
	Comté de Wentworth..	1 1	188 200	188 200			
Midland ...	Comté de Halton..	1 3 34 30 2	$\frac{1}{2}$ 50 100 200 300	$\frac{1}{2}$ 150 3,400 6,000 600	10,150 $\frac{1}{2}$	70	10,613 $\frac{1}{2}$ et $\frac{3}{4}$
	Ville de Kingston..	1 1	1 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{27}$	1 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{27}$			
Midland ...	Ville de Belleville....	6	$\frac{1}{2}$	3	3	6	10,613 $\frac{1}{2}$ et $\frac{3}{4}$
	Comté de Frontenac..	1 1 1 1 2	1 $\frac{1}{4}$ et $\frac{P}{17}$ 275 434 456 2,200 3,000	1 $\frac{1}{4}$ et $\frac{P}{17}$ 275 434 456 2,200 6,000	9,366 $\frac{1}{4}$ et 17 sq. rods.	7	
Midland ...	Comté de Hastings..	1 2 3	50 100 200	50 200 600	850	6	10,613 $\frac{1}{2}$ et $\frac{3}{4}$

1828.

EXTRAIT des livres de l'auditeur, bordereau des concessions de terres.—
Suite.

Districts.	Villages et comtés.	Nom. de conc. de chaque classe.	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Midland	Comtés de Lennox et Addington.	1	70	70	270	3	
		2	100	200			
	Comté de Prince-Edouard	1	122	122	122	1	
London.....	Comté de Middlesex..	1	31	31	6,593	45	
		1	50	50			
		1	144	144			
		1	168	168			
		21	100	2,100			
		19	200	3,800			
	1	300	300				
	Comté de Norfolk....	2	200	400	400	2	
	Comté d'Oxford..	1	50	50	1,850	14	
		5	200	1,000			
		8	100	800			
Ouest.....	Comté de Kent..	2	50	100	7,402	38	7,402
		11	100	1,100			
		1	102	102			
		19	200	3,800			
		1	300	300			
	4	500	2,000				
	Total					676	107,566½

Erreurs exceptées.

S. HEWARD,
*Auditeur général, H.C.*BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL.
12 janvier 1828.

1828.

RECAPITULATION des concessions des terres ci-inclues.

Acre et pieds carrés.	Nombre de concessions.	Nombre d'acres.	Concessions aux fils et aux filles de loyalistes.	Concessions aux arpenteurs.	Concessions à la milice.	Concessions à contribution plénière.	Concess. à des requérants militaires.	Concessions gratuites.	Concess. dont les contributeurs sont en suspens.	Concess. en vertu d'un décret spéc. du comité.	Com. d. les cont. ont été exigés pour motifs.	Com. p. lesq. la papeter. seule a été payée.
Concessions de moins de 100 acres.	75	2,605 ³ / ₄	2	2	1	20	4	39	9	3	15	2
" plus de 100 acres et de moins de 200 acres.	351	35,100	2	1	50	119	4	11	147	1	2	1
" plus de 200 acres et de moins de 300 acres.	10	1,498	1		7	58	1	3	2		10	
" plus de 300 acres et de moins de 400 acres.	201	40,200	114		1				7			
" plus de 400 acres et de moins de 500 acres.	1	275		1	1			1	1		6	
" plus de 500 acres et de moins de 600 acres.	9	2,700			1		1	1				
" plus de 600 acres et de moins de 700 acres.	2	651			1			1	1			
" plus de 700 acres et de moins de 800 acres.	3	1,600			1			1				
" plus de 800 acres et de moins de 1,000 acres.	4	1,353		2	7				1			
" plus de 1,000 acres et de moins de 2,000 acres.	8	4,000		1								
" plus de 2,000 acres et de moins de 3,000 acres.	1	683 ¹ / ₂				1			2			
" plus de 3,000 acres et de moins de 4,000 acres.	3	2,100			4							
" plus de 4,000 acres et de moins de 5,000 acres.	4	3,200			1							
" plus de 5,000 acres et de moins de 6,000 acres.	1	1,200			1			1				
" plus de 6,000 acres.	2	4,400		1								
"	1	6,000		1								
Total.....	676	107,566 ¹ / ₂	117	10	72	204	6	57	170	4	33	3

Sauf erreur.

S. HEWARD,
Auditeur général, H. C.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
12 janvier 1828.

1828.
6 mars,
York.
- Maitland à Huskisson (n° 11). Cameron, secrétaire et registrateur de la province, est porteur d'un bill concernant la naturalisation pour qu'il soit soumis à l'approbation de Sa Majesté. Nature du bill. Page 216
- Contenu.* Opinion du procureur général sur le bill relatif à la naturalisation. Ce document entre dans des détails minutieux du bill et de ses dispositions. 219
- Copie de l'Acte concernant la naturalisation, avec annexes. 232
- Extrait de la loi concernant la naturalisation aux Etats-Unis. 242
- 7 mars,
York.
- Maitland à Huskisson (n° 12). La culture du tabac a considérablement augmenté dans la région de l'ouest; on a cru qu'une réduction de six deniers la livre du droit d'importation en Angleterre aurait été un encouragement suffisant, mais il n'en est pas ainsi, et la législature, il y a deux ans, a demandé par requête une réduction plus considérable, mais l'on ne s'est pas encore occupé de cette demande. Il a reçu une lettre d'un honnête citoyen dont les dires sont dignes de foi. Une réduction de neuf deniers ou d'un schelling la livre serait un encouragement suffisant. 244
- Contenu.* Gordon à Hillier. Vu un système différent de préparation requise pour le marché anglais, le taux actuel de réduction ne suffit pas et une réduction additionnelle de six deniers la livre est nécessaire. Si l'on n'accordait pas rapidement la protection demandée, l'exploitation de cette industrie devra cesser. 247
- Extrait de lettres de Gillespie, Moffat, Finlay & Co., au sujet du tabac canadien expédié à Londres. 251
- 12 mars,
York.
- Maitland à Huskisson (lettre séparée). Il demande que si le juge Willis envoie des représentations ou des suggestions au sujet du gouvernement, il devrait en avoir connaissance. 257
- 13 mars,
York.
- Le même au même (n° 13). Il transmet des adresses et des résolutions de l'Assemblée et il explique la nature de l'altercation à laquelle sa réponse à l'Assemblée a semblé mettre fin pour le moment. Lorsque le bill concernant la naturalisation a été adopté à la dernière session, la Chambre était au complet; à cette session-ci l'assistance était peu nombreuse. La ligne de conduite qu'il a prise vu l'absence d'instructions, et il fit part à la Chambre qu'il n'avait pas trompé ou mal informé Bathurst à l'égard du sentiment qui existait. D'après Wilmot Horton, le passage de la lettre de Goderich qui pourrait s'interpréter dans ce sens s'appliquait à une personne qui se trouvait en Angleterre et occupée à faire une opposition systématique et immodérée au gouvernement provincial. Eût-il connu la chose lorsqu'il communiqua la dépêche à la législature, il n'aurait pas donné l'explication et se serait contenté de rester dans des termes généraux. Il a du paraître, aux yeux de la population de la province, étrangement inattentif au travail qui se faisait pour créer des soupçons à l'endroit de la mesure lorsqu'elle fut proposée ou qu'une mesure ayant le même but, mais avec plusieurs restrictions, serait acceptable. Exposé long et détaillé des raisons qu'il a pour transmettre les adresses, les résolutions, etc., au sujet de l'Acte concernant la naturalisation. 259
- Contenu.* Bathurst à Smith. Raisons qui motivent l'exclusion des citoyens américains d'avoir des terres dans la province. 275
- Rapport du procureur général sur l'effet d'une proclamation pour empêcher les aubains d'avoir des terres en Canada. 279
- Bathurst à Maitland. Barnabas Bidwell n'a pas qualité pour siéger comme représentant dans l'Assemblée du Haut-Canada. Son fils est aussi un aubain. 286
- Message de Maitland à l'Assemblée au sujet de l'Acte concernant la naturalisation. 290
- Goderich à Maitland. Deux bills réservés soumis à l'examen. Requêtes contre l'Acte relatif à la naturalisation et contre l'Acte à l'effet de garantir aux sujets britanniques leurs titres de terre qu'ils tiennent

1828.

d'aubains. Les intentions de la législature doivent ressortir de ses actes et de ses résolutions, mais la requête fait voir qu'une nombreuse classe d'habitants est mécontente de la mesure recommandée en 1826, ce dont le Gouverneur, le Conseil et l'Assemblée ne sont pas responsables, mais bien le gouvernement de Sa Majesté; Bathurst avait employé tous les moyens en son pouvoir pour s'assurer si la mesure serait satisfaisante, et il y avait suffisamment de motifs pour démontrer que toutes les classes y acquiescraient volontiers. Si toutes les espérances ont été déjouées ça été pour des causes hors du contrôle de Bathurst. L'on va suspendre toute décision sur les bills actuels jusqu'à ce qu'on constate si le Conseil et l'Assemblée sont disposés à adopter des lois plus généralement satisfaisantes, auquel cas les bills actuels seront désavoués. Les principes généraux qui doivent régler dans un bill de ce genre. La loi ne devrait pas contenir des dispositions relatives à la renonciation d'une allégeance à un Etat étranger. Les bills projetés doivent être entièrement rétroactifs. Il s'ensuit qu'ils ne léseront pas les lois futures du parlement britannique concernant la naturalisation. Autres dispositions relatives aux propriétés tenues par des aubains ou provenant de ces derniers. Page 291

Discours à l'ouverture de la session. 298

Circulaire convoquant une assemblée à Belleville contre le bill relatif aux aubains. 302

Adresse de l'Assemblée au lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. 304

Réponse du lieutenant-gouverneur. 305

Résolutions de l'Assemblée en réponse. 305

Adresse au Roi basée sur les résolutions. 314

Adresse au lieutenant-gouverneur, lui demandant de transmettre l'adresse au Roi. 317

(D'autres documents se trouvent dans le vol. Q. 346-2, page 318 à page 328.)

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1828.

Q. 346-2.

1828.

14 mars,
York.

Summers à Givins.

15 mars,
York.

Givins à Beardsley. Ces deux documents se trouvent dans la dépêche de Maitland à Huskisson, 29 mars 1828.

17 mars,
York.

Maitland à Huskisson (n° 14). Il renvoie à l'adresse du secrétaire des colonies pour la communication des instructions relatives à la concession de terres à la milice, le but étant de démontrer que d'après les instructions les conditions d'établissement n'étaient pas requises en pareil cas. Page 329

18 mars,
York.

Hillier à Givins. Cette dépêche se trouve dans celle de Maitland à Huskisson, 29 mars 1828.

18 mars,
York.

Maitland à Huskisson (n° 15). Il est satisfaisant de savoir que son idée relative à l'établissement des émigrants de La Guayra a eu l'approbation du gouvernement de Sa Majesté. Il transmet un rapport du Conseil exécutif et demande qu'on y appelle l'attention des directeurs de la Compagnie du Canada. Les résolutions qui comportent le refus de se mêler des émigrants déjà sous contrat avec la compagnie ont l'approbation de Galt, et il demande qu'on transmette une adresse des colons au Roi, adresse dans laquelle ils expriment leur gratitude à Sa Majesté. 332

Contenu.—Adresse dans laquelle les émigrants expriment leur gratitude d'avoir pu quitter le sol stérile du Vénézuela pour venir dans le Haut-Canada. Comment ils ont été attirés au Venezuela, et leur désappointement une fois rendus là. 333

1828.

Rapport sur les émigrants venus de l'Amérique Méridionale, avec un sommaire de la correspondance avec Gait, etc. Page 337

Correspondance, procès-verbal du conseil et autres documents relatifs aux émigrants venus de l'Amérique Méridionale. 378 à 467

20 mars,
York.

Maitland à Huskisson. Il a obtenu du Michigan et transmis les documents demandés par Segulier. 468

27 mars,
York.

Le même au même (n° 17). Il attire l'attention sur la dépêche du 5 mars 1827 au sujet d'un bill qui donnait un membre additionnel à la Chambre d'assemblée et qu'il avait en conséquence réservé. Il recommande que le bill reçoive la sanction royale. 470

28 mars,
York.

Le même au même (n° 18). Il transmet un état des recettes et des dépenses de la colonie pour 1824, 1825 et 1826. 472

Contenu. Etat des recettes et des dépenses pour 1824, 1825 et 1826. 473

29 mars,
York.

Maitland à Huskisson (n° 19). Il désire avoir des instructions sur la ligne de conduite qu'il doit tenir relativement à la comparution des fonctionnaires civils devant les comités de l'Assemblée qui s'étaient jusqu'ici adressés au lieutenant-gouverneur à ce sujet, bien que dans certains cas ils aient communiqué directement avec le fonctionnaire qui demandait permission. Or l'Assemblée a ordonné à des fonctionnaires publics de comparaître et les a fait arrêter pour n'avoir pas obéi. Il a transmis à ce sujet un message qui est resté lettre morte, et dans le discours de prorogation il a évité de mêler cet incident désagréable avec les affaires générales. Il en a fait le sujet d'un message séparé, dans lequel il a évité de faire des réflexions ou d'employer un langage qui aurait pu créer de l'irritation. Il a renvoyé au Conseil exécutif une lettre de Coffin dont il approuve le rapport. Il va s'adresser aux autres colonies pour en connaître la coutume. En demandant la présence d'un membre du Conseil législatif ou d'un fonctionnaire ou employé de cette même Chambre, un comité spécial de l'Assemblée le fait par voie de message, et non par voie de sommation directe à l'individu. Si la courtoisie mène à cette coutume, il ne voit pas pourquoi elle ne s'applique pas également à la troisième branche; si c'est parce qu'on ne veut pas interrompre les affaires du conseil par le déplacement de ses membres ou de ses fonctionnaires, la même raison devrait s'appliquer à l'exécutif. Exemples des inconvénients que provoque la nomination par l'Assemblée des fonctionnaires de l'exécutif individuellement. 474

Contenu.—Sommation d'un comité de l'Assemblée à Givins d'avoir à comparaître pour rendre témoignage. 486

Givins à Beardsley. Il a demandé la permission d'assister au comité. 487

Hillier à Givins. Le lieutenant-gouverneur ne peut accorder la permission demandée. 488

Autres documents sur le même sujet. 489 à 502

31 mars,
York.

Maitland à Huskisson (n° 20). La nécessité d'adopter des mesures pour parer au mal résultant de la tenure des terres à l'état inculte. Bill adopté par l'Assemblée pour imposer une taxe sur les terres incultes, mais opposé par le conseil. Il a cru de son devoir de faire passer le bill; il a en conséquence fait appel à ceux qui avaient reçu des concessions de ne pas s'opposer à la mesure d'utilité publique et il a convoqué une assemblée du conseil auquel il a lu un procès-verbal. Grâce à cela et grâce aux conversations qu'il a eues séparément avec les membres du conseil, l'opposition cessa et l'acte de 1824 fut adopté. L'existence de la loi a démontré qu'on pouvait se dispenser de la confiscation des biens en déshérence. Le moment de l'expiration des lois étant à peu près arrivé, les adversaires primitifs les dénoncent à grands cris et font signer des requêtes pour en obtenir l'abrogation, requêtes qui ont été renvoyées à un comité devant lequel ont comparu Dickson et Clark dans le but de

1828.

gagner quelques bénéfiques pécuniaires au dépens de la prospérité publique. Le rapport du comité spécial fut présenté à la Chambre sans cependant donner lieu à une action subséquente. Ce rapport se trouve dans le journal de la Chambre et exige les explications qu'il a données. Le bill de 1824 fut réservé, et tous ceux qui ont voulu s'y objecter ont eu l'occasion de le faire. Page 503

Observations de James Kepler, jeune, sur la dépêche. Le but du bill était à l'avantage du Canada, le mode de son adoption grâce à l'influence du gouvernement était trop apparent et il ne peut officiellement l'approuver. Il croit que la meilleure chose est de ne pas répondre à la dépêche. 511

Contenu. Dunn à Hillier. Il n'a pas eu de communication avec le gouverneur avant d'avoir retiré son nom d'un protêt consigné au journal du Conseil législatif. 513

Baby à Hillier. En conversant avec le gouverneur, il a dit qu'à son avis le bill serait plus à l'avantage des avocats, des shérifs et des fonctionnaires de la justice qu'à celui du public en général. 514

Rapport du partage de voix lors de l'adoption du bill de 1824. 515

Délibérations du Conseil exécutif, du 12 janvier 1824, avec le message de Maitland du Conseil au sujet du bill relatif à la taxation des terres incultes. 517

Requête adverse au bill relatif à la taxation des terres incultes. 525

Requête en faveur du bill. 538

Rapport du comité des requêtes, qui contient un résumé des témoignages de Clark. 541

Observations faites sur le bill par T. Clark devant le Conseil législatif pour rendre permanent la taxe sur les terres incultes, avec des calculs. 575

Observations de John B. Robinson. 581

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND.

Q. 347.

1828.

15 mars,
York.

Adresse de l'Assemblée législative. Ce document se trouve dans la dépêche de Maitland à Huskisson, 15 mai 1828.

12 avril,
York.

Maitland à Huskisson (n° 21). Peter Robinson a apporté le *mandamus* à l'adresse des membres du Conseil exécutif. Les services de Macauley. Il recommande qu'il soit porté au conseil Page 1

15 avril,
Queenstown.

Le même au même. Il présente le juge en chef. 4
(Datée d'York sans doute par erreur.)

15 avril,
Queenstown.

Le même au même. Comme il peut se faire que vu la santé du juge en chef, sa retraite de la magistrature soit nécessaire, il recommande le procureur général Robinson pour lui succéder. 5

28 avril,
York.

Le même à Hay (privée). Il est heureux d'apprendre qu'il a été porté à l'administration de la partie des affaires coloniales qui se rapporte à l'Amérique du Nord. Tel que requis, il communiquera avec lui sur des questions d'intérêt général pour la province. 7

30 avril,
York.

Maitland à Huskisson. Il transmet une adresse relative aux délibérations de la législature sur la naturalisation des aubains. Il ne connaît pas les personnes dont les noms se trouvent sur la requête, il ne peut non plus être tenu responsable de l'authenticité des signatures. 8

Contenu. Adresse au Roi avec remerciements d'avoir refusé de sanctionner le bill qui atteignait profondément les droits politiques et civils de la province. 10

(Les signatures sont données.)

1827.
12 mai,
York.

Maitland à Huskisson. Il transmet une adresse de l'Assemblée au sujet des dispositions prises en faveur d'un clergé protestant et au sujet de la charte royale d'une université. La charte a été rédigée avec un esprit le plus libéral possible et rien n'a été négligé pour la rendre avantageuse pour la province aussitôt que possible. Quant aux réserves du clergé, il refuse d'appuyer de son témoignage les allégués et les prétentions de l'adresse, particulièrement pour ce qui est de l'aversion enracinée qu'on dit exister dans la province à l'endroit de l'Eglise d'Angleterre. Il n'en a pas vu de trace à son arrivée, de même qu'elle n'existe pas non plus dans le public en général, bien qu'on ait tout fait pour la provoquer.

Page 16
Contenu. Adresse représentant l'inexactitude de la carte ecclésiastique préparée par l'archi-diacre Strachan et l'inquiétude que créerait toute intention d'établir une ou plusieurs églises dotées de faveurs qui ne seraient pas accordées à d'autres dénominations. L'adresse défend les prédicateurs méthodistes contre les insinuations, convaincu que leur influence n'est pas hostile aux institutions de la province, au contraire. La charte d'université est vue avec peine par une portion considérable du public de la province, en ce qu'elle contient des dispositions de nature à subordonner l'institution aux intérêts de l'Eglise d'Angleterre et d'exclure de ses charges tous ceux qui ne font pas partie de cette religion. Les désavantages de cet état de chose en ce qu'il provoque la jalousie et amoindrit l'utilité de l'université. L'adresse demande que la charte actuelle soit annulée et qu'une nouvelle soit accordée libre d'objections. Elle demande aussi que le produit de la vente des réserves du clergé soit mis de côté pour l'éducation et non attribué à une ou deux dénominations chrétiennes; le manque d'argent dans la province pour l'éducation rend ceci nécessaire.

Réponse à l'adresse. 17

12 mai,
York,

Maitland à Huskisson (privée et confidentielle). Il commente l'adresse de l'Assemblée, qui semble être le résultat des conseils de Hume, auquel Randal attribue son succès. Il (Hume) avait conseillé de faire de l'agitation, et en conséquence un comité central s'est formé de personnes de peu de considération, qui ont distribué des formules de requêtes qui ont abouti à l'adresse transmise. Les signatures de la requête ayant été obtenues par un travail incessant, il n'y a pas de doute que les membres du comité se sont flattés d'avoir réussi à abolir la distinction entre la constitution de la colonie et celle du gouvernement républicain sous laquelle ils ont grandi. Quant aux réserves du clergé, la seule question maintenant est de savoir si l'Eglise d'Ecosse doit avoir une part; il est évident que les concessions faites à cette église, tout en affaiblissant l'efficacité de l'Eglise d'Angleterre, ne feront pas taire les plaintes et ne produiront pas de contentement général, mais qu'elles auront une tendance toute opposée. Autres observations sur la tendance de l'adresse. 25

14 mai,
Queensstown.

Maitland à Huskisson. Il transmet une lettre de Willis demandant de succéder à Campbell comme juge en chef. Son inaptitude pour la charge, d'autant plus qu'il serait *ex-officio* président du Conseil législatif et membre du Conseil exécutif. 34

Contenu. Willis à Hillier. Il transmet une lettre pour que le lieutenant-gouverneur l'expédie à son adresse. 37

Willis au secrétaire des colonies. Il demande la charge de juge en chef advenant la démission du juge actuel. 38

15 mai,
York.

Maitland à Huskisson (n° 24). Il transmet une adresse sur l'indépendance des juges. Comme c'est une copie d'une adresse antérieure, il envoie copie de sa dépêche à cette occasion et de la réponse de Bathurst. Le sujet ne provoque pas d'intérêt dans le public et l'adresse a été adoptée presque sans débat. 39

1828.

Contenu. Bathurst à Maitland. L'avantage qu'il y a à ce que le juge en chef soit membre du Conseil exécutif. Page 41

Adresse de l'Assemblée attirant l'attention sur l'inopportunité qu'il y a à ce que le juge en chef soit membre du Conseil exécutif. 43

19 mai,
West
Flamborough.

Crookes à Hillier. Cette lettre se trouve dans la dépêche de Maitland à Murray, 28 août 1828.

19 mai,
York.

Maitland à Huskisson (n° 25). Il transmet copie de trois bills présentés à la fin de la dernière session. (1) Bill à l'effet de changer et de modifier les lois de la cotisation. (2) Bill à l'effet d'emprunter une somme d'argent du gouvernement de Sa Majesté et de pourvoir à l'acquittement. (3) Pour aider à Daniel Erb et autres. Il ne fait pas d'observation sur le premier et le troisième en sus des rapports du procureur général, mais il explique la cause de l'adoption du second. 45

Contenu. Copie d'un acte pour emprunter une somme d'argent. 51

Copie d'un acte pour changer et modifier les lois de cotisation. 55

Copie d'un acte pour venir en aide à Daniel Erb et autres. (L'acte est dans le but de parfaire leurs titres.) 65

Le procureur général dit que l'acte pour changer et modifier les lois de la cotisation ne donne pas lieu à des objections légales, mais sa principale disposition est grandement inopportune. Il en indique les désavantages. 69

Bathurst à Maitland, 8 octobre 1824. Relativement aux projets de canaux il recommandera fortement une avance de £70,000 si la législature du Haut-Canada fait des arrangements pour le paiement de l'intérêt et du capital. 75

30 mai,
York.

Maitland à Hay. Il transmet un état du prix moyen du blé et autres grains en janvier, février et mars à York et à Kingston. 78

Contenu. Etat. 80

7 juillet,
York.

Maitland à Huskisson (n° 28). Il a reçu de Dalhousie l'extrait d'une dépêche au sujet de l'obtention, pour le compte de la Couronne, de terrains requis pour le canal Rideau. Le statut impérial dont la mise en vigueur a été ordonnée, ne s'applique qu'au Bas-Canada. En janvier 1827 un acte fut adopté dans ce but particulier et le fonctionnaire préposé aux travaux se déclara satisfait. Il avait vivement prié By d'acquérir possession de toute la terre nécessaire avant de commencer les travaux. 82

10 juillet,
York.

Maitland à Huskisson (n° 29). Il transmet copie d'actes adoptés à la dernière session. 85

9 août,
Pushlinch.

Colborne à Murray. Il a reçu une lettre de Guernsey et a expédié son bagage, son vin, etc., à Londres, pour être envoyés à Québec. S'il peut préparer sa famille à temps il l'enverra à Liverpool pour de là mettre à la voile, sinon il la laissera jusqu'au printemps. Il demande quels arrangements le gouvernement doit faire relativement au passage, etc. 216

15 août,
Queenstown.

Maitland à Murray. Il désire mettre au complet et rendre efficace la cour du banc du roi. Il désire que Campbell démissionne comme juge en chef. Il avait recommandé que Robinson, procureur général, lui succéda. Ceci n'a pas été fait à l'instance de Robinson, qui est prêt à attendre. Willis dit que s'il n'obtient pas la position, ainsi qu'il le devrait, Lyndhurst la demandera pour un ami. Robinson ne pense pas que Lyndhurst mettra un obstacle à ce qu'il y arrive. Willis sorti de la magistrature, Hagerman a été nommé jusqu'à ce que Sa Majesté ait sanctionné cette nomination. Il aurait nommé Jonas Jones, mais Sherwood, le seul autre juge, est marié à une sœur de Jones, et il doutait que la parenté ne fût trop rapprochée pour faire cette nomination. Une objection semblable existe, bien qu'à un moindre degré, à l'égard du solliciteur général et Sherwood. Il n'a pas recommandé Macaulay, dont la nomination aurait été très acceptable, mais comme il était de son

1828.

devoir de proposer dans le conseil la mesure qui a donné lieu à la vacance, il l'aurait probablement refusée "n'eussè-je cru délicat de faire l'offre". Bien que plus jeune que les autres qui ont été nommés, Macaulay a été choisi pour remplir une vacance temporaire. Page 88

Contenu. Copie d'une lettre de Huskisson en date du 15 avril, voir page 5.

18 août,
York.

Maitland à Murray (n° 31). Il a reçu la nouvelle qu'il (Murray) a été nommé secrétaire colonial. 98

20 août,
York.

Maitland à Murray (n° 32). Il désire s'exprimer au long sur des questions qui intéressent la province. Il a écrit longuement à Bathurst le 13 décembre 1827, puis le 3 janvier 1828, mais comme il n'a pas eu de réponse il ignore si ses renseignements ont été utiles. La dernière élection a eu lieu et le résultat n'est pas tel qu'on pouvait le désirer, bien qu'on eut trop de raison de le craindre. On a malheureusement donné de l'importance à quelques individus remuants mais obscurs par l'appui qu'on a prêté à une requête échevelée contre la sanction d'un bill relatif à la naturalisation des aubains, bien qu'il eut été adopté conformément à la recommandation de Bathurst. L'effet pernicieux de la chose sur le sentiment public et les mesures publiques. Il répète ce qu'il a dit dans des dépêches antérieures. 100

21 août,
Queenstown.
25 août,
York.

Maitland à Murray (n° 33). Il demande des instructions relativement au sujet de la dépêche n° 19, du 29 mars 1828. 115

Le même au même (n° 34). Relativement à la réclamation de de Puisaye pour pertes durant la guerre de 1812, il transmet un extrait des délibérations de la commission des réclamations à l'égard de l'unique réclamation présentée par de Puisaye, et les 35 pour 100 que le Trésor a ordonné de payer l'ont été à Kent, qui avait plein pouvoir de toucher la somme. 117

Contenu. Extrait du rapport. 119

26 août,
York.

Maitland à Murray (n° 35). Il a communiqué à Crookes la décision au sujet de sa demande de demi-solde. Il envoie une autre requête qu'il ne pouvait refuser de transmettre. Il n'avait pas de commission de major. 122

Crookes à Hillier. Il réitère sa demande de demi-solde et prétend qu'elle a été refusée pour des motifs erronés. 124

11 septembre,
York.

Maitland à Murray (n° 36). Il a fait part de la mort de Samuel Smith, conseiller exécutif, décédé dans des circonstances qui étaient l'opposé de l'opulence. Il n'a pu obtenir de secours de la législature vu que l'occasion a manqué dans une session, et que dans l'autre l'élection approchait et que les membres recherchaient des mesures d'intérêt local pour soutenir leur popularité. Il va prendre la responsabilité de continuer la pension de £200 qu'il a donnée après la première session. Les services de Smith qui rendent sa famille digne de considération. 129

15 septembre,
York.

Le même au même (n° 37). Il transmet une requête de Scott, ministre baptiste, envoyé par la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre pour la conversion des tribus indiennes. Il lui a donné un permis d'habitation sur la terre qu'il demande, soumis à l'approbation de Sa Majesté. Il recommande une concession de la propriété en fidéicommiss au bénéfice des sauvages. 134

Contenu. Requête du rév. Richard Scott envoyée par la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre pour convertir et civiliser les sauvages. Le mode qu'il se propose d'adopter. Il demande la concession de l'emplacement de ville du côté nord du lac au Riz, pour être gardé en fidéicommiss pour les sauvages. 136

Extraits du procès-verbal du Conseil en faveur de la demande de Scott. 139

18 septembre,
York.

Maitland à Murray (n° 38). Il a reçu copie d'une requête et des résolutions d'une assemblée des signataires de la dite requête. Le deuxième

1828.

document fait voir l'esprit qui a présidé à la préparation de la requête et l'esprit des uns qui ont proposé ces résolutions. Danger qu'il y a d'encourager un système régulièrement organisé de requêtes; les chefs sont en communication constante avec Hume, sur les conseils duquel le comité a été formé, et, si on l'encourage, l'on ne pourra maintenir l'efficacité du gouvernement colonial, ni maintenir la tranquillité publique. En demandant qu'on n'encourage pas la chose, il désire que les promoteurs de ces requêtes comprennent que leurs représentations à l'égard des affaires publiques seront renvoyées au gouvernement local. C'était, croyait-il, la voie jugée indispensable, et, à venir ju-qu'à l'année dernière, il n'avait jamais su qu'on s'en était écarté; la chose arriva alors dans une affaire remarquable, ce qui eut un effet très préjudiciable, car contrairement à ce qu'on s'attendait, à savoir, que les personnes qui avaient proféré les fausses accusations seraient satisfaites de la concession, le pays n'a jamais été dans un tel état de mécontentement. Depuis le retour de Randal la province a été agitée par des inventeurs de griefs. Les résolutions font voir que si dans leurs enquêtes ils affectent confiance dans les ministres de Sa Majesté ils n'en ont pas au fond et ils ne veulent pas que la population en ait. C'est sur Hume, Holland, Burdette, Brougham, Baring, etc., qu'ils comptent. Il dit ce que sont les promoteurs et soumet les allégués de la requête à un examen serré. 140

20 septembre,
York.

Maitland à Murray (n° 39). Il transmet un livre bleu pour 1827. 161

22 septembre,
York.

Le même au même (n° 40). Il transmet une réclamation de Small qui prétend avoir droit à des arrérages de certains honoraires qu'il touchait à une certaine époque. Il transmet le rapport du conseil sur la requête primitive. Sur la foi de ce rapport, il avait autorisé Small à exiger des honoraires, mais lui avait fait comprendre qu'il ne pouvait se rendre à sa demande quant aux arrérages. 163

13 octobre,
York.

Contenu. Rapport du Conseil exécutif sur la demande de Small. 166
Maitland à Murray (n° 41). Il a communiqué à Hamilton, de Kingston-Mills, le sujet de la dépêche d'Huskisson. Hamilton n'est pas disposé à accepter une concession de terres incultes comme l'équivalent de ses moulins. 171

Hamilton à Hillier. La difficulté d'apprécier la valeur de ses moulins en terres incultes. Il propose de faire l'évaluation de ses moulins sur le principe d'une compensation en argent, la somme devant être prélevé sur le bois pris sur les terres incultes entre les mains de l'arpenteur général des bois et forêts. 173

14 octobre,
York.

Maitland à Murray (n° 42). Les rév. Thomas Phillips et James MacGrath ont demandé une exemption des contributions à payer sur des concessions de terre de 600 et de 1,400 acres respectivement. La bonne réputation des requérants, il recommande qu'on acquiesce à la demande des requérants. 176

20 octobre,
York.

Le même au même (n° 43). Il a transmis une représentation du juge en chef et de deux autres juges du banc du Roi sur l'opportunité de nommer un troisième juge adjoint. Il demande qu'on consulte la réponse de Bathurst en date du 9 avril 1827. Il l'a soumise aux officiers en loi, mais vu la nomination de Willis et vu les événements qui la suivirent, tout cela lui a fait douter de la nécessité de déranger le secrétaire d'Etat en lui faisant part du résultat de la consultation. Il croit que la chose devrait se faire maintenant. Il dit qu'on devrait autoriser la nomination d'un autre juge et il recommande celle de Jonas Jones. Il en avait été empêché par la parenté dont parle une lettre antérieure, mais il a cru malheureux qu'un obstacle insignifiant lui fit mettre de côté les titres sérieux de Jones. 178

Annexées. Opinion de Stephen, qui dit que le gouvernement n'a pas le droit de nommer un troisième juge. Les arguments adverses à l'exis-

1828.

tence d'un tel droit, même susceptible de réponse, sont si plausibles qu'il serait hasardeux de soulever la question. Page 183

Opinion du procureur général et du solliciteur général disant que dans l'état actuel de la loi il serait inopportun de nommer un troisième juge à la cour du banc du Roi. 184

21 octobre,
York.

Maitland à Murray (n° 44). Il a reçu la dépêche du 25 juin. Il n'est pas improbable qu'en écrivant il (Murray) avait dans l'idée le Conseil législatif et non le Conseil exécutif, les membres de ce dernier ayant toujours touché de modiques appointements. Leurs fonctions confidentielles. La nécessité d'avoir les services d'hommes de haute réputation dont les fonctions professionnelles font qu'il est souvent onéreux pour eux d'assister aux assemblées. Il n'a jamais entendu dans la colonie la moindre objection à cette dépense. 189

25 octobre,
York.

Le même à Hay. Il transmet un état du prix du blé et autres grains des principaux marchés pour les mois de juillet, d'août et de septembre 1828. 193

Contenu. Etat. 195

27 octobre,
York.

Maitland à Murray (n° 45). Il a suggéré ou a eu l'intention de suggérer la nomination de Boulton, solliciteur général, du Conseil législatif. En l'absence du juge en chef, et de fait à cause de sa position comme président, on a besoin dans ce corps d'une autre personne au fait de la loi, il a suggéré le solliciteur général, vu que le procureur général est dans l'Assemblée. L'on doute si quelqu'un des fonctionnaires de la loi peut être nommé au Conseil législatif sauf le juge en chef, l'on a tenu distincte les fonctions judiciaires et les fonctions législatives. Il demande que la question soit examinée et que des instructions soient transmises. 197

28 octobre,
York.

Maitland à Murray (n° 46). Il transmet une requête du Dr Phillips, directeur de l'académie royale, demandant une indemnité de logement jusqu'à ce qu'on lui ait construit une maison. Une certaine étendue de terre a été mise de côté dans le but de construire la maison, mais l'on n'a pas jugé bon de vendre tant qu'il ne sera pas probable qu'on puisse réaliser par la vente une somme suffisante. Ce que dit Phillips qu'en Bas-Canada l'on donne une indemnité pour le logement, est exact. 200

Contenu. Requête de Phillips. 202

— octobre,
York.

Maitland à Murray. Il présente Thomas Clark, conseiller législatif, qui s'en va solliciter une nouvelle rémunération pour pertes subies durant la guerre avec les Etats-Unis. 170

— octobre,
York.

Le même au même. Il présente Clark, agent des victimes de la dernière guerre avec les Etats-Unis. 192

(Ces deux lettres sont couchées en termes différents.)

3 novembre,
York.

Maitland à Murray (n° 47). Il transmet une requête de Racey et cite des lettres antérieures au sujet de la réclamation de Racey. 204

Contenu. Requête de Thomas Racey, demandant les dédommagements pour les pertes que lui a fait subir la modification de la législation qui a porté atteinte à son commerce de douves. 206

5 novembre,
York.

Colborne à Murray (n° 1). Il est arrivé hier et a prêté le serment d'office. 218

25 novembre,
York.

Le même au même (n° 2). Il propose de faire des arrangements plus expéditifs pour le transport des lettres entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Il transmet une lettre du maître de poste américain de Lewiston. 220

Contenu. Bates Cooke, maître de poste de Lewiston, à Colborne, au sujet des mouvements du courrier postal. 224

2 décembre,
Halifax.

Maitland à Murray. En réponse à la question posée quant à l'exactitude d'un paragraphe du rapport du conseil spécial de la Chambre des Communes, il dit que la Chambre d'assemblée du Haut-Canada n'a pas été dissoute à cause de divergences mais parce qu'elle a pris fin conformément à la loi. 211

1828.
10 décembre,
York. Colborne à Murray. Il transmet un procès-verbal du Conseil exécutif qui déclare que les officiers à demi-solde devraient encore avoir droit à des concessions de terre. Ceci ne devrait-il pas s'appliquer aux sous-officiers et aux soldats? Page 228
- Contenu. Hay à Maitland. On a compris que les règlements de la vente des terres du Haut-Canada excluent les officiers à demi-solde du privilège des concessions. Le nouveau système n'était pas destiné à s'appliquer aux officiers qui, en conséquence ont droit à des concessions de terre. 230
- Procès-verbal du conseil exécutif pour savoir si les officiers et les soldats doivent tomber sous le coup des règlements. Leurs titres sont tout aussi importants que ceux des officiers. 231
- 15 décembre,
York. Colborne à Murray (n^o 4). Il transmet copie d'un procès-verbal du Conseil sur la requête de Galt qui demande la permission de dépenser £1,000 dans un chemin d'Etobicoke à Guelph. L'amélioration sera utile à la province. 233
- Contenu. Procès-verbal du Conseil approuvant la proposition de Galt et demandant au lieutenant-gouverneur d'en recommander l'adoption. 235
- 15 décembre,
Halifax. Maitland à Murray. Les rapports que, dit-on, n'ont pas été envoyés du Haut-Canada, ont été régulièrement terminés, mais l'étendue de la province a amené des retards. 214

Q. 348 parties 1 et 2 et Q. 349 contiennent des documents relatifs à la suspension du juge Wills.

MINISTÈRES PUBLICS ET DIVERS, 1828.

Q. 350—1-2.

1821.
21 avril,
Londres. La partie I est paginée de 1 à 215 et la partie 2 de 216 à 424.)
Le colonel Talbot à———. Il approuve la justice des objections soulevées par sir Howard Douglas contre les nouveaux règlements de la vente des terres. Page 415
1826.
16 mars,
Montréal. Hamilton à Hillier.
- 3 mai,
York. Procès-verbal du conseil. Ces deux lettres se trouvent dans celle de Barrow à Stanley, 11 janvier 1828.
1827.
29 septembre,
Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. Cette lettre se trouve dans une requête de Merritt, 21 juillet 1828.
- 10 novembre,
Stamford. Maitland à Barrie.
- 10 novembre,
York. Description des terres à Kingston-Mills, par Ridout. Ces deux documents se trouvent dans la lettre de Barrow à Stanley, 11 janvier 1828.
1828.
3 janvier,
Affaires étrangères. Backhouse à Hay. Il transmet, du consul à New-York, un état des argents employés au transport au Canada d'émigrants venus de La Guayra. 18
- Contenu. Buchanan à Bidwell. Il envoie un état des dépenses faites pour le compte des émigrants envoyés au Canada, et il a demandé de toucher le reliquat de la somme. 19
- Etat des dépenses. 20
- 3 janvier,
Guelph. Galt à Stanley. Il demande qu'on attire l'attention d'Huskisson sur les réclamations du Haut-Canada pour pertes subies durant la dernière guerre. Il a reçu un rapport favorable de la législature du Bas-Canada pour s'entendre sur les mesures à prendre pour arriver à obtenir des

1828.

- dédommagements, il l'a transmis pour que le document soit reconnu à Goderich, mais il n'en a plus entendu parler depuis. Il demande qu'on prie le secrétaire des colonies de remettre le sujet sur le tapis. Page 148
- 8 janvier, Marine. La commission de la marine à Croker. Ce document se trouve dans la lettre de Barrow à Stanley, 11 janvier 1828.
- 11 janvier, Amirauté. Barrow à Stanley. Hamilton, le locataire de la réserve de terre près de Kingston, et sur laquelle on a l'intention d'ériger des scieries, est prêt à faire abandon de son bail aux conditions que le gouvernement pourra offrir, une rémunération juste étant accordée pour les améliorations. Il transmet des documents pour être soumis au secrétaire des colonies. 3
- Contenu.* La commission de la marine à Croker. Il transmet, avec les documents qu'elle contenait, une lettre de Maitland disant que Hamilton est disposé à faire abandon de son bail. La commission recommande qu'on donne en retour des terres incultes en Bas-Canada. 4
- Maitland à Barrie. Il transmet une lettre de Hamilton qui se dit prêt à faire abandon de son bail aux conditions que le gouvernement pourra offrir. 6
- Hamilton à Hillier. Il transmet les baux. Il est prêt à faire abandon à la condition que les terres soient évaluées avec leurs améliorations et que les paiements se fassent de la façon qui conviendra au gouvernement. 7
- Procès-verbal du Conseil recommandant d'accepter l'offre de Hamilton. 8
- Description des terres à Kingston-Mills par Ridout. 9
- 13 janvier, Alnwick. D. W. Smith à Wilmot Horton. Il désire savoir sur qui il doit tirer pour sa pension. Comme d'habitude il a tiré sur Adams et il a eu la mortification de se voir renvoyer son effet. 381
- 25 janvier, Flamborough. Requête de McGregor demandant la demi-solde, son nom a été omis par erreur de la liste de ceux y ayant droit dans la milice constituée. 194
- Contenu.* Ordre signé par Foster, adjudant général de la milice, au sujet de la compagnie de McGregor des volontaires royaux de Kent. 197
- 28 janvier, Lyson. Requête au sous-lieutenant Jeremiah Ellis, énonçant ses services et demandant des terres pour ses enfants qui, à raison des services militaires de leur père, doivent être traités comme loyalistes, et demandant aussi d'obtenir ces terres sans payer de contributions. 137
- 4 février, Washington. Wittlesey à Clay. Cette lettre se trouve dans celle de Backhouse à Hay, 19 mars 1828.
- 8 février, Dorset. Powell à Huskisson. Le danger d'accorder à l'Eglise d'Ecosse une part des réserves du clergé. 322
- 8 février, Washington. Vaughan au secrétaire d'Etat des Etats-Unis. Cette lettre se trouve dans celle de Backhouse à Hay, 19 mars 1828. 27
- 8 février, Fort-William. Requête de William Fraser, exposant ses services et les pertes qu'il a subies alors qu'il faisait partie de la milice durant la guerre de 1812, ayant perdu ses constructions et son argent dans un incendie durant son absence pour remplir son service militaire et demandant que son affaire soit mise à l'étude. 139
- 9 février, Washington. Vaughan à Dudley. Cette lettre se trouve dans celle de Backhouse à Hay, 19 mars 1828.
- 11 février, Ainswick. D. W. Smith à Huskisson. Il attire de nouveau l'attention sur le changement opéré dans le mode de paiement de sa pension pour les dépenses que ce changement occasionne. 383
- Contenu.* "Court mémoire des services de sir David Smith." 387
- A la même date sir D. W. Smith a envoyé une autre lettre sur le même sujet à Hay. 392
- 18 février, York. Requête du lieutenant Alexander Macdonell demandant 500 acres de terre. 198
- 16 février, Bytown. Ferguson à Huskisson. Il a obtenu de Maitland la location de l'île Queen, le tout soumis à ratification. Comme il désire ériger un moulin

1828.

et qu'il lui faille dans l'intervalle dépenser des fonds à son propre risque, il demande que son bail soit ratifié. Page 193

22 février,
Guelph.

Galt à Huskisson. Il soumet un plan pour assimiler du numéraire des provinces de l'Amérique du Nord à celui de l'Angleterre, et demande d'être nommé surintendant, car vu les circonstances il ne désire pas rester au service de la compagnie. 150

22 février,
Guelph.

Aperçu d'un plan pour l'assimilation gratuite du numéraire des provinces de l'Amérique du Nord à celui du Royaume-Uni. 151

28 février,
Burlington
Beach.

Requête de Kerr, autrefois capitaine dans le département des affaires des sauvages du Haut-Canada, à Huskisson. Il énumère ses sacrifices et renouvelle sa demande de demi-solde. 188

Autre lettre du même à Murray. 192

28 février,
York.

P. Robinson à Stanley. A son arrivée, Maitland a soumis au conseil exécutif la dépêche de Huskisson relative à la vente d'une partie des réserves du clergé. Le gouverneur a approuvé les règlements. Il envoie des recommandations pour sa gouverne. Avant de partir il se procurera des renseignements sur la situation et la valeur des terres. 329

Contenu. Rapport du Conseil exécutif sur l'acte pour autoriser la vente des terres du clergé. 330

Formule de blancs pour indiquer le produit des réserves du clergé. 334

Février (?),
Washington.

Clay à Vaughan. Cette lettre se trouve dans celle de Backhouse à Hay, 19 mars 1828.

Vaughan n'a transmis qu'une copie de cette lettre, le 9, mais ceci semble une erreur, vu que Vaughan a accusé réception le 8.

3 mars,
Trésorerie.

Hill à Hay. Le Trésor n'a pas de liste des noms des colons qui ont fait des dépôts avant de partir pour l'Amérique du Nord, mais si Huskisson e-t convaincu que les personnes mentionnées ont fait des dépôts et qu'elles n'ont pas été remboursées, l'on pourra autoriser le remboursement. 52

4 mars,
Londres.

Macdonald et Campbell à Hay. Ils présentent une requête de James McGregor demandant la demi-solde; McGregor a servi comme lieutenant durant la dernière guerre avec les Etats-Unis. Il a tiré sur eux croyant que la demi-solde avait été accordée; ils se sont trouvés dans l'obligation de ne pas faire honneur à ces effets. 200

4 mars,
Kingston.

Barrie à ———. Il transmet copie d'une lettre de Campbell. Il croit que l'exposé de ses titres est exact et dit qu'il a été soumis à de durs traitements lorsqu'il a été retenu prisonnier et en otage en Amérique. Le capitaine Barclay, actuellement en Angleterre, peut en témoigner en outre 67

Contenu. Campbell à Barrie. Ses services et ses misères. Il demande que son cas soit soumis à l'examen, vu qu'il sait que d'autres personnes, dans des situations semblables, ont été indemnisées de leurs services. 69

Certificat de Barclay attestant les bons services de Campbell dans la marine des lacs. 71

Barclay à Campbell. Il regrette qu'il n'ait pas eu la concession de terre comme officier de la marine. Il témoigne de ses mérites. 72

6 mars,
Haut-Canada.

Clark et Dickson à Stanley. Ils transmettent une requête relativement à Miss Ann Smith, à ses frères et sœurs, ainsi que le message du gouverneur et la réponse du Conseil législatif. L'Assemblée n'a rien fait de l'affaire, mais Maitland a temporairement pourvu aux besoins de la famille, jusqu'à ce qu'on connaisse la volonté du Roi. Cette affaire et d'autres pareilles ont provoqué de la compassion. La mort de Claus laisse sa famille sans moyen d'existence. La mort de différents enfants; il reste la veuve avec ses deux fils, dont un est commis dans le bureau du lieutenant-gouverneur et l'autre remplissait les fonctions de fidéicommissaire pour les sauvages, mais Darling a réussi à obtenir la position. La fille qui survit à son père est une veuve qui a un fils et trois filles. Toute la famille vit à Niagara. Ils demandent que l'on s'occupe

	de l'affaire de cette famille et que la concession de terre que les sauvages ont faite à Claus soit autorisée sous le grand sceau. Page 403	
6 mars, Londres.	Hammersley et Cie à Huskisson. Ils se sont adressés à Adams pour le paiement de la pension de Mme Campbell, mais on leur a fait savoir qu'il n'était plus agent. Comment ou à qui doivent-ils s'adresser pour cela à l'avenir? 160	
7 mars, York.	Décret du conseil. Ce document se trouve dans la requête du capitaine D. Campbell, 7 mai 1828.	
8 mars, Londres.	Requête de A. Bastable énumérant au long les raisons qu'il a de partir pour le Canada et son besoin de succès. Il demande qu'à titre d'humanité l'on ait des égards pour ses souffrances et ses pertes. 85	
	<i>Contenu.</i> Divers documents. 91 à 97	
10 mars, Niagara.	Walter Nichol à Huskisson. Il transmet une requête de la veuve et de la famille de feu son frère, dont il représente l'indigence amenée par les pertes subies durant la dernière guerre avec les Etats-Unis. 272	
	<i>Contenu.</i> Requête de la veuve de feu Robert Nichol. Mort de son mari par accident, ce qui l'a laissée dans l'indigence avec sa famille. Les services de feu son mari durant la guerre avec les Etats-Unis. Elle transmet des copies de lettres qui témoignent des mérites de son mari. Elle énumère ses pertes, demande qu'on lui fasse une part de la magnanimité royale. 277	
	Documents se rattachant à l'affaire de Mde Nichol. 287 à 321	
19 mars, Affaires étrangères.	Backhouse à Hay. Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis a attiré l'attention sur l'opportunité d'ériger un phare à la Longue-Pointe, lac Erié. 21	
	<i>Contenu.</i> Vaughan à Dudley. Au sujet d'un phare à la Longue-Pointe. 22	
	Lettres des fonctionnaires des Etats-Unis sur le même sujet et réponse de Vaughan. 23 à 27	
26 mars, Londres.	W. Smith à Huskisson. Son frère, qui habite Kingston, Haut-Canada, a perdu un œil dans la dernière guerre avec les Etats-Unis. Son frère a écrit, mais n'a pas reçu de réponse. Il demande qu'on s'occupe de son affaire et qu'on lui prête aide. 395	
27 mars, Kingston.	Barrie au secrétaire des colonies. Il transmet une requête de Sinclair. Il ne pense pas que ses services lui donnent des titres, mais il transmet l'affaire pour qu'on la mette à l'étude. 73	
	<i>Contenu.</i> Mémoires de Sinclair, relatant ses services, et ayant appris qu'on a accordé la demi-solde en plusieurs occasions, il demande qu'on expédie son mémoire. 74	
	Copie de la nomination de Sinclair. 77	
— mars, Trésorerie.	Dawson à Hay. Vu les circonstances énoncées par le recteur et les syndics de l'église établie, à Amhersburg, on pourra autoriser Maitland à donner £200 pour la terminer à certaines conditions. 54	
12 avril, Londres.	Grant à Huskisson. Il transmet un plan reçu de Galt, du Haut-Canada. 155	
	(Pour le plan voir 2 février.)	
15 avril, Londres.	Hume à Leveson Gower. Il demande qu'une lettre lui soit envoyée en Haut-Canada par le premier courrier. 161	
18 avril, Whitehall.	Stanley à Hay. Il transmet une requête de Clark et Dickson. Il (Hay) est en état de juger de leur affaire et Baillie pourra lui donner tous les renseignements désirés. Il ne sait si on doit approuver la concession de terres que les sauvages ont faite à Claus, vu que la chose pourrait aboutir à de grands abus. L'on ne doit pas grossir les présents en argent qu'on fait aux sauvages. Il soupçonne que la nomination de Darling est une affaire montée. Il attire l'attention sur l'affaire de Givins sur le compte duquel il se fait des rapports si divers. Talbot confirme la note favorable qu'en donne Maitland. 401	
	<i>Contenu.</i> Lettre de Clark et Dickson, voir 6 mars. 408	
	Procès-verbal du Conseil législatif sur la requête d'Ann Smith. 408	

1828.
19 avril,
Londres.

George Ryerson au Secrétaire des colonies. Il désire présenter une requête au sujet de griefs du clergé et des allégués énoncés du Dr Strachan dans une lettre qui est censée être une carte ecclésiastique du Haut-Canada. Page 335

21 avril.
Londres.

C. C. Small à Huskisson. Il demande audience pour son père, aujourd'hui greffier du Conseil exécutif. 414

22 avril,
Londres.

George Ryerson au Secrétaire des colonies. Il a servi durant la guerre de 1812 et a été blessé à la bouche, perdant ses dents et un côté de la mâchoire inférieure. Il a essayé, sans succès, d'avoir un examen de médecin pour l'autoriser à faire une demande de retraite. Il envoie des documents qui, espère-t-il, seront satisfaisants. Il demande qu'on lui permette de comparaître devant une commission. 337.

Contenu. Lukin à Ryerson. Il lui dit qu'il devra s'adresser au secrétaire des colonies. 339

Hillier au même. Maitland n'a pas d'objection à ce qu'il ait un congé. La lettre au secrétaire de la guerre et sa demande ont été expédiées directement. 340

26 avril,
York.

T. Smith au secrétaire des colonies. Il se plaint du mal que cause l'influence militaire et cléricale qui s'exerce contre ceux qui refusent de se soumettre aveuglement au major Hillier, au Dr Strachan et au procureur général Robinson, qui avec d'autres ne laissent passer aucun poste d'honneur et d'émolument et frappent de déloyauté tous ceux qui s'opposent à leur œuvre. Il cite le juge en chef Campbell comme juge intègre mis au ban de la faction, et qui ne fait pas partie du cabinet de Maitland, autrement le mal dont on se plaint n'existerait pas. L'attitude digne du juge Willis qui est rarement l'objet de simples attentions de la part de Maitland, lequel s'en va dans un lieu isolé et laisse les affaires du gouvernement entre les mains d'un secrétaire militaire. Il transmet une liste de questions pour que le juge en chef y réponde; il désire qu'on fasse une enquête sur les charges que remplissent le procureur général, ses parents et sa famille, et qu'on obtienne aussi une liste des nominations de l'honorable William Allen. 396

Contenu. Questions par le juge en chef Campbell. 399

28 avril,
Londres.

Le col. Talbot à Hay. Il renvoie le plan de la région occidentale au Haut-Canada avec la partie marquée en rouge qu'il désire voir admise comme étant la colonie Talbot. Il demande que toute la partie des terres du gouvernement situées dans les limites du tracé rouge, et qu'on n'a pas déjà cédées, soit mise sous sa direction aux mêmes conditions qu'autrefois, et que l'on en informe le lieutenant-gouverneur afin qu'aucune partie de la réserve de la Couronne dans les dites limites ne soit exposée à être vendue. 416

29 avril,
Marine.

Les Commissaires de la marine au Trésor. Ce document se trouve dans les lettres de Dawson à Hay, en date du 6 mai 1828.

29 avril,
York.

Note, apparemment de Meritt, sur l'importance qu'il y a à ce que le canal Welland soit terminé aussitôt que possible. 216

30 avril,
Londres.

Powell à Huskisson. Il ne s'est pas présenté au ministère des colonies tant que les préjugés soulevés par le lieutenant-gouverneur ne seront pas apaisés. D'après les faits il croit de son devoir d'offrir des explications sur toutes affaires dans lesquelles il a pu être mêlé. 325

30 avril,
Affaires
étrangères.

Backhouse à Hay. Il transmet la correspondance au sujet de colons écossais de Caracas avec demande de Galt de toucher £100 additionnels à cause d'eux. 28

Contenu. Buchanan à Bidwell. Il présente une demande de Galt de toucher £100 à cause des colons de La Guayra. 30

Galt à Buchanan. Il signale les droits qu'il a à cause des colons de La Guyara. 31

3 mai,
Londres.

Lyndhurst à Huskisson. Powell, ancien juge en chef du Haut-Canada, est un homme d'honneur, de talent et intègre. 37

1828.
3 mai, Affaires étrangères. De Walden à Hay. Comme il n'a pas été fait de demande officielle de la part d'O'Hara, sous-adjutant général de la milice du Haut-Canada, pour la permission de porter la décoration de l'ordre portugais de la Tour et de l'Épée, l'on peut accorder la permission. Inclus copie des règlements. Page 33
- 4 mai, Milbury. *Contenu.* Règlements. 34
A. Campbell à Hay. Il se plaint qu'on a refusé de payer la pension qu'il a reçue depuis 28 ans et qui devait être versée sans réduction, et qu'elle sera maintenant payée en Canada, vaut autant dire qu'elle n'existe plus. Il lui demande d'exercer son influence pour qu'elle soit payée comme avant. 111
- 5 mai, Londres. *Contenu.* Note (pas de date). La pension d'Alicia Campbell devra, à l'avenir, être payée dans la colonie. 113
Hammerley et Cie à Mme Campbell. Ils transmettent la note qu'ils ont reçue en réponse à la demande de pension. 114
Winburn à Hay. En sa qualité d'exécuteur testamentaire du comte de Puisaye, mort en décembre dernier, il demande quelle compensation revient à la succession pour les dommages que sa propriété à York a subis, et quand elle sera payée. 421
- 6 mai, Trésorerie. Dawson à Hay. Relativement à la requête de Peter McGill, un rapport des commissaires de la marine est annexé; les lords du Trésor ne se croient pas justifiables d'intervenir. 56
Contenu. Les Commissaires de la marine au Trésor. McGill a entrepris par contrat de retirer du minerai de fer à Kingston pour la fin de 1822 et depuis les délais ont été prolongés. L'amirauté refuse de recevoir le reste, et comme ceci est considéré final, les commissaires ne se croient pas libres de revenir sur leur décision. 57
- 7 mai, Felhampton. Marston à Huskisson. Il a écrit il y a quelque temps au sujet de Ratcliff, dont le fils est mort dans le Haut-Canada, laissant £100. Conformément aux instructions il a envoyé une procuration, mais on lui dit que l'argent ne peut être touché. Il comprend que la procuration est encore au ministère des colonies; il demande qu'on la lui envoie car Ratcliff suppose qu'il (Marston) a reçu l'argent et le garde. 201
- 7 mai, Perth. Le capitaine D. Campbell; requête qui énumère ses services et dit qu'il s'est rendu à Perth pour prendre des terres, mais il constata que le système avait été changé par un décret du conseil du Haut-Canada, décret qu'il transmet. 116
Le décret du conseil du Haut-Canada est mis en tête. 115
- 7 mai, St. James's. Décret du conseil approuvant l'acte relatif à la naturalisation du Haut-Canada. 16
- 10 mai. Merritt à Huskisson. Il fait de vives instances pour qu'on lui donne les avances requises pour le parachèvement du canal Welland. 217
- 19 mai, Jersey. Requête de James Mackintosh. Il dit dans quelle indigence il se trouve, demande un passage gratuit et offre de servir de guide aux immigrants nouvellement arrivés. 203
- 2 juin, Londres. William Campbell à Murray. Il a obtenu congé d'absence de Maitland. Il aurait été le voir mais il était trop fatigué. 118
- 3 juin, Lincoln's Inn. Alexander Fraser au même. Il présente le juge en chef Campbell comme étant un juge droit, un honnête homme et un fidèle et loyal sujet. L'on peut compter sur les renseignements qu'on peut obtenir de lui au sujet du Haut-Canada. 145
- 4 juin, Londres. Merritt à Hay. Comme tout ce qui touche au canal a passé par son bureau, il transmet une lettre adressée à Goulburn, qu'il lui demande de lire, et il aimerait le voir (Hay) avant qu'il la remit à Goulburn. 219
Contenu. Rapport annuel des directeurs du canal Welland avec ses annexes. 220
- 7 juin, Londres. George Ryerson à Hay. Il transmet un rapport du comité de l'Assemblée sur les réserves du clergé, réserves qui ont beaucoup entravé la

1828.

colonisation du Haut-Canada. On désire les faire vendre et en appliquer le produit à l'éducation et à des améliorations à l'intérieur, ou le partager équitablement entre les chrétiens et toute dénomination dans la colonie.

Page 341

Contenu. Rapport du comité spécial. 343

La requête de Bulkley Waters et autres faisant partie du rapport. 367

Liste de témoins et questions. 371

Questions sur l'état de la religion. 378

11 juin,
Londres.

Rapport des Commissaires de la marine. Ce document se trouve dans la lettre de Dawson à Twiss, en date du 25 juin 1828.

16 juin,
Glasgow.

Requête de Donald Fraser. Ses services et ses infirmités; il demande que son fils, qui sert actuellement dans le corps du génie au canal Rideau, ait un congé d'absence. 146

23 juin,
Londres.

Le directeur Baird et le Dr Lee à Murray. Ils demandent une audience. 78

25 juin,
Trésorerie.

Dawson à Twiss. Il transmet un extrait du rapport du contrôleur des comptes de l'armée sur une requête demandant la demi-solde de capitaine. L'extrait devra être soumis à Murray pour qu'il l'examine afin de juger de la valeur des services de Kerr, mais le Trésor ne peut sanctionner soit la pension ou la demi-solde. 59

Contenu. Extrait du rapport. Il ne peut que suggérer que le général commandant reçoive instruction de donner à Kerr la première position convenable qui s'offrira. 60

27 juin,
Londres.

Hayes à Hay. Il a reçu une lettre disant que le secrétaire des colonies a si peu de patronage qu'il aurait donné une compensation. Comme ceci veut dire qu'il aurait donné une compensation s'il l'eut pu, il demande une concession de terre. 168

1er juillet,
Londres.

Résolution d'un comité de la Chambre des Communes demandant d'avoir les instructions données au gouverneur du Haut-Canada, au sujet de l'établissement de la corporation de l'église. 1

juillet,
Amirauté.

Barrow à Hay. Il ne peut recommander qu'on accorde une indemnité à Campbell pour ses services sans plus ample examen. Il devrait toutefois toucher les appointements qui lui étaient dus lorsqu'il a été fait prisonnier et jusqu'à sa mise en liberté, et avoir une rémunération pour la perte de son bagage. 10

15 juillet,
Londres.

Merritt à Murray. Le manque d'intérêt qui existe dans la ville à l'égard de la prospérité du Haut-Canada est tel qu'il ne pourra faire souscrire des actions sans aide. Il lui demande de prendre quelques actions. 241

Prospectus du canal Welland. 242

Liste de souscriptions. 244

21 juillet,
Londres.

Meritt à Murray. Il considère que l'annexion de Montréal serait avantageuse et accélérerait l'union des deux provinces, sujet sur lequel il s'étend. 253

21 juillet,
Londres.

Le même au même. Il a profité de son séjour à Londres pour demander pour lui-même la demi-solde. Il dit les circonstances dans lesquelles la compagnie a été formée et à quelles conditions. 251

21 juillet,
Londres.

Requête de Merritt demandant la demi-solde. 246

Contenu. Hill à Wilmot Horton. Le Trésor refuse de recommander qu'on accorde la demi-solde à Merritt. 248

24 juillet,
Londres.

Requête de D'Arcy Boulton. Il relate ses services et demande que sa pension soit portée aux deux tiers du traitement des juges adjoints, proportion qu'il a touchée durant trois mois avant que sa démission fut acceptée. 79

Contenu. Note portant les initiales G. B. Au sujet du taux auquel, d'après entente, la pension de Boulton devait être calculée. 82

1828.
26 juillet,
Londres. Freeling à Hay. Le sac de dépêches destinées à Maitland a été transmis à Liverpool et là délivré au capitaine Allyn pour être transporté à New-York. Page 66
- 1er août,
Godstone. Turner à Murray. Son respect pour le col. Nichol. Il transmet une requête et il est assuré que tout secours qu'on pourra donner à sa veuve et à sa famille sera appliqué avec efficacité. 418
- 7 août,
Trésorerie. Stewart à Hay. Les lords du Trésor répètent que l'octroi de la demi-solde à Merritt et à Ingersoll établirait un précédent très embarrassant, et ils ne peuvent modifier leur première décision. 61
- 9 août,
Londres. Hayes au même. Il demande instamment qu'on prenne des mesures pour obtenir bientôt une réponse du Trésor, vu que les derniers navires de la saison partent dans quelques jours pour Québec et que l'état de ses finances fait qu'il serait imprudent pour lui de songer à rester sans emploi. 177
- 9 août,
Londres. Merritt à Murray. Il répète sa demande de demi-solde vu que des précédents existent déjà. 258
- Contenu. Documents se rattachant à la requête de Merritt au sujet de la demi-solde. 260 à 271
- 12 août,
Trésorerie. Stewart à Hay. Le Trésor ne peut réparer les pertes qu'a subies Hayes dans l'établissement d'une mine métallurgique à Marmora. 62
- 16 août,
Amirauté. Croker au même. Il demande une réponse à la lettre du 11 janvier au sujet de terres à Kingston et propriété d'Hamilton. 12
- 17 août,
Epsom. Gibson à ——. Il écrit en qualité de trésorier de la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre qu'une requête a été présentée au gouverneur du Haut-Canada, demandant une concession de terres pour l'usage des sauvages à l'embouchure d'Otonabi, comté de Northumberland. Il demande audience et que si les terres sont concédées, elles le soient à la compagnie en fidéicomis pour les sauvages. 156
- 29 août,
Ghengary. L'évêque Macdonell à Murray. Il demande un traitement de £1,000, égal à celui de l'évêque catholique romain du Bas-Canada. Il est heureux du succès de son plan pour l'établissement des soldats licenciés. Si en sus du canal Rideau un bon chemin était ouvert au centre de la région fertile entre l'Ottawa et le Saint-Laurent à partir de la ligne de partage jusqu'aux établissements militaires, cette partie du pays contiendrait 50,000 hommes. Il le félicite (Murray) sur sa nomination comme secrétaire des colonies. 207
- 23 août,
Londres. Hayes à Hay. Lui rappelle sa promesse de lui prêter autant d'aide que possible. Si aucun emploi ne s'est présenté à son esprit, il demande une concession de terres. 178
- Contenu. Notes des services. etc., de Hayes. 179
- Mémoire au sujet de la compensation de ses services. 182
- 29 août,
York. Baldwin à Murray. En sa qualité de président du comité d'une assemblée publique tenue à York, il transmet une requête. Il prie instamment que les accusations calomnieuses de déloyauté soient traitées avec mépris. 98
- Contenu. Requête exposant des griefs. 99
- 30 août,
Londres. W. Campbell à Hay. Il présente des observations pour démontrer la futilité de l'interprétation que Wellis donne à la loi relative à la présence des juges. Le juge en chef Osgood a préparé le projet de loi et a présidé la législature lorsque l'acte a été adopté, après quoi il laissa les affaires judiciaires de la province entre les mains de deux juges adjoints, ainsi que la chose a toujours eu lieu pour tous les juges en chef ou autres juges qui aient jamais siégé. Il est peut-être le seul juge qui a siégé continuellement durant 17 ans, et il demande conséquemment quelques mois de congé. 122
- Contenu. Observations sur l'interprétation qu'on a voulu récemment donner au statut provincial qui crée la cour Suprême du Haut-Canada. 124

1828.
31 août,
Downing
Street.

Goulburn à Hay. Il envoie les documents d'Hamilton Merritt, lesquels documents ont été examinés pour la vingtième fois. Il n'y a pas de précédent quand à la milice constituée, vu que pas un officier n'a touché de demi-solde sauf ceux de la ligne qui avaient droit à la demi-solde avant d'avoir été versé dans la milice et qui, a-t-on jugé avec raison, n'ont pas été déçus de ce droit en faisant ce service. Page 158

1er septembre,
Londres.

Powell à Murray. Il attire l'attention sur une dépêche du Haut-Canada, accompagnée d'un rapport du conseil exécutif dont le but est d'empêcher qu'il obtienne une retraite après 34 années de service. Le rapport est actuellement au ministère des colonies. Bathurst a, toutefois, recommandé la retraite dont il jouit aujourd'hui. Vu la confusion qui régnait en Haut-Canada, il n'est pas retourné, car on aurait pu attribuer la confusion à sa présence. Maintenant qu'une occasion s'offre, il désire retourner, mais il ne veut pas le faire sous le coup de l'approbation du rapport, et conséquemment il désire que le successeur de Maitland s'enquière sur les lieux du motif du rapport. Il n'est que juste que la brochure anonyme qui a servi de base au rapport accompagne le rapport. 326

2 septembre,
Londres.

Le même à Lyndhurst. Le changement de gouvernement en Haut-Canada a provoqué chez lui le désir de retourner chez lui et à sa famille, mais il lui répugne de le faire tant que le rapport injurieux du Conseil exécutif restera sans réfutation. Il a écrit à Murray et demande à Lyndhurst de donner à Murray l'assurance que le rapport lui a porté préjudice (à Powell). 39

9 septembre,
Glengarry.

L'évêque Macdonell à Murray. Il recommande MacTagart comme étant l'ingénieur et le géologiste pratique le plus capable et l'homme le plus en état d'expliquer les produits naturels et les ressources les plus récentes du pays. 210

11 septembre,
Killarney.

Requête de Denis Mahony. Cette requête déclare que lorsqu'il a reçu une concession de terre en Haut-Canada en 1822, il n'a pu amener sa famille dans cette province pour prendre possession de la concession. Maintenant il a vendu sa demi-solde pour lui permettre de s'y rendre. Il espère que la vente de sa commission ne le privera pas de l'avantage accordé. 212

Contenu. Wilmot à Mahony. Il transmet une liste des concessions de terres faites d'après les grades dans l'armée. 213

12 septembre,
York.

Hayes à Cook. Il lui demande de dire à Hay qu'il désire prendre des terres en Canada par voie de procuration ou de substitut, vu que les médecins lui signifient qu'il serait dangereux pour lui de retourner au Canada, préfère le Cap de Bonne-Espérance, mais il n'y peut rien faire sans capital. S'il pouvait avoir £1,000 il pourrait faire plus en Irlande que de retourner en Canada. 184

13 septembre,
Trésorerie.

Stewart à Hay. La ligne de communication par le Rideau doit être terminée par le gouvernement, et la somme de £50,000 a été avancée pour terminer le canal Welland. L'on ne peut en conséquence supposer que les lords du Trésor sont indifférents au progrès du Haut-Canada, vu qu'ils ne se sont pas crus justifiables de prêter £100,000. 64

16 septembre,
Blythwood.

Archibald à Campbell. Il demande des exemplaires des règlements qui régissent les concessions de terres en Haut-Canada, pour deux messieurs qui demeurent dans cette province. 128

17 septembre,
Londres.

Hayes à Hay. Il le remercie d'un mandat de 10,000 acres de terre en Haut-Canada. Il demande la permission d'en transférer 5,000 acres à son beau-frère, Walter Crawford, qui a d'amples moyens, et six fils dont la présence ira honorablement grossir la noblesse de la province. La promesse d'un emploi lui inspire l'espoir qu'il sera peut-être utile au Haut-Canada. 186

1828.
25 septembre,
York. Hayes à Hay. Conformément aux instructions il a transmis une lettre de change pour la retraite de Mde Campbell, portant la prime au compte du public. Page 135
- 29 septembre,
Londres. *Contenu.* Lettre de change. 136
Lyndhurst à Murray. La haute intégrité de Powell, l'ex-juge en chef. 38
- 1er octobre,
Bath. William Campbell à Hay. Au sujet de la conduite étrange de Willis. L'opinion de Robinson à ce sujet a été mise à l'étude avec soin et son raisonnement est irréfutable. Il n'y a pas eu de suspension dans l'administration régulière et il ne peut y en avoir si le Gouverneur exerce le pouvoir qui lui est confié. 129
- 4 octobre
York. Brown au secrétaire des colonies. Il ne peut soutenir sa famille. Il rappelle une requête de quatorze ans passés, et il demande une situation dans le Haut-Canada ou dans le Bas-Canada, ou ailleurs. 83
- 15 octobre,
Londres. W. Campbell à Hay. Il est allé le voir pour présenter ses compliments et demande un prolongement de congé que requièrent son âge et ses infirmités. 131
- 15 octobre,
Downing
Street. Stephen au même. Les procédés de l'Assemblée législative du Haut-Canada contre Coffin et Givins lui ont été soumis pour qu'il se prononce sur leur légalité. L'occupation de la réserve près des Chutes Niagara par Forsyth; sa prétention extravagante d'empêcher les gens de voir les chutes, à moins de verser la somme d'un péage. Le relevé a été fait et Forsyth a reçu ordre d'enlever les clôtures, mais il a refusé et le corps du génie les a démolies, ce pourquoi il a intenté une action pour violation de la propriété et il a perdu, et comme il avait rétabli les clôtures, le procureur général intenta une action pour usurpation et la Couronne gagna. Forsyth en appela alors à l'Assemblée, qui somma Coffin et Givins comme témoins, et c'est à la suite de leur refus de comparaître sans le consentement du lieutenant-gouverneur qu'ils furent arrêtés pour mépris. Il est d'avis que dans le cas particulier, sans poser de règle générale, il y avait suffisamment de motifs pour une enquête parlementaire et qu'il n'y avait pas de raisons suffisantes pour qu'on empêcha les fonctionnaires de comparaître. 41
- 23 octobre,
Londres. W. Campbell au même. Il transmet copie du congé que lui a accordé Maitland et aussi copie d'une lettre de présentation et de recommandation. 132
- Contenu.* Certificat de congé accordé au juge en chef Campbell. 133
Lettre de présentation de Maitland en faveur du juge en chef Campbell. 134
- 14 novembre,
Londres. Wimburn à Hay. Il le remercie de lui avoir fait savoir que £200 ont été adjugés pour dommages faits à la propriété de de Puisaye durant la dernière guerre et que 35 pour 100 ont été payés. A qui doit-il s'adresser pour les autres 65 pour 100? La somme est-elle sterling ou du cours courant? 422
- 15 novembre,
Liverpool. Munro à Murray. Il raconte les souffrances de sa sœur et de sa famille qui, avec son mari George Wallace, ont été induits à aller en Colombie, qu'elles quittèrent cependant et vinrent en Haut-Canada, où Wallace mourut laissant sa famille dans la misère. Il demande un passage pour toute la famille afin qu'elle puisse revenir au pays natal. 214
- 17 novembre,
Londres. Gibson à Murray. Il est arrivé une lettre disant qu'on n'a pas reçu de communication du Haut-Canada, au sujet de sa lettre du 17 août, l'absence de communication, est-il dit, faisait qu'il était prématuré d'accorder l'audience demandée. Il répète sa demande maintenant. 159
- 18 novembre,
University
Chambers. Le directeur Baird au même. Relativement à la demande de la population de Beckwith, d'un ministre prêchant en *gaelic*, il demande si le traitement ne pourrait pas s'augmenter d'une indemnité et de plus un passage gratuit pour le Canada. 84

1828.	Adams à Hay. Des fonctionnaires civils ignorant le changement ont tiré sur lui. Il a été autorisé de les payer et a reçu des fonds de la commission du Trésor pour cet objet. Les auditeurs désirent avoir l'autorisation du paiement des comptes. Il demande l'autorisation du secrétaire des colonies.	Page 13
25 novembre, Whitehall.	<i>Contenu.</i> Liste des comptes acquittés par Adams.	14
28 novembre, Hampton.	Les demoiselles Yeo à Murray. Elles demandent des renseignements au sujet de la terre à laquelle sir James Yeo a droit, et dans quelle partie du Canada cette propriété serait concédée.	423
	<i>Contenu.</i> Bathurst à James Yeo. Il est de règle de refuser d'accorder des terres en Canada sauf aux personnes qui ont l'intention d'y demeurer.	424
9 décembre, Londres.	Leslie, inspecteur du district de Bathurst, à Murray. Il demande que son congé soit prolongé.	193
	Requête d'un certain nombre d'officiers des sauvages, demandant la demi-solde.	119
Pas de date.	Une autre requête de Charles Hayes au sujet de son usine métallurgique à Marmora.	169
	Dr Wild à Huskisson. Il demande une audience.	420
	Requêtes de Charles Hayes exposant les frais considérables qu'il a faits pour établir une usine métallurgique à Marmora; les témoignages en sa faveur; l'épuisement de ses moyens et il demande qu'on s'occupe favorablement de son affaire.	162